

ATELIER GRAPHIQUE, S.E.

**PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30 ENTRE
CHÂTEAUGUAY ET L'AUTOROUTE 20 DANS
LA M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES**

**ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT
TRACÉ RETENU ET IMPACTS - VOLUME 2 (annexes)**

CANQ
TR
GE
CA
525
V.2



560252



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

**PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30 ENTRE
CHÂTEAUGUAY ET L'AUTOROUTE 20 DANS
LA M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES**

**ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT
TRACÉ RETENU ET IMPACTS - VOLUME 2 (annexes)**

CANQ
TR
GE
CA
525
V.2



SNC-LAVALIN
Environnement

Décembre 1993

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXES

Annexe A	LISTE DES PERSONNES RESSOURCES CONSULTÉES
Annexe B	ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE
Annexe C	LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES DANS LA ZONE D'ÉTUDE
Annexe D	LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES DÉSIGNÉES DE LA MONTÉRÉGIE DONT LES GENRES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS DANS LA ZONE D'ÉTUDE
Annexe E	LISTE DES NOMS LATINS DES POISSONS
Annexe F	LISTE DES NOMS LATINS DES ESPÈCES D'AMPHIBIENS ET DE REPTILES
Annexe G	LISTE DES NOMS LATINS DE L'AVIFAUNE
Annexe H	INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES
Annexe I	FICHES D'INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX
Annexe J	REVUE VISUELLE DE LA ZONE D'ÉTUDE
Annexe K	GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL
Annexe L	RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE SONORE
Annexe M	LA TRAVERSÉE FLUVIALE DU PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30 - ASPECT CIRCULATION
Annexe N	COMMENTAIRES DU MILIEU CONCERNANT LES VARIANTES DE TRACÉ ÉTUDIÉES
Annexe O	FICHES D'IMPACT - MILIEU PHYSIQUE
Annexe P	FICHES D'IMPACT - MILIEU BIOLOGIQUE
Annexe Q	FICHES D'IMPACT - MILIEU HUMAIN
Annexe R	FICHES D'IMPACT - MILIEU AGRICOLE
Annexe S	FICHES D'IMPACT - MILIEU VISUEL

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Annexe T	ALTERNATIVES DE PASSAGE - BOULEVARDS SAINT-JEAN-BAPTISTE ET SAINT-JOSEPH
Annexe U	ATTEINTE DE LA CONGESTION
Annexe V	PRINCIPALES DONNÉES DE CIRCULATION UTILISÉES
Annexe W	RELEVÉS DE PUIITS D'EAU POTABLE EXPRORIÉS ET À RISQUE
Annexe X	BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS

ANNEXE A: LISTE DES PERSONNES RESSOURCES CONSULTÉES

ANNEXE A

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES CONSULTÉES

Milieu naturel:

- Asselin, Michel. Opérateur du puits déservant les résidants du Domaine Le Boisé à Les Cèdres.
- Beaulieu, Manon. Biologiste, Hydro-Québec.
- Bérubé, Nicole. Biologiste, Canards Illimités.
- Bergeron, Jacques. Biologiste, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec.
- Boulet, Monique. Biologiste, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.
- Bider, Roger. Biologiste, Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent.
- Brouillet, Luc. Taxonomiste, professeur titulaire, Université de Montréal.
- Fillion, M. Directeur usine Côte-Vertu, compagnie Montclair-Labrador.
- Globensky, Yvon. Géologue, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.
- Gravel, Yvon. Biologiste, Fondation de la Faune du Québec.
- Hay, Stuart. Botaniste, Institut botanique de Montréal.
- Hébert, Louis. Cartographie hydrique, Ministère de l'Environnement du Québec.

ANNEXE A

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES CONSULTÉES (suite)

- Labbé, Lucille. Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.
- Lacouline, Raynald. Division des eaux souterraines, Ministère de l'Environnement du Québec.
- Lebeau, Jacques. Direction de la qualité des cours d'eau, Ministère de l'Environnement du Québec.
- Lecompte, Denis. Ingénieur, CDG consultants.
- Léveillé, Martin. Directeur, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec.
- Olivier, Lucie. Biologiste, Centre Saint-Laurent.
- Sylvestre, Aline. Chef de la qualité de l'eau, Centre Saint-Laurent.
- Soyez, Louis-Marc. Technicien de la faune, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec.
- Villeneuve, Diane. Chargée de projet, Hydro-Québec.

Milieu humain:

- Beaulieu, Jean. Urbaniste, Beauharnois.
- Bergeron, Louise. Secrétaire-trésorière adjointe, Maple Grove.
- Bulota, Rutis. Urbaniste, Châteauguay.

ANNEXE A

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES CONSULTÉES (suite)

- Charette, Normand. Secrétaire-trésorier, Melocheville.
- Daigle, Mario. Direction des programmes de gestion des déchets et des lieux contaminés, Ministère de l'Environnement du Québec.
- Desgens, Claude. Inspecteur en bâtiment, Léry.
- Dubé, Michel. Technicien en évaluation-urbanisme, Mercier.
- Fortier, Manon. Inspecteur en bâtiment, Melocheville.
- Girard, Nadine. Inspecteur en bâtiment, Saint-Timothée.
- Larguy, Pierre. Secrétaire-trésorier, MRC de Roussillon.
- Longtin, Guy. Agent de développement, MRC de Beauharnois-Salaberry.
- Malo, Raymond. Urbaniste, MRC de Vaudreuil-Soulanges.
- Phaneuf, Linda. Urbaniste, MRC de Beauharnois-Salaberry.
- Tétrault, Jean. Directeur général et secrétaire-trésorier, MRC de Beauharnois-Salaberry.
- Thibault, Gilles. Inspecteur municipal, Les Cèdres.

**ANNEXE B: ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE**

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

LÉGENDE

Numéro du relevé. Type de peuplement- densité - hauteur - âge -
numéro de l'unité sur la carte forestière

= changement à la classification indiquée sur les cartes
forestières, s'il y a lieu, suite à l'inventaire sur le terrain

(Commentaires ou référence à une photographie présentée en fin
d'annexe)

Strate

Arbres

Arbustes

Herbacées

* Les chiffres entre parenthèses indiquent la proportion estimée
qu'occupe l'essence dans la strate appropriée

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Milieu terrestre

1. Ft B2 70 205 = Bb (bétulaie)

Bouleau gris (50-60%)
Charme de Caroline
(15 cm diam.) (15%)
Chêne rouge
Érable argenté
Érable à sucre
Orme d'Amérique
Peuplier faux-tremble (20%)
Pommier

Amélanchier
Cerisier de Pennsylvanie
Ronce-mûrier
Sumac vinaigrier
Vigne des rivages

Dryoptéride spinuleuse
Onoclée sensible
Osmorhize de Clayton
Sumac grimpant (Herbe à puce)

2. Fh C3 30 296 = Ft (jeunes)

(très peu d'herbacées)

Caryer cordiforme
Pousses de caryer (30%)
Chêne rouge
Érable à sucre
Hêtre à grandes feuilles
Ostryer de Virginie

Circée de lutèce
Épipactis petit-hellébore

3. Er C2 90 292

(vraie érablière à caryers)
(considérée exploitable)

Caryer cordiforme
Pousses de caryer (30%)
Érable à sucre (40 cm)
Frêne d'Amérique
Ostryer de Virginie

Chèvrefeuille du Canada
Cornouiller stolonifère
Gadellier

Benoîte du Canada
Carex
Circée de lutèce
Dryoptéride spinuleuse
Épipactis petit-hellébore
Morelle douce-amère
Onoclée sensible
Pigamon dioïque
Polystic faux-acrostic
Prenanthe élevée
Smilax herbacé
Streptope rose
Trille grandiflore
Verge d'or bleuâtre
Violette

F6 fr 10 295

Mélilot blanc
Orme d'Amérique
Panais sauvage (10%)
Pâturin
Tanaïsie vulgaire (5%)
Valériane officinale (25%)

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Verge d'or (25%)
Vesce jargeau

partie plus boisée

Chêne rouge
Pommier

Aubépine
Chèvrefeuille de Tartarie
Parthénocisse à cinq folioles
Ronce du mont Ida
Ronce-mûrier
Vigne des rivages

Aster
Mélilot blanc
Panais sauvage
Valériane officinale
Verge d'or

4. FtPb(R) C2 70 310-311 = Ft

(vieille peupleraie évoluant en
érablière,
absence de pin blanc)
(considérée exploitable)

Bouleau gris
Caryer cordiforme
Pousses de caryer
Érable à sucre
Ostryer de Virginie
Peuplier deltoïde, gros

Aubépine
Gadellier
Parthénocisse à cinq folioles
Ronce du mont Ida
Vigne des rivages

Ariséma rouge-foncé
Athyrium fougère-femelle
Carex

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Circée de lutèce
Épipactis petit-hellébore
Morelle douce-amère
Onoclée sensible
Verge d'or
Violette

Chèvrefeuille du Canada
Sumac grimpant (Herbe à puce)

5. Er B2 70 297

(vraie érablière à caryer)
(peu d'herbacées)

Caryer cordiforme (5%)
Chêne rouge (5%)
Érable à sucre
Pousses d'érable (50%)
Ostryer de Virginie (20%)
Tilleul d'Amérique (15%)

Aster acuminé
Athyrium fougère-femelle
Carex
Carex comprimé
Chèvrefeuille du Canada
Maïanthème du Canada
Onoclée sensible
Prenanthe élevée
Streptope rose
Trille grandiflore
Verge d'or

6. ErFt B2 70 299

(vraie érablière à caryers)
(considérée exploitable)

Caryer cordiforme
Chêne rouge
Érable à sucre
Ostryer de Virginie

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Actée rouge
Actée à gros pédicelles
Amphicarpe bractéolée
Aster acuminé
Aster à grandes feuilles
Caulophylle faux-pigamon
Circée de lutèce
Pigamon dioïque
Sanguinaire du Canada
Smilacine à grappes
Streptope rose
Trille
Uvulaire
Verge d'or
Violette

7. ErFt A3 70 236
(vraie érablière à caryers)
(considérée exploitable)

Caryer cordiforme
Chêne rouge
Érable à sucre
Hêtre à grandes feuilles
Noyer cendré
Ostryer de Virginie

Cornouiller alternifolié

Actée rouge (5%)
Actée à gros pédicelles (5%)
Circée de lutèce (10%)
Pigamon dioïque (5%)
Prenanthe élevée
Smilacine à grappes
Trille (5%)
Uvulaire grandiflore
Verge d'or à tige zigzagante
Verge d'or bleuâtre

8. Ero C2 120-50 250 = FtPb
(clairsemé, herbacées 80%)

Caryer cordiforme
Charme de Caroline (20%)
Chêne à gros fruits (25%)
Érable rouge (5%)
Noisetier à long bec
Ostryer de Virginie (20%)
Pin blanc, gros (25%)

Amphicarpe bractéolée (25%)
Aralie à tige nue
Aster à grandes feuilles (20%)
Aster latérisiflore
Athyrium fougère-femelle (5%)
Benoîte du Canada
Carex
Gailllet à trois fleurs
Impatiente du cap
Lysimaque terrestre
Mitrelle nue
Onoclée sensible
Prêle des bois
Prenanthe élevée
Ptéridium des aigles
Ronce pubescente
Sanicle du Maryland
Streptope rose

9. Ero A4 30 251 = Pe
(peupleraie)

Bouleau gris (5%)
Chêne à gros fruits (20%)
Érable rouge (5%)
Peuplier faux-tremble (50%)
Pin blanc
Tilleul d'Amérique (5%)

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Aralie à tige nue (50%)

10. Ft A1 70 321 = Fh

Bouleau jaune (10%)
Érable argenté (50%)
Frêne noir (40%)

Érable à épis

Adiante pédalé
Matteucie fougère-à-l'autruche
(10%)
Onoclée sensible (80%)
Laportéa du Canada (5%)

11. Er Ft A2 70 502 = Ft
(chênaie)

(*arbustif 30%, herbacé 40%)

Caryer cordiforme (10%)
Charme de Caroline
Chêne à gros fruits (30%)
Chêne rouge (30%)
Érable rouge (10%)
Hêtre à grandes feuilles (10%)
Tilleul d'Amérique (10%)

Cerisier de Virginie
Sumac grimpant (Herbe à puce)
(5%)

Actée
Amphicarpe bractéolée
Apocyn à feuilles d'Androsème
Aralie à tige nue (5%)
Aster acuminé
Athyrium fougère-femelle (2%)
Carex
Dryoptéride spinuleuse

Prenanthe élevée
Ptéridium des aigles
Streptope rose
Verge d'or

12. Ft A3 50 504

(chênaie boréale)

Bouleau gris
Caryer ovale (5%)
Chêne rouge (60%)
Érable rouge (10%)
Hêtre à grandes feuilles
Peuplier faux-tremble
Tilleul d'Amérique (15%)

Amphicarpe bractéolée
Aralie à tige nue (40%)
Aster
Dryoptéride spinuleuse
Maïanthème du Canada
Osmorhize de Clayton
Ptéridium des aigles
Streptope rose
Verge d'or
Violette

13. Fi B3 30 519 = Ero

Caryer cordiforme (5%)
Chêne à gros fruits (5%)
Chêne rouge (5%)
Érable rouge (50%)
Peuplier faux-tremble (30%)

Aralie à tige nue (30%)
Dryoptéride spinuleuse (5%)
Maïanthème du Canada
Smilax herbacé

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

14. Ero B2 50 511

(belle érablière exploitée en
partie)
(*arbustif 20%, herbacée 80%)

Caryer cordiforme
Chêne rouge
Érable à sucre
Frêne de Pennsylvanie
Ostryer de Virginie
Sapin baumier
Tilleul d'Amérique

Cornouiller alternifolié

Amphicarpe bractéolée
Aralie à tige nue
Asaret du Canada
Athyrium fougère-femelle (5%)
Carex
Épipactis petit-hellébore
Hépatique acutilobée
Hydrophylle de Virginie
Laportéa du Canada
Smilacine à grappes
Streptope rose
Tiarella cordifoliée (5%)
Trille
Uvulaire
Violette

15. Er Ft A3 50 512

(érablière exploitée, même
cabane neuve 511)

Bouleau jaune
Caryer cordiforme (5%)
Érable à sucre (80%)
Frêne d'Amérique
Hêtre à grandes feuilles (5%)
Ostryer de Virginie (5%)
Pruche du Canada
Sapin baumier
Tilleul d'Amérique

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Cornouiller alternifolié
Érable à épis
If du Canada
Parthénocisse à cinq folioles

Adiante pédalé
Ariséma rouge-foncé
Circée de lutèce
Dryoptéride marginale
Épipactis petit-hellébore
Hépatique acutilobée
Hydrophyllle de Virginie
Laportéa du Canada
Matteucie fougère-à-l'autruche
Tiarelle cordifoliée
Trille
Uvulaire

16. ErFt B2 70 535 = Ft

Bouleau blanc (5%)
Caryer ovale (25%)
Charme de Caroline (5%)
Chêne rouge (50%)
Érable rouge (5%)
Tilleul d'Amérique (5%)

Cerisier de Virginie

Aralie à tige nue
Aster à feuilles cordées (20%)
Carex
Carex comprimé
Dryoptéride spinuleuse
Épipactis petit-hellébore
Osmonde royale
Prenanthe élevée
Verge d'or bleuâtre

17. Fh D4 30 533 = Ero

Bouleau blanc
Bouleau jaune
Érable rouge
Frêne d'Amérique
Pruche du Canada
Sapin baumier, jeunes

Carex
Coptide du Groenland
Onoclée sensible
Trientale boréale

18. FtPb(F) B3 50 499

Chêne rouge (20%)
Érable rouge (40%)
Pin blanc (20%)

Aubépine
Gadellier

Amphicarpe bractéolée
Aralie à tige nue (25%)
Aster à grandes feuilles (20%)
Maïanthème du Canada
Onoclée sensible
Prêle d'hiver
Ronce pubescente
Smilax herbacé
Spirée tomenteuse

19. ErFt A3 50 500 = Ero

(jeunes érables rouges
seulement)

Érable rouge, jeune

Aralie à tige nue (10%)
Aster acuminé (5%)
Clintonie boréale

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Coptide du Groenland
Fougère (15%)
Graminée
Maïanthème du Canada
Onoclée sensible (5%)
Ronce pubescente
Thé des bois

20. Ft B3 70 531

Bouleau blanc (25%)
Caryer cordiforme (5%)
Charme de Caroline (5%)
Érable à sucre (5%)
Érable rouge (50%)
Frêne d'Amérique (5%)

Carex
Graminée (10%)
Morelle douce-amère
Onoclée sensible (10%)
Parthénocisse à cinq folioles
Prêle des bois
Spirée tomenteuse

fr 530 à côté
hauteur 4 m

Bouleau blanc (95%)
Peuplier faux-tremble (5%)

21. ErFt B2 70 468

(*sentier de VTT boueux)

Bouleau jaune (5%)
Caryer cordiforme (20%)
Charme de Caroline (5%)
Érable à sucre (10%)
Érable rouge (30%)
Hêtre à grandes feuilles (10%)

Ostryer de Virginie (10%)
Pruche du Canada
Sapin baumier
Tilleul d'Amérique (10%)
Gadellier américain
If du Canada
Sumac grimpant (Herbe à puce)

Actée rouge
Ariséma rouge-foncé
Aster à grandes feuilles
Circée de lutèce
Épipactis petit-hellébore
Fougère
Prenanthe élevée
Streptope rose
Tiarelle cordifoliée
Trille
Violette

22. ErFt A2 70 466 = Ft

Chêne rouge (5%)
Érable à sucre (10%)
Hêtre à grandes feuilles (60%)
Tilleul d'Amérique (20%)

Aralie à grappes
Aralie à tige nue
Athyrium fougère-femelle
Impatiente du cap
Onoclée sensible
Polystic faux-acrostic
Prenanthe élevée
Ptéridium des aigles
Ronce pubescente
Tiarelle cordifoliée
Uvulaire

23. Ft B4 30 525 = Pe

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Caryer cordiforme (10%)	24. <u>ErFt B2 70 548</u> = Ft
Charme de Caroline (10%)	
Chêne rouge (15%)	(*brouté, beaucoup d'arbres
Peuplier à grandes dents (50%)	morts)
Aralie à tige nue	Caryer ovale
Circée de lutèce	Charme de Caroline
Parthénocisse à cinq folioles	Érable à sucre
	Ostryer de Virginie
	Peuplier faux-tremble
	Tilleul d'Amérique
	Aubépine
	Saule blanc
	<u>Ero A3 50 549</u>
	inaccessible - ravin à Roseau
	commun
	<u>Ft A2 50 550 et 551</u>
	inaccessible - propriété privée
	HQ
	25. <u>ErFt B1 120 371</u>
	(très ouvert, arbres morts et
	malades)
	(*sous-bois: framboisiers et
	autres héliophiles rudérales)
	(ferme louée en décrépitude
	totale)
	Caryer ovale (20%)
	Chêne à gros fruits (5%)
	Érable argenté (10%)
	Érable à sucre (50%)
	Orme d'Amérique (10%)

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

26. Ft A3 70 430 = Ero

(*beaucoup de branches mortes)
(sous-bois à framboisiers)

Caryer ovale (10%)
Chêne à gros fruits, malade
Érable rouge (60%)
Orme d'Amérique (20%)
Tilleul d'Amérique (10%)

Ronce du mont Ida++

Aster acuminé
Carex
Circée de lutèce
Épipactis petit-hellébore
Gadellier
Gadellier noir
Parthénocisse à cinq folioles
Sanicle du Maryland Streptope
rose
Vigne des rivages
Violette

27. Ero C3 50 863
= Er perturbée

Érable à sucre (80%)
Peuplier faux-tremble
Pommier

Cerisier de Virginie
Gadellier
Parthénocisse à cinq folioles
Ronce mûrier
Sorbier d'Amérique
Vigne des rivages

Apocyn à feuilles d'Androsème
Maianthème du Canada

Prenanthe élevée
Spirée tomenteuse
Streptope rose

28. Ft B3 30 825

Érable rouge
Orme d'Amérique
Ostryer de Virginie

Aubépine
Ronce du mont Ida

Amphicarpe bractéolée
Panais sauvage
Parthénocisse à cinq folioles

29. ErFt C2 70 813

(Érablière à caryers exploitée)

Caryer cordiforme
Chêne à gros fruits
Érable à sucre (80%)
Orme d'Amérique
Ostryer de Virginie
Thuya occidental
Tilleul d'Amérique

Cornouiller alternifolié
Gadellier
Vigne des rivages

Aralie à tige nue
Ariséma rouge-foncé
Épipactis petit-hellébore
Eupatoire rugueuse
Violette

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

30. ErFt A2 70 823
= MFt (classé sous Ft sur la
carte du milieu naturel)

Caryer cordiforme (20%)
Chêne rouge (10%)
Érable à sucre (20%)
Peuplier deltoïde (10%)
Pruche du Canada (40%)

Aralie à tige nue
Dryoptéride disjointe
Dryoptéride marginale
Maïanthème du Canada
Streptope rose
Trille blanc ou dressé
Trille ondulé

31. Er B1 120 817

(*sous-bois très dégagé)
(érablière exploitée)

Bouleau gris (5%)
Érable à sucre (95%)

Athyrium fougère-femelle
Carex
Piléa nain
Smilacine à grappes
Trille dressé ou grandiflore
Uvulaire à feuilles sessiles
Violette

32. Ft A3 50 379 = ErFt

(*sous-bois dégagé)
(érablière exploitée)

Érable à sucre (80%)
Frêne blanc (15%)

Hêtre à grandes feuilles (5%)
Actée à gros pédicelles
Actée rouge
Caulophylle faux-pigamon
Dryoptéride spinuleuse
Smilacine à grappes
Trille
Violette

33. ErFt B2 70 801

(Érablière exploitée, cabane
neuve)

Bouleau jaune
Caryer cordiforme
Érable à sucre (80%)
Frêne d'Amérique
Hêtre à grandes feuilles (10%)
Ostryer de Virginie
Tilleul d'Amérique (5%)

Cornouiller alternifolié
Noisetier à long bec
Parthénocisse à cinq folioles
Ronce odorante
Sureau rouge
Vigne des rivages

Amphicarpe bractéolée
Ariséma rouge-foncé
Aster à grandes feuilles
Athyrium fougère-femelle
Carex
Circée de lutèce
Épipactis petit-hellébore
Maïanthème du Canada
Onoclée sensible
Prenanthe élevée
Ptéridium des aigles
Pyrole elliptique

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Streptope rose
Trille
Uvulaire
Verge d'or à tige zigzagante

34. Fh C3 50 784

Caryer ovale
Cerisier tardif
Érable négondo
Frêne d'Amérique (80%)

Aubépine
Parthénocisse à cinq folioles
Ronce odorante
Sumac vinaigrier
Vigne des rivages

Angélique noire-pourprée
Aster à feuilles cordées
Benoîte du Canada

35. ErFt C2 90 783

(Érablière considérée
exploitable)

Cerisier tardif
Érable à sucre (90%)

Cerisier de Pennsylvanie
Cornouiller alternifolié
Gadellier
Parthénocisse à cinq folioles
Sureau rouge

Ariséma rouge-foncé
Athyrium fougère-femelle
Ménisperme du Canada
Polystic faux-acrostic
Trille

Violette

36. Ft C3 50 250

Érable négondo
Érable à sucre
Frêne d'Amérique
Peuplier faux-tremble
Pommier
Saule (arborescent)

Amélanchier
(Aubépine sans épines)
Parthénocisse à cinq folioles
Sumac vinaigrier

37. Fh C2 70 785

Caryer cordiforme
Érable négondo (60%)
Peuplier à grandes dents
Saule fragile

Cerisier de Virginie
Cornouiller rugueux

Amphicarpe bractéolée
Panais sauvage
Verge d'or

38. F B5 ct 10 782

(troncs 10-15 cm)

Caryer cordiforme (70%)
Érable à sucre (5%)
Frêne d'Amérique (5%)
Pommier (gros)

Aubépine (15%)
Gadellier

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Benoîte du Canada
Circée de lutèce
Fraisier de Virginie
Smilacine à grappes

39. Ero A3 30 204

Bouleau gris
Caryer ovale
Charme de Caroline
Chêne à gros fruits (5%)
Chêne rouge (15%)
Érable rouge (40%)
Frêne de Pennsylvanie (5%)
Hêtre à grandes feuilles (5%)
Tilleul d'Amérique

Actée
Amphicarpe bractéolée
Aralie à tige nue (5%)
Aster latérflore
Athyrium fausse-thélyptéride
Carex gonflé (5%)
Circée de lutèce (5%)
Onoclée sensible (30%)
Prenanthe élevée
Ronce pubescente
Tiarelle cordifoliée
Trille dressé
Verge d'or

40. Ero A2 50 201

(Fruits géants de caryer)

Caryer ovale
Chêne rouge
Érable rouge (50%)
Hêtre d'Amérique
Tilleul d'Amérique

Sumac grimpant (Herbe à puce)
(5%)

Ariséma rouge-foncé
Circée de lutèce

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Mitchella rampant (5%)
Onoclée sensible
Pyrole elliptique
Tiarelle cordifoliée

41. Fh C2 50 203

(Vallée du ruisseau, arbres
clairsemés et bois mort)
(très peu d'accès aux boisés au
nord du canal Soulanges)
(friches à Verge d'or et
Valériane officinale, pas de
chemins)

Caryer cordiforme
Érable rouge
Frêne d'Amérique
Orme d'Amérique
Tilleul d'Amérique

Cerisier de Virginie
Ronce du mont Ida

Eupatoire rugueuse (25%)
Impatiente du cap (15%)
Parthénocisse à cinq folioles
(10%)

42. Ero A2 50 192

(Strate arbustive importante)

Chêne rouge (10%)
Érable rouge (60%)
Hêtre d'Amérique (10%)

Amélanchier
Aubépine
Cerisier de Virginie
Noisetier à long bec

Aralie à tige nue
Dryoptéride spinuleuse
Lycopode foncé
Maianthème du Canada
Ptéridium des aigles
Smilax herbacé
Trientale boréale
Violette

43. ErFt A2 50 153 = Ft

(Arbustif 25%, herbacé 80%)

Caryer ovale (5%)
Charme de Caroline (5%)
Chêne à gros fruits (10%)
Chêne rouge (15%)
Érable rouge (50%)
Hêtre d'Amérique

Amphicarpe bractéolée
Aralie à tige nue
Athyrium fougère-femelle (5%)
Carex gonflé
Épipactis petit-hellébore
Impatiente du cap
Onoclée sensible (5%)
Parthénocisse à cinq folioles
Prenanthe élevée
Streptope rose
Tiarelle cordifoliée (3%)
Trille
Verge d'or
Violette

44. Ft A2 50 160 = Er

Bouleau gris
Caryer cordiforme
Érable à sucre (85%)
Érable noir (peu et jeunes)

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Érable rouge (5%)
Hêtre d'Amérique
Orme d'Amérique
Tilleul d'Amérique

Parthénocisse à cinq folioles
(25%)
Ronce-mûrier (25%)
Sumac grimpant (Herbe à puce)
(25%)

45. Ero A3 30 304
=Pe (peupleraie)

(Strate herbacée dense)

Bouleau gris (10%)
Érable rouge (10%)
Peuplier faux-tremble (80%)

Nerprun purgatif
Sumac grimpant (Herbe à puce)

Aster à ombelles
Graminées
Panais sauvage
Verge d'or du Canada

46. Fh B3 30 305 = Ero

Érable rouge (70%)
Frêne d'Amérique (10%)
Peuplier faux-tremble (20%)

Aralie à tige nue (5%)
Dryoptéride spinuleuse (10%)
Onoclée sensible (80%)

47. Ft B2 50 335

(25% arbustes de régénération)

Chêne rouge (30%)
Frêne d'Amérique (5%)
Hêtre d'Amérique (10%)
Ostryer de Virginie (5%)
Peuplier à grandes dents (15%)
Peuplier faux-tremble (10%)
Pin blanc (gros) (5%)
Tilleul d'Amérique (5%)

Actée rouge
Amphicarpe bractéolée
Aralie à grappes
Aster à grandes feuilles
Athyrum fougère-femelle
Smilacine à grappes
Streptope rose
Trille

Milieux humides

48. Riv. Chateauquay, sud-est
(photos 1-2)

Érable négondo
Orme d'Amérique
Ostryer de Virginie

Ambroisie trifide
Butome à ombelle
Lenticule mineure
Phalaris roseau
Pontédérie cordée
Sagittaire latifoliée
Zizanie aquatique

49. Riv. Chateauquay, nord-est
(photo 3)

Bident
Butome à ombelle
Lenticule mineure

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Nénuphar ou nymphéa
Pontédérie cordée
Potamot
Rubanier à gros fruits
Sagittaire latifoliée
Zizanie aquatique

Bellevue

Alisma commun
Butome à ombelle
Graminées
Lythrum salicaire

50. Riv. Chateauguay,
nord-ouest
(photos 4-5)

Aubépine

Butome à ombelle
Échinocystis lobé
Mélilot blanc
Menthe des champs
Phalaris roseau
Panais sauvage
Quenouille (Typha)
Sagittaire dressée
Tanaisie vulgaire
Vesce jargeau

51. Riv. Chateauguay,
sud-ouest
(photos 6-7)

Saule

Alisma commun
Bident
Butome à ombelle
Eupatoire maculée
Lythrum salicaire
Phalaris roseau
Pontédérie cordée
Rubanier à gros fruits
Sagittaire latifoliée

52. Étang au sud du golf

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

53. Ruisseau terrain Timinco

Saule (arborescent)

Impatiente du cap
Nénuphar ou nymphéa
Phalaris roseau
Quenouille (Typha)
Sagittaire latifoliée
Zizanie aquatique

54. Rivière St-Louis, Timinco

Saule (arborescent)

Hydrocharide grenouillette
Lenticule mineure (95 m de
large)
Nénuphar ou nymphéa
Quelques aquatiques submergées
Roseau commun
Rubanier à gros fruits
Sagittaire

Algues vertes filamenteuses

55. Riv. St-Louis, sud de
la zone
(photos 8-9)

Butome à ombelle
Impatiente du cap
Lenticule mineure
Lythrum salicaire
Nénuphar ou nymphéa
Quenouille (Typha)
Sagittaire dressée
Zizanie aquatique (peu)

* beaucoup de grenouilles

56. Canal de Beauharnois

amas de plantes aquatiques
retirées du canal, côté est:

Myriophylle
Potamot
Vallisnerie du Canada

Angélique noire-pourprée et
Échinocystis lobé au bord du
canal

côté ouest, herbiers de
Potamots et canards

Fh = Saule (arbustif)

St-Laurent

57. Ile Saveuse, pied
du barrage
(photo 10)

Eupatoire maculée
Eupatoire perfoliée (5%)
Lythrum salicaire
Mélilot blanc
Phalaris roseau (5%)
Roseau commun (80%)
Verge d'or

58. Baie Bayard
(photos 11 et 12)

Hydrocharide grenouillette
Lenticule mineure
Quenouille (Typha)
Roseau commun

ANNEXE B

ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Algues filamenteuses

59. Pointe Bayard, côté sud

Saule (arbustif)

Alisma commun
Impatiente du cap
Phalaris roseau

côté nord - rocheux

Bident discoïde
Impatiente du cap
Phalaris roseau
Renouée à feuilles de Patience
Renouée faux-poivre-d'eau
Sumac grimpant (Herbe à puce)
Vigne des rivages

*Grand héron, Héron vert

60. Les Cèdres, pointe
au Chien
(photo 13)

bord remblayé

plantes aquatiques échouées

Alisma commun au bord

61. Barrage Les Cèdres
(photo 14)

propriété HQ, pas d'accès
Quenouille (Typha) et un peu
de Roseau commun

1 - Rivière Châteauguay, rive est au sud de la zone d'étude



2 - Rivière Châteauguay, rive est au sud de la zone d'étude



3 - Rivière Châteauguay, rive est au nord de la zone d'étude



4 - Rivière Châteauguay, rive ouest au nord de la zone d'étude



5 - Rivière Châteauguay, rive ouest au nord de la zone d'étude



6 - Rivière Châteauguay, rive ouest au sud de la zone d'étude



7 - Rivière Châteauguay, rive ouest au sud de la zone d'étude



8 - Rivière Saint-Louis, rive est au sud de la zone d'étude



9 - Rivière Saint-Louis, rive est au sud de la zone d'étude



10 - Île Saveuse au pied du barrage Saint-Timothée



11 - Baie Bayard, rive sud du Bassin Pointe du Buisson



12 - Baie Bayard, rive sud du Bassin Pointe du Buisson



13 - Pointe au chien, rive nord du Bassin Pointe du Buisson



14 - Grand marécage, rive nord du Bassin Pointe du Buisson



**ANNEXE C: LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES
DANS LA ZONE D'ÉTUDE**

ANNEXE C

LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES DANS LA ZONE D'ÉTUDE

<u>Nom français</u>	<u>Nom scientifique</u>
<u>ARBRES</u>	
Bouleau blanc	Betula papyrifera
Bouleau à feuilles de Peuplier	Betula populifolia
Bouleau des Alléghanys	Betula alleghaniensis
Caryer cordiforme	Carya cordiformis
Caryer ovale	Carya ovata
Cerisier tardif	Prunus serotina
Charme de Caroline	Carpinus caroliniana
Chêne à gros fruits	Quercus macrocarpa
Chêne blanc	Quercus alba
Chêne rouge	Quercus rubra
Érable négondo	Acer negundo
Érable argenté	Acer saccharinum
Érable à sucre	Acer saccharum
* Érable noir	Acer nigrum
Érable rouge	Acer rubrum
Frêne d'Amérique	Fraxinus americana
Frêne de Pennsylvanie	Fraxinus pennsylvanica
Frêne noir	Fraxinus nigra
Hêtre à grandes feuilles	Fagus grandifolia
Noyer cendré	Juglans cinerea
Orme d'Amérique	Ulmus americana
Ostryer de Virginie	Ostrya virginiana
Peuplier à grandes dents	Populus grandidentata
Peuplier baumier	Populus balsamifera
Peuplier deltoïde	Populus deltoides
Peuplier faux-tremble	Populus tremuloides
Pin blanc	Pinus strobus
Pommier	Malus pumila
Pruche du Canada	Tsuga canadensis
Sapin baumier	Abies balsamea
Saule blanc	Salix alba
Saule à feuilles de Pêcher	Salix amygdaloides
Thuya occidental	Thuja occidentalis
Tilleul d'Amérique	Tilia americana

* Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

ANNEXE C

LISTE DES ESPECES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES DANS LA ZONE D'ÉTUDE (suite)

ARBUSTES

* Amélanchier	Amelanchier sp.
* Aubépine	Crataegus sp.
* Aubépine ergot-de-coq	Crataegus crus-gali.
Cerisier de Pennsylvanie	Prunus pennsylvanica
Cerisier de Virginie	Prunus virginiana
Chèvrefeuille de Tartarie	Lonicera tatarica
Chèvrefeuille du Canada	Lonicera canadensis
Cornouiller alternifolié	Cornus alternifolia
Cornouiller rugueux	Cornus rugosa
Cornouiller stolonifère	Cornus stolonifera
Érable à épis	Acer spicatum
Gadellier américain	Ribes americanum
Gadellier noir	Ribes nigrum
If du Canada	Taxus canadensis
Ménisperme du Canada	Menispermum canadense
Nerprun purgatif	Rhamnus cathartica
Noisetier à long bec	Corylus cornuta
Parthénocisse à cinq folioles	Parthenocissus quinquefolia
Ronce du mont Ida	Rubus idaeus
Ronce odorante	Rubus odoratus
Ronce-mûrier	Rubus allegheniensis
Saule pétiolé	Salix petiolaris
Saule brillant	Salix lucida
Saule de l'intérieur	Salix interior
Saule rigide	Salix rigide
Saule discolore	Salix discolor
Saule de Bebb	Salix Bebbiana
Sorbier d'Amérique	Sorbus americana
Spirée tomenteuse	Spiraea tomentosa
Sumac grimpant	Rhus radicans
Sumac vinaigrier	Rhus typhina
Sureau rouge	Sambucus pubens
Staphylier à trois foliole	Staphylea trifolia
Vigne des rivages	Vitis riparia

* Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

ANNEXE C

LISTE DES ESPECES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES DANS LA ZONE D'ÉTUDE (suite)

HERBACÉES

Actée à gros pédicelles	<i>Actaea pachypoda</i>
Actée rouge	<i>Actaea rubra</i>
Adiante pédalé	<i>Adiantum pedatum</i>
Ail trilobé	<i>Allium tricoccum</i>
Alisma commun	<i>Alisma triviale</i>
Alisme gramineoïde	<i>Alisma gramineum</i>
Ambrosie trifide	<i>Ambrosia trifida</i>
Amphicarpe bractéolée	<i>Amphicarpa bracteata</i>
Angélique noire-pourprée	<i>Angelica atropurpurea</i>
Apocyn à feuilles d'Androsème	<i>Apocynum androsaemifolium</i>
Aralie à grappes	<i>Aralia racemosa</i>
Aralie à tige nue	<i>Aralia nudicaulis</i>
Ariséma rouge-foncé	<i>Arisaema atrorubens</i>
Asaret du Canada	<i>Asarum canadense</i>
Aster acuminé	<i>Aster acuminatus</i>
Aster à feuilles cordées	<i>Aster cordifolius</i>
Aster à grandes feuilles	<i>Aster macrophyllus</i>
Aster à ombelles	<i>Aster umbellatus</i>
Aster latérieflore	<i>Aster lateriflorus</i>
Athyrium fausse-thélyptéride	<i>Athyrium thelypteroides</i>
Athyrium fougère-femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>
Benoîte du Canada	<i>Geum canadense</i>
Bident	<i>Bidens sp.</i>
* Bident discoïde	<i>Bidens discoidea</i>
Butome à ombelle	<i>Butomus umbellatus</i>
* Carex	<i>Carex sp.</i>
Carex à larges feuilles	<i>Carex platyphylla</i>
Carex comprimé	<i>Carex arctata</i>
Carex gonflé	<i>Carex intumescens</i>
Carex laxiflore	<i>Carex laxiflora</i>
Carex lupuliformis	<i>Carex lupuliformis</i>
Caulophylle faux-pigamon	<i>Caulophyllum thalictroides</i>
Circée de lutèce	<i>Circaea lutetiana</i>
Clintonie boréale	<i>Clintonia borealis</i>
Coptide du Groenland	<i>Coptis groenlandica</i>
Cornifle nageante	<i>Ceratophyllum denersum</i>
Dryoptéride disjointe	<i>Dryopteris disjuncta</i>
Dryoptéride marginale	<i>Dryopteris marginalis</i>

* Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

ANNEXE C

LISTE DES ESPECES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES DANS LA ZONE D'ÉTUDE (suite)

Dryoptéride spinuleuse	<i>Dryopteris spinulosa</i>
Échinocystis lobé	<i>Echinocystis lobata</i>
Élodée du Canada	<i>Elodea canadensis</i>
Épipactis petit-hellébore	<i>Epipactis helleborine</i>
Eupatoire maculée	<i>Eupatorium maculatum</i>
Eupatoire perfoliée	<i>Eupatorium perfoliatum</i>
Eupatoire rugueuse	<i>Eupatorium rugosum</i>
Fraisier de Virginie	<i>Fragaria virginiana</i>
Gaillet à trois fleurs	<i>Galium triflorum</i>
Gaulthérie couchée	<i>Gaultheria procumbens</i>
Hépatique acutilobée	<i>Hepatica acutiloba</i>
Hétéranthère litigieuse	<i>Heteranthera dulia</i>
Hydrocharide grenouillette	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>
Hydrophyllle de Virginie	<i>Hydrophyllum virginianum</i>
Impatiente du Cap	<i>Impatiens capensis</i>
Laportéa du Canada	<i>Laportea canadensis</i>
Lenticule mineure	<i>Lemna minor</i>
Lycopode en éventail	<i>Lycopodium flabelliforme</i>
Lycopode foncé	<i>Lycopodium obscurum</i>
Lysimaque terrestre	<i>Lysimachia terrestris</i>
Lythrum salicaire	<i>Lythrum Salicaria</i>
Maianthème du Canada	<i>Maianthemum canadense</i>
Matteucie fougère-à-l'autruche	<i>Matteucia struthiopteris</i>
Mélilot blanc	<i>Melilotus alba</i>
Menthe des champs	<i>Mentha arvensis</i>
Mitchella rampant	<i>Mitchella repens</i>
Mitrelle nue	<i>Mitella nuda</i>
Morelle douce-amère	<i>Solanum Dulcamara</i>
* Myriophylle	<i>Myriophyllum sp.</i>
Nénuphar	<i>Nuphar sp.</i>
* Nymphéa	<i>Nymphaea sp.</i>
Onoclée sensible	<i>Onoclea sensibilis</i>
Osmonde royale	<i>Osmunda regalis</i>
Osmorhize de Clayton	<i>Osmorhiza claytonii</i>
Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>
Pâturin	<i>Poa sp.</i>
Pédiculaire du Canada	<i>Pedicularis canadensis</i>
Phalaris roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>
Pigamon dioïque	<i>Thalictrum dioicum</i>
Piléa nain	<i>Pilea pumila</i>
Polystic faux-acrostic	<i>Polystichum acrostichoides</i>

* Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

ANNEXE C

LISTE DES ESPECES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES DANS LA ZONE D'ÉTUDE (suite)

	Pontédérie cordée	<i>Pontederia cordata</i>
*	Potamot	<i>Potamogeton</i> sp.
	Potamot pectiné	<i>Potamogeton pectinatus</i>
	Prêle des bois	<i>Equisetum sylvaticum</i>
	Prêle d'hiver	<i>Equisetum hyemale</i>
	Prenanthe élevée	<i>Prenanthes altissima</i>
	Ptéridium des aigles	<i>Pteridium aquilinum</i>
	Pyrole elliptique	<i>Pyrola elliptica</i>
	Typha à feuilles étroites	<i>Typha angustifolia</i>
	Typha à feuilles larges	<i>Typha latifolia</i>
	Renoncule à long bec	<i>Ranunculus longirostris</i>
	Renouée à feuilles de Patience	<i>Polygonum lapathifolium</i>
*	Renouée faux-poivre-d'eau	<i>Polygonum</i> <i>hydropiperoides</i>
	Ronce pubescente	<i>Rubus pubescens</i>
	Roseau commun	<i>Phragmites communis</i>
	Rubanier à gros fruits	<i>Sparganium eurycarpum</i>
	Sagittaire cunéaire	<i>Sagittaria cuneata</i>
	Sagittaire latifoliée	<i>Sagittaria latifolia</i>
	Sagittaire dressée	<i>Sagittaria rigida</i>
	Sanguinaire du Canada	<i>Sanguinaria canadensis</i>
	Sanicle du Maryland	<i>Sanicula marilandica</i>
	Scirpe aigu	<i>Scirpus acutus</i>
	Smilacine à grappes	<i>Smilacina racemosa</i>
	Smilax herbacé	<i>Smilax herbacea</i>
	Streptope rose	<i>Streptopus roseus</i>
	Tanaisie vulgaire	<i>Tanacetum vulgare</i>
	Tiarelle cordifoliée	<i>Tiarella cordifolia</i>
	Trientale boréale	<i>Trientalis borealis</i>
	Trille dressé	<i>Trillium erectum</i>
	Trille grandiflore	<i>Trillium grandiflorum</i>
	Trille ondulé	<i>Trillium undulatum</i>
	Uvulaire à feuilles sessiles	<i>Uvularia sessilifolia</i>
	Uvulaire grandiflore	<i>Uvularia grandiflora</i>
	Uvulaire perfoliée	<i>Uvularia perfoliata</i>
	Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>
	Vallisnérie américaine	<i>Vallisneria americana</i>
	Vallisnérie du Canada	<i>Vallisneria canadensis</i>
	Verge d'or à tige zigzagante	<i>Solidago flexicaulis</i>
	Verge d'or bleuâtre	<i>Solidago caesia</i>

* Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

ANNEXE C

LISTE DES ESPECES VÉGÉTALES IDENTIFIÉES DANS LA ZONE D'ÉTUDE
(suite)

Verge d'or du Canada	Solidago canadensis
Vesce jargeau	Vicia Cracca
* Violette	Viola sp.
* Zizanie aquatique (Riz sauvage)	Zizania aquatica var. aquatica

ALGUES

Charophycées	Chara sp.
	Nitella sp.

* Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

D

ANNEXE D: LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES DÉSIGNÉES DE LA
MONTÉRÉGIE DONT LES GENRES ONT ÉTÉ
IDENTIFIÉS DANS LA ZONE D'ÉTUDE

ANNEXE D

LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES DÉSIGNÉES DE LA MONTÉRÉGIE DONT
LES GENRES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS DANS LA ZONE D'ÉTUDE

<u>Genre</u>	<u>Espèce(s)</u>
Amélanchier	amabilis
Carex	alopecoidea appalachica argyrantha var. argyrantha artitecta atlantica ssp. capillacea backii bicknellii cephalophora cumulata digitalis folliculata formosa hirsutella hirtifolia hitchcockiana laxiculmis lupuliformis molesta muhlenbergii platyphylla prairea prasina sartwellii sparganioides var. spaganioides swanii sychnocephala trichocarpa typhina virescens

ANNEXE D

LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES DÉSIGNÉES DE LA MONTÉRÉGIE DONT
LES GENRES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS DANS LA ZONE D'ÉTUDE

Crataegus	brainerdii crus-galli ⁽¹⁾ dilatata ⁽²⁾ pruinosa var. pruinosa
Myriophyllum	heterophyllum humile
Nymphaea	tetragona
Polygonum hydropiperoides	hydropiperoides var.
Potamogeton	illinoensis vaseyi
Salix	sericea
Sanguinaria	canadensis
Viola	affinis fimbriatula rostrata rotundifolia sagittata
Zizania	aquatica var. aquatica

(1)

Seule localité connue -
Châteauguay (Marie-Victorin,
1964).

(2)

Mention officielle -
Châteauguay (Marie-Victorin,
1964).

22

E

ANNEXE E: LISTE DES NOMS LATINS DES POISSONS

ANNEXE E

LISTE DES NOMS LATINS DES POISSONS

NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN
ESTURGEON JAUNE CRAPET DE ROCHE	Acipenser Fulvescens Ambloplites rupestris
MEUNIER ROUGE MEUNIER NOIR MEUNIERS MEUNIERS ET SUCEURS CARPE CYPRINS (MÉNÉS)	Catostomus catostomus Catostomus commersoni Catostomus sp Catostomidae Cyprinius carpio Cyprinidae
GRAND BROCHET ESOSCIDÉS (BROCHETS ET MASKINONGÉS)	Esox lucius Esox sp
BARBOTTE BRUNE	Ictalurus nebulosus
CRAYON D'ARGENT CRAPET SOLEIL	Labidesthes sicculus Lepomis gibbosus
ACHIGAN À PETITE BOUCHE ACHIGAN À GRANDE BOUCHE ACHIGANS ET CRAPETS SUCEUR BLANC SUCEUR CUIVRÉ SUCEUR ROUGE SUCEUR JAUNE	Micropterus dolomieu Micropterus salmoides Centrarchidae Moxostoma anisurum Moxostoma hubbsi Moxostoma macrolepidotum Moxostoma valenciennesi
PERCHAUDE MARIGANE NOIRE	Perca flavescens Pomoxis nigromaculatus
NASEUX DES RAPIDES	Rhinichthys cataractae
TRUITE ARC-EN-CIEL TRUITE BRUNE DORÉ JAUNE	Salmo gairdneri Salmo trutta Stizostedion vitreum

ANNEXE F: LISTE DES NOMS LATINS DES ESPÈCES
D'AMPHIBIENS ET DE REPTILES

ANNEXE F

LISTE DES NOMS LATINS DES ESPÈCES D'AMPHIBIENS ET DE REPTILES

NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN
AMPHIBIENS	
Necture tacheté	<i>Necturus maculosus</i>
Triton vert	<i>Notophthalmus viridescens</i>
Salamandre à points bleus	<i>Ambystoma laterale</i>
Salamandre maculée	<i>Ambystoma maculatum</i>
Salamandre sombre	<i>Desmognatus fuscus</i>
Salamandre à deux lignes	<i>Eurycea bislineata</i>
Salamandre pourpre	<i>Gyrinophilus porphyriticus</i>
Salamandre à quatre doigts	<i>Hemidactylium scutatum</i>
Salamandre rayée	<i>Plethodon cinereus</i>
Crapaud d'Amérique	<i>Bufo americanus</i>
Rainette crucifère	<i>Hyla crucifer</i>
Rainette versicolore	<i>Hyla versicolor</i>
Rainette faux-grillon	<i>Pseudacris triseriata</i>
Grenouille des bois	<i>Rana sylvatica</i>
Grenouille léopard	<i>Rana pipiens</i>
Grenouille des marais	<i>Rana palustris</i>
Grenouille verte	<i>Rana clamitans</i>
Grenouille du Nord	<i>Rana septentrionalis</i>
Ouaouaron	<i>Rana catesbiana</i>
REPTILES	
Chélydre serpentine	<i>Chelidra serpentina</i>
Tortue à oreilles rouges	<i>Chrysemis scripta</i>
Tortue peinte	<i>Chrysemis picta</i>
Tortue géographique	<i>Graptemys geographica</i>
Tortue mouchetée	<i>Emydoidea blandingi</i>
Tortue des bois	<i>Clemmys insculpa</i>
Tortue ponctuée	<i>Clemmys guttata</i>
Tortue tabatière	<i>Terrapene carolina</i>
Tortue molle à épine	<i>Trionyx spiniferus</i>
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>
Couleuvre d'eau	<i>Nerodia sipedon</i>
Couleuvre à ventre rouge	<i>Storeria occipitomaculata</i>
Couleuvre brune	<i>Storeria dekayi</i>
Couleuvre verte	<i>Opheodris vernalis</i>
Couleuvre à collier	<i>Diadophis punctatus</i>
Couleuvre tachetée	<i>Lampropeltis triangulum</i>

ANNEXE G: LISTE DES NOMS LATINS DE L'AVIFAUNE

ANNEXE G

LISTE DES NOMS LATINS DE L'AVIFAUNE

NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN
BIHOREAU À COURONNE NOIRE	<i>Nycticorax nycticorax</i>
BUSARD SAINT-MARTIN	<i>Circus cyaneus</i>
CANARDS BARBOTEURS	Anatinae
CANARD BRANCHU	<i>Aix sponsa</i>
CANARD COLVERT	<i>Anas platyrhynchos</i>
CANARD CHIPEAU	<i>Anas strepera</i>
CANARD PILET	<i>Anas acuta</i>
CANARDS PLONGEURS	Aythinae
CANARD SIFFLEUR D'AMÉRIQUE	<i>Anas americana</i>
CAROUGE À ÉPAULETTES	<i>Agelaius tricolor</i>
CYGNE TUBERCULÉ	<i>Cygnus olor</i>
GRAND BEC-SCIE	<i>Mergus merganser</i>
GOÉLAND À BEC CERCLÉ	<i>Larus delawarensis</i>
GRAND HÉRON	<i>Ardea herodias</i>
GOÉLAND À MANTEAU NOIR	<i>Larus marinus</i>
HIRONDELLE À FRONT BLANC	<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>
HÉRON VERT	<i>Butorides striatus</i>
MOUETTE DE BONAPARTE	<i>Larus philadelphia</i>
STERNE PIERREGARIN	<i>Sterna hirundo</i>

ANNEXE H: INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES

ANNEXE H

INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES

1) Commerces de biens automatiques.

Route 132 entre les routes 201 et 138

- Ultramar - Station Services, 2700 boul. Hébert
- Lave-auto Expert Enr, 2800 boul. Hébert
- Nitro Vidéo, 2950 boul. Hébert
- Inter-Coiffure, 3000 boul. Hébert
- Mécanique S.G. Enr., 4000 boul. Hébert
- Dépanneur Proprio, 5100 boul. Hébert
- Jardins Nitro, 2855 boul. Hébert
- Station Irving, 3185 boul. Hébert
- Quincaillerie St-Timothée Inc., 5215 boul. Hébert
- Station services Shell (Gilles Deschamps), 5279 boul. Hébert
- Olco - Station Service, 5323 boul. Hébert
- Salon Crystal - Coiffure, 5421 boul. Hébert
- R. Leboeuf et Fils Enr. - Fruits & Légumes, 5316 boul. Hébert
- R. Julien Inc. - Bonichoix, 5320 boul. Hébert
- Clini+, Jean Paradis Pharmacien, 5348 boul. Hébert
- Aux Bricoles Culinaires, 7097 boul. Hébert
- Centre du Jardin Latour Ltée, 6600 boul. Hébert
- Dépanneur Proprio, 491 boul. Hébert
- Comptoir Nettoyeur Classic, 491 boul. Hébert
- Vidéo Montmarquet, 420 boul. Hébert
- Coiffure l'Impulsion Elle et Lui- Halles de la Pointe, 400 boul. Hébert
- Épicerie Axep - Halles de la Pointe, 400 boul. Hébert
- Quincaillerie du centre - Halles de la Pointe, 400 boul. Hébert
- Société des Alcools du Québec, 139 St-Laurent
- Lave-Auto Proulx, 123 St-Laurent
- G. Vallières Inc. - Esso Station Service, 627 boul. Maple Grove
- Olco - Station service, 253 boul. Maple Grove
- Dépanneur Vidéo - 179 boul. Maple Grove
- Olco - Station service, 80 boul. Maple Grove
- Pépinière des Moissons, Légumes - Épicerie, 315 boul. Maple Grove

Boul. Pie XII à Saint-Timothée

- Poisson Fumé - St-Timothée, 270 boul. Pie XII

ANNEXE H

INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES (suite)

Chemin St-Louis (route 236)

- Marché Marcel Tessier et fils, 220 St-Louis
- Quincaillerie A. Pouliot Inc., 209 ch. St-Louis
- Mode Coiffure, 237 ch. St-Louis
- Dépanneur Proprio, 321 ch. St-Louis

Rue Elice (route 132 est à Beauharnois)

- Sonic Garage, 671 Elice
- Club Vidéo 247, 493 Elice
- Marie Bernard - Fleurs et Cadeaux, 485 Elice
- Biscuiterie Tentation T.J. Enr. 460 Elice
- Elice - 5¢ - 10¢ - 15¢, 455 Elice
- Salon de la Place - Pour elle - Coiffure, 2 place du marché
- Pâtisserie Larose, 185 Elice
- Quincaillerie Mathieu & Fils, 153 Elice
- Perrette, 53 Elice
- Bric-à-brac - Tabagie, 490 Elice
- Nettoyeur Classic, 434 Elice
- Michel Ménard Pharmacien, 330 Elice
- Vrac en Blanc - Aliments, 345 Elice
- Marché Métro, 310 Elice
- Salon Maurice, 248 Elice
- Coiffure Lyne Malboeuf, 244 Elice
- La maison du Café, 234 Elice
- Fleuriste Art & Verdure 174 Elice
- Buanderette, 164 Elice
- Pierre Rajotte Inc. - Station service, 130 Elice

Rue Saint-Laurent (route 132 ouest à Beauharnois)

- Louis Rubert Coiffure, 21 St-Laurent
- Marché P. Lévesque Inc, 53 St-Laurent
- Betty Coiffure, 62 St-Laurent
- Variétés St-Laurent, 86 St-Laurent
- Vidéo Québec, 128 St-Laurent

ANNEXE H

INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES (suite)

Chemin de la Beauce (route 205)

- Boucherie Sylvain Rochon Enr, 52-B Beauce
- Coiffure Louise, 166 ch. de la Beauce
- Salon Claudette - Coiffure, 37-C ch. de la Beauce
- Axep - Epicerie, 183 ch. de la Beauce
- Léonard Veilleux Ltée - Dismat, 245 ch. de la Beauce

Route 201 entre l'autoroute 20 et la route 132 (boul. MGR Langlois)

- Matériaux Pont-Masson Inc., 2715 boul. Mgr. Langlois
- Garage Lionel Léger, 2685 Mgr. Langlois
- Matériaux Campi Inc., 2555 boul. Mgr. Langlois
- Ferme Rigil - Fruits légumes, 2205 Mgr. Langlois
- Jardin J.F. Leroux, 1935 boul. Mgr. Langlois
- Centre du Lavage Langlois, 1545 boul. Mgr. Langlois
- Pharmacie Gérald Lemay, 1455 boul. Mgr. Langlois
- Sunoco - Libre-service, 1095 boul. Mgr. Langlois
- Boucherie Yvan Legault Inc., 1045 boul. Mgr. Langlois
- G.M. Variétés, 935 boul. Mgr. Langlois
- Potager Chantal, 885 boul. Mgr. Langlois
- Matériaux Miron Inc. - BMR, 230 boul. Mgr. Langlois
- Yvon Leroux Inc. - Location d'outils, 586 boul. Mgr. Langlois
- Olco - Station service, 750 boul. Mgr. Langlois
- La Nutrition Amicale, 940 boul. Mgr. Langlois
- Dépanneur Casse-Croûte l'Express, 1130 boul. Mgr. Langlois
- Boniprix IGA, 1388 boul. Mgr. Langlois
- Vidéo Superchoix, 1426 boul. Mgr. Langlois
- Au coin des petits animaux, 1398 boul. Mgr. Langlois
- Société des Alcools, 1396 boul. Mgr. Langlois
- Héritage, 3200 boul. Mgr. Langlois

ANNEXE H

INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES (suite)

2) Commerces de biens semi-automatiques.

Route 132 entre les routes 201 et 138.

- Hyundai, 2500 boul. Hébert
- Honda, 2550 boul. Hébert
- Boutin Moteur inc, 2550 boul. Hébert
- R. Morin, Électroménagers, Meubles usagés, Antiquités, 2640 boul. Hébert.
- P.E. Lecomte Autos Inc, 2670 boul. Hébert
- St-Thimothée Alignement, 2700 boul. Hébert
- Du-Ro Cantel, 2790 boul. Hébert
- Sérigraphie M. Boyer, 2940 boul. Hébert
- Arseneault et Frères, Portes et fenêtres, 2958 boul. Hébert
- Les Services d'entretien Valpro Inc., 3060 boul. Hébert
- Les Aquariums Aquavision, 5000 boul. Hébert
- Subaru Valleyfield, 2715 boul. Hébert
- Valleyfield Plymouth/Chrysler, 2745 boul. Hébert
- Les Serres B. Mooijekind, 3825 boul. Hébert
- Carrosserie Denis Rousse, 4135 boul. Hébert
- Léger Diésel, 4225 boul. Hébert
- Armoires St-Thimothée 91 Enr., 5035 boul. Hébert
- La boîte à Couture - Tissus et Coupons, 5105 boul. Hébert
- Les Revêtements Martel, 5121 boul. Hébert
- Les Gouttières Vaillancourt, 5147 boul. Hébert
- Mademoiselle Nettoie Tout, 6649 boul. Hébert
- Garage Danis M., 265 boul. Hébert
- Garage R. Belchamber, boul. Hébert
- Sauvé Beaudoin - Garage, 296 boul. Maple Grove
- Garage I.P. Enr. 60 boul. Maple Grove
- Garage St-Louis - Radiateur, 855 boul. Maple Grove
- Garage Jacques Paris, 497 St-Louis
- Petro Canada Vosco, 525 ch. St-Louis
- Construction Emery Paquette, 5263 boul. Hébert
- Animalerie Roco, 3250 Mgr. Langlois
- Boulevard Electronique, 5271 boul. Hébert
- Urgence Carrosserie Enr, 5300 boul. Hébert
- Les Polissages Perfection, 6655 boul. Hébert
- Automobile Melocheville, 6999 boul. Hébert
- L'oiseaulogue, 5326 boul. Hébert
- Les Gouttières Sud-Ouest Inc., 5522 boul. Hébert
- Ébénisterie Debonville, 5650 boul. Hébert
- MPM Electronique Inc., 5670 boul. Hébert

ANNEXE H

INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES (suite)

- Les Serres Rossi, 7380, boul. Hébert
- Les Serres Dubuisson, 7440 boul. Hébert
- J.G. Carrière Inc. - Soudure, 328 boul. Hébert
- Rovan - Protect Enr., 315 boul. Hébert
- Vitrierie M. Sauvé, 92C boul. Hébert
- Centre de débosselage Lucien Montpetit, 52 boul. Hébert
- Carrosserie 2000, 480 boul. Hébert
- Boutique Marguerite - Halles de la Pointe, 400 boul. Hébert
- Propline - Atelier usinage, 164 boul. Hébert
- Transport Ludovic Montpetit Inc., 162 boul. Hébert
- Ébénisterie Trinil Design Inc., 160 boul. Hébert
- Produits chimiques RHO Inc, 156 boul. Hébert
- D. Charlebois - Centre Service, 154 boul. Hébert
- Ameublement Tessier, 123 boul. Hébert
- Traitement d'eau Anjou Inc, 117 St-Laurent
- Radiateur Sud-Ouest, 298 boul. Maple Grove
- Vitro Plus, 294 boul. Maple Grove
- Maple Grove Marine, 290 boul. Maple Grove
- Plomberie ABS, 278 boul. Maple Grove
- R.M. Allard Location - Articles chasse et pêche, 252 boul. Maple Grove
- Balances G.T.R. Inc., 200 boul. Maple Grove
- Rémi Art-Ébénisterie, 184 boul. Maple Grove
- Michel Leroux - Auto Électrique Inc., 140 boul. Maple Grove
- Futura Marine Inc. 130 boul. Maple Grove
- Les Extincteurs Prudhomme Inc, 46 boul. Maple Grove
- Automobiles C-D - Débosselage, 42 boul. Maple Grove
- Atelier Gérard Laberge Inc. - Boîte de camion, 40 boul. Maple Grove
- Boldex - machinerie, 1603 boul. Maple Grove
- Moto Bellevue, 1503 boul. Maple Grove
- Place des Artisans, 853 boul. Maple Grove
- Daniel Despatie Electricque Inc., 789 boul. Maple Grove
- Techdec Automation Inc., 789 boul. Maple Grove
- Labbé et Labbé - Atelier assemblage, 185 boul. Maple Grove

Boul. Pie XII à Saint-Timothée.

- Excavation Loisel et Frère, 280 Pie XII
- Cummins Garage, 310 boul. Pie XII
- PMG Ceramique, 578 Pie XII
- Plomberie Alain Grenon et Fils, 375 Pie XII
- Surge - Equipement de Traite St-Timothée Ltée, 533 Pie XII

ANNEXE H

INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES (suite)

- Forage métropolitain, 587 boul Pie XII
- A. Benoit - Puits Artésien, 587 Pie XII

Chemin Saint-Louis (route 236)

- Les Entreprises Ho-God-Vêtements, 196 ch. St-Louis
- Location Lepage et McMurray - Ébénisterie, 634 ch. St-Louis
- Mécanique Réjean Poirier, 269 ch. St-Louis
- Automobile Brazeau, 557 ch. St-Louis
- Atelier Réparation Roger Daigneault, 635 ch. St-Louis
- Automobiles Julien Inc, 1 ch. de la Beauce

Rue Elice (route 132 est à Beauharnois)

- Jean Maxime - Mercerie, 535 Elice
- Jolie Mode, 459 Elice
- Halte Garderie, 310 Elice
- Librairies Boyer Ltée, 73 Elice
- Meloche Opticien, 435 Elice
- La Voyagerie, 435 Elice
- Paul Barrette - Sélection Détente, 405 Elice
- L'Atelier du Bijoutier, 405 Elice
- Sports-Plus, 285 Elice
- Aux milles articles usagés, 123 Elice
- Aubaines Plus, 83 Elice
- Pièces d'Auto UAP, 13 Elice
- Esthétique Jocelyne Rajotte, 550 Elice
- Boutique Lison D'or - Bijouterie - 500 Elice
- Strass et Coton - Vêtement, 500 Elice
- Palpitation - Cadeaux, 500 Elice
- Salon Laberge Fourrures Inc., 470 Elice
- Lignes et Couleurs M.G. Inc., 450 Elice
- Bijouterie Alain Sauvé, 364 Elice
- J.A. Laplante - Couvre-Planchers, 354 Elice
- Magasin G. Dagenais Inc., 340 Elice
- École de conduite Lauzon, 310 Elice
- Chaussures Re-Gorens, 301 Elice
- A. Legault T.V., 174 Elice
- Lise Cousineau Inc. - Tissus, 150 Elice

ANNEXE H

INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES (suite)

Rue Saint-Laurent (route 132 ouest à Beauharnois)

- Garage Ultramar, 10 St-Laurent
- Maillot de Bain Grenier, 95 St-Laurent
- Beauharnois Moto Sport, 8 St-Laurent
- Assurances Aimé Leduc Ltée, 54 St-Laurent
- Automobile Beauharnois, 142 St-Laurent
- Mercier Location, 106 St-Laurent
- Assurances R.P.B., 124 St-Laurent
- École de conduite Tecnic, 126 St-Laurent

Chemin de la Beauce (route 205)

- Garage Guérin et Fils Enr., 104 ch. de la Beauce
- Garage Péladeau, 243 ch. de la Beauce
- Ébénisterie J.R. Bonin, 250 ch. de la Beauce
- Dorais Rembourreur, 254 ch. de la Beauce
- P.E. Thériault Inc. - Porte et châssis, 223 ch. de la Beauce
- Soudure Mobile Enr., 255 ch. de la Beauce
- Paul Bouchard - Électricien, 119 Place St-André
- Charles Néron - Bois commerce, 545 ch. de la Beauce

Route 201 entre l'autoroute 20 et la route 132 (boul. MGR. Langlois)

- Sinray Meubles, boul. 39 Mgr Langlois
- Marché aux Puces, 3399 boul. Mgr Langlois
- Remorquage Decosse, 3335 boul. Mgr Langlois
- Mazda Valleyfield, 3333 boul. Mgr. Langlois
- Tapis Guy Laberge, 3275 boul. Mgr. Langlois
- Fabrique-O-Bois Inc., 2665 boul. Mgr. Langlois
- Les Habitations D.R. Cardinal, 2635 boul. Mgr. Langlois
- Sauvé Excavation, 1767 boul. Mgr. Langlois
- Transport Leslie, 1705 boul. Mgr. Langlois
- Brunet - Tuyaux et béton, 1625 boul. Mgr. Langlois
- Haute Game Décor Inc., 1525 boul. Mgr. Langlois
- Les Immeubles J.C. Anderson, 1515 boul. Mgr. Langlois
- Major Automobile - GM, 1325 boul. Mgr. Langlois
- Gendron Ford, 1275 boul. Mgr. Langlois
- Silencieux Custom Muffler, 1235 boul. Mgr. Langlois
- DM Automobiles, 1075, boul. Mgr Langlois
- Rémi Carrière - Bijoutier, 1025 boul. Mgr. Langlois
- Vitro Plus, 1015 boul. Mgr. Langlois

ANNEXE H

INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES (suite)

- Pierre Lebel Inc. - Atelier soudure, 1005 boul. Mgr. Langlois
- Carrière et Lemieux - Débosselage, 925 boul. Mgr. Langlois
- Sports Dubo, 885 boul. Mgr. Langlois
- Pierre Lemire Automobiles, 715 boul. Mgr. Langlois
- Portes et fenêtres - H. Bourcier, 695 boul. Mgr. Langlois
- Atelier Jacques Cliche Inc., 675 boul. Mgr. Langlois
- Les Pétroles Gilles Miron, 505 boul. Mgr. Langlois
- Les Carrières Régionales Inc, 30 route 201
- Les Industries de fabrication Gamar - Acier, 315 boul. Mgr. Langlois
- R. Lefevre et fils - Bois, 115 boul. Mgr. Langlois
- Leduc Auto Sports et Antiquités, 210 boul. Mgr. Langlois
- Imprimerie Enr., 354 boul. Mgr. Langlois
- Le storologue, 356 boul. Mgr. Langlois
- Piscine GAM Enr., 360 boul. Mgr. Langlois
- Robert Leduc - Appareils Ménagers, 540 boul. Mgr. Langlois
- Les Couvre-Planchers Paul Loisel et fils Inc, 550 boul. Mgr. Langlois
- Yvon Leroux Inc. - Location d'outils, 586 boul. Mgr. Langlois
- Plomberie Roger, 610 boul. Mgr. Langlois
- Auto-Veto, 690 boul. Mgr. Langlois
- Automobile J.C. Haché, 800 boul. Mgr. Langlois
- Suzuki Caron, 860 boul. Mgr. Langlois
- Raymond Farand Meubles, 900 boul. Mgr. Langlois
- Uni-Select Pièces d'auto, 940 boul. Mgr. Langlois
- Raymond Landry Décor, 940 boul. Mgr. Langlois
- Canadian Tire, 1350 boul. Mgr. Langlois
- Distributions aux Consommateurs, 1390 boul. Mgr. Langlois
- Express Mode, 1396 boul. Mgr. Langlois
- L'équipeur, 1430 boul. Mgr. Langlois
- Aux habits Valleyfield, 1468 boul. Mgr. Langlois
- Salon de l'Aspirateur, 1406 boul. Mgr. Langlois
- Transport Robert, 1940 boul. Mgr. Langlois
- Good Year - Services automobiles, 3000 boul. Mgr. Langlois
- Voyage Bernard Gendron Inc., 1465 boul. Mgr. Langlois
- Sports Dubo, 885 boul. Mgr. Langlois
- Plaza K-Mart, 3200 boul. Mgr. Langlois
- Greenberg, 3200 boul. Mgr. Langlois
- K-Mart, 3200 boul. Mgr. Langlois
- Luc Paquette, notaire, 3200 boul. Mgr. Langlois
- La Servietterie, 3200 boul. Mgr. Langlois
- Collectionneurs plus, 3200 boul. Mgr. Langlois
- Immeuble Rolhain Inc, 3200 boul. Mgr. Langlois

ANNEXE H

INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES (suite)

- Expert en polissage Valgro, 3200 boul. Mgr. Langlois
- Salon Jonathan, 3200 boul. Mgr. Langlois
- Bijouterie Pierre Bédard, 3200 boul. Mgr. Langlois
- Budget Location, 3200 boul. Mgr. Langlois
- Studio Sport Action, 3200 boul. Mgr. Langlois

3) Commerces d'hébergement et de restauration.

Route 132 entre les routes 201 et 138

- Snack Bar chez Johanne, 3010 boul. Hébert
- Restaurant chez Laura, 3040 boul. Hébert
- Motel Parisienne, 3350 boul. Hébert
- Casse-Croûte Ultra, 4000 boul. Hébert
- Casse Croûte Menebelle, 5347 boul. Hébert
- Restaurant La Belle Patate, 5145 boul. Hébert
- Restaurant - Pizza Plaza, 5328, boul. Hébert
- Restaurant Cara Angelo, 5414 boul. Hébert
- Le Royaume de la Crème, 5430 boul. Hébert
- Le restaurant du Buisson, 503 boul. Hébert
- Restaurant Viau, 240 boul. Hébert
- Le petit Lutin, 458 boul. Hébert
- Terrasse du Lac Enr. - resto, 286 boul. Maple Grove
- Dairy Queen, 1083 boul. Maple Grove
- Restaurant Léry, 643 boul. Maple Grove
- Restaurant Katon, 205 boul. Maple Grove
- Pointe Charlebois - chalets

Chemin Saint-Louis (route 236)

- Restaurant Place Beauharnois, 152 St-Laurent
- Brasserie Vieux Beauharnois, 108 ch. St-Louis
- Rôtisserie Mon Régal, 216 ch. St-Louis
- Rest-O-Bar Berny, 273 ch. St-Louis

Rue Elice (route 132 est à Breauharnois)

- Brasserie Dan, 315 Elice
- Bar Laitier, 1 1^{ère} Avenue

ANNEXE H

INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES (suite)

Rue Saint-Laurent (route 132 ouest à Beauharnois)

- Alouette Pizza, 63 St-Laurent
- Restaurant chez Daneau, 87 St-Laurent
- Meilleurs Beignes Beauharnois, 97 St-Laurent
- Chez Léo (resto), 48 St-Laurent
- Casse-Croûte Horizon, 60 St-Laurent
- Restaurant Bar Château Grec, 76 St-Laurent
- Resto Beauharnois, 152 St-Laurent
- Restaurant au Nénuphar, 100 St-Laurent
- Restaurant Maison du Village, 138 St-Laurent

Route 201 entre l'autoroute 20 et la route 132 (boul. MGR. Langlois)

- Casse-Croûte chez Claudette, 3335 boul. Mgr Langlois
- Brasserie L'Alambic, 3225 boul. Mgr. Langlois
- Restaurant Sabatino, 2755 boul. Mgr. Langlois
- Restaurant Carrefour, 55 boul. Mgr. Langlois
- Restaurant du Boulevard, 290 boul. Mgr. Langlois
- Giorgio - Restaurant, 320 boul. Mgr. Langlois
- Le Casseau Blanc - Resto, 666 boul. Mgr Langlois
- Restaurant Pa-Pizza, 720 boul. Mgr. Langlois
- Tim Hortons, 1090 boul. Mgr. Langlois
- St-Hubert BBQ, 1370 boul. Mgr Langlois
- Buffet chinois Chan Wong, 1438 boul. Mgr Langlois
- Restaurant Super Pizza, 1472 boul. Mgr Langlois
- Restaurant La Maison Dorée, 3200 boul. Mgr. Langlois

4) Commerces de divertissement et de loisir

Route 132 entre les routes 201 et 138

- Salles Réception des Iles, Centre Professionnel St-Timothée,
5100 boul. Hébert
- Complexe sportif, Auberge Salaberry, 50 Okeefe-Nitro
- L'Oasis - Bar Salon, 5205 boul. Hébert
- Club de Tir St-Timothée, 5327 boul. Hébert
- Amusements 4 As, 415 Elice
- Club Santé Beauharnois, 495 Elice

ANNEXE H

INVENTAIRE DES COMMERCES DE BIENS ET SERVICES (suite)

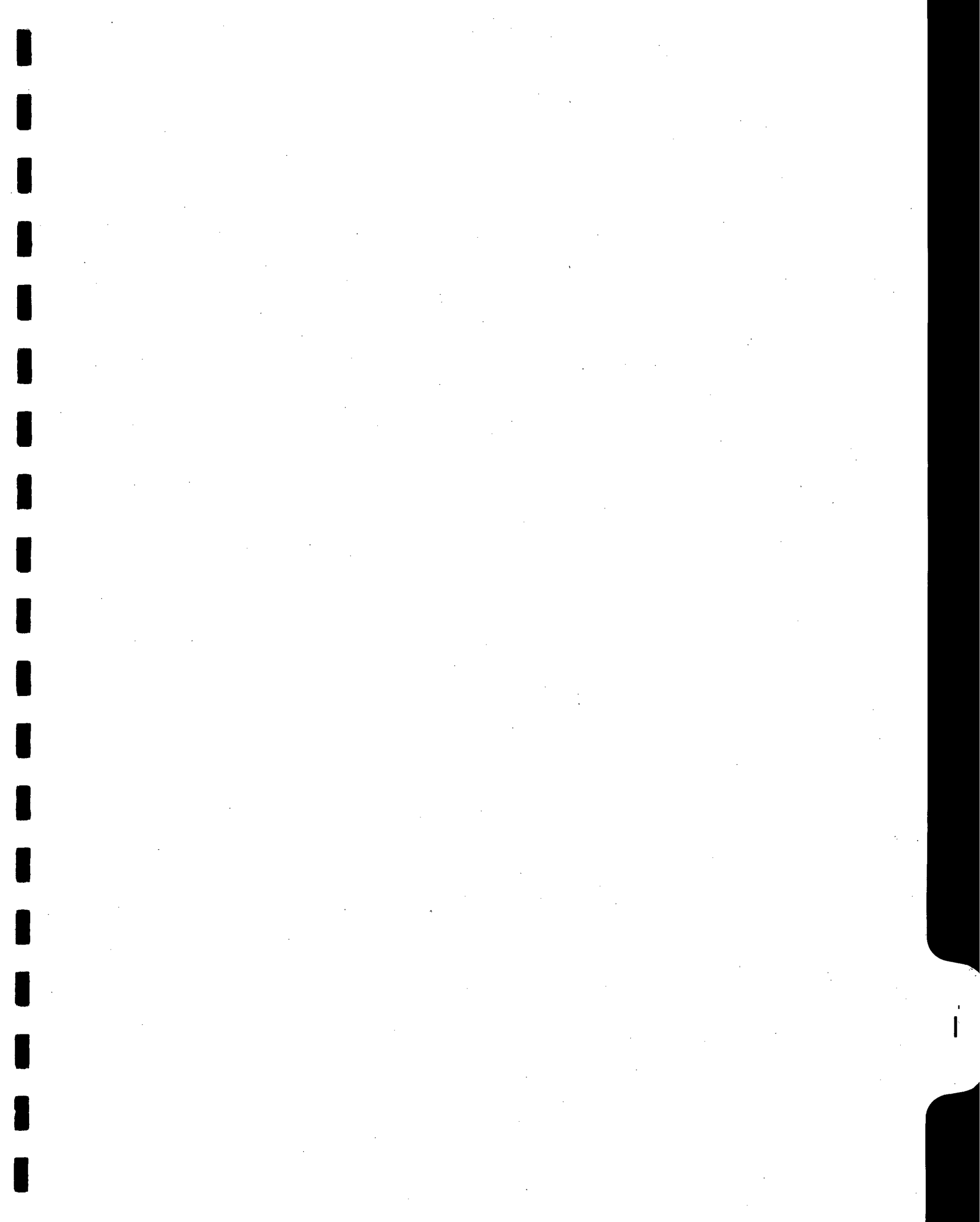
- R.M. Allard Location - Articles chasse et pêche, 252 boul. Maple Grove
- Chez Pancho - Location cabane de pêche, 214 boul. Maple Grove
- Paradis du Pêcheur, 210 boul. Maple Grove
- Au bar 229, 229 boul. Maple Grove
- Beauchâteau - Golf, 85 boul. Maple Grove
- Golf Bellevue, 880, Boul de Léry

Rue Saint-Laurent (route 132 ouest à Beauharnois)

- Bar Le Naufragé, 83 St-Laurent

Route 201 entre l'autoroute 20 et la route 132 (boul. MGR. Langlois)

- École de plongée Grande-île, 1175 boul. Mgr. Langlois
- Caravane Vaillancourt, 180 boul. Mgr. Langlois
- Plaza K-Mart, 3200 boul. Mgr. Langlois
- École de plongée Grande-île, 1175 boul. Mgr. Langlois



ANNEXE I: FICHES D'INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX.



REFERENCE SUR CARTE: 1

ADRESSE: 26, rue Bugoyne (dernière maison du côté est)
Châteauguay

FONCTION: Résidence

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** Déclins de bois
- **Forme du toit:** Pignon
- **Style:** Néo-gothique
- **Date de construction:** Vers 1900

ENVIRONNEMENT: Nouveau développement

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

*Bâtiment rénové ayant plusieurs de ses caractéristiques originales.
Il s'agit sans doute d'une ancienne maison de ferme.*

EVALUATION PATRIMONIALE: Bon



REFERENCE SUR CARTE: 2

ADRESSE: *Chemin de la Beauce, Beauharnois*

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

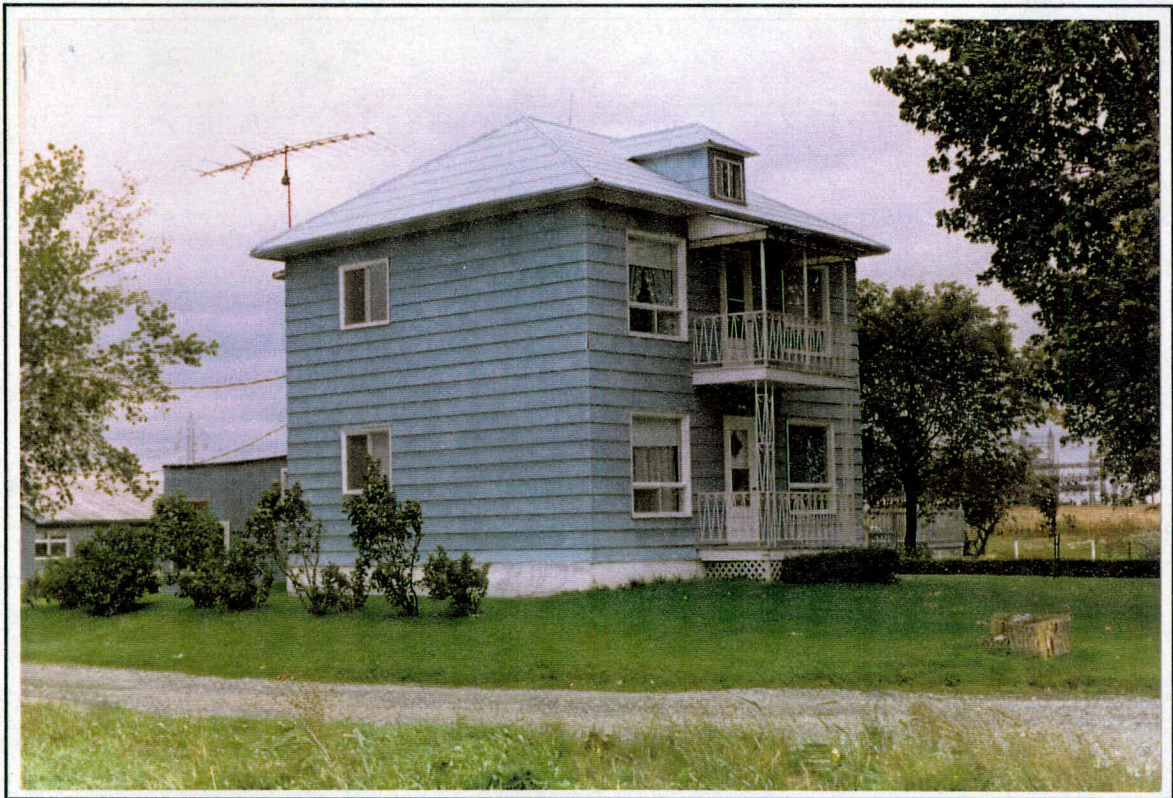
- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Papier brique*
- **Forme du toit:** *Pavillon*
- **Style:** *Proto-fonctionnaliste dite "cubique"*
- **Date de construction:** *Vers 1920*

ENVIRONNEMENT: *Agricole, près d'une sous-station d'H.-Q.*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Très peu modifiée.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Très bon*



REFERENCE SUR CARTE: 3

ADRESSE: 632, *Chemin de la Beauce, Beauharnois*

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Bardeau d'amiante*
- **Forme du toit:** *Pavillon*
- **Style:** *Proto-fonctionnaliste dite "cubique"*
- **Date de construction:** *Vers 1920*

ENVIRONNEMENT: *Agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Fenêtres modifiées.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Bon*



REFERENCE SUR CARTE: 4

ADRESSE: *Chemin de la Beauce, Beauharnois*

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Papier brique*
- **Forme du toit:** *Mansard deux-eaux*
- **Style:** *Second-Empire*
- **Date de construction:** *Vers 1890*

ENVIRONNEMENT: *Agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Très peu modifiée - état moyen.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Très bon*



REFERENCE SUR CARTE: 5

ADRESSE: *Rang Saint-Zéphirin
(dernière maison au bout du rang)*

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Planches verticales blanches*
- **Forme du toit:** *Pignon avec retour*
- **Style:** *Vernaculaire*
- **Date de construction:** *Vers 1880*

ENVIRONNEMENT: *Agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Très bien restaurée dans l'esprit originel de la maison.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*



REFERENCE SUR CARTE: 6

ADRESSE: 513, Chemin de la Beauce, Beauharnois

FONCTION: Résidence

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

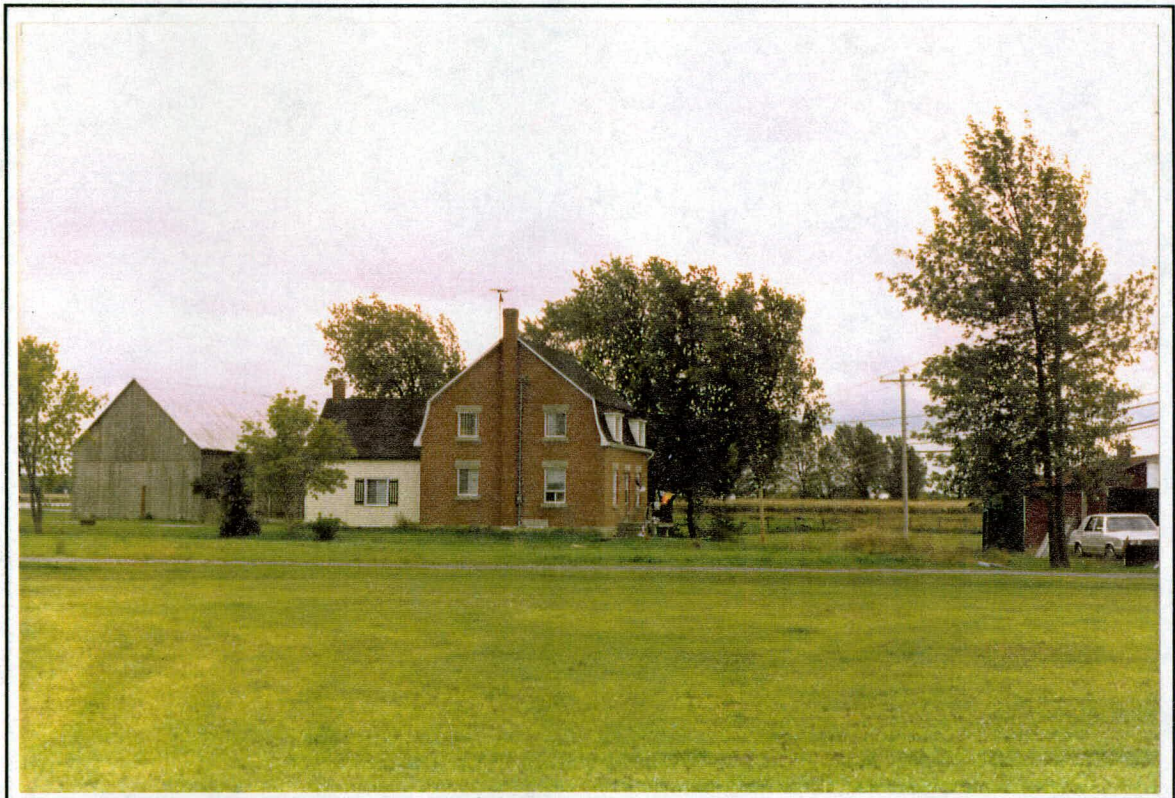
- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** Déclins de bois
- **Forme du toit:** Plat
- **Style:** Proto-fonctionnaliste dite "cubique"
- **Date de construction:** Vers 1900

ENVIRONNEMENT: Agricole

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Très peu modifiée.

EVALUATION PATRIMONIALE: Très bon



REFERENCE SUR CARTE: 7

ADRESSE: *Chemin Saint-Louis*

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Brique*
- **Forme du toit:** *Mansard deux-eaux avec lucarnes*
- **Style:** *Second-Empire*
- **Date de construction:** *Vers 1890*

ENVIRONNEMENT: *Agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Bon état de conservation. Cuisine d'été en planches verticales.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Très bon*



REFERENCE SUR CARTE: 8

ADRESSE: 949, Chemin Saint-Louis, Beauharnois

FONCTION: Résidence

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

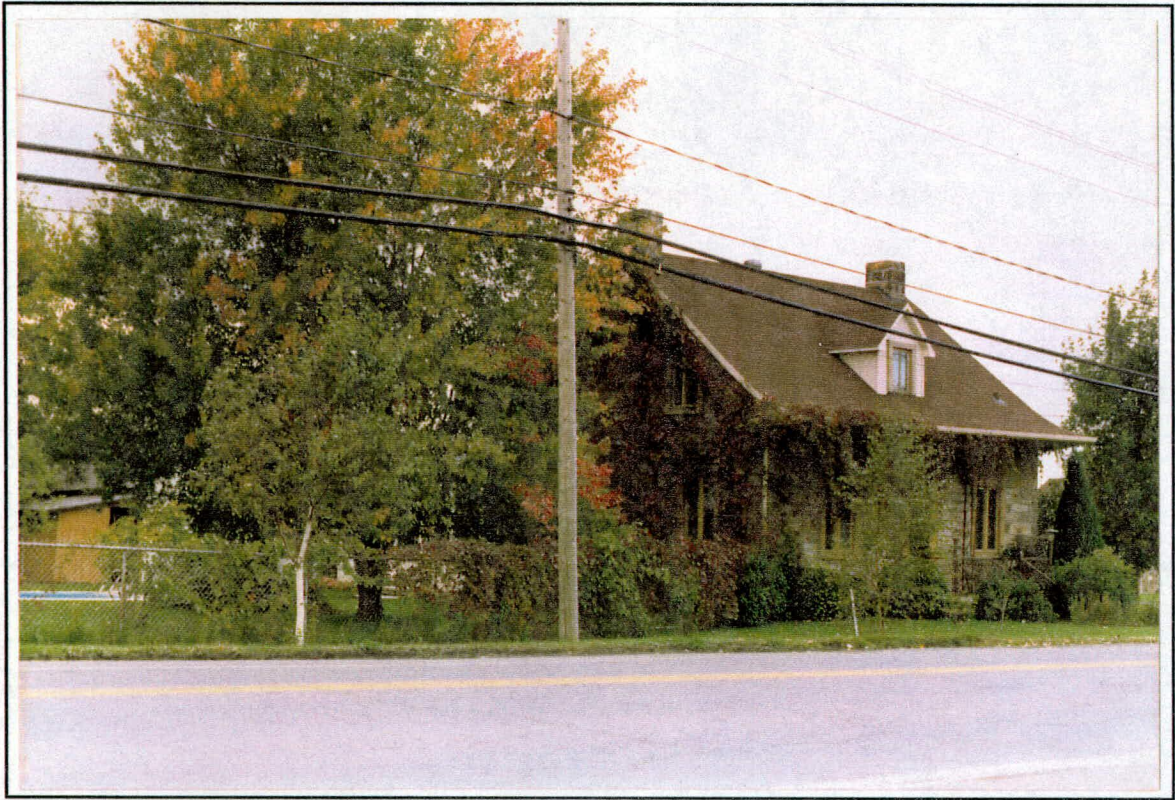
- **Nombre d'étages:** 1 1/2
- **Revêtement extérieur:** Brique peinte
- **Forme du toit:** Pignon
- **Style:** Vernaculaire
- **Date de construction:** Vers 1900

ENVIRONNEMENT: Agricole

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Bon état de conservation.

EVALUATION PATRIMONIALE: Bon



REFERENCE SUR CARTE: 9

ADRESSE: 431, Chemin Saint-Louis, Beauharnois

FONCTION: Résidence

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 1 1/2
- **Revêtement extérieur:** Moëllons
- **Forme du toit:** Pignon avec larmier
- **Style:** Vernaculaire
- **Date de construction:** Vers 1860

ENVIRONNEMENT: Agricole

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Ancienne maison de ferme maintenant dans zone résidentielle.

EVALUATION PATRIMONIALE: Excellent



REFERENCE SUR CARTE: 10

ADRESSE: 193, Rang Sainte-Marie, Saint-Timothée

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

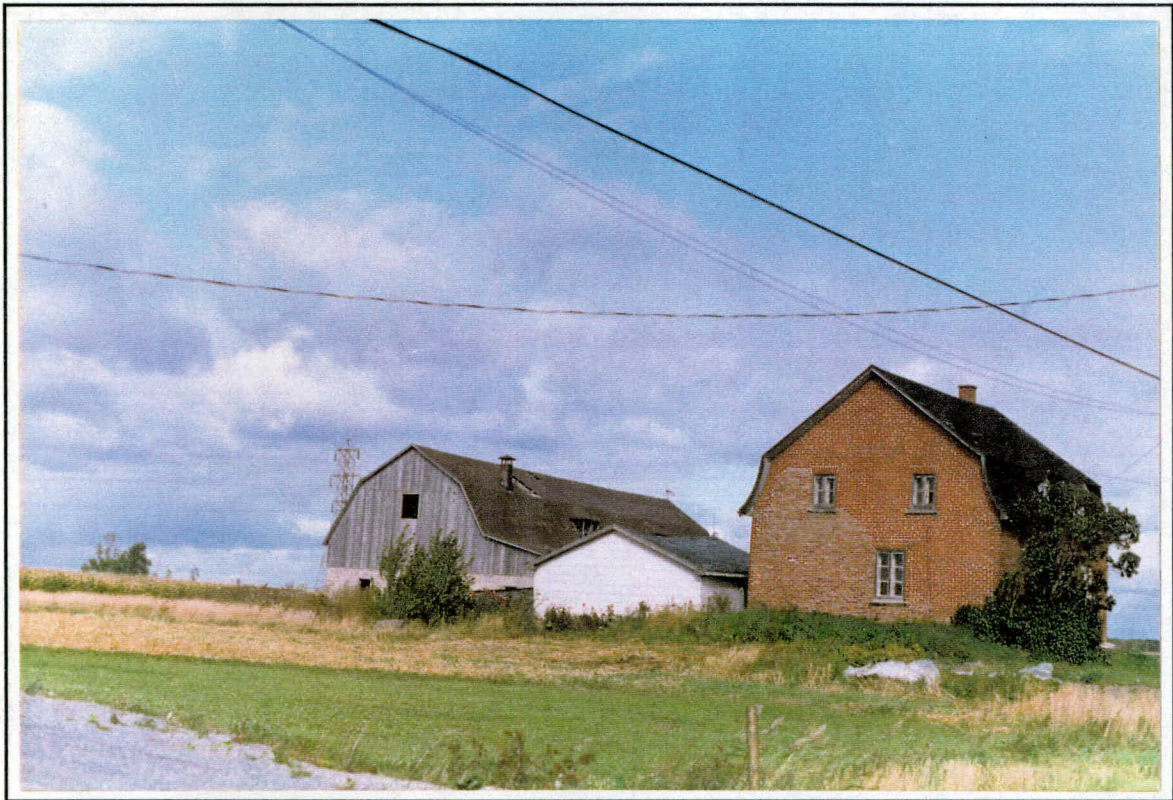
- **Nombre d'étages:** 1 1/2
- **Revêtement extérieur:** *Moëllons avec chaînes d'angle en pierre de taille*
- **Forme du toit:** *Pignon*
- **Style:** *Vernaculaire*
- **Date de construction:** *Vers 1850*

ENVIRONNEMENT: *Agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Très bien restaurée.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*



REFERENCE SUR CARTE: 11

ADRESSE: *Rang Sainte-Marie, Saint-Timothée*

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Brique*
- **Forme du toit:** *Mansard à deux-eaux avec lucarnes*
- **Style:** *Second-Empire*
- **Date de construction:** *Vers 1890*

ENVIRONNEMENT: *Agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Cette maison a gardé son état d'origine.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*



REFERENCE SUR CARTE: 12

ADRESSE: 430, Chemin du Canal, Saint-Timothée

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Brique*
- **Forme du toit:** *Mansard à deux-eaux avec lucarnes*
- **Style:** *Second-Empire*
- **Date de construction:** *Vers 1890*

ENVIRONNEMENT: *Agricole - faisant autrefois face au canal Beauharnois*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Bon état de conservation.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*



REFERENCE SUR CARTE: 13

ADRESSE: *100, Chemin du Canal, Saint-Timothée*

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Brique*
- **Forme du toit:** *Pavillon*
- **Style:** *Proto-fonctionnaliste dite "cubique"*
- **Date de construction:** *Vers 1920*

ENVIRONNEMENT: *Agricole - en face du canal Beauharnois*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Très beau complexe agricole. Malheureusement, la résidence apparaît très peu sur la photo (à l'extrême droite).

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*



REFERENCE SUR CARTE: 14

ADRESSE: 7380, route 132, Saint-Timothée

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 1 1/2
- **Revêtement extérieur:** *Planches à clins*
- **Forme du toit:** *Pignon avec retour*
- **Style:** *Vernaculaire*
- **Date de construction:** *Vers 1890*

ENVIRONNEMENT: *Agricole - près d'une ligne de haute tension*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Ancienne maison de ferme.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Bon*



REFERENCE SUR CARTE: 15

ADRESSE: *Route 132, Saint-Timothée*

FONCTION: *Musée Maurice Gaudreau et résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Brique*
- **Forme du toit:** *Pavillon*
- **Style:** *Cubique*
- **Date de construction:** *Vers 1920*

ENVIRONNEMENT: *Agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Ancienne maison de ferme. Bon état de conservation.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Très bon*



REFERENCE SUR CARTE: 16

ADRESSE: 21, rue Saint-Laurent, Saint-Timothée

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Pierre de taille*
- **Forme du toit:** *Pavillon*
- **Style:** *Pittoresque*
- **Date de construction:** *Vers 1775*

ENVIRONNEMENT: *Secteur résidentiel sur ancienne rue*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Ancienne résidence seigneuriale.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*



REFERENCE SUR CARTE: 17

ADRESSE: 10, rue Saint-Laurent, Saint-Timothée

FONCTION: Résidence

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

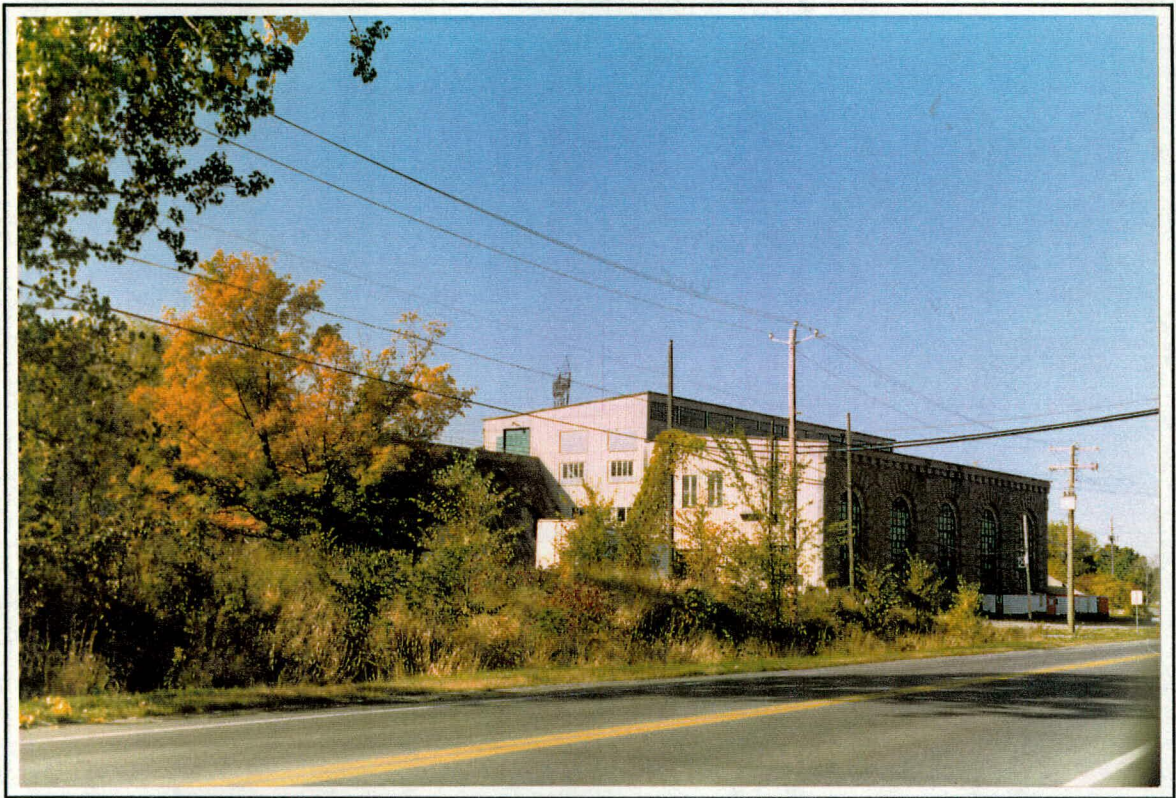
- **Nombre d'étages:** 1 1/2
- **Revêtement extérieur:** Planches à clins
- **Forme du toit:** Pignon
- **Style:** Néo-gothique
- **Date de construction:** Vers 1880

ENVIRONNEMENT: Secteur résidentiel sur ancienne rue

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Magnifique restauration.

EVALUATION PATRIMONIALE: Excellent



REFERENCE SUR CARTE: 18

ADRESSE: *Route 132, Saint-Timothée*

FONCTION: *Ancienne centrale*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

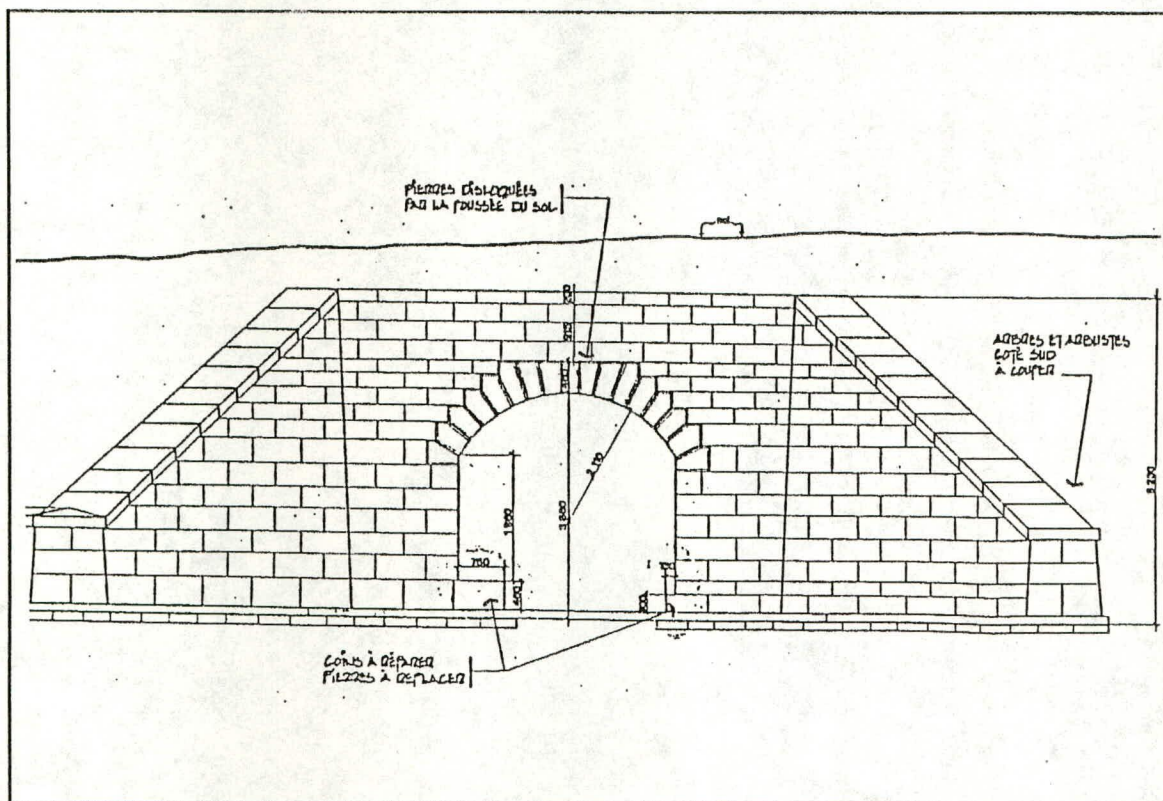
- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Moëllons et pierre de taille*
- **Forme du toit:** *Plat*
- **Style:** *Néo-roman*
- **Date de construction:** 1911

ENVIRONNEMENT: *Semi-agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Intégrée à un nouveau bâtiment. Caractère historique important.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*



REFERENCE SUR CARTE: 19
 ADRESSE: Chemin du canal

FONCTION: Aqueduc

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- Nombre d'étages: —
- Revêtement extérieur: Pierre de taille
- Forme du toit: Voûte cintrée
- Style: —
- Date de construction: 1840

ENVIRONNEMENT: Agricole

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Cet aqueduc laissait couler l'eau de la rivière Saint-Pierre sous le canal Beauharnois. Ouvrage d'ingénierie exceptionnel.

EVALUATION PATRIMONIALE: Excellent



REFERENCE SUR CARTE: 20

ADRESSE: 796, Chemin du Fleuve, Les Cèdres

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

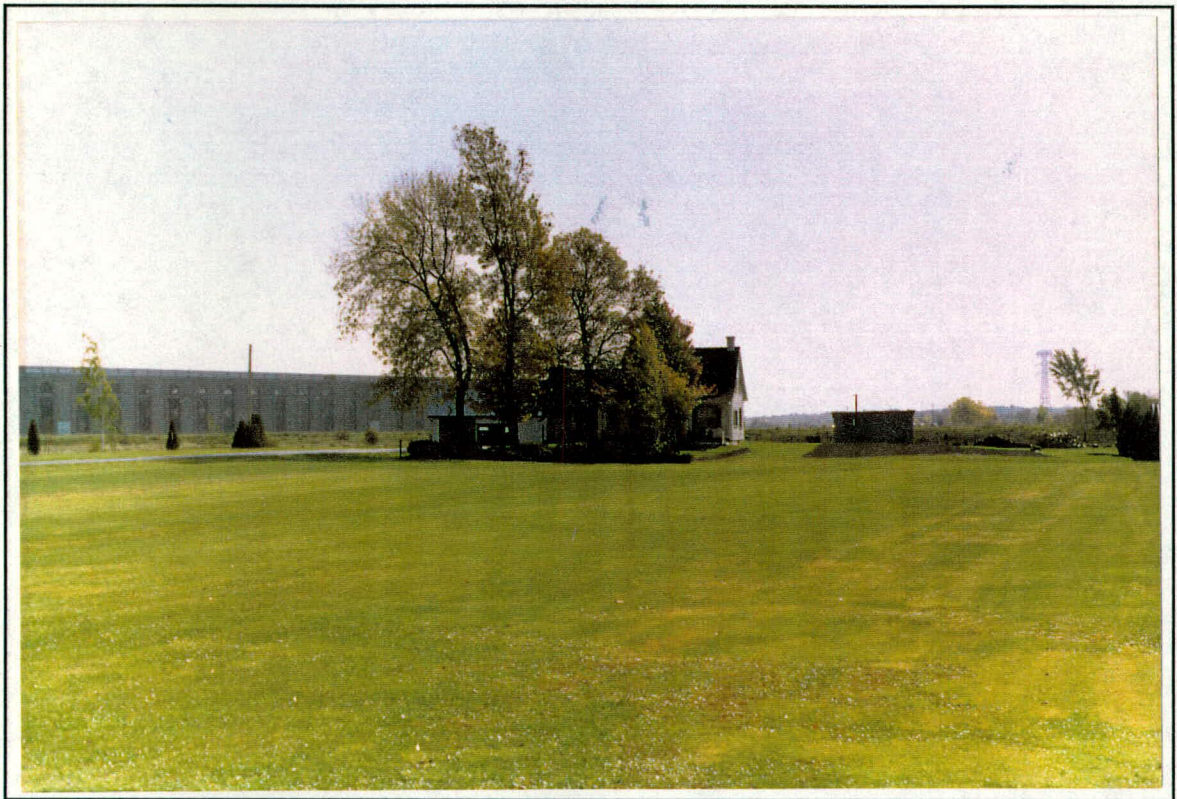
- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Planches à clins*
- **Forme du toit:** *Mansard à deux-eaux avec lucarnes*
- **Style:** *Second-Empire*
- **Date de construction:** *Vers 1890*

ENVIRONNEMENT: *Agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Très bon état d'intégrité.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*



REFERENCE SUR CARTE: 21

ADRESSE: 741, Chemin du Fleuve, Les Cèdres

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 1 1/2
- **Revêtement extérieur:** *Planches à clins*
- **Forme du toit:** *Pignon*
- **Style:** *Vernaculaire*
- **Date de construction:** 1890

ENVIRONNEMENT: *Très éloigné de la route avec la centrale en arrière-plan*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Bon état de conservation.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Très bon*



REFERENCE SUR CARTE: 22

ADRESSE: 746, Chemin du Fleuve, Les Cèdres

FONCTION: Résidence

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

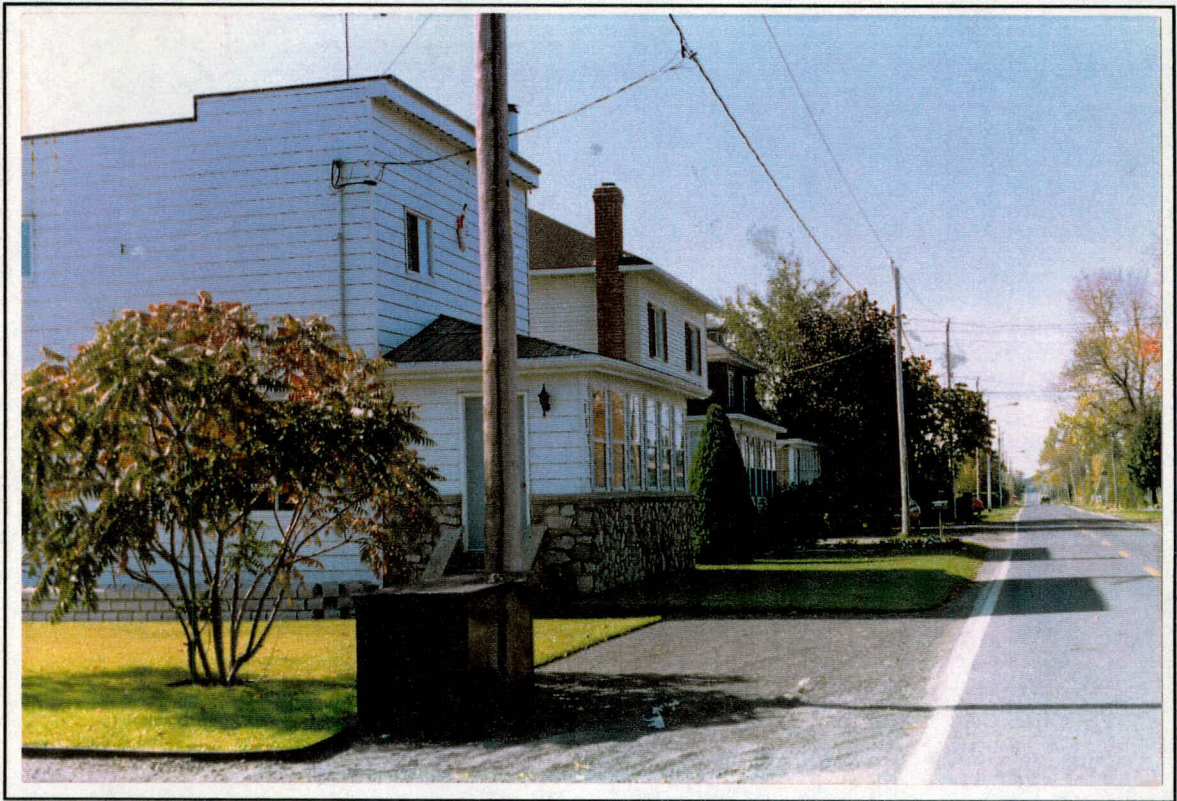
- **Nombre d'étages:** 1 1/2
- **Revêtement extérieur:** Planches à clins
- **Forme du toit:** Pignon avec larmiers et lucarnes
- **Style:** Vernaculaire
- **Date de construction:** Vers 1890

ENVIRONNEMENT: Noyau villageois près de la Centrale

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Bon état de conservation. Ancienne maison de ferme.

EVALUATION PATRIMONIALE: Très bon



REFERENCE SUR CARTE: 23

ADRESSE: 707, Chemin du Fleuve, Les Cèdres

FONCTION: Résidence

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** Revêtement d'aluminium
- **Forme du toit:** Plat
- **Style:** Proto-fonctionnaliste dite "cubique"
- **Date de construction:** Vers 1920

ENVIRONNEMENT: Noyau villageois près de la Centrale

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Rénovée.

EVALUATION PATRIMONIALE: Très bon



REFERENCE SUR CARTE: 24

ADRESSE: 688-692, *Chemin du Fleuve, Les Cèdres*

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Revêtement d'aluminium*
- **Forme du toit:** *Pavillon*
- **Style:** *Proto-fonctionnaliste dite "cubique"*
- **Date de construction:** *Vers 1920*

ENVIRONNEMENT: *Noyau villageois près de la Centrale*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Rénovée.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Très bon*



REFERENCE SUR CARTE: 25

ADRESSE: 612, Chemin du Fleuve, Les Cèdres

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

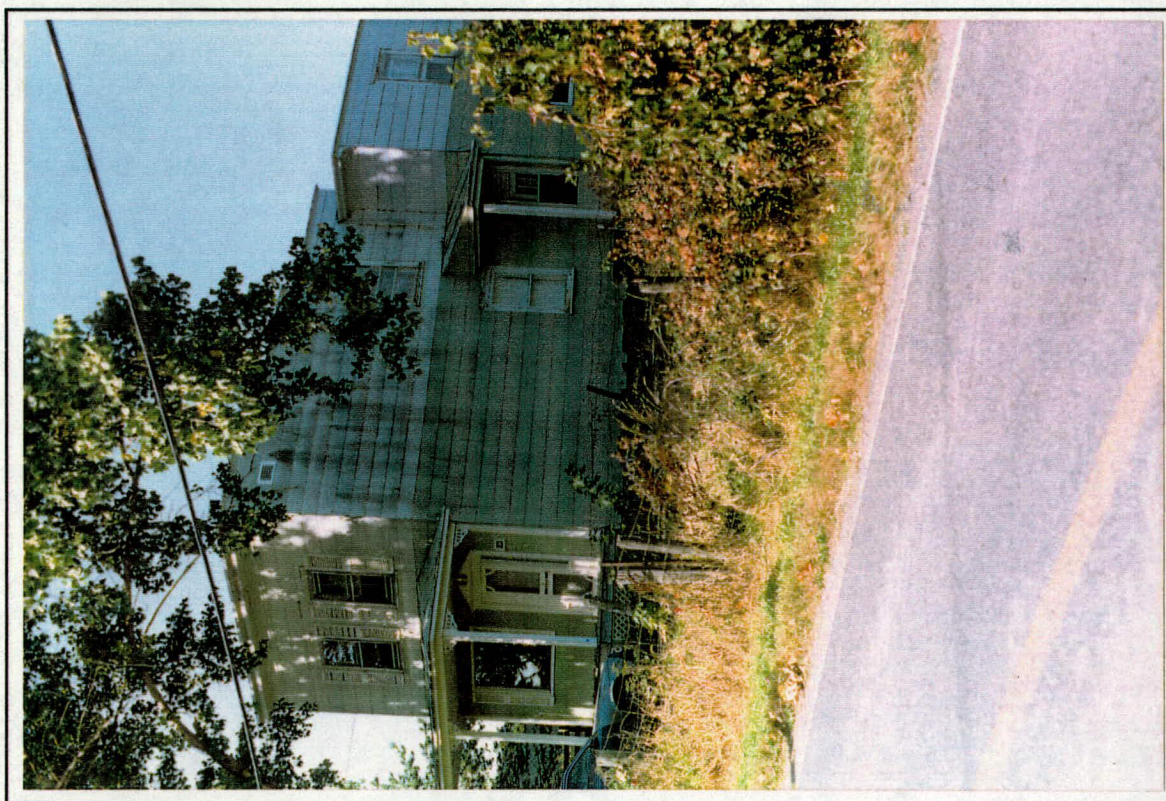
- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** *Bardeau de cèdre*
- **Forme du toit:** *Pavillon*
- **Style:** *Proto-fonctionnaliste dite "cubique"*
- **Date de construction:** *Vers 1920*

ENVIRONNEMENT: *Noyau villageois près de la Centrale*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

État de conservation moyen.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Très bon*



REFERENCE SUR CARTE: 26

ADRESSE: 598, Chemin du Fleuve, Les Cèdres

FONCTION: Résidence

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 2
- **Revêtement extérieur:** Revêtement d'aluminium
- **Forme du toit:** Plat
- **Style:** Proto-fonctionnaliste dite "cubique"
- **Date de construction:** Vers 1920

ENVIRONNEMENT: Noyau villageois près de la Centrale

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

État de conservation moyen.

EVALUATION PATRIMONIALE: Très bon



REFERENCE SUR CARTE: 27

ADRESSE: 544, Chemin du Fleuve, Les Cèdres

FONCTION: Résidence

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 1 1/2
- **Revêtement extérieur:** Crépi et planches verticales
- **Forme du toit:** Pignon avec larmier
- **Style:** Vernaculaire
- **Date de construction:** Vers 1850

ENVIRONNEMENT: Agricole

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Bonne restauration.

EVALUATION PATRIMONIALE: Excellent



REFERENCE SUR CARTE: 28

ADRESSE: 500, Chemin du Fleuve, Les Cèdres

FONCTION: *Résidence*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 1 1/2
- **Revêtement extérieur:** *Moëllons*
- **Forme du toit:** *Pignon avec lucarnes*
- **Style:** *Vernaculaire*
- **Date de construction:** *Vers 1820*

ENVIRONNEMENT: *Agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Restauration d'une très grande authenticité.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*



REFERENCE SUR CARTE: 29

ADRESSE: 394, Chemin du Fleuve, Les Cèdres

FONCTION: Résidence

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** 1 1/2
- **Revêtement extérieur:** Déclins de bois
- **Forme du toit:** Pignon avec lucarnes
- **Style:** Vernaculaire
- **Date de construction:** Vers 1890

ENVIRONNEMENT: Agricole

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Bonne restauration.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*



REFERENCE SUR CARTE: 30

ADRESSE: *Chemin Saint-Antoine*

FONCTION: *Cimetière*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** —
- **Revêtement extérieur:** —
- **Forme du toit:** —
- **Style:** —
- **Date de construction:** —

ENVIRONNEMENT: *Agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Cimetière toujours utilisé.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*



REFERENCE SUR CARTE: 31

ADRESSE: 2452, Chemin Saint-Antoine

FONCTION: Résidence

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

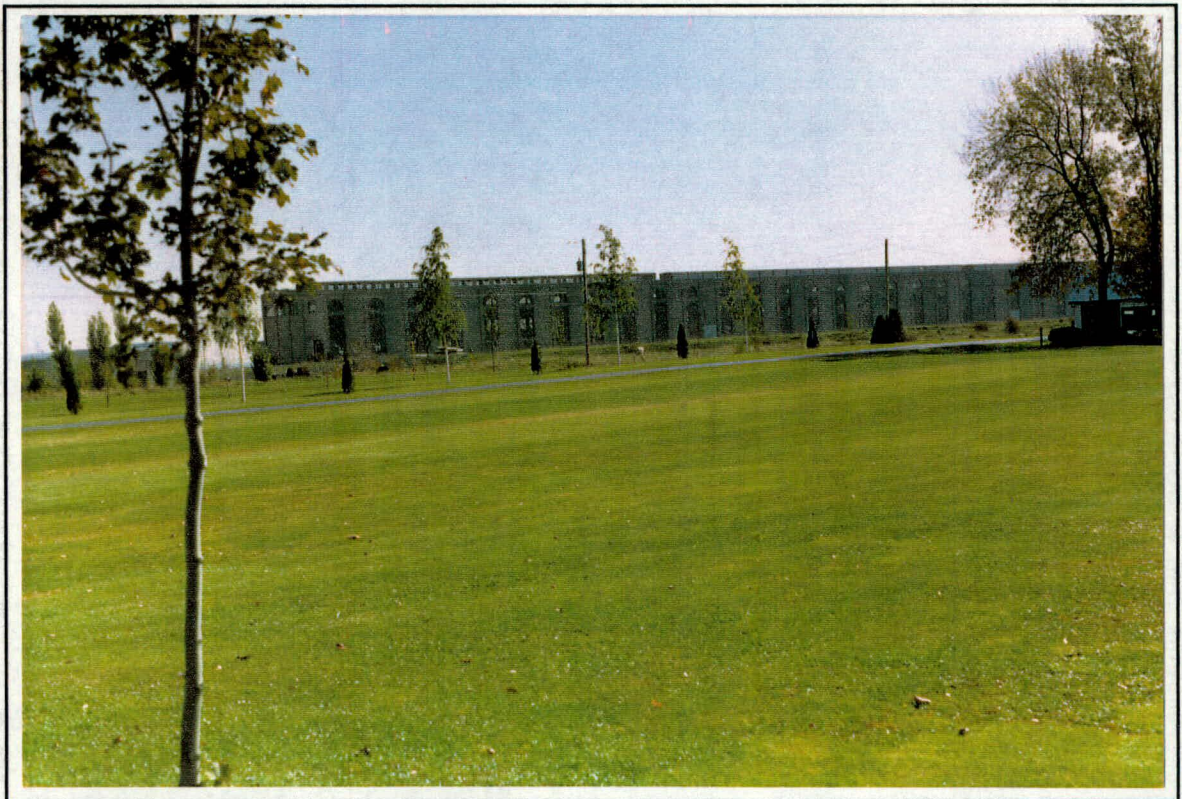
- **Nombre d'étages:** 1 1/2
- **Revêtement extérieur:** Pièce sur pièce
- **Forme du toit:** Pignon avec larmier et lucarnes
- **Style:** Vernaculaire
- **Date de construction:** Vers 1800

ENVIRONNEMENT: Agricole - près de l'autoroute 20

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Bien restaurée.

EVALUATION PATRIMONIALE: Excellent



REFERENCE SUR CARTE: 32

ADRESSE: *Chemin du Fleuve, Les Cèdres*

FONCTION: *Centrale d'Hydro-Québec*

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

- **Nombre d'étages:** —
- **Revêtement extérieur:** *Panneaux de béton préfabriqués*
- **Forme du toit:** *Plat*
- **Style:** *Néo-roman*
- **Date de construction:** *1912-1914*

ENVIRONNEMENT: *Agricole*

OBSERVATIONS PARTICULIERES:

Occupe une place prépondérante dans le paysage.

EVALUATION PATRIMONIALE: *Excellent*

ANNEXE J: REVUE VISUELLE DE LA ZONE D'ÉTUDE

Photo 1 - Unité bâtie urbaine 1



Photo 2 - Unité bâtie urbaine 4 et unité agricole 5

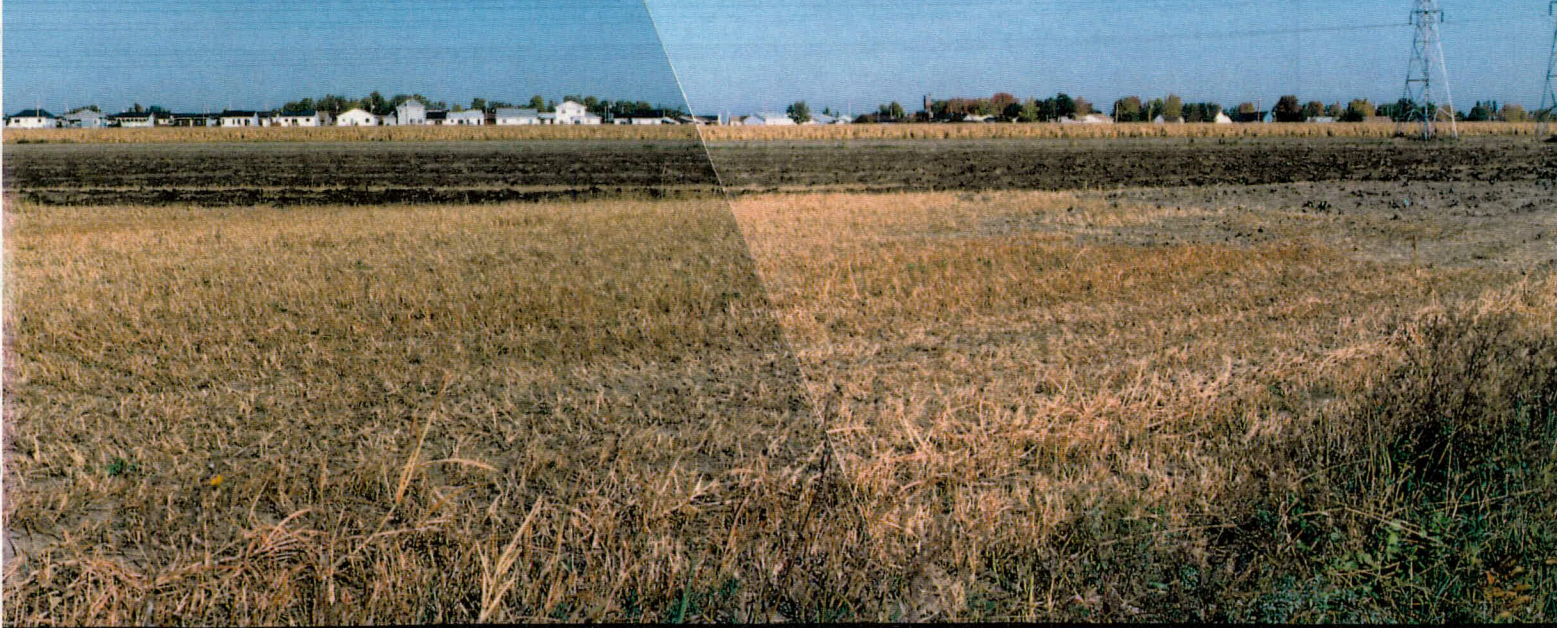


Photo 3 - Unité bâtie urbaine 10



Photo 4 - Unité bâtie urbaine 10



Photo 5 - Unité bâtie urbaine 22



Photo 6 - Unité urbaine bâtie 22

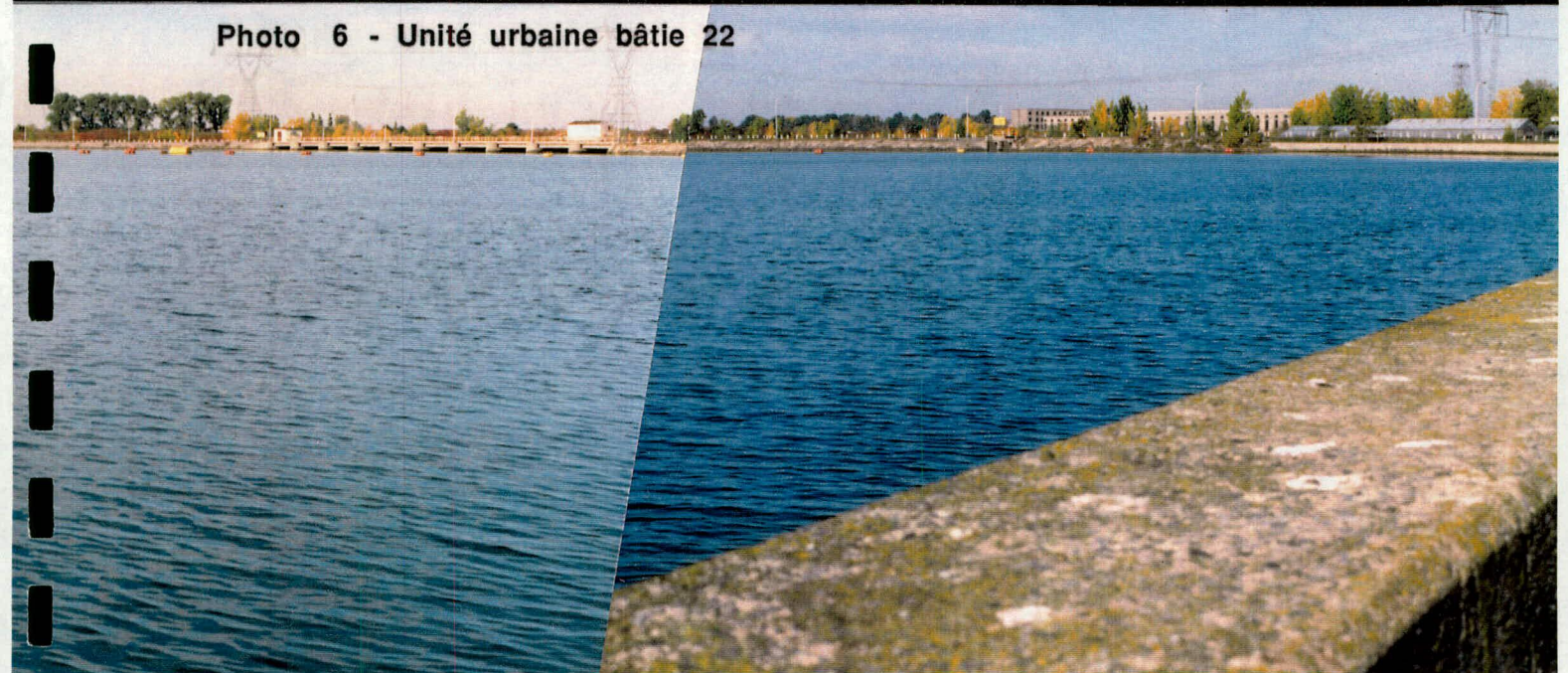


Photo 7 - Unité friche-agricole 2



Photo 8 - Unité agricole 5



Photo 9 - Unité riveraine bâtie 3



Photo 10 - Unité riveraine bâtie 11



Photo 11 - Unité riveraine bâtie 19



Photo 12 - Unité riveraine bâtie 19



Photo 13 - Unité riveraine agricole 24



Photo 14 - Unité riveraine agricole 24



Photo 15 - Unité riveraine agricole 24



Photo 16 - Unité forestière 6

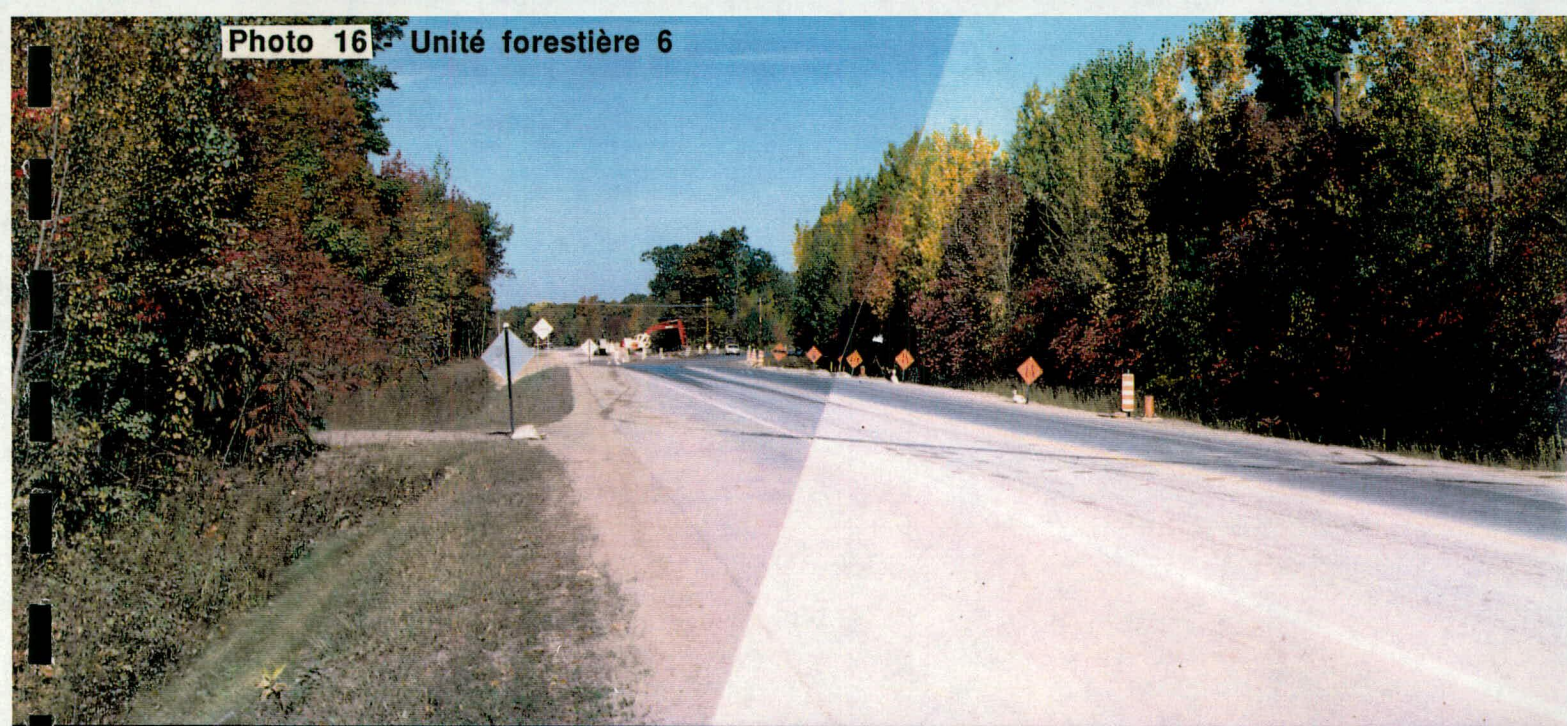


Photo 17 - Unité agricole 7 et unité forestière 8



Photo 18 - Unité forestière 8



Photo 19 - Unité forestière 16



Photo 20 - Unité forestière 16



Photo 21 - Unité agricole 9



Photo 22 - Unité agricole 9

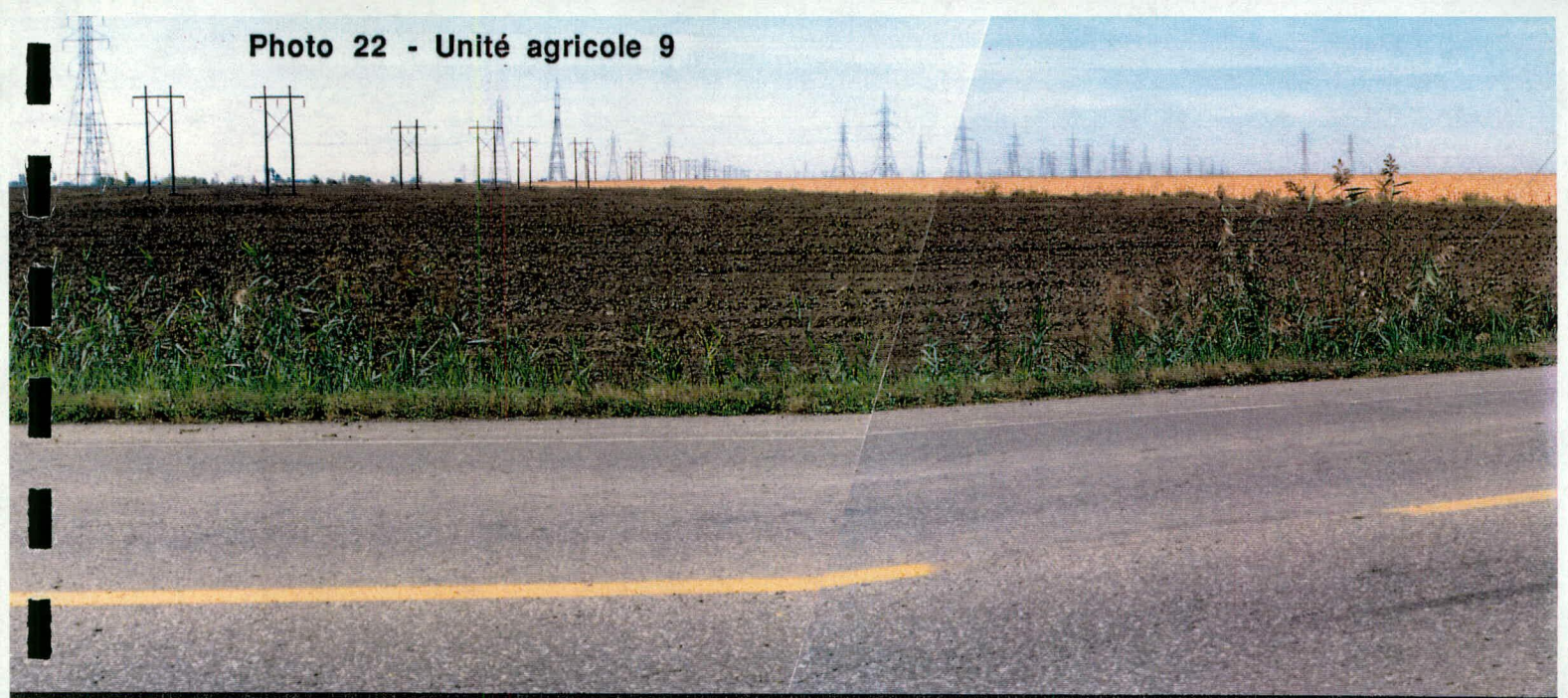


Photo 23 - Unité agricole 20



Photo 24 - Unité agricole 20



Photo 25 - Unité agricole 25



Photo 26 - Unité agricole 25



Photo 27 - Unité agricole 28



Photo 28 - Unité agricole 29



Photo 29 - Unité industrielle 12



Photo 30 - Unité aquatique 15a



Photo 31 - Unité aquatique 15a

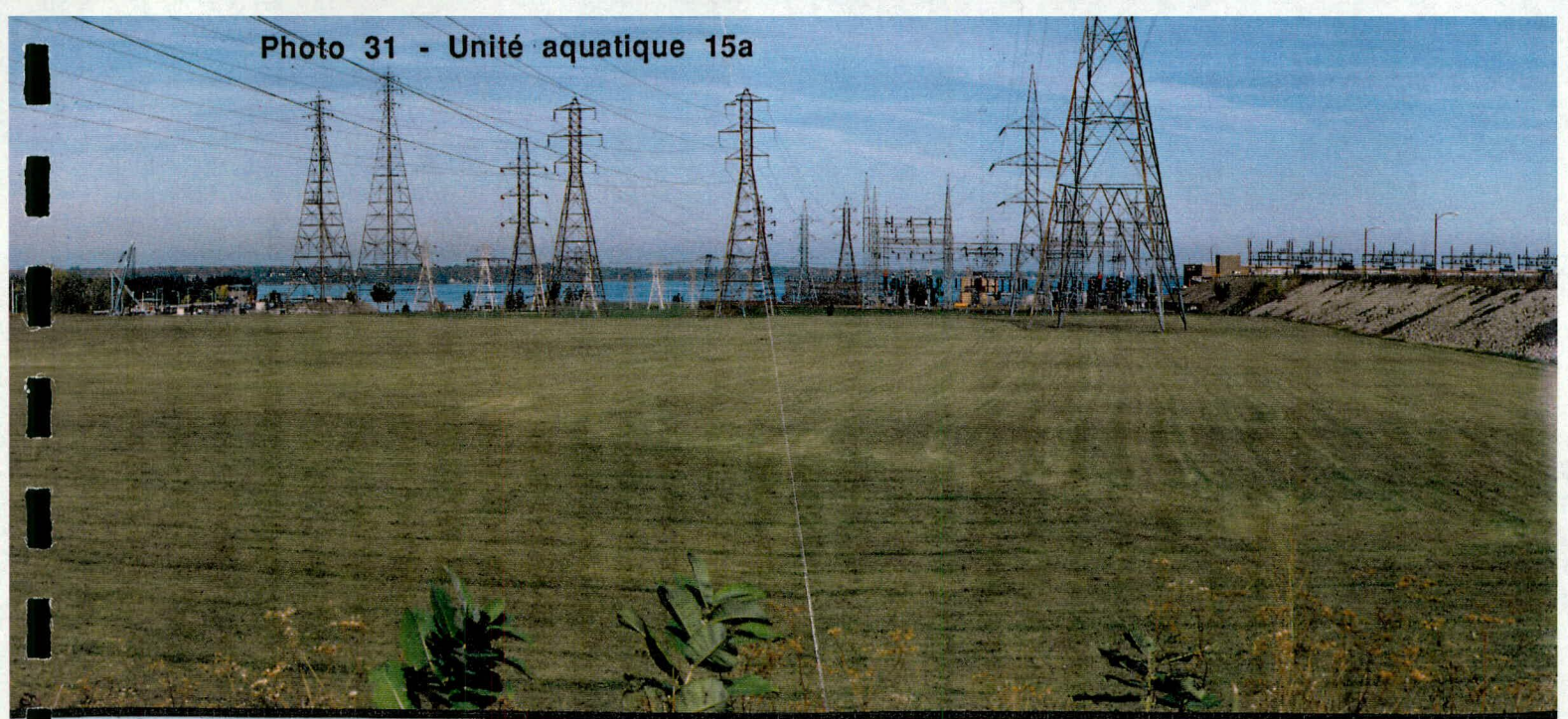


Photo 32 - Unité aquatique 15b



Photo 33 - Unité aquatique 23



ANNEXE K: GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL⁽¹⁾

ACCESSIBILITÉ VISUELLE:

Possibilités concrètes d'accéder visuellement au paysage. Regroupe les notions de capacité d'absorption, de nombre et du type d'observateurs ainsi que du temps et de la distance de perception. Une forte accessibilité visuelle répond aux critères suivants:

- 1 Une faible capacité d'absorption
- 2 Un nombre élevé d'observateurs
- 3 Une vitesse de déplacement lente

D'une façon générale, plus l'accessibilité visuelle est forte plus le paysage est visible.

ALIGNEMENT

Lignes fixées par le ministère des Transports, définissant les limites verticale et horizontale d'une route. L'alignement est un des paramètres de l'harmonie interne d'une route.

AMBIANCE

L'ambiance du paysage traduit l'atmosphère matérielle de l'endroit, l'impression qu'il produit sur l'observateur. Le paysage possède une ambiance qui lui est propre et dont le degré de perception est fonction de son intensité. L'ambiance est le résultat global de notre perception. C'est un des paramètres de l'harmonie externe d'une route.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Organisation globale de l'espace résultant de la construction d'un paysage par une disposition plus ou moins irrégulière visant l'amélioration de la qualité de l'environnement.

ANALYSE VISUELLE

Opération consistant à décomposer un paysage en ses éléments visuels essentiels afin d'en saisir les rapports et d'en donner un schéma d'ensemble.

(1)

Source: Gaudreau et Al. 1986

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

La méthode d'analyse visuelle comprend l'ensemble des règles et principes normatifs sur lesquels repose l'analyse.

L'analyse visuelle s'appuie sur un inventaire reproductible et une évaluation articulée en fonction de critères explicités. La démarche est consécutive, partant du général vers le particulier et de la description vers la qualification. L'analyse visuelle de projets s'appuie ici sur les trois propositions suivantes:

- 1 Un paysage visible est préférable à un paysage caché
- 2 Un paysage intéressant est préférable à un paysage monotone et discordant
- 3 Un paysage valorisé par le milieu est préférable à un paysage banal.

De ces trois propositions découlent les notions d'accessibilité visuelle, d'intérêt visuel et la valeur attribuée au paysage. Ces critères d'évaluation permettent de localiser les résistances et de préciser la nature des impacts visuels anticipés.

APPROCHE PROGRESSIVE

Cheminement dont l'évolution est graduelle et constante, facilitant ainsi la découverte régulière et continue d'un paysage. L'approche progressive est un des paramètres de l'orientation propre à une séquence visuelle.

ATTRAIT

Élément du paysage qui tend à attirer et à capter le regard. Habituellement considéré comme concordant, par opposition à un élément moins attrayant, source de discordance visuelle.

AXE VISUEL

Droite sur laquelle un sens est défini de façon à relier un ou plusieurs points. Un axe est directionnel, ordonné, dominant.

BANAL

Paysage extrêmement commun, sans originalité.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

BASSIN VISUEL

Ensemble de paysages théoriquement observables à l'intérieur des limites d'un même bassin de drainage (aussi frontière visuelle).

CADRAGE RÉGIONAL

Étude préliminaire, sur un vaste territoire visant à circonscrire des zones qui, de par leur accessibilité, leur intérêt et leur valeur attribuée, offrent des résistances visuelles à l'implantation d'une infrastructure.

CAPACITÉ D'ABSORPTION

Évaluation de la transparence et de la complexité d'un bassin visuel. Elle nous donne un indice de la capacité d'un paysage à intégrer une infrastructure de transport sans perdre son caractère original. La capacité d'absorption est fonction du type de vue ainsi que des caractéristiques de la végétation, de l'utilisation du sol et du relief.

CARACTÈRE

Ensemble des traits propres à un paysage permettant de le distinguer d'un autre. Il s'agit de l'arrangement en patterns des lignes, des formes, des couleurs, des textures et des contrastes entre les éléments du paysage. Les paramètres propres au caractère d'un paysage sont la mise en scène, la valeur historique et le symbolisme rattaché aux éléments visuels. L'évaluation de ces paramètres permet de construire un indice de la valeur attribuée au paysage par les populations concernées.

CHAMP VISUEL

Espace perceptible dont la profondeur et l'éloignement sont représentés par des surfaces en plans. L'avant-plan est près de l'observateur, le second plan éloigné et l'arrière-plan lointain. L'encadrement du champ visuel est restreint, moyen ou éloigné et permet la description des types de vue.

COMPLEXITÉ VISUELLE

La complexité influence la capacité d'absorption et tient compte du volume et du nombre des éléments d'utilisation du sol (végétation et bâtiments) selon la fonction résidentielle, récréative institu-

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

tionnelle ou commerciale à laquelle ils sont destinés. Plus l'utilisation du sol est complexe, plus le paysage est absorbant et plus l'accessibilité visuelle est faible.

CONTINUITÉ

La continuité d'un paysage est cette qualité qui fait qu'on le perçoit comme un tout, composé de parties non séparées.

CONCORDANCE

Harmonie qui résulte lorsque les relations qui existent entre les éléments du paysage tendent vers un même effet.

CONTRASTE

Opposition de deux éléments de l'environnement visuel dont l'un fait ressortir l'autre. L'intensité d'un contraste est fonction du contexte. Un contraste de forte intensité entraîne une discontinuité visuelle. Un contraste de faible intensité favorise une continuité dans la séquence visuelle.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Paramètre de base permettant de porter un jugement de valeur sur un paysage. Des critères explicites d'accessibilité, d'intérêt et de valeur attribuée permettent d'évaluer l'intensité des résistances offertes par un paysage à l'implantation d'une route.

DISCORDANCE

Défaut d'harmonie. Opposé à concordance.

DISTANCE DE PERCEPTION

Longueur qui sépare l'observateur de l'élément du paysage observé. La texture et la variété des éléments du paysage se perdent avec l'augmentation de la distance de perception. La relation d'échelle et de proportion change donc en fonction de cette distance dont le seuil critique a été évalué par Tunnard et Puskarev à 425 m pour un maximum suggéré par Neuray de 1 km. Cet effet est accentué lorsque l'observateur est en mouvement. La perception est un des paramètres de l'accessibilité.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

DURÉE D'UN IMPACT VISUEL

La durée d'un impact est déterminée en fonction de son importance dans le temps. Un impact irréversible ou égal à la vie utile de l'infrastructure est considéré permanent, alors que des effets pouvant être perçus pendant quelques années sont à moyen terme. Un impact temporaire s'échelonne approximativement sur la durée des travaux. La durée est un critère d'évaluation des impacts ponctuels anticipés.

DYNAMISME

Qualité d'une séquence visuelle donnant une impression de force et de mouvement. Se définit en fonction du rythme et de la variété des éléments du paysage. Le dynamisme est un paramètre de l'intérêt du paysage. On parle aussi de l'animation d'une séquence.

ÉCRAN VISUEL

Tout objet interposé qui dissimule un paysage discordant aux yeux de l'observateur ou qui protège son intimité. L'écran visuel paysager est habituellement composé de matériaux végétaux ou d'une combinaison clôture et végétation.

ÉLÉMENTS D'ORIENTATION

Objets ou endroits susceptibles d'être reconnus et choisis par l'utilisateur pour se retrouver. Ce sont les points de repère, les voies (ou corridors adjacents), les noeuds visuels, les limites (ou bordures), que Kevin Lynch a identifiés dans son ouvrage "image de la cité" comme les principaux éléments de la "carte mentale" de l'observateur. Ces éléments sont des paramètres d'évaluation de la qualité d'une séquence visuelle.

ÉLÉMENT VISUEL

Partie constituante du paysage. Objet de l'inventaire des caractéristiques du relief, de l'hydrographie, de la végétation ou de l'utilisation du sol.

ENVIRONNEMENT VISUEL

Ensemble des conditions naturelles et culturelles affectant la perception qu'ont les observateurs d'un paysage.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

ESTHÉTIQUE

Conception particulière du beau visant à harmoniser les formes. La philosophie, la psychologie et la sociologie de l'art sont des domaines de l'esthétique pouvant s'exprimer par le design des objets et des espaces (le Petit Robert, 1977).

ÉTENDUE D'UN IMPACT VISUEL

L'étendue d'un impact est fonction de l'angle et de la distance de perception de l'observateur. Elle est locale ou régionale selon son degré de perception visuelle. L'étendue est un critère d'évaluation des impacts ponctuels anticipés.

GRILLE D'ÉVALUATION

Organisation en tableau des critères d'évaluation des impacts environnementaux d'un projet de construction. Cette grille illustre comment, à l'aide de la durée, de l'intensité et de l'étendue d'un impact, il est possible d'évaluer cet impact en terme de faible, moyen ou fort.

HARMONIE

Effet d'ensemble résultant des relations qui existent entre les éléments du paysage. Il s'établit un rapport de concordance lorsque ces éléments tendent à un même effet. L'harmonie d'une route est fonction de la continuité curviligne de l'alignement géométrique, de l'importance et de la concordance des travaux de terrassement ainsi que de la concordance du mobilier routier et des ouvrages d'art. L'harmonie de l'infrastructure est en relation avec l'harmonie du paysage environnant qui dépend du nombre et de l'importance des points de vue, de l'intensité et de la concordance de l'ambiance. Un paysage harmonieux est nécessairement concordant et la discordance traduit un manque d'harmonie. L'harmonie est un paramètre de l'intérêt du paysage.

HISTOIRE

Valeur architecturale ou qualité des événements dont ont été témoins les sites ou bâtiments spécifiques.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

HYDROGRAPHIE

Inventaire des principaux lacs, marais et cours d'eau qui, selon l'échelle d'un projet, sont susceptibles d'être associés à un impact visuel.

IMAGE

Évocation de la réalité d'un paysage dont la représentation (en raison d'un rapport de similitude ou d'analogie) est collective. L'image de ce paysage est reconnue et typique. L'image est un paramètre de l'orientation.

IMPACT VISUEL

Transformation de l'environnement visuel engendrée par l'implantation d'une infrastructure. Un impact visuel est positif lorsqu'il donne accès à un paysage intéressant et valorisé; il est négatif lorsqu'il engendre monotonie, discontinuité, confusion et déstructuration du paysage. Un impact anticipé est faible, moyen ou fort, selon sa durée, son intensité et son étendue. L'impact, après application de mesures de mitigation, est appelé impact résiduel.

INDICE DE CONTINUITÉ CURVILIGNE

Indication numérique servant à exprimer le rapport entre la longueur totale des courbes d'un tracé, divisé par le nombre de courbes:

$$I = \frac{LC}{NC}$$

pour un alignement complètement droit $I = 0$, pour un alignement comportant des courbes courtes, I sera faible alors que pour un alignement curviligne continu avec spirales de transition, I se rapproche de 10. L'indice de continuité curviligne est un paramètre de l'harmonie interne.

INSERTION

Coordination et interdépendance étroite entre les éléments existants du paysage et une nouvelle infrastructure de façon à conserver une image harmonieuse. L'insertion est concordance lorsque la route est confortable et attrayante. On parle aussi de l'intégration d'une route au paysage.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

INTENSITÉ D'UN IMPACT VISUEL

L'intensité reflète le degré de perturbation d'un paysage. Elle est forte dans le cas de l'obstruction d'une vue particulièrement pittoresque ou spectaculaire d'une discordance majeure, d'une séquence particulièrement monotone, discontinue ou confuse ainsi que dans le cas de la destruction complète d'une mise en scène d'un site historique ou symbolique reconnu et dont le caractère est valorisé. L'intensité est un critère d'évaluation des impacts ponctuels anticipés.

INTÉRÊT VISUEL

Évaluation de ce qui, dans un paysage, retient l'attention et captive l'esprit. L'intérêt est fonction de l'harmonie interne et externe d'un projet qui se traduit en terme de concordance et de discordance. L'intérêt est aussi fonction de la qualité des séquences visuelles évaluée en terme de dynamisme, continuité et orientation. Un fort intérêt répond aux critères suivants:

1. une harmonie interne forte;
2. une harmonie externe forte;
3. une séquence dynamique;
4. une séquence continue;
5. une bonne orientation.

D'une façon générale, plus l'harmonie est forte plus l'insertion est concordante et plus la séquence est forte, plus le paysage est stimulant.

INVENTAIRE DES CARACTÉRISTIQUES VISUELLES

Opération qui consiste à énumérer et à décrire, à l'aide de la photo-interprétation et de visites sur le site, les éléments fondamentaux simples et observables de l'environnement visuel. Les sept variables à la base de l'inventaire des caractéristiques visuelles sont:

1. Le relief
2. L'hydrographie
3. La végétation
4. L'utilisation du sol
5. Les types de vue
6. Les éléments ponctuels d'orientation

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

7. Les préférences des observateurs

LIGNE DE FORCE

Trait dans la paysage dont l'étendue se réduit essentiellement à sa longueur, structurant par la vigueur de son axe l'ensemble du paysage. Ex.: chaîne de montagne, escarpement, fleuves, rivières.

MARGE DE RECU

Distance entre la surface de roulement d'une route et la limite d'une propriété riveraine. Au delà de 100 mètres d'une autoroute, le nombre de plaintes relatives à la pollution diminue considérablement. Cette distance marque le seuil au-delà duquel le niveau de résistance à l'implantation d'une autoroute est au plus faible. Tunnard et Pushkarev suggèrent, pour une autoroute, un minimum de 20 mètres à l'intérieur duquel l'utilisateur a visuellement l'impression de circuler sur la propriété adjacente. Il est cependant nécessaire de pondérer la marge de recul minimale et maximale selon le type de route et le milieu traversé. La marge de recul est un paramètre de l'accessibilité visuelle.

MISE EN SCÈNE

Organisation des éléments d'une unité de paysage. Elle concerne la disposition et l'agencement des parties extérieures et visibles du relief, de la végétation et de l'utilisation du sol. La mise en scène est un paramètre permettant d'évaluer le caractère d'un paysage.

MISE EN VALEUR

Action de montrer, de faire valoir ou de mettre en relief un impact visuel positif par l'application de mesures visant à exposer un paysage intéressant.

MITIGATION

Action d'adoucir, d'atténuer ou de compenser un impact visuel négatif par l'application de mesures visant à intégrer une infrastructure au paysage. Une stratégie d'intervention prend la forme d'un plan de localisation des aménagements prévus et évaluations préliminaires des coûts. Ces documents sont accompagnés de croquis et de photographies illustrant les principaux sites avant et après l'application des mesures de mitigation.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

MOBILIER ROUTIER

Ensemble des objets de forme rigide pouvant être déplacés et étant destinés à l'aménagement des abords routiers incluant les ouvrages d'art. Les ponts, l'éclairage, la signalisation, les murs anti-bruit, les glissières de sécurité, les amortisseurs d'impact ainsi que les aires de repos, les belvédères et les haltes routières.

MONOTONIE

Uniformité lassante par la répétition des mêmes éléments visuels. Un paysage monotone manque de variété.

OBSERVATEUR

Personne qui, à titre d'utilisateur (observateur mobile) ou de riverain (observateur fixe) observe un paysage susceptible d'être modifié par l'implantation d'une infrastructure de transport. On peut diviser les riverains en trois catégories: les riverains occupant un lieu de travail, les résidents et ceux qui se livrent à des activités de loisir. Il y a d'autre part, quatre catégories d'utilisateurs: ceux qui sont de passage, ceux qui font la navette quotidiennement, les touristes et les utilisateurs qui voyagent pour leur travail. Le nombre et le type d'observateurs sont des paramètres de l'accessibilité visuelle.

OCCUPATION DU SOL

Terme générique de l'inventaire des caractéristiques du paysage regroupant l'hydrographie, la végétation et les éléments de l'utilisation du sol. L'occupation du sol décrit l'ensemble des éléments occupant les formes du relief.

ORIENTATION

Capacité d'une séquence visuelle à informer l'utilisateur de sa situation dans le temps et dans l'espace. L'orientation se définit en terme de lisibilité de l'image du paysage, par la présence d'éléments ponctuels tels que points de repère, corridors adjacents, noeuds visuels, bordures, lignes de force et principaux points de vue ainsi que par un cheminement progressif facilitant la découverte régulière et continue du paysage. L'orientation est un paramètre de l'intérêt du paysage.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

PANORAMA

Vaste paysage que l'on peut contempler de tous côtés.

PAYSAGE

Partie d'un pays que la nature présente à un observateur. Par extension, on dit paysage urbain, paysage rural, paysage naturel.

PAYSAGE RÉGIONAL

Territoire relativement étendu dont les caractéristiques morphologiques et d'occupation du sol en font une unité distincte des régions voisines. Ex.: paysage côtier, paysage du bouclier canadien.

PERCÉE VISUELLE

Ouverture qui donne un point de vue. La percée visuelle met en valeur un paysage intéressant qui autrement ne serait pas accessible à l'utilisateur et cherche à articuler une séquence visuelle autrement monotone.

PERSPECTIVE

Aspect que présente un paysage encadré vu d'une certaine distance.

POINT DE REPÈRE

Objet ou endroit susceptible d'être reconnu et choisi par l'observateur pour s'orienter. Un des paramètres de l'orientation.

POINTS DE VUE

Principaux endroits d'où l'on jouit d'une vue particulièrement pittoresque ou spectaculaire. Un des paramètres de l'harmonie.

PONDÉRATION

Attribution d'une valeur particulière aux divers impacts positifs et négatifs anticipés, qui leur redonne une place proportionnelle à leur importance réelle. La pondération est fonction du type d'infrastructure ainsi que du milieu existant.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

PRÉFÉRENCES

Jugements plus favorables d'un observateur envers certains éléments du paysage. Implique une valeur attribuée à l'organisation matérielle des éléments du paysage déterminée en s'appuyant sur la perception du milieu et le meilleur jugement professionnel disponible.

RELIEF

Forme de la surface terrestre constituant un facteur quasi permanent structurant les caractéristiques visuelles. Le relief est une des variables de l'inventaire et reprend les formes du relief naturel en insistant moins sur la genèse morphologique que sur la volumétrie. Ainsi, des reliefs plats, ondulés ou montagneux sont, à titre d'exemples, des catégories simples et facilement observables.

En milieu construit, les formes des bâtiments et autres structures constituent un relief artificiel pouvant aussi être inventorié et classifié.

RÉSISTANCE VISUELLE

Qualité d'un paysage qui en fonction de son accessibilité visuelle, de son intérêt visuel et de sa valeur attribuée, devient incompatible avec l'implantation d'une infrastructure. On qualifie la résistance de faible, moyenne ou forte.

RESSOURCE VISUELLE

Élément du paysage qui en raison de son intérêt ou de sa valeur attribuée, constitue un potentiel susceptible d'améliorer l'environnement visuel des usagers et des riverains d'une infrastructure.

RYTHME

Variations internes et externes d'une séquence visuelle. Les variations internes sont fonction de la géométrie horizontale et verticale de l'infrastructure et la variation externe est occasionnée par la répétition des éléments de l'occupation du sol. Le rythme est un des paramètres du dynamisme d'une séquence.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

SÉQUENCE VISUELLE

Répartition dans l'espace des paysages selon une suite ordonnée d'événements. La séquence se définit en termes de dynamisme, continuité et orientation. La séquence visuelle est un paramètre de l'intérêt du paysage. La séquence anime le cheminement de l'utilisateur.

STRUCTURE DU PAYSAGE

Agencement et dimension des formes observables que présentent les éléments du paysage.

TEMPS DE PERCEPTION

Période pendant laquelle un élément du paysage est effectivement exposé à la vue d'un observateur. Le temps d'exposition est fonction de la vitesse de déplacement de l'observateur. Un des paramètres de l'accessibilité visuelle (anglais: exposure time).

TERRASSEMENT

Ensemble des ouvrages exécutés, incluant abords routiers et terrains résiduels, pour donner à la route la forme déterminée par les plans et le profil en long et en travers jusqu'à l'élévation de la ligne d'infrastructure.

TRANSITION

Passage brusque ou progressif entre deux paysages. On qualifie transition entre deux paysages de brusque ou de progressive selon que le passage s'effectue entre deux zones de relief et d'occupation du sol homogènes ou mixtes:

1. le passage entre deux paysages différents mais en eux-même homogènes, donne une transition brusque;
2. le passage entre deux paysages mixtes donne une transition progressive;
3. le passage entre deux paysages dont l'un est homogène et l'autre mixte donne une transition moyenne.

La transition est un paramètre de la qualité des séquences visuelles.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

TYPE DE PAYSAGE

Inventaire de masse relativement homogène dont l'image correspond à un concept reconnu d'organisation de l'espace pouvant servir de modèle. Ex.: agro-forestier, urbain, agricole.

UNITÉ DE PAYSAGE

Portion distincte de l'espace à l'intérieur d'un bassin visuel se définissant en fonction d'une synthèse du relief, de la végétation, de l'utilisation du sol et des types de vue, dont l'ambiance lui est propre.

UTILISATION DU SOL

Identification de l'usage fait, au fil des ans, des éléments du paysage occupant les formes du relief. Comprend l'usage des éléments naturels tels que l'eau et la végétation en plus des usages plus artificiels tels que les lignes hydro-électriques, les voies ferrées, les bâtiments et autres. Il s'agit d'une variable de l'inventaire.

VALEUR ATTRIBUÉE

Qualité d'un paysage en fonction de son utilité. Indice de la préférence des observateurs qui se traduit par le caractère de la mise en scène des bâtiments et sites historiques ainsi que par le symbolisme rattaché aux éléments du paysage. D'une façon générale, plus le paysage est valorisé par les populations concernées, plus la valeur attribuée au paysage est forte.

VARIÉTÉ

Qualité d'une séquence visuelle qui donne une impression de changement et de renouvellement. On utilise aussi le mot diversité. La variété est un paramètre du dynamisme.

VÉGÉTATION

L'inventaire des caractéristiques de la végétation liées à l'analyse visuelle, concerne surtout la hauteur, la forme et la densité du couvert végétal permettant d'interpréter son rôle comme écran visuel. D'autre part, la texture, la couleur ainsi que la persistance du feuillage, permettent d'apprécier l'intérêt de la végétation selon les saisons.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

La végétation est une des variables de l'inventaire. Son rôle d'écran visuel est un paramètre de la capacité d'absorption du paysage alors que texture et couleur sont des paramètres de l'intérêt visuel.

VITESSE DE DÉPLACEMENT

L'automobiliste est un observateur mobile, cependant, l'apparence de mouvement est liée à l'observation des objets longeant la route. À 90 km/h, tous les objets situés à environ 20 m de la ligne de conduite deviennent brouillés, les objets de l'avant-plan se déplacent plus rapidement et tendent même à disparaître. Seuls les objets lointains sont distinctement visibles et peuvent être observés confortablement. De plus, la vision périphérique d'un automobiliste varie en fonction de sa vitesse. Plus la vitesse augmente, plus le champ de vision devient étroit car l'oeil, inconsciemment, se concentre sur la route. Les objets situés à l'extérieur de la limite de cette vision périphérique sont vagues, particulièrement si le contraste est faible. La vitesse est un paramètre du temps de perception et influence l'accessibilité visuelle.

VUE TYPE

Il existe au moins six types de vue caractérisés par la largeur, la profondeur relative du champ visuel et la qualité de l'avant-plan, du second plan et de l'arrière-plan. En plus des panoramas, qui sont souvent considérés comme les plus spectaculaires, on retrouve des perspectives, des vues fermées, d'autres ouvertes ainsi que des vues filtrées et des vues à attrait. Ces six catégories, suffisantes mais non exhaustives, permettent une description adéquate de la majorité des cas rencontrés. Comme la vue est fonction du point d'observation, en l'absence d'une infrastructure, il est possible, arbitrairement, de localiser l'observateur au centre d'un paysage et de déterminer le type de vue le plus souvent rencontré dans ce paysage. Ce moyen empirique permet de caractériser la vue-type d'une unité de paysage. Le type de vue est une des variables de l'inventaire.

ZONE D'ACCÈS VISUEL

Tout l'espace visuellement accessible à partir d'une infrastructure tel que mesuré par l'étendue des champs visuels.

ANNEXE K

GLOSSAIRE DU MILIEU VISUEL (suite)

ZONE D'ÉTUDE

Limite géographique du territoire à l'intérieur de laquelle des études de répercussions environnementales seront effectuées.

ZONE DE RÉSISTANCE

Zone géographique dont la sensibilité fait l'objet d'une évaluation en terme de résistance pour les usagers et les riverains. La résistance est fonction de l'accessibilité, de l'intérêt ainsi que de la valeur attribuée aux éléments de l'environnement visuel. Cet exercice permet de déterminer le degré de compatibilité du paysage avec l'infrastructure proposée.

ANNEXE L: RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE SONORE

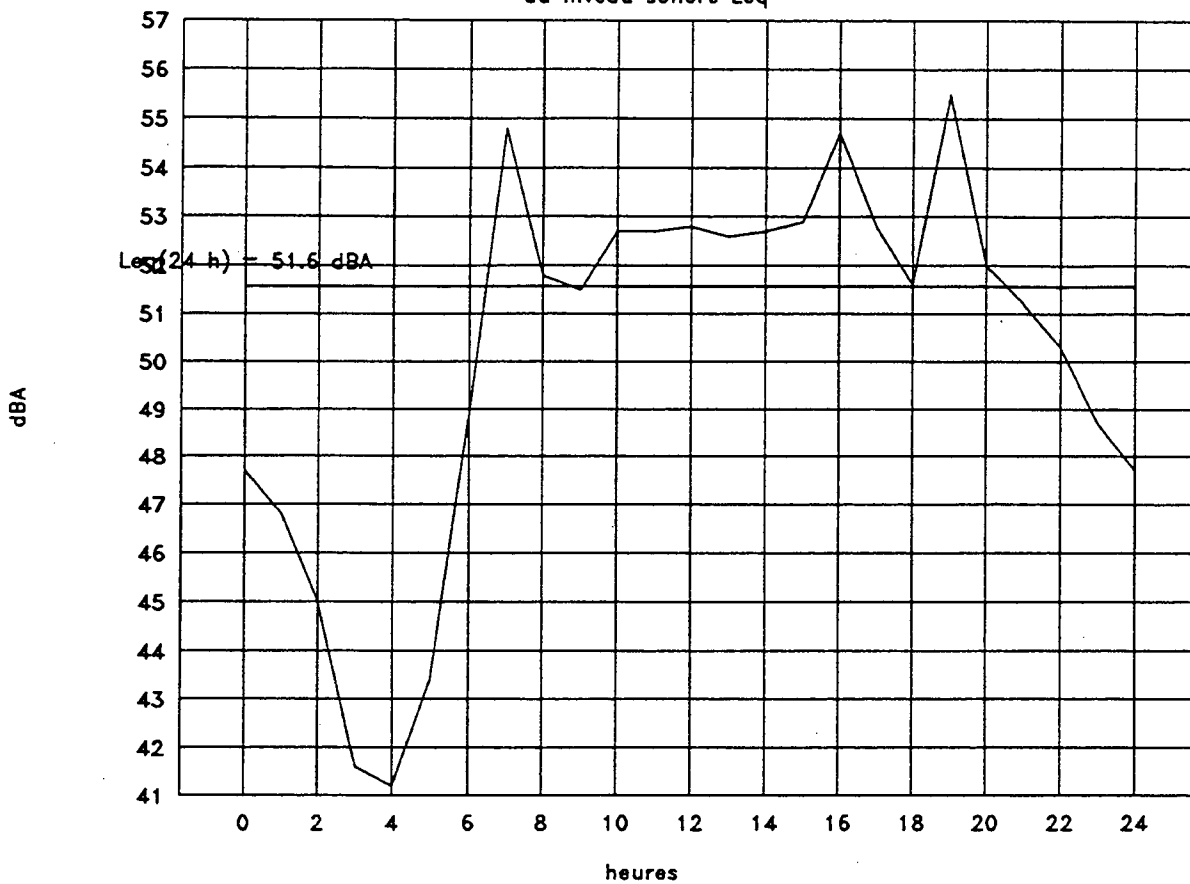
Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-07-24
Localisation:	92, rue Lajoie, Châteauguay	Relevé no:	R-1
Période:	Début: 9 h 00 min	Fin:	9 h 00 min

PÉRIODE (heure)	Leq(h) (dBA)	L1(h) (dBA)	L10(h) (dBA)	L50(h) (dBA)	L90(h) (dBA)	L99(h) (dBA)
00:00-01:00	46.8	55.5	50.1	43.3	36.5	33.9
01:00-02:00	45.0	56.3	48.1	37.7	33.1	32.1
02:00-03:00	41.6	52.7	44.7	34.5	32.3	31.5
03:00-04:00	41.2	52.5	44.9	34.7	32.3	31.3
04:00-05:00	43.4	55.9	45.5	35.3	32.9	31.9
05:00-06:00	48.9	57.9	53.1	44.7	35.7	33.7
06:00-07:00	54.8	68.3	54.9	49.7	43.9	39.7
07:00-08:00	51.8	58.1	54.5	50.7	46.1	42.3
08:00-09:00	51.5	58.5	54.1	49.9	45.1	41.1
09:00-10:00	52.7	59.9	54.9	50.1	45.5	41.7
10:00-11:00	52.7	60.7	55.5	50.3	44.9	41.3
11:00-12:00	52.8	60.7	55.9	51.3	46.9	43.1
12:00-13:00	52.6	60.5	55.3	50.7	46.3	42.1
13:00-14:00	52.7	60.3	55.5	50.7	46.1	42.5
14:00-15:00	52.9	61.1	55.9	50.9	46.3	42.5
15:00-16:00	54.7	65.7	55.3	51.5	47.7	44.9
16:00-17:00	52.8	59.3	55.3	51.7	47.7	44.5
17:00-18:00	51.6	58.3	54.3	50.3	45.7	41.7
18:00-19:00	55.5	66.5	55.9	51.1	46.9	43.7
19:00-20:00	52.0	59.5	54.1	50.5	46.5	42.9
20:00-21:00	51.2	57.3	53.7	49.9	45.7	42.5
21:00-22:00	50.3	56.9	52.7	49.1	44.7	40.9
22:00-23:00	48.7	55.9	51.9	46.9	41.5	37.5
23:00-24:00	47.7	55.1	51.1	45.9	40.1	36.1

Leq(24 h) = 51.6 dBA

Représentation graphique

du niveau sonore L_{eq}



Projet: Autoroute 30

Date: 1991-07-24

Localisation: 92, rue Lajoie, Châteauguay

Relevé no: R-1

Période: Début: 9 h 00 min

Fin: 9 h 00 min

Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-07-24
Localisation:	72, rue Allard, Châteauguay	Relevé no:	R-2
Période:	Début: 9 h 00 min	Fin:	12 h 00 min

PÉRIODE (heure)	Leq(h) (dBA)	L1(h) (dBA)	L10(h) (dBA)	L50(h) (dBA)	L90(h) (dBA)	L99(h) (dBA)
00:00-01:00						
01:00-02:00						
02:00-03:00						
03:00-04:00						
04:00-05:00						
05:00-06:00						
06:00-07:00						
07:00-08:00						
08:00-09:00						
09:00-10:00	58.1	69.3	60.5	54.5	48.5	44.8
10:00-11:00	61.7	72.3	62.3	55.3	49.3	45.5
11:00-12:00	58.6	69.8	60.5	55.5	50.3	46.3
12:00-13:00						
13:00-14:00						
14:00-15:00						
15:00-16:00						
16:00-17:00						
17:00-18:00						
18:00-19:00						
19:00-20:00						
20:00-21:00						
21:00-22:00						
22:00-23:00						
23:00-24:00						

Leq(3 h) = 59.8 dBA

Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-07-24
Localisation:	45, rue Dorais, Châteauguay	Relevé no:	R-3
Période:	Début: 13 h 00 min	Fin:	16 h 00 min

PÉRIODE (heure)	Leq(h) (dBA)	L1(h) (dBA)	L10(h) (dBA)	L50(h) (dBA)	L90(h) (dBA)	L99(h) (dBA)
00:00-01:00						
01:00-02:00						
02:00-03:00						
03:00-04:00						
04:00-05:00						
05:00-06:00						
06:00-07:00						
07:00-08:00						
08:00-09:00						
09:00-10:00						
10:00-11:00						
11:00-12:00						
12:00-13:00						
13:00-14:00	49.3	57.0	52.3	48.0	45.3	43.3
14:00-15:00	52.9	63.0	54.0	49.0	45.5	43.0
15:00-16:00	51.6	61.8	53.3	48.8	45.5	43.8
16:00-17:00						
17:00-18:00						
18:00-19:00						
19:00-20:00						
20:00-21:00						
21:00-22:00						
22:00-23:00						
23:00-24:00						

Leq(3 h) = 51.5 dBA

Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-07-25
Localisation:	1156, rue des Galets, Léry	Relevé no:	R-4
Période:	Début: 9 h 00 min	Fin:	12 h 00 min

PÉRIODE (heure)	Leq(h) (dBA)	L1(h) (dBA)	L10(h) (dBA)	L50(h) (dBA)	L90(h) (dBA)	L99(h) (dBA)
00:00-01:00						
01:00-02:00						
02:00-03:00						
03:00-04:00						
04:00-05:00						
05:00-06:00						
06:00-07:00						
07:00-08:00						
08:00-09:00						
09:00-10:00	55.5	64.5	58.5	53.5	47.3	40.8
10:00-11:00	55.5	64.3	59.0	53.5	47.5	42.0
11:00-12:00	55.1	64.8	58.5	52.5	45.5	40.0
12:00-13:00						
13:00-14:00						
14:00-15:00						
15:00-16:00						
16:00-17:00						
17:00-18:00						
18:00-19:00						
19:00-20:00						
20:00-21:00						
21:00-22:00						
22:00-23:00						
23:00-24:00						

Leq(3 h) = 55.4 dBA

Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-07-25
Localisation:	Intersection des rues Parc Bellevue et des Galets, Léry	Relevé no:	R-5
Période:	Début: 13 h 00 min	Fin:	16 h 00 min

PÉRIODE (heure)	Leq(h) (dBA)	L1(h) (dBA)	L10(h) (dBA)	L50(h) (dBA)	L90(h) (dBA)	L99(h) (dBA)
00:00-01:00						
01:00-02:00						
02:00-03:00						
03:00-04:00						
04:00-05:00						
05:00-06:00						
06:00-07:00						
07:00-08:00						
08:00-09:00						
09:00-10:00						
10:00-11:00						
11:00-12:00						
12:00-13:00						
13:00-14:00	57.1	67.3	60.0	54.5	45.5	41.3
14:00-15:00	56.1	65.3	59.5	53.3	44.0	39.8
15:00-16:00	58.2	67.0	61.3	56.3	47.8	41.3
16:00-17:00						
17:00-18:00						
18:00-19:00						
19:00-20:00						
20:00-21:00						
21:00-22:00						
22:00-23:00						
23:00-24:00						

Leq(3 h) = 57.2 dBA

Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-07-25
Localisation:	23, rue Paul, Léry	Relevé no:	R-6
Période:	Début: 9 h 00 min	Fin:	12 h 00 min

PÉRIODE (heure)	Leq(h) (dBA)	L1(h) (dBA)	L10(h) (dBA)	L50(h) (dBA)	L90(h) (dBA)	L99(h) (dBA)
00:00-01:00						
01:00-02:00						
02:00-03:00						
03:00-04:00						
04:00-05:00						
05:00-06:00						
06:00-07:00						
07:00-08:00						
08:00-09:00						
09:00-10:00	55.6	62.2	60.0	52.0	42.6	39.4
10:00-11:00	51.4	58.2	55.8	48.4	42.4	39.0
11:00-12:00	44.0	55.0	45.2	40.6	36.8	34.6
12:00-13:00						
13:00-14:00						
14:00-15:00						
15:00-16:00						
16:00-17:00						
17:00-18:00						
18:00-19:00						
19:00-20:00						
20:00-21:00						
21:00-22:00						
22:00-23:00						
23:00-24:00						

Leq(3 h) = 52.4 dBA

Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-07-25
Localisation:	525, rue Georges-Vanier, Maple-Grove	Relevé no:	R-7
Période:	Début: 13 h 00 min	Fin:	16 h 00 min

PÉRIODE (heure)	Leq(h) (dBA)	L1(h) (dBA)	L10(h) (dBA)	L50(h) (dBA)	L90(h) (dBA)	L99(h) (dBA)
00:00-01:00						
01:00-02:00						
02:00-03:00						
03:00-04:00						
04:00-05:00						
05:00-06:00						
06:00-07:00						
07:00-08:00						
08:00-09:00						
09:00-10:00						
10:00-11:00						
11:00-12:00						
12:00-13:00						
13:00-14:00	51.7	62.9	49.5	44.9	41.3	39.1
14:00-15:00	44.4	51.9	47.3	42.5	39.3	37.7
15:00-16:00	52.3	65.3	50.3	46.5	43.1	40.7
16:00-17:00						
17:00-18:00						
18:00-19:00						
19:00-20:00						
20:00-21:00						
21:00-22:00						
22:00-23:00						
23:00-24:00						

Leq(3 h) = 50.6 dBA

Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-07-26
Localisation:	291, rue Roy, Beauharnois	Relevé no:	R-8
Période:	Début: 9 h 00 min	Fin:	12 h 00 min

PÉRIODE (heure)	Leq(h) (dBA)	L1(h) (dBA)	L10(h) (dBA)	L50(h) (dBA)	L90(h) (dBA)	L99(h) (dBA)
00:00-01:00						
01:00-02:00						
02:00-03:00						
03:00-04:00						
04:00-05:00						
05:00-06:00						
06:00-07:00						
07:00-08:00						
08:00-09:00						
09:00-10:00	46.0	56.9	49.3	38.1	33.3	31.7
10:00-11:00	42.4	53.1	43.5	38.1	34.7	33.1
11:00-12:00	51.2	62.9	52.3	44.5	40.7	37.3
12:00-13:00						
13:00-14:00						
14:00-15:00						
15:00-16:00						
16:00-17:00						
17:00-18:00						
18:00-19:00						
19:00-20:00						
20:00-21:00						
21:00-22:00						
22:00-23:00						
23:00-24:00						

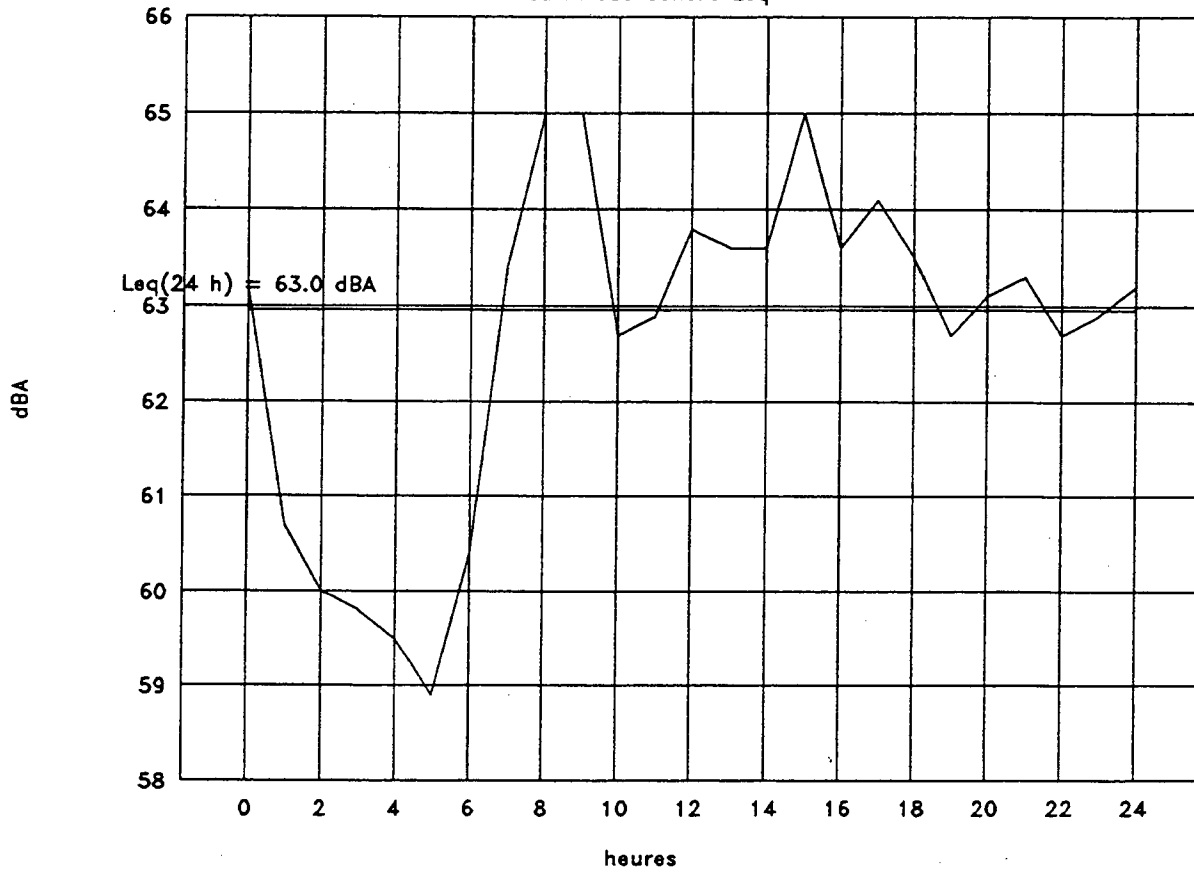
Leq(3 h) = 48.0 dBA

Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-08-13	
Localisation:	Intersection du chemin Saint-Louis (route 236) et de la rue Louis-Dantin, Beauharnois		Relevé no:	R-9
Période:	Début: 9 h 00 min	Fin:	9 h 00 min	

PÉRIODE (heure)	Leq(h) (dBA)	L1(h) (dBA)	L10(h) (dBA)	L50(h) (dBA)	L90(h) (dBA)	L99(h) (dBA)
00:00-01:00	60.7	68.3	60.8	60.0	59.3	59.0
01:00-02:00	60.0	65.5	60.5	60.0	59.0	58.3
02:00-03:00	59.8	66.5	59.8	58.8	58.3	57.3
03:00-04:00	59.5	66.0	59.3	58.3	57.5	57.0
04:00-05:00	58.9	68.5	58.8	57.8	56.3	55.3
05:00-06:00	60.4	71.8	60.8	54.0	51.8	50.8
06:00-07:00	63.4	73.8	68.3	55.5	51.8	50.5
07:00-08:00	65.0	76.8	68.8	55.8	51.3	49.0
08:00-09:00	65.0	77.3	68.5	55.0	48.5	46.0
09:00-10:00	62.7	74.3	67.3	52.3	47.0	46.3
10:00-11:00	62.9	75.0	67.0	52.8	47.3	44.8
11:00-12:00	63.8	75.3	68.3	54.0	46.8	44.0
12:00-13:00	63.6	74.3	67.8	54.3	45.5	43.0
13:00-14:00	63.6	74.8	67.8	53.0	44.5	42.0
14:00-15:00	65.0	75.8	67.0	53.0	44.8	41.5
15:00-16:00	63.6	73.8	68.0	54.5	45.0	43.0
16:00-17:00	64.1	74.3	68.8	56.5	46.3	43.8
17:00-18:00	63.5	73.8	67.8	54.5	45.5	43.5
18:00-19:00	62.7	72.8	67.0	52.5	46.5	44.8
19:00-20:00	63.1	73.5	67.3	54.8	48.8	46.3
20:00-21:00	63.3	73.0	67.3	59.0	54.5	52.5
21:00-22:00	62.7	71.3	65.5	60.5	59.3	58.0
22:00-23:00	62.9	71.6	64.5	60.8	60.0	59.0
23:00-24:00	63.2	72.8	62.8	60.3	59.0	58.3

Leq(24 h) = 63.0 dBA

Représentation graphique du niveau sonore Leq



Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-08-13
Localisation:	Intersection du chemin Saint-Louis (route 236) et de la rue Louis-Dantin, Beauharnois	Relevé no:	R-9
Période:	Début: 9 h 00 min	Fin:	9 h 00 min

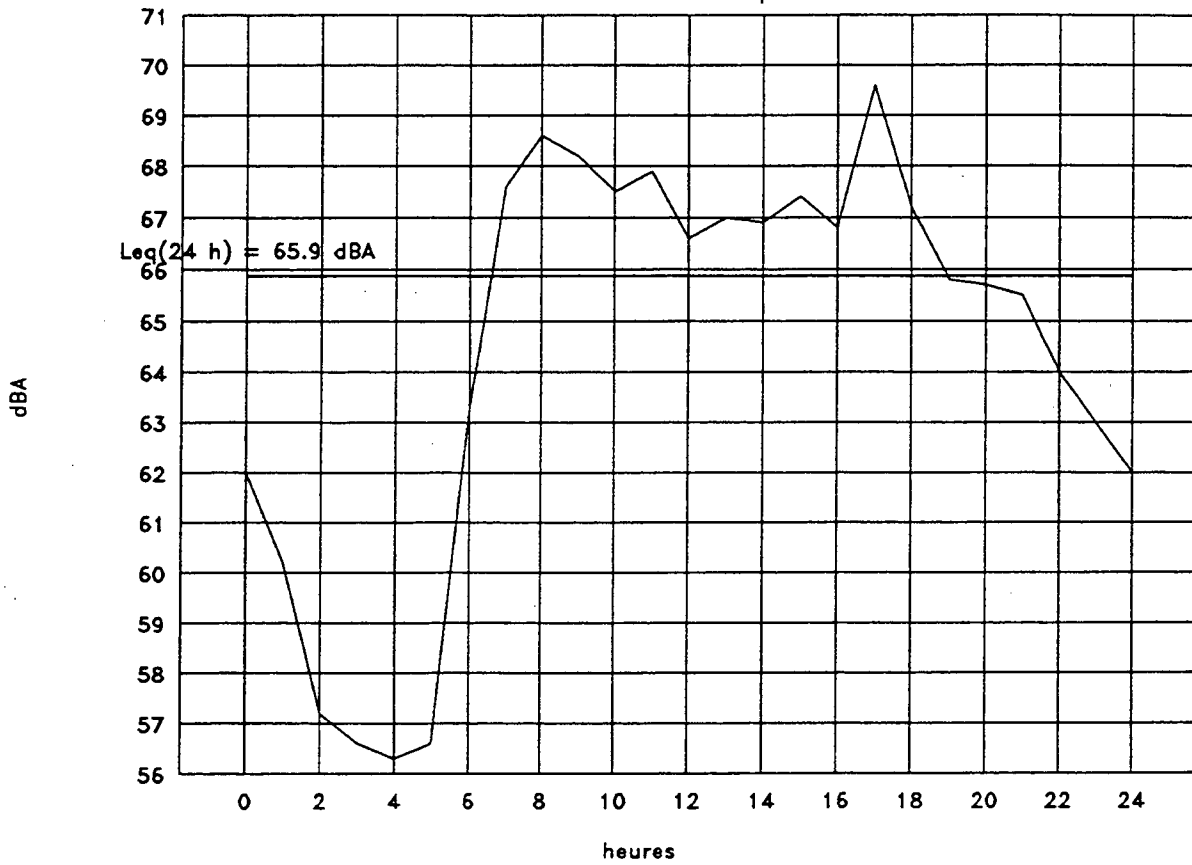
Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-08-12
Localisation:	7090, boul. Hébert (route 132), Saint-Thimotée	Relevé no:	R-10
Période:	Début: 10 h 00 min	Fin:	10 h 00 min

PÉRIODE (heure)	Leq(h) (dBA)	L1(h) (dBA)	L10(h) (dBA)	L50(h) (dBA)	L90(h) (dBA)	L99(h) (dBA)
00:00-01:00	60.2	71.8	61.4	47.4	45.4	44.2
01:00-02:00	57.2	71.2	54.6	45.6	44.6	44.0
02:00-03:00	56.6	69.6	52.4	46.2	45.2	44.0
03:00-04:00	56.3	69.2	48.8	45.8	44.6	43.6
04:00-05:00	56.6	70.2	54.0	45.4	44.2	43.4
05:00-06:00	63.3	74.4	66.0	48.8	42.6	41.4
06:00-07:00	67.6	78.2	71.6	60.0	48.8	44.0
07:00-08:00	68.6	80.0	72.2	62.4	49.8	44.8
08:00-09:00	68.2	80.0	71.8	60.4	48.2	44.0
09:00-10:00	67.5	79.2	70.8	58.6	47.2	42.2
10:00-11:00	67.9	80.2	71.0	58.6	46.4	43.0
11:00-12:00	66.6	78.6	72.2	56.6	45.6	41.8
12:00-13:00	67.0	79.4	70.0	58.4	46.6	42.4
13:00-14:00	66.9	78.8	70.2	59.0	46.2	41.0
14:00-15:00	67.4	78.8	70.6	60.6	47.4	41.2
15:00-16:00	66.8	77.4	70.2	61.4	49.4	42.0
16:00-17:00	69.6	78.0	70.6	62.8	50.8	44.8
17:00-18:00	67.2	78.2	70.8	60.0	50.6	46.0
18:00-19:00	65.8	76.4	69.6	59.4	49.0	43.6
19:00-20:00	65.7	76.4	70.0	59.0	47.4	43.0
20:00-21:00	65.5	76.4	69.6	57.0	47.6	44.4
21:00-22:00	64.0	74.8	68.4	54.2	46.4	44.4
22:00-23:00	63.0	73.4	67.8	52.6	45.6	44.2
23:00-24:00	62.0	74.0	65.8	49.8	46.2	44.8

Leq(24 h) = 65.9 dBA

Représentation graphique

du niveau sonore L_{eq}



Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-08-12
Localisation:	7090, boul. Hébert (route 132), Saint-Thimotée	Relevé no:	R-10
Période:	Début: 10 h 00 min	Fin:	10 h 00 min

Projet:	Autoroute 30	Date:	1991-07-26
Localisation:	9, place Clément, Pointe-des-Cascades	Relevé no:	R-11
Période:	Début: 9 h 00 min	Fin:	12 h 00 min

PÉRIODE (heure)	Leq(h) (dBA)	L1(h) (dBA)	L10(h) (dBA)	L50(h) (dBA)	L90(h) (dBA)	L99(h) (dBA)
00:00-01:00						
01:00-02:00						
02:00-03:00						
03:00-04:00						
04:00-05:00						
05:00-06:00						
06:00-07:00						
07:00-08:00						
08:00-09:00						
09:00-10:00	49.4	61.0	51.3	44.0	40.8	39.0
10:00-11:00	46.9	54.0	49.5	45.3	42.3	40.5
11:00-12:00	48.4	55.3	51.3	46.8	43.5	41.5
12:00-13:00						
13:00-14:00						
14:00-15:00						
15:00-16:00						
16:00-17:00						
17:00-18:00						
18:00-19:00						
19:00-20:00						
20:00-21:00						
21:00-22:00						
22:00-23:00						
23:00-24:00						

Leq(3 h) = 48.4 dBA

M

ANNEXE M: LA TRAVERSÉE FLUVIALE DU PROLONGEMENT DE
L'AUTOROUTE 30 - ASPECT CIRCULATION

Tableau 1

Synthèse de l'enquête O-D, Rte 201 - Valleyfield

Volumes - 1986

ORIGINE DESTINATION (Zone)	Grande-Île Salaberry (1-12)	St-Timothée (13)	Sud-ouest (17 à 20)	Sud-est (reste)	Total
Cèdres-Cascades (26)	382	41	29	51	503
Coteau du Lac (27)	1 896	153	79	102	2 230
Dorion-Vaudreuil Rigaud (30-31)	915	97	86	151	1 249
Montréal (33)	1 410	149	269	117	1 945
À l'est de l'A-540 (32-34 à 58)	401	75	69	37	582
À l'ouest de Coteau du Lac (28-29-59-60)	2 279	227	118	414	3 038
Total	7 283	742	650	872	9 547

Tableau 2

Synthèse de l'enquête O-D, Rte 201 - Valleyfield

Pourcentage - 1996

ORIGINE	DESTINATION	Grande-Île Salaberry (1-12)	St-Timothée (13)	Sud-ouest (17 à 20)	Sud-est (reste)	Total
	Cèdres-Cascades (26)	4,0	0,43	0,30	0,53	5,26
	Coteau du Lac (27)	19,86	1,60	0,83	1,07	23,36
	Dorion-Vaudreuil Rigaud (30-31)	9,58	1,02	0,90	1,58	13,08
	Montréal (33)	14,77	1,56	2,82	1,22	20,37
	À l'est de l'A-540 (32 - 34 à 58)	4,20	0,79	0,72	0,39	6,10
	À l'ouest de Coteau du Lac (28-29-59-60)	23,87	2,38	1,24	4,34	31,83
	Total	76,28	7,78	6,81	9,13	100

Tableau 3

Projection de l'enquête O-D, Rte 201 - Valleyfield

DJMA - 1987

ORIGINE	DESTINATION	Grande-Île Salaberry (1-12)	St-Timothée (13)	Sud-ouest (17 à 20)	Sud-est (reste)	Total
	Cèdres-Cascades	825	90	60	110	1 085
	Coteau du Lac	4 090	330	170	220	4 810
	Dorion-Vaudreuil Rigaud	1 975	210	185	325	2 695
	Montréal	3 040	320	580	250	4 190
	À l'est de l'A-540	865	165	150	80	1 260
	À l'ouest de Coteau du Lac	4 920	490	255	895	6 560
	Total	15 715	1 605	1 400	1 880	20 600

Tableau 4

Classement des axes selon la circulation

Origine du trafic	Volume à considérer	Circulation privilégiée selon l'axe		
		R	Q	P
Transit (A-20)	2 190	-	2 190	2 190
Transit (A-40)	2 770	-	2 770	2 770
Local Route 201:				
de Montréal	4 190	3 940	4 190	250
à l'est de l'A-540	1 260	1 180	1 260	80
de Dorion-Vaudreuil-Rigaud	2 695	2 370	2 695	325
Total	13 105 100 %	7 490 57 %	13 105 (100 %)	5 615 (43 %)
Rang		2	1	3

REPROTECH (1989) INC.
(514) 282-5521

N

ANNEXE N: COMMENTAIRES DU MILIEU CONCERNANT LES
VARIANTES DE TRACÉ ÉTUDIÉES



Environnement Canada Environment Canada

Conservation et Protection Conservation and Protection

Région du Québec Québec Region

Direction des Évaluations environnementales et du Nord québécois

1141, route de l'Église
c.p. 10100 - Succursale Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>
Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Yves Comptons
S.N.C. L'Avellan

V/réf.: 6900-340-C/14

Le 21 juin 1993

Monsieur Luc Crépeault, ing.
Directeur territorial de Châteauguay
Ministère des Transports du Québec
201, place Charles-Lemoyne, 5e étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5

Objet: *Projet de construction de l'autoroute 30 entre Châteauguay et l'autoroute 20*

Monsieur,

MM. Raymond Perrier du Centre Saint-Laurent et Jean Cinq-Mars du Service canadien de la faune nous ont transmis votre lettre du 11 juin que vous leur aviez adressée relativement à une réunion (22 juin) sur le tracé de la future autoroute 30 puisque, en ce qui concerne les études environnementales, la Direction des Évaluations environnementales et du Nord québécois assure la coordination des diverses interventions d'Environnement Canada.

En ce qui a trait à votre demande, nous désirons vous informer que, malheureusement, nous ne pourrons pas participer à la réunion mentionnée. Toutefois, en ce qui concerne l'analyse des tracés, les renseignements que vous nous fournissez ne sont pas suffisants pour que nous puissions nous prononcer sur les impacts de ces tracés en regard de notre principal domaine de compétence pour ce projet, soit les oiseaux migrateurs. Dans l'optique d'un choix de tracé de moindre impact, il faudrait que l'étude environnementale présente une description détaillée des divers habitats que chacun des tracés envisagés toucherait ainsi qu'une caractérisation de l'avifaune nicheuse de ces habitats.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments,

Claude Saint-Charles
Claude Saint-Charles
Directeur

cc. R. Perrier, CSL
J. Cinq-Mars, SCF

Canada

JUN '93 14:05



Canadian Coast Guard
Garde côtière canadienne

Région des Laurentides
101, boul. Champlain
Québec (Québec)
G1K 4H9

3 JUL 1993

Québec, le 5 juillet 1993

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence
8101-1

Monsieur Luc Crépeault, ing.
Directeur territorial de Châteauguay
Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
DIRECTION RÉGIONALE 6-2
MONTÉRÉGIE
201, Place Charles-Lemoyne
5e étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY		Ver. No. Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Luc Crépeault
Yves Cormier

OBJET: **TRACÉ DE LA FUTURE AUTOROUTE 30, DE CHÂTEAUGUAY À L'AUTOROUTE 540 POUR UNE LONGUEUR D'ENVIRON 32 KILOMÈTRES**

Monsieur,

La présente fait suite à notre rencontre du 22 juin dernier concernant le projet cité en rubrique. Pour faire suite à votre demande, vous trouverez ci-joint nos commentaires relatifs à cette rencontre.

- Tel que mentionné lors de la réunion, il serait souhaitable que Transports Canada, division Garde côtière canadienne, soit informé le plus rapidement possible des corridors choisis afin d'émettre les critères de navigabilité de tous les plans d'eau qui seront traversés par le tracé de la future autoroute.

7 JUL '93 13:56 - Nous croyons pertinent que la firme SNC-Lavalin Environnement puisse ajouter à l'étude d'impact tous les critères de navigabilité car à chacune des traverses considérée "navigable", le ministère des Transports du gouvernement du Québec devra soumettre une demande formelle en vertu de la Loi sur la protection des eaux navigables.

À notre avis, cette procédure impliquera des délais qui s'avèrent importants.

.../2

Canada

M. Crépeault
8101-1

OBJET: TRACÉ DE LA FUTURE AUTOROUTE 30, DE CHATEAUGUAY À
L'AUTOROUTE 540 POUR UNE LONGUEUR D'ENVIRON 32
KILOMÈTRES

- J'ai également mentionné qu'au gouvernement fédéral, un
ministère impliqué au dossier sera nommé à titre de
"ministère principal" pour l'application du Processus
fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement
(PFÉEE).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer,
Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Serge Patoine

Serge Patoine
Chef régional int., LPEN
Garde côtière canadienne
Région des Laurentides

SP/fr



9 JUIL. 1993

Municipalité Régionale de Comté de Roussillon

50 STE-THÉRESE
DELSON, QUÉ.
JOL 1G0
TÉL.: (514) 638-1221

NOTE DE SERV

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	Voir le Code 1
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>
Projet E	<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>
Autres <u>Yves Gauthier</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Genevieve Manier</u>	<input type="checkbox"/>

G. Gauthier
P. A. Dugas

À: Monsieur Luc Crépeau, Ministère des Transports.

DE: Pierre Largy, secrétaire-trésorier.

DATE: Le 7 juillet 1993.

SUJET: RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DE LA MRC DE ROUSSILLON,
MERCREDI, LE 30 JUIN 1993 - AUTOROUTE 30.

Monsieur,

La présente fait suite à votre rencontre avec le Conseil de la MRC de Roussillon, mercredi le 30 juin dernier. Voici, sommairement les recommandations du Conseil. Une résolution reprenant ces éléments vous parviendra la semaine prochaine.

Les commentaires du Conseil de la MRC pour le Ministère des Transports concernant l'autoroute 30 à l'ouest de Châteauguay sont les suivants:

- Favoriser l'autoroute en dépression à la croisée de la route 138 (Châteauguay - Mercier);
- Revoir l'emplacement de la sortie desservant Châteauguay et Léry afin de minimiser les impacts (Léry);
- Évaluer avec la ville de Léry la possibilité de placer la sortie dans l'axe du Chemin de la Gare;
- Favoriser un tracé qui s'approche du trait carré des terres entre Châteauguay et Léry.

Des informaions plus détaillées vous seront communiquées cette semaine par les villes concernées.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Carole T. Groleau

CAROLE T. GROLEAU,
Secrétaire-trésorière adjointe.

c.c. M. Jean-Bosco Bourcier, maire de Châteauguay
M. Jocelyn Lazure, maire de Mercier
M. Jean-Pierre Pilon, maire de Léry

AUT30.MRC



6 JUIL 1993

Le 5 juillet 1993

Monsieur Luc Crépeault
Directeur territorial de Châteauguay
Ministère des Transports
201, place Charles-Lemoyne, 5^e étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC		DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
		Par	Coût à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>HL</u>	<input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<u>Lucas (M. H. G.)</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<u>Yves (comptable)</u>	<input checked="" type="checkbox"/>

G. André Lussier

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous transmettre un avis préliminaire concernant les impacts prévisibles du prolongement de l'autoroute 30 entre Châteauguay et l'autoroute 20 dans la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges. Ces renseignements viennent corroborer les points que nous avons soulevé lors de notre rencontre à vos bureaux le 22 juin dernier.

Toutefois, je vous signale que ces renseignements ne sont que préliminaires et ne concernent uniquement l'impact au plan du patrimoine bâti et de l'archéologie historique. En ce qui a trait aux éléments et sites archéologiques préhistoriques, nous pourrions être en mesure de vous informer des impacts prévisibles en ce sens que lors de la procédure officielle de l'étude d'impact elle-même.

Tout d'abord, je me permets de vous rappeler que votre Ministère a déjà en main une étude effectuée par monsieur Roland Viau intitulée *"Vie et mort d'une route d'eau: patrimoine historique et potentiel archéologique de l'ancien canal de Beauharnois"*. Cette étude a été publiée en août 1988 par le Service de l'environnement de votre Ministère.

JUL '93 11:43

Dans cette étude, nous retrouvons des recommandations ou mesures d'intervention auxquelles le ministère de la Culture souscrit entièrement. Il convient de souligner de nouveau que l'ancien canal de Beauharnois entre Melocheville et Saint-Timothée recèle un fort potentiel archéologique au plan de l'archéologie historique.

En ce sens, il nous semble nécessaire de prévoir à l'intérieur des travaux de réalisation de ce tronçon de l'autoroute 30 des mesures de surveillance archéologique et des mesures de protection adéquates des vestiges qui représentent un intérêt supérieur au plan historique et technologique.

Voici en quelques lignes les zones que nous avons identifiées comme étant les plus sensibles au plan patrimonial (potentiel archéologique historique, bâtiments patrimoniaux, éléments technologiques historiques d'importance à conserver, etc.). La variable archéologique préhistorique sera étudiée plus en profondeur lors de la procédure de l'étude d'impact.

- *Dans la section KMN*, le tronçon suit en grande partie le tracé de l'ancien canal de Beauharnois pour lequel votre Ministère a fait réaliser une étude qui indique certaines mesures à suivre pour le suivi des travaux. Cet ancien canal a un fort potentiel au plan de l'archéologie historique.
- *Dans la section M*, un échangeur est prévu tout à côté de l'aqueduc de la rivière Saint-Pierre. La présence de cet échangeur à cet endroit nous semble fort problématique. Cette structure ancienne, unique au Canada, fait partie intégrante de l'ancien canal de Beauharnois et il fait l'objet d'une demande de classement à notre Ministère. Cette demande de classement pourrait être analysée pendant l'année en cours et une décision ministérielle pourrait être prise en ce sens à la suite de cette analyse.

Toujours dans ce secteur et tout près de l'aqueduc de la rivière Saint-Pierre, nous retrouvons une ancienne porte d'écluse et une chambre d'écluse. La municipalité de Saint-Timothée nous a présenté dernièrement un projet de mise en valeur de ce secteur en relation étroite avec l'aménagement du tronçon de l'autoroute 30. Elle prévoit la mise en place d'une halte touristique qui mettrait en valeur l'histoire de l'ancien canal de Beauharnois par l'entremise de ces deux structures provenant de ce même canal. Pour notre Ministère, ce genre de projet concorde très bien avec nos priorités d'action. Une attention particulière devrait donc être portée dans ce secteur afin de ne pas perturber les vestiges présents.

- *Dans la section R*, l'approche de la traverse fluviale passe dans un secteur ayant un potentiel patrimonial assez fort, surtout au plan du patrimoine bâti. Nous retrouvons l'ancien café-restaurant la Belle Époque qui possède un caractère patrimonial très intéressant. Cet édifice aurait été auparavant l'Hôtel Grant qui fut un établissement fort important au moment de la construction de l'ancien canal de Beauharnois.

- *Dans les sections PS, QS et RS*, les trois tronçons proposés passent au-dessus de l'ancien canal de Soulanges. Ce canal est toujours existant et pourrait faire l'objet d'une mise en valeur de la part du milieu et une éventuelle réutilisation pourrait être envisagée. Là aussi, au plan patrimonial, le canal de Soulanges représente un intérêt et mérite une attention particulière. En ce sens, nous recommandons de prévoir une hauteur de dégagement adéquate afin de ne pas anéantir les possibilités de mise en valeur et de réutilisation.

Nous vous avons présenté les principales recommandations préliminaires de notre Ministère quant aux impacts à prévoir dans l'aménagement de l'autoroute 30 entre Châteauguay et l'autoroute 20 dans la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges. Je vous rappelle qu'il s'agit d'un avis préliminaire et incomplet sur les aspects concernant le patrimoine bâti et l'archéologie historique qui sera à valider dans le cadre de la procédure précitée.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter à la Direction de la Montérégie.

Veillez accepter, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.



Richard Saint-Pierre
Agent culturel

**SYNDICAT DE L'U.P.A. DE STE-MARTINE
SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-LOUIS
SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-CLET**

6, rue Du Moulin, St-Rémi Qc J0L 2L0

Téléphone: (514) 454-5115

Télécopieur: (514) 454-6918

St-Rémi, le 6 juillet 1993

Ministère des Transports
du Québec
Direction territoriale
201, place Charles-Lemoyne
5ième Etage
Longueuil, (Québec)
J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHATEAUGUAY	
	Par le Cible à
Directeur	<input type="checkbox"/>
Centre d'expériences	<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>
Inventaires et plans	<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>
Liasons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>
Autres _____	<input type="checkbox"/>

Compétence de M. Luc Crépeault.

**OBJET: PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30 ENTRE CHATEAUGUAY
ET L'AUTOROUTE 20 DANS LA M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES.**

Monsieur,

Faisant suite à la séance d'information et consultation tenue le 5 juillet dernier, il nous fait plaisir de vous faire part d'un certain nombre de commentaires et/ou opinions relatives au dossier.

En débutant, nous tenons à mentionner que nos commentaires porteront sur l'ensemble du tracé et le tout par rapport à une orientation générale du projet allant de la route 138 à Châteauguay à la route 20 dans la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges. Nous tenons de plus à mentionner qu'il s'agit là d'un avis général, et que notre organisme désire être participante, à un processus de consultation à venir, lequel devra viser à cibler de façon précise, les lots à utiliser pour fins de réalisation du projet, de même que les mesures de mitigation et d'atténuation des impacts à être apportées au dit projet. Nous tenons donc à rappeler que nous considérons que de telles mesures de mitigation et d'atténuation des impacts font partie intégrante d'un projet et d'un processus de sélection final de tracé.

6 JUL '93 12:39

**Avis par rapport au tracé
à privilégier:**

Afin de faciliter la compréhension du lecteur, tout au long de l'avis émis ci-après, nous référerons au plan du Ministère des transports portant la référence: "**Etude d'impact sur l'environnement, prolongement de l'autoroute 30, Châteauguay - autoroute 20, juin 1993**". De plus, nous traiterons des différentes variantes soumises segment par segment.

Segments	Commentaires / Opinions
-----------------	--------------------------------

- | | |
|---------|--|
| A. | <p>Il s'agit là selon nous de la seule variante possible.</p> <p><u>Option: A</u></p> |
| B. - C. | <p>Nous estimons que nous devons à ce niveau considérer l'option comportant le moindre impact sur le plan urbain; tenant compte du peu de différentielle par rapport à l'impact agricole de ces segments.</p> <p><u>Option: C</u></p> |
| D. | <p>Une façon de mitiger de façon adéquate ce segment serait de localiser l'échangeur au nord de l'emprise et ainsi réduire son impact sur le territoire agricole</p> <p><u>Option: D</u> Avec mitigation</p> |
| E. - F. | <p>Tenant compte de l'importance du secteur enclavé par l'option "F", de même que du fait que cette dernière déstructure en diagonale une bonne partie du secteur, il nous apparaît que cette variante ne peut être retenue.</p> <p>En ce qui a trait à l'option "E" nous considérons, qu'elle devra être portée le plus au nord possible et être assortie de mesures de remembrement et d'accès pour les exploitants éventuels localisés de façon générale au sud du tracé.</p> <p><u>Option: E</u> avec mitigation</p> |

G. Ce segment devra le plus possible être orienté dans l'axe de la ligne séparative des lots: 124 et 125, le tout afin d'éviter un morcellement indu du lot 124.

H. - J. - L.: Tenant compte des contraintes urbaines liées à l'urbanisation entre le chemin St-Louis et la rivière St-Louis, il nous apparaît que le M.T.Q. doit analyser une variante mitoyenne entre les variantes "H" et "J". Cette dernière pourrait contourner le plus possible le développement urbain pour par la suite prendre une orientation nord-ouest et traverser le canal Beauharnois au nord du pont ferroviaire. Cette option tout en évitant les contraintes à l'urbanisation permettra le maintien à l'agriculture des lots et parties de lots 134 à 151.

A notre avis, la traversée du canal Beauharnois, parallèlement au pont ferroviaire devra permettre une telle orientation du tracé.

L'option "H" modifiée devra au nord-ouest du canal Beauharnois être orientée de façon à rejoindre et suivre le plus rapidement possible l'ancien canal Beauharnois pour les segments à venir, à savoir "K" - "M" - "N" - "O"

Option: H mitigée.

K. - M. - N. - O.: Principalement en ce qui a trait aux segments (K - M - N - O), ces derniers devront le plus possible emprunter l'emprise de l'ancien canal Beauharnois. Advenant le cas où il serait impossible de le faire, nous estimons que le tracé devra être localisé au nord de l'ancien canal et être localisé de façon à éviter la création d'enclaves entre l'ancien canal et l'autoroute.

De plus, nous considérons comme excessivement important le maintien du lien Montée Pilon - Chemin du Vieux Canal. Cette mitigation évitera l'isolement indu des fermes sises sur le chemin du canal et permettra à ces dernières, une éventuelle accessibilité avec les propriétés agricoles sises au nord de l'autoroute 30.

Option: K - M - N - O mitigées

P. - Q. - R.: Tenant compte des contraintes liées à chacune de ces traverses et liens avec l'autoroute 20, il nous apparaît que seule l'option "Q" apparaît acceptable et réaliste.

L'option "P", nous apparaît totalement irrecevable en raison de ses impacts sur le milieu agricole et également de la problématique de transport créée pour les citoyens de la région de St-Timothée.

Option: Q

S. - T.: Aucun commentaire

Option: S - T

Il s'agit là des principaux commentaires que notre organisme entend formuler pour l'instant par rapport au projet.

Nous rappelons notre désir d'être consultés ultérieurement par rapport à des mitigations particulières devant être apportées au projet.

Comptant le tout conforme,



Louis Beauclair,
Directeur
Service de Développement, Aménagement et
Commercialisation

Pour: Serge Gervais, président
Syndicat de l'UPA de Ste-Martine

Normand Amesse, président
Syndicat de l'UPA de St-Louis

Eddy Proulx, président
Syndicat de l'UPA de St-Clet.

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

AVIS TECHNIQUE

Prolongement de l'autoroute 30
entre Châteauguay et l'autoroute 20
dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges

■ variantes de tracés commentées ■

JUIN 1993

SEGMENT DE L'AUTOROUTE	ACCORD	DESACCORD	COMMENTAIRES ADDITIONNELS
"A"	N.A.	N.A.	Ce segment se situe dans la MRC Roussillon et ne nécessite aucun commentaire spécifique de la part de la MRC de Beauharnois - Salaberry.
"B"	N.A.	N.A.	Ce segment se situe dans la MRC Roussillon et ne nécessite aucun commentaire spécifique de la part de la MRC de Beauharnois - Salaberry.
"C"	N.A.	N.A.	Ce segment se situe dans la MRC Roussillon et ne nécessite aucun commentaire spécifique de la part de la MRC de Beauharnois - Salaberry.
"D"	N.A.	N.A.	Ce segment se situe dans la MRC Roussillon et ne nécessite aucun commentaire spécifique de la part de la MRC de Beauharnois - Salaberry.
"E"	OUI - Consolidation du milieu urbain	-	Une légère correction du tracé plus au sud permettrait d'amenuiser les impacts sur le milieu humain (réduction du niveau sonore dans le secteur résidentiel de Maple-Gorve).
"F"	-	OUI - Morcellement majeur du milieu agricole	N.A.
"G"	OUI - Périphérie du périmètre urbain	-	Un déplacement du tracé d'au moins 100 mètres vers le sud-est est nécessaire compte-tenu du développement urbain actuel dans Beauharnois.

SEGMENT DE L'AUTOROUTE	ACCORD	DESACCORD	COMMENTAIRES ADDITIONNELS
"H"	-	OUI - Déstructuration du milieu urbain - Atteinte du boisé Robert	N.A.
"I"	OUI - Périphérie du milieu urbain	-	Un déplacement du tracé d'au moins 100 mètres vers le sud-est est nécessaire compte-tenu du développement urbain actuel dans Beauharnois.
"J"	OUI - Périphérie du milieu urbain		Conforme au Concept d'aménagement du canal de Beauharnois adopté par la MRC de Beauharnois-Salaberry.
"K"	OUI - Périphérie du milieu urbain - Optimisation de l'emprise de l'ancien canal de Beauharnois	-	N.A.
"L"	-	OUI - Morcellement majeur du milieu agricole	N.A.
"M"	OUI - Optimisation de l'emprise de l'ancien canal de Beauharnois	-	N.A.
"N"	OUI - Partiellement jusqu'au segment "Q"	-	N.A.

SEGMENT DE L'AUTOROUTE	ACCORD	DESACCORD	COMMENTAIRES ADDITIONNELS
"O"	OUI - Liaison avec l'agglomération de Salaberry-de-Valleyfield	-	Mise en garde visant une réduction du niveau sonore dans le secteur urbain de St-Timothée.
"P"	-	OUI - Eloignement de l'agglomération de Salaberry-de-Valleyfield d'un accès direct à Montréal	N.A.
"Q"	OUI - Rapprochement de l'agglomération de Salaberry-de-Valleyfield tout en limitant les impacts sur le milieu humain, dans la municipalité de Saint-Timothée	-	N.A.
"R"	-	OUI - Déstructuration du milieu urbain	Atteinte au projet d'agrandissement du Parc régional des îles de St-Timothée.
"S"	N.A.	N.A.	Ce segment se situe dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges et ne nécessite aucun commentaire spécifique de la part de la MRC de Beauharnois-Salaberry.
"T"	N.A.	N.A.	Ce segment se situe dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges et ne nécessite aucun commentaire spécifique de la part de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

TRACE RETENU
PAR LA MRC DE
BEAUHARNOIS-SALABERRY

A, B/C *, D, E, G, I, J, K, L, M, N, Q, S, T

MOTIFS:

- ◇ CONFORME AUX OBJECTIFS DU SCHEMA D'AMENAGEMENT
- ◇ S'INTEGRE AU PLAN DE TRANSPORT REGIONAL
- ◇ RESPECT DES PERIMETRES D'URBANISATION
- ◇ CONSOLIDATION DE LA TRAME URBAINE
- ◇ MEILLEUR RACCORDEMENT DE L'AGGLOMERATION DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD AU RESEAU AUTOROUTIER METROPOLITAIN
- ◇ REDUCTION DU MORCELLEMENT DES TERRES AGRICOLES
- ◇ UTILISATION DE L'EMPRISE DE L'ANCIEN CANAL DE BEAUHARNOIS
- ◇ MINIMISATION DES IMPACTS SONORES ET VISUELS SUR LE MILIEU URBAIN
- ◇ TIENT COMPTE DES PROJETS A VENIR DANS LES DIFFERENTS MILIEUX

C.E.C.
Châteauguay Environment Committee/
Comité pour l'Environnement de Châteauguay
 284 Birch, Châteauguay, Québec J6J 3S8

Hon. Luc Crépeau, Minister
 Ministry of Transport of Québec
 5th Floor,
 201 Place Charles Lemoyne
 Longueuil, Québec J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	Ver. Vs Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <i>PL</i> <input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Liaisons, partenaires et usagers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autres <i>Louise Maurin</i>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Yves Cormier</i>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

Sir,

It has come to the attention of the members of our organization that the Châteauguay section of the proposed autoroute 30 extension includes an exit ramp to be situated right in the middle of a particularly beautiful example of ancient hardwood forest.

This area represents a significant part of Châteauguay's green space and is one of the small number of natural forest areas left in the Montréal region. It is also the site of the last remaining stand of a rare species of Hawthorn tree remaining in Québec. (Incidentally, the second-last remaining stand of this tree was destroyed by other work on autoroute 30 near rue Principale last year!)

We feel that it would be totally irresponsible to deprive the citizenry of this valuable natural area and to destroy this natural habitat of a rare species of tree and probably other flora and fauna, especially when it is so unnecessary. The nearby area east of the Centre Hospitalier Anna Laberge offers a feasible alternative as a location for the exit ramp.

We strongly urge you to reconsider the plan for the exit ramp and make an adjustment that will minimize the damage autoroute 30 will do to this part of Québec's natural heritage as well as to the quality of life in our community.

On behalf of the membership of the CEC, I thank you for your consideration of this important matter.

Sincerely,

Brenda Ryan

Direction régionale 07

St-Rémi, le 19 juillet 1993

M. Luc Crépeault
Direction territoriale de Châteauguay
Ministère des Transports du Québec
201 Place Charles Lemoyne
Longueuil, Québec
J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	Vous Ve Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <i>LM</i>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>
Autres <i>Louis Maurice</i>	<input type="checkbox"/>
<i>V. Lacombe</i>	<input type="checkbox"/>

P.A. Dugas
Gildard Lantier



OBJET: Prolongement Autoroute 30 (Châteauguay - Autoroute 20)

Monsieur Crépeault,

Suite à votre demande du 1993-06-22, voici quelques commentaires concernant les variantes de tracé étudiées dans le cadre du projet précité.

- 1) Parmi les tracés étudiés, celui ayant l'impact minimum sur l'agriculture est probablement A(B D E G(H K M Q S T).
- 2) Le chemin de desserte à l'est de la Montée Bellevue (segment E) est-il requis pour l'agriculture?
- 3) Pour le segment M, l'accès nord-sud (Chemin Pilon) doit être assuré pour éviter d'enclaver la partie nord (lots 5 à 34).
- 4) Le chemin de desserte à l'est du boulevard Pie XII (segment MNO) est-il requis pour l'agriculture sur toute cette longueur?
- 5) Pour le segment ST, l'accès est-ouest (Montée Levac) doit-il être maintenu pour faciliter l'exploitation agricole des deux côtés de l'autoroute?
- 6) Si le segment C est retenu au lieu du segment B, la localisation de la route devra utiliser la zone blanche au maximum et éviter d'isoler une partie du secteur exclusif (zone verte).
- 7) Si le segment F est retenu, un chemin de desserte agricole serait requis.

- 8) Si le segment IJK ou IL est retenu, plusieurs parties de lot seront enclavées (lots 134 à 154) et l'usage agricole sera affecté.

Nous sommes disponibles pour commenter de façon plus précise lorsque des plans détaillés seront disponibles; veuillez noter les nouvelles coordonnées du Directeur régional du sud-ouest, M. Denys Vinet

177 rue St-Joseph
Sainte-Martine, Québec
JOS 1V0
Téléphone: 427-2000
Télécopieur: 427-0407

Veuillez agréer, Monsieur Crépeault, l'expression de mes plus cordiales salutations.

Le directeur régional adjoint,



John Purdon
MAPAQ
118 rue Lemieux
St-Rémi, Qc
JOL 2L0
Téléphone: (514) 454-3904
Télécopieur: (514) 454-7959

JP/dl



Municipalité Régionale de Comté de Roussillon

50 STE-THÉRÈSE
DELSON, QUÉ.
JOL 1G0
TÉL.: (514) 638-1221

Delson, le 14 juillet 1993.

Monsieur Luc Crépeau
Directeur territorial
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
201, Place Charles-Lemoyne
5e étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	Voir la Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autres <u>Louis Maurin</u>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
<u>Yves Lacombe</u>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

P. A. Dugas

Gildard Lantigny

OBJET: Autoroute 30: Commentaires de la MRC de Roussillon.

Monsieur,

Pour votre information et suite à la rencontre du 30 juin dernier, veuillez trouver sous pli, concernant l'objet précité, copie certifiée conforme de la résolution numéro 1993-132-T adoptée le 30 juin 1993 par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Roussillon.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PIERRE LARGY,
Secrétaire-trésorier
et coordonnateur.

PL/ctg

p.j.

EXTRAIT.MRC

1 JUL '93 14:09



Municipalité Régionale de Comté de Roussillon

50 STE-THERÈSE
DELSON, QUÉ.
JOL 1G0

TÉL.: (514) 638-1221

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉSOLUTION

A une séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Roussillon, tenue à la salle de Conseil de la ville de St-Constant, le 30 juin 1993 et à laquelle étaient présents, les conseillers de comté suivants: Jean-Bosco Bourcier, Georges Gagné, Bernard Giroux, Guy Dupré, Claude Hébert, Jocelyn Lazure, Lise Martin, Claude Nadeau, Jean-Pierre Pilon, Marcel Poissant et Gilles Yelle;

formant quorum sous la présidence du préfet, Georges Gagné.

Rés. 1993-132-T Autoroute 30: Commentaires de la MRC de Roussillon

ATTENDU que le ministère des Transports est en cours de préparation des plans pour le parachèvement de l'autoroute 30 entre Châteauguay et la jonction de la route 540;

ATTENDU qu'une rencontre d'information a eu lieu entre le Ministère et le Conseil de la MRC pour exposer les différentes variantes du tracé et recueillir les commentaires des maires;

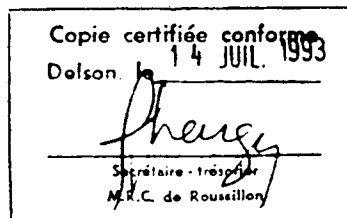
CONSIDÉRANT les prises de positions antérieures de Châteauguay, Léry et Mercier dans le tracé éventuel de l'autoroute 30 sur leur territoire;

Il est proposé par le conseiller de comté, Jean-Pierre PILON appuyé par le conseiller de comté, Jean-Bosco BOURCIER

QUE le Conseil de la MRC formule les commentaires suivants à être transmis au ministère des Transports concernant les variantes étudiées pour le tronçon de l'autoroute 30 située entre Châteauguay et la jonction de la route 540:

- favoriser l'autoroute en dépression à la croisée de la route 138 (Châteauguay - Mercier);
- revoir l'emplacement de la sortie desservant Châteauguay et Léry afin de minimiser les impacts locaux;
- évaluer avec la ville de Léry la possibilité de placer la sortie dans l'axe du Chemin de la Gare;
- favoriser un tracé qui s'approche du trait carré des terres entre Châteauguay et Léry;
- favoriser le tracé du segment (B pour enjambrer la rivière Châteauguay.

Adopté.



19 JUL 1993

C.C.S. Mail

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC		DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
		Ver	By Cote à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Autres	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>

Yves Comtois

14

RECOMMANDATIONS FACE AU PROJET DE L'AUTOROUTE 30:

suite à la réunion du 28 juin 1993
à l'Hotel Delta de Valleyfield

*Gilbard
occure reception sans
ma signature*

PRESENTEES PAR:
Le Comité d'Environnement de Maple-Grove
149 St-Laurent
Maple-Grove, Qc
J6N-1K2

A:
M. Luc Crépault
Directeur territorial de Châteauguay
Ministère des Transports du Québec
201 Place Charles Lemoyne,
5ième étage
Longueuil, Qc
J4K-2T5

JUL '93 14:38

16 juillet 1993

PREAMBULE:

Avant d'élaborer sur les recommandations nous voulons vous remercier au nom de la population de Maple-Grove et du Suroît en général d'avoir pris la peine et le temps de nous consulter.

En espérant que vous continuerez vos consultations tout au long du processus et pour les étapes à venir, et que vous nous reviendrez avec la proposition finale avant de démarrer les travaux.

Nous aimerions bien assurer un suivi vis à vis la population et nos membres,

Quand au tracé I L, à long terme l'échangeur qui est situé à la hauteur du Chemin St-Louis va amener une circulation de véhicules trop lourde pour la capacité de l'artère (Chemin St-Louis). Il faut tenir compte du développement industriel et commercial qu'un échangeur de ce type peut amener à long terme.

Contrairement au tracé I L, le tracé I J K positionne son échangeur dans le Parc Industriel. A notre opinion, il s'agit d'un endroit idéal, parce que cela entraîne peu d'impact sur le milieu humain. Les infrastructures routières déjà existantes sont capables d'accepter le nouveau volume routier amené à long terme par le dit échangeur.

Milieu agricole: pas de différence notable entre les tracés.

Milieu techno-économique: pas de différence notable.

Tableau 1: Traversée du Fleuve St-Laurent P S ou Q S ou R.

Milieu naturel: Nous favorisons le tracé Q S. Quant à l'atteinte au secteur du Grand marécage résultant du tracé Q S nous croyons qu'il ne faut pas y voir un impact important sur le milieu naturel, étant donné que le Bassin de la Pointe du Buisson est déjà sujet à assèchement en cours d'année, causé en grande partie par les infrastructures de l'Hydro-Québec. En d'autres mots le milieu naturel a déjà subi les impacts négatifs et le rajout du tracé Q S n'y change pas grand'chose.

Par rapport au tracé P S et R, les impacts sur le milieu naturel sont aussi importants sinon plus.

Milieu humain: La position de l'échangeur du tracé P met en danger à long terme l'ensemble du milieu résidentiel et du milieu récréo-touristique de la Pointe du Buisson. A long terme le développement industriel et commercial aux alentours de cet échangeur va étouffer le développement futur du site exceptionnel de la Pointe du Buisson.

Quant au tracé R, l'approximité de ce tracé des quartiers résidentiels et du site Prist et de son agrandissement futur, fait qu'il y a beaucoup trop d'impacts négatifs à court et long terme.

Milieu agricole: pas de différence notable entre les tracés.

Milieu techno-économique: le tracé Q S entraîne des coûts supérieurs mais cela est amplement justifié par le fait que ce tracé a beaucoup moins d'impacts négatifs sur le milieu humain (position de l'échangeur) et évite à court et à long terme d'empiéter sur les sites exceptionnels de la Pointe du Buisson et du Prist.

1.0 INTRODUCTION

Le Comité de Citoyens Le Troisième Oeil Inc., apporte son point de vue sur le choix privilégié d'un corridor et sur l'impact à long terme de ce choix.

À partir de l'étude de S.N.C. Lavallin Environnement Inc., où plusieurs options ont été évaluées, nous avons effectué le choix du corridor A, (B ou C). E. I J K, Q S.

Nous allons expliquer point par point notre choix en fonction des éléments de l'étude (milieu naturel, milieu humain, milieu agricole, techno-économique) et nous rajoutons ce que nous considérons comme élément essentiel, l'aspect de l'impact à long terme de l'implantation de l'autoroute sur le développement de notre région.

Car pour nous il est important autant du point de vue environnemental qu'humain, de considérer notre région comme un tout, mais aussi de considérer ce tout comme évoluant dans le temps.

Enfin notre réflexion s'est faite dans un contexte d'urgence et dans la période estivale. Vous comprendrez donc l'utilisation de l'écriture presque télégraphique.

2.0 CHOIX DU TRACE ET BREFS COMMENTAIRES

Tableau 1: Traversée de la rivière Châteauguay B ou C.

Nous n'avons pas d'opinion parce que nous manquons de données techniques pour déceler une différence dans les tracés. Aussi les tracés sont très près l'un de l'autre.

Tableau 1: Lery-Maple Grove E ou F.

Nous favorisons le tracé E parce qu'il n'y a aucun impact ou presque sur le milieu naturel. Pour ce qui est des milieux humain et agricole, nous décelons moins d'impacts pour le tracé E. Pas d'impact pour le techno-économique dans l'étude. Pour nous un tracé plus court est à privilégier. Enfin nous favorisons le tracé E parce qu'il est plus proche de la voie ferrée et de la route 132 donc moins d'impacts nouveaux sur le milieu étant donné la présence de ces voies de communication.

Tableau 1: Traversée de la Rivière St-Louis et du Canal de Beauharnois H K ou I J K ou L.

Nous favorisons I J K pour les raisons suivantes:

Milieu naturel: pas de différence notable entre I J K et I L. Le tracé H K ayant le plus d'impacts négatifs face au milieu naturel.

Milieu humain: favorise I J K parce qu'il y a moins d'impact que H K dans l'étude. Le tracé H K a trop d'impacts négatifs sur le milieu urbain, étant donné qu'il se situe près de l'agglomération résidentielle importante de la Municipalité de Beauharnois.

Valleyfield le 25 juillet 1993

Monsieur Luc Crépeault,
Directeur territorial de Chateauguay,
Gouvernement du Québec,
Ministère des transports,
201 Place Charles Lemoyne,
5ième Etage, Longueuil. J4K 2T5

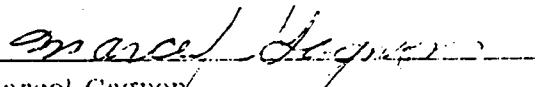
Monsieur,

Je vous soumetts, par la présente, notre mémoire sur le prolongement de l'Autoroute 20 .
dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Notre mémoire insiste principalement sur les perspectives à court et à long terme sur le
prolongement de l'Autoroute 30 dans notre région.

Pour toutes informations supplémentaires relativement à notre mémoire, veuillez
communiquer avec moi au numéro de téléphone 373-9124 .

Nous vous remercions de l'intérêt que vous nous avez porté et nous vous prions d'agréer,
Monsieur, nos salutations distinguées.


Marcel Gagnon
Secrétaire du comité de citoyens
Le Troisième Oeil Inc. Valleyfield

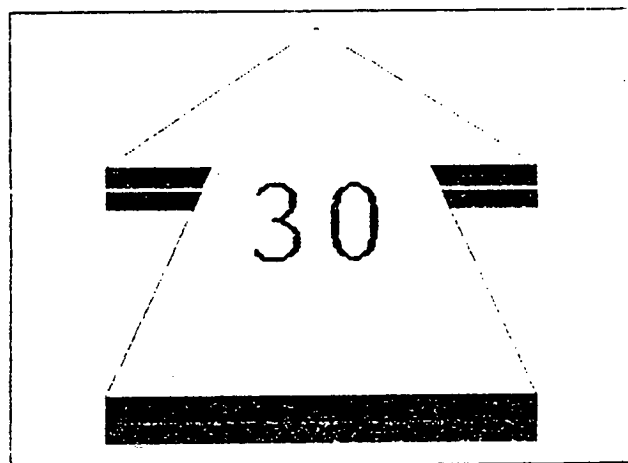
Le Troisième Oeil Inc.

Juillet 1993

PERSPECTIVES A COURT ET LONG TERME DU PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE
30 CHATEAUGUAY ET L'AUTOROUTE 20 DANS LA M.R.C. DE VAUDREUIL-
SOULANGES

Marcel Gagnon

Secrétaire du Troisième Oeil Inc



23 JUL 1993

C. S. Maill

Châteauguay, le 22 juillet 1993

M. Luc Crépault
Directeur divisionnaire
Ministère des transports
201 Place Charles-Lemoyne, 5e étage
Longueuil
J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	Ver. Pro. Cote à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <i>JK</i>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>
Liaisons, partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>
Autres	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Louis Maill</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Gelbair Bastien</i>	<input type="checkbox"/>

Objet: Autoroute 30; consultation du milieu.

Yves Comptes

Monsieur,

*Gelbair préparé en cette expé
le dimanche en cours*

Nous sommes un groupe de résidents des rues Allard, Lecourt, Dorais et Chemin de la Haute-rivière à Châteauguay surpris et choqués de ne pas avoir été invité à la soirée de consultation, du 29 juin dernier à Valleyfield, sur le projet cité en objet.

En effet notre quartier est le plus touché, dans ce futur tronçon, en terme du nombre de résidences potentiellement expropriées et nous n'avons pas été consultés ou informés par votre Ministère ou par la firme SNC-Lavalin environnement inc. Nous nous étions d'ailleurs déjà inscrits pour une demande d'audiences publiques sur le premier tronçon en 1990 qui furent annulées par le projet de loi 82. Nous tenons donc à aviser les responsables de la consultation ou des consultations futures que nous existons en tant que "milieu humain" et que nous demandons d'être informés et consultés dans le futur.

Tous les gens du quartier, qui représente une cinquantaine de maisons, ont été invités, le 13 juillet dernier, par le Directeur général de la Ville, à prendre connaissance du projet proposé. A la fin de la rencontre, je fus nommé porte-parole et chargé de vous faire connaître notre avis.

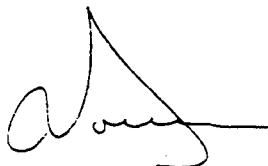
Nous formons donc un groupe de près de deux cents personnes vivant en pleine campagne, sur les berges de la rivière Châteauguay, tout en étant à deux pas de la ville. Nous avons choisi ce milieu pour sa tranquillité, sa beauté ainsi que pour son aspect récréatif et sécuritaire. Les deux variantes de la traversée de la rivière Châteauguay nous impactent grandement. Mais, que ce soit le projet "B" ou "C", les plans soumis sont trop imprécis pour bien comprendre les impacts sur notre quartier. Nous aimerions, de plus, qu'une variante "C+" à mille pieds plus au sud soit étudiée. Pourquoi ne pas dézoner deux acres de plus de terre agricole et sauver ainsi notre quartier?

27 JUL '93 14:38

Mais quelle que soit la variante étudiée, nous voudrions connaître les impacts sur le milieu biologique et visuel; connaître l'envergure du pont proposé, ses emprises sur les berges, ses approches et ses sorties. Quelles sont les protections prévues contre les perturbations visuelles, la poussière et le bruit? Si la Ville de Châteauguay demande une sortie boulevard Primeau et Chemin de la Haute-Rivière, plutôt que rue Principale, quel sera l'impact pour notre quartier? Coincés entre le boulevard René-Lévesque, le chemin de la Haute-Rivière et l'autoroute 30, nous exigeons de connaître les impacts d'une telle enclave de béton avant de réagir.

Il y va de notre qualité de vie en tant personne, famille et groupe ainsi que de notre future situation économique et pour la plupart d'entre-nous, c'est viscéral.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions d'adresser toute correspondance sur ce dossier à,



Richard Boursier
32 Dorais
Châteauguay
J6K 5B2

514-691-4989

qui agit à titre de porte-parole des résidents des rues Allard, Lecourt, Dorais et partie du chemin de la Haute-Rivière.

c.c. Madame Pierrette Cardinal, députée de Châteauguay
Monsieur Pierre Paradis, ministre de l'environnement
Monsieur Jean-Bosco Bourcier, maire de Châteauguay
Monsieur Michel Byette, directeur général de Châteauguay

TRACE F:

INQUIETUDES:

La préoccupation, pour ne pas dire l'appréhension, vis-à-vis le tronçon F est toute aussi grande sinon plus de la part du comité d'environnement de Maple-Grove. Le boisé dans lequel passerait la future autoroute 30 demeure un de nos 2 seuls "poumons", où d'ailleurs déjà 2 projets de défrichage au profit de construction domiciliaire ont été refusé par le conseil de ville dans le but de conserver le boisé régénérateur de vie.

IMPACT SUR LE MILIEU HUMAIN ET URBAIN:

La norme décrétée en aménagement urbain est de voir à conserver 4 hectares de terres boisées par mille habitants. En prenant en considération que ce boisé resterait entier et ne serait pas morcelé par l'autoroute 30, et en considérant les futurs développement domiciliaire harnachant les autres zones quelques peu boisées prévu par la municipalité et zoné dans le schéma d'aménagement de la MRC, nous atteignons à peine ce ratio.

Si l'autoroute vient retrancher une partie du boisé ou le séparer en 2 petites parties, le ratio, déjà pauvre, deviendrait presque inexsistant à Maple-Grove. (mise à part les marais des Pointes-Hébert, Burgoyne et Goyette déjà sectionnées partiellement malheureusement par des projets domiciliaires).

Bien souvent, il est de rigueur de faire détourner une autoroute au Québec à travers les nombreux et infinnissables bois et forêts, question de look, de frein sonore, et de ne pas toucher au terrain résidentiel et agricole. Mais sur le projet qui nous interesse, le petit boisé de Maple-Grove deviendrait une minuscule victime dans tout ce long territoire agricole, défriché alors pour quelques centaines de mètres à peine dans sa plus grande largeur.

IMPACT SUR L'ECO-SYSTEME ENVIRONNANT:

Depuis la construction du tronçon St-Constant-Chateauguay, le boisé de Maple-Grove bordant le Golf BeauChâteau et les terres agricoles est devenu le seul endroit de nidification disponible pour la bécasse d'amérique (*scolopax minor*) dans la région. Petite forêt extrêmement humide et où les vieilles neiges et les eaux de fonte du printemps demeurent longtemps, ses terres regorgent de ressources et d'habitats essentiels pour la bécasse.

Il y a à peine 3 ans on en retrouvait encore beaucoup sur le territoire entre la sortie Ste-Marguerite et "Dauphinois".

Selon quelques données préliminaires obtenues grâce aux bagages et à l'observation sur le terrain exécutés par certains des membres du club des bécassiers du Québec en collaboration avec le Service Canadien de la Faune, plusieurs des bécasses retrouvées jadis sur ce territoire viennent aujourd'hui dans le boisé de Maple-Grove. On le considère comme un des lieux de rassemblement de bécasses des plus prolifiques dans tout le sud de Montréal.

Egalement, sa situation en amorce de ce que l'on peut appeler "la ceinture naturelle de Châteauguay" est considérée par les écologistes, biologistes et spécialistes en environnement comme primordiale pour la survie du patrimoine écologique vivant dans la région.

Servant d'aire de repos et de halte aux nombreux oiseaux migrateurs de passage, le boisé héberge également une très grande quantité de pics, de perdrix, de hiboux et de rapaces qui se servent des ressources de ce milieu pour survivre et aident à "nettoyer" les champs de culture des petits mammifères nuisibles aux récoltes.

Bref, morceler le boisé ce serait à toute fin pratique enlever un poumon à la municipalité, et serait le début du cancer généralisé pour la ceinture naturelle, seule aire naturelle de grandeur appréciable dans toute la grande région de Montréal.

LE COMITE:

Créé tout d'abord en 1990 pour la mise sur pied d'un programme de récupération et de recyclage dans la municipalité, le Comité de Récupération est vite devenu le Comité d'Environnement de Maple-Grove suite à l'installation et au fonctionnement du programme.

Depuis lors, son centre d'intérêt c'est tranquillement développé et plusieurs activités s'y sont greffés pour devenir aujourd'hui un regroupement de près de 15 citoyens bénévoles dans une petite municipalité de 2,500 habitants.

Aujourd'hui le Comité, qui ne comprend aucun spécialiste mais seulement des citoyens désireux de mettre en valeur et de faire leur part pour l'environnement, s'occupe principalement de 3 dossiers. La bonne marche du programme de récupération installé il y plus de 2 ans maintenant; la mise en valeur et la protection de l'environnement et de la nature chez soi par le biais de concours et de journées thématiques (journée de l'arbre, journée de l'environnement, rallye-nature, etc). Le dernier dossier, plus général, est de sensibiliser la population face aux 2 richesses du patrimoine écologique, aux 2 poumons que la ville de Maple-Grove possède; les marais le long du lac St-Louis ainsi que le boisé bordant le Golf Beauchateau et les limites de la municipalité.

RECOMMANDATIONS FACE AU PROJET DE L'AUTOROUTE 30:

TRACE E:

INQUIETUDES:

Nous connaissons uniquement 3 golfs au Québec et en Nouvelle-Angleterre qui possèdent des viaducs sur leur terrain. Mise à part le Golf de Beaconsfield où l'on a greffé, consciemment, un golf autour de l'autoroute après que celle-ci fut érigée, chaque fois il s'agit plutôt de petites voies secondaires donnant accès à des chemins de campagne très peu achalandés. Passer une autoroute pour poids lourds serait, à notre connaissance, une première plutôt bruyante et sûrement une source de démotivation terrible pour les golfeurs à la recherche de coin nature paisible près de la ville. Je laisse le soin aux actionnaires-bénévoles du Club de Golf et Curling BeauChateau vous présenter leurs points de vue.

IMPACT SUR LE MILIEU HUMAIN ET URBAIN:

En ce qui concerne notre comité, c'est surtout le ruisseau St-Zéphirin qui nous inquiète. Ruisseau d'écoulement et d'irrigation essentiel pour les terres et le Golf, il amène également une partie de l'eau potable aux puits de plusieurs résidents de l'ouest de Ville de Léry. Sans compter son effet de drainage des eaux de pluies.

IMPACT SUR L'ECO-SYSTEME ENVIRONNANT:

Visité régulièrement par plusieurs mammifères dont quelques uns sont encore trappés par plusieurs adeptes dans la région et leurs servant de seconde sources de revenus, (castor, raton laveur, mouffette, rat musqué, renard, coyotte, écureuil, cerf de Virginie) le ruisseau sert également de source d'approvisionnement en eau pour plusieurs oiseaux migrateurs.

3.0 CONCLUSION

Tout comme l'étude S.N.C. Lavalin Environnement Inc., Le Comité de Citoyens Le Troisième Oeil Inc. est en accord avec le fait que tous les tracés n'ont de contraintes insurmontables d'un point de vue technique ou environnemental.

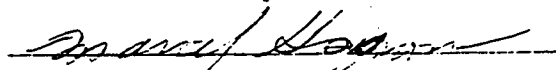
Mais selon nous le tracé B ou C E I J K Q S est le plus court et le plus intégrable aux éléments du milieu. A long terme la position des échangeurs de ce tracé permet un développement futur industriel et commercial sans pour autant compromettre les sites résidentiels et récréo-touristique (Pointe du Buisson et Prist).

Il faut éviter à tout prix de choisir un tracé à proximité des villes étant donné que cela va provoquer un développement industriel et commercial ayant des effets négatifs sur le milieu humain en plus d'avoir des effets négatifs sur les sites de la Pointe du Buisson et du Prist. On n'a qu'à penser comme exemple aux effets du passage du Boulevard Métropolitain sur la qualité de vie des résidents aux alentours de ce Boulevard.

Une vue à long terme du développement de la région du Suroit avec le prolongement de l'autoroute 30, nous oblige à délimiter immédiatement des zones industrielles et commerciales aux alentours des échangeurs, afin qu'ils s'intègrent au milieu humain et urbain. Evidemment nous favorisons le positionnement de l'échangeur dans le tracé I J K dans le parc industriel.

Pour toutes ces raisons nous favorisons le tracé A (B ou C) E I J K Q S.

Le Comité de Citoyens Le Troisième Oeil Inc.


Marcel Gagnon, secrétaire.

Présentation des groupes

Option verte inc

Option verte est un organisme à but non lucratif voué à la conservation de la nature dont l'objectif humanitaire est d'assurer un environnement équilibré et harmonieux aux générations présentes et futures. Fondé le 25 juin 1986, cette corporation, de plus de 100 membres, oeuvre sur divers dossiers environnementaux dans l'ensemble du bassin versant de la rivière Châteauguay.

Héritage Saint-Bernard inc

Héritage Saint-Bernard est un organisme à but non lucratif qui vise à conserver et à mettre en valeur les milieux humides des territoires du ruisseau Saint-Jean et du refuge faunique Marguerite d'Youville. Ces derniers sont adjacents aux secteurs terrestres de la Ceinture Natuelle Châteauguay-Léry (CNCL). Fondé le 20 mai 1987, il regroupe près de 50 membres individuels et 5 membres corporatifs. Il est membre de la Fédération Québécoise de la Faune.

Société d'Observation de la Faune Ailée du Sud-Ouest inc

Nous sommes une société ornithologique et nous avons pour objectif la promotion du loisir ornithologique et la protection des oiseaux et de leurs habitats. Notre société est en opération depuis janvier 1991. Présentement, nous comptons plus de 250 membres. Notre secteur d'activité principal se situe dans la région du Suroît.

Crivert inc

Crivert inc est un groupe écologique, fondé en 1983, qui a comme but d'informer, de sensibiliser et d'éduquer la population de la MRC Beauharnois-Salaberry en matière d'environnement.

Comité d'Environnement de Maple-Grove

Créé en 1990 pour la mise sur pied d'un programme de récupération - recyclage dans Maple-Grove, le Comité d'Environnement de Maple-Grove a élargi ses horizons depuis la mise en marche de ce dernier. Regroupant une quinzaine de bénévoles, cet organisme, non incorporé, est désireux de mettre en valeur l'environnement et de sensibiliser la population à celui-ci. Le comité s'intéresse à plusieurs dossiers dont la sauvegarde du seul boisé de la ville, le long du golf Beauchâteau.

Commentaires

Dans cette section, les principaux groupes environnementaux du Suroît présentent leur analyse du corridor proposé et des variantes de tracé de l'autoroute 30 tronçon Châteauguay - Autoroute 20. La réflexion se limite, pour le moment, à l'identification des zones où des éléments environnementaux importants du Suroît sont touchés par ce corridor proposé et ses variantes de tracé.

Section

Contraintes environnementales

Traversée rivière Château- quay B

- Perturbation à environ 1 kilomètre en amont d'un sanctuaire de poissons. Apport de polluants dans cette frayère par la route et les travaux de construction.

- La traversée B se fait directement dans un rapide qui sert à plusieurs espèces d'oiseaux comme aire de repos et d'alimentation. Ce rapide sert aussi au frai du poisson et il accueille à chaque année un bon nombre de pêcheurs. Ce rapide constitue aussi l'un des éléments d'autoépuration d'une rivière qui supporte déjà une importante charge polluante (d'origine agricole principalement). Apport de polluants par la route et les travaux de construction. Destruction possible du rapide et de son intérêt sportif. Destruction esthétique d'un des rares rapides de cette rivière.

Traversée rivière Château- quay C

- La traversée C se fait en amont du rapide. Donc elle risque moins d'affecter la qualité de ce dernier du moins d'un point de vue esthétique. Apport de polluants par la route et les travaux de construction.

Peu importe la traversée qui sera retenue, le passage de l'autoroute ajoutera une pollution supplémentaire (écoulement de pétrole, poussières de véhicules, fondants, abrasifs et autres) dans la rivière. Pour compenser cette dégradation additionnelle de l'habitat, nous suggérons que le Ministère des Transports du Québec verse \$ 50 000 annuellement (et ce, jusqu'à dix (10) ans après le démantèlement de ce tronçon d'autoroute) à la Société de Conservation et d'Aménagement du Bassin de la Rivière Châteauguay (SCABRIC) afin de dépolluer cette rivière.

30 JUL 1993

Commentaires au sujet de l'autoroute 30 Tronçon Châteauguay - Autoroute 20

En réponse à la présentation du 28 juin 1993

Présenté à

M. Luc Crépault
Directeur territorial de Châteauguay
Ministère des Transports du Québec
201 Place Charles Lemoyne, 5^{ème} étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5

Coalition des groupes suivants:

Comité d'Environnement de Maple-Grove
149 St-Laurent Maple-Grove (Québec) J6N 1K2
Crivert inc 28 St-Paul Valleyfield (Québec) J6S 4A8
Héritage St-Bernard inc C.P. 47036 Châteauguay (Québec) J6K 5B7
Option verte inc C.P. 66038 Châteauguay (Québec) J6J 5W8
SOFA inc C.P. 277 St-Timothée (Québec) J0S 1X0

Par

Pierre Aquin
André Desrochers
Denis Gervais
Alain Hogue

26 JUL '93 12:18

21 juillet 1993

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHATEAUGUAY	
	Ver. de Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> 21
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>

mes copies

7

Table des matières

Présentation des groupes.....	1
Commentaires.....	2
Recommandations.....	8

Sections

BC - D

- Passage dans un élément naturel de grande valeur pour la région par son unicité, sa superficie et son potentiel écotouristique: la Ceinture Naturelle Châteauguay-Léry (CNCL). Le passage de l'autoroute risque de mettre en péril un centre écologique connu et fortement utilisé par la population régionale depuis plus de 8 ans. L'autoroute risque de créer des pressions spéculatives dans ce secteur qui pourrait nuire grandement aux potentiels écotouristiques, moteur d'une nouvelle économie régionale.

Desserte

D

- Malgré une rencontre avec les responsables du MTQ en février dernier à Châteauguay, cette desserte passe au beau milieu d'un ensemble forestier exceptionnel pour la région de Montréal. On y retrouve notamment une prucheraie et une érablière à caryer bicentenaire ainsi que le seul peuplement connu de l'aubépine à ergot de coq (Crataegus Crus-galli). Cette desserte morcelle ce secteur forestier qui est pourtant unique de par le fait qu'il le soit très peu. De toute évidence, il serait préférable que cette desserte se situe à l'est du centre hospitalier Anna-Laberge et que les terres appartenant au MTQ dans ce secteur soient cédées au MENVIQ.

Tracé E

- Ce tracé circule au coeur de la CNCL qui s'étend jusqu'à la Montée Bellevue à Ville de Léry. Il compromet donc tout le potentiel de développement prévu à cet endroit, au niveau des infrastructures d'accueil pour le public arrivant par bateau à la hauteur du quai fédéral à Léry.

- Après la Montée Bellevue ce tracé circule au travers une zone de reproduction et de chasse à la bécasse d'Amérique qui est reconnue dans toute la région.

- Il est à craindre que tout le secteur situé entre ce tracé et la limite nord du corridor proposé soit soumis aux pressions du développement urbain créant ainsi des pressions supplémentaires pour réduire les habitats naturels à proximité de Montréal.

- A notre connaissance, seulement 3 golfs au Québec et en Nouvelle-Angleterre se voient traversés par des viaducs. Dans la plupart des cas, il s'agit de routes secondaires donnant accès à des chemins de campagnes peu achalandés. Le passage d'une autoroute, dans un golf existant, serait une première plutôt bruyante qui risque de faire fuir les golfeurs qui pratiquent ce sport pour la détente.

- Le ruisseau Zéphirin sert au drainage et à l'irrigation des terres et du golf tout en assurant le renouvellement de l'eau des puits des résidents à l'ouest de Léry. Ce ruisseau accueille de nombreuses espèces de mammifères et il assure un revenu d'appoint pour plusieurs adeptes du trappage. Le ruisseau sert aussi au ravitaillement des oiseaux migrateurs.

Tracé F

- Ce tracé touche encore à certains éléments de la CNCL. Cependant dans la mesure où il serait déplacé légèrement vers le sud pour épouser la limite entre Léry et Châteauguay, les dommages seraient beaucoup moindres. De plus, de par son éloignement de tout périmètre urbain, ce tracé attirerait moins les spéculateurs.

- Ce tracé passe au beau milieu du seul boisé de la ville de Maple-Grove. Déjà le conseil de ville a refusé 2 projets de défrichage pour construction domiciliaire dans ce boisé convoité. Une belle indication de l'intérêt que porte la ville pour ce boisé.

- Ce tracé devrait éviter les boisés puisque rares dans la région et qu'ils représentent un abri pour de nombreuses espèces. En effet, d'après les données préliminaires obtenues, grâce au baguage et à l'observation sur le terrain par les membres du club des bécassiers du Québec et du Service canadien de la Faune, plusieurs des bécasses qui fréquentaient le tronçon Sainte-Catherine - Châteauguay de l'autoroute 30 se retrouvent maintenant dans ce petit boisé et ses terres adjacentes. En outre, il est considéré comme un des lieux de rassemblement de bécasses des plus prolifiques de tout le sud de Montréal.

Ce boisé sert aussi à une autre espèce sportive la gélinotte huppée. Plusieurs espèces d'oiseaux prédateurs l'utilisent et ce, au grand bien des agriculteurs qui voient leurs terres nettoyées de petits rongeurs et oiseaux indésirables.

Sections BC - EF

- Comme les tracés situés entre les sections ci-mentionnées touchent un secteur terrestre adjacent aux milieux humides des territoires du ruisseau Saint-Jean et du refuge faunique Marguerite d'Youville, il est pressenti que le passage de l'autoroute dans la CNCL pourrait avoir des répercussions sur les milieux humides avoisinants.

En effet une étude, portant sur l'avifaune fréquentant les milieux terrestres et humides de cette ceinture naturelle, indique que sur les 156 espèces d'oiseaux l'utilisant, 76 (49%) se servent des 2 types d'habitats. En plus, 19 espèces (12%) s'ajoutent à ce nombre puisqu'elles sont strictement terrestres. Il est probable que la destruction d'une partie des milieux terrestres, par le passage de l'autoroute 30 et de la desserte D, cause une diminution de l'avifaune fréquentant les milieux humides des territoires du ruisseau Saint-Jean et du refuge faunique Marguerite d'Youville.

Il est à craindre aussi que le passage de l'autoroute à l'intérieur d'habitats naturels augmente les pressions urbaines de développement qui auront une incidence directe sur la qualité des milieux humides que plusieurs groupes désirent conserver et mettre en valeur dans la région. Dans cette perspective, il est fortement suggérer de déplacer le passage de l'autoroute 30 de sorte à éviter le complexe naturel de type terrestre qui s'étend jusqu'à la Montée Bellevue et de positionner la desserte D à l'est du centre hospitalier Anna-Laberge.

Compte tenu du déplacement de la desserte D, les terres appartenant au Ministère des Transports du Québec à cet endroit pourraient être cédées au MENVIQ dans le but d'en faire une réserve écologique.

Tracé H

- La qualité de vie de la ville de Beauharnois, qui n'est pas extraordinaire, ressemblera encore plus à un enfer de bruit et de poussières.

Tracé L Rive sud du canal de Beauharnois

- Le tracé " L " serait probablement le plus dommageable sur le plan faunique pour les raisons suivantes:

- Le passage de la route pourrait compromettre l'existence du seul boisé mixte existant sur les deux (2) rives du canal de Beauharnois.
- Le passage de la route pourrait compromettre l'un des plus important site de rassemblement automnal pré-migratoire de canards barboteurs au Québec (jusqu'à 8000 individus).

- L'autoroute passerait à proximité d'un important site de nidification de sauvagine et d'autres oiseaux aquatiques (aménagements Canards Illimités).
- La présence de la route nuirait au projet déjà en cours pour la création d'un vaste centre faunique sur les rives du canal.

Tracé L
Rive nord du canal
de Beauharnois

- Sur cette rive, le tracé " L " semble être, là aussi, le plus dommageable sur le plan faunique. En voici les raisons:

- La présence de la route risquerait de perturber un site de rassemblement automnal d'Hirondelle bicoloré (jusqu'à 100,000 individus).
- Le passage de la route affecterait probablement la population de chevreuils qui habite la rive à cet endroit et la traverse de ces cervidés pourrait être une cause d'accident.

Tracé P

- Le passage de ce tracé dans un important boisé dans Vaudreuil-Soulanges au niveau du ruisseau Chamberry n'est pas souhaitable.

Tracé Q
Rive nord du
fleuve Saint-
Laurent

- Sur la rive nord, le tracé " Q " causerait certains torts au marais qui est situé en aval de la centrale hydro-électrique Les Cèdres. Ce marais étant susceptible d'héberger certaines espèces vulnérables il serait souhaitable d'éviter tout dérangement.

- Une attention particulière doit être portée aux milieux humides de plus en plus rares dans le Suroît.

Tracé R
Rive sud du fleuve
Saint-Laurent

- Concernant ce tronçon pour relier le M.R.C. Vaudreuil-Soulanges, nous croyons que le tracé " R " serait probablement le plus dommageable sur le plan faunique à cause des raisons suivantes:

- L'autoroute couperait en deux le plus grand bois encore existant sur l'île Salaberry.
- L'autoroute perturberait le marais Bayard.
- La proximité de l'autoroute pourrait avoir un effet négatif sur la faune du Parc Régional des Îles de Saint-Timothée.

- L'effet visuel et le bruit se propagent facilement dans l'eau, ce qui pourrait nuire au développement du Parc régional des Iles de Saint-Timothee.

- L'échangeur numéro 8 se retrouve dans un bois où il y a un ruisseau qui abrite des salamandres à points bleus (Ambystoma laterale) et possiblement d'autres espèces de batraciens.

Tracés
M, N et O

- Dans l'ancien canal de Beauharnois, il faut surveiller les petits ruisseaux qui ressemblent à des fossés car ils ont de fortes chances d'abriter des espèces rares et ils reçoivent les crues printanières.

A cause de la traversée, à 2 endroits différents du fleuve Saint-Laurent et des charges polluantes supplémentaires qu'entraînent celles-ci, nous suggérons que le Ministère des Transports du Québec verse \$ 250 000 annuellement (et ce, jusqu'à 10 ans après leur démantèlement) au Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent, en guise de compensation et pour l'aider à dépolluer le fleuve au niveau des lacs Saint-François et Saint-Louis.

Recommandations

Comme l'autoroute 30 n'a pour but que le détournement des camions de la région métropolitaine de Montréal et non de contribuer à elle seule à l'expansion économique des M.R.C. qu'elle traverse, nous vous soumettons les recommandations suivantes:

- Réparer les dommages environnementaux en établissant des mesures de mitigations et en créant des habitats naturels qui compenseront les pertes;
- Consulter la population et les groupes principalement touchés par votre projet (les expropriés potentiels et les groupes environnementaux du Suroît) avant que les travaux ne commencent;
- Tenir compte de la rareté des habitats naturels dans le Suroît;
- Fournir une assistance financière aux groupes concernés pour les aider à répondre aux demandes telles que celle-ci qui repose encore et toujours sur le bon vouloir de bénévoles;
- Assurer des mesures de suivi environnemental avant, pendant et après les travaux et garantir que des mesures d'atténuation seront disponibles en tout temps durant ces périodes.

Copie Révisé
30 JUIL 1993

option VERTE



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC			
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY			
Ver	Co	Ca	à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éventaires et plan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G. David Lantieri			

Groupe écologiste sans but lucratif voué à la conservation de la nature et dont l'objectif est d'assurer un environnement équilibré et harmonieux aux générations présentes et futures.

26 JUL '93 12:18

Commentaires au sujet de l'autoroute 30 tronçon Châteauguay - Autoroute 20.

Yves Comtois

Option verte est un organisme à but non lucratif voué à la conservation de la nature dont l'objectif humanitaire est d'assurer un environnement équilibré et harmonieux aux générations présentes et futures. Fondé le 25 juin 1986, cette corporation, de plus de 100 membres, oeuvre sur divers dossiers environnementaux dans l'ensemble du bassin versant de la rivière Châteauguay.

Compte tenu de notre territoire d'action, nous connaissons bien l'environnement qui sera touché par le corridor proposé des variantes de tracé de l'autoroute 30 tronçon Châteauguay - Autoroute 20. Quoique nous ayons apprécié la présentation du consultant SNC-Lavalin lors de la consultation publique du 28 juin 1993, sous l'égide du Ministère des Transports du Québec, une telle approche nous donne l'impression de vouloir créer un réseau parallèle à celui du BAPE avec la différence qu'au lieu d'avoir une consultation organisée et dirigée par un tiers impartial, cette dernière relève directement du promoteur. EST-CE LA FIN DU BAPE ?

La position de groupe Option verte pris seul au sujet de ce projet repose plutôt sur des aspects macroécologiques. Comment un projet de la sorte va-t-il influencer la pollution atmosphérique, l'effet de serre, l'amincissement de la couche d'ozone, l'étalement urbain, la déstructuration du transport en commun et autres ?

Comme les experts de la trilogie auto - bungalow - banlieue, nous ne croyons pas que l'autoroute 30 va réduire ces problèmes. En fait, elle contribuera probablement à les augmenter. En plus, contrairement à ce qu'en pense la plupart des commerçants, des politiciens et des dirigeants de municipalités et de MRC du Suroît, l'autoroute 30 risque d'entraîner la mort de plusieurs petits villages actuellement traversé par la 132 (exemple les villages le long de la 15 nord ou le cas de ville Saint-Pierre et la 20).

Puisque la justification d'un tel projet repose principalement sur le besoin d'avoir une voie rapide de contournement de la région montréalaise pour le trafic de camions qui unit l'est et l'ouest du pays, nous aimerions savoir quel serait l'incidence, sur le trafic routier des autoroutes existantes de Montréal, si au lieu de financer la voiture, on prenait les centaines de millions de dollars que coûtera cette trentaine de kilomètres d'autoroute pour les distribuer au sein des services de transport en commun de la région montréalaise ?

Par la suite, nous aimerions savoir quel serait l'incidence, sur le trafic routier des autoroutes existantes de Montréal, si on affectait les sommes nécessaires pour l'entretien de cette trentaine de kilomètres d'autoroute annuellement à ces mêmes services de transport en commun ? Peut-être que l'autoroute Métropolitaine ne serait plus bloquée après cela ?

Si ce projet se réalise quel sera son incidence sur le transport en vrac par d'autres moyens que le camion (bateau, train, etc) ? Nous aimerions aussi savoir dans quelle proportion le Ministère des Transports du Québec évalue que ce projet affectera l'étalement urbain et la dépense énergétique qui s'y rattache ? Nous aimerions aussi savoir quelle mesure le Ministère des Transports du Québec compte mettre de l'avant pour compenser la perte d'habitats naturels que son projet créera dans un secteur de la province déjà fortement dépourvu en ce sens ?

Nous aimerions aussi connaître comment un ministère peut justifier un projet de cette ampleur avec des modèles théoriques d'achalandage qui affiche des marges d'erreur de 100 % ? Autrement dit, il peut n'y avoir aucun véhicule sur l'autoroute comme il peut y en avoir le double du maximum prévu par le modèle théorique. Comment pouvez-vous garantir l'efficacité des mesures d'atténuation dans de pareilles conditions ?

Nous aimerions aussi connaître dans combien de temps que le Ministère des Transports du Québec prévoit que cette autoroute sera engorgée de voitures de par l'étalement urbain et la spéculation qu'elle aura engendré ?

Dans les faits, en tant que groupe environnemental, nous sommes profondément "stupéfaits" de voir que l'on continue à répéter les mêmes erreurs du passé en continuant de promouvoir des solutions qui datent de 30 ans. Que fait-on des belles résolutions du Sommet de Rio et des beaux discours politiques sur l'environnement ?

A quand le virage vers l'environnement ? La région pourrait supporter un train de banlieue et elle possède l'emplacement pour installer des infrastructures qui rendraient beaucoup plus attrayant le transport en commun. Nous serions heureux de pouvoir analyser un projet qui ferait référence à des idées nouvelles qui tentent de tenir compte des réalités environnementales planétaires tout autant que celles de la région, pour une fois !

Option verte s'oppose farouchement au passage du tronçon Châteauguay - Autoroute 20 de l'autoroute 30 tout comme il l'a fait pour les tronçons Sainte-Catherine - Rivière Châteauguay ainsi que Candiac - Brossard.

Par Pierre Aquin B.Sc.

Pour Option verte inc.
C.P. 66038
Châteauguay (Québec)
J6J 5W8

ZIP Haut Saint-Laurent

5 AOUT 1993

26791

Montréal, le 28 juillet 1993

M. Luc Crépault
Directeur territorial de Châteauguay
Ministère des Transports du Québec
201 Place Charles Lemoyne, 5ième étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	Ver. le Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Louis Meunier
Yves Cormier

Objet: Implication du Comité Zone d'Intervention Prioritaire Haut Saint-Laurent concernant l'impact environnemental de la construction de l'autoroute 30 (tronçon Châteauguay-autoroute 20).

Cher monsieur Crépault,

Par la présente, je m'adresse à vous au nom du Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) Haut Saint-Laurent pour vous informer de nos objectifs et mandats en tant que comité multisectoriel à vocation environnementale pour la zone fluviale allant de St-Régis à Châteauguay.

En effet, le Comité ZIP Haut Saint-Laurent regroupe les intervenants majeurs des milieux industriel, social, environnemental et municipal de la grande région du Haut Saint-Laurent (voir liste des membres annexée à la présente). Le Comité multisectoriel que nous formons a comme mandat général la formulation d'objectifs de réhabilitation environnementale représentatifs des aspirations de la population régionale concernée par la qualité des eaux du fleuve Saint-Laurent dans le tronçon lac St-Louis/lac St-François.

Notre comité nouvellement incorporé se réunit mensuellement depuis plus d'un an pour discuter des divers dossiers environnementaux touchant le Haut Saint-Laurent. D'ailleurs, le Comité ZIP Haut Saint-Laurent est un interlocuteur privilégié des Ministères de l'Environnement des deux paliers gouvernementaux et du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) en ce qui concerne le dossier fleuve dans le tronçon Cornwall-Châteauguay.

La Z.I.P. Haut-Saint-Laurent est une initiative des groupes:

A.D.N.
Crivert
Héritage Saint-Bernard
Option Verte inc.
Société pour vaincre la Pollution

Dans le cadre du programme Stratégies Saint-Laurent

30 JUL '93 12:05

L'initiative que nous prenons en concentrant nos efforts sur la zone fortement polluée du Haut Saint-Laurent sert à combler le manque de participation publique dans les initiatives fédérales et provinciales touchant le fleuve.

Etant donné son mandat tel qu'énoncé plus haut, le Comité ZIP Haut Saint-Laurent doit être considéré comme un interlocuteur majeur dans tout programme de consultation/participation publique du Ministère des Transports dans la région Valleyfield-Beauharnois-Châteauguay.

Plus spécifiquement, le Comité ZIP Haut Saint-Laurent compte se pencher sur l'impact environnemental des diverses variantes de tracé proposées par le Ministère des Transports du Québec pour la construction de l'autoroute 30. Notre intervention serait le résultat d'une consultation multisectorielle et serait de nature strictement environnementale. D'ailleurs, tout impact environnemental sur le fleuve Saint-Laurent encouru par des travaux du Ministère des Transports dans cette région intéresse grandement les membres du Comité ZIP Haut Saint-Laurent.

Conséquemment, par la présente, je vous invite à assister à nos réunions en tant qu'observateur et personne-ressource, pour une meilleure représentativité régionale et pour une meilleure compréhension de nos démarches.

Nos réunions ont lieu le premier mercredi de chaque mois et si vous le désirez, je peux ajouter vos coordonnées à notre liste d'envois. N'hésitez surtout pas à me contacter au (514) 844-5477 pour de plus amples renseignements sur le Comité ZIP Haut Saint-Laurent.

En espérant que la présente sera reçue comme une première démarche vers la communication et la consultation entre le Ministère des Transports du Québec et le Comité ZIP Haut Saint-Laurent, veuillez accepter, monsieur Crépault, l'expression de mes meilleures salutations.

Coordonnatrice
Comité Zone d'Intervention Prioritaire
Haut Saint-Laurent


Maryse Manseau, B.Sc.

C.c. Membres du Comité ZIP Haut Saint-Laurent

ZIP Haut-Saint-Laurent

Comité provisoire ZIP
Haut Saint-Laurent
Membres

Groupes environnementaux

- Héritage Saint-Bernard
- Ligue Ecologique des Galets (LEGS)
- Crivert
- Société pour Vaincre la Pollution
- Kahnawake Environment
- Groupe d'Information Juridique Pour la protection de l'Environnement
- Option Verte
- ADN
- PACTE, CEGEP de Valleyfield
- 3ième oeil
- Stratégies Saint-Laurent

Industries

- Zinc Electrolytique du Canada
- Allied Signal du Canada Inc.
- PPG Canada Inc.
- DOMTAR - Beauharnois
- Hydro-Québec
- Eka Nobel Canada Inc.

Syndicats

- Syndicat des travailleurs de la Zinc Electrolytique du Canada
- Syndicat national des Produits Chimiques de Valleyfield
- Conseil Central des Syndicats Nationaux du Sud-Ouest Québécois

Groupes socio-économiques

- Paroisse de Melocheville
- Club nautique de Châteauguay
- Union des Producteurs Agricoles de St-Louis
- Commission Scolaire de Châteauguay
- Parti Libéral du Canada

...verso-->

Municipalités

- Melocheville
- MRC Haut Saint-Laurent
- Ville Mercier
- MRC de Roussillon

Citoyens membres à titre personnel

- Enseignante de Châteauguay
- Citoyenne de Grande-Ile
- Comptable, résident de Valleyfield
- Etudiant en génie, résident de Melocheville
- Résidente de Châteauguay
- Médecin de Ste-Barbe
- Géographe de Beauharnois
- Conseiller Municipal de Beauharnois
- Biologiste de Châteauguay

Gouvernements (délégués)

- Environnement Canada (Yolaine St-Jacques, Jean Burton)
- Ministère du Loisir, de la Chasse, et de la Pêche (Claude Grondin)
- Ministère de l'Environnement du Québec (Francine Richard)

La Z.I.P. Haut-Saint-Laurent
est une initiative des groupes:

A.D.N.
Crivert
Héritage Saint-Dernard
Option Verte inc.
Société pour Vaincre la Pollution

Dans le cadre du programme
Stratégies Saint-Laurent

10 AOÛT 1993
C. C. N. S.

Service Lignes de répartition ou
Direction Projets de répartition
Groupe P.T.T.
Hydro-Québec

Centre d'achat
Projets
Inventaires et
Support à la
Liaison par
Autres

À télécopier

A: M. Pierre Poubrière

Service: de l'Environnement

No du télécopieur 864-2821

Nbre de pages: 2

De: G. Lanteigne

Date: 93-07-27

Compagnie: _____

No du télécopieur: _____

Message: _____

Form. 1015 - Notocollant de télécopie 7903F

JUIL 26 1993
RÉGION 6-2

Monsieur Gildard Lanteigne, ing.
Coordonnateur de projets
Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction régionale 6-2
201, Place Charles-Lemoyne
5e étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5

**Objet: Avant-projet de l'autoroute 30 entre Châteauguay et Vaudreuil
réaménagement des lignes à haute-tension d'Hydro-Québec
volet des autorisations gouvernementales**

Monsieur,

Suite à votre présentation des variantes de tracés étudiés dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement du projet cité en objet et après discussion avec l'ingénieur d'Hydro-Québec attitré à ce dossier, il ne semble pas y avoir de déplacements majeurs de lignes associés à votre projet. Je tiens néanmoins à vous préciser le cadre légal qui assujetti la construction des lignes à haute-tension.

En territoire agricole, tout nouveau tracé de ligne à l'extérieur des emprises existantes nécessite un certificat d'autorisation de la CPTAQ et ce, indépendamment de la longueur.

Les règlements de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ont établis les critères qui assujettissent la construction des lignes; les lignes 120 kV et plus et de 2 km et plus sont régies par l'article 22. Les lignes de 315 kV et plus et de 2 km et plus sont régies par l'article 31.1, soit les projets susceptibles d'être l'objet d'audiences publiques au BAPE.

Dans ces cas, un décret de construction et d'expropriation est émis par le ministère de l'Énergie et des ressources.

L'ensemble de ces procédures nécessitent habituellement un délai de 8 à 12 mois après la réalisation d'une évaluation environnementale.

Cependant, si des emprises supplémentaires étaient requises pour relocaliser des tronçons de ligne il serait opportun que vous considériez les impacts cumulatifs de nos emprises respectives puisque nous n'aurons probablement aucune alternative de tracés viables à considérer dans nos études.

.../2

Espérant ces quelques informations utiles au cheminement de votre dossier, je demeure disponible pour tout renseignement supplémentaire.

Guylaine Gagnon
Guylaine Gagnon
Chargée de projets
Environnement-répartition

GG/mp

12 AOÛT 1993

Le 2 août 1993

Monsieur Luc Crépeault
 Directeur territorial de Châteauguay
 Ministère des Transports
 201, Place Charles-Lemoyne
 5e étage
 LONGUEUIL (Québec)
 J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	Ver. Vs. Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <i>GH</i> <input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Louis Maussac

Objet : Tracé de l'autoroute 30

Monsieur Crépeault,

Suite à l'invitation que vous nous avez transmise d'assister à la présentation par le ministère des Transports et SNC-Lavalin, à Valleyfield à la fin du mois de juin 1993, du tracé de l'autoroute 30, la ville de Châteauguay a réuni, à la mi-juillet, des représentants d'Option verte et Châteauguay Environment Committee (groupes écologistes) et les citoyens du district de la rue Dorais touchés par le zonage de l'autoroute 30.

À l'exclusion des citoyens du district de la rue Dorais qui ont préféré par la voix de leur représentant monsieur Richard Boursier vous transmettre leurs observations et leurs demandes, je me permets, au nom de la ville de Châteauguay, d'Option verte et de Châteauguay Environment Committee, de vous faire part de mes réactions suite au tracé qui a été déposé par SNC-Lavalin.

Segment A

Le segment A tel que présenté dans le document ne comporte pas d'évaluation par SNC-Lavalin. Cependant, suite à certaines discussions, l'on nous a confirmé la difficulté d'effectuer ce segment en «dépression» tel que planifié depuis le tout début. Nous tenons à insister sur la nécessité de voir ce segment réalisé en dépression afin de minimiser l'impact visuel et sonore chez nos résidents de ce secteur.

6 AOÛT '93 14:30

CABINET DU MAIRE
 Ville de Châteauguay
 Édifice de la Mairie
 5, boulevard Youville
 Châteauguay (Québec)
 J6J 2P8
 514. 692. 6701

...2

Gilbert Lantier
 ↳ classer
 au dossier
 original.

Segments B et C

En regard de la traverse de la rivière et, plus particulièrement, du passage de l'autoroute à proximité du district de la rue Dorais, nous avons laissé le soin à nos concitoyens de vous faire part de leurs réactions. Il nous apparaît nécessaire que davantage d'informations soient apportées à ces gens permettant une prise de décision plus éclairée.

Toutefois, en regard de ce segment, et ce malgré le fait que les plans ne soient pas tout à fait précis, il nous est apparu que les segments B-D ou C-D empiétaient sur le Parc écologique Fernand-Seguin. Pour la ville de Châteauguay, le Parc écologique Fernand-Seguin constitue un pôle majeur de mise en valeur de notre territoire et ne devrait pas être amputé d'aucune façon. Au cours des dernières années, la ville de Châteauguay a voulu faire de ce territoire, dont la valeur écologique est indéniable, le point central de son offre de services en plein air à l'ensemble de ces citoyens, nous avons donc investi argent et énergie pour faire de ce parc un endroit privilégié.

Segment D

SNC-Lavalin propose dans son plan de juin 1993, une bretelle d'accès à Châteauguay via la rue Principale. La ville de Châteauguay tient à s'inscrire en faux contre cette variante et ce pour plusieurs raisons. D'une part, en créant cette bretelle d'accès tel que la variante la propose, l'on vient, une fois de plus, modifier l'écologie du milieu et faire une brèche dans la ceinture verte qui va du Centre écologique jusqu'à l'île St-Bernard. D'autre part, en créant cet accès par la rue Principale l'on vient amplifier un problème de circulation sur cette artère et, plus particulièrement, dans le secteur du pont Laberge. Finalement, suite à des discussions que nous avons eues avec le ministère des Transports, il avait été convenu que la bretelle d'accès à Châteauguay se ferait dans l'axe Haute-rivière et boulevard Primeau. La ville de Châteauguay a donc toujours travaillé dans ce sens, à preuve l'investissement important effectué afin de redresser le boulevard Primeau et surtout d'en faire un boulevard à quatre voies.

Monsieur Luc Crépeault

- 3 -

1993 08 02

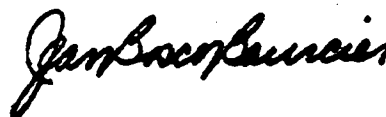
Voici donc l'essentiel des remarques que nous avons à faire en regard des variantes de tracé qui nous ont été proposées. En accord avec nos propos, je joins, à la présente, un document proposé par Option verte qui essentiellement partage le point de vue de la ville de Châteauguay et qui surtout apporte une dimension environnementale importante à l'appui de nos prétentions.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente et je demeure disponible pour de plus amples informations.

Veuillez agréer, Monsieur Crépeault, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Respectueusement,

Le maire,



Jean-Bosco Bourcier

JBB/MB/fd

p.j.

Ville de Châteauguay

Commentaires d'Option verte au sujet du tronçon Châteauguay -
Autoroute 20 de l'autoroute 20. Par PIERRE AQUIN B.Sc.

Section

Contraintes environnementales

Traversée rivière
Châteauguay B

- Perturbation à environ 1 kilomètre en amont d'un sanctuaire de poissons. Apport de polluants dans cette fraysère par la route et les travaux de construction.

- La traversée B se fait directement dans un rapide qui sert à plusieurs espèces d'oiseaux comme aire de repos et d'alimentation. Ce rapide sert aussi au frai du poisson et il accueille à chaque année un bon nombre de pêcheurs. Ce rapide constitue aussi l'un des éléments d'autoépuration d'une rivière qui supporte déjà une importante charge polluante (agriculture principalement). Apport de polluants par la route et les travaux de construction. Destruction possible du rapide et de son intérêt sportif. Destruction esthétique d'un des rares rapides de cette rivière.

Traversée rivière
Châteauguay C

- La traversée C se fait en amont du rapide. Donc elle risque moins d'affecter la qualité de ce dernier du moins d'un point de vue esthétique. Apport de polluants par la route et les travaux de construction.

Section EC - D

- Passage dans un élément naturel de grande valeur pour la région par son unicité, sa superficie et son potentiel écotouristique: la Ceinture Naturelle Châteauguay-Léry (CNCL). Le passage de l'autoroute risque de mettre en péril un centre écologique connu et fortement utilisé par la population régionale depuis plus de 8 ans. L'autoroute risque de créer des pressions spéculatives dans ce secteur qui pourrait nuire grandement aux potentiels écotouristiques, moteur d'une nouvelle économie régionale.

Desserte D

- Malgré une rencontre avec les responsables du MTQ en février dernier à Châteauguay, cette desserte passe au beau milieu d'un ensemble forestier exceptionnel pour la région de Montréal. On y retrouve notamment une prucheraie et une érablière à caryer bicentenaire ainsi que le seul peuplement connu de l'aubépine à ergot de coq (Crataegus Crus-galli). Cette desserte morcelle ce secteur forestier qui est pourtant unique de par le fait qu'il soit très peu morcellé. De toute évidence, il serait préférable que cette desserte se situe à l'est du centre hospitalier Anna-Laberge et que les terres appartenant au MTQ dans ce secteur soient cédées au MENVIG.

Section E

- Cette section circule au coeur de la CNCL qui s'étend jusqu'à la Montée Bellevue à Ville de Léry. Elle compromet donc tout le potentiel de développement prévu à cet endroit au niveau des infrastructures d'accueil pour le public arrivant par bateau à la hauteur du quai fédéral à Léry.

- Après la Montée Bellevue cette section circule au travers une zone de reproduction et de chasse à la bécasse d'Amérique qui est reconnue dans toute la région.

- Au niveau des habitations situées à proximité de cette section, il est clair qu'une pollution sonore et visuelle risque de faire perdre beaucoup de valeur à ces propriétés.

- Il est à craindre que tout le secteur situé entre cette section et la limite nord du corridor proposé soit soumis aux pressions du développement urbain créant ainsi des pressions supplémentaires pour réduire les habitats naturels à proximité de Montréal.

Section F

- Cette section touche encore à certains éléments de la CNCL. Cependant dans la mesure où elle serait déplacée légèrement vers le sud de sorte à épouser la limite entre les villes de Léry et de Châteauguay, les dommages seraient beaucoup moindres. De plus, de par son éloignement de tout périmètre urbain, cette section attirerait moins les spéculateurs.

13 AOUT 1993

1, RUE HOTEL DE VILLE
VILLE DE LÉRY (Québec)
J6N 1E8

Téléphone: (514) 692-6861
Télécopieur: (514) 692-6881



Le 5 août 1993

M. Luc Crépeault, ing.
Directeur du territoire de Châteauguay
Transport Québec
201, Place Charles Lemoyne
Suite 4.01
Longueuil, (Québec)
J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	Ver. In. Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autres <i>Yves (en fait)</i>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
<i>namu Housse</i>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

*Original Dossier A-30 et
G. W. Lantier*

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint une copie conforme de la résolution no. 9307145 adoptée par le conseil en séance ordinaire tenue le 12 juillet 1993 et concernant l'autoroute 30 - bretelle d'accès.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Secrétaire-trésorier

Jacques L. Léger

JLL/fa

Pièce jointe

9 AOU '93 14:23



PROVINCE DE QUEBEC

1, RUE HOTEL DE VILLE
VILLE DE LÉRY (Québec)
J6N 1E8

Téléphone: (514) 692-6861
Télécopieur: (514) 692-6881

VILLE DE LÉRY

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

A la séance ordinaire du conseil municipal de Ville de Léry tenue en la salle Adolphe Leduc à 20h00 le 12 juillet 1993 sous la présidence du son Honneur le maire M. Jean-Pierre Pilon, à laquelle sont également présents Madame la conseillère Arlette Vincter et Messieurs les conseillers Luc Faubert, Richard Plamondon et Yvon Mailhot. Messieurs les conseillers Jean-Jacques Perreault et Paul Benoit Sicotte sont absents. Il est adopté ce qui suit:

RESOLUTION NO: 9307145

Autoroute 30 - bretelle d'accès

CONSIDERANT que, tel que décrit au Plan d'Urbanisme, le caractère champêtre de Léry est à la fois son seul héritage et son plus grand atout;

ATTENDU que la réglementation d'urbanisme de la Ville de Léry assure la protection et l'aménagement de ses boisés et espaces verts;

CONSIDERANT la distance considérable actuellement prévue entre les accès à l'Autoroute 30 entre Châteauguay et Beauharnois;


Il est PROPOSE par M. le conseiller Jean-Jacques Perreault
APPUYE par M. le conseiller Luc Faubert
et RESOLU:

DE SUPPORTER la position de la Ville de Châteauguay qu'il y a incompatibilité entre le fait d'ériger une bretelle d'accès à l'Autoroute 30 à l'intersection du Boulevard René-Lévesque et de la rue Principale, et la protection du boisé et des espaces verts environnants;

DE SOUMETTRE qu'il y aurait lieu de déplacer vers l'Ouest à Léry, l'accès à la Route 132, et alternativement dans l'axe du Chemin de la Gare Bellevue.

Adopté à l'unanimité.

Certifié, copie conforme

.....

Jacques L. Léger
Secrétaire-trésorier

3 AOUT 1993



1, RUE HOTEL DE VILLE
VILLE DE LÉRY (Québec)
J6N 1E8

Téléphone: (514) 692-6861
Télécopieur: (514) 692-6881

Le 5 août 1993

M. Luc Crépeault, ing.
Directeur du territoire de Châteauguay
Transport Québec
201, Place Charles Lemoyne
Suite 4.01
Longueuil, (Québec)
J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	Ver Vu Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <i>JK</i> <input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autres	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Autres personnes</i>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

*Original Dossier 11-36
St G. d'aud
L. L. Léger*

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint une copie conforme de la résolution no. 9307144 adoptée par le conseil en séance ordinaire tenue le 12 juillet 1993 et concernant l'autoroute 30 - tracé privilégié.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Secrétaire-trésorier

3 AOU '93 14:23

JLL
Jacques L. Léger

JLL/fa

Pièce jointe



PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE LÉRY

1, RUE HOTEL DE VILLE
VILLE DE LÉRY (Québec)
J6N 1E8

Téléphone: (514) 692-6861
Télécopieur: (514) 692-6881

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

A la séance ordinaire du conseil municipal de Ville de Léry tenue en la salle Adolphe Leduc à 20h00 le 12 juillet 1993 sous la présidence du son Honneur le maire M. Jean-Pierre Pilon, à laquelle sont également présents Madame la conseillère Arlette Vincter et Messieurs les conseillers Luc Faubert, Richard Plamondon et Yvon Mailhot. Messieurs les conseillers Jean-Jacques Perreault et Paul Benoit Sicotte sont absents. Il est adopté ce qui suit:

RESOLUTION NO: 9307144

Autoroute 30 - tracé privilégié

ATTENDU que le Ministère des Transports du Québec a délimité le corridor d'étude d'impact du tronçon de l'Autoroute 30 compris entre le Boulevard St-Jean-Baptiste à Châteauguay et l'Autoroute 20;

CONSIDERANT qu'un deuxième tracé est maintenant identifié dans la Ville de Léry;

CONSIDERANT que le tracé (E) provoque une amputation d'une partie très importante du territoire de Léry;

CONSIDERANT qu'un tel morcellement résulterait en d'importantes contraintes au futur développement du secteur Sud de la ville et d'impacts négatifs sur la qualité de vie des contribuables résidant au Sud de la Route 132;

ATTENDU l'importance que la Ville de Léry a toujours attachée au développement de ses terres agricoles et en particulier par ses contribuables;

(Suite résolution no: 9307144

Il est PROPOSE par M. le conseiller Paul Benoit Sicotte
APPUYE par M. le conseiller Yvon Mailhot
et RESOLU:

D'AVISER le Ministère des Transports du Québec que la Ville de
Léry, privilégie le tracé (F) suivant sensiblement la limite
territoriale des villes de Châteauguay et Léry;

DE MANIFESTER l'intérêt du conseil municipal dans la concer-
tation entre les autorités du Ministère des Transports du
Québec, l'Union des Producteurs agricoles, les villes de
Châteauguay, Maple-Grove et Léry à l'égard de ce tracé.

Adopté à l'unanimité.

Certifié, copie conforme



.....
Jacques L. Léger
Secrétaire-trésorier



Montréal, le 5 août 1993

Monsieur Luc Crépeault, ing.
 Direction territoriale de Châteauguay
 Ministère des Transports du Québec
 201, Place Charles Lemoyne, 5e étage
 Longueuil (Québec)
 J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	For No Cote 4
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <u>se</u> <input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autres <u>Yves Gauthier</u>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
<u>Louis Massie</u>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

*Original passé de 1 H 30
 G Jourd Lantier*

Objet : Prolongement de l'autoroute 30 entre Châteauguay
 et l'autoroute 20
 N/D : 720-9018-05-00

Monsieur,

Suite à la consultation du 22 juin dernier sur les différentes variantes de tracé du projet susmentionné, vous trouverez ci-dessous nos commentaires.

Notre principale préoccupation concerne le passage de plusieurs variantes dans les aires boisées (variantes F, H, P, S et T). Ces massifs boisés résiduels représentent les derniers refuges pour la faune sylvicole de ces secteurs. L'amputation d'une superficie supplémentaire réduira la capacité de support; ce qui risque de compromettre la qualité des habitats fauniques présents et même la survie de certaines espèces qui requièrent un minimum d'espace pour répondre à leurs besoins vitaux. Par ailleurs, la présence d'une route au coeur des boisés peut constituer une barrière à la libre circulation de certaines espèces et devenir une cause importante de mortalité. Par conséquent, la rareté de cette composante environnementale et son rôle écologique lui confèrent une grande sensibilité et une grande résistance à l'implantation d'une autoroute. Nous encourageons donc l'abandon des variantes F, H, P et S et de revoir l'axe du tronçon T de façon à ce qu'il évite le plus possible l'empiètement dans ces aires boisées.

Enfin, relativement au franchissement du couloir fluvial du Saint-Laurent, nous avons certaines réticences à la variante R qui traverse une des rares frayères d'eaux vives de ce secteur. Les catostomidés et les truites arc-en-ciel profitent de la turbulence de l'eau en aval

...2

AOU'93 14:24

de la centrale et dans le chenal d'écoulement du barrage de Saint-Thimothée pour se reproduire. Les herbaçaiies de la baie de Bayard et de l'île Saveuse offrent également, quand le niveau d'eau le permet, des conditions propices à la fraye de plusieurs espèces se reproduisant en eaux calmes.

Compte tenu des objections énoncées précédemment en ce qui a trait aux variantes P et R, la variante Q paraît l'option préférentielle. Par contre, son déplacement vers l'aval de manière à l'éloigner des marais en rive gauche devrait favoriser son optimisation en regard à nos préoccupations fauniques.

Soyez assuré de notre entière collaboration et veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Service de l'aménagement et de
l'exploitation de la faune,

Monique Boulet

MB/do

Monique Boulet, biologiste

c.c. Louise Maurice
Guy Boucher
Gérard Massé

11 AOÛT 1993

WESTCLIFF

WILLIAM PENCER

Le 11 août 1993

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC		DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
		Par la Copie à	
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres: <u>Luc Crépeault</u>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>Villes Compagnies</u>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Monsieur Luc Crépeault
 Directeur territorial de Châteauguay
 MINISTÈRE DES TRANSPORTS
 201, Place Charles-Lemoyne
 5^e étage
 Longueuil, Québec
 J4K 2T5

*original. Gélard
 Lortie*

OBJET: Tracé proposé de l'autoroute 30 à Châteauguay.

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du récent rapport préparé par SNC-Lavalin Environnement Inc. ("SNC"), relativement à la prolongation de l'autoroute 30 entre Châteauguay et Salaberry-de-Valleyfield. Nous sommes très surpris d'apprendre qu'il n'y a plus d'échangeur prévu pour le secteur où se trouve notre projet de développement commercial, soit dans le segment B/C du plan des "Variantes de Tracé Étudiées" joint au rapport.

A l'automne 1990, la Ville de Châteauguay a reçu la confirmation du Ministère des Transports qu'un échangeur de type losange se raccordant au Chemin de la Haute Rivière était inclus dans le concept du tracé de l'autoroute 30. (Voir les lettres du 3 octobre 1990, 22 novembre 1990 ainsi que le plan intitulé "Accès au Site : Option "C"). Depuis ce temps, nous avons travaillé de concert avec la Ville de Châteauguay afin de développer un réseau routier municipal dans ce secteur en fonction de l'échangeur prévu en 1990.

De plus, la viabilité de notre projet est entièrement reliée à l'obtention d'un accès direct de l'autoroute 30 à notre site. Un échangeur raccordé sur le Chemin de la Haute Rivière nous fournit cet accès très important. L'appui de la Ville de Châteauguay envers notre projet et l'échangeur requis, demeure constant et toujours favorable.

12 AOU '93 13:26

.../2

Pour ces raisons, nous vous prions de prendre en considération nos commentaires précités et de modifier le tracé de l'autoroute 30 afin d'enlever l'échangeur montré dans le segment D du plan préparé par SNC et de le remplacer par l'échangeur démontré sur notre plan intitulé "Accès au Site : Option "C", qui était initialement prévu (et qui devrait se trouver dans le segment B/C du plan de SNC).

Vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

LE GROUPE DE SOCIÉTÉS WESTCLIFF

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'W.Pencer', with a long horizontal flourish extending to the right.

William Pencer
Vice-président exécutif

WP/pm
p.j.



Gouvernement du Québec
Ministère
des Transports
Service des projets de Montréal
255, boul. Crémazie est, 9e étage
Montréal, QC
H2M 1L5



Montréal, le 22 novembre 1990

Monsieur Raymond Vachon, directeur
Gestion projets de développement urbain
Ville de Châteauguay
5, boul. d'Youville
Châteauguay, QC
J6J 2P8

OBJET: Autoroute no 30
Échangeur du chemin de la Haute-Rivière
SAPPI : 0030-01-08
No projet: 620-6269-8297
Réf. : 6.2.1-51 - Région 6-2

Monsieur,

Par la présente, j'accuse réception de la proposition de la ville de Châteauguay concernant l'aménagement de l'échangeur du chemin de la Haute-Rivière qui est représenté au plan no 0793040001 en date du 26-10-1990 de BBL intitulé "Centre d'achats régional Châteauguay" "Accès au site Option 'C'".

Veuillez agréer, Monsieur Vachon, mes salutations distinguées.

Le chef du Service,

Jean-Claude Larrivée, ing.

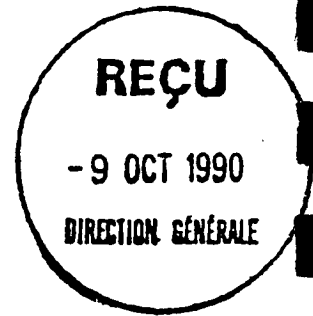
JCL/dp

c.c.: MM. Jean-Luc Simard, ing.
Yvon Tourigny, ing.



Gouvernement du Québec
Ministère
des Transports
Service des projets de Montréal
255, boul. Crémazie est, 9e étage
Montréal, QC
H2M 1L5

Rec'd from
R. Vachon
Oct 12/90



Montréal, le 3 octobre 1990

Monsieur Raymond Vachon
Commissaire industriel
Ville de Châteauguay
5, boulevard Youville
Châteauguay, QC
J6J 2P8

OBJET: Autoroute 30 - Échangeur du chemin
de la Haute-Rivière
Réf. : 6.2.1-51
SAPPI : 0030-01-08
Projet: 620-6269-8297

Monsieur,

Suite à votre demande du 2 octobre 1990, il me fait plaisir de vous informer que le concept actuel de l'autoroute 30 en contournement de la ville de Châteauguay comporte un échangeur de type losange qui se raccorde au chemin de la Haute-Rivière, immédiatement à l'ouest de la rivière Châteauguay.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le chef du Service des projets
de Montréal,

Jean-Claude Larrivée, ing.

JCL/dp

c.c.: M. Jean-Luc Simard, ing.



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY, TENUE LE SIX AVRIL MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE, À LA SALLE DU CONSEIL, 55, BOULEVARD MAPLE, CHÂTEAUGUAY, CONFORMÉMENT À LA LOI.

RÉSOLUTION N°93-347
1993 04 06
POINT K16

FEUX DE CIRCULATION - INTERSECTION
DES BOULEVARDS RENÉ-LÉVESQUE ET
PRIMEAU

CONSIDÉRANT les demandes répétées et justifiées de la ville de Châteauguay et des très nombreux citoyens qui fréquentent les boulevards René-Lévesque et Primeau;

CONSIDÉRANT les dangers particuliers de l'intersection des boulevards René-Lévesque et Primeau, lesquels s'accroissent encore davantage lors de bourrasques, d'averses de pluie ou de neige, de verglas, dangers que confirment de récents accidents sur ce site;

CONSIDÉRANT le développement en cours du Domaine du Suroit, prévoyant au-delà de 1 500 nouvelles unités d'habitation;

CONSIDÉRANT les dangers évidents pour la sécurité des automobilistes représentés par cette intersection;

CONSIDÉRANT le refus répété du ministère des Transports d'intervenir à cette intersection;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par la Commission des services techniques, lors de sa séance du 14 janvier 1992, point numéro 1.1.9;

CONSIDÉRANT que sans l'installation dans les plus brefs délais, de feux de circulation à cet endroit, des accidents supplémentaires sont à prévoir dans une échéance rapprochée;

CONSIDÉRANT les demandes de la Ville par ses résolutions numéros 92-174 et 92-635 respectivement datées des 18 février et 23 juin 1992;

CONSIDÉRANT le refus du gouvernement du Québec en date du 28 mai 1992;



- 2 -

RÉSOLUTION N°93-347(suite)
1993 04 06
POINT K16

FEUX DE CIRCULATION - INTERSECTION
DES BOULEVARDS RENÉ-LÉVESQUE ET
PRIMEAU

CONSIDÉRANT la mise en place des développements du Domaine du Suroit;

CONSIDÉRANT que la Ville a déjà complété les travaux du boulevard Primeau en ajoutant deux (2) voies supplémentaires;

Il est proposé par Mme Wanda McKenna,
appuyé par M. Michael W. Hackett,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:-

«Que la ville de Châteauguay demande à nouveau au ministre des Transports du Québec, d'ordonner l'installation de feux de circulation à l'intersection des boulevards René-Lévesque et Primeau.»-

ADOPTÉE.

30 AOUT 1993

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	Ver Vu Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Châteauguay, le 18 août 1993

M. Luc Crépeault
 Directeur divisionnaire
 Ministère des transports
 201 Place Charles Lemoyne, 5ième étage
 Longueuil, (Québec)
 J4K 2T5

*Gildard Lantieri
 originaux*

Monsieur Crépeault,

Suite à notre conversation du 11 août 1993, j'aimerais vous présenter mes sincères remerciements pour la sympathique attention que vous avez porté au récit de ma situation.

Après étude des tracés B et C, en égard au projet de prolongement de l'autoroute 30, mon époux et moi voulons réitérer notre ouverture à l'idée d'expropriation de notre demeure et verger dans leur totalité, mais non pas en partie.

En ce moment, nous disposons de la superficie minimum pour bénéficier du traitement fiscal réservé aux agriculteurs de même que la superficie minimum nécessaire à la production d'une récolte pouvant être mise en marché.

Dans un autre ordre d'idée, j'aimerais porter à votre attention le fait que si le tracé du prolongement de l'autoroute 30 traversait notre propriété en entier, cela ne changerait pratiquement en rien l'emplacement proposé du pont chevauchant la Rivière Châteauguay, de même que serait éliminée la nécessité d'expropriation des résidents de la rue Dorais. Ceci aurait en outre l'avantage non négligeable d'économiser des sommes importantes aux contribuables.

Notre position est donc claire et se résume ainsi: prenez toute notre ferme ou ne prenez rien.

Merci de l'attention que vous porterez à la présente.

Sincèrement vôtre.

Pauline Starr

Pauline Starr
 255 Haute Rivière,
 Châteauguay.

1993 AOUT 23



1, RUE HOTEL DE VILLE
VILLE DE LÉRY (Québec)
J6N 1E8

Téléphone: (514) 692-6861
Télécopieur: (514) 692-6881

Le 20 août 1993

Monsieur Luc Crépeault, ing.
Directeur du territoire de Châteauguay
Transport Québec
201, Place Charles Lemoyne
Suite 4.01
LONGUEUIL (Québec)
J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHATEAUGUAY	
	Var. No. Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/>
Autres	<input checked="" type="checkbox"/> _____ <input checked="" type="checkbox"/>

Yves Cormier
Lucas Martel

Edouard Lantier

Monsieur,

Lors d'une communication précédente, nous vous avons indiqué une préférence pour le tracé proposé "F" de l'Autoroute 30. Suite à notre récente rencontre, un deuxième réflexion sur le dossier nous permet de conclure que le tracé "E" proposé n'est ni justifiable et acceptable.

Ce qui est en jeu n'est pas une question de protection du territoire agricole. Les deux tracés ont un même effet de réduction du territoire cultivable. Mais c'est plutôt de choisir entre des inconvénients mineurs d'opération pour les quelques fermiers impliqués et des conséquences financières, territoriales et d'urbanisme injustifiables pour une ville telle que Léry.

Vous trouverez ci-joint une copie de la résolution du conseil qui reflète la position des élus et citoyens de Ville de Léry. Nous espérons que vous saurez trouver les moyens pour satisfaire cette position bien légitime de Léry, sans qu'il y ait besoin d'utiliser les moyens juridiques, législatifs et politiques qui nous sont accessibles.

Jean-Pierre Pilon,
Maire.

JPP/mb

pièce jointe

1993 AOUT 24



PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE LÉRY

1. RUE HOTEL DE VILLE
VILLE DE LÉRY (Québec)
J6N 1E8

Téléphone: (514) 692-6861
Télécopieur: (514) 692-6881

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

A la séance ordinaire du conseil municipal de Ville de Léry tenue en la salle Adolphe Leduc à 20h00 le 09 août 1993 sous la présidence du son Honneur le maire M. Jean-Pierre Pilon, à laquelle sont également présents Madame la conseillère Arlette Vincter et Messieurs les conseillers Luc Faubert, Paul Benoit Sicotte, Richard Plamondon et Yvon Mailhot. Monsieur le conseiller Jean-Jacques Perreault est absent. Il est adopté ce qui suit:

RESOLUTION NO: 9308162

Tracé de l'autoroute 30

CONSIDERANT que, subséquemment à l'adoption de sa résolution no. 9307144 le 12 juillet 1993, le conseil municipal a été mis au courant de la position des Syndicats de l'Union des Producteurs Agricoles de la région concernée par le futur tracé de l'Auto-route 30;

CONSIDERANT que l'accès aux terres agricoles situées à l'intérieur des limites territoriales de Léry par les cultivateurs résidant à Châteauguay est prévue par le viaduc à la rue de la Gare;

CONSIDERANT que le temps additionnel requis par la demi-douzaine de ces cultivateurs pour se rendre sur les terres de ville de Léry, serait de moins de DIX MINUTES par une voie locale (rue de la Gare) où l'achalange est de moins de 5 véhicules/heure;

CONSIDERANT que l'adoption du tracé "E" favoriserait environ six (6) cultivateurs établis à l'extérieur de la Ville de Léry au détriment du développement de toute une ville déjà divisée géographiquement par un chemin de fer et la route provinciale 132;

CONSIDERANT que l'amputation effective d'une bonne partie du territoire de Léry par le tracé "E":

- réduirait la qualité de vie des contribuables résidant au Sud du boulevard de Léry (route 132);

- réduirait considérablement les opportunités de développement résidentiel et agricole dans le territoire résiduel entre l'Autoroute 30 et le boulevard de Léry;
- réduirait et limiterait la croissance du rôle d'évaluation du territoire entre la 30 et le boulevard de Léry;

sans aucune compensation financière pour les propriétaires et la ville.

ATTENDU que la Ville de Léry compte plusieurs terres en culture dans son territoire, et qu'au-moins un (1) cultivateur y est établi et serait grandement pénalisé par le tracé "E" dans l'exercice de sa principale occupation;

Il est PROPOSE par M. le conseiller Richard Plamondon
APPUYE par Mme la conseillère Arlette Vincter
et RESOLU QUE:

- Tenant compte de l'importance du secteur enclavé par l'option "E" de même que du fait que cette dernière déstructure en diagonale une bonne partie du secteur, il apparaît à la ville que cette variante ne peut être retenue;
- En ce qui a trait à l'option "F", la ville considère qu'elle devra être portée le plus au Sud possible, tout en respectant les boisés, et être assortie de mesures de remembrement et d'accès pour les exploitants éventuels résidant à Châteauguay au Sud des limites territoriales de Léry.

Adopté à l'unanimité.

Certifié, copie conforme



.....
Jacques L. Léger
Secrétaire-trésorier

2 SEP. 1993



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC		DIRECTION TERRITORIALE DE CHÂTEAUGUAY	
	Ver	Copie à	
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>1</u>	<input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<u>2</u>	<input type="checkbox"/>

Yves Lamy

Beauharnois, le 26 août 1993

Monsieur Luc Crépeault
 Directeur - Bureau territorial Sud-Ouest
 Ministère des Transports du Québec
 Direction régionale, Montérégie
 201, Place Charles Lemoyne
 4^{ième} Étage
 LONGUEUIL (Québec)
 J4K 2T5

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint copie de la résolution numéro 93-08-90 adoptée par le Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Beauharnois-Salaberry concernant l'autoroute 30 - section Châteauguay/MRC de Vaudreuil-Soulanges - tracé privilégié.

Espérant le tout conforme, recevez, l'expression de nos salutations cordiales et distinguées.

MRC de Beauharnois-Salaberry

Jean Tétrault
 Secrétaire-trésorier

JT/lr
 p.j.

1993 AOUT 30



Extrait du procès-verbal d'une séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Beauharnois-Salaberry tenue le 18 août 1993.

RÉSOLUTION NO. 93-08-90

AUTOROUTE 30 - SECTION CHÂTEAUGUAY/MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES -TRACÉ PRIVILÉGIÉ

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a étudié des variantes de tracé dans le cadre du prolongement de l'autoroute 30 entre Châteauguay et l'autoroute 20 dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

ATTENDU QU'une rencontre d'information a eu lieu entre le Ministère et le Conseil de la MRC de Beauharnois-Salaberry pour exposer les différentes variantes de tracé et recueillir les commentaires des maires;

ATTENDU l'objectif des membres du Comité d'actions régional de l'autoroute 30 d'écourter l'échéancier de réalisation du prolongement autoroutier;

ATTENDU un avis technique produit par la MRC de Beauharnois-Salaberry sur les variantes de tracé en rapport avec les orientations et objectifs du schéma d'aménagement, à la suite de la consultation du ministère des Transports du Québec;

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Charlebois
appuyé par M. Raymond Vinet
sur division: 10 pour
1 contre (M. Quevillon indique sa dissidence)

QUE le Conseil de la MRC de Beauharnois-Salaberry privilégie le tracé qui correspond aux segments suivants à l'intérieur des limites régionales, soit "E", "G", "I", "J", "K", "M" et "Q" avec le raccordement par les segments "N" et "O" à l'autoroute 30 localisée à la hauteur de St-Timothée, en tenant compte des commentaires additionnels indiqués dans l'avis technique produit au mois de juin 1993.

ADOPTÉ

Copie Certifiée Conforme
à Beauharnois, Québec
Le 25 août 1993


Jean Tétrault
Secrétaire-trésorier



Le 20 septembre 1993

Monsieur Jean-Bosco Bourcier, maire
Ville de Châteauguay
5, boulevard d'Youville
Châteauguay (Québec)
J6J 2P8

Objet : Prolongement de l'autoroute 30 vers l'ouest
Échangeur planifié : A30/chemin de la Haute-Rivière

Monsieur,

La présente vise à confirmer la teneur de notre rencontre du 3 août dernier dans le cadre du projet indiqué en titre. Également, elle donne suite à une demande d'information provenant d'un représentant de votre municipalité.

Au sujet de l'échangeur de l'autoroute 30 donnant accès au chemin de la Haute-Rivière, la position du Ministère est la suivante:

- l'échangeur est indiqué aux plans du Ministère à l'endroit souhaité par la ville de Châteauguay;
- le statut de cet échangeur en est un de "planification";
- lors de l'acquisition des terrains pour la construction de l'autoroute 30, ceux requis pour la réalisation éventuelle de l'échangeur seront également acquis;
- lorsque le besoin de réaliser ledit échangeur pourra être démontré, les parties intéressées établiront ensemble les modalités de financement en fonction des intérêts de chacun pour la réalisation de cet échangeur.

Monsieur Jean-Bosco Bourcier -2-

Tel que nous en avons discuté lors de notre rencontre, votre municipalité bénéficie de l'échangeur A30/boulevard Industriel. L'échangeur A30/boulevard St-Jean-Baptiste complétera la desserte de votre ville lors du prolongement de l'autoroute 30; ainsi le raccordement à la route 132 (boulevard René-Lévesque) offrira un excellent niveau de service à vos citoyens.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle afin de transmettre ces informations aux membres de votre conseil.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur territorial
du Sud-Ouest de la Montérégie



Luc Crépeault, ing.

LC/GL/lc

6 OCT. 1993



1, RUE HOTEL DE VILLE
VILLE DE LÉRY (Québec)
J6N 1E8

Téléphone: (514) 692-6881
Télécopieur: (514) 692-6881

Le 29 septembre 1993

Ministère des Transports
M. Luc Crépeault, ing.
Directeur territorial de Brossard
201 Place Charles Lamoyne
4e étage,
Longueuil, (Québec)
J4K 2T5

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHATEAUGUAY	
	Ver Ve Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <i>LC</i>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>
Autres <i>Yves Cormier</i>	<input type="checkbox"/>
<i>Gildard Montigny</i>	<input type="checkbox"/>

Une révision du dossier de l'autoroute 30 par le conseil de ville de Léry me permet de vous communiquer un ajustement à notre position vis-à-vis le tracé.

Un dialogue continu entre différents intervenants, experts, et nos citoyens nous permet maintenant de conclure:

- que les impacts économiques, territoriaux et de qualité de vie demeurent tous aussi importants et inacceptables pour les citoyens de Léry;
- que la loi sur la protection du territoire agricole dicte l'emplacement de l'autoroute 30 en périphérie du zonage vert;
- que les exigences de la loi et celles de Ville de Léry sont irréconciliables;
- que seule une compensation aux impacts par des avantages comparables permettrait de résoudre l'impasse.

Je vous avise donc que Ville de Léry est prête à lever son objection au tracé (E) en périphérie du territoire agricole moyennant la construction d'accès à la Montée Bellevue lors de la première phase, c'est-à-dire au moment même de la construction de l'autoroute 30 dans ce secteur. Nous considérons des modifications à cet effet aux plans et devis qui seront soumis au MENVIQ comme l'évidence de l'engagement de la MTQ.

Je suis heureux de vous informer que la MRC de Roussillon supporte notre point de vue et qu'il n'y aura pas d'objection de la MRC de Beauharnois-Salaberry. La ville de Châteauguay est aussi en accord. Bien entendu lors de leurs prochaines assemblées, la Ville de Léry et la MRC de Roussillon entèri-neront cet avis par des résolutions appropriées.

J'espère que votre ministère saura aussi trouver dans notre proposition un compromis équitabile pour tous les intervenants.

Permettez moi en terminant de vous dire que ce ne sera pas le bonheur total dans la population de Léry. Par contre, il y aura du contrepoids positif pour contrebalancer les négatifs qui s'avéraient très difficile à accepter.

Appréciant votre contribution au progrès du dossier.



Jean-Pierre Pilon
Maire

JPP/fa

- cc: M. Georges Gagné, préfet MRC de Roussillon
- M. Hervé Charest, préfet MRC Beauharnois-Salaberry
- M. Bosco Bourcier, maire Ville de Châteauguay
- Mme Pierrette Cardinal, député du comté de Châteauguay



Municipalité Régionale de Comté de VAUDREUIL-SOULANGES

Vaudreuil, le 7 octobre 1993

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHATEAUGUAY	
	Ver Vu Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <i>JP</i> <input type="checkbox"/>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

G. L. L.

Ministère des Transports du Québec
201, place Charles-Lemoyne, 4ème Étage
Longueuil, Québec
J4K 2T5

12OCT'93 14:44

OBJET: Résolution tracé privilégié - autoroute 30

A l'attention de monsieur Luc Crépeault, directeur territorial du
Sud-Ouest de la Montérégie, ingénieur

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint copie certifiée conforme de la résolution numéro 93-32 adoptée par les membres du Conseil de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges à leur assemblée spéciale du 8 septembre 1993.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

André B. Boisvert
ANDRÉ B. BOISVERT

ABB/mn

pièce jointe: résolution 93-32.



Municipalité Régionale de Comté de VAUDREUIL-SOULANGES

420, boul. Roche, Suite 200, Vaudreuil, (Québec) J7V 2N1 • 455 5753/4

À une session spéciale des membres du Conseil,
de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges, tenue le 8 septembre 1993
à laquelle assemblée il y avait quorum, il est extrait ce qui suit:

RÉSOLUTION: 93-32

AUTOROUTE 30:

ATTENDU la rencontre entre les représentants du ministère des Transports du Québec et le Conseil de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges le 21 juin 1993 afin de présenter les variantes de tracé de l'autoroute 30 dans Vaudreuil-Soulanges;

ATTENDU les échanges entre les représentants du Comité de l'autoroute 30, de la M.R.C. Beauharnois-Salaberry et de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges;

ATTENDU l'importance d'obtenir le consensus des intervenants politiques et socio-économiques concernés par les variantes de tracé traversant le fleuve Saint-Laurent afin de favoriser le déroulement approprié de l'échéancier de réalisation des travaux;

.../2

ATTENDU l'importance pour la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges et le Suroît de la mise en valeur à des fins récréo-touristiques du canal Soulanges;

POUR CES MOTIFS,


Il est proposé par André Leroux;

Appuyé par Germain Roy;

ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE le Conseil de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges privilégie le tracé "Q" de l'autoroute 30 traversant le fleuve Saint-Laurent en aval de la centrale les Cèdres, dans la mesure où ce tracé de l'autoroute 30 passe sous le canal Soulanges.

EXTRAIT CONFORME,



ANDRÉ B. BOISVERT,
directeur général et
secrétaire-trésorier

1 3 OCT. 1993



Municipalité Régionale de Comté de Roussillon

50 STE-THÉRÈSE
DELSON, QUÉ.
JOL 1G0
TÉL.: (514) 638-1221
FAX: (514) 638-4499

Delson, le 7 octobre 1993.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	
DIRECTION TERRITORIALE DE CHATEAUGUAY	
	Ver. V. Copie à
Directeur	<input checked="" type="checkbox"/> <i>JP</i>
Centre d'exploitation	<input type="checkbox"/>
Projets	<input type="checkbox"/>
Inventaires et plan	<input type="checkbox"/>
Support à la gestion	<input type="checkbox"/>
Liaisons partenaires et usagers	<input type="checkbox"/>
Autres <i>G. J. L. L.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Yves L. L.</i>	<input type="checkbox"/>

Yves L. L.

Monsieur Luc Crépeault, ing.
Directeur territorial
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
201, Place Charles Lemoyne, 5e étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5

OBJET: Autoroute 30 - Suivi.

12 OCT '93 13:38

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, concernant l'objet précité, copie certifiée conforme de la résolution numéro 1993-213-T adoptée le 29 septembre 1993 par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Roussillon.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PIERRE LARGY,
Secrétaire-trésorier
et coordonnateur.

PL/ctg

p.j.

EXTRAIT.MRC



Municipalité Régionale de Comté de Roussillon

50 STE-THÉRÈSE
DELSON, QUÉ.
JUL 1G0
TÉL.: (514) 638-1221

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉOLUTION

A une séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Roussillon, tenue à la salle de Conseil de la ville de St-Constant, le 29 septembre 1993 et à laquelle étaient présents, les conseillers de comté suivants: Jean-Bosco Bourcier, Georges Gagné, Bernard Giroux, Guy Dupré, Claude Hébert, Jocelyn Lazure, Lise Martin, Claude Nadeau, Jean-Pierre Pilon, Marcel Poissant et Gilles Yelle;

formant quorum sous la présidence du préfet, Georges Gagné.

Rés. 1993-213-T Autoroute 30: Suivi.

ATTENDU que le ministère des Transports procède actuellement à une consultation étroite avec les intervenants du milieu relativement au tracé de l'Autoroute 30 entre Châteauguay et Vaudreuil;

ATTENDU que la MRC de Roussillon s'est penchée sur le dossier à la demande du ministère et a fait connaître sa position sur les différents tracés à l'étude via la résolution 1993-132-T;

ATTENDU que dans ladite résolution 1993-132-T, la MRC suggérerait de prévoir une sortie dans l'axe du chemin de la Gare (Montée Bellevue) dans Léry;

ATTENDU que des consultations ont eu lieu avec des représentants de Léry et de Châteauguay et que ces deux municipalités ont indiqué à la MRC qu'un accord a été convenu avec le ministère pour le tracé de cette autoroute sur leur territoire;

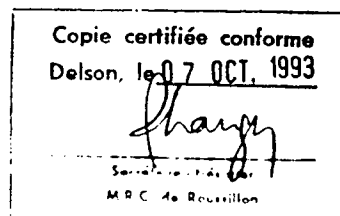
ATTENDU que le ministère des Transports a présenté aux MRC concernées un tracé qu'il entend retenir et présenter pour approbation;

Il est proposé par le conseiller de comté, Jean-Pierre PILON Appuyé par le conseiller de comté, Jocelyn LAZURE

QUE le Conseil de la MRC de Roussillon indique son accord au ministère des Transports pour le tracé retenu par ce ministère tel que décrit au plan TA-93-12-2036, en date du 20 août 1993, conditionnel à ce que l'échangeur indiqué dans l'axe de la montée Bellevue dans Léry soit construit en même temps que l'Autoroute elle-même;

ET QUE copie de la présente soit expédiée au ministère des Transports, au Comité de l'Autoroute 30 ainsi qu'aux MRC de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry et Champlain.

Adopté.





PROVINCE DE QUEBEC

Téléphone: (514) 692-6861
Télécopieur: (514) 692-6881

VILLE DE LÉRY

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

A la séance ordinaire du conseil municipal de Ville de Léry tenue en la salle Adolphe Leduc à 20h00 le 8 novembre 1993 sous la présidence du son Honneur le maire M. Jean-Pierre Pilon, à laquelle sont également présents Madame la conseillère Arlette Vincter et Messieurs les conseillers Jean-Jacques Perreault, Luc Faubert, Paul Benoit Sicotte, Richard Plamondon et Yvon Mailhot. Il est adopté ce qui suit.

RESOLUTION NO: 9311224

Autoroute 30

CONSIDERANT que les impacts décrits par la résolution 9308162 demeurent;

CONSIDERANT les contraintes imposées par la Loi sur la protection du territoire agricole;

CONSIDERANT que le conseil de Léry désire joindre les intérêts des citoyens de Léry à ceux de la région;

Il est PROPOSE par Mme la conseillère Arlette Vincter
APPUYE par M. le conseiller Yvon Mailhot
et RESOLU:

QUE le conseil reconnaisse l'ajout, au moment de la construction de l'Autoroute 30 d'une sortie à la montée Bellevue comme étant une mesure positive pour les citoyens de Léry;

QUE le conseil reconnaît que le tracé "E" est dicté par la protection du territoire agricole;

QUE le conseil souhaite que si une opportunité se présente, le tracé "F", favorisé par Léry, soit retenu.

Adopté à l'unanimité.

Certifié, copie conforme

.....
Jacques L. Léger
Secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE LÉRY

1, RUE HOTEL DE VILLE
VILLE DE LÉRY (Québec)
J6N 1E8

Téléphone: (514) 692-6861
Télécopieur: (514) 692-6881

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

A la séance ordinaire du conseil municipal de Ville de Léry tenue en la salle Adolphe Leduc à 20h00 le 8 novembre 1993 sous la présidence du son Honneur le maire M. Jean-Pierre Pilon, à laquelle sont également présents Madame la conseillère Arlette Vincter et Messieurs les conseillers Jean-Jacques Perreault, Luc Faubert, Paul Benoit Sicotte, Richard Plamondon et Yvon Mailhot. Il est adopté ce qui suit.

RESOLUTION NO: 9311224

Autoroute 30

CONSIDERANT que les impacts décrits par la résolution 9308162 demeurent;

CONSIDERANT les contraintes imposées par la Loi sur la protection du territoire agricole;

CONSIDERANT que le conseil de Léry désire joindre les intérêts des citoyens de Léry à ceux de la région;

Il est PROPOSE par Mme la conseillère Arlette Vincter
APPUYE par M. le conseiller Yvon Mailhot
et **RESOLU:**

QUE le conseil reconnaisse l'ajout, au moment de la construction de l'Autoroute 30 d'une sortie à la montée Bellevue comme étant une mesure positive pour les citoyens de Léry;

QUE le conseil reconnaît que le tracé "E" est dicté par la protection du territoire agricole;

QUE le conseil souhaite que si une opportunité se présente, le tracé "F", favorisé par Léry, soit retenu.

Adopté à l'unanimité.

Certifié, copie conforme

.....
Jacques L. Léger
Secrétaire-trésorier

ANNEXE 0: FICHES D'IMPACT - MILIEU PHYSIQUE

FICHE NO.: P1

LOCALISATION: Km 2,0 à 2,3

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

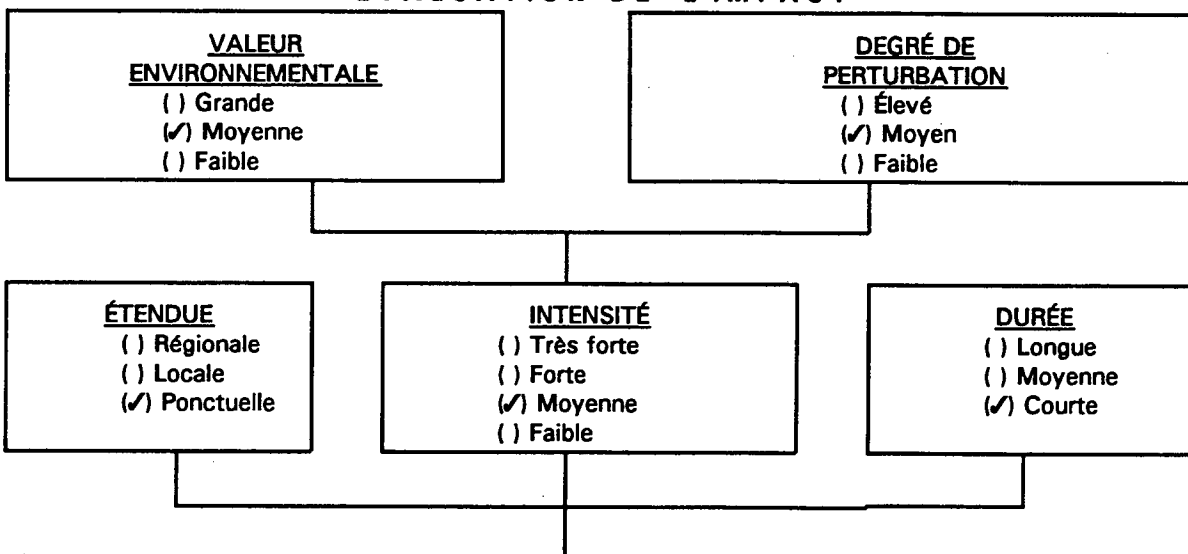
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges de la rivière Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Déboisement et travaux en rive

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Accentuation des processus d'érosion en zone sensible, attribuable à la mise à nu des sols et au remaniement des berges.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P2

LOCALISATION: Km 2,0 à 2,3

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

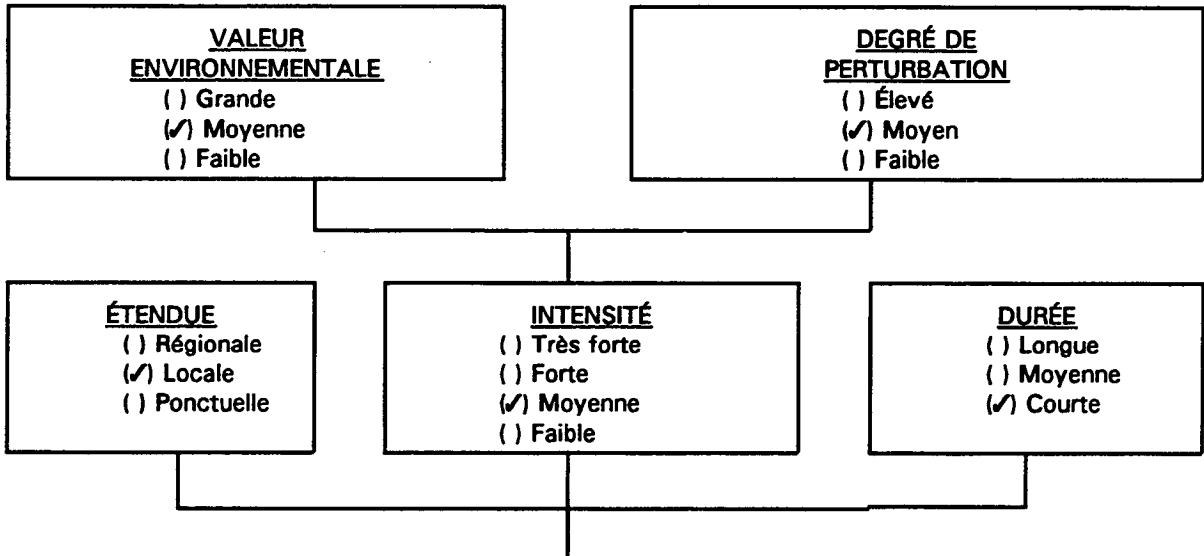
COMPOSANTE AFFECTÉE: Eaux de la rivière Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation des structures du pont

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Altération de la qualité des eaux de surface par la remise en suspension des sédiments, attribuable aux travaux en rive et en eau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux de préférence en période de basses eaux et installer un système de captage des sédiments en bas de pente afin de limiter la déposition de particules de sol dans l'eau.
- Si le niveau de contamination des sédiments l'exige, installer des barrières à sédiments afin de limiter leur relarguage en aval du site des travaux.
- Disposer des matériaux dragués, selon leur niveau de contamination, en conformité avec la réglementation en vigueur.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P3

LOCALISATION: Km 2,0 à 2,3

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

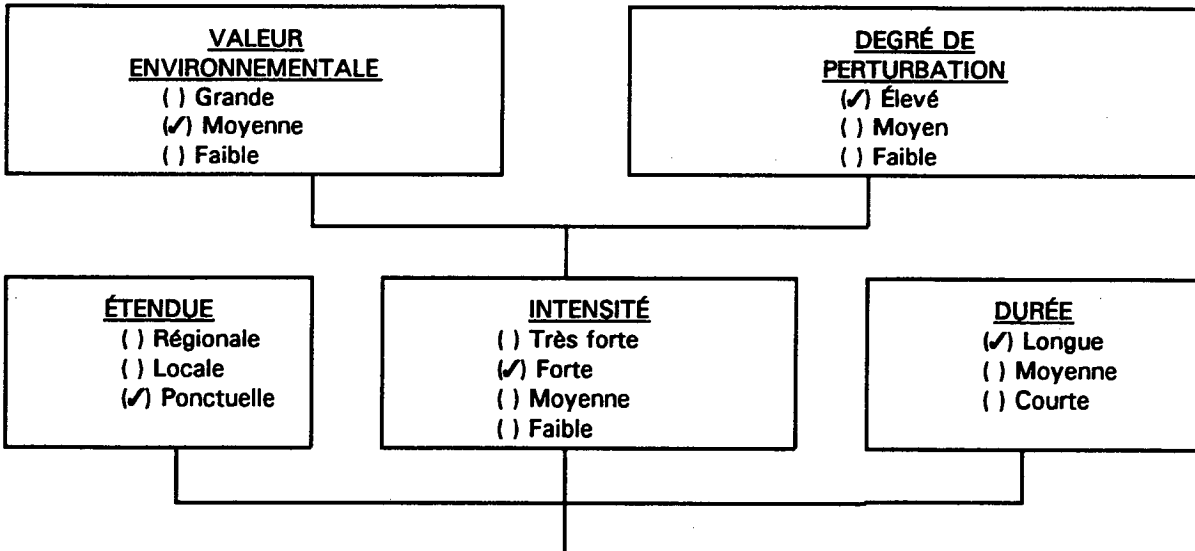
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges de la rivière Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence du pont enjambant la rivière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Artificialisation des berges à l'intérieur de l'emprise, attribuable à la présence des structures du pont.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Stabiliser les talus au-dessus de la limite des hautes eaux printanières en les ensemençant avec des espèces végétales indigènes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P4

LOCALISATION: km 2,0 à 2,3

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

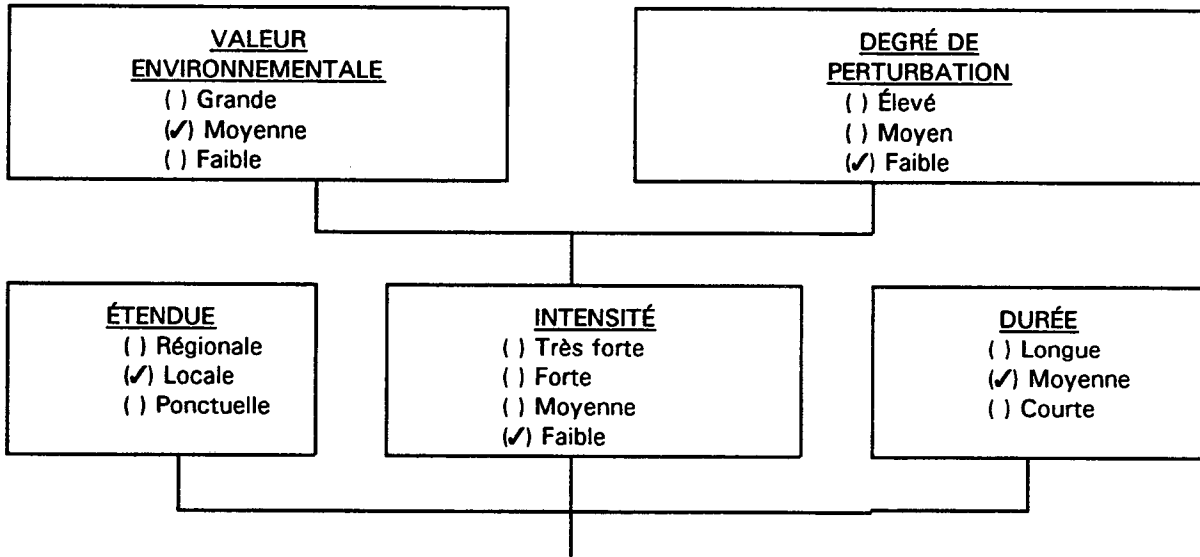
COMPOSANTE AFFECTÉE: Eaux de la rivière Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Épandage de fondants (entretien hivernal)

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Altération de la qualité des eaux de surface attribuable à la hausse des concentrations en ions inorganiques dans l'eau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P5

LOCALISATION: Km 7.9 à 8.4

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

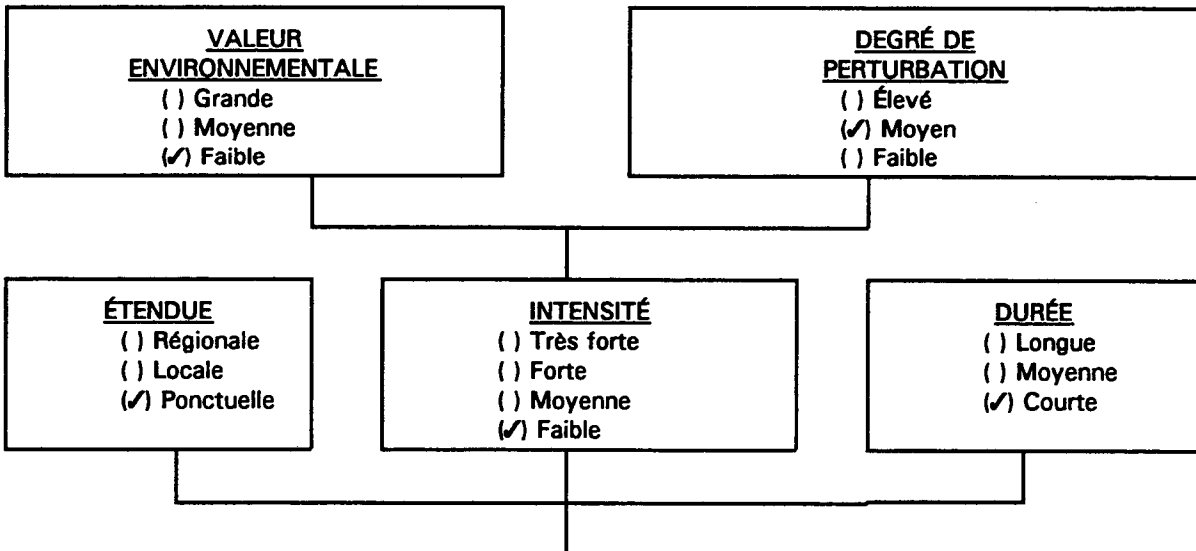
COMPOSANTE AFFECTÉE: Ruisseau Saint-Zéphirin

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'installation du ponceau

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Remaniement des berges dans une zone sujette à l'érosion et altération de la qualité des eaux.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux de préférence en période de basses eaux.
- Installer un système de captage des sédiments en bas de pente, afin de préserver la qualité des eaux.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P6

LOCALISATION: Km 7,9 à 8,4

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

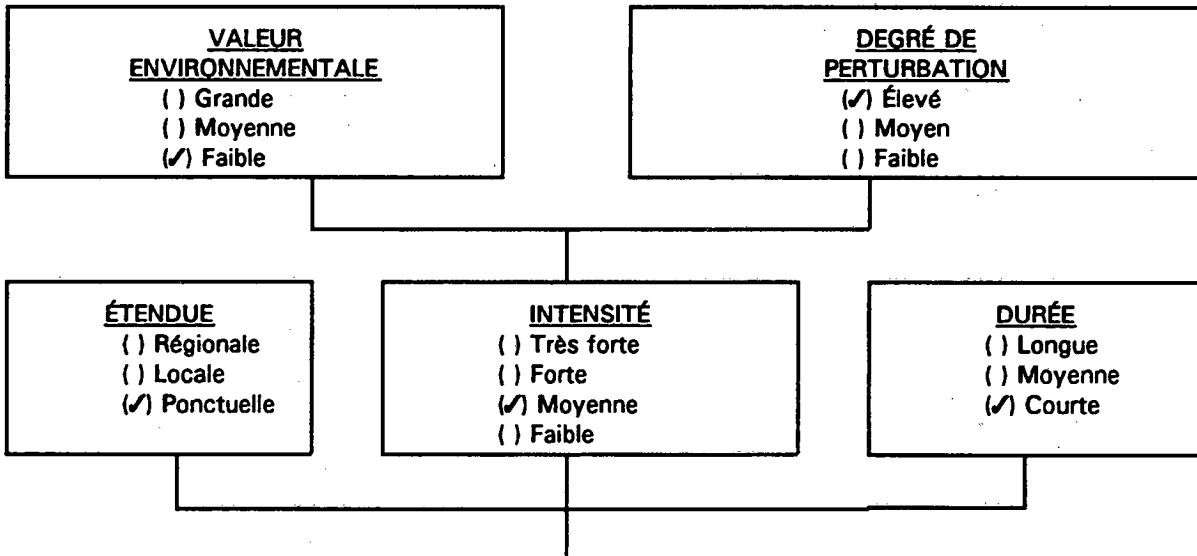
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges du ruisseau Saint-Zéphirin

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Artificialisation des berges à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Stabiliser les talus en les ensemençant des espèces végétales indigènes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P7

LOCALISATION: Km 10,4

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

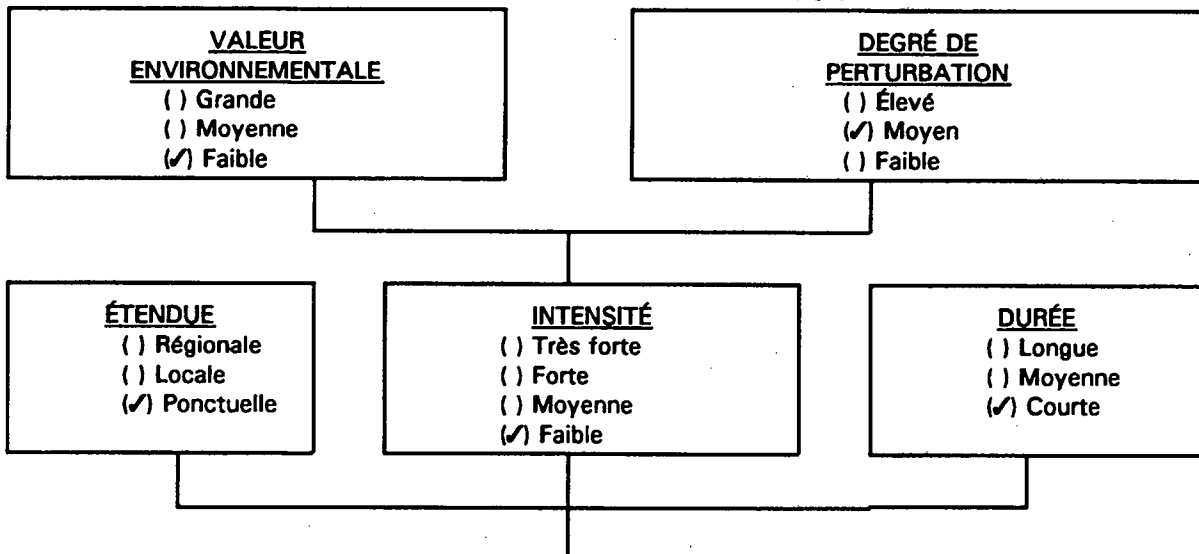
COMPOSANTE AFFECTÉE: Ruisseau Gendron

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'installation du ponceau

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Remaniement des berges dans une zone sujette à l'érosion, et altération de la qualité des eaux.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux de préférence en période de basses eaux.
- Installer un système de captage de sédiments en bas de pente, afin de préserver la qualité des eaux.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: PB

LOCALISATION: Km 10,4

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

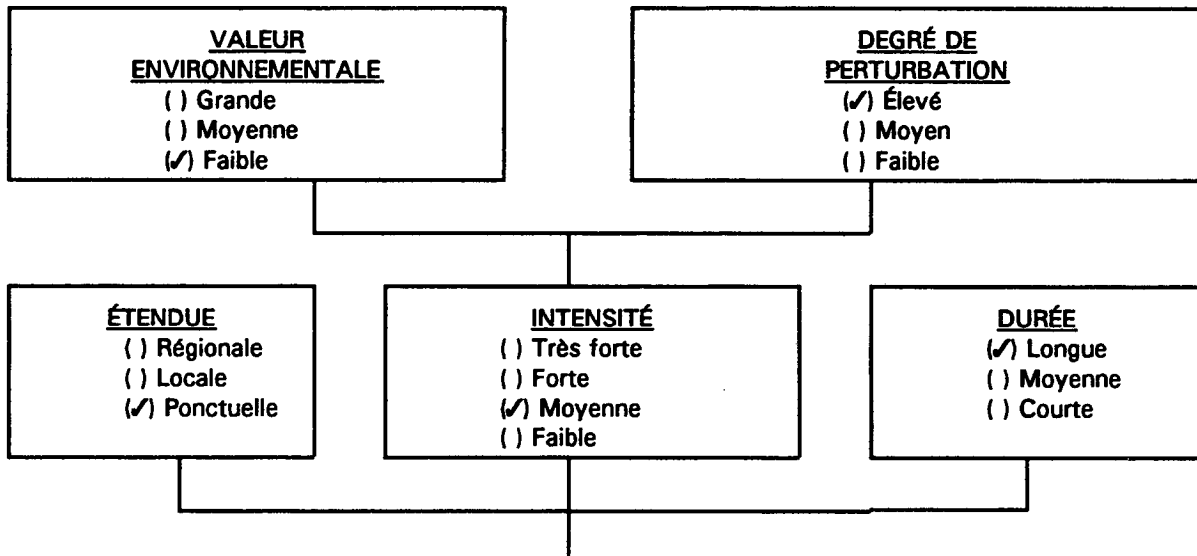
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges du ruisseau Gendron

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Artificialisation des berges à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Stabiliser les talus en les ensemençant avec des espèces végétales indigènes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P9

LOCALISATION: Km 14,9 à 15,2

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

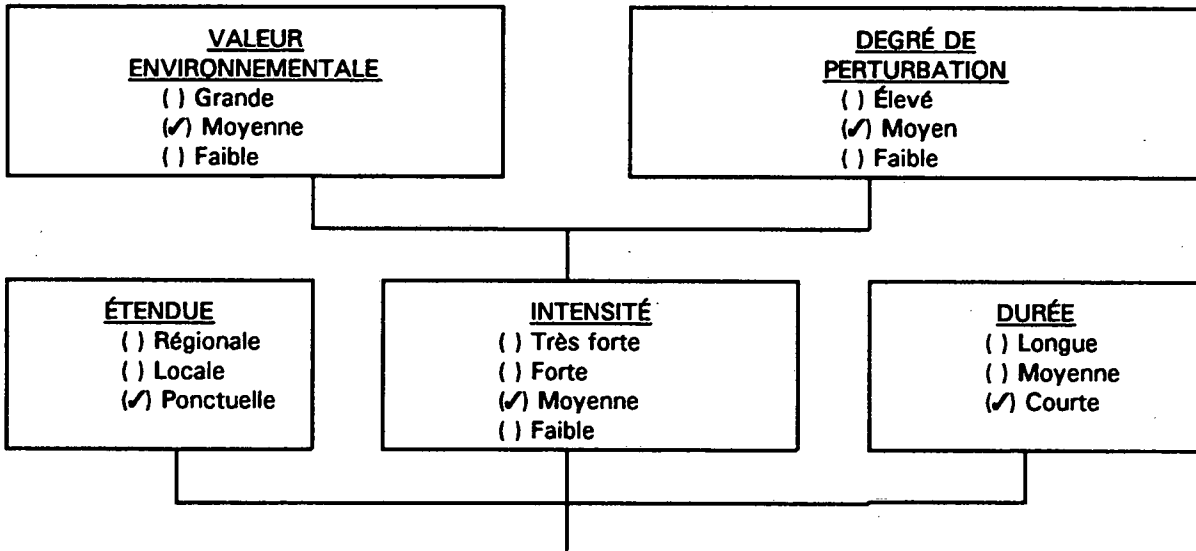
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Déboisement et travaux en rive

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Accentuation des processus d'érosion dans un secteur sensible, attribuable à la mise à nu du sol et au remaniement des berges.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P10

LOCALISATION: Km 14,9 à 15,2

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

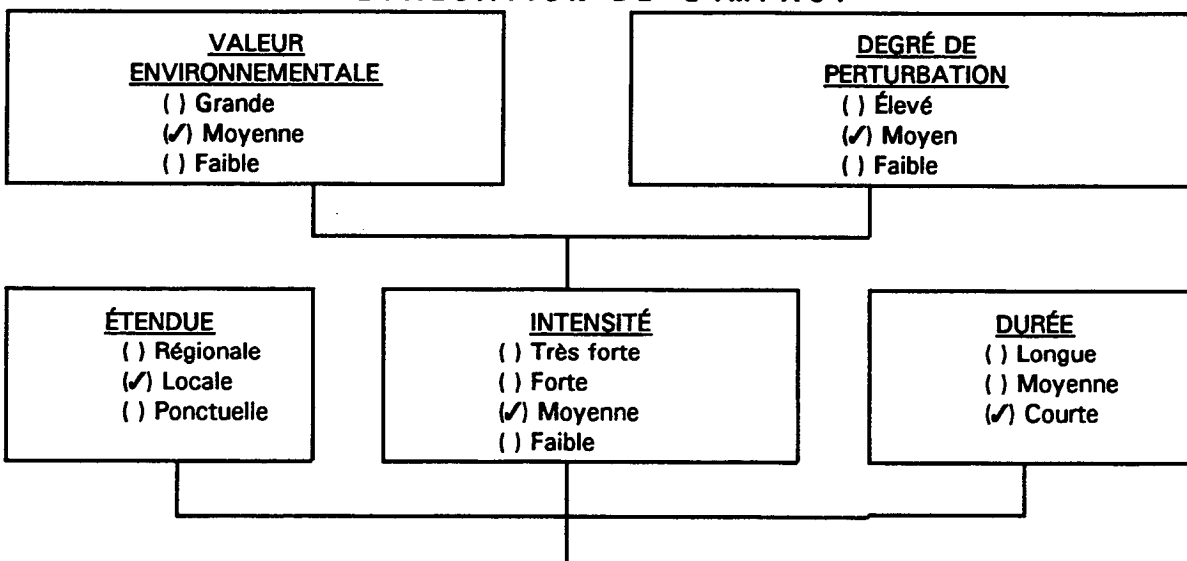
COMPOSANTE AFFECTÉE: Eaux de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de la structure du pont

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Altération de la qualité des eaux de surface, attribuable aux travaux en rive et en eau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux de préférence en période de basses eaux et installer un système de captage des sédiments en bas de pente afin de limiter la déposition de particules de sol dans l'eau.
- Si le niveau de contamination des sédiments l'exige, installer des barrières à sédiments afin de limiter leur relarguage en aval du site des travaux.
- Disposer des matériaux dragués selon leur niveau de contamination, en conformité avec la réglementation en vigueur.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P11

LOCALISATION: Km 14,9 à 15,2

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

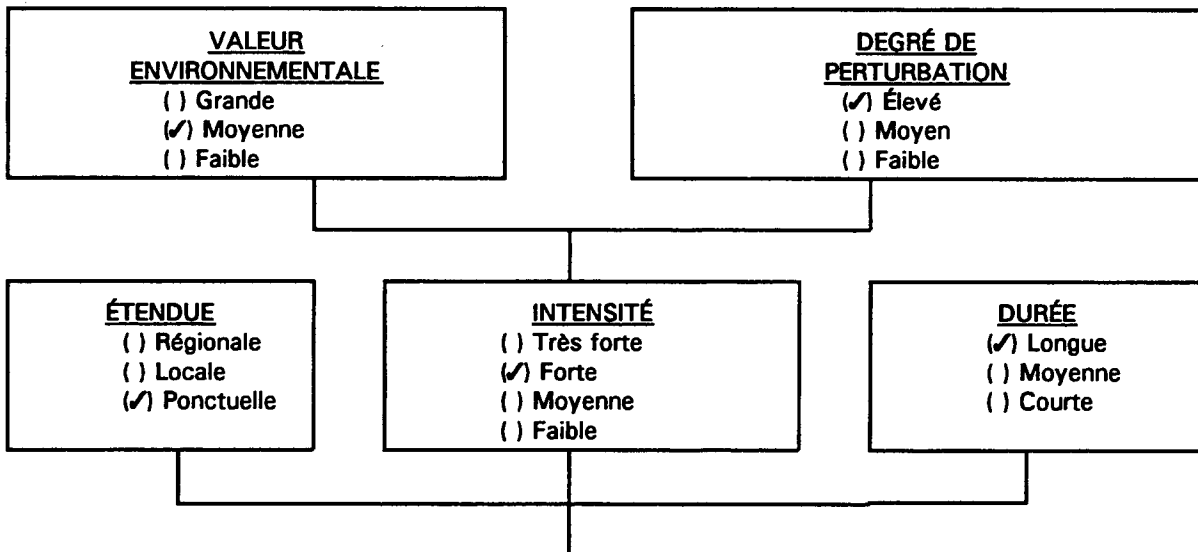
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence du pont enjambant la rivière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Artificialisation des berges à l'intérieur de l'emprise, attribuable à la présence des structures du pont.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Stabiliser les talus au-dessus de la limite des hautes eaux printanières en les ensemençant avec des espèces végétales indigènes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P12

LOCALISATION: km 14,9 à 15,2

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

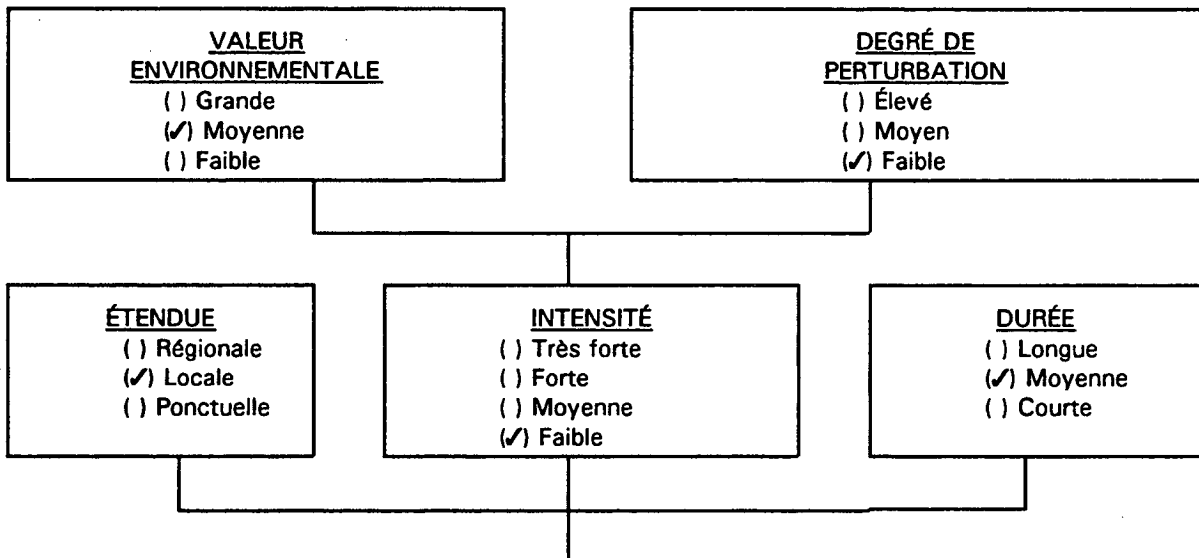
COMPOSANTE AFFECTÉE: Eaux de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Épandage de fondants (entretien hivernal)

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Altération de la qualité des eaux de surface attribuable à la hausse des concentrations en ions inorganiques dans l'eau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P13

LOCALISATION: Nouvelle route 236 (km 14,8)

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

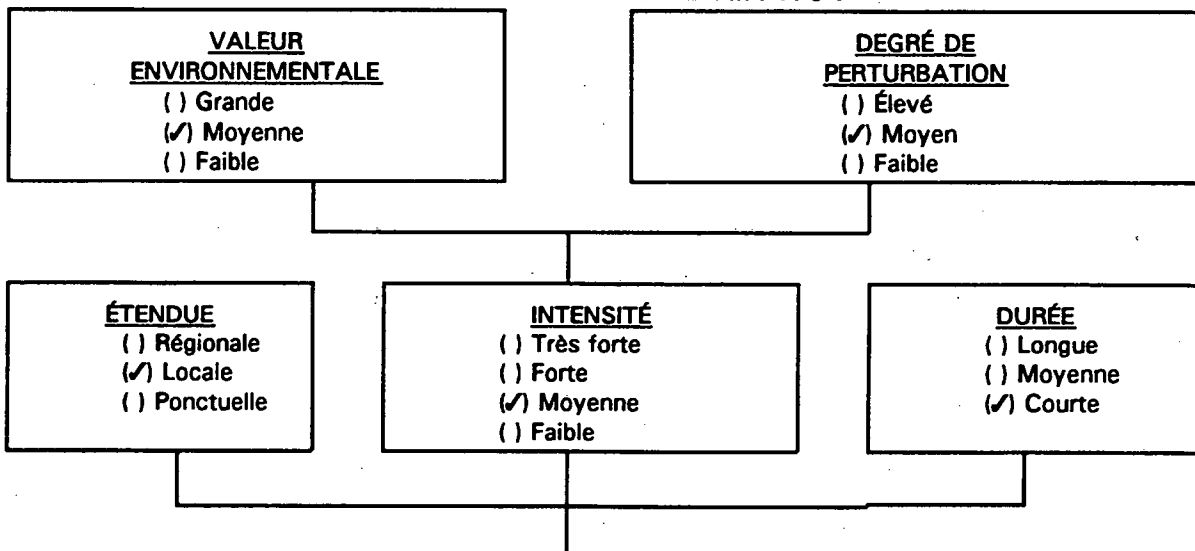
COMPOSANTE AFFECTÉE: Eaux de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de la structure du pont

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Altération de la qualité des eaux de surface, attribuable aux travaux en rive et en eau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux de préférence en période de basses eaux et installer un système de captage des sédiments en bas de pente, afin de limiter la déposition de particules de sol dans l'eau.
- Si le niveau de contamination des sédiments installer des barrières à sédiments afin de limiter leur relargage en aval du site des travaux.
- Disposer des matériaux dragués selon leur niveau de contamination, en conformité avec la réglementation en vigueur.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P14

LOCALISATION: Nouvelle route 236 (km 14,8)

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

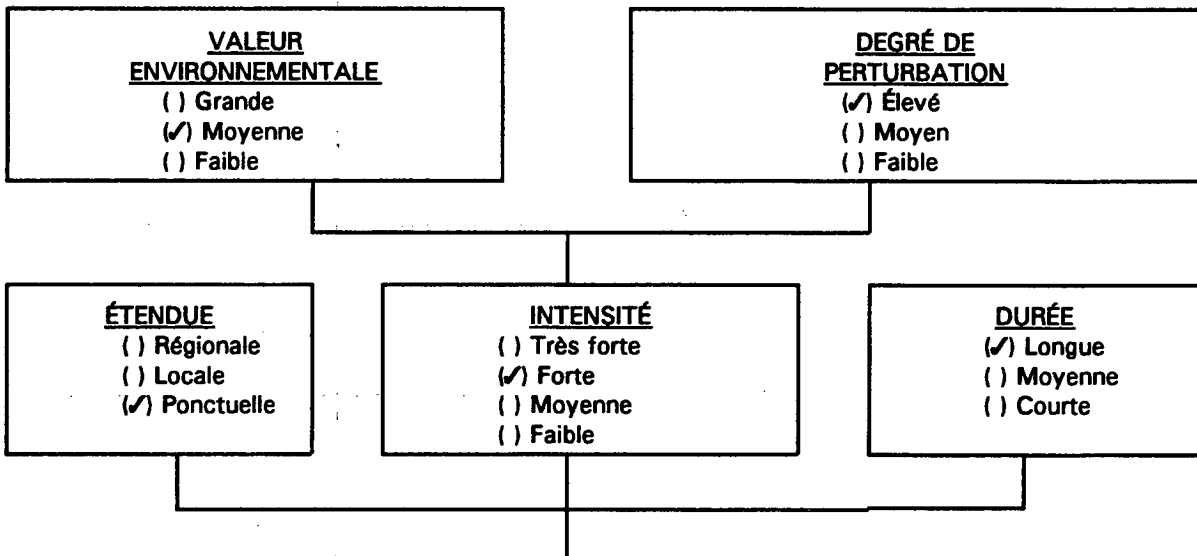
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence du pont enjambant la rivière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Artificialisation des berges à l'intérieur de l'emprise, attribuable à la présence des structures du pont.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Stabiliser les talus au-dessus de la limite des hautes eaux printanières en les ensemençant avec des espèces végétales indigènes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P15

LOCALISATION: Nouvelle route 236 (km 14,8)

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

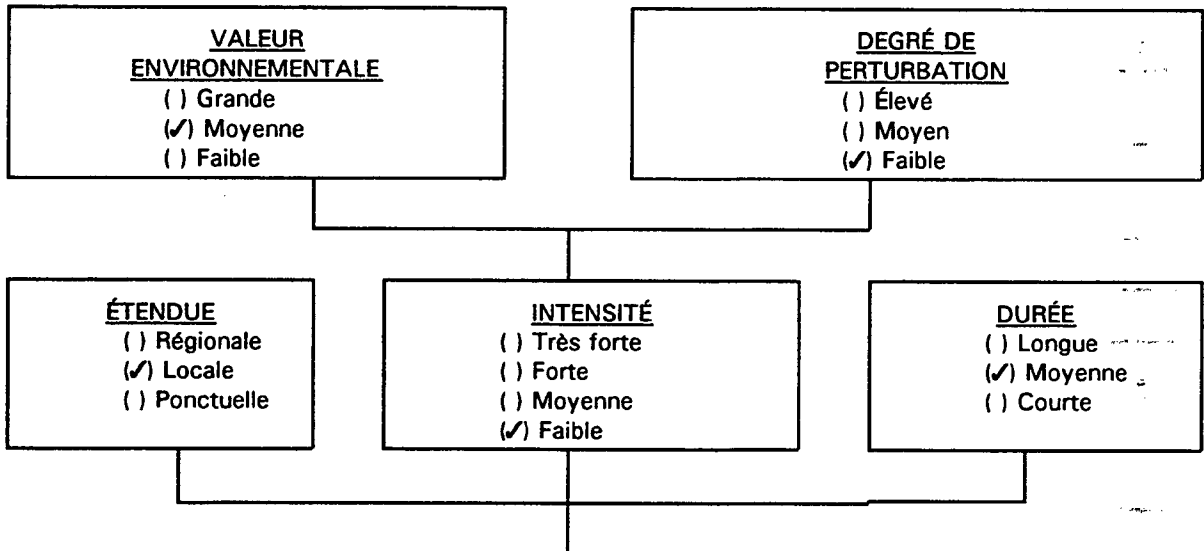
COMPOSANTE AFFECTÉE: Eaux de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation Entretien

SOURCE D'IMPACT: Épandage de fondants (entretien hivernal)

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Altération de la qualité des eaux de surface attribuable à la hausse des concentrations en ions inorganiques dans l'eau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P16

LOCALISATION: Nouvelle route 236 (km 14,9)

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

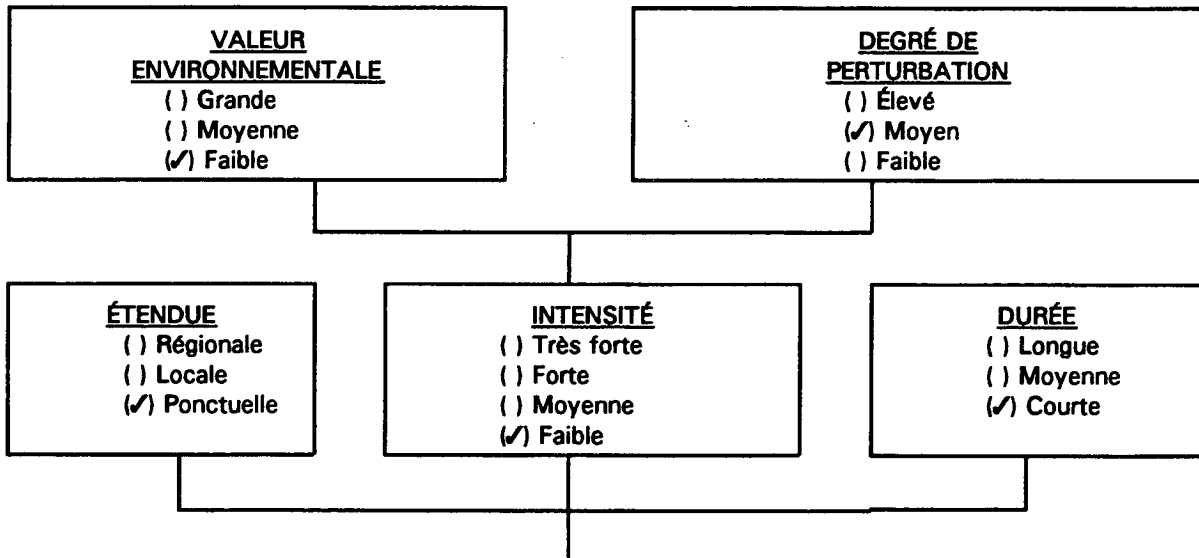
COMPOSANTE AFFECTÉE: Ruisseau affluent de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'installation du ponceau.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Remaniement des berges dans une zone sujette à l'érosion et altération de la qualité des eaux.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux de préférence en période de basses eaux.
- Installer un système de captage des sédiments en bas de pente, afin de préserver la qualité des eaux du ruisseau.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P17

LOCALISATION: Nouvelle route 236 (km 14,9)

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

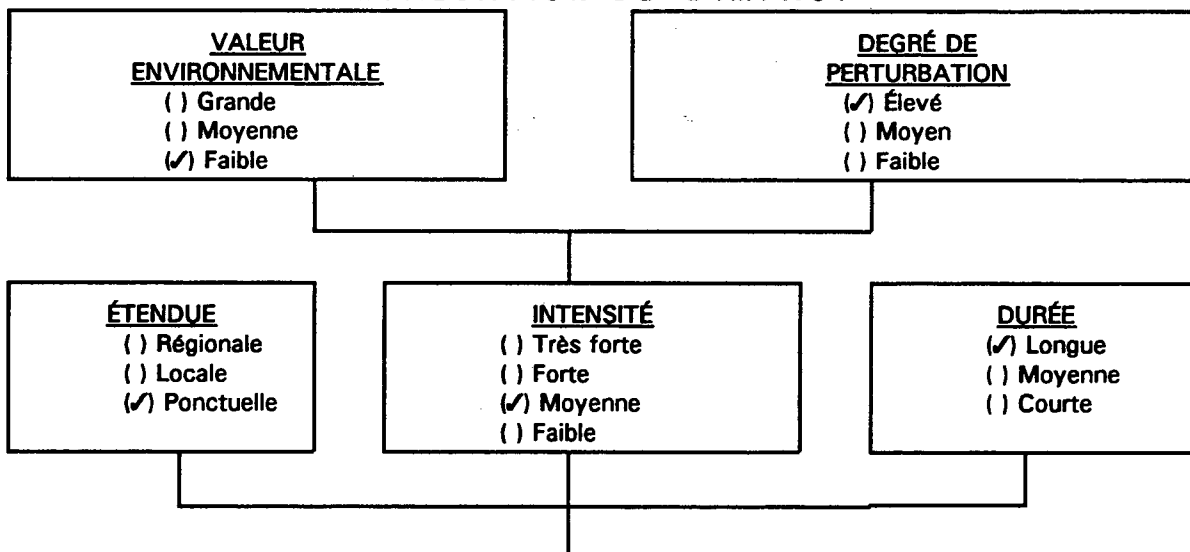
COMPOSANTE AFFECTÉE: Ruisseau affluent de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Artificialisation des berges à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Stabiliser les talus en les ensemençant avec des espèces végétales indigènes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P18

LOCALISATION: Nouvelle route 236 (km 15,3)

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

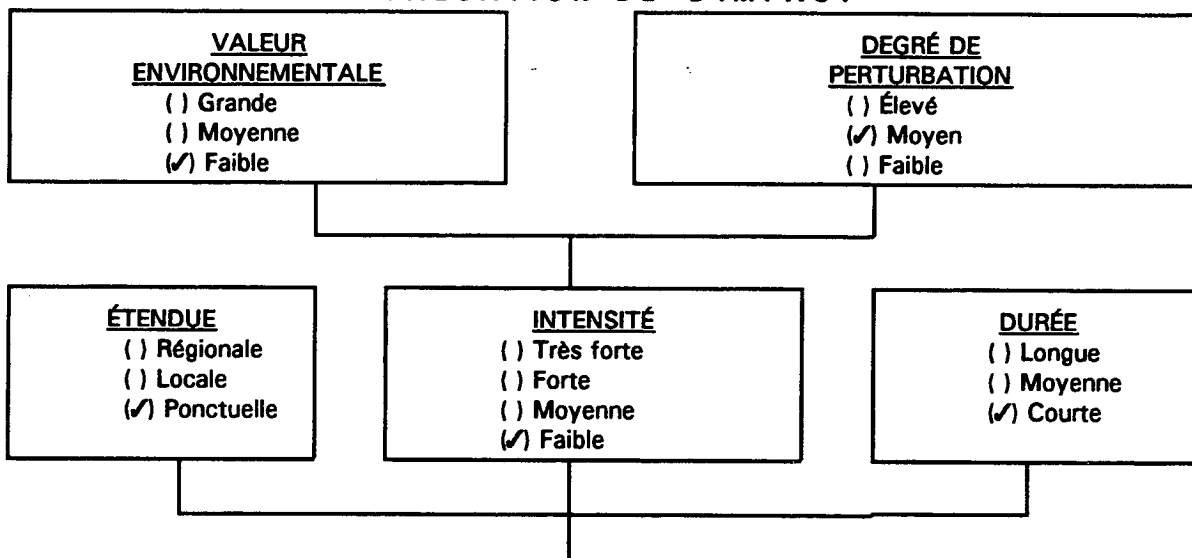
COMPOSANTE AFFECTÉE: Ruisseau affluent de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'installation du ponceau.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Remaniement des berges dans une zone sujette à l'érosion et altération de la qualité des eaux.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux de préférence en période de basses eaux.
- Installer un système de captage de sédiments en bas de pente, afin de limiter la dégradation de la qualité des eaux du ruisseau.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P19

LOCALISATION: Nouvelle route 236 (km 15,3)

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

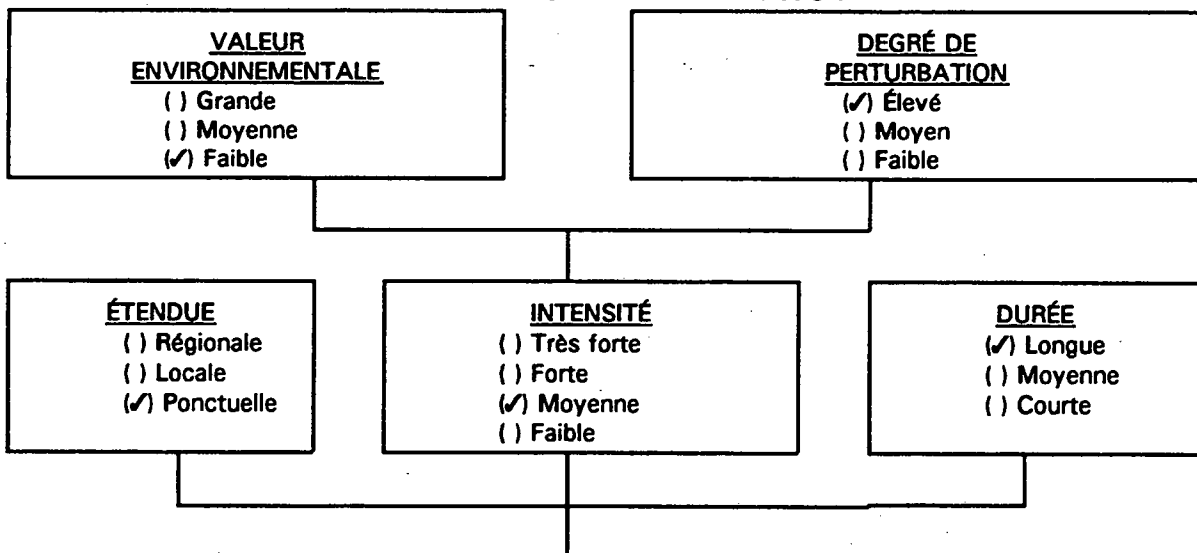
COMPOSANTE AFFECTÉE: Ruisseau affluent de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Artificialisation des berges à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Stabiliser les talus en les ensemençant avec des espèces végétales indigènes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P20

LOCALISATION: Km 17,0 à 17,2 et 18,45 à 18,6

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

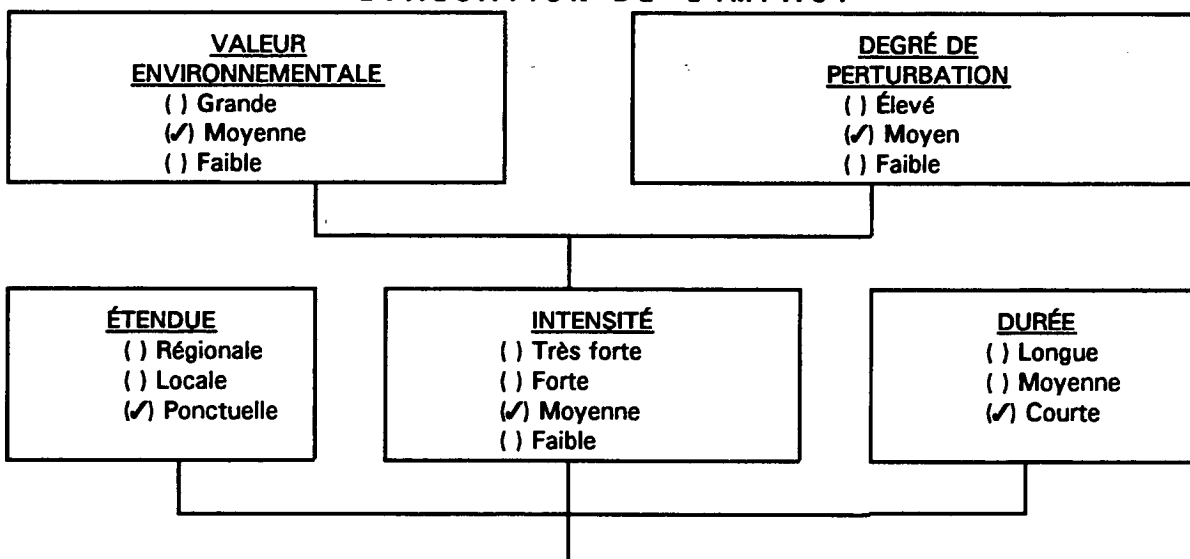
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges du canal de Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Déboisement et travaux en rive

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Accentuation des processus d'érosion en zone sensible, attribuables à la mise à nu des sols et au remaniement des berges.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P21

LOCALISATION: Km 17,2 à 18,45

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

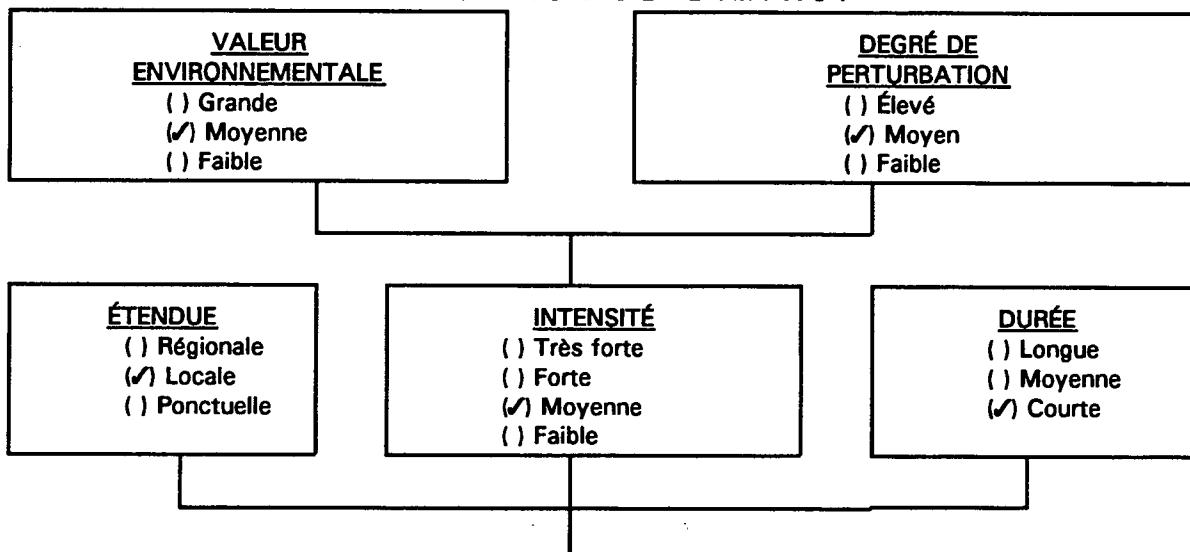
COMPOSANTE AFFECTÉE: Eaux du canal de Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation des structures du pont

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Altération de la qualité des eaux de surface par la remise en suspension des sédiments, attribuable aux travaux en eau et en rive.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Installer un système de captage des sédiments, afin de limiter leur relarguage en aval du site des travaux.
- Disposer des matériaux dragués (contamination en Cd et Cr supérieure au seuil d'effets néfastes - Niveau 3) par confinement ou traitement.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: Une attention particulière devra être portée à la prise d'alimentation en eau potable de Beauharnois, localisée en rive est du canal à moins de 500 mètres en aval du site des travaux, afin de prévenir tout risque de contamination des eaux dans ce secteur.

FICHE NO.: P22

LOCALISATION: Km 17,0 à 17,2 et 18,45 à 18,6

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

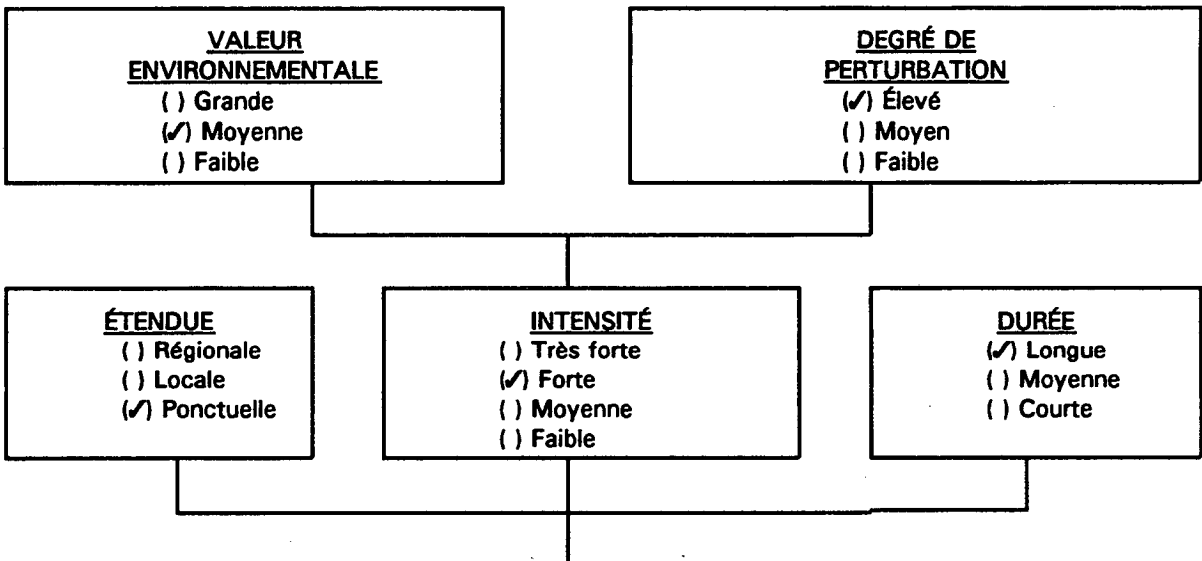
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges du canal de Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence du pont enjambant le canal

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Artificialisation des berges à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Stabiliser les berges du canal en les ensemençant avec des espèces végétales indigènes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P23

LOCALISATION: km 17,2 à 18,45

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

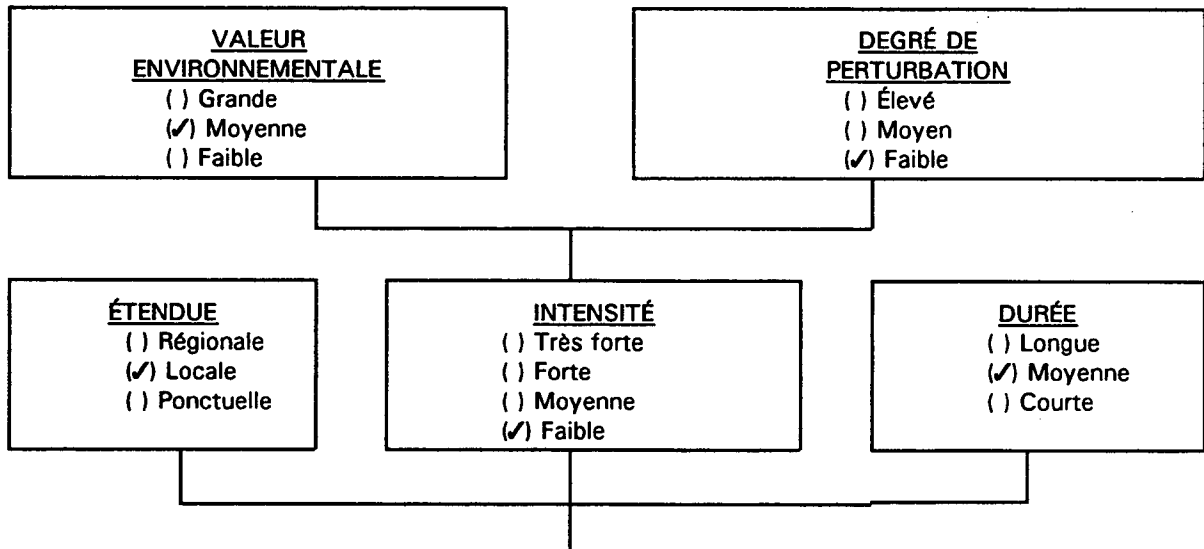
COMPOSANTE AFFECTÉE: Eaux du canal de Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Épandage de fondants (entretien hivernal)

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Altération de la qualité des eaux de surface attribuable à la hausse des concentrations en ions inorganiques dans l'eau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: Une attention particulière devra être portée à la prise d'alimentation en eau potable de Beauharnois, localisés en rive est du canal à moins de 500 mètres en aval du site des travaux, afin de prévenir tout risque de contamination des eaux dans ce secteur.

FICHE NO.: P24

LOCALISATION: Km 23,45

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

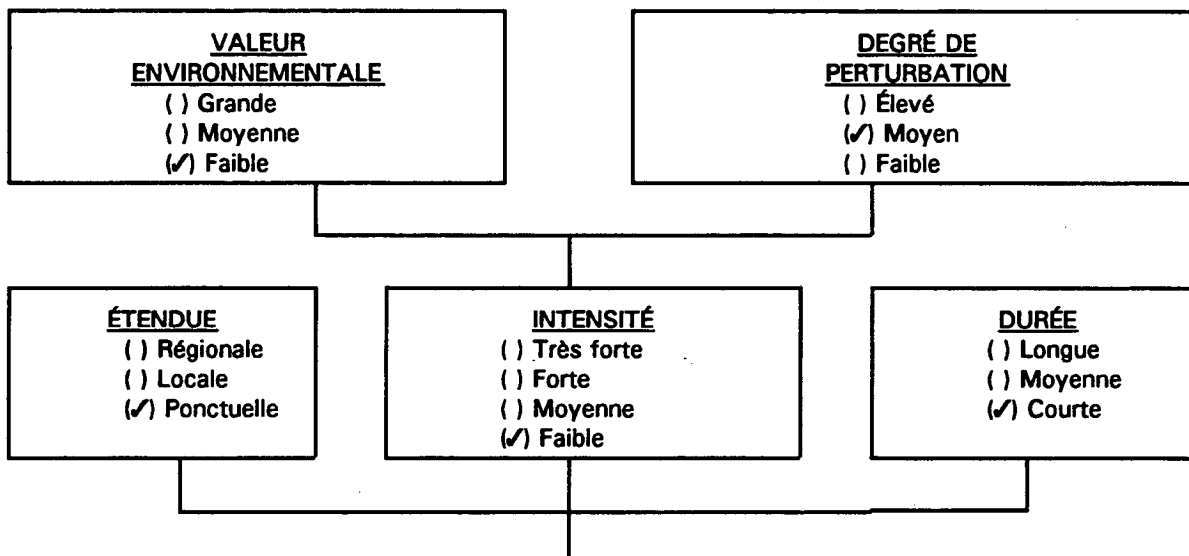
COMPOSANTE AFFECTÉE: Ruisseau Tré-Carré

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'installation du ponceau.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Remaniement des berges dans une zone sujette à l'érosion, et altération de la qualité des eaux.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Installer un système de captage des sédiments en bas de pente, afin d'éviter la dégradation de la qualité des eaux du ruisseau.
- Réaliser les travaux, de préférence en période de basses eaux.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P25

LOCALISATION: Km 23,45

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

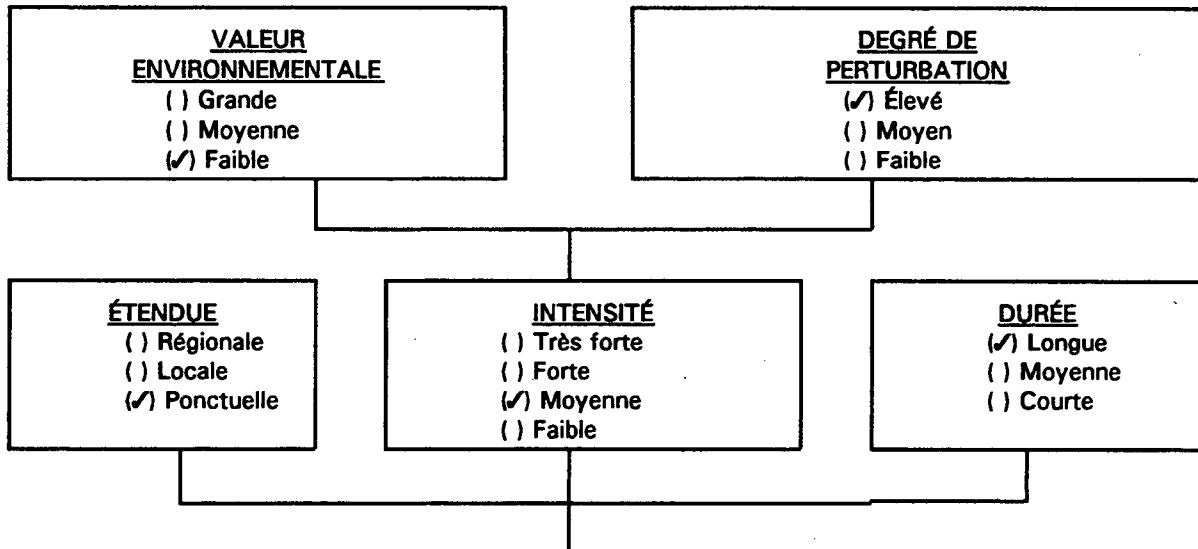
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges du ruisseau Tré-Carré

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Artificialisation des berges à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Stabiliser les talus en les ensemençant avec des espèces végétales indigènes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P26

LOCALISATION: Km 27,1 à 27,3

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

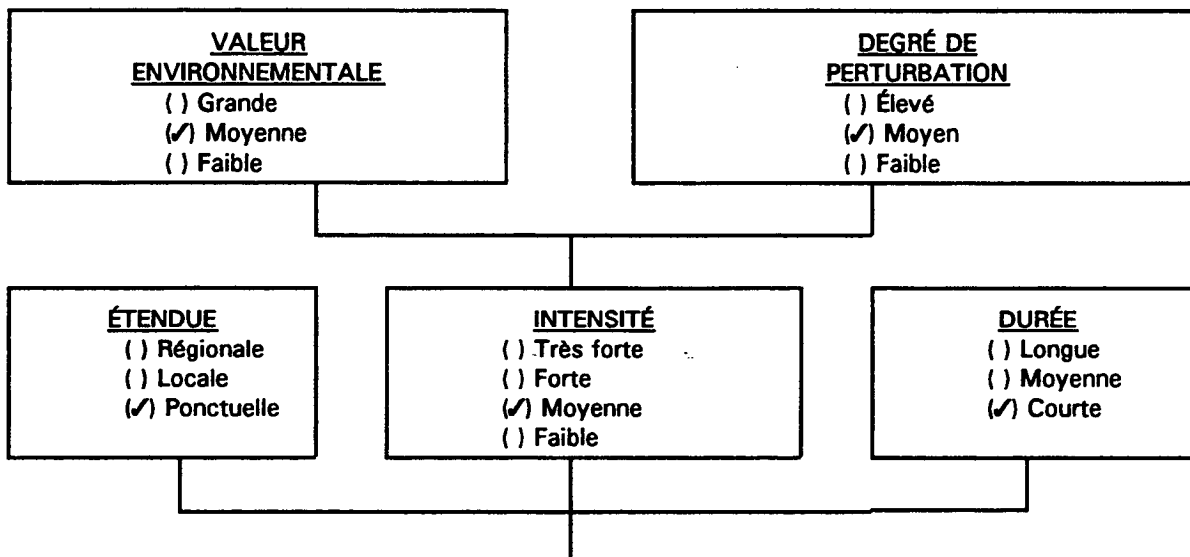
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berge nord du Saint-Laurent

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Déboisement et travaux en rive

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Accentuation des processus d'érosion dans une zone sensible, attribuable à la mise à nu des sols et le remaniement des berges.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES: Une attention particulière devra être portée au grand marécage en limitant les interventions dans ce secteur.

FICHE NO.: P27

LOCALISATION: Km 25,5 à 27,1

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

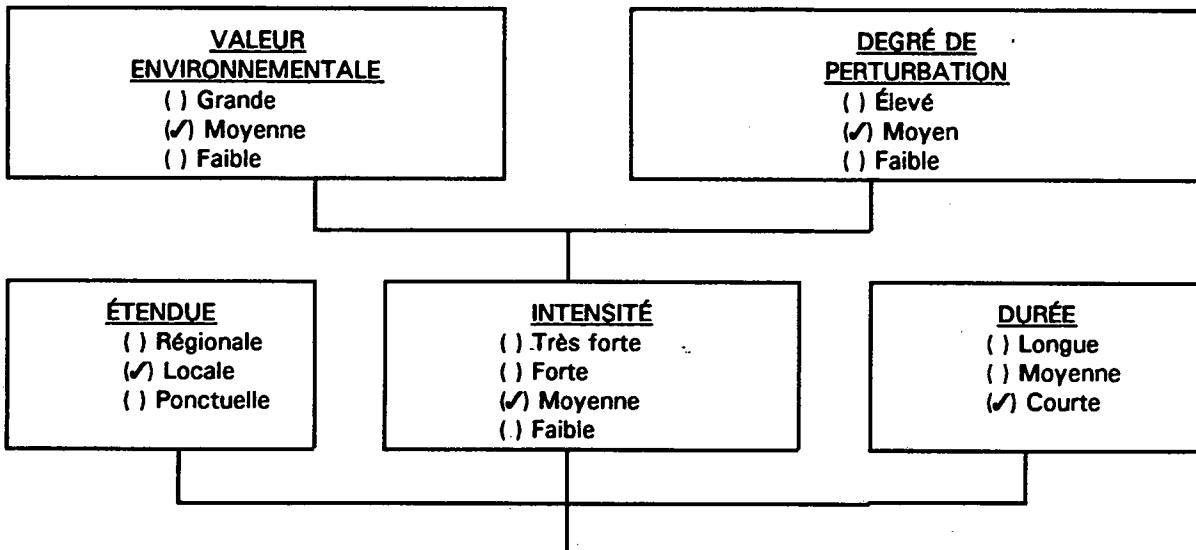
COMPOSANTE AFFECTÉE: Eaux du Saint-Laurent

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation des structures du pont

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Altération de la qualité des eaux de surface par la remise en suspension des sédiments attribuable aux travaux en rive et en eau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux en période de vidange du bassin Pointe du Buisson (mi-octobre à mi-avril).
- Disposer des matériaux dragués selon leur niveau de contamination, en conformité avec la réglementation en vigueur.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P28

LOCALISATION: Km 25,5 à 27,1

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

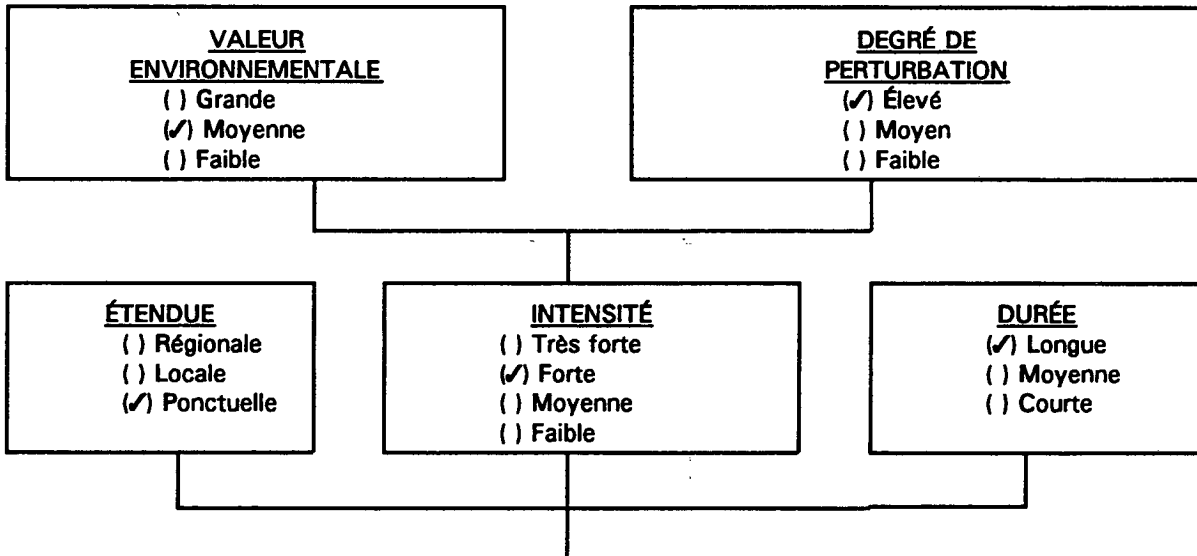
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges du fleuve Saint-Laurent

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence du pont enjambant le fleuve

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Artificialisation des berges à l'intérieur de l'emprise, attribuable à la présence des structures du pont.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Stabiliser les talus au-dessus de la cote maximum de fluctuation des eaux du bassin Pointe du Buisson en les ensemençant avec des espèces végétales indigènes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P29

LOCALISATION: km 25,5 à 27,1

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

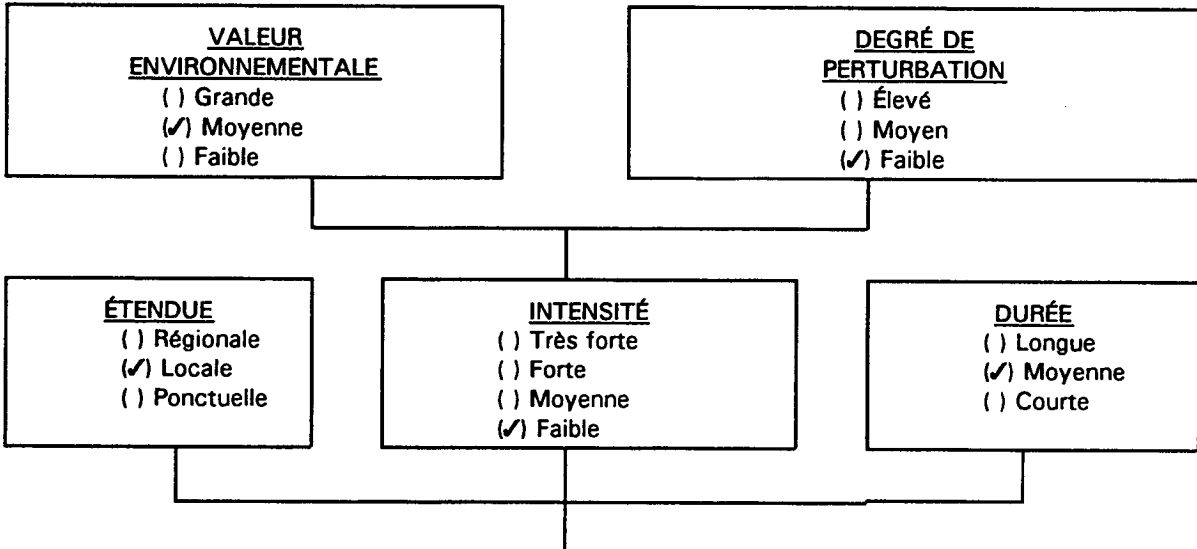
COMPOSANTE AFFECTÉE: Eaux du fleuve Saint-Laurent

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Épandage de fondants (entretien hivernal)

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Altération de la qualité des eaux de surface attribuable à la hausse des concentrations en ions inorganiques dans l'eau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P30

LOCALISATION: Km 29,5 à 30,1

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

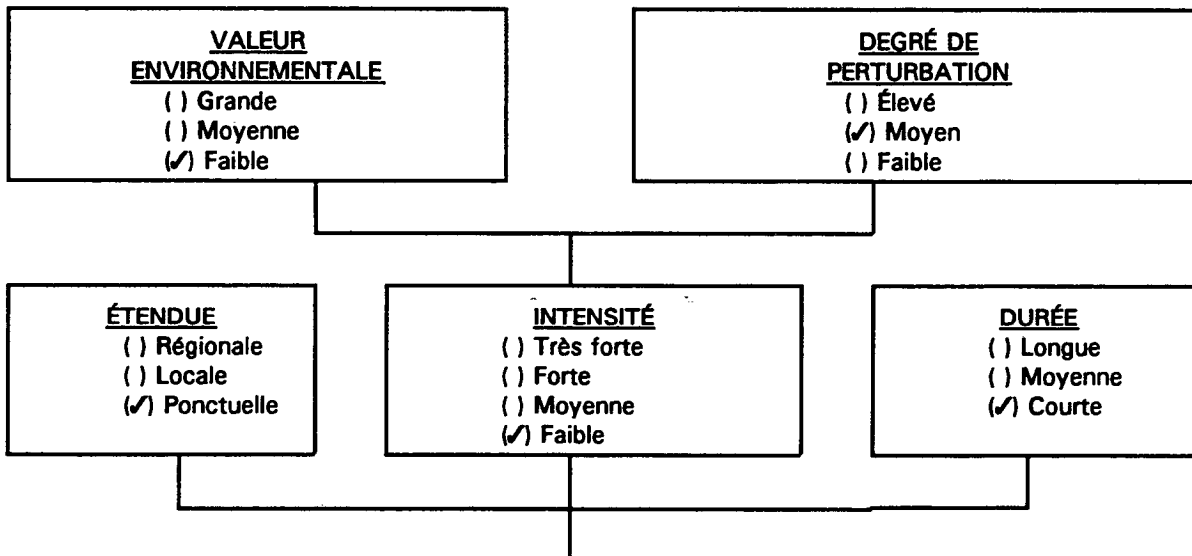
COMPOSANTE AFFECTÉE: Ruisseau Chamberry

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation des structures du pont.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Remaniement des berges dans une zone sujette à l'érosion et altération de la qualité des eaux.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux de préférence en période de basses eaux.
- Installer un système de captage des sédiments en bas de pente, afin de limiter la dégradation de la qualité des eaux du niveau.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: P31

LOCALISATION: Km 29,5 à 30,1

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

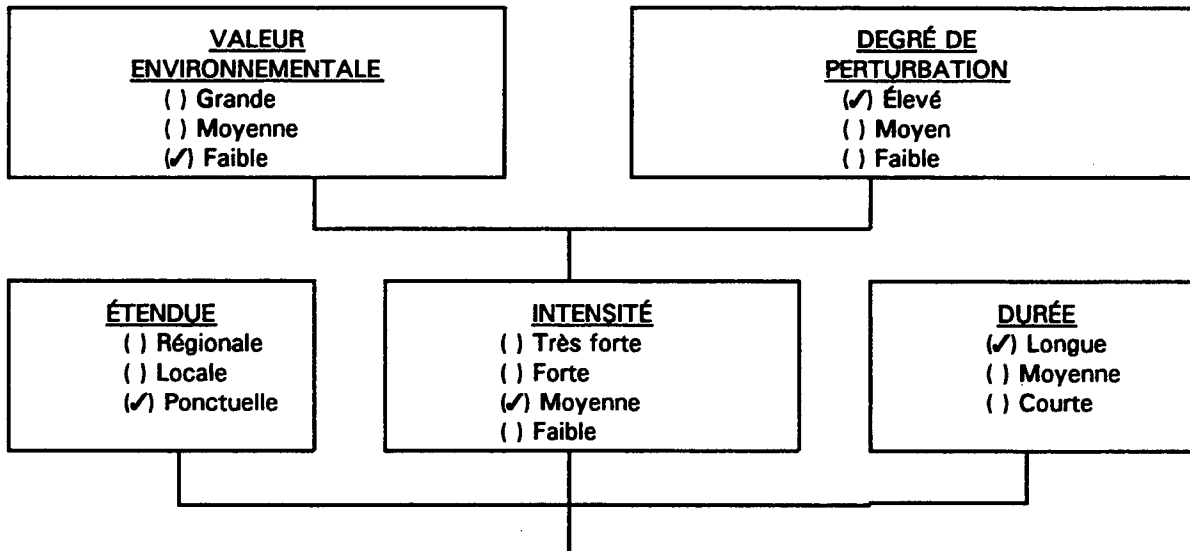
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges du ruisseau Chamberry

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence du pont enjambant le ruisseau

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Artificialisation des berges à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Stabiliser les talus en les ensemençant avec des espèces végétales indigènes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

REPROTECH (1989) INC.
(514) 282-9521

ANNEXE P: FICHES D'IMPACT - MILIEU BIOLOGIQUE

FICHE NO.: B1

LOCALISATION: 1,2 kilomètre en aval de la traversée de la rivière Châteauguay

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

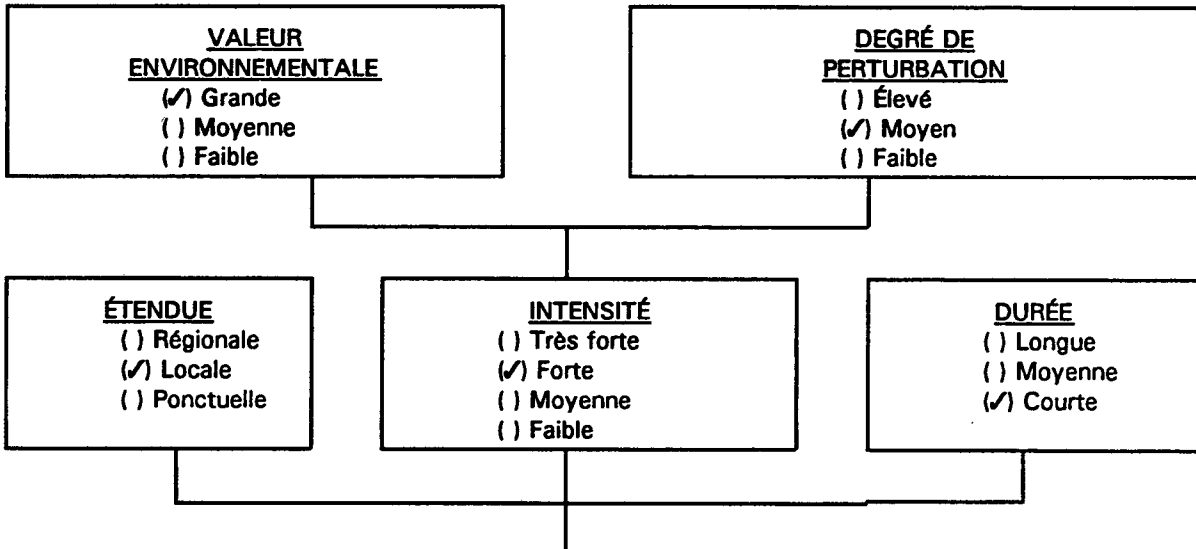
COMPOSANTE AFFECTÉE: Sanctuaire de pêche de la rivière Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation des structures du pont

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Relargage de sédiments lors de la mise en place et du démantèlement des batardeaux, susceptible de colmater les sites de fraie présents dans le sanctuaire.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux, de préférence en période de basses eaux.
- Éviter les périodes de sensibilité (début avril à la mi-juillet), afin de permettre la fraie, l'incubation des oeufs et la migration des espèces.
- Si le niveau de contamination des sédiments l'exige, installer des barrières à sédiments, afin de limiter leur relargage en aval du site des travaux.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: Le degré de perturbation est jugé moyen, compte tenu de la distance supérieure à un kilomètre séparant le site des travaux et du sanctuaire.

FICHE NO.: B2

LOCALISATION: km 0,7 à 1,7

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

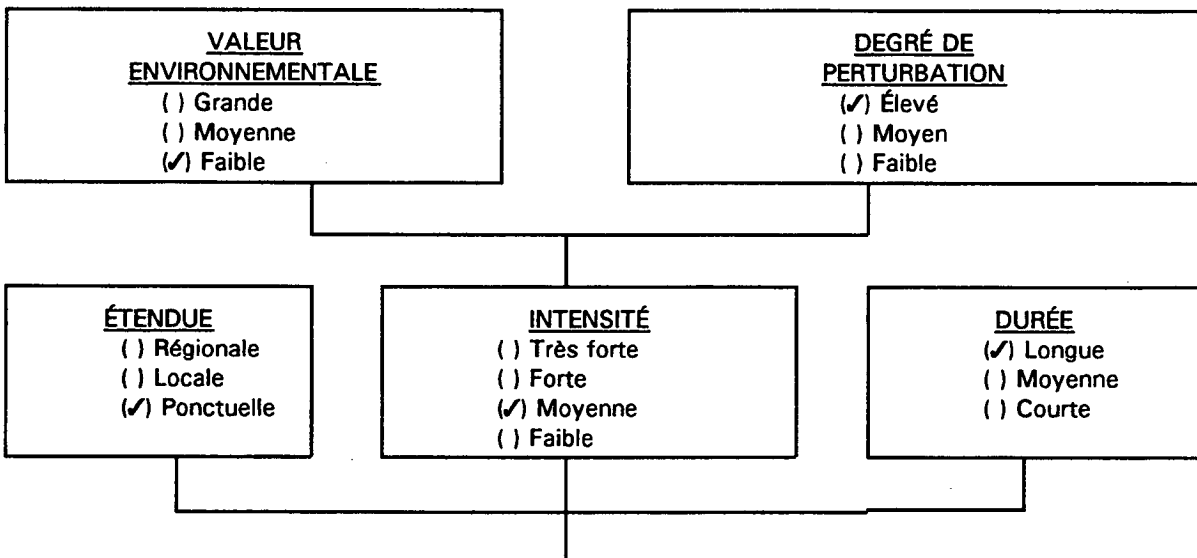
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arborescente

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (8.5 h), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B3

LOCALISATION: km 0,7 à 1,7

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

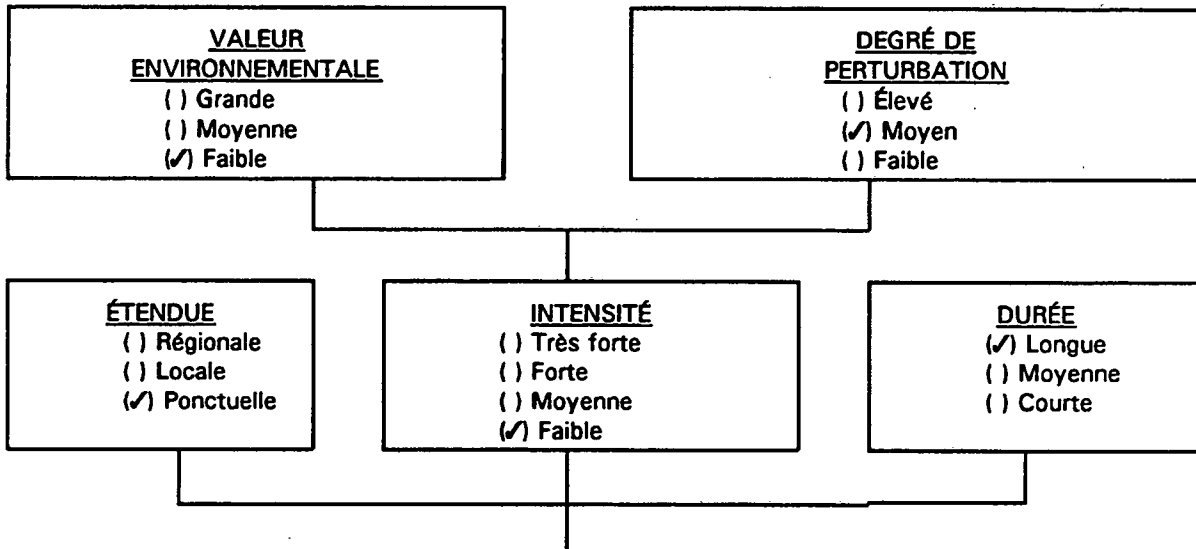
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (8.5 ha) entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B4

LOCALISATION: km 0.95 à 1.5

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

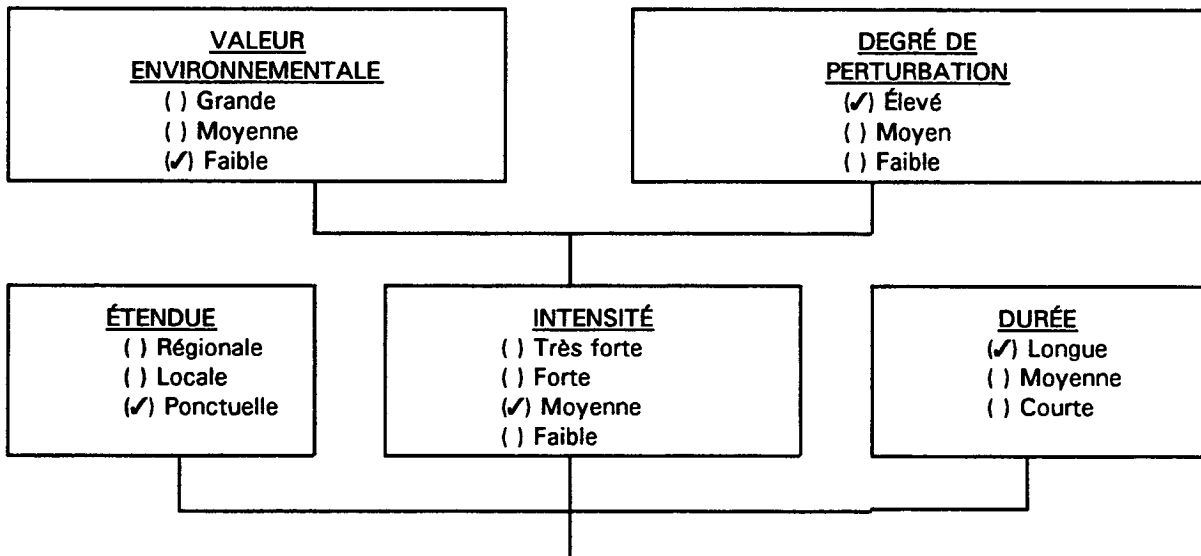
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus intolérants

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (0.5 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: Forêt en régénération contenant beaucoup d'éléments de transition.

FICHE NO.: B5

LOCALISATION: km 0,95 à 1,05

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

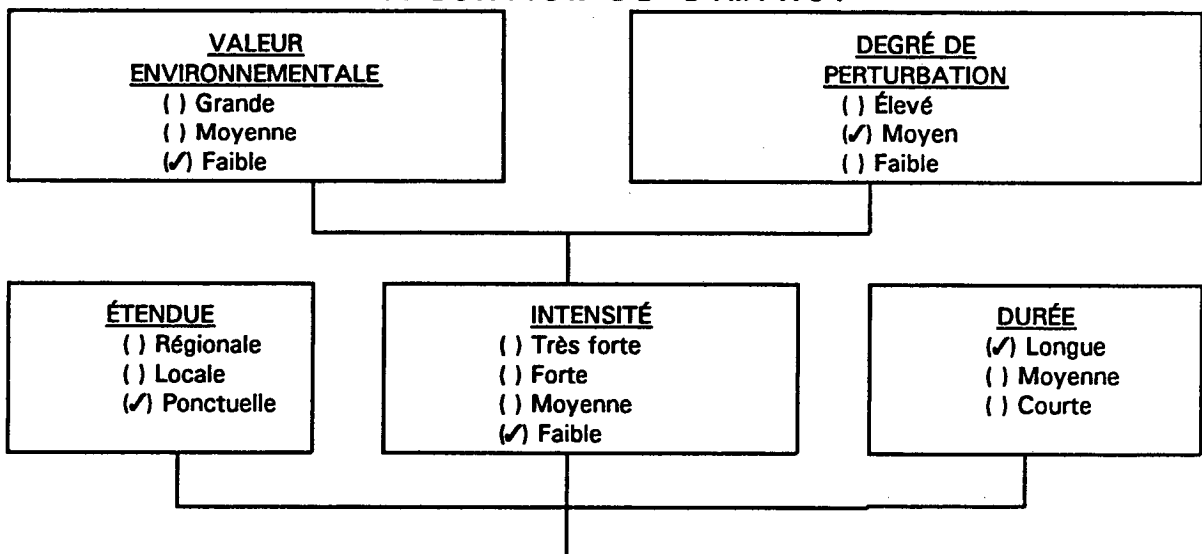
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (0.5 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B6

LOCALISATION: km 1,7 à 2,0

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

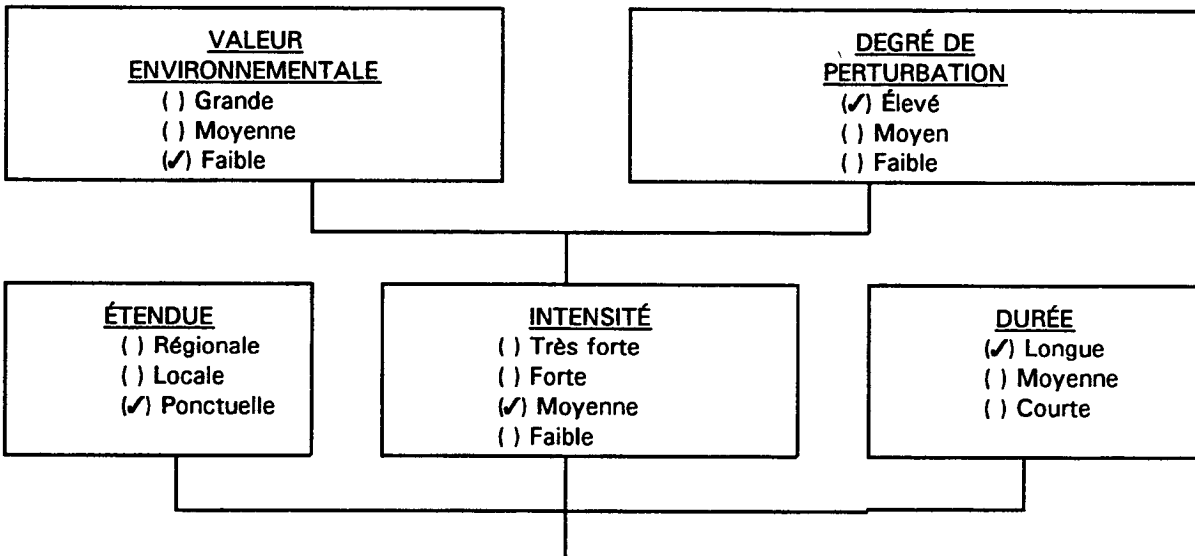
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche herbacée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (2.7 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B7

LOCALISATION: km 1,7 à 2,0

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

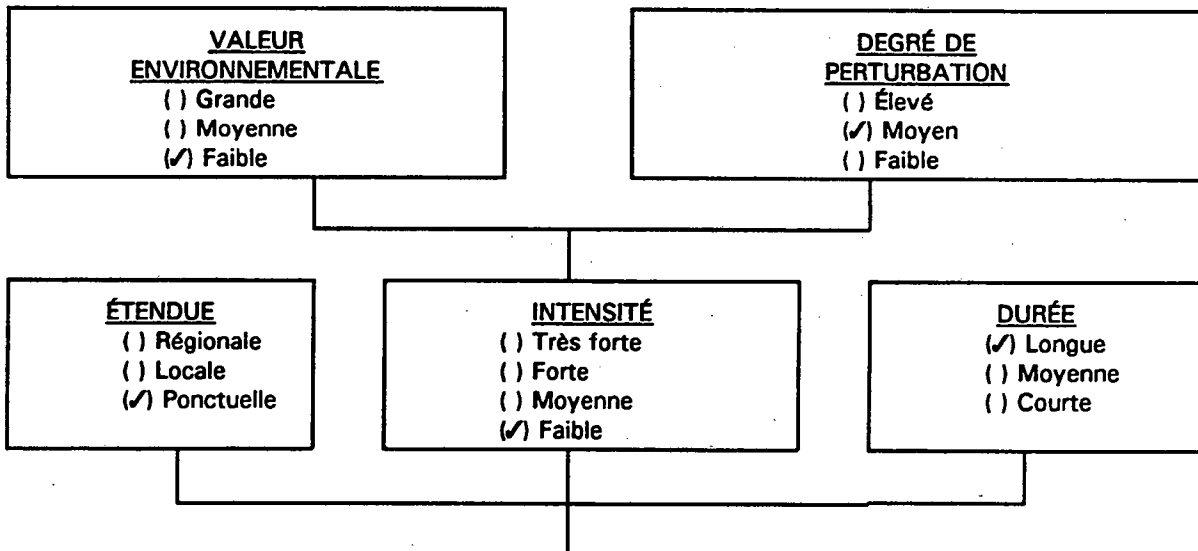
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (2.7 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B8

LOCALISATION: km 2,0 à 2,4

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

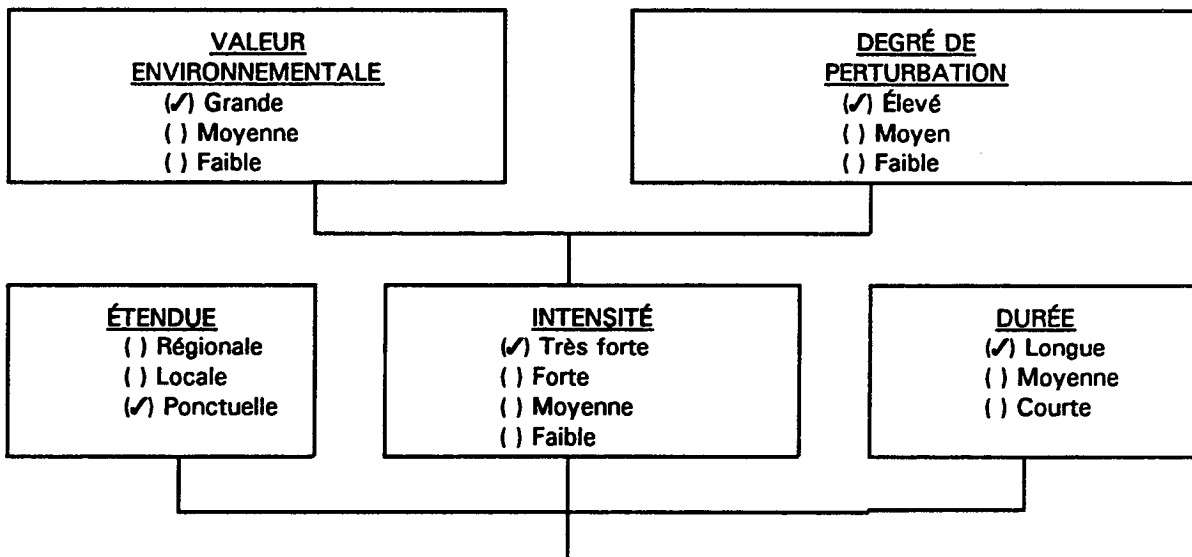
COMPOSANTE AFFECTÉE: Végétation aquatique et riveraine de la rivière Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Artificialisation des rives à l'intérieur de l'emprise (2.5 ha) attribuable à la présence des structures du pont (piliers et enrochement).
- Épandage de fondants causant une hausse de la salinité en rive, entraînant la disparition de certaines espèces et l'implantation de quelques espèces halophytes en périphérie des structures.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

- Une grande valeur environnementale a été accordée en raison de la présence d'une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (zizania aquatica var. aquatica).
- A moyen terme, la végétation aquatique et riveraine recolonisera les secteurs d'enrochement.

FICHE NO.: B9

LOCALISATION: km 2,0 à 2,4

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

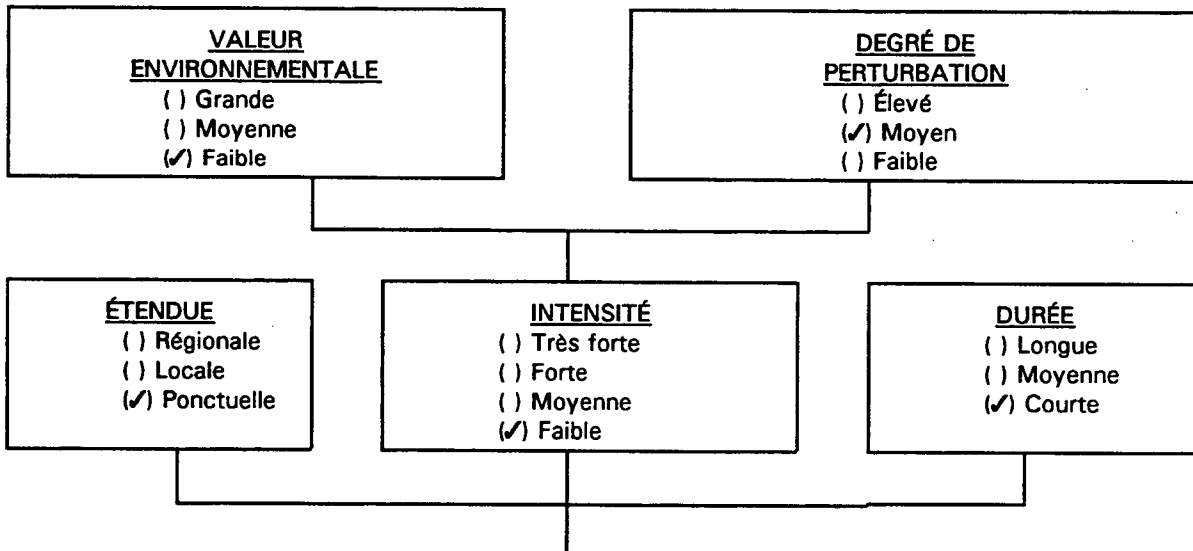
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichthyenne et semi-aquatique, reptiles et amphibiens de la rivière
Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation des structures du pont

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Réduction de la qualité de l'habitat potentiel en raison de l'augmentation des particules en suspension dans l'eau, attribuable aux travaux de mise en place et de démantèlement des batardeaux et des travaux en rive.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux, de préférence en période de basses eaux.
- Éviter les périodes de sensibilité (début avril à la mi-juillet), lors de la réalisation des travaux afin de permettre la fraie, l'incubation des oeufs et la migration des espèces de poissons.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: En période de construction, les individus utiliseront les sites en aval et en amont du chantier.

FICHE NO.: B10

LOCALISATION: km 2,0 à 2,4

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

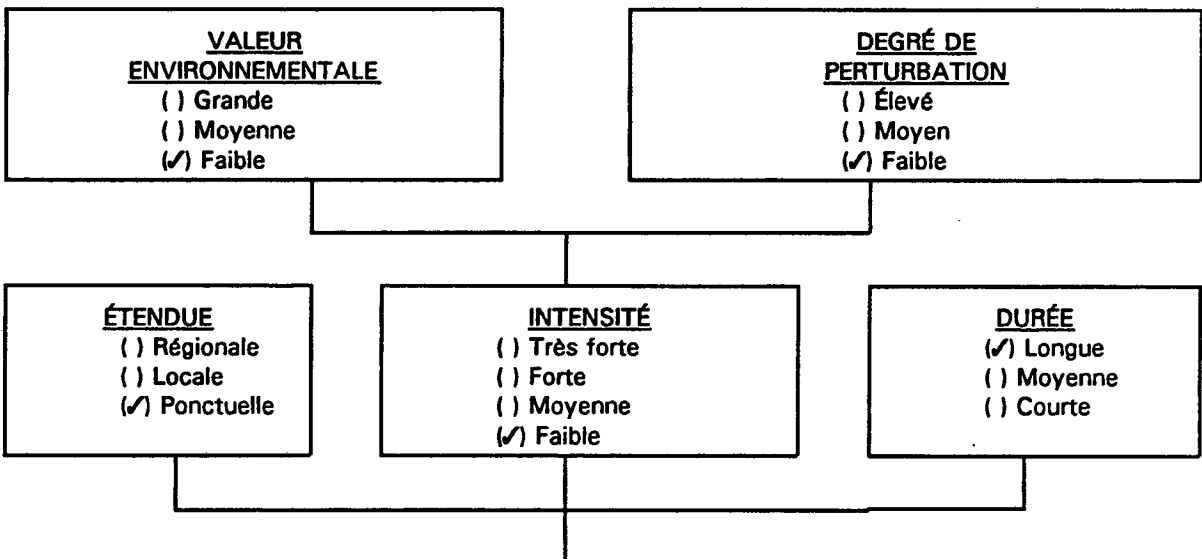
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichthyenne et semi-aquatique, reptiles et amphibiens de la rivière
Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte d'habitat potentiel (2.5 ha), attribuable à la présence d'enrochement au pied des piliers du pont au-dessous du niveau des hautes eaux printanières.
- Augmentation de la salinité de l'eau, attribuable à l'épandage de fondants, entraînant une diminution de la qualité de l'habitat.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B19

LOCALISATION: km 4,45 à 4,55

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

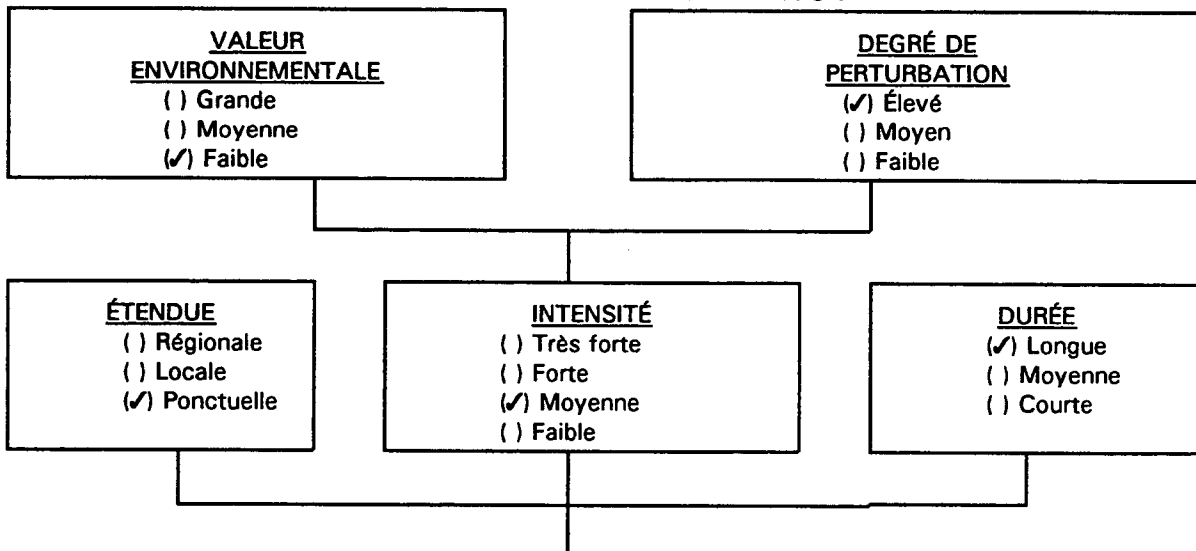
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (0.9 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B20

LOCALISATION: km 4,25 à 4,45

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

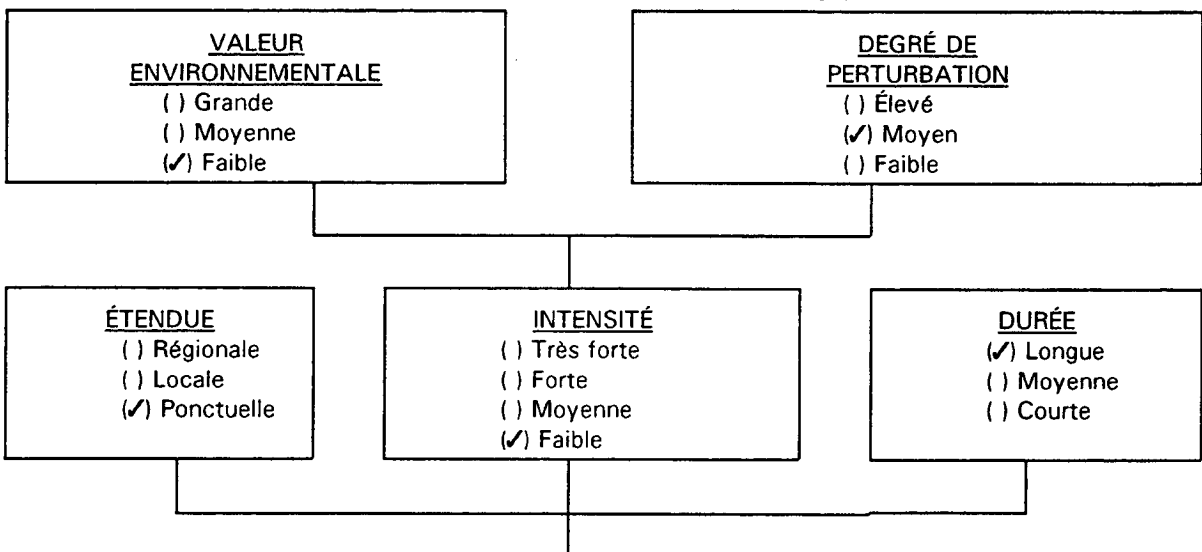
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (0.9 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B17

LOCALISATION: Châteauguay km 3,9 à 4,05

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

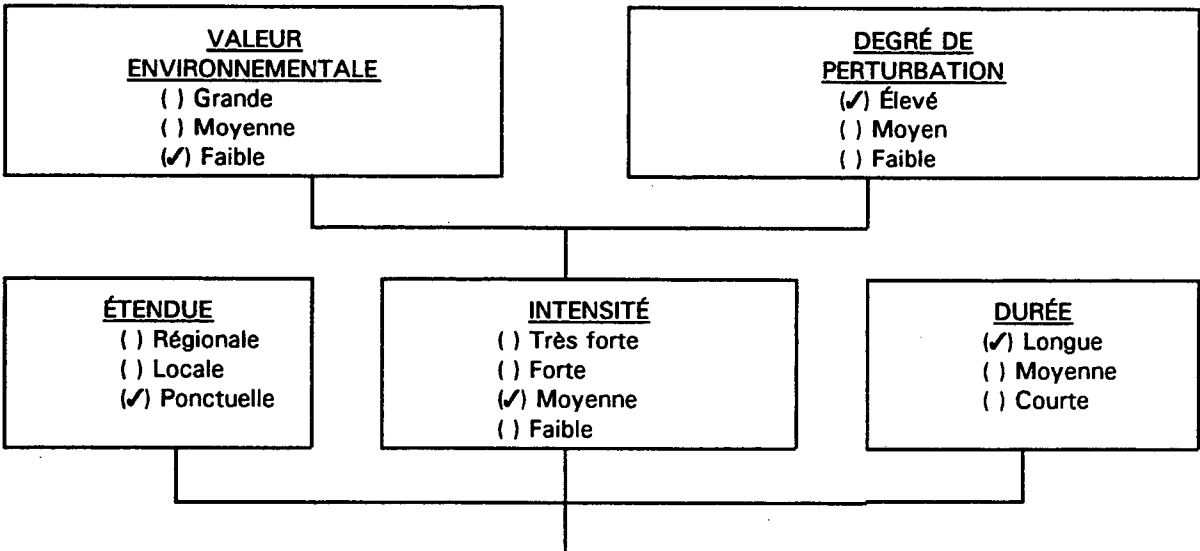
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche herbacée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (0.4 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B18

LOCALISATION: km 3,9 à 4,05

MILIEU: () Physique Biologique () Humain () Agricole () Visuel

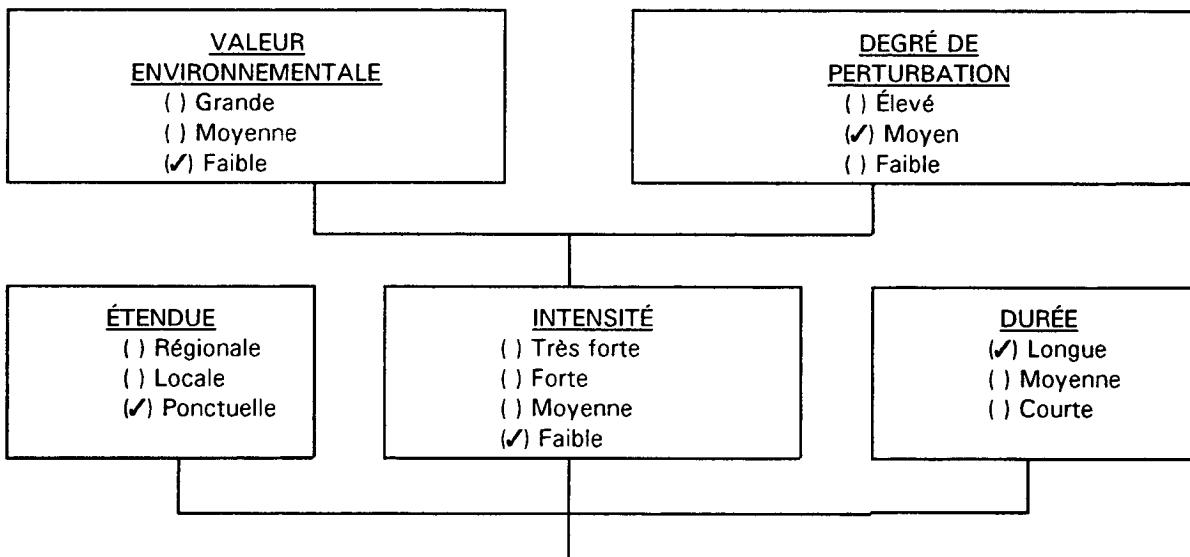
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (2.7 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B15

LOCALISATION: km 3,5 à 3,9; 4,05 à 4,45 et 4,55 à 4,7

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

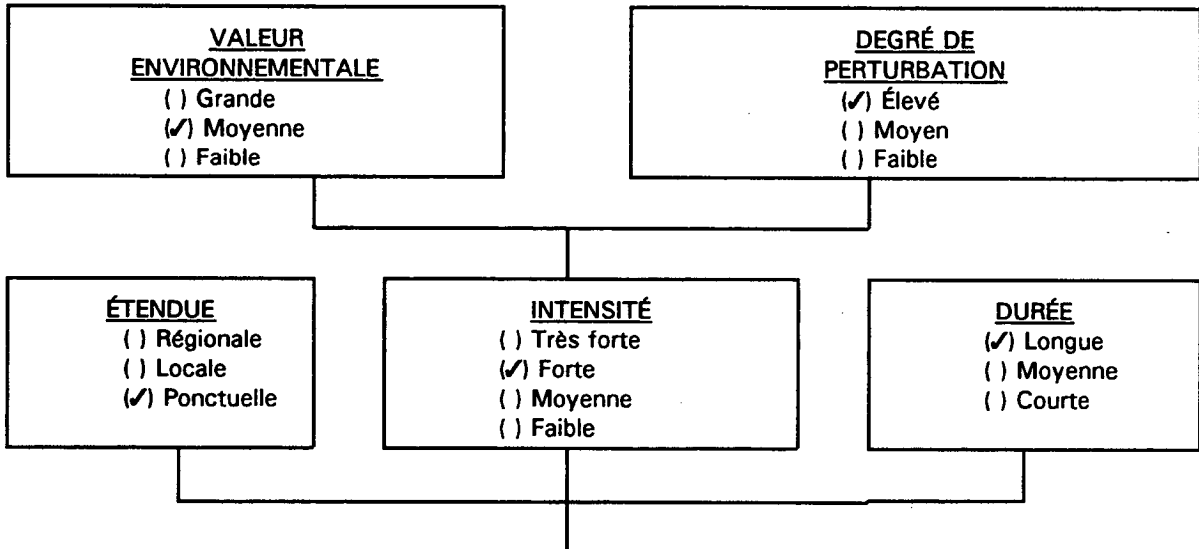
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus tolérants

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (6.85 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: Forêt en régénération.

FICHE NO.: B16

LOCALISATION: km 3,5 à 3,9; 4,05 à 4,45 et 4,55 à 4,7

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

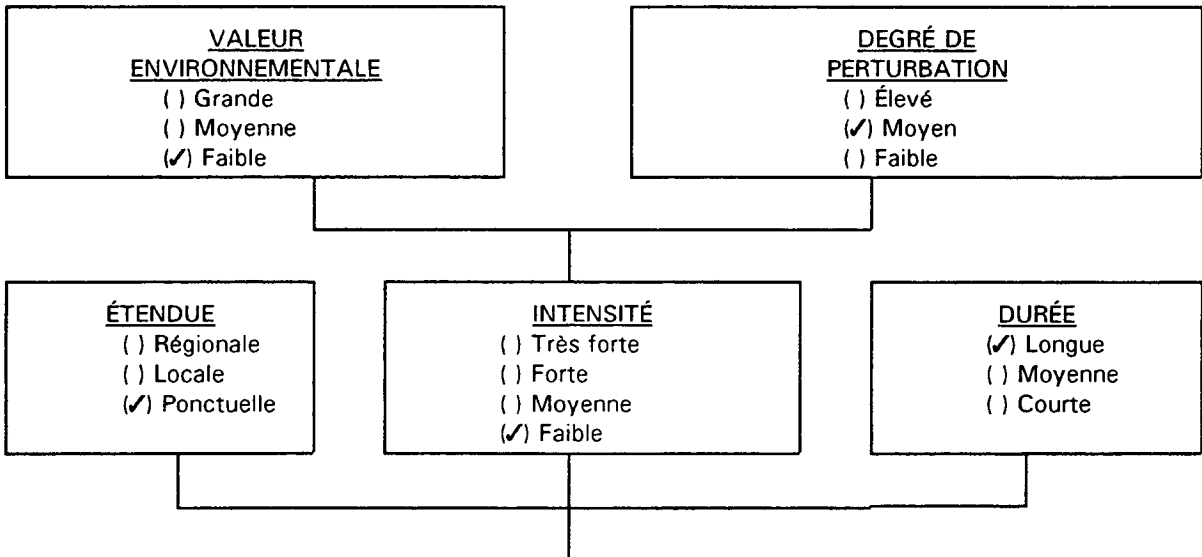
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (6.85 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B13

LOCALISATION: km 2,2 à 2,35

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

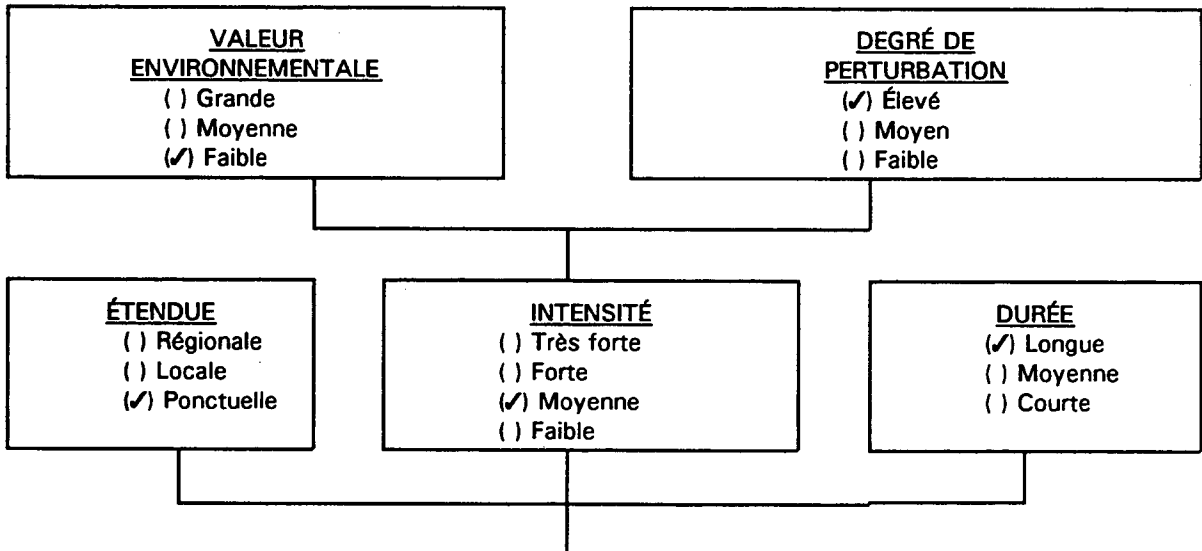
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche herbacée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (2.6 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B14

LOCALISATION: km 2,2 à 2,35

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

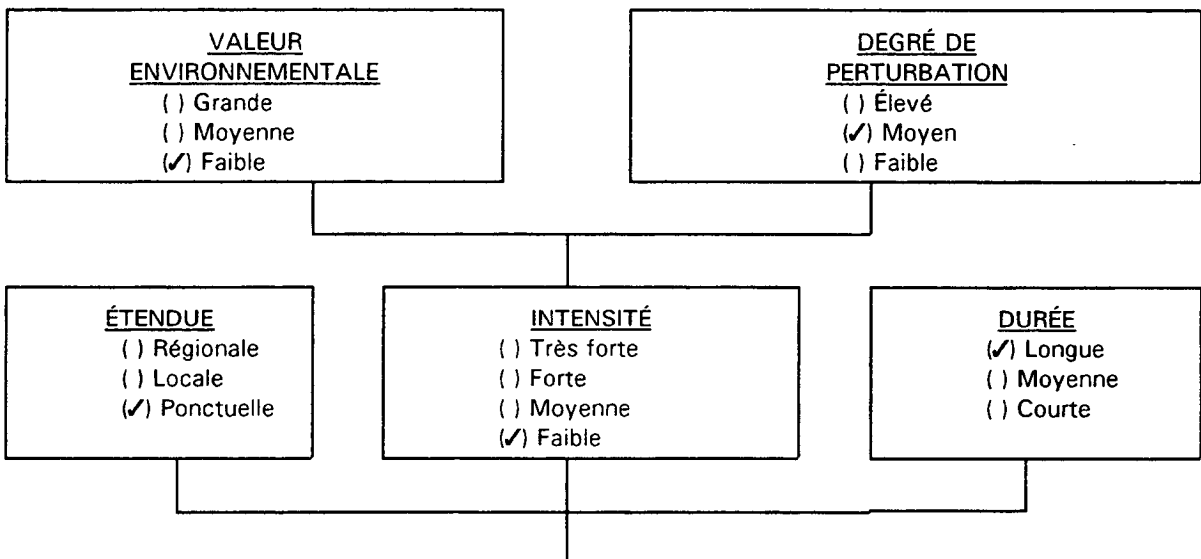
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (2.6 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B11

LOCALISATION: km 2,0 à 2,4

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

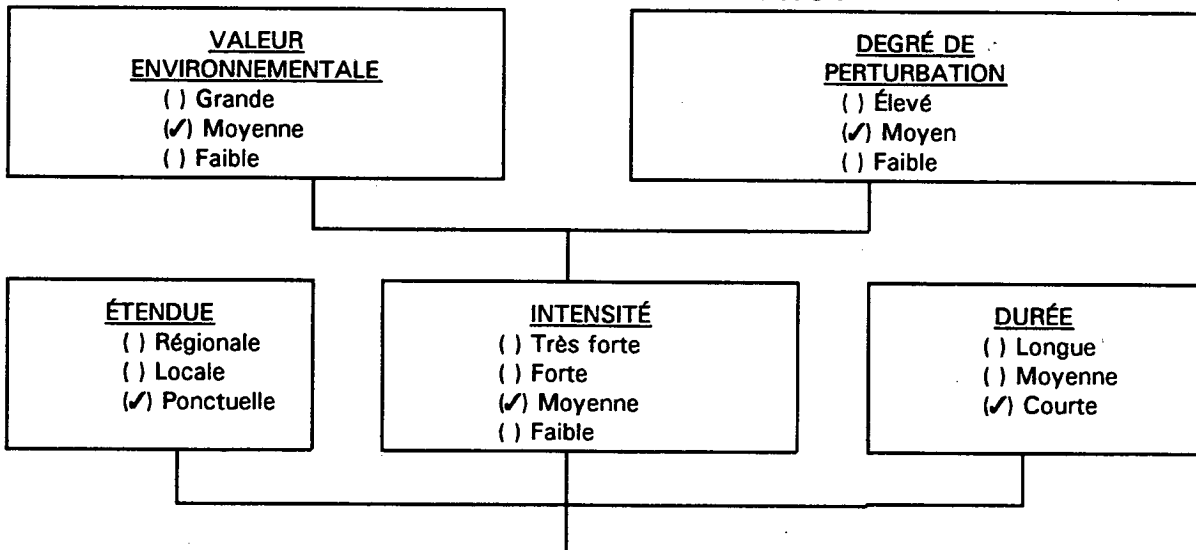
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune avienne de la rivière Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Réduction temporaire de la qualité de l'habitat potentiel, attribuable à la hausse du niveau de bruit et à la perte d'espace durant les travaux.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: En période de construction, les individus utiliseront les sites en amont et en aval du chantier.

FICHE NO.: B12

LOCALISATION: km 2,0 à 2,4

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

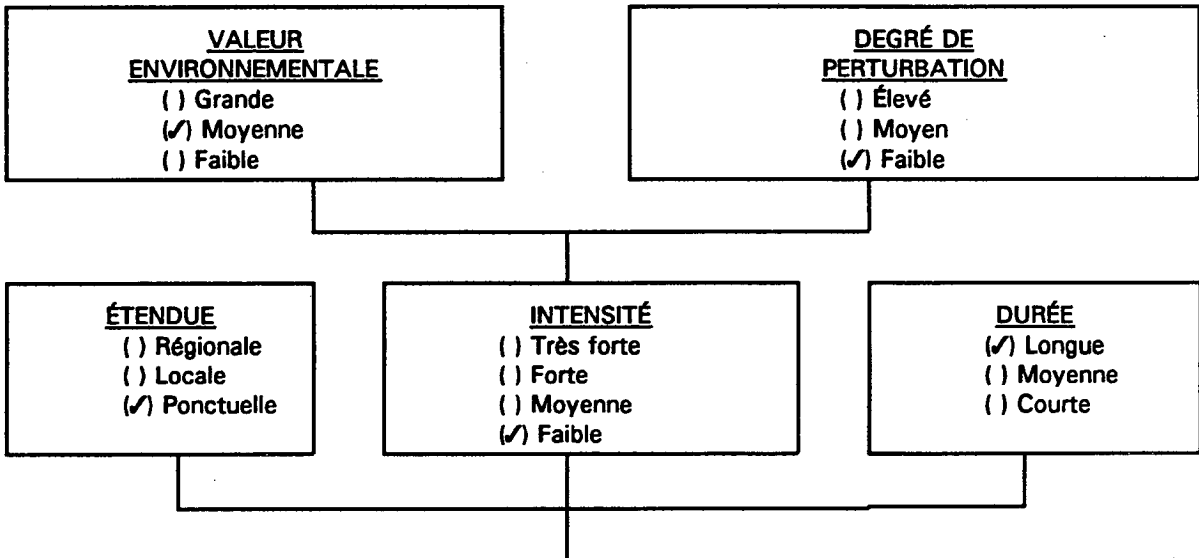
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune avienne de la rivière Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte d'habitat potentiel

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B21

LOCALISATION: km 4,7 à 5,05

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

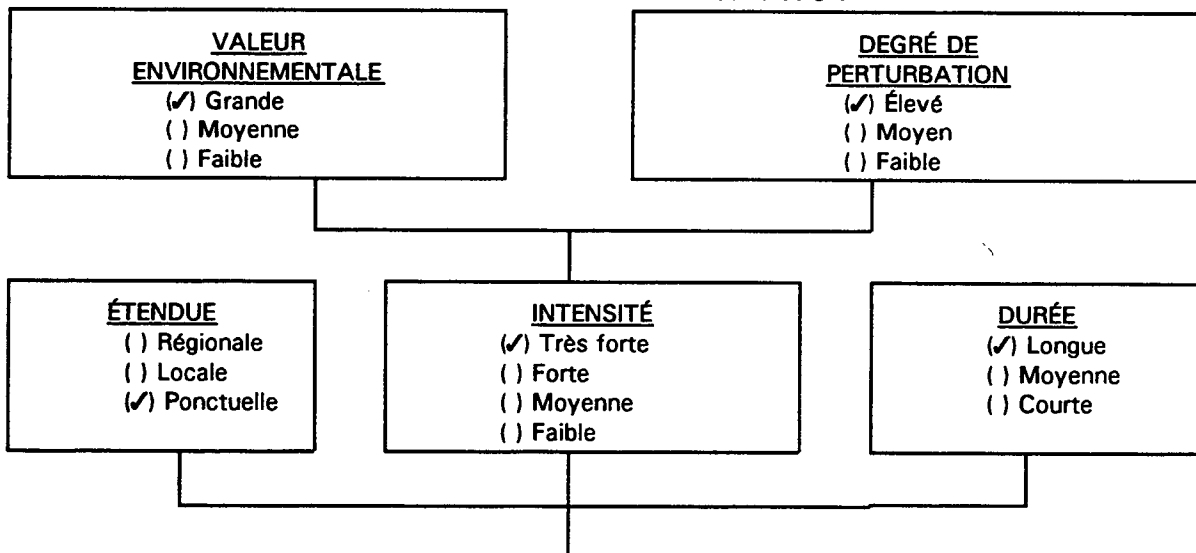
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus sur station humide

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie boisée (2.4 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.
- Modification du développement des plants périphériques et de la composition floristique sur une largeur de 15 à 25 mètres de part et d'autre de l'emprise, en raison du changement des conditions de luminosité.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

- Une grande valeur environnementale a été accordée en raison de la présence d'ail trilobée (*Allium tricoccum*), une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

FICHE NO.: B22

LOCALISATION: km 4,7 à 5,05

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

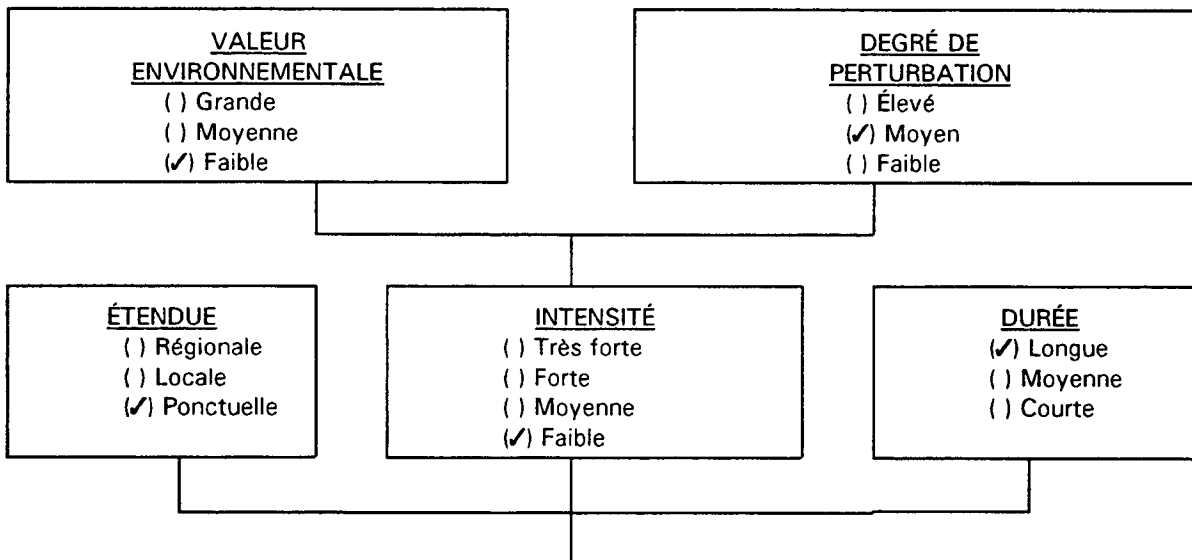
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (2.4 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B23

LOCALISATION: km 4,75 à 5,0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

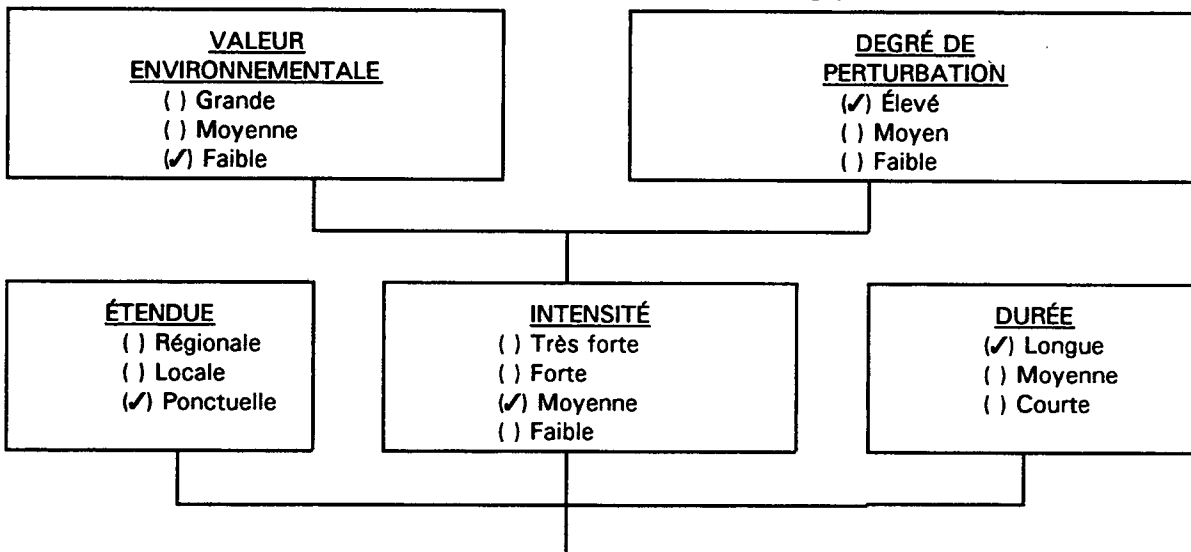
COMPOSANTE AFFECTÉE: Végétation du milieu humide (petit étang au sud-ouest du Centre écologique Fernand-Séguin)

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie du milieu humide (0.8 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.
- Modification ou destruction de la végétation en périphérie.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: La présence de l'autoroute entraînera la disparition de l'étang.

FICHE NO.: B24

LOCALISATION: km 4,75 à 5,0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

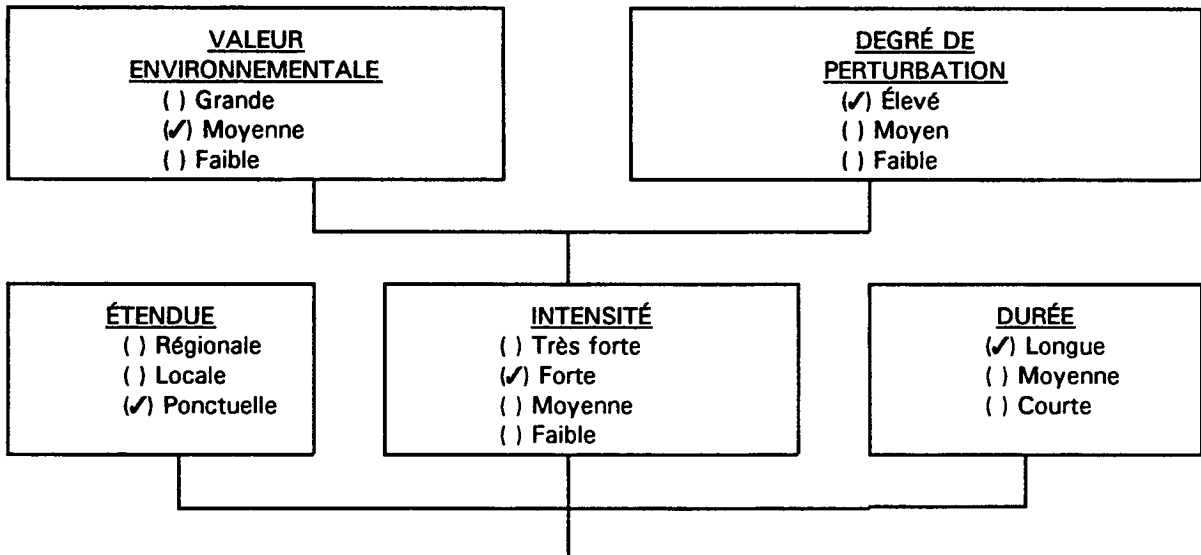
COMPOSANTE AFFECTÉE: Habitat aquatique (petit étang au sud-ouest du Centre écologique Fernand-Séguin)

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Destruction de l'étang, entraînant la perte d'habitats potentiels de plusieurs espèces (faune avienne semi-aquatiques et ichthyenne).
- Perte du seul point d'eau permanent du secteur de la "ceinture verte" au sud de la route 132.
- Destruction du site de reproduction de plusieurs espèces de batraciens.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

- Une valeur environnementale moyenne est accordée à l'étang en raison de la diversité d'habitats potentiels.
- La présence de l'autoroute entraînera la disparition de l'étang.

FICHE NO.: B25

LOCALISATION: km 5,0 à 5,25

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

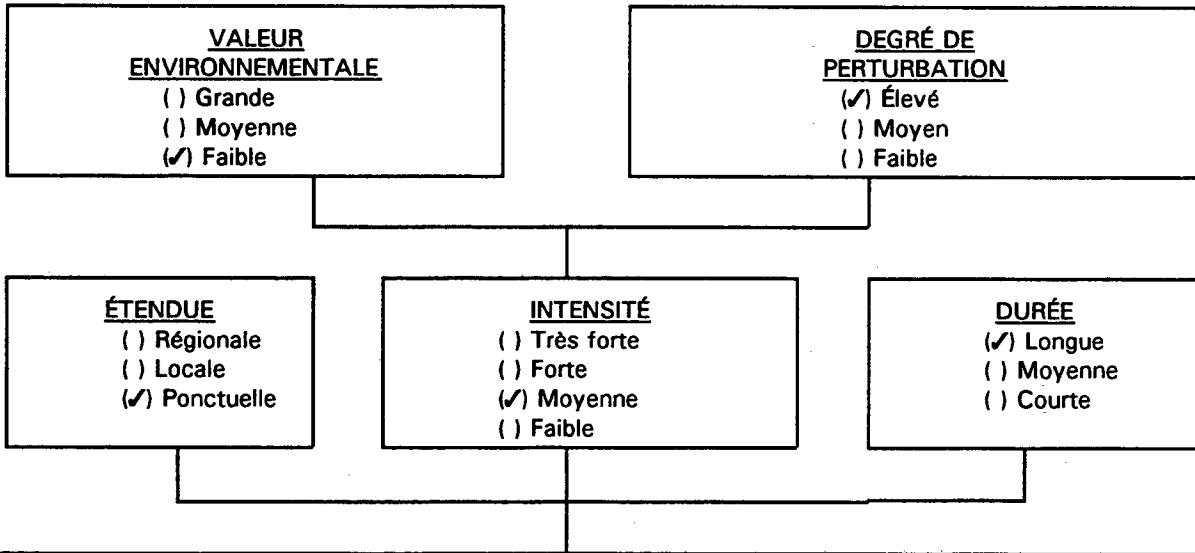
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (2.5 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B26

LOCALISATION: km 5,0 à 5,25

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

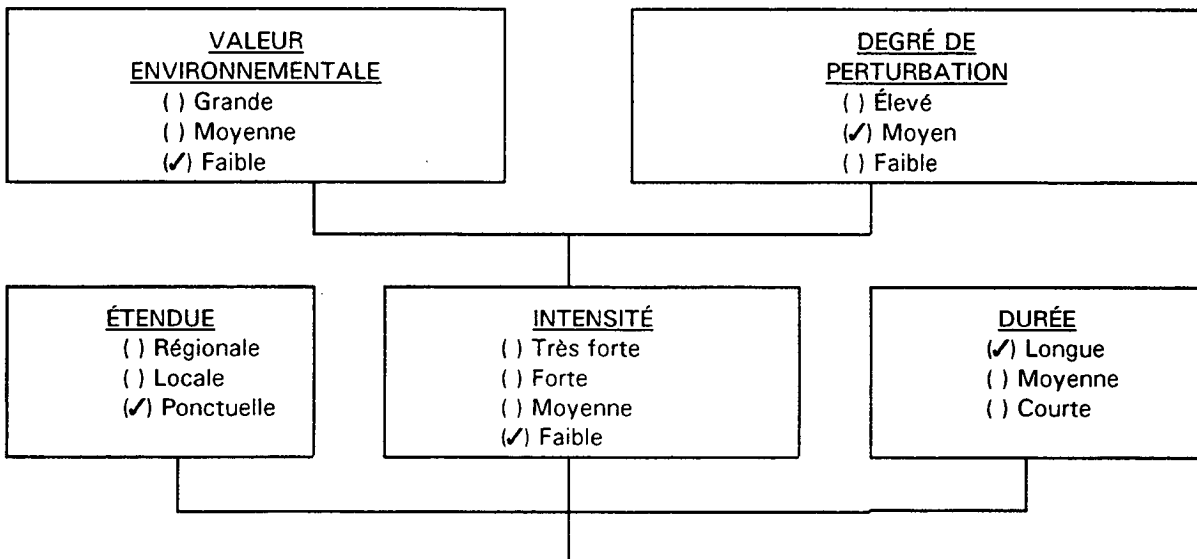
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (2.5 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B27

LOCALISATION: km 5,25 à 5,3

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

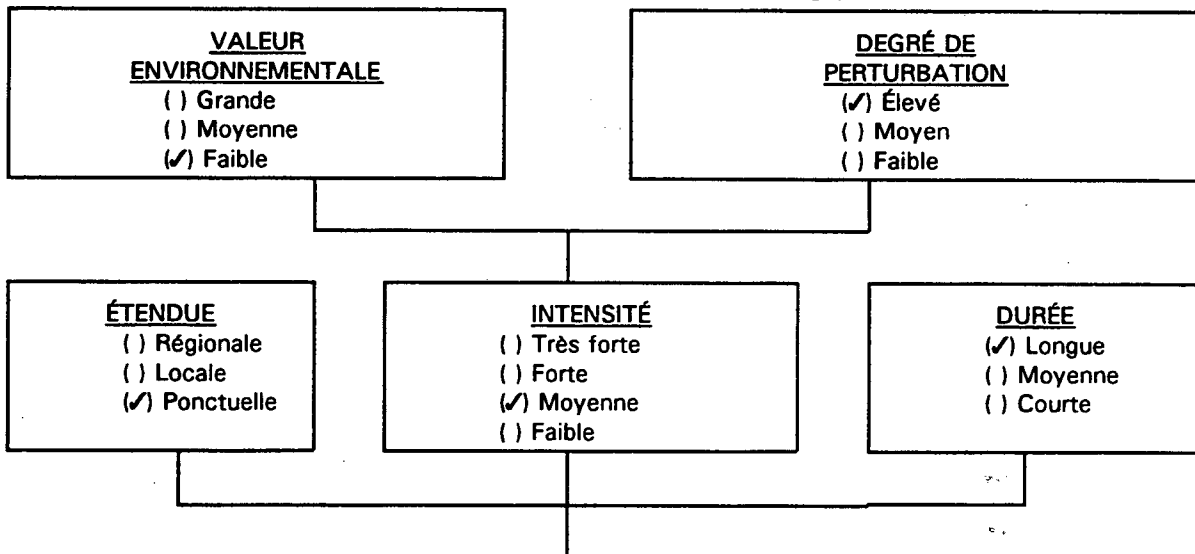
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arborescente

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (0.45 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B28

LOCALISATION: Châteauguay (p.k. 5.25 à 5.3)

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

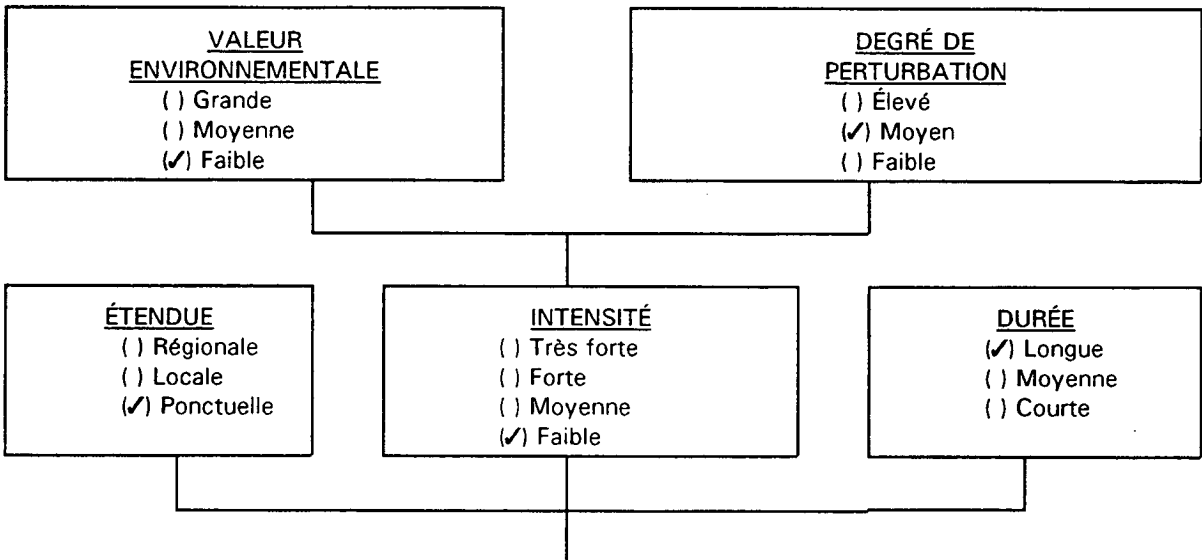
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (0.45 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B29

LOCALISATION: km 5,35 à 5,6

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

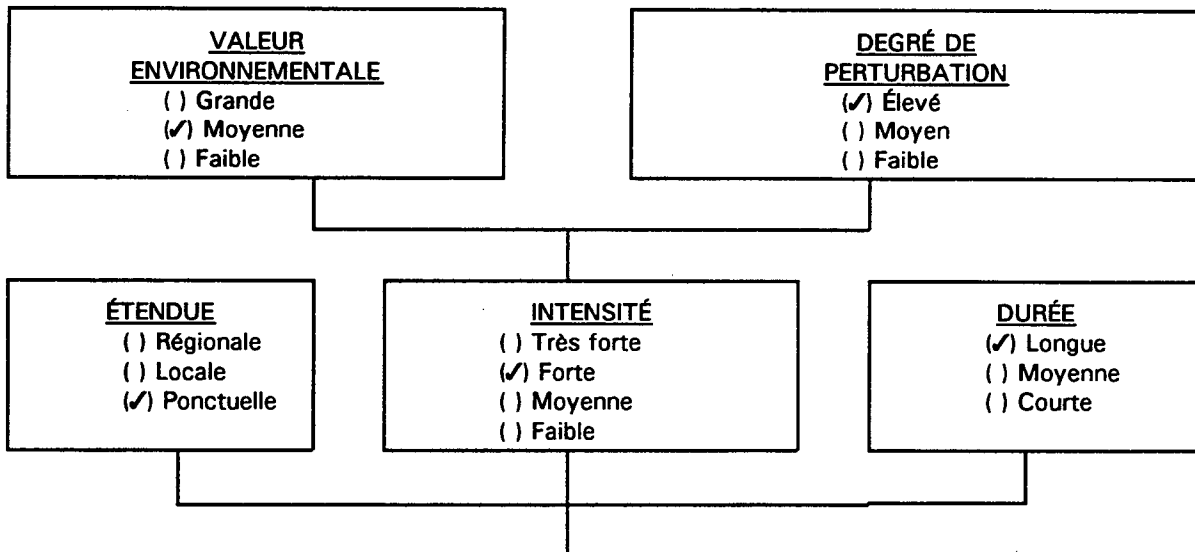
COMPOSANTE AFFECTÉE: Érablière à sucre

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie boisée (1.2 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.
- Modification du développement des plants périphériques et de la composition floristique sur une largeur de 15 à 25 mètres de part et d'autre de l'emprise, en raison du changement des conditions de luminosité.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B30

LOCALISATION: km 5,35 à 5,6

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

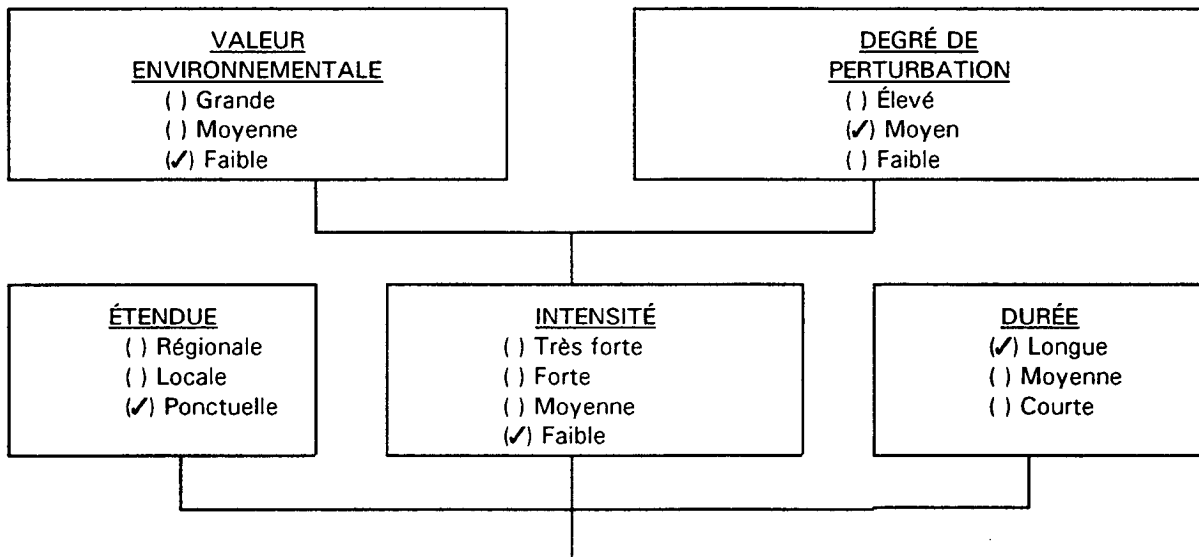
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (1.2 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B31

LOCALISATION: km 5,6 à 5,8; 5,9 à 6,05 et 7,15 à 7,25

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

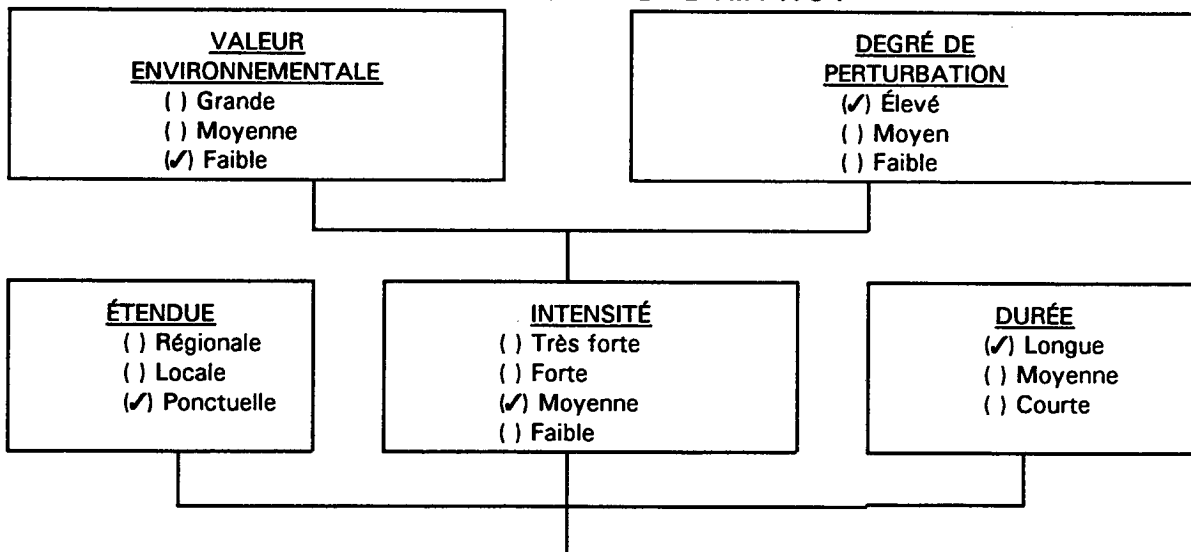
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arborescente

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (4.05 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B32

LOCALISATION: km 5,6 à 5,8; 5,9 à 6,05 et 7,15 à 7,25

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

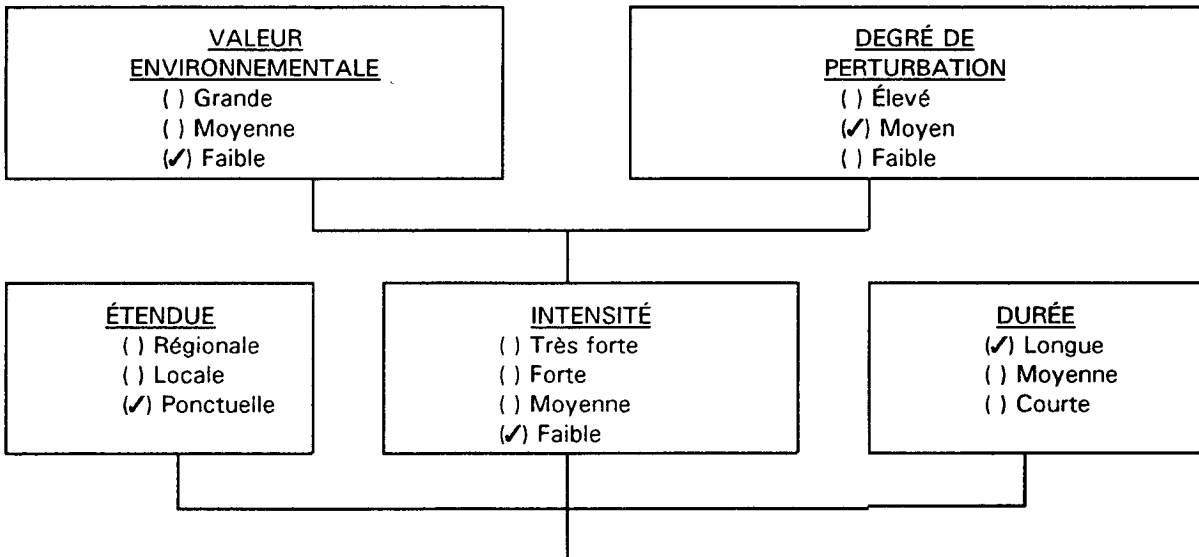
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (4.5 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B33

LOCALISATION: km 5,8 à 5,9

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

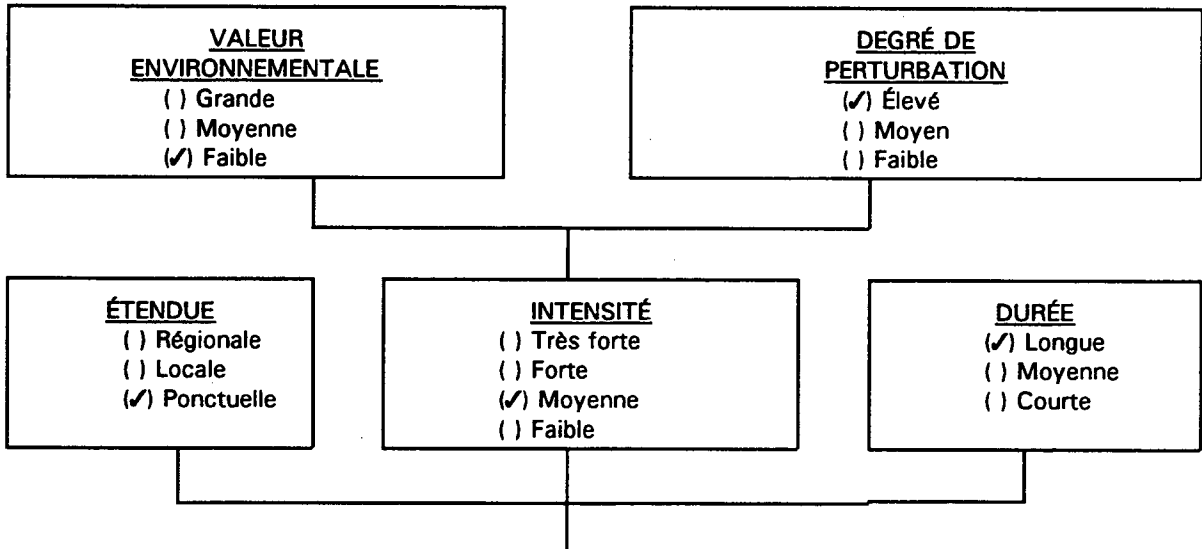
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche herbacée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (0.9 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B34

LOCALISATION: km 5,8 à 5,9

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

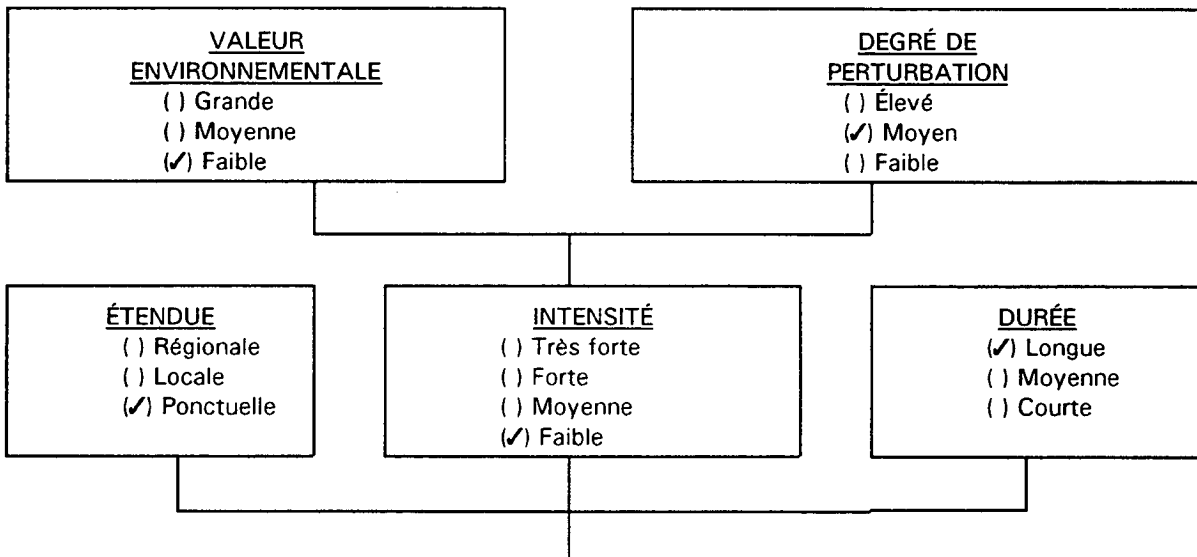
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (0.9 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B35

LOCALISATION: km 8,2 à 8,3 et 8,4 à 8,5

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

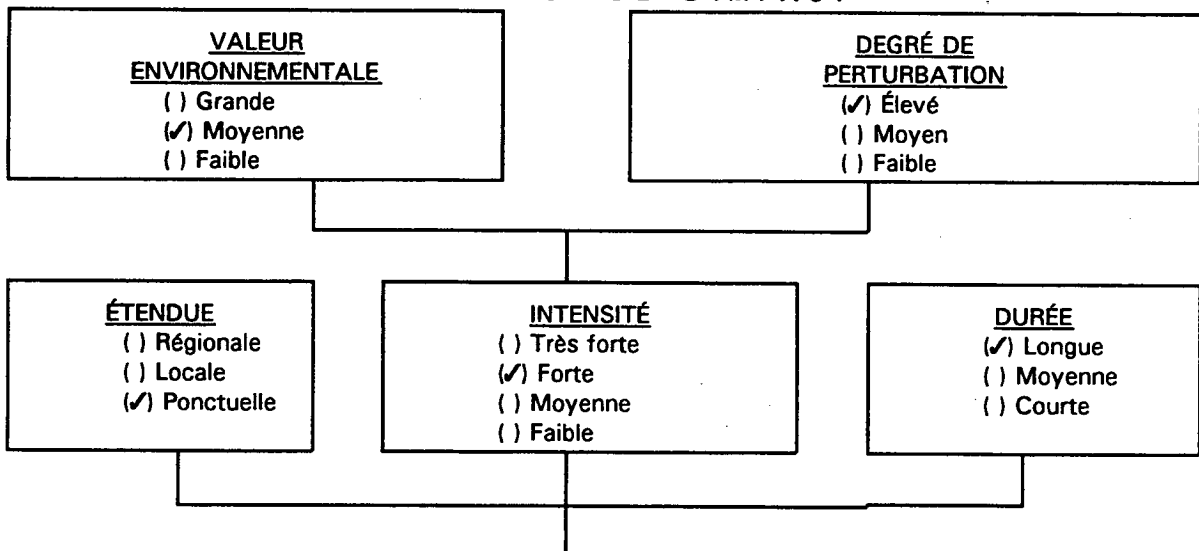
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus sur station humide et de feuillus tolérants

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (1.8 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: Une valeur environnementale moyenne a été attribuée à ce boisé en bordure du ruisseau St-Zéphirin, en raison de sa grande diversité floristique.

FICHE NO.: B36

LOCALISATION: km 8,2 à 8,3 et 8,4 à 8,5

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

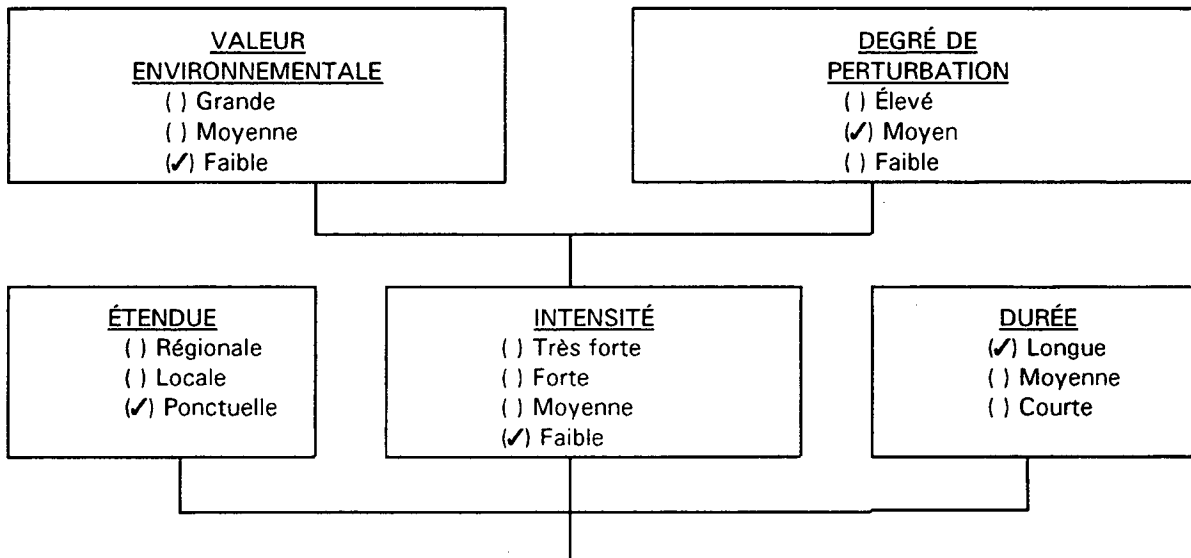
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (1.8 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B37

LOCALISATION: km 10,35 à 10,45

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

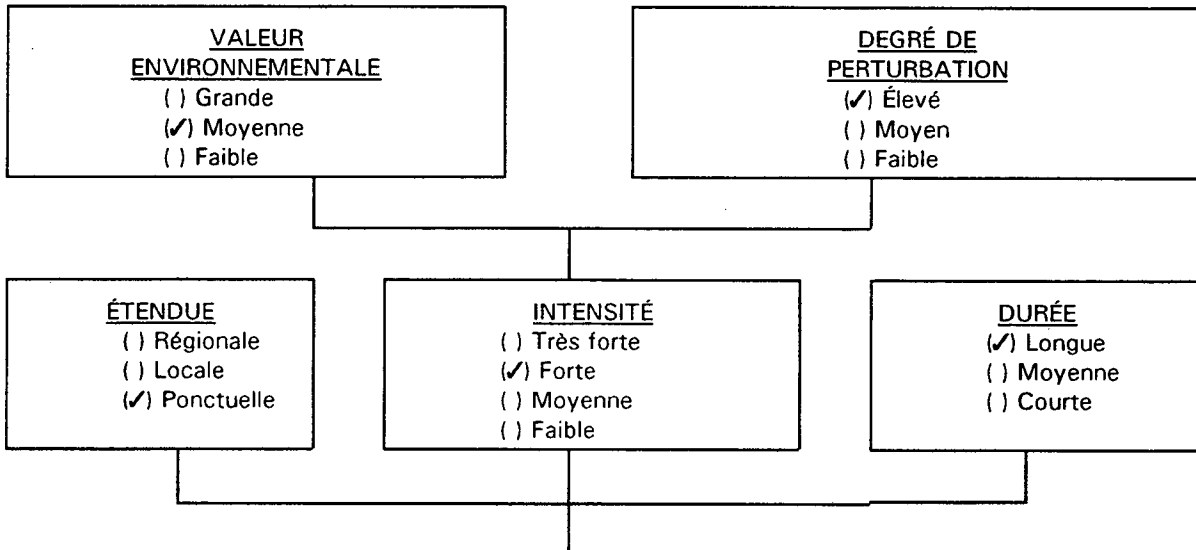
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus sur station humide et de feuillus tolérants

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (0.9 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: Une valeur environnementale moyenne a été attribuée à ce boisé en bordure du ruisseau Gendron, en raison de sa grande diversité floristique.

FICHE NO.: B38

LOCALISATION: km 10,35 à 10,45

MILIEU: () Physique Biologique () Humain () Agricole () Visuel

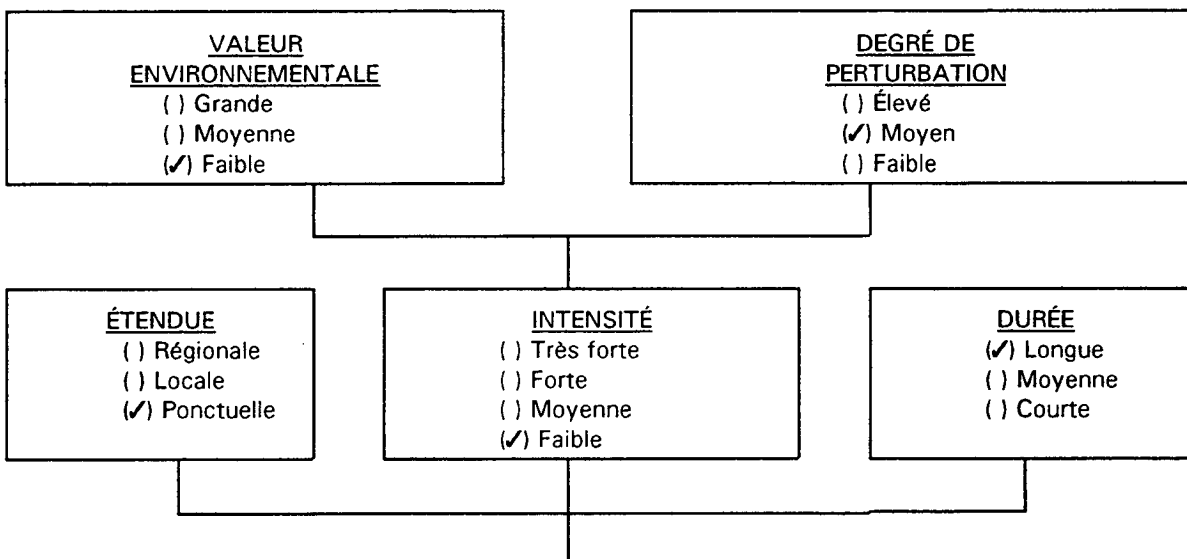
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (0.9 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B39

LOCALISATION: km 12,15 à 12,3

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

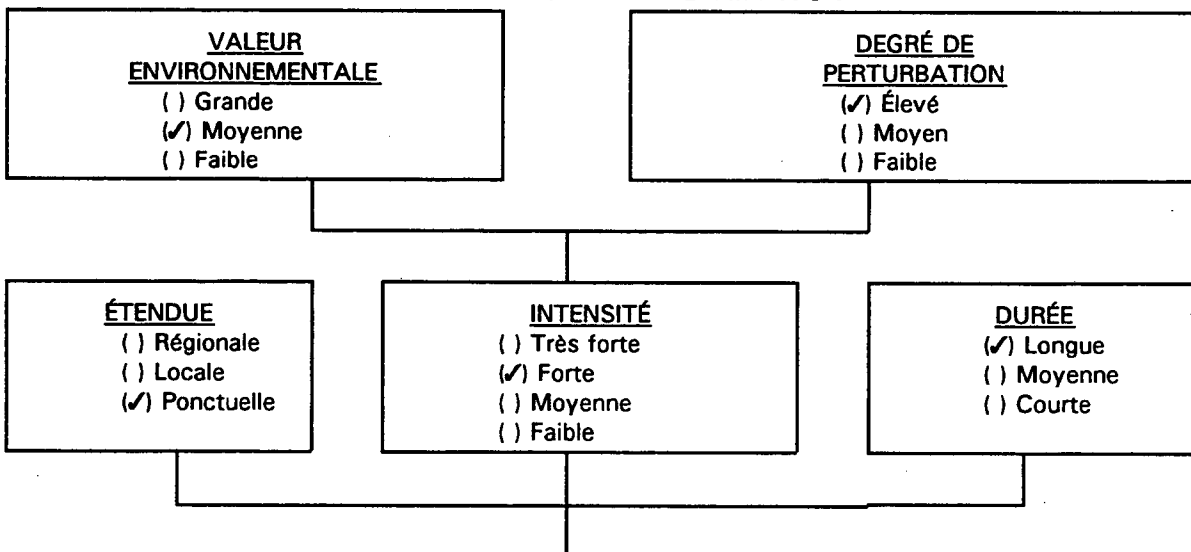
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus tolérants

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (0.2 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B40

LOCALISATION: km 12,15 à 12,3

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

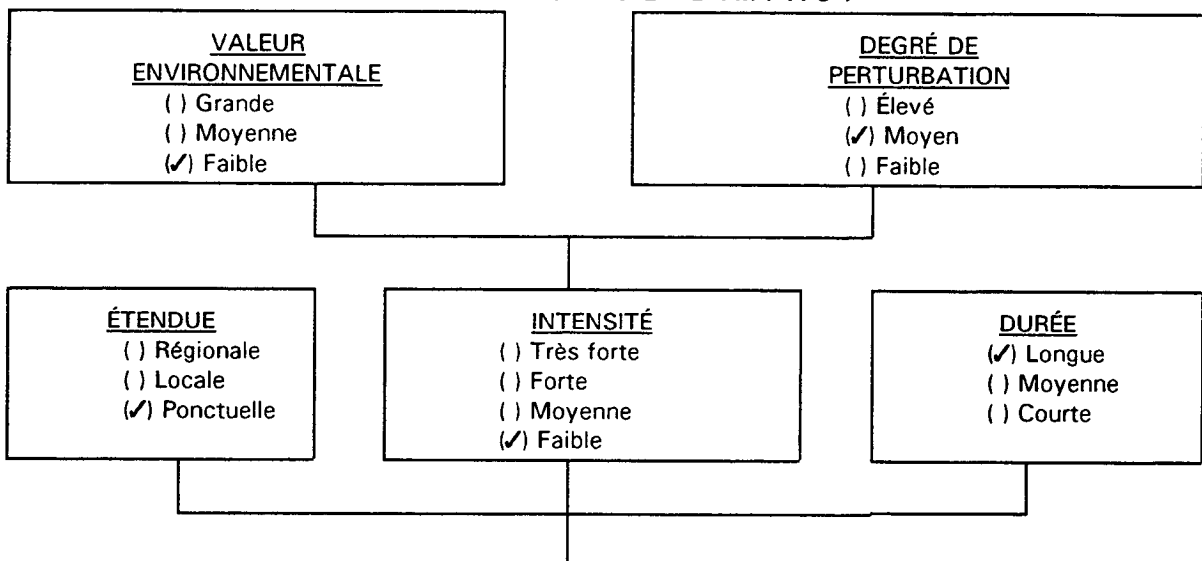
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (0.2 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B41

LOCALISATION: km 12,9 à 13,05

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

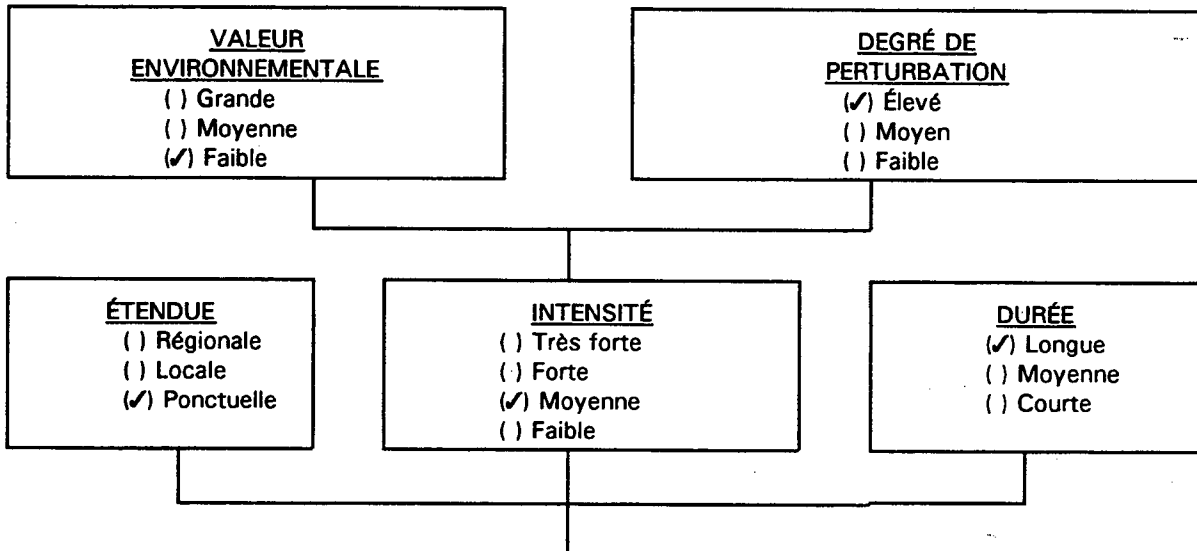
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (1.35 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B42

LOCALISATION: km 12,9 à 13,05

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

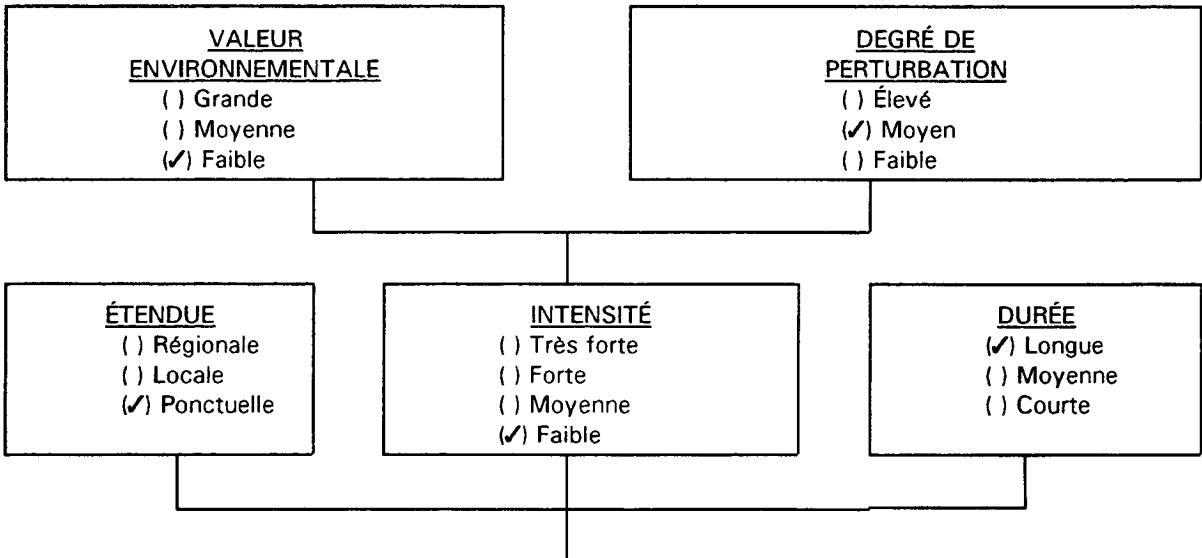
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (1.35 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B43

LOCALISATION: km 14,93 à 14,95 et 15,0 à 15,05

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

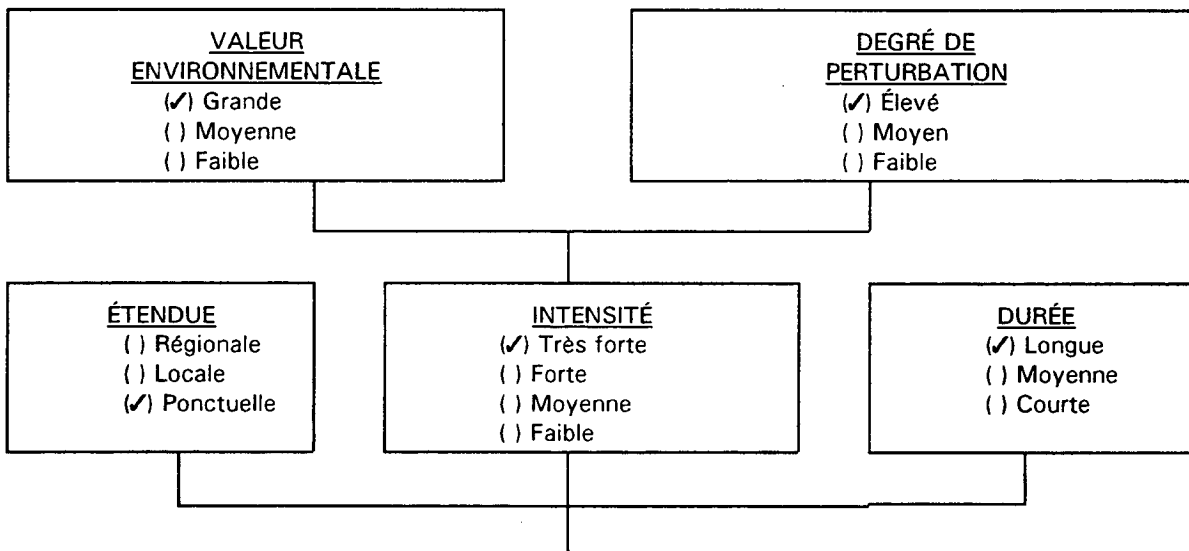
COMPOSANTE AFFECTÉE: Végétation aquatique et riveraine de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Artificialisation des rives à l'intérieur de l'emprise (0.65 ha), attribuable à la présence des structures du pont (piliers et enrochement).
- Épandage de fondants causant une hausse de la salinité en rive, entraînant la disparition de certaines espèces et l'implantation de quelques espèces halophytes en périphérie des structures.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

- Une grande valeur environnementale a été accordée en raison de la présence d'une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (zizania aquatica var. aquatica).
- A moyen terme, la végétation aquatique et riveraine recolonisera les secteurs d'enrochement.

FICHE NO.: B44

LOCALISATION: km 14,95 à 15,0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

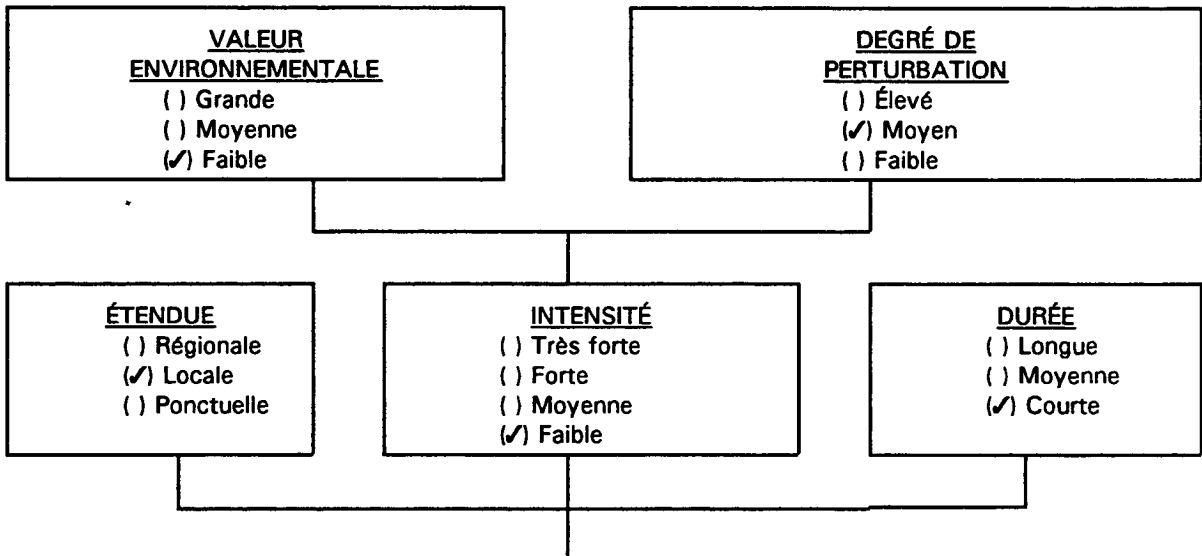
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichthyenne et semi-aquatique, reptiles et amphibiens de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation des structures du pont

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Réduction de la qualité de l'habitat potentiel en raison de l'augmentation des particules en suspension dans l'eau, attribuable aux travaux de mise en place et de démantèlement des batardeaux et des travaux en rive.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Réaliser les travaux de préférence en période de basses eaux.
- Éviter les périodes de sensibilité (début avril à la mi-juillet) lors de la réalisation des travaux, afin de permettre la fraie, l'incubation des oeufs et la migration des espèces de poissons.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: En période de construction, les individus utiliseront les sites en aval et en amont du chantier.

FICHE NO.: B45

LOCALISATION: km 14,95 à 15,0

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

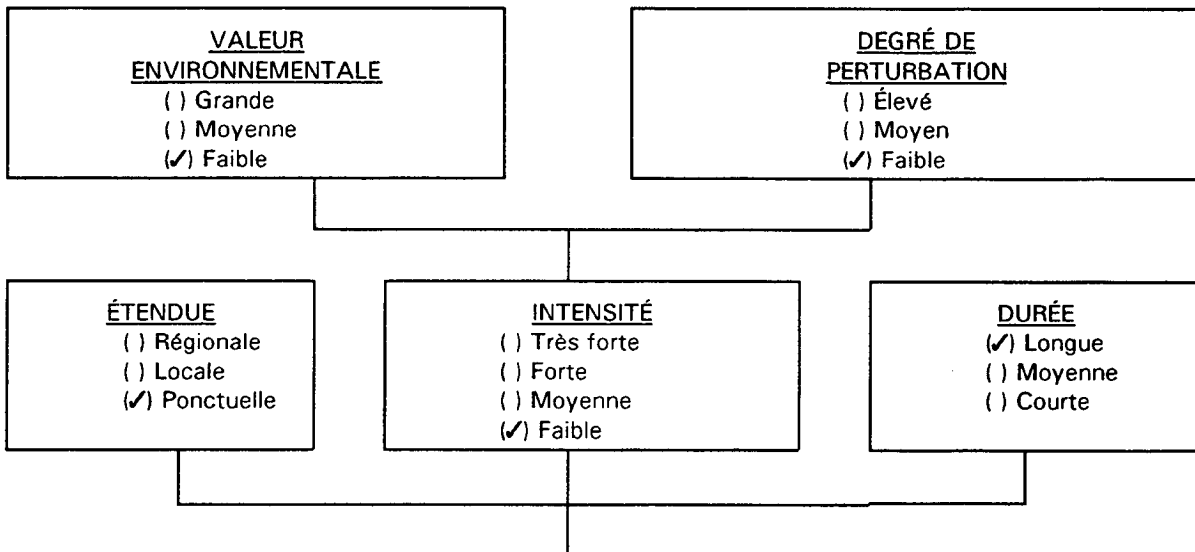
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichtyenne et semi-aquatique, reptiles et amphibiens de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte d'habitat potentiel (2.5 ha), attribuable à la présence d'enrochement au pied des piliers du pont au-dessous du niveau des hautes eaux printanières.
- Augmentation de la salinité de l'eau, attribuable à l'épandage de fondants, entraînant une diminution de la qualité de l'habitat.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B46

LOCALISATION: km 14,95 à 15,0

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

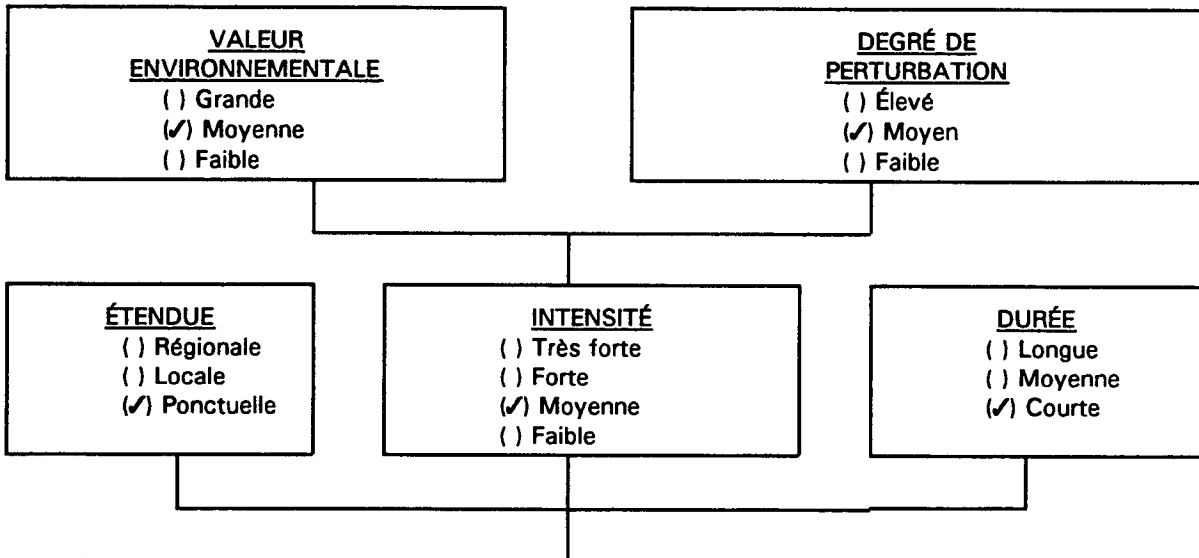
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune avienne de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Réduction temporaire de la qualité de l'habitat potentiel, attribuable à la hausse du niveau de bruit et la perte d'espace durant les travaux.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: En période de construction, les individus utiliseront les sites en amont et en aval du chantier.

FICHE NO.: B47

LOCALISATION: km 14,95 à 15,0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

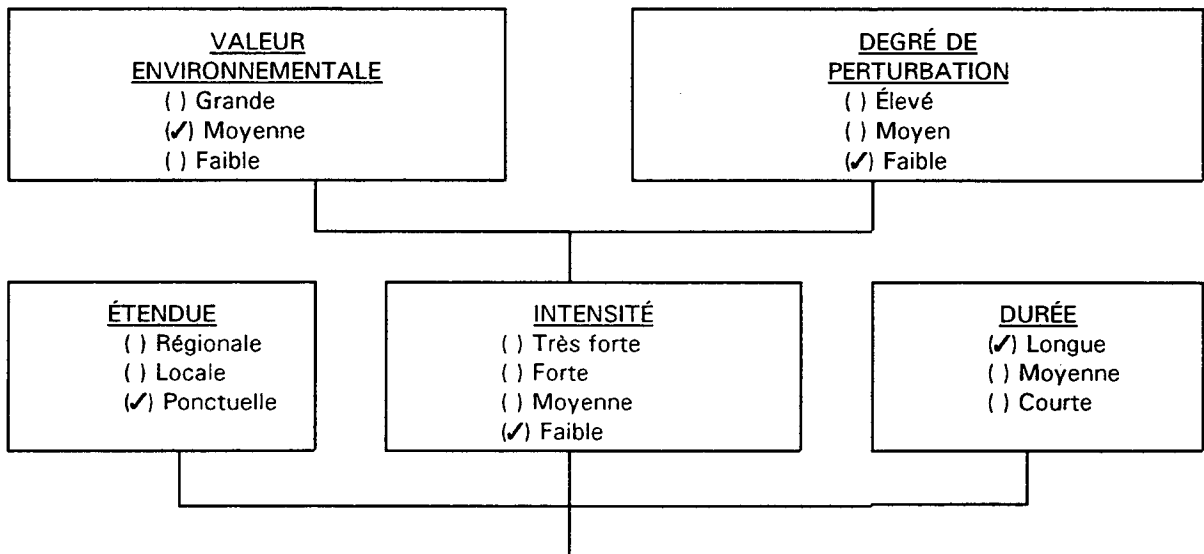
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune avienne de la rivière Saint-Louis

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte d'habitat potentiel

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B48

LOCALISATION: km 15,0 à 15,2

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

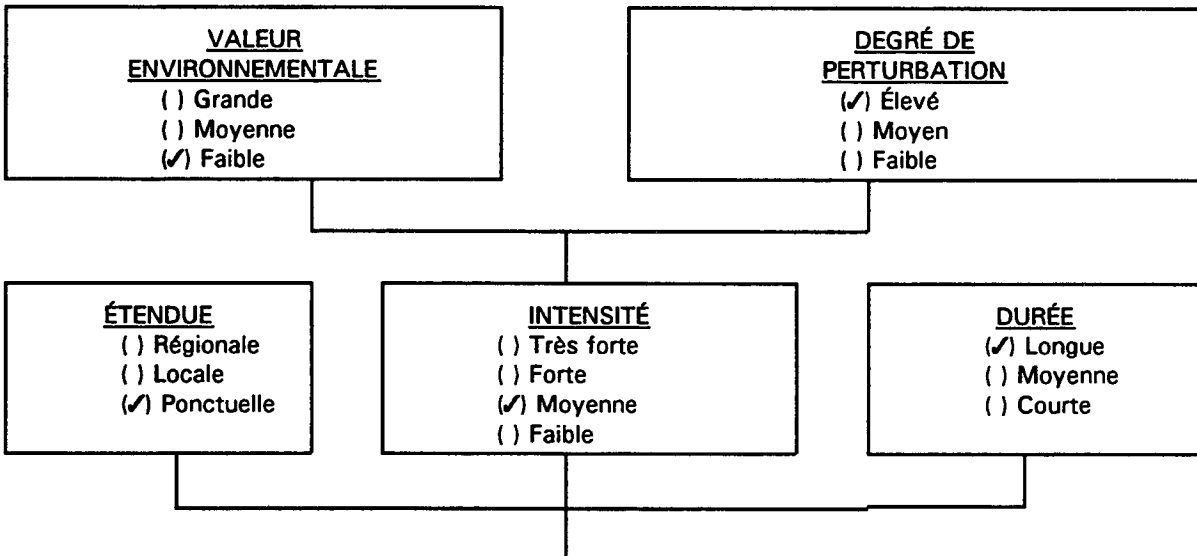
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus sur station humide

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (2.6 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B49

LOCALISATION: km 15,0 à 15,2

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

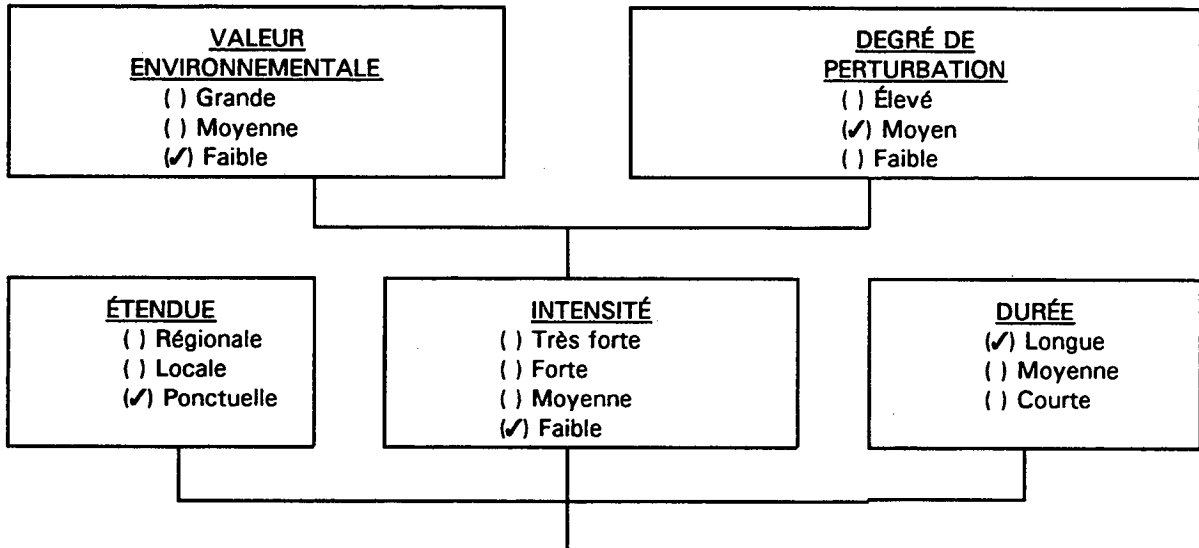
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (2.6 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: Forêt en régénération contenant beaucoup d'éléments de transition.

FICHE NO.: B50

LOCALISATION: Melocheville (Ruisseau Sauvage) nouvelle route 236

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

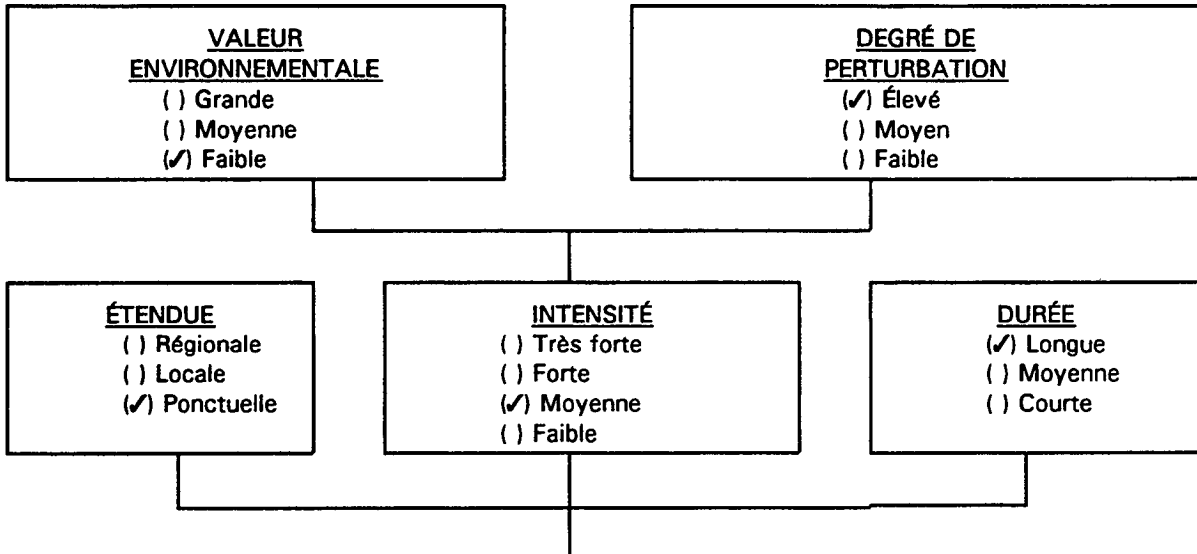
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus sur station humide

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (0.3 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B51

LOCALISATION: Melocheville (Ruisseau Savage) nouvelle route 236

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

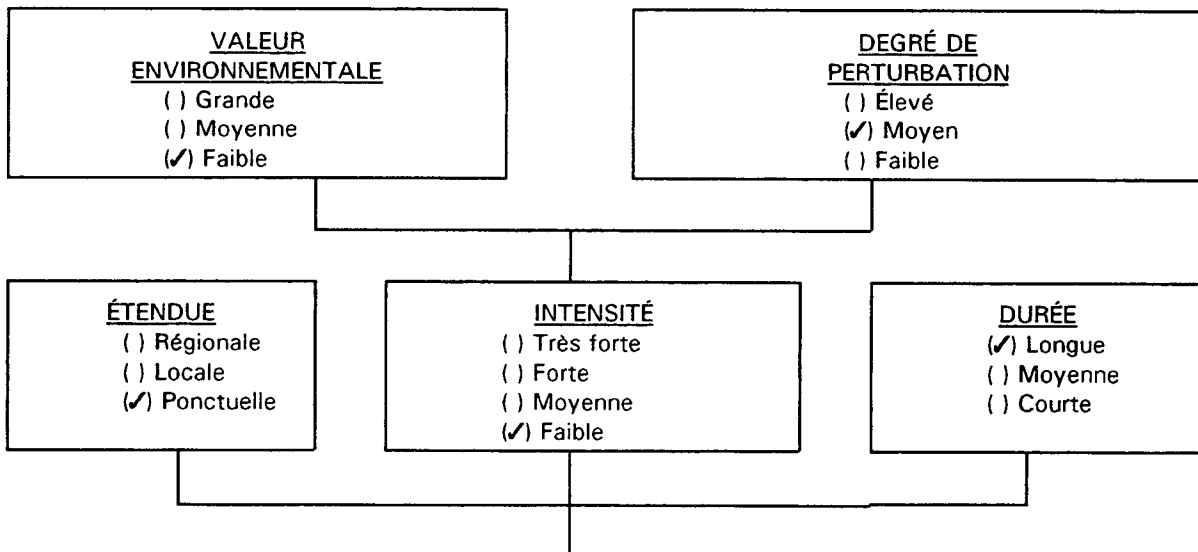
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (0.3 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B52

LOCALISATION: Melocheville (nouvelle route 236)

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

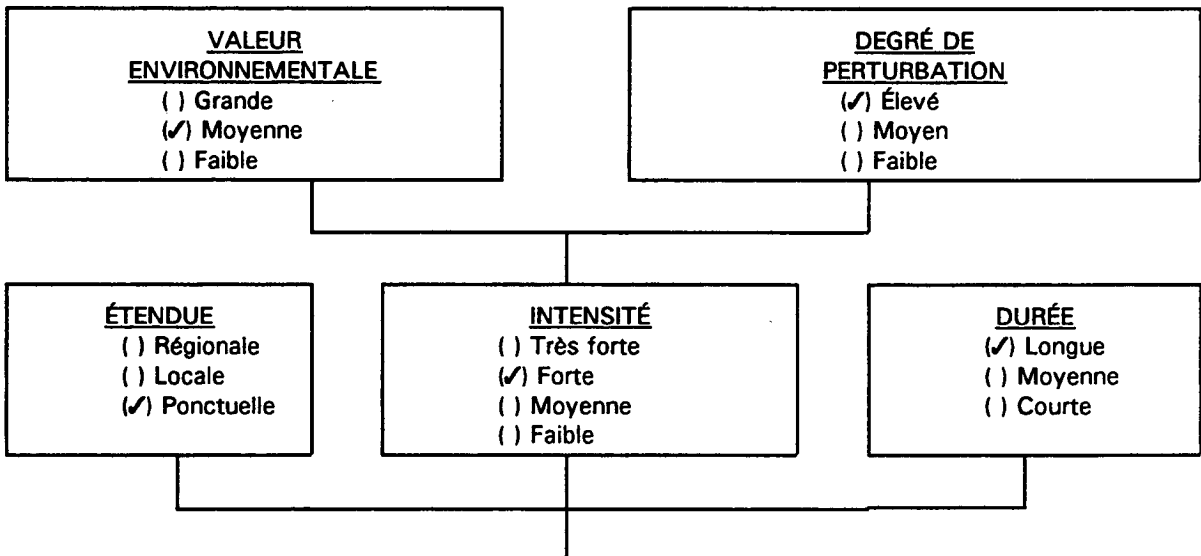
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus tolérants

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Présence de superficie boisée (1.2 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B53

LOCALISATION: Melocheville (nouvelle route 236)

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

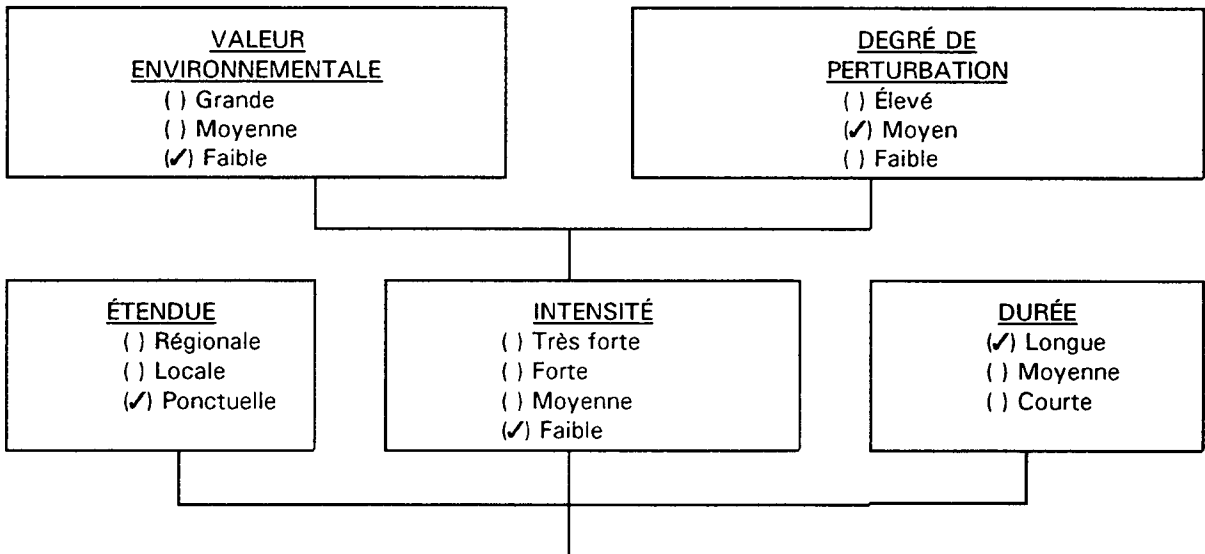
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (1.2 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANTCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANTCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B54

LOCALISATION: Melocheville (nouvelle route 236)

MILIEU: () Physique Biologique () Humain () Agricole () Visuel

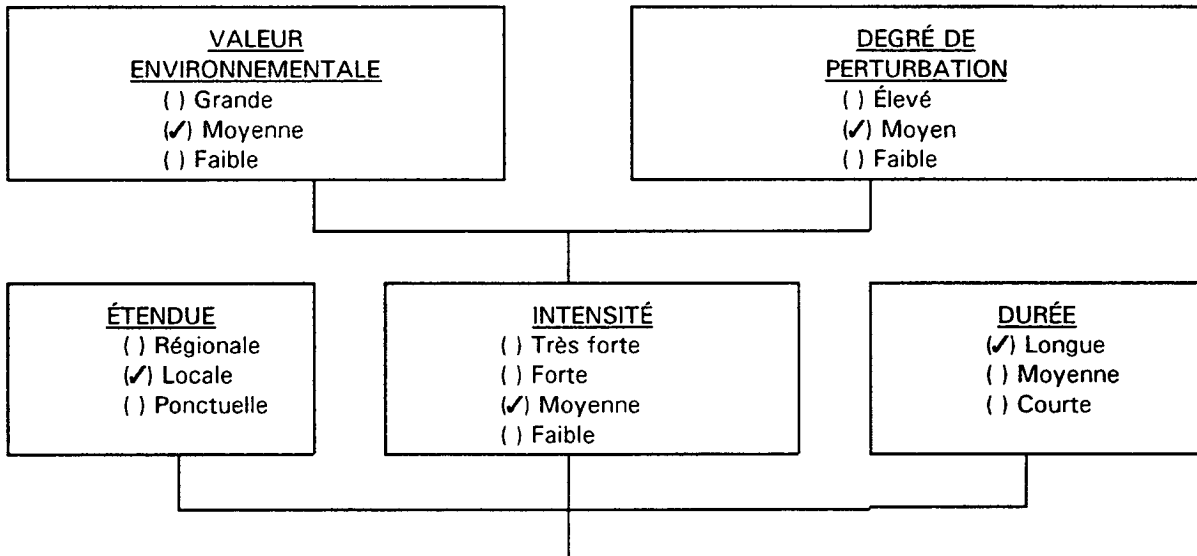
COMPOSANTE AFFECTÉE: Aire de concentration de cerfs de Virginie

PHASE DE RÉALISATION: () Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (1.2 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour le cerf. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des cerfs et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Installation de panneaux de signalisation invitant à la prudence.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B55

LOCALISATION: Melocheville (nouvelle route 236)

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

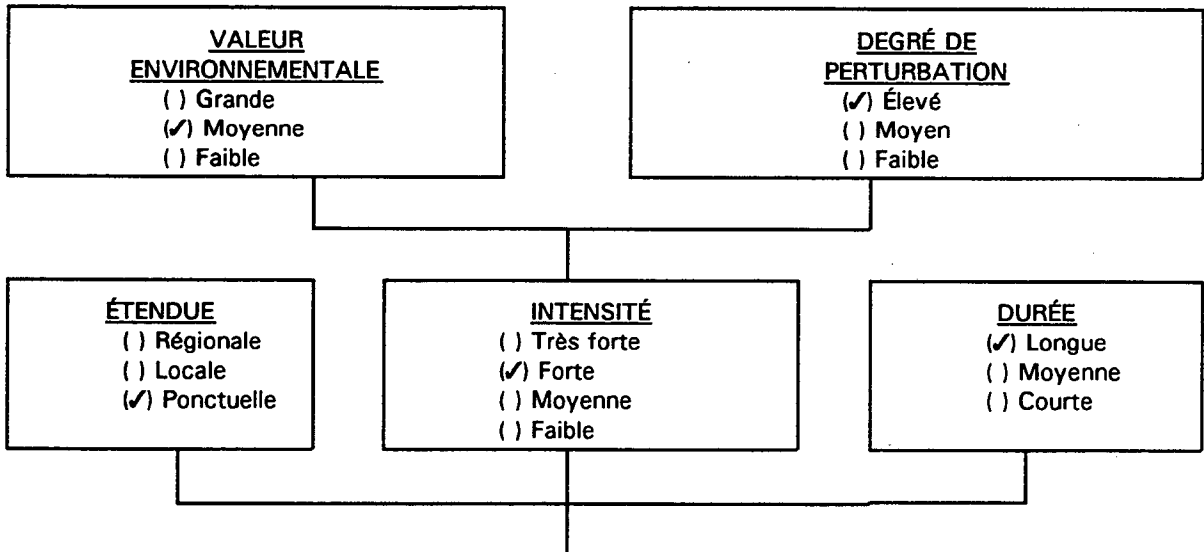
COMPOSANTE AFFECTÉE: Érablière à sucre

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie boisée (0.75 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.
- Modification du développement des plants périphériques et de la composition floristique sur une largeur de 15 à 25 mètres de part et d'autre de l'emprise, en raison du changement des conditions de luminosité.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B56

LOCALISATION: Melocheville (nouvelle route 236)

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

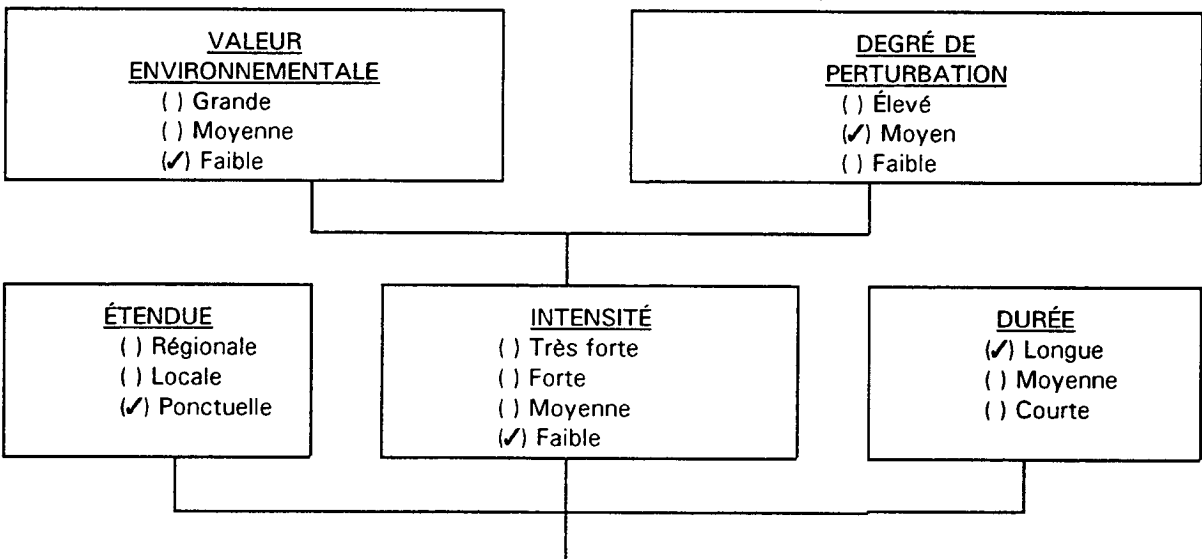
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (0.75 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B57

LOCALISATION: Melocheville (nouvelle route 236)

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

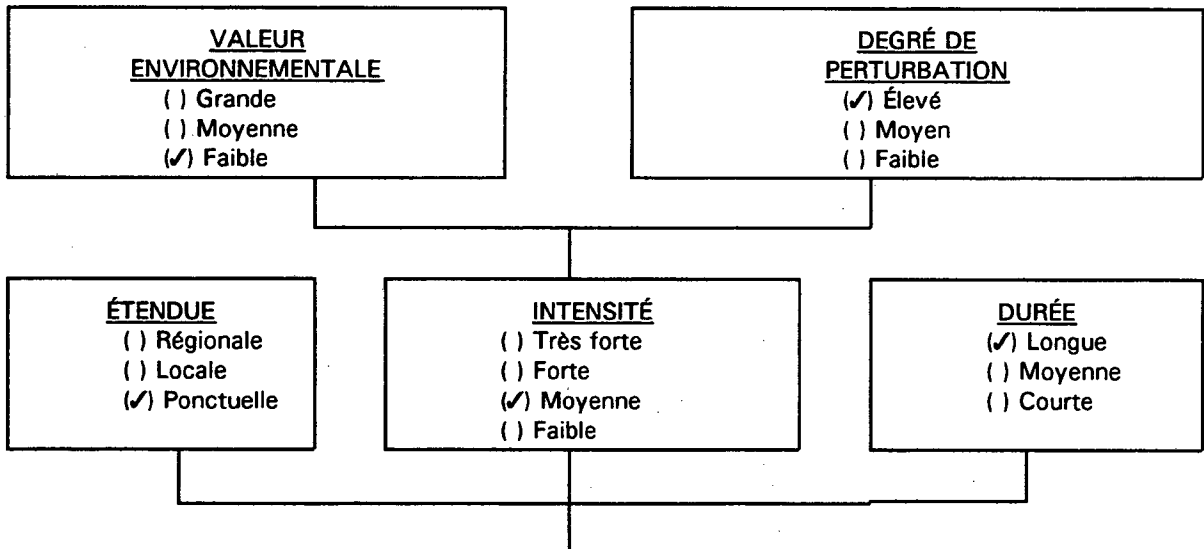
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (4.2 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B58

LOCALISATION: Melocheville (nouvelle route 236)

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

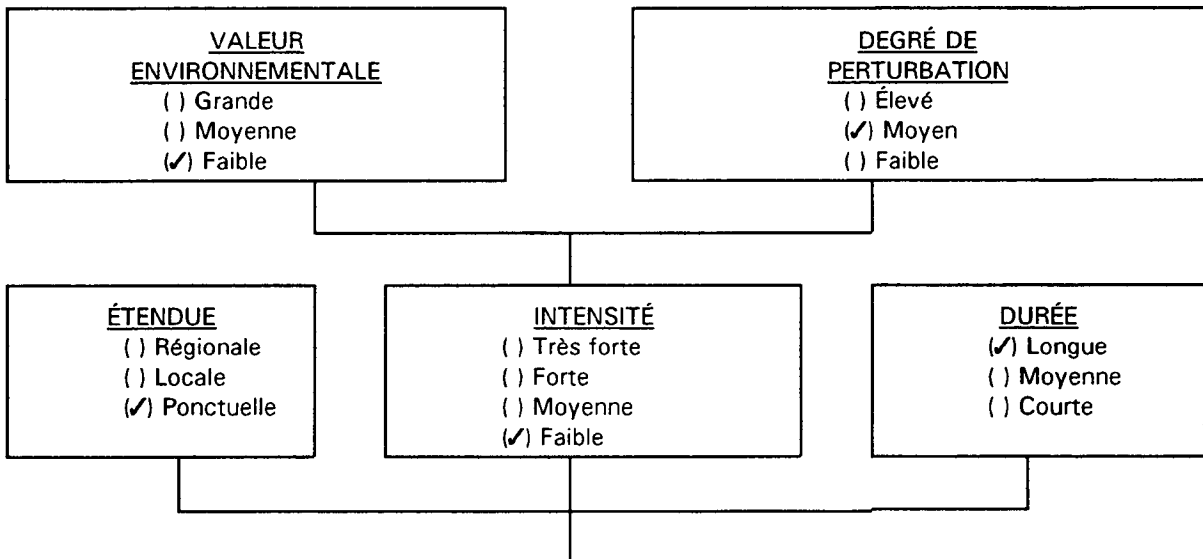
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (4.2 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B59

LOCALISATION: km 16,45 à 16,90

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

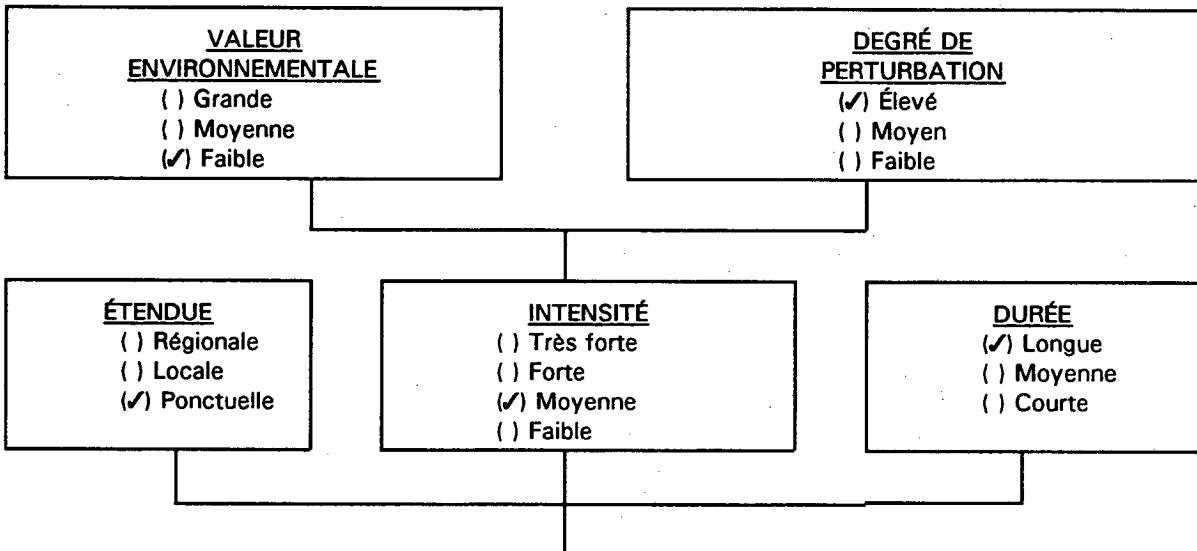
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (5.4 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B60

LOCALISATION: km 16,45 à 16,90

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

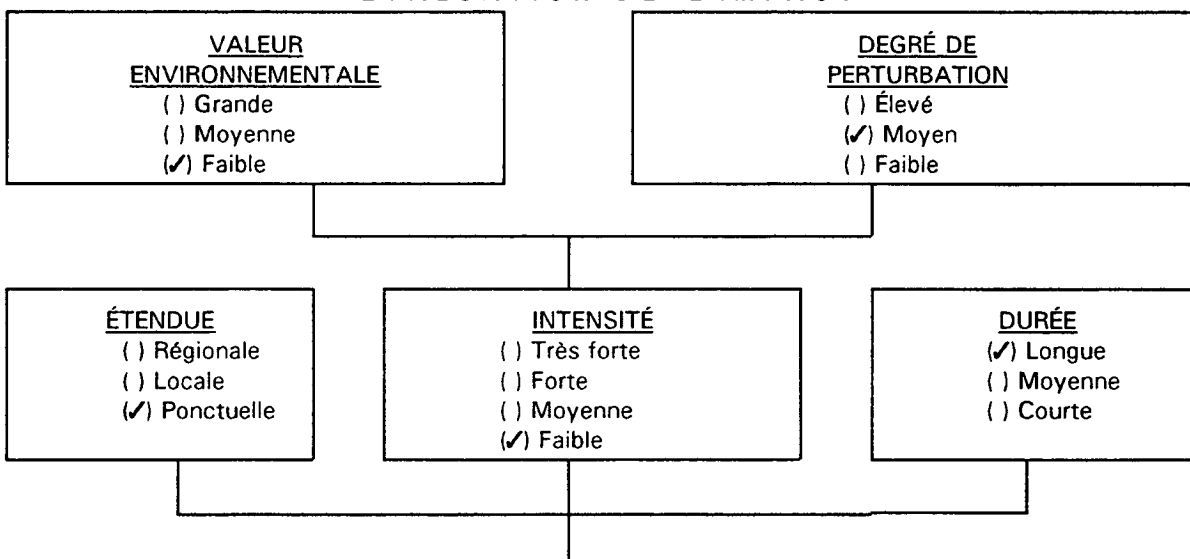
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (5.4 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B61

LOCALISATION: km 16,9 à 17,0

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

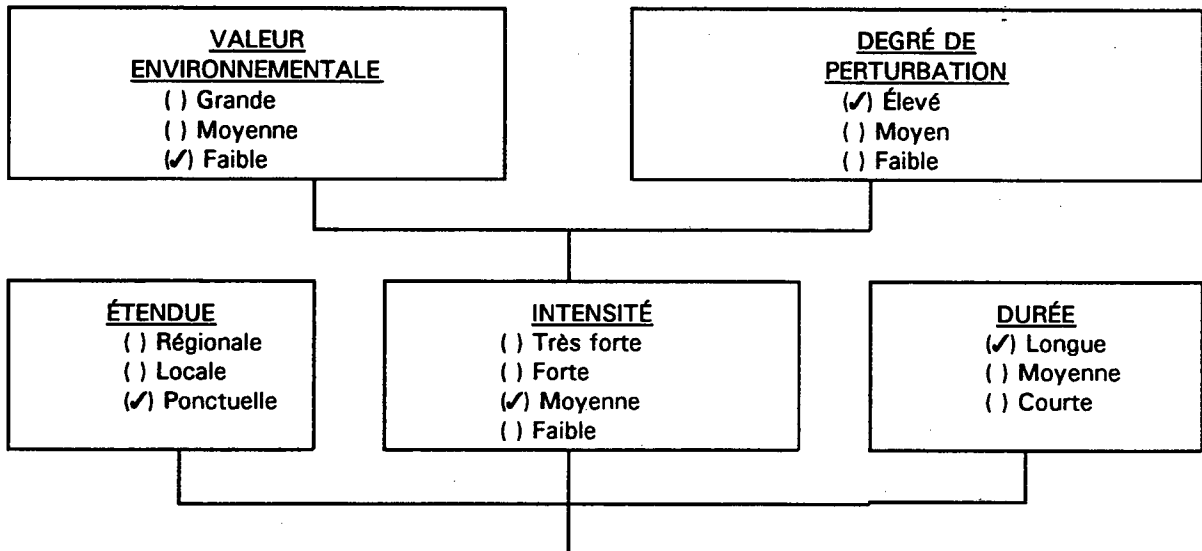
COMPOSANTE AFFECTÉE: Végétation de milieu humide (marais en rive est du canal de Beauharnois)

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie du milieu humide (1.2 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.
- Modification ou destruction de la végétation en périphérie.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: La présence de l'autoroute entraînera la destruction du marais.

FICHE NO.: B62

LOCALISATION: km 16,9 à 17,0

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

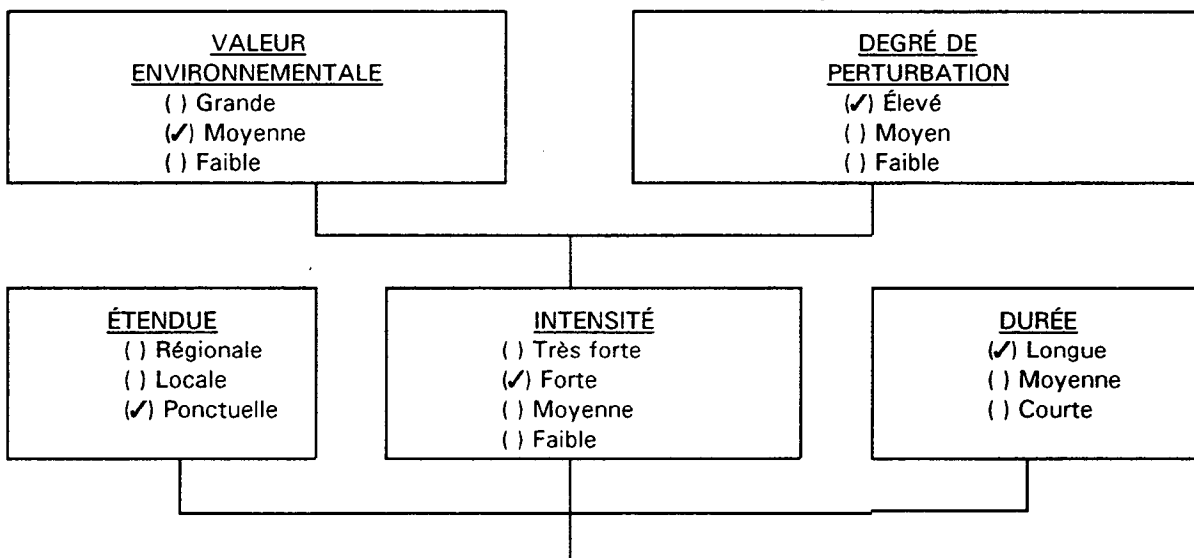
COMPOSANTE AFFECTÉE: Habitat aquatique (marais en rive est du canal de Beauharnois)

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du marais entraînant la perte d'habitats potentiels de plusieurs espèces (faune semi-aquatique, reptiles et amphibiens).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

- Une valeur environnementale moyenne est accordée en raison de la diversité d'habitats potentiels.
- La présence de l'autoroute entraînera la disparition du marais.

FICHE NO.: B63

LOCALISATION: km 17,0 à 17,15

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

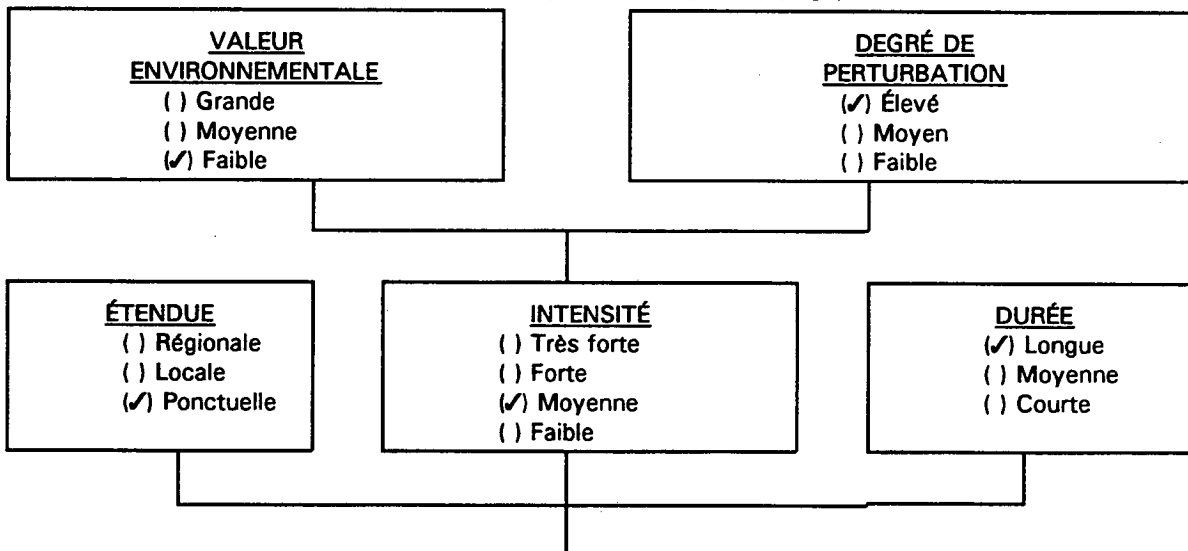
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arborescente

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (1.8 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B64

LOCALISATION: km 17,0 à 17,15

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

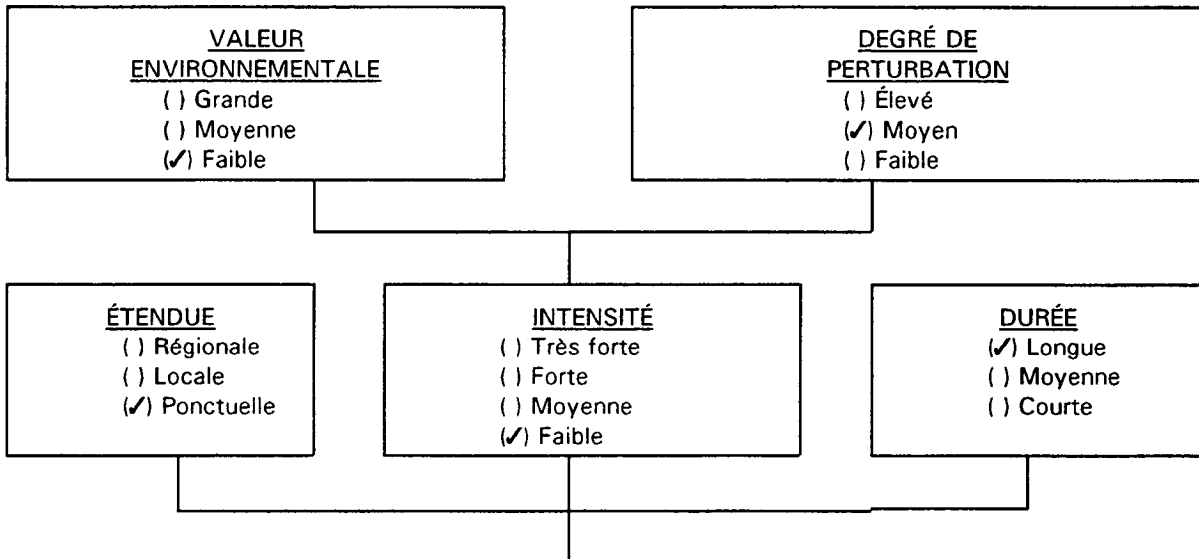
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (1.8 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B65

LOCALISATION: km 17,2 à 18,45

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

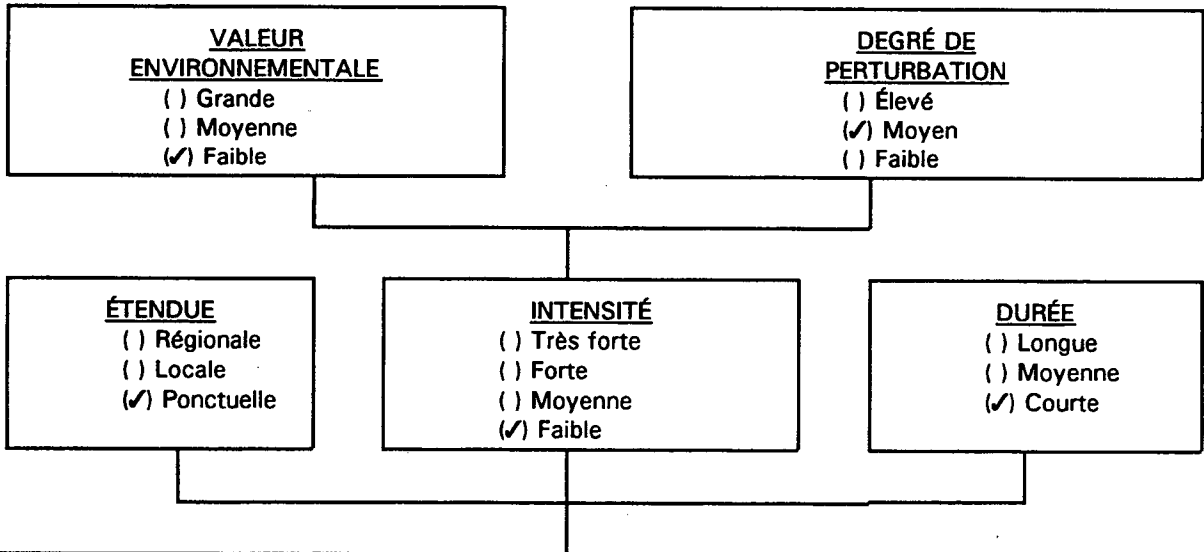
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichtyenne et semi-aquatique, reptiles et amphibiens du canal de Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation des structures du pont

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Réduction de la qualité de l'habitat potentiel en raison de l'augmentation des particules en suspension dans l'eau, attribuable aux travaux de mise en place et de démantèlement des batardeaux et des travaux en rive.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Éviter les périodes de sensibilité (début avril à la mi-juillet) lors de la réalisation des travaux, afin de permettre la fraie, l'incubation des oeufs et la migration des espèces de poissons.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: En période de construction, les individus utiliseront les sites en aval et en amont du chantier.

FICHE NO.: B66

LOCALISATION: km 17,2 à 18,45

MILIEU: () Physique Biologique () Humain () Agricole () Visuel

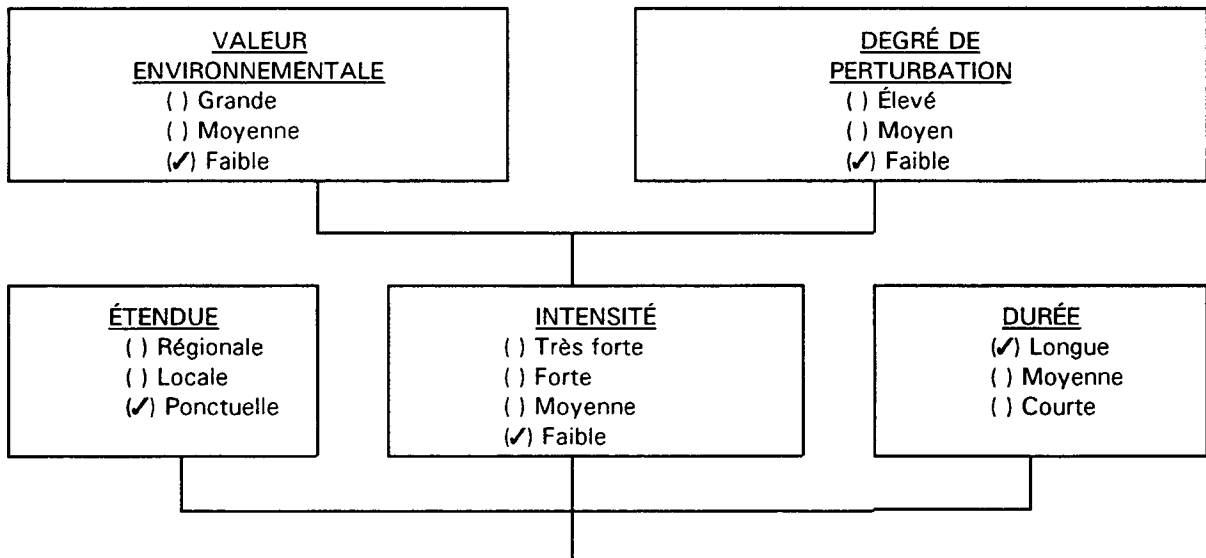
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichthyenne et semi-aquatique, reptiles et amphibiens du canal de Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: () Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte d'habitat potentiel, attribuable à la présence d'enrochement au pied des piliers du pont en eau et en rive.
- Augmentation de la salinité de l'eau, attribuable à l'épandage de fondants, entraînant une diminution de la qualité de l'habitat.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B67

LOCALISATION: km 17,2 à 18,45

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

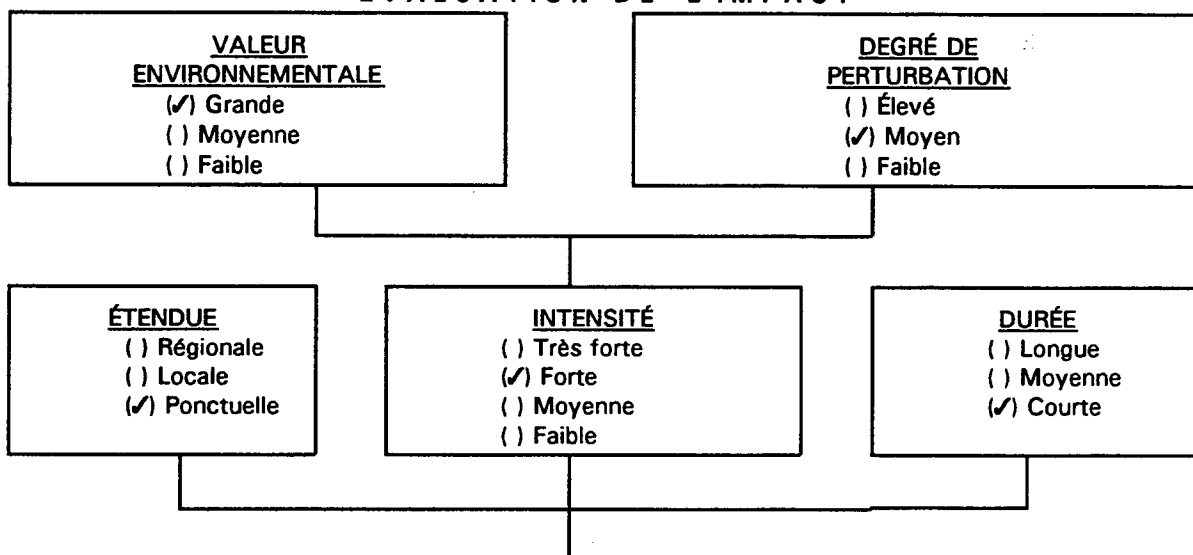
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune avienne du canal de Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Réduction temporaire de la qualité de l'habitat, attribuable à la hausse du niveau de bruit et la perte d'espace durant les travaux.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Éviter les travaux durant la période de migration automnale, soit de mi-septembre à la fin novembre.

IMPORTANTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: En période de construction, les individus utiliseront les sites en amont et en aval du chantier.

FICHE NO.: B68

LOCALISATION: km 17,2 à 18,45

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

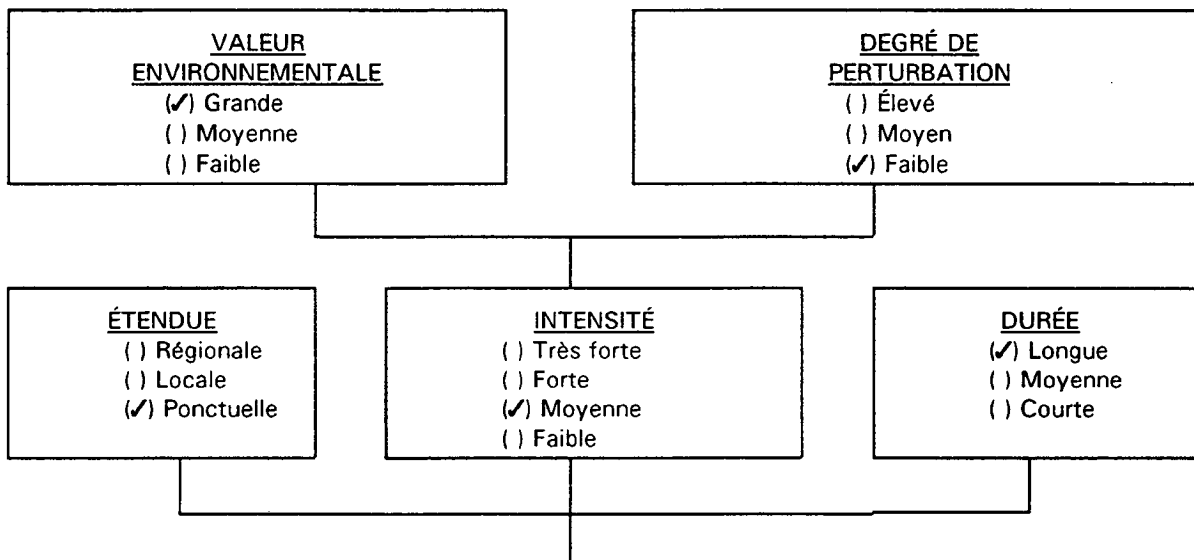
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune avienne du canal de Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte d'habitat

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B69

LOCALISATION: km 18,45 à 18,7; 18,75 à 18,8 et 18,9 à 19,0

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

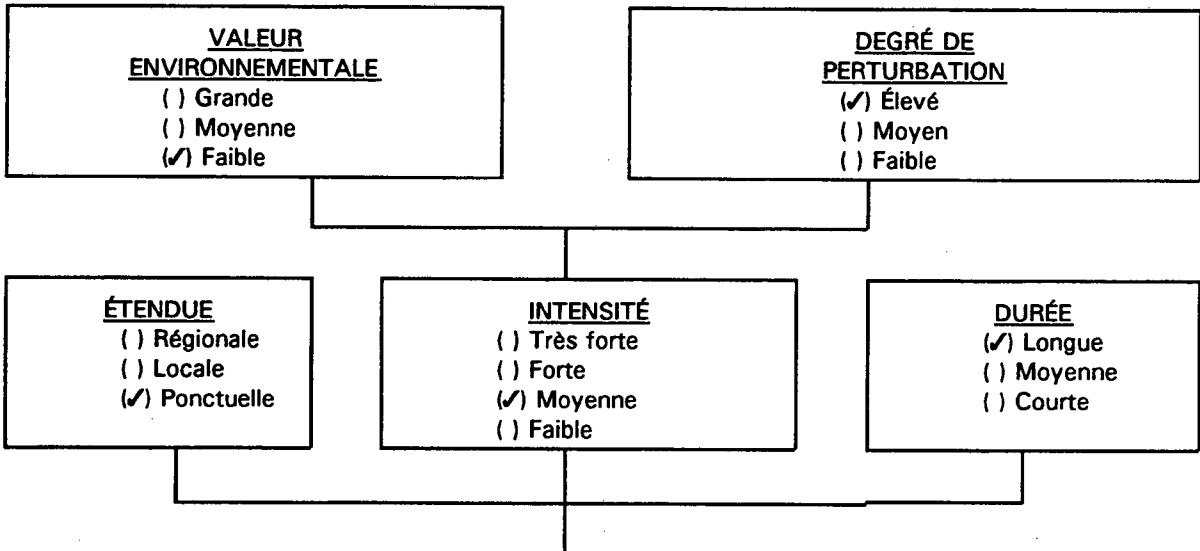
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (3.6 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B70

LOCALISATION: km 18,45 à 18,7; 18,75 à 18,8 et 18,9 à 19,0

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

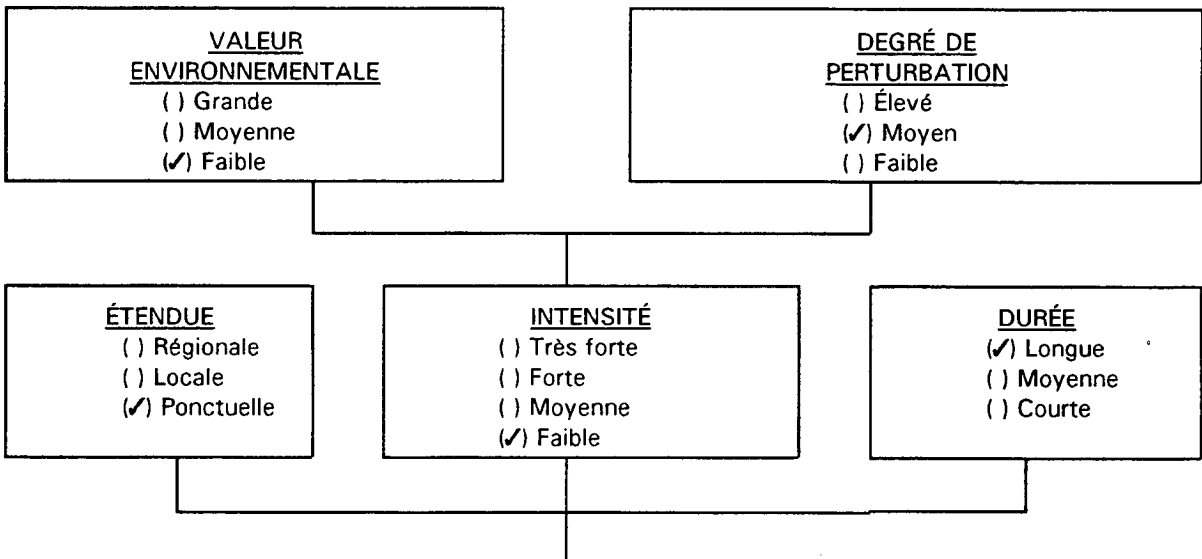
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (3.6 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B71

LOCALISATION: km 18,7 à 18,75; 18,8 à 18,9 et 19,0 à 19,05

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

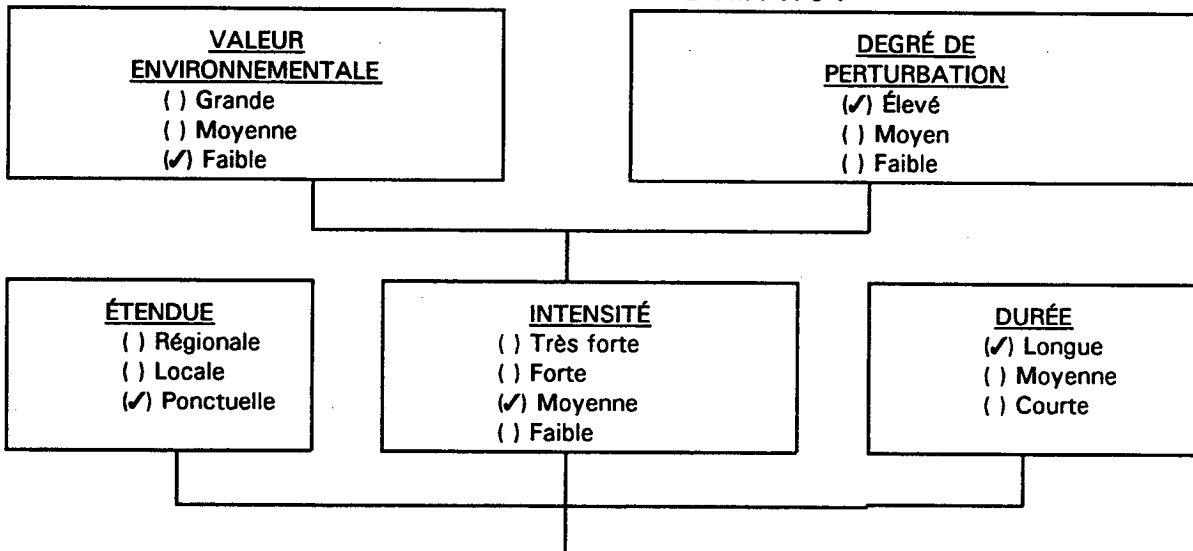
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus sur station humide

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (1.8 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B72

LOCALISATION: km 18,7 à 18,75; 18,8 à 18,9 et 19,0 à 19,05

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

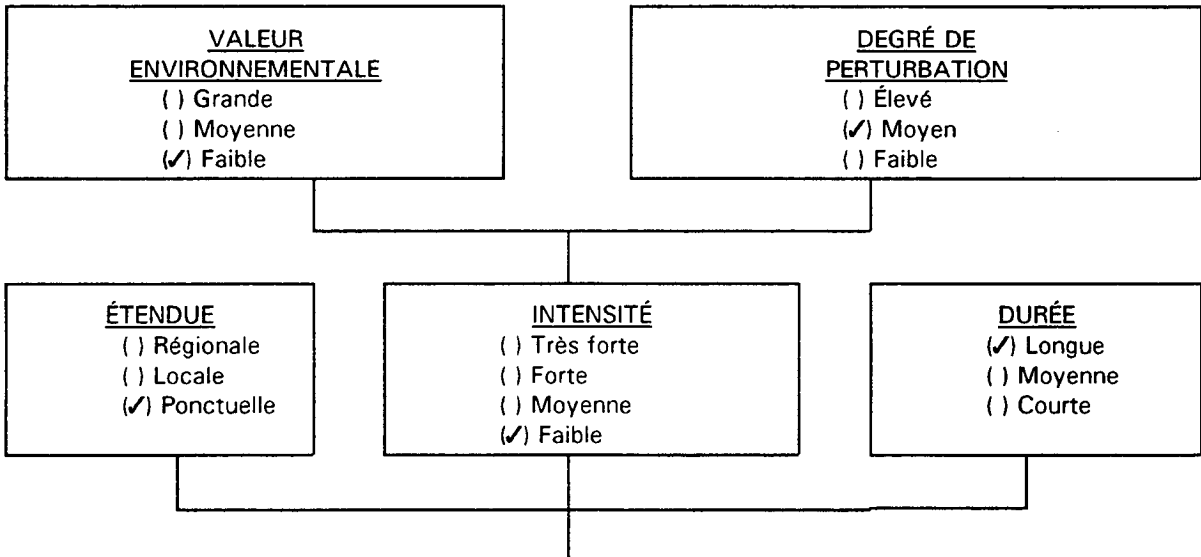
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (1.8 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B73

LOCALISATION: km 19,05 à 19,15 et 19,55 à 19,65

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

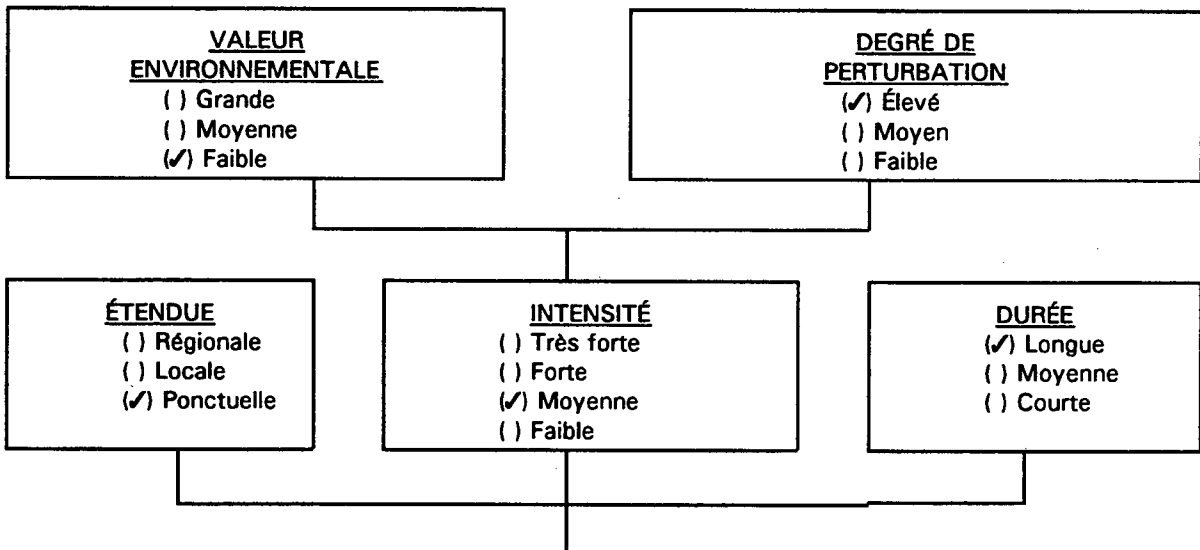
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (1.8 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B74

LOCALISATION: km 19,5 à 19,15 et 19,55 à 19,65

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

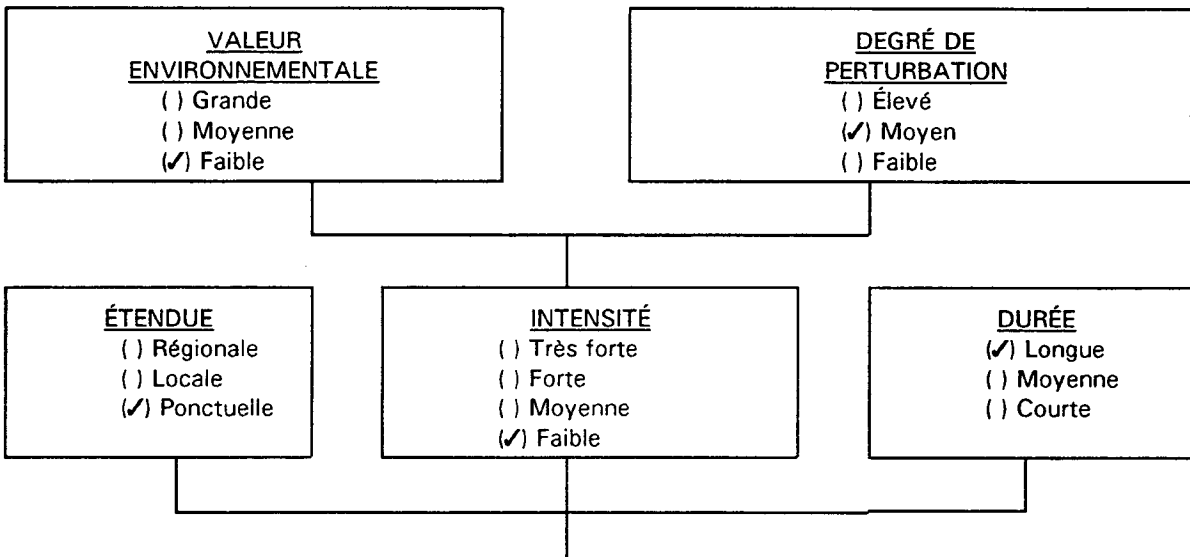
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (1.8 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B75

LOCALISATION: km 20.6 à 21,1

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

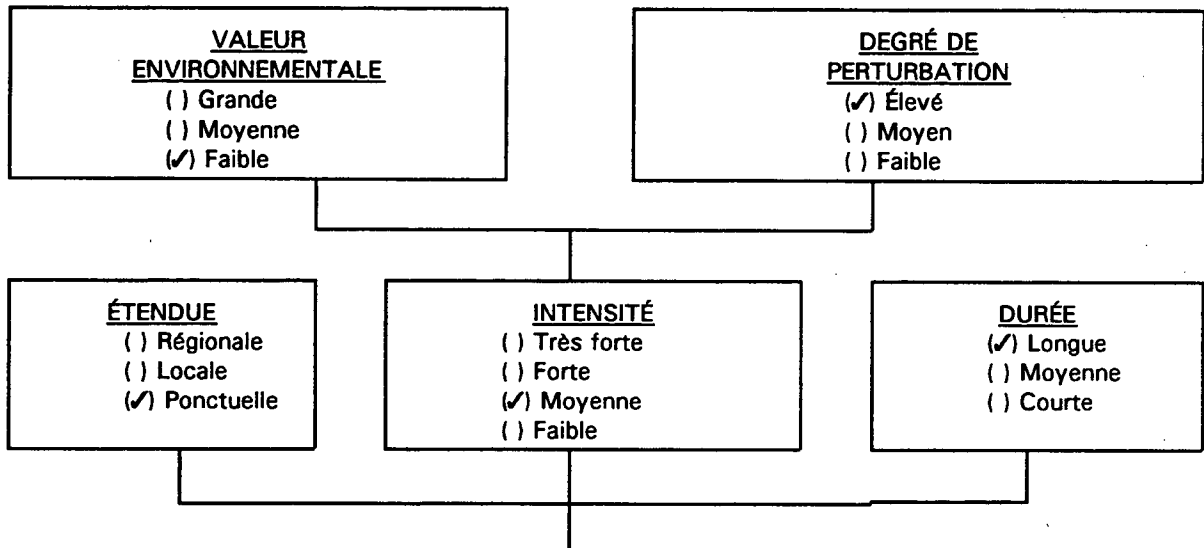
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche herbacée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (6.0 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B76

LOCALISATION: km 20,6 à 21,1

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

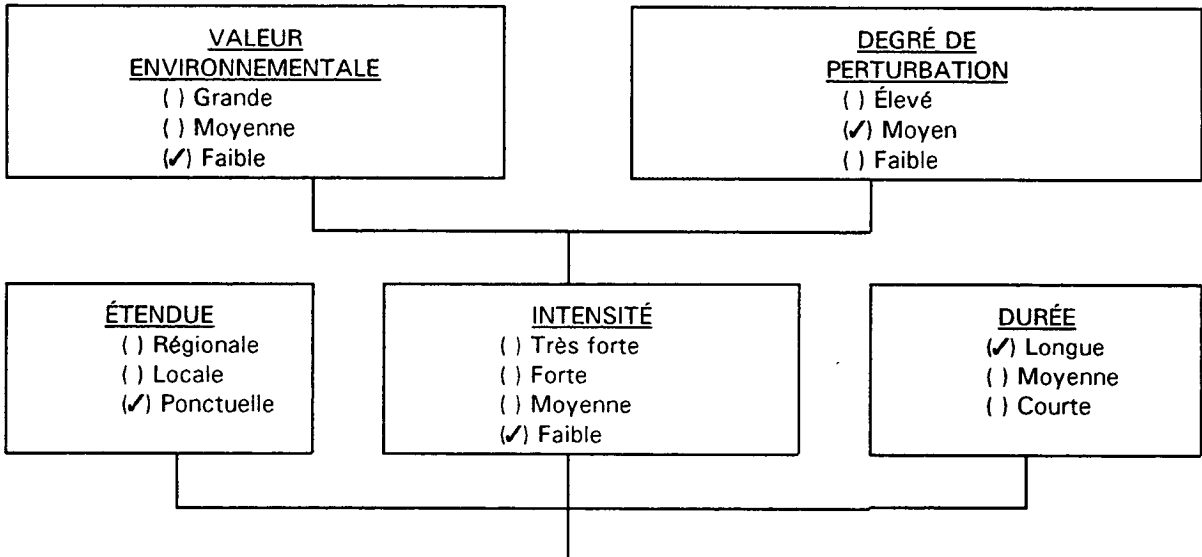
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (6.0 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B77

LOCALISATION: km 21,4 à 23,05

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

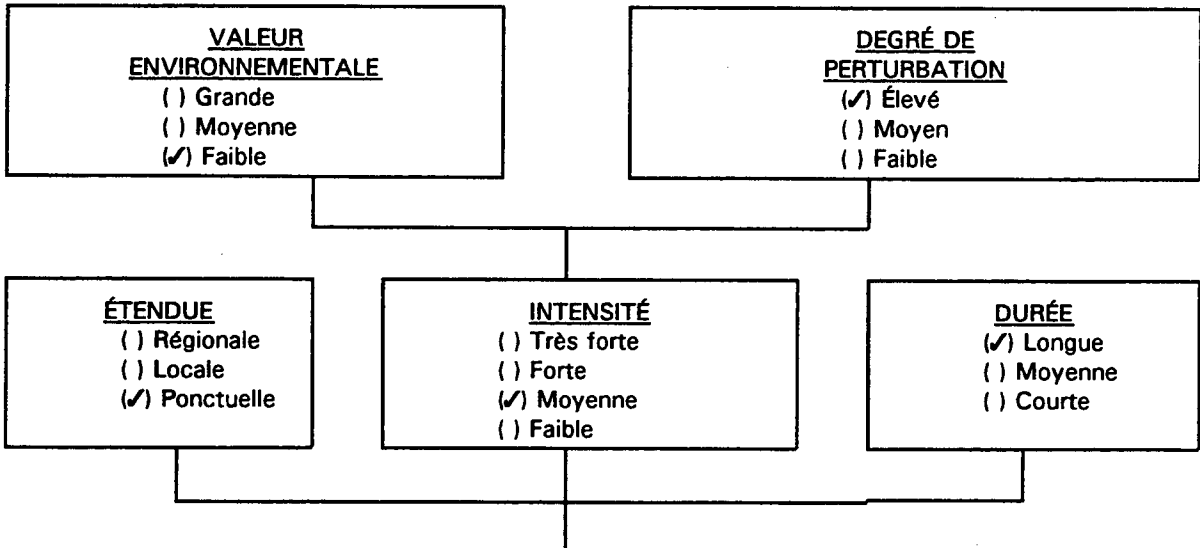
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (5.2 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B78

LOCALISATION: km 21,4 à 23,05

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

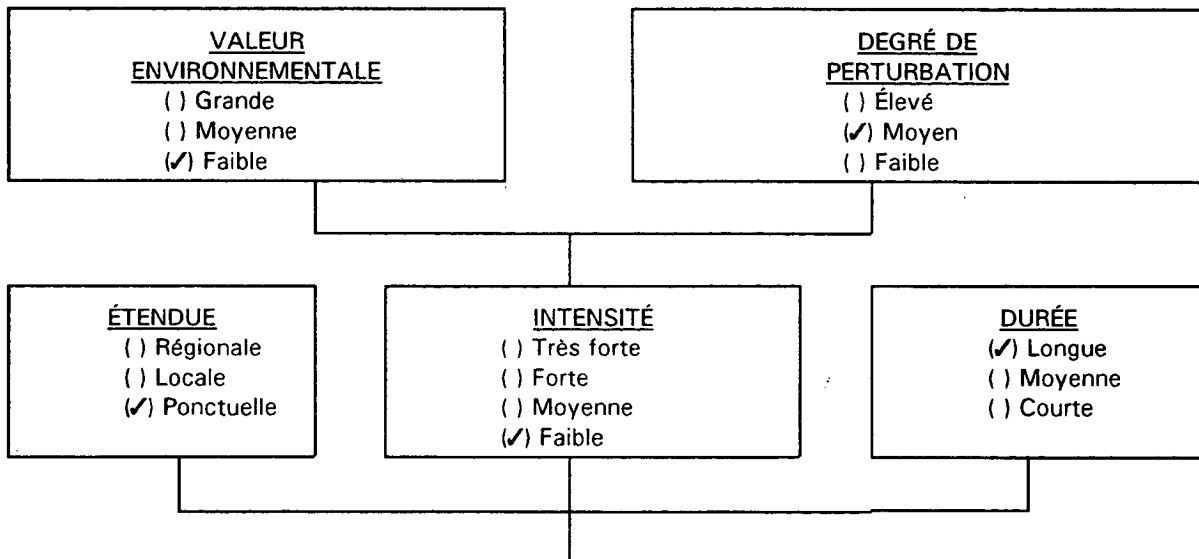
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (5.2 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B79

LOCALISATION: km 23,05 à 23,85

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

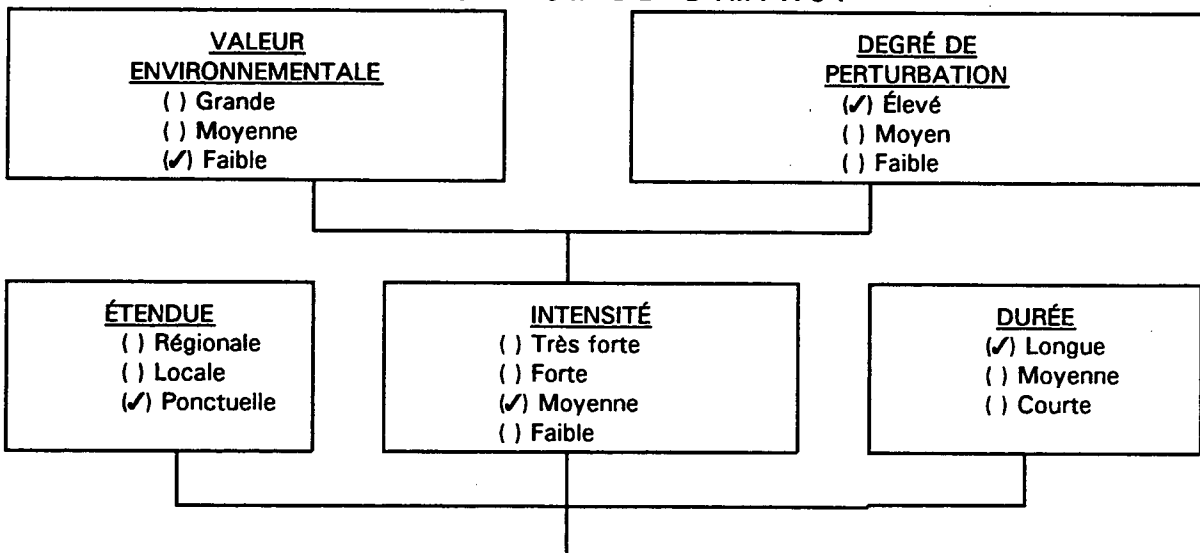
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche herbacée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (2.8 ha) attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B80

LOCALISATION: km 23,05 à 23,85

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

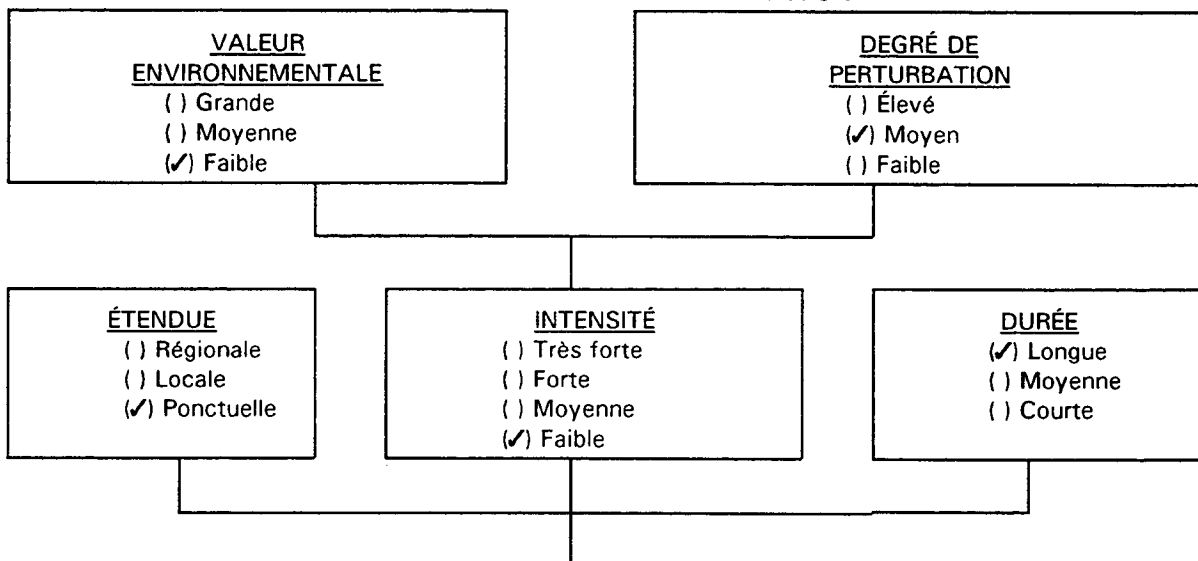
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (2.8 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B81

LOCALISATION: km 23,85 à 24,8 et tronçon jusqu'au boul. Pie XII

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

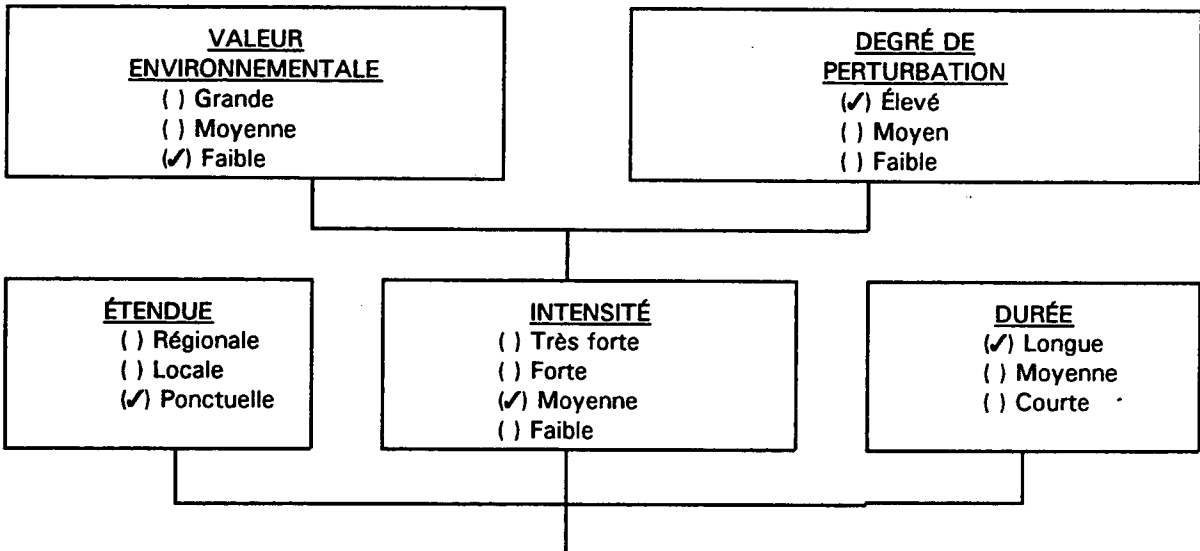
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (27.8 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B82

LOCALISATION: km 23,85 à 24,8 et tronçon jusqu'au boul. Pie XII

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

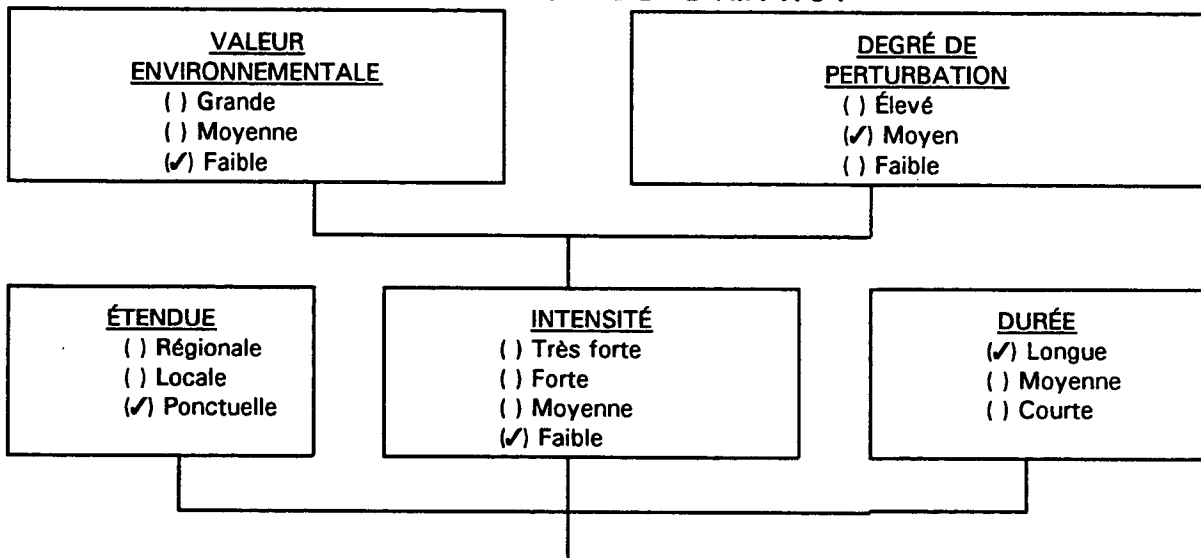
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (2.7 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B83

LOCALISATION: Saint-Timothée, tronçon reliant le boul. Pie XII

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

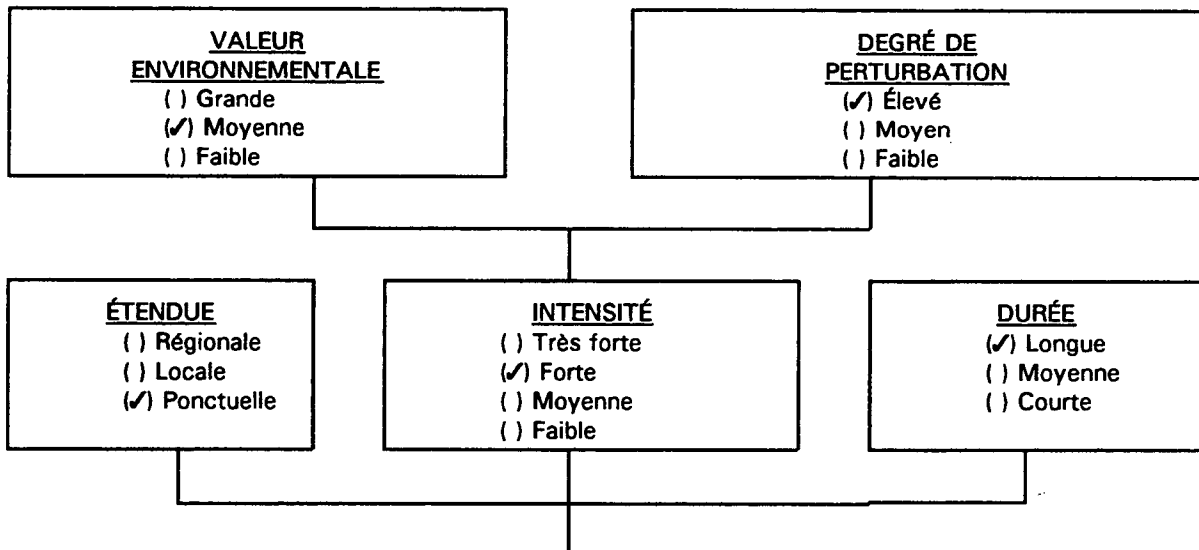
COMPOSANTE AFFECTÉE: Érablière à sucre

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie boisée (1.0 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.
- Modification du développement des plants périphériques et de la composition floristique sur une largeur de 15 à 25 mètres de part et d'autre de l'emprise, en raison du changement des conditions de luminosité.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B84

LOCALISATION: Saint-Timothée, tronçon reliant le boul. Pie XII

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

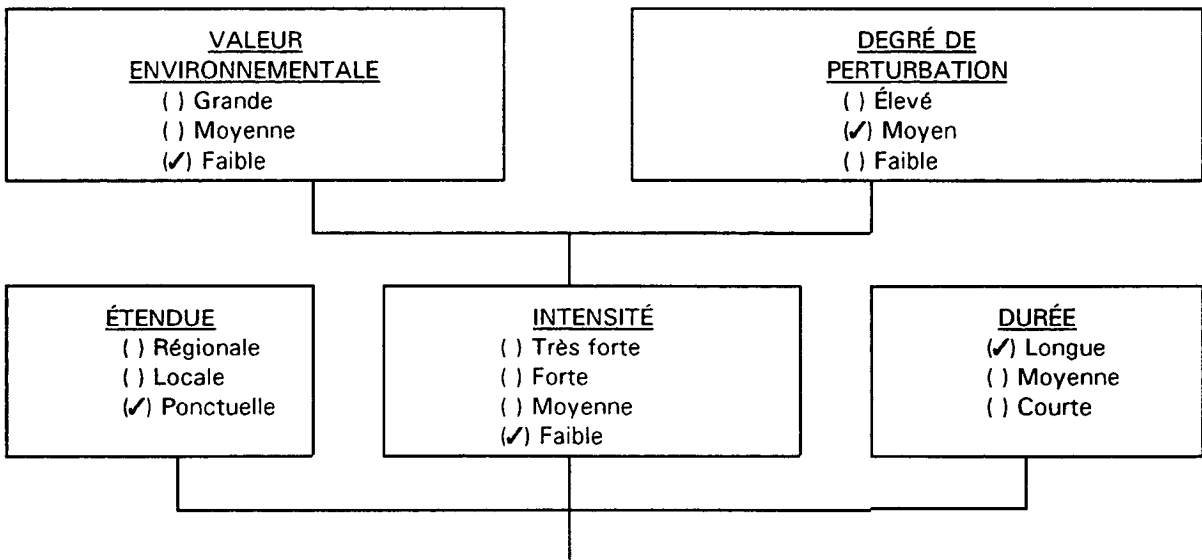
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (1.0 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B85

LOCALISATION: Saint-Timothée, tronçon reliant le boul. Pie XII

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

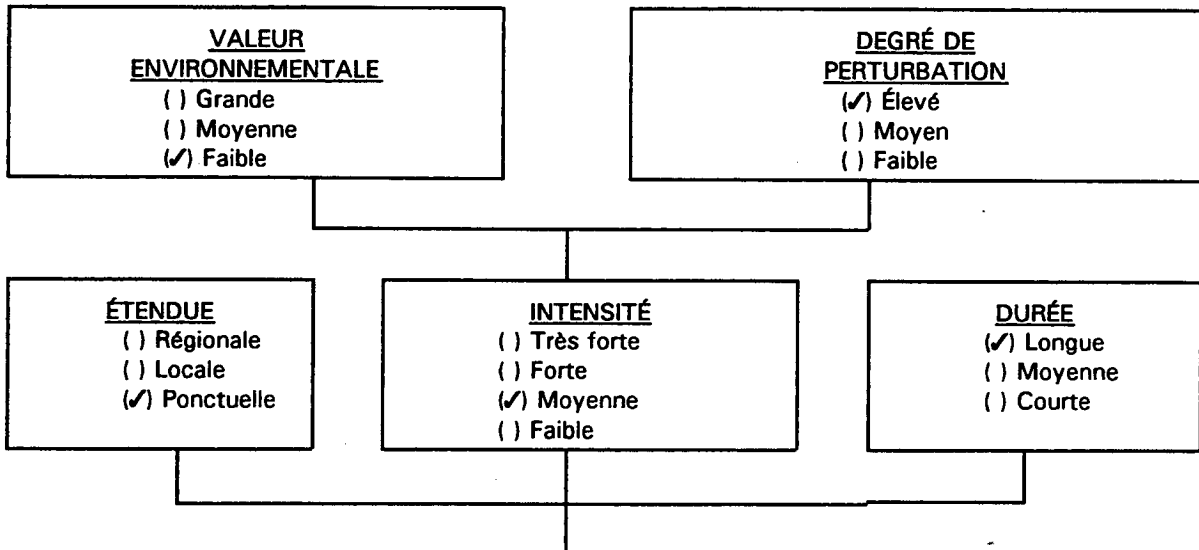
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche herbacée

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (3.15 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B86

LOCALISATION: Saint-Timothée, tronçon reliant le boul. Pie XII

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

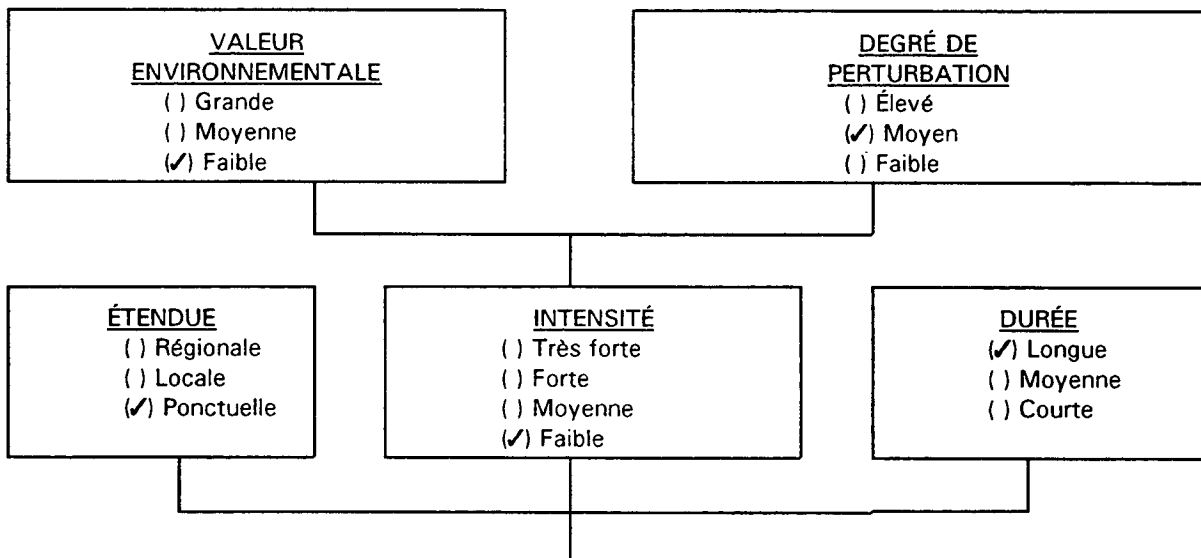
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (3.15 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B87

LOCALISATION: Saint-Timothée, tronçon reliant le boul. Pie XII

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

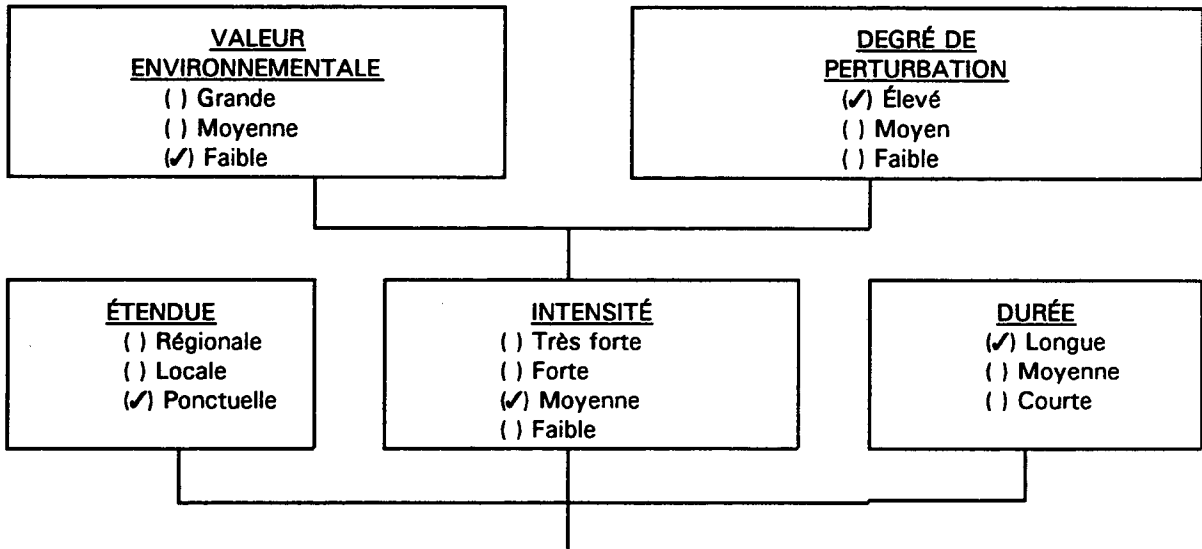
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus sur station humide

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (4.5 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B88

LOCALISATION: Saint-Timothée, tronçon reliant le boul. Pie XII

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

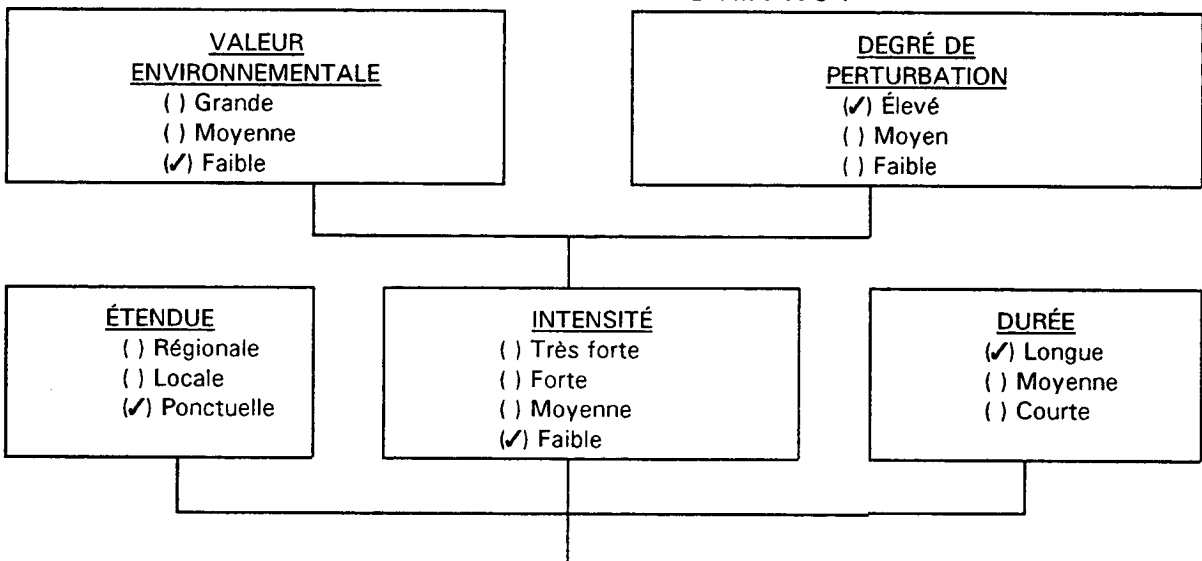
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (4.5 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B89

LOCALISATION: Saint-Timothée, tronçon reliant le boul. Pie XII

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

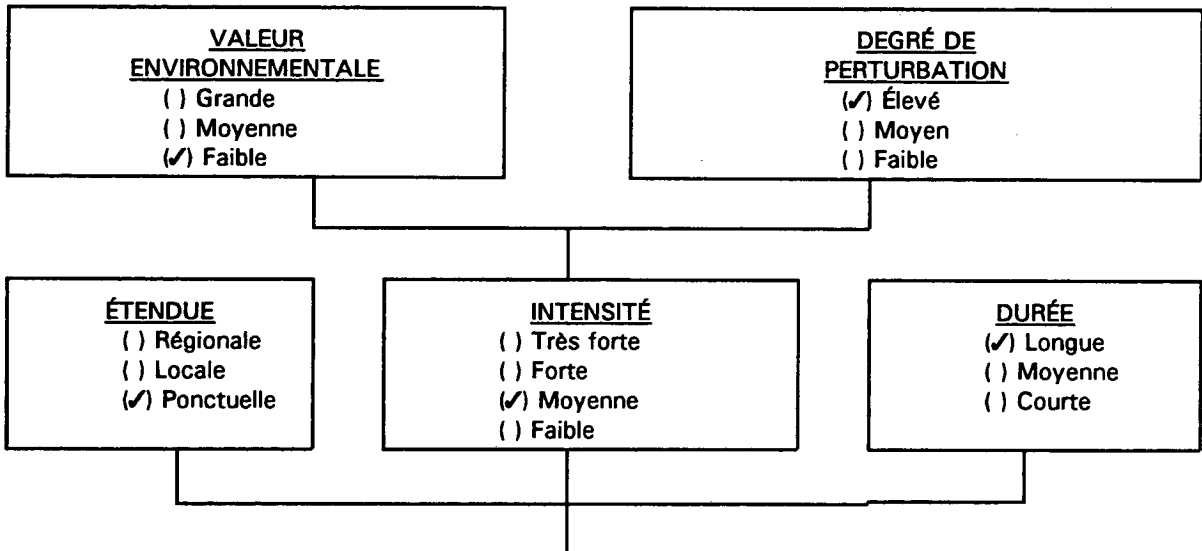
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arborescente

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (0.2 h), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B90

LOCALISATION: Saint-Timothée, tronçon reliant le boul. Pie XII

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

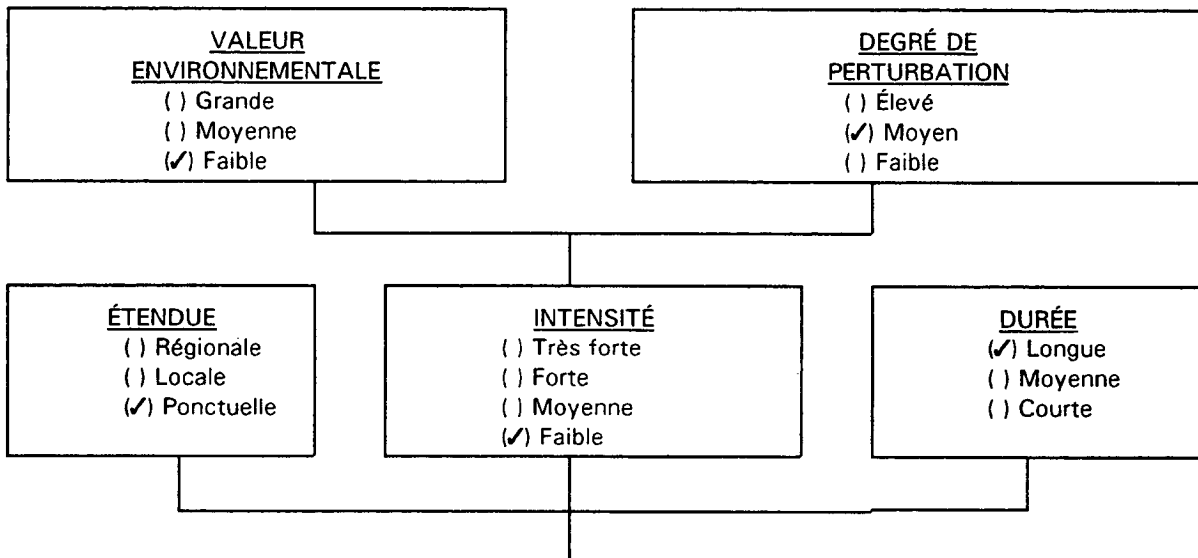
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (0.2 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B91

LOCALISATION: km 25,5 à 27,1

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

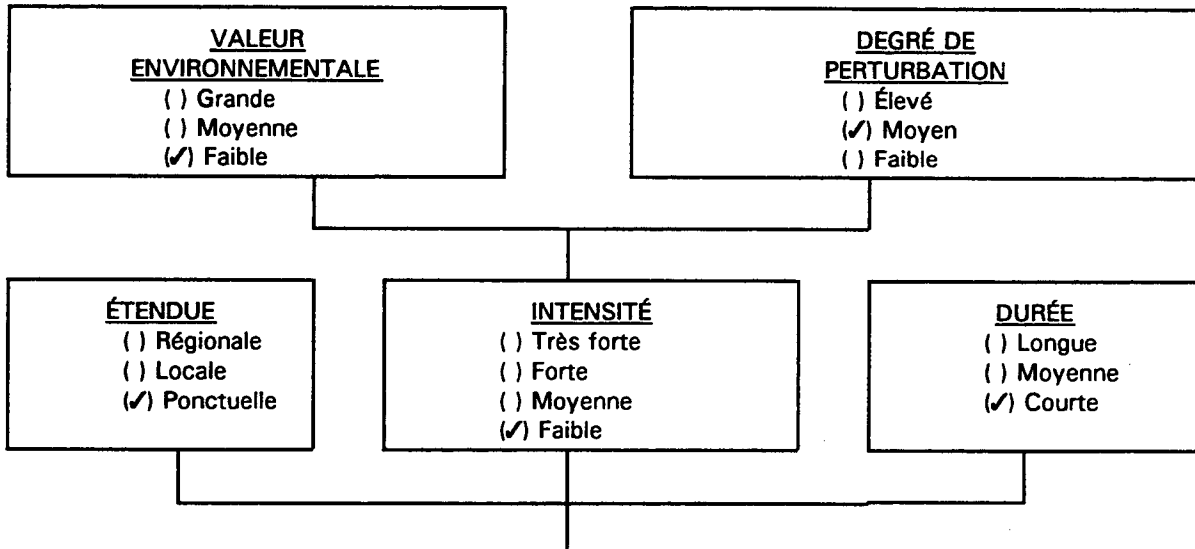
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichtyenne et semi-aquatique, reptiles et amphibiens du bassin Pointe du Buisson (rive sud).

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation des structures du pont

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Réduction de la qualité de l'habitat potentiel en raison de l'augmentation des particules en suspension dans l'eau, attribuable aux travaux de mise en place et de démantèlement des batardeaux et des travaux en rive.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Réaliser les travaux en période de vidange du bassin Pointe du Buisson, soit entre la mi-octobre et le début avril.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B92

LOCALISATION: km 25,5 à 27,1

MILIEU: () Physique Biologique () Humain () Agricole () Visuel

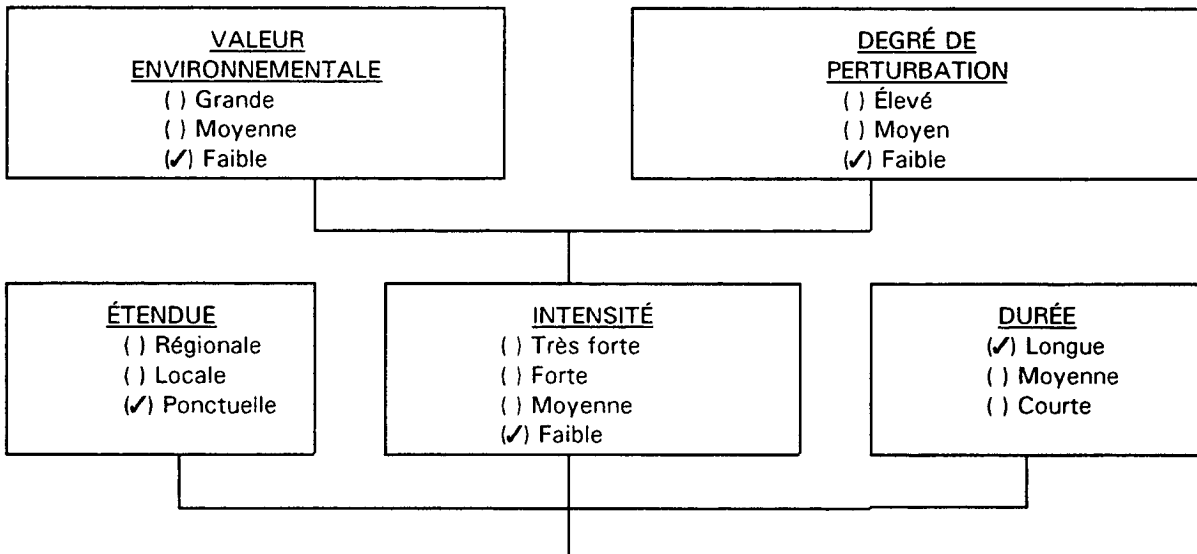
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichthyenne et semi-aquatique, reptiles et amphibiens du bassin Pointe du Buisson (rive sud).

PHASE DE RÉALISATION: () Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte d'habitat potentiel, attribuable à la présence d'enrochement au pied des piliers du pont en eau et en rive.
- Augmentation de la salinité de l'eau, attribuable à l'épandage de fondants, entraînant une diminution de la qualité de l'habitat.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B93

LOCALISATION: km 25,5 à 27,1

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

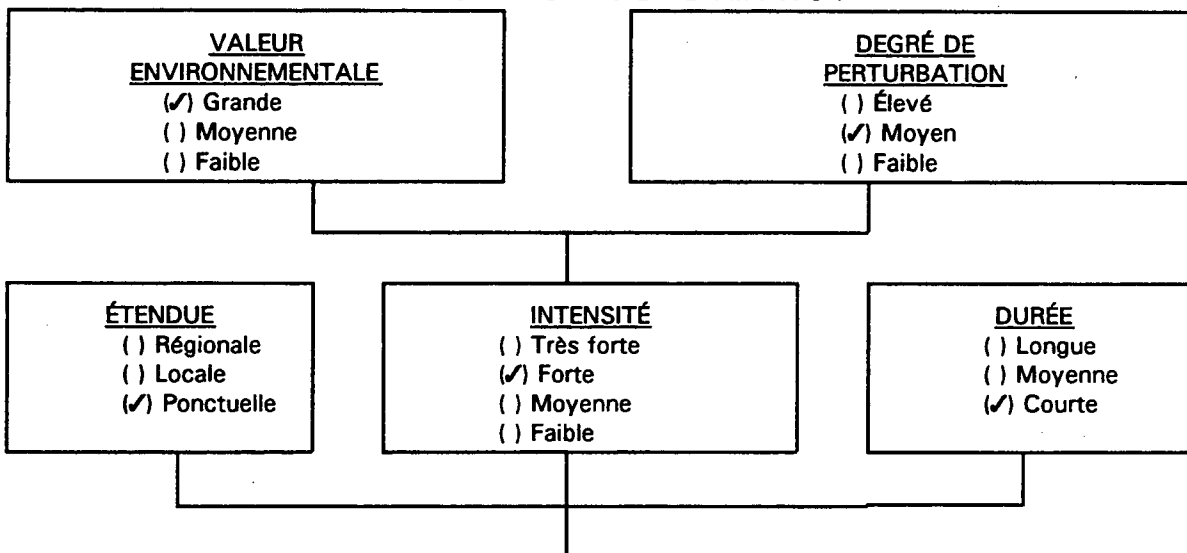
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune avienne du bassin Pointe du Buisson (rive sud, secteurs PB8 et PB10).

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Réduction temporaire de la qualité de l'habitat, attribuable à la hausse du niveau de bruit et la perte d'espace durant les travaux.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Réaliser les travaux en période de vidange du bassin Pointe du Buisson, soit entre la mi-octobre et le début avril afin d'éviter la période de migration printanière.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B94

LOCALISATION: km 25,5 à 27,1

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

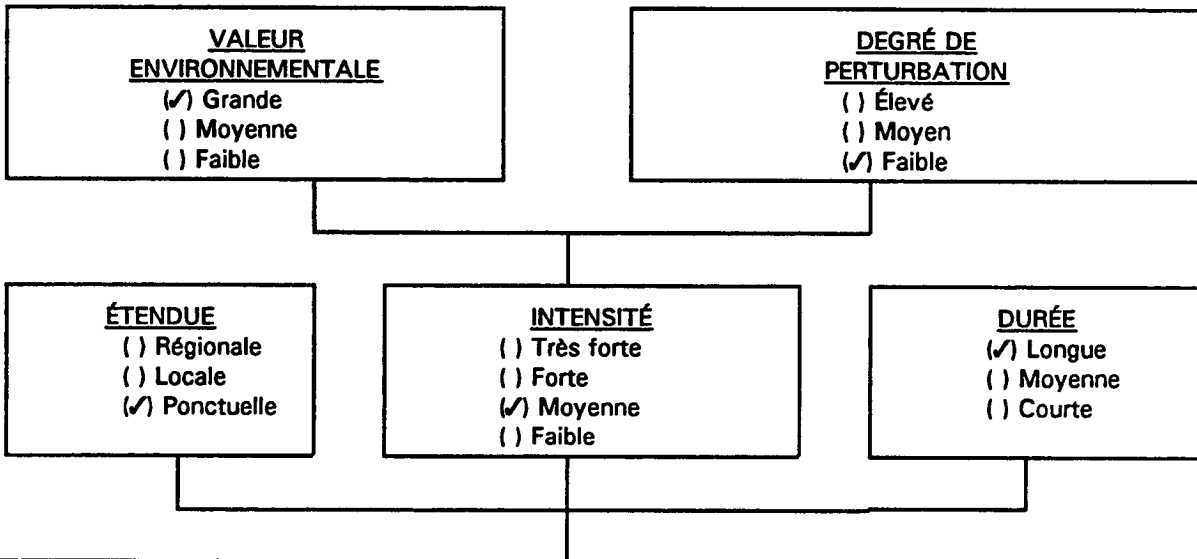
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune avienne du bassin Pointe du Buisson (rive sud, secteurs PB-8 et PB-10)

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte d'habitat

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B95

LOCALISATION: km 27,1 à 27,3

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

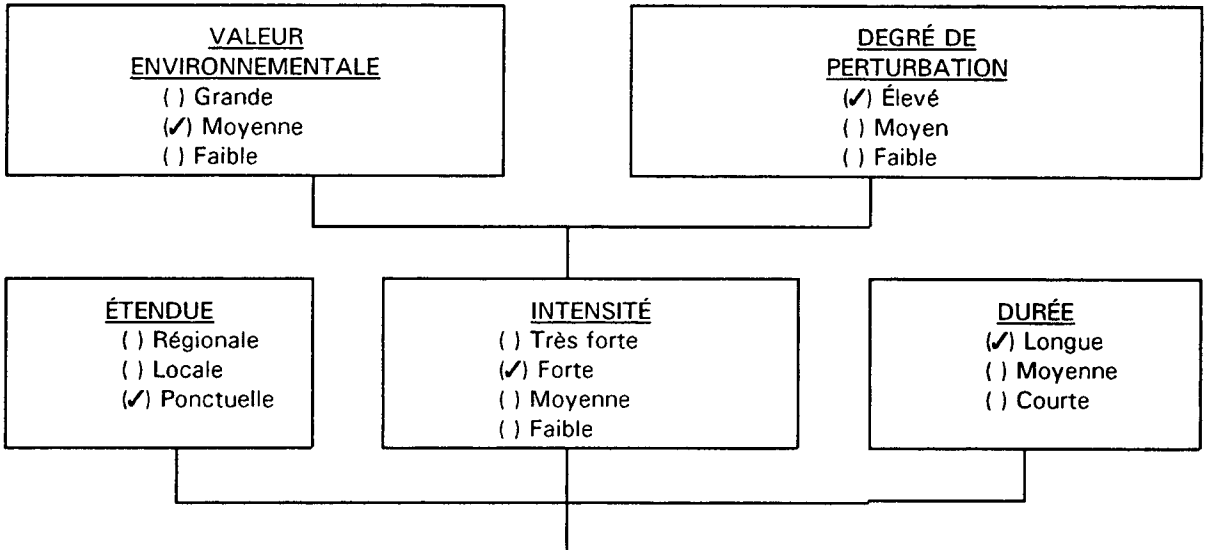
COMPOSANTE AFFECTÉE: Végétation de milieu humide (Grand Marécage): (rive nord du bassin Pointe du Buisson)

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Artificialisation des rives à l'intérieur de l'emprise (2.4 ha), attribuable à la présence des structures du pont (piliers et enrochement).
- Épandage de fondants causant une hausse de la salinité en rive, entraînant la disparition de certaines espèces et l'implantation de quelques espèces halophytes en périphérie des structures.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANTCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Éviter l'implantation de piliers en rive dans le secteur du Grand Marécage, afin de conserver l'intégrité de cet habitat.

IMPORTANTCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B96

LOCALISATION: km 27,1 à 27,3

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

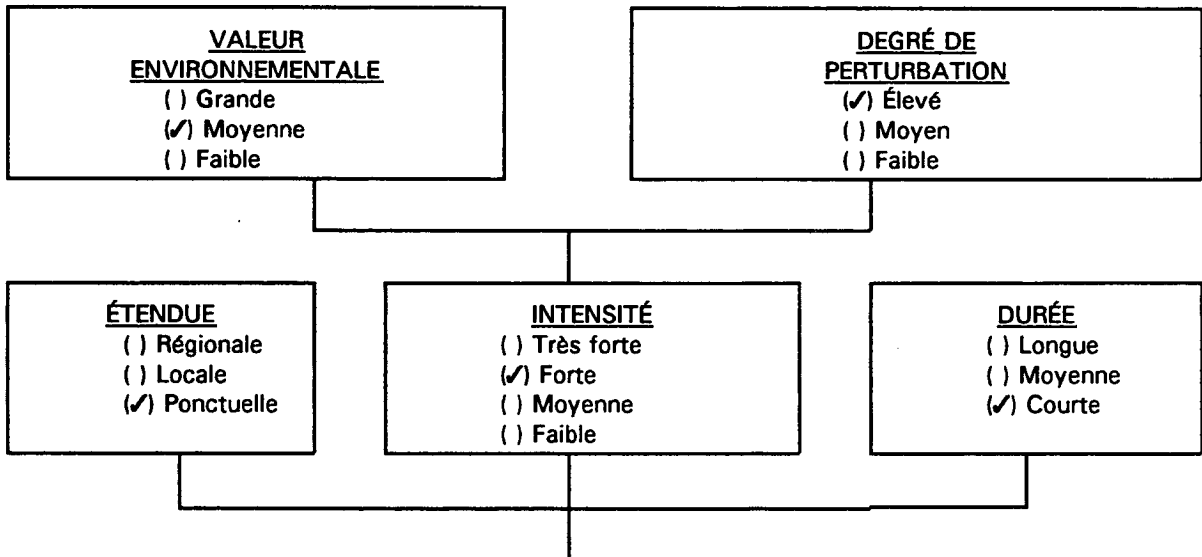
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichthyenne et semi-aquatique, reptiles et amphibiens du secteur du Grand Marécage (rive nord du bassin Pointe du Buisson)

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation des structures du pont

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Réduction de la qualité de l'habitat (frayères diffuses, Grand brochet, Maskinongé et Achigan à petite bouche et hutte de rat musqué localisés à l'ouest) en raison de l'augmentation de particules en suspension dans l'eau, attribuable aux travaux en rive et en eau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Réaliser les travaux en période de vidange du bassin Pointe du Buisson, soit de la mi-octobre au début avril, afin de préserver l'intégrité de l'habitat.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B97

LOCALISATION: km 27,1 à 27,3

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

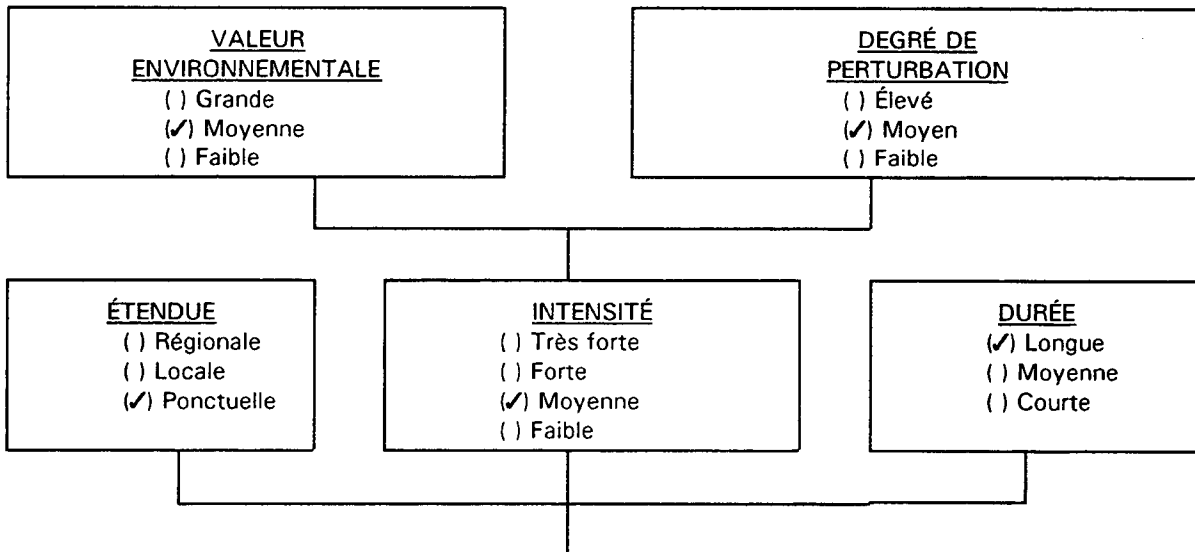
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichthyenne et semi-aquatique, reptiles et amphibiens du secteur du Grand Marécage (rive nord du bassin Pointe du Buisson)

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte d'habitat, attribuable à la présence d'enrochement au pied des piliers du pont en eau et en rive.
- Contamination potentielle de la frayère localisée à l'ouest du pont, attribuable à l'épandage de fondants.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B98

LOCALISATION: km 27,1 à 27,3

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

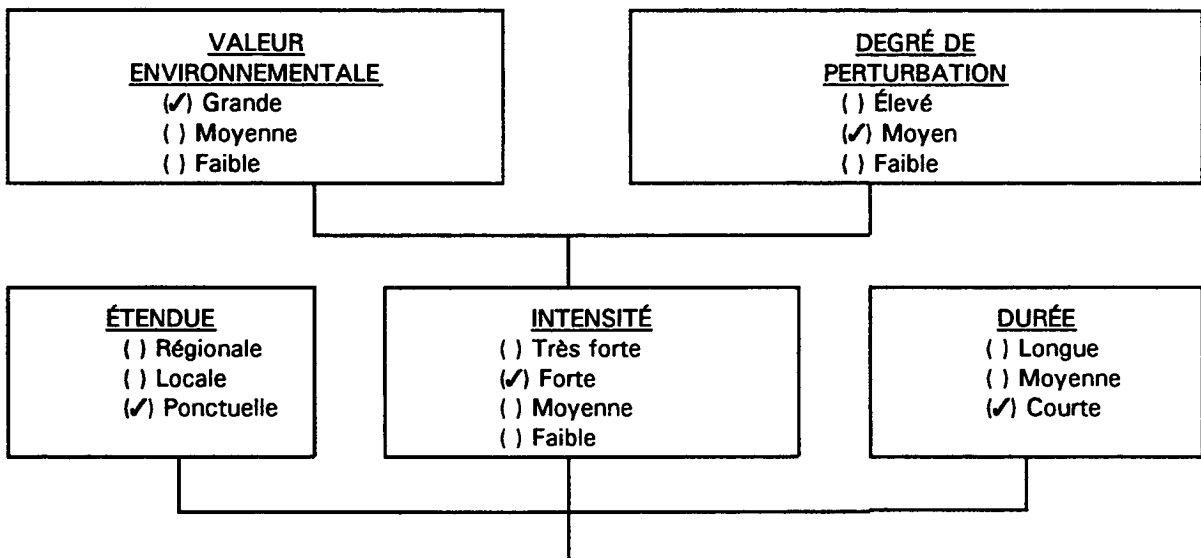
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune avienne du secteur du Grand Marécage (rive nord du bassin Pointe du Buisson, secteur PB4)

PHASE DE RÉALISATION: (✓) Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Réduction temporaire de la qualité du site utilisé pour la nidification et l'élevage du Canard colvert, attribuable à la hausse du niveau de bruit et à la perte d'espèce durant les travaux.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Réaliser les travaux en période de vidange du bassin Pointe du Buisson, soit entre la mi-octobre et le début avril, afin de permettre la nidification et l'élevage des canards qui ont lieu en juin et juillet.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B99

LOCALISATION: km 27,1 à 27,3

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

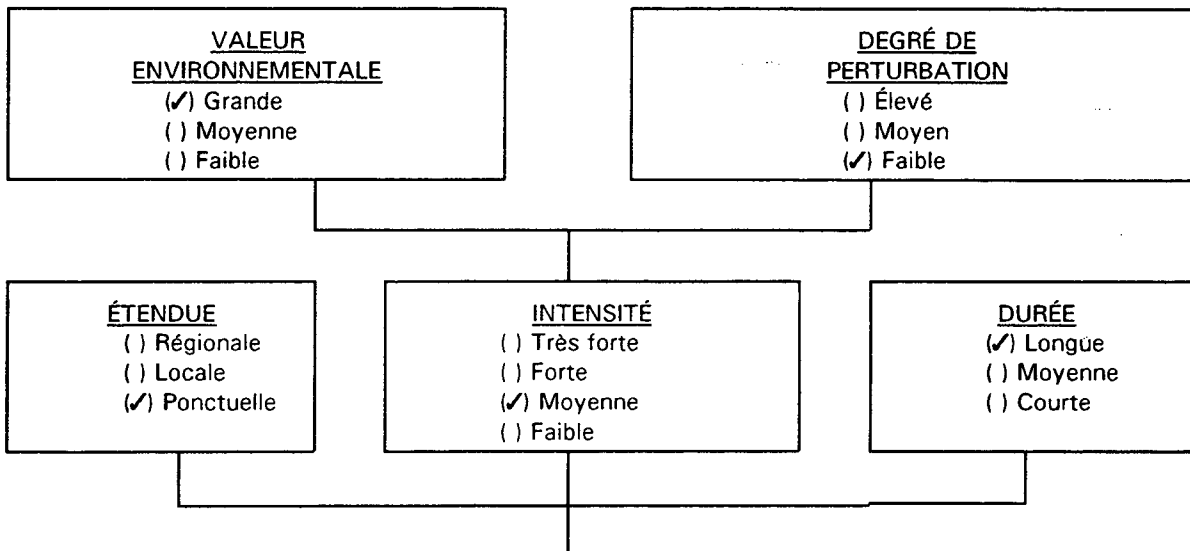
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune avienne du secteur du Grand Marécage (rive nord du bassin Pointe du Buisson, secteur PB-4)

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte d'habitat (2.4 ha) utilisé pour la nidification et l'élevage du Canard colvert.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B100

LOCALISATION: km 28,1 à 28,15 et 28,25 à 28,7

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

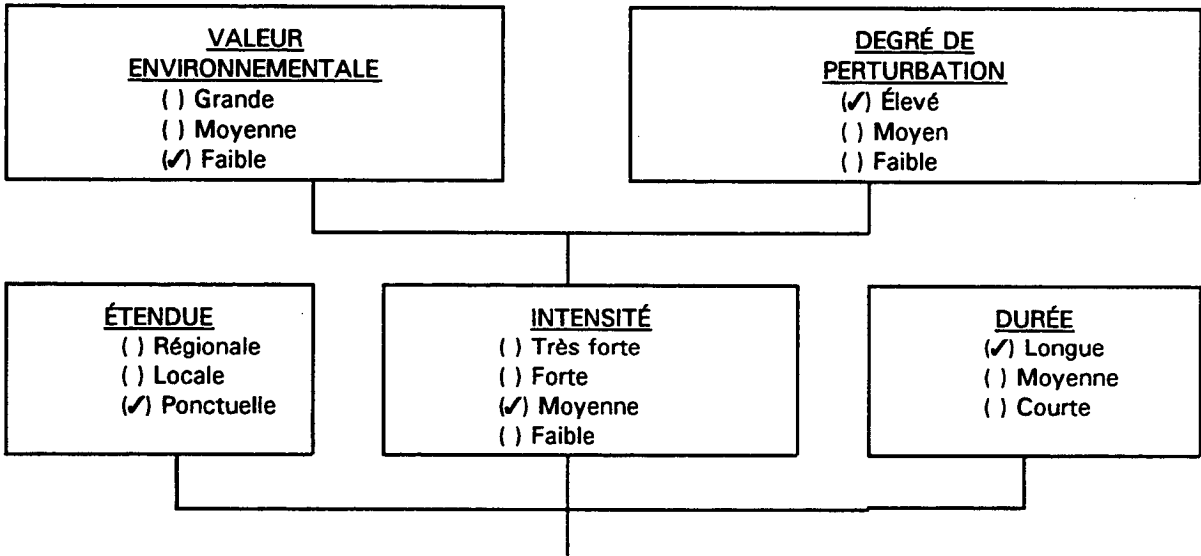
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (25.2 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B101

LOCALISATION: km 28,1 à 28,15 et 28,25 à 28,7

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

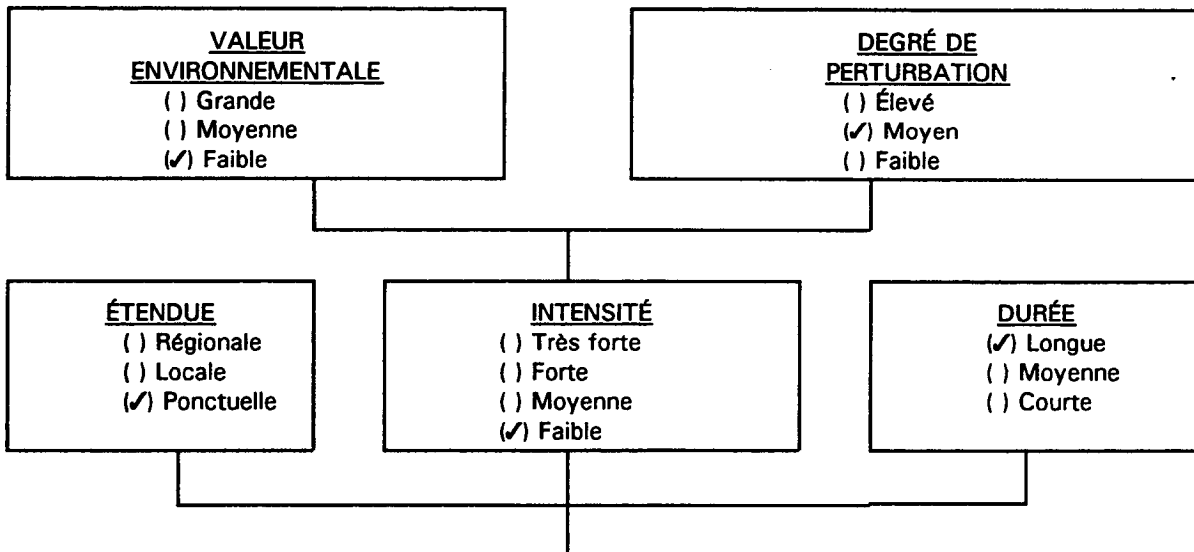
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (25.2 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B102

LOCALISATION: km 28,1 à 30,3

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

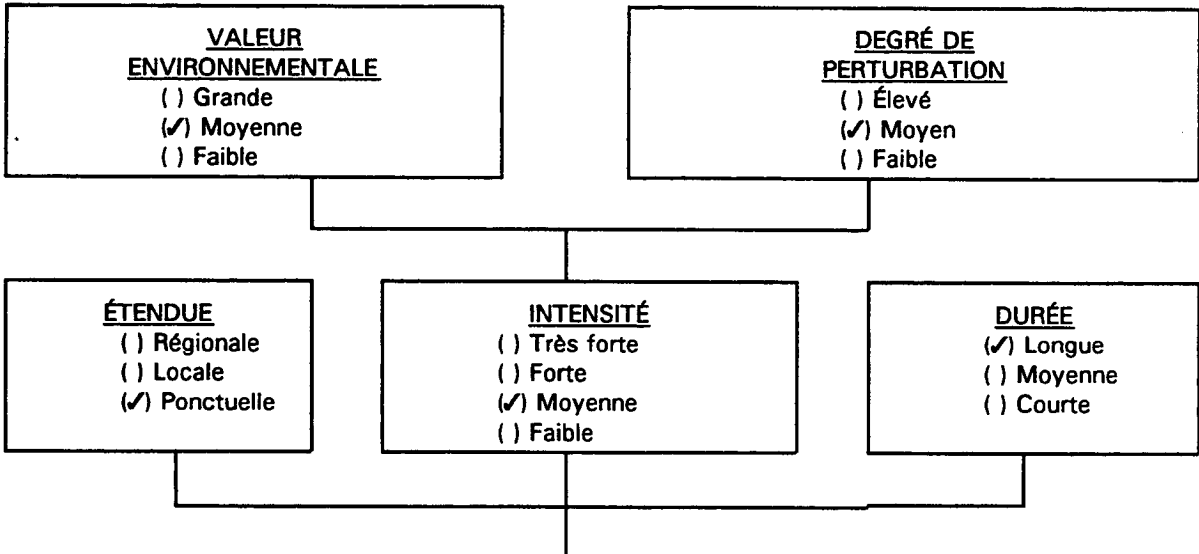
COMPOSANTE AFFECTÉE: Aire de concentration de cerfs de Virginie

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (36.1 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour le cerf. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des cerfs et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Installation de panneaux de signalisation invitant à la prudence.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B103

LOCALISATION: km 28,15 à 28,2

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

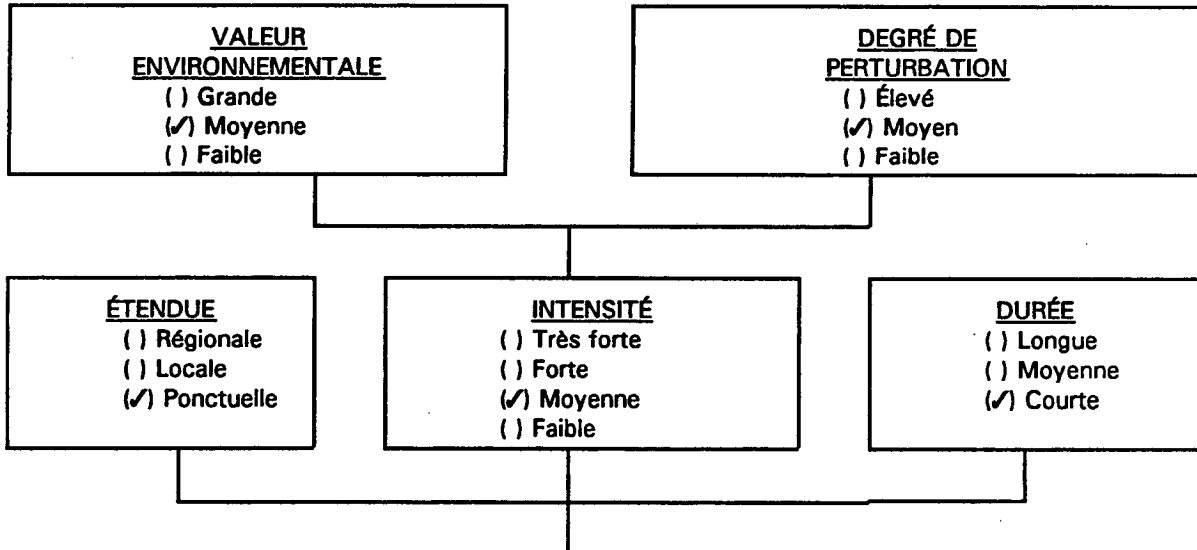
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichtyenne du canal de Soulanges

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Réduction de la qualité de l'habitat (frayères ponctuelles en aval et en amont du pont) en raison de l'augmentation des particules en suspension dans l'eau, attribuable au travaux en rive.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Éviter les périodes de sensibilité (début avril à la mi-juillet lors de la réalisation des travaux), afin de permettre la fraie, l'incubation des oeufs et la migration des espèces de poissons.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

- Degré de perturbation moyen puisqu'aucun pilier ne sera installé dans le canal.
- En période de construction, les individus utiliseront les sites en aval et en amont du chantier.

FICHE NO.: B104

LOCALISATION: km 28,15 à 28,2

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

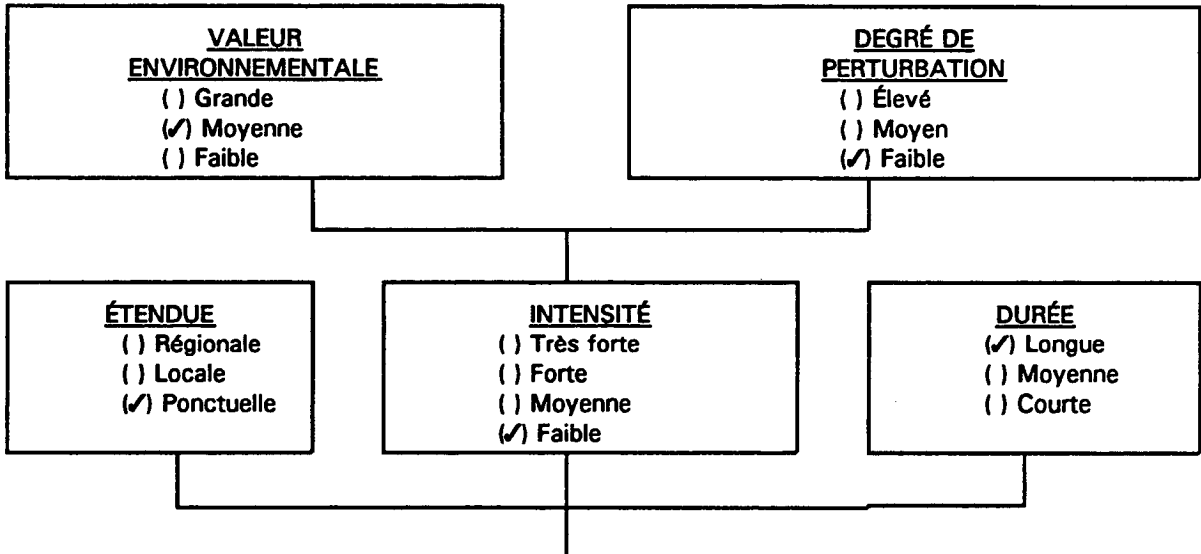
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune ichthyenne du canal de Soulanges

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Contamination potentielle des frayères en amont et en aval du pont, attribuable à l'épandage de fondants.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

- Aucune perte d'habitats n'est anticipée puisqu'aucun pilier du pont n'est prévu dans le canal.
- Le degré de perturbation est jugé faible en raison de la localisation éloignée des frayères.

FICHE NO.: B105

LOCALISATION: km 28,7 à 29,15; 29,4 à 29,45; 29,55 à 29,7 et 29,8 à 29,85

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

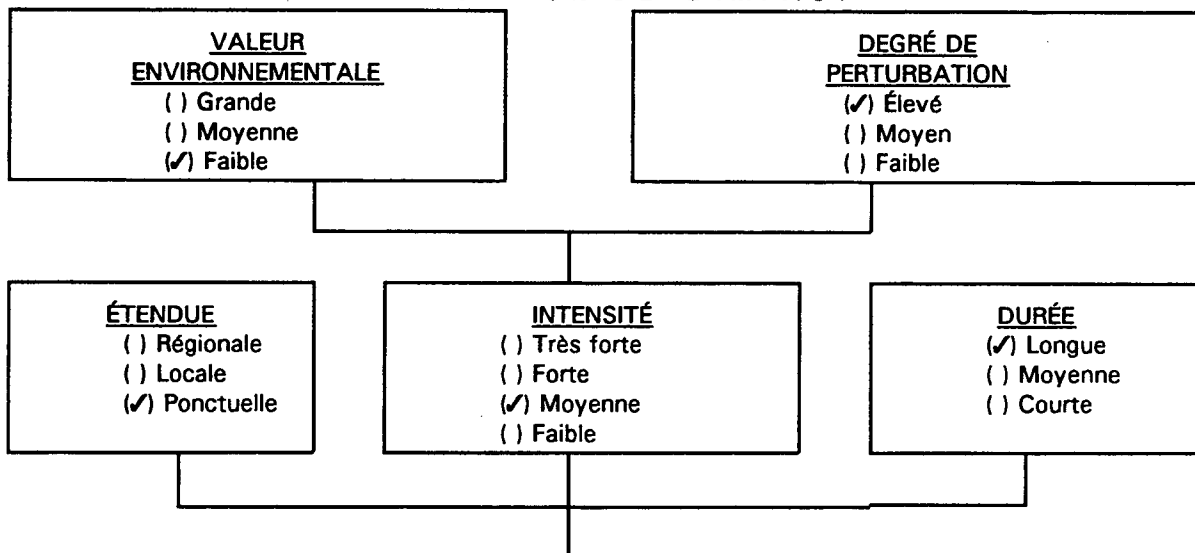
COMPOSANTE AFFECTÉE: Érablière rouge

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (6.45 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: Forêt très ouverte et pauvre en espèces suite aux coupes sélectives. Les strates arbustives et herbacées sont composées surtout d'éléments héliophiles.

FICHE NO.: B106

LOCALISATION: km 28,7 à 29,7 et 29,8 à 29,85

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

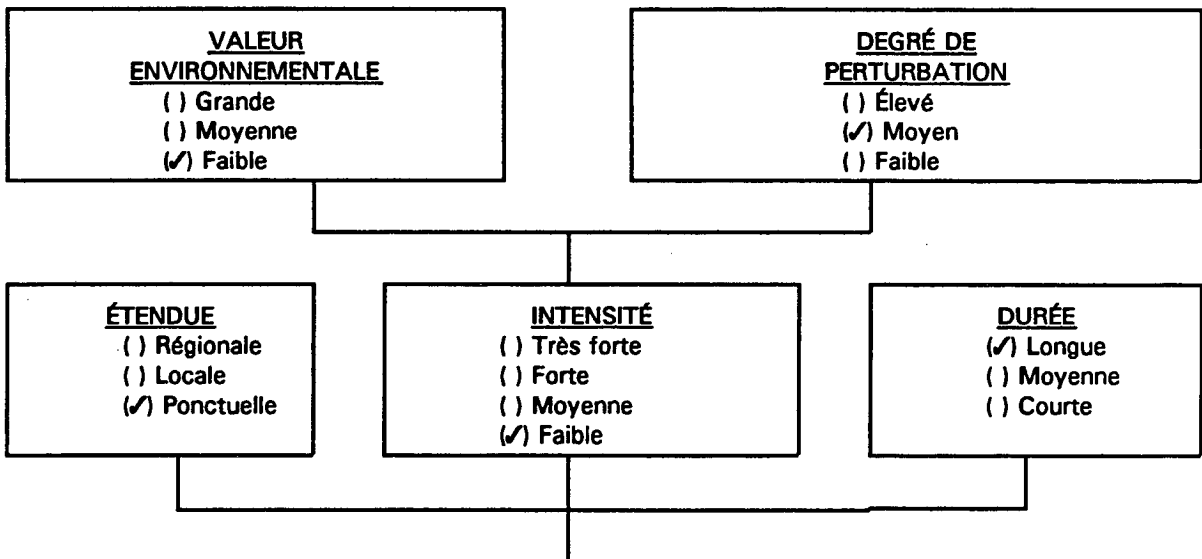
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (6.45 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B107

LOCALISATION: km 29,15 à 29,4 et 29,45 à 29,55

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

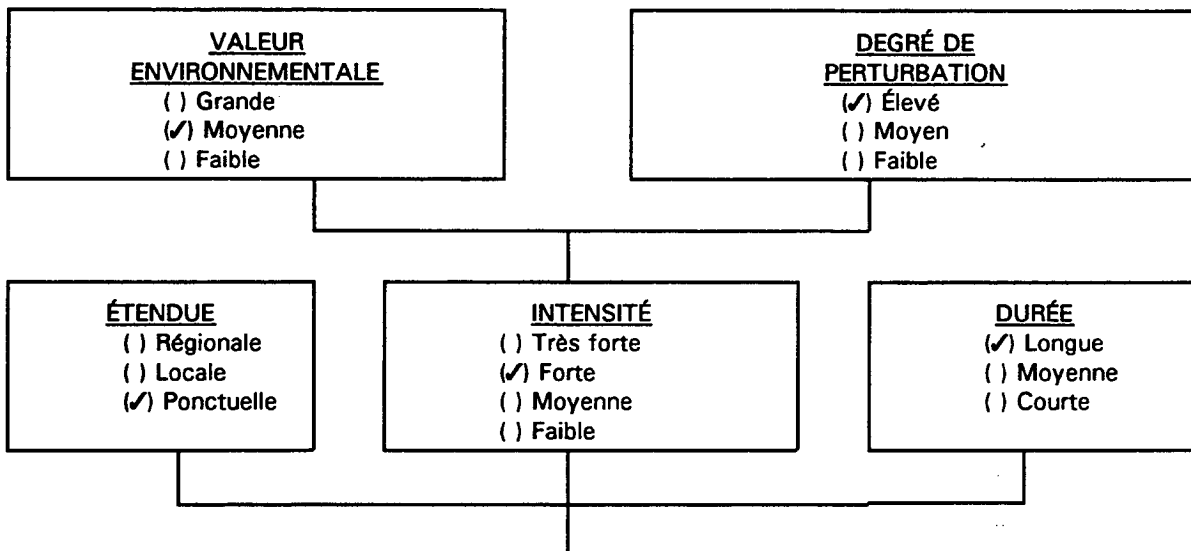
COMPOSANTE AFFECTÉE: Érablière à sucre

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie boisée (3.15 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.
- Modification du développement des plants périphériques et de la composition floristique sur une largeur de 15 à 25 mètres de part et d'autre de l'emprise, en raison du changement des conditions de luminosité.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B108

LOCALISATION: km 29,15 à 29,4 et 29,45 à 29,55

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

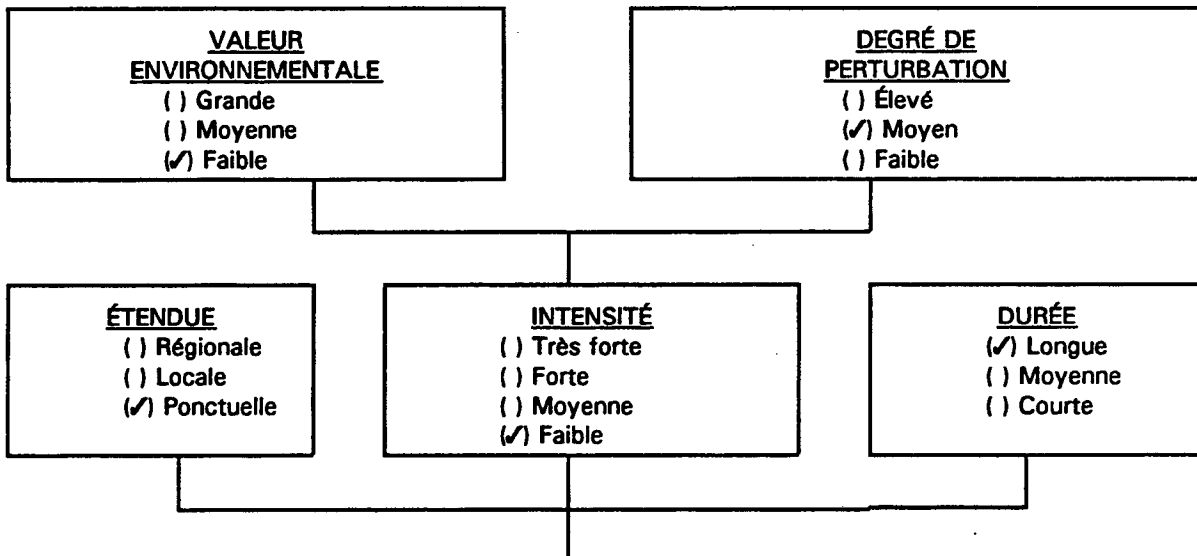
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (3.15 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B109

LOCALISATION: km 29,7 à 29,8 et 30,15 à 30,3

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

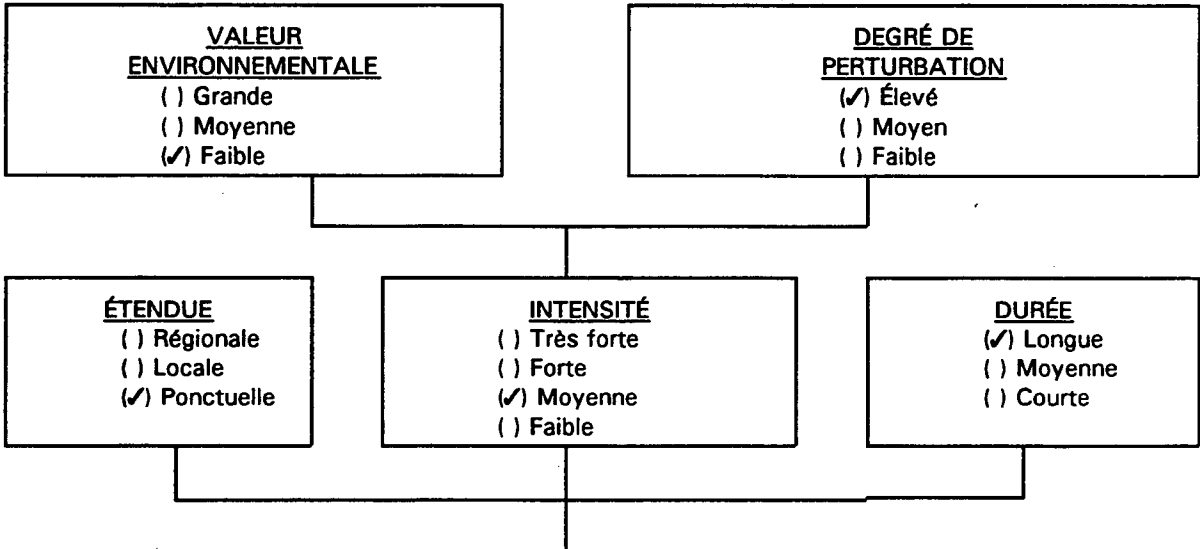
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (1.3 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B110

LOCALISATION: Les Cèdres (p.k. 29.7 à 29.8 et 30.15 à 30.3)

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

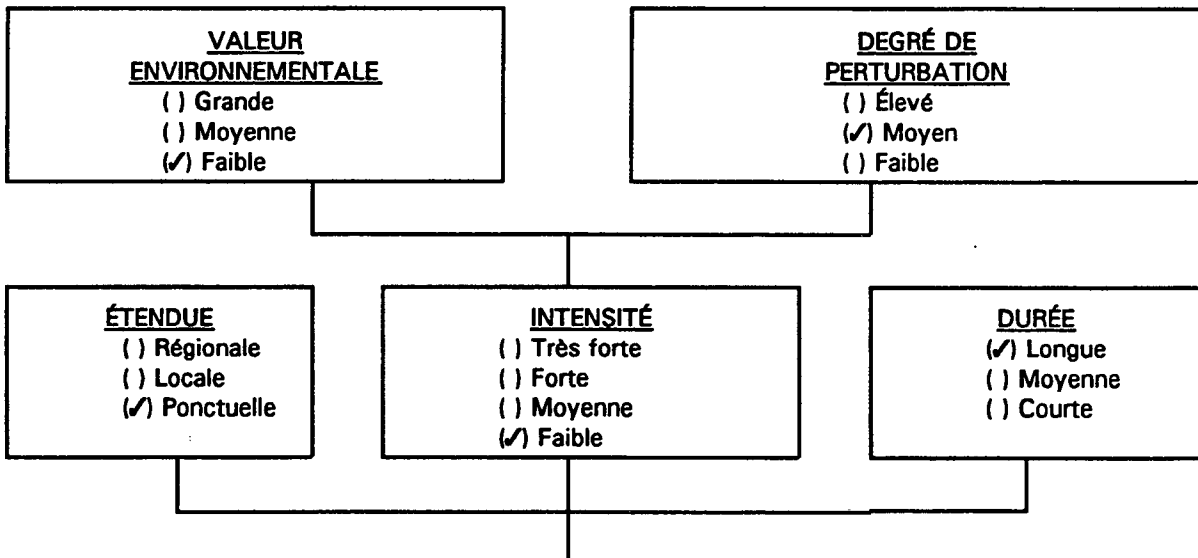
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (1.3 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
 Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B111

LOCALISATION: km 30,5 à 30,85

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

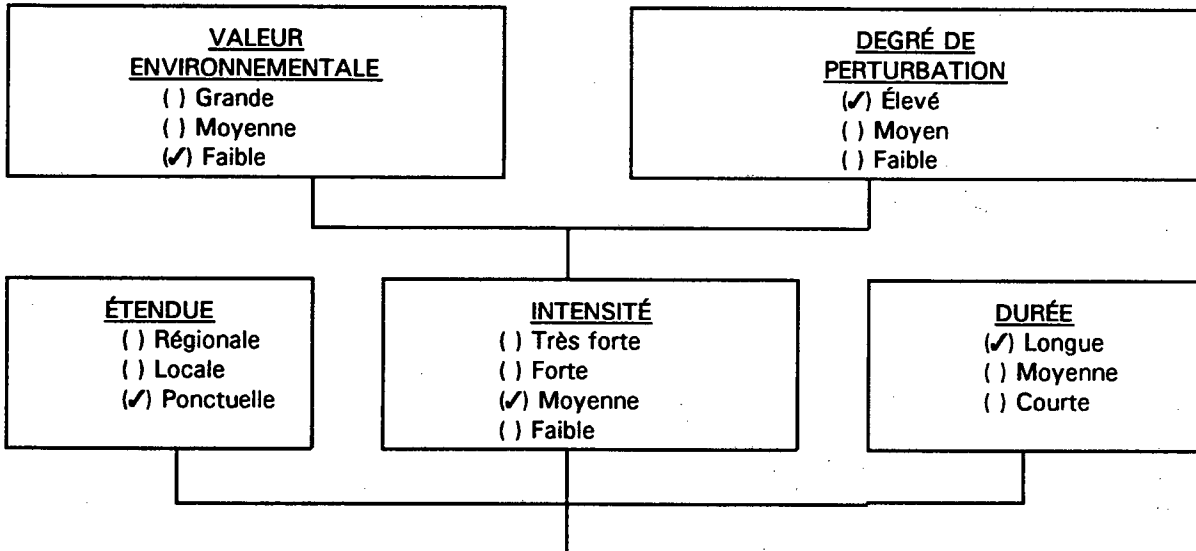
COMPOSANTE AFFECTÉE: Érablière rouge

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (3.15 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B112

LOCALISATION: km 30,5 à 30,85

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

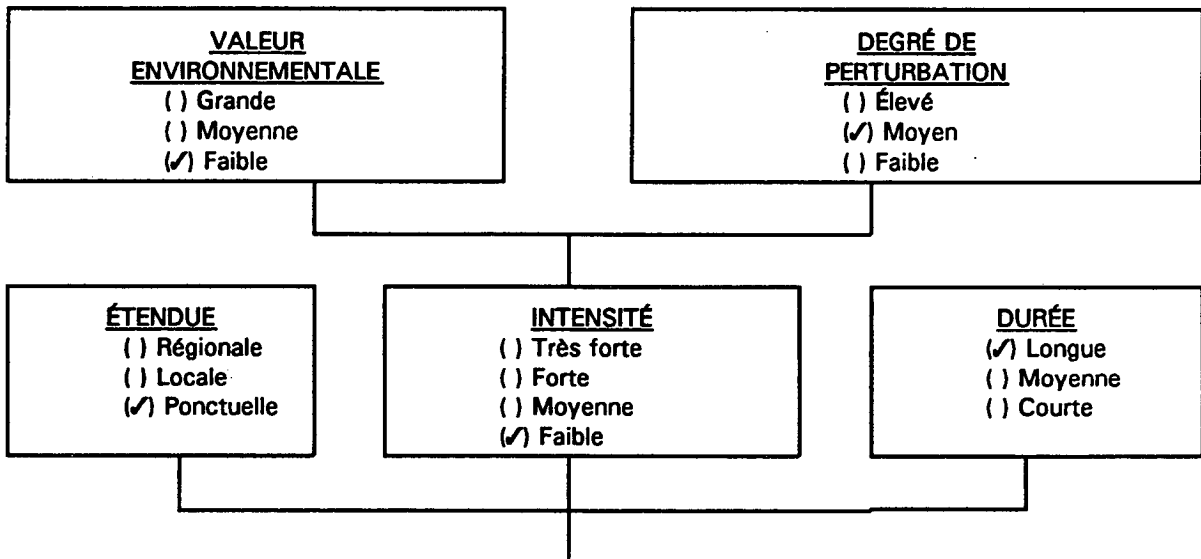
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (3.15 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B113

LOCALISATION: km 30,85 à 30,95

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

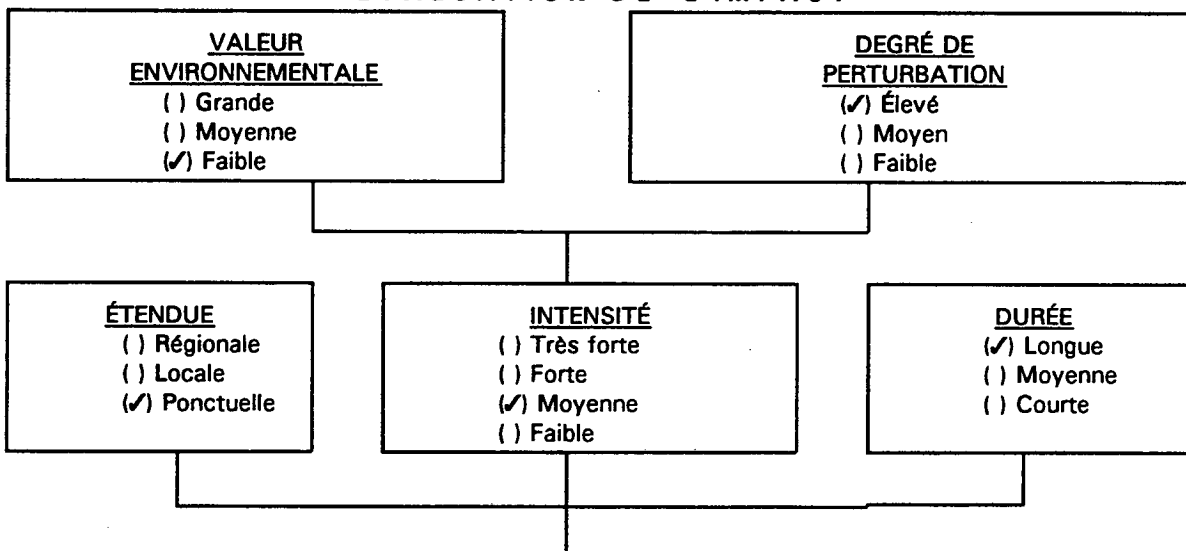
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (0.9 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B114

LOCALISATION: km 30,85 à 30,95

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

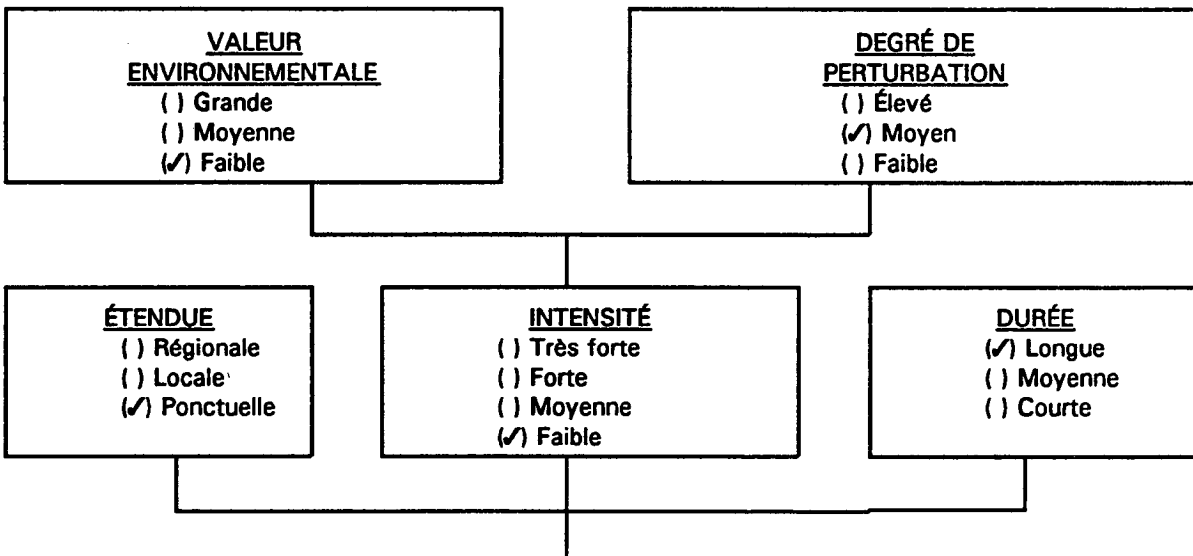
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (0.9 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
 Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B115

LOCALISATION: km 30,95 à 31,35

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

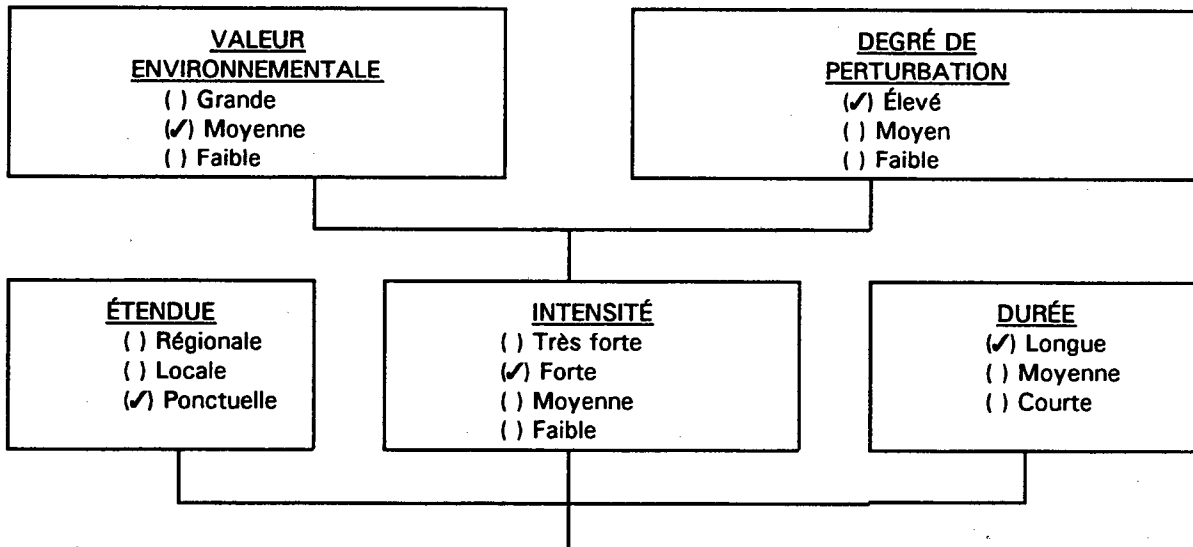
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus tolérants

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (3.6 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: Forêt en régénération.

FICHE NO.: B116

LOCALISATION: km 30,95 à 31,35

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

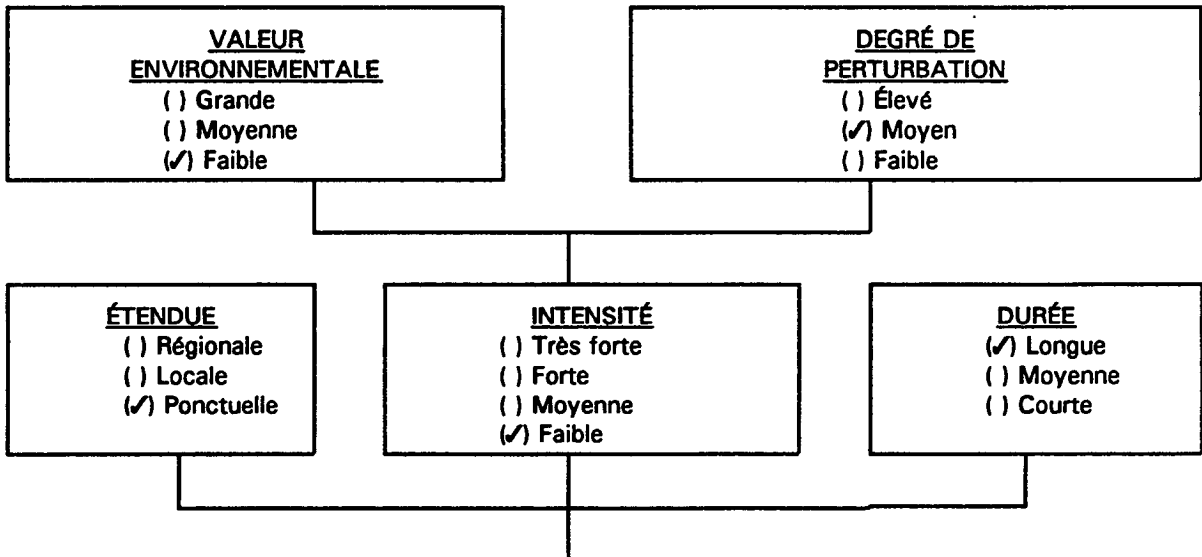
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (3.6 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B117

LOCALISATION: km 31,35 à 31,45 et 31,7 à 31,9 et échangeur 540

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

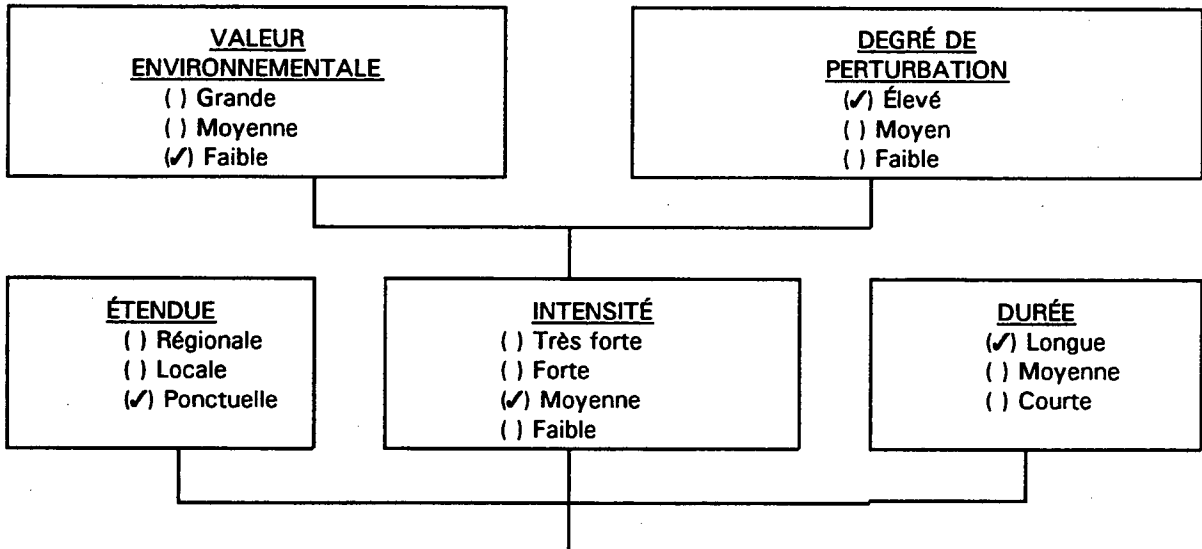
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche arbustive

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (19.5 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B118

LOCALISATION: km 31,35 à 31,45 et 31,7 à 31,9 et échangeur 540

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

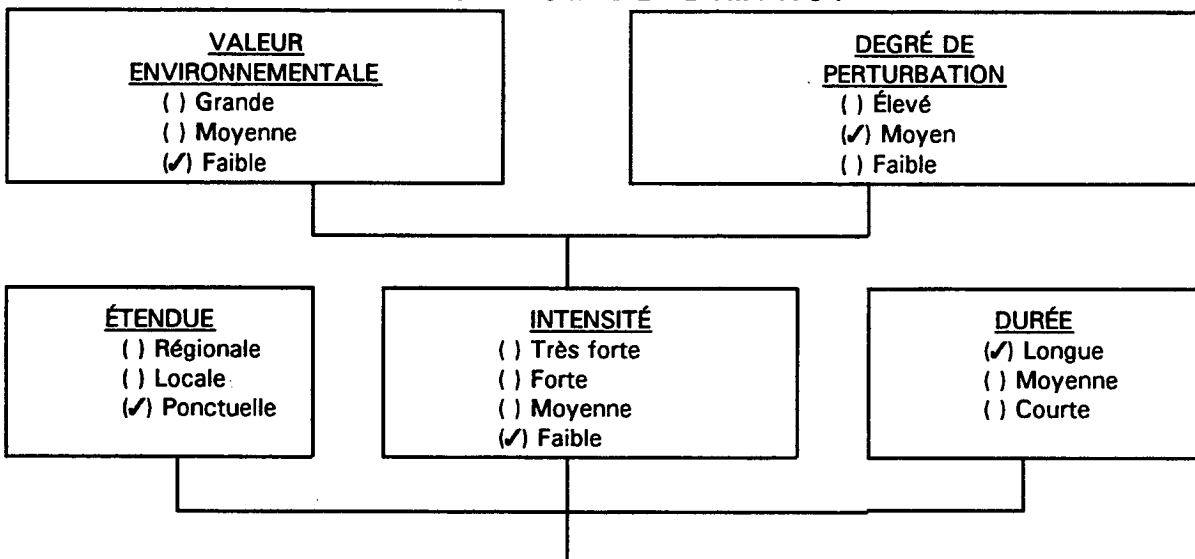
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (19.5 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B119

LOCALISATION: km 31,45 à 31,70

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

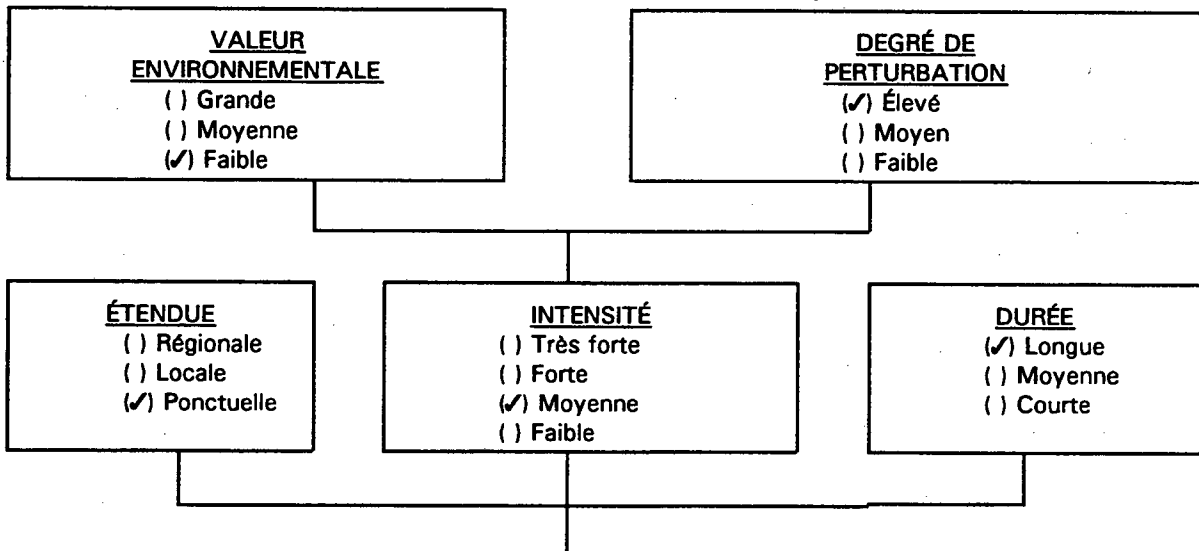
COMPOSANTE AFFECTÉE: Érablière rouge

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (2.25 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B120

LOCALISATION: km 31,45 à 31,7

MILIEU: () Physique Biologique () Humain () Agricole () Visuel

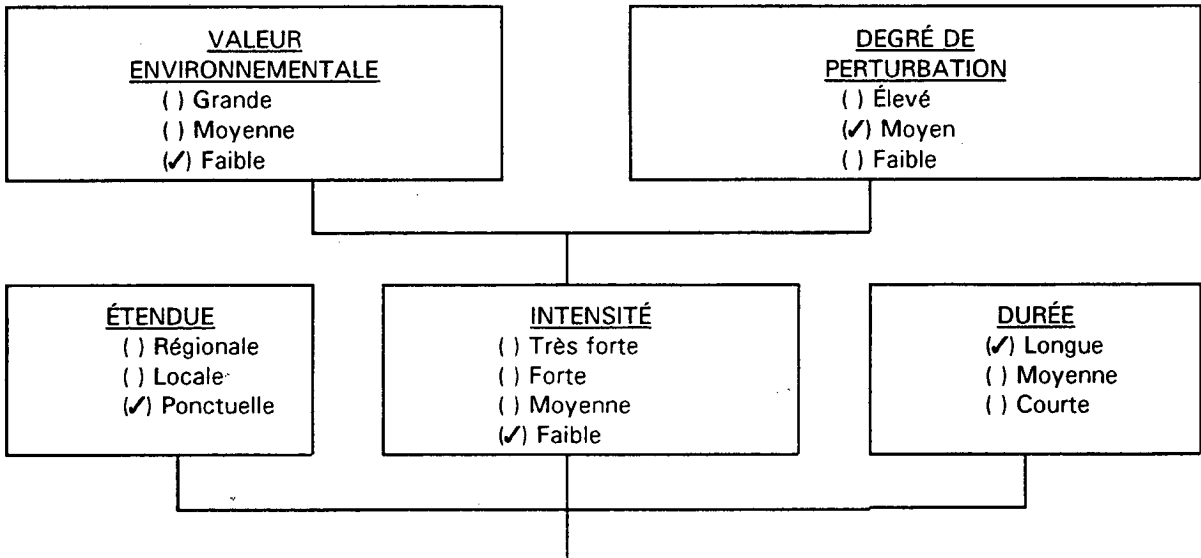
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (2.25 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B121

LOCALISATION: Vaudreuil - échangeur 540

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

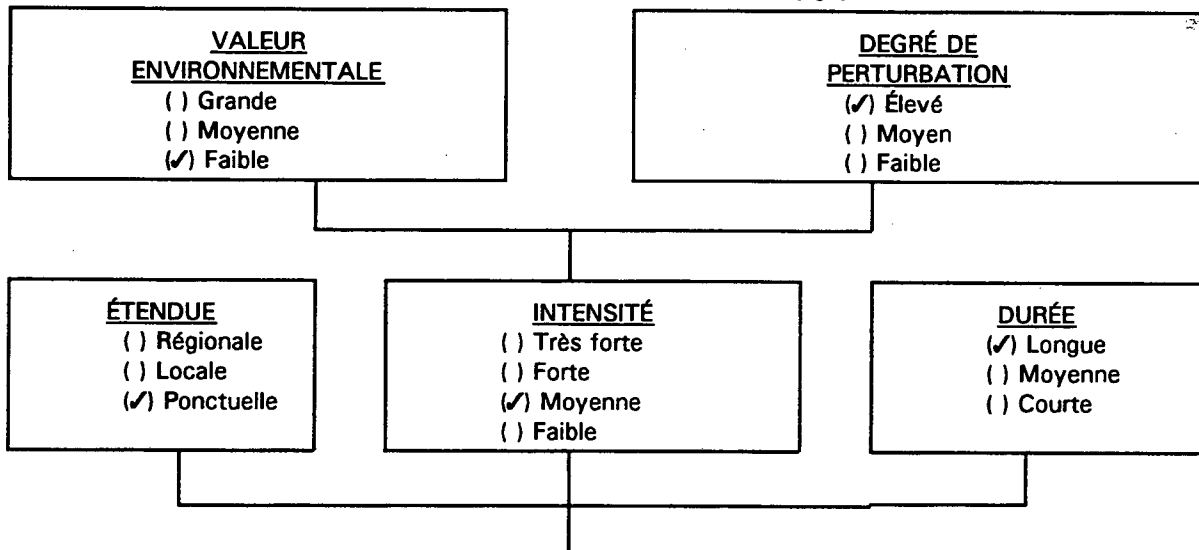
COMPOSANTE AFFECTÉE: Groupement de feuillus intolérants

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (3.4 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: Forêt en régénération contenant beaucoup d'éléments de transition.

FICHE NO.: B122

LOCALISATION: Vaudreuil - échangeur 540

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

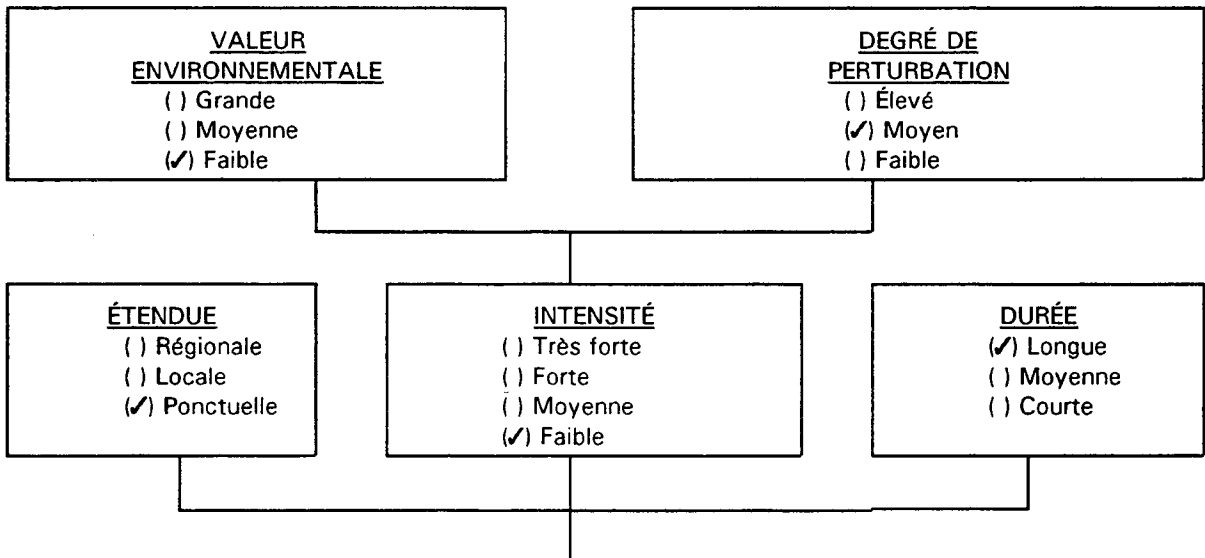
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (3.4 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B123

LOCALISATION: Vaudreuil - échangeur 540

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

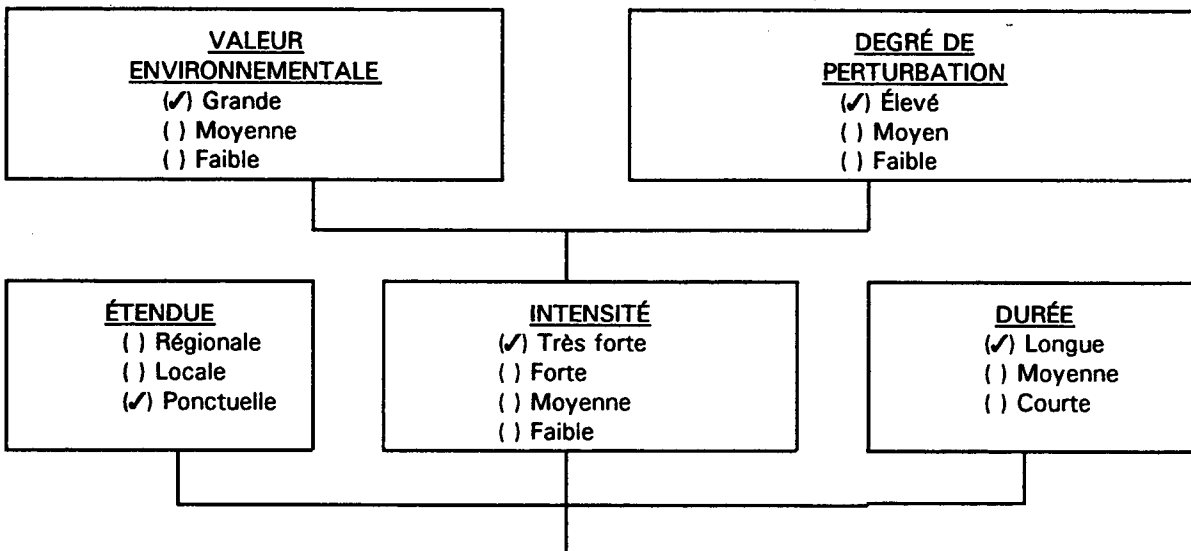
COMPOSANTE AFFECTÉE: Érablière rouge

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie boisée (5.0 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal dans l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: Une grande valeur environnementale a été accordée en raison de la présence de Carex lupuliforme (carex lupuliformis), une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

FICHE NO.: B124

LOCALISATION: Vaudreuil - échangeur 540

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

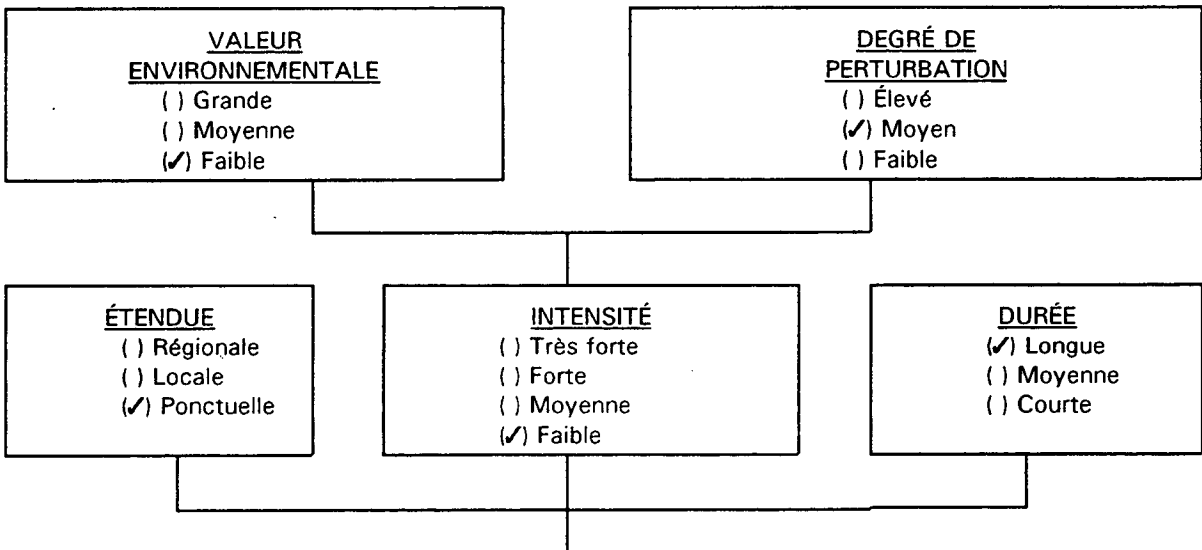
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (5.0 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B125

LOCALISATION: Vaudreuil - échangeur 540

MILIEU: () Physique (✓) Biologique () Humain () Agricole () Visuel

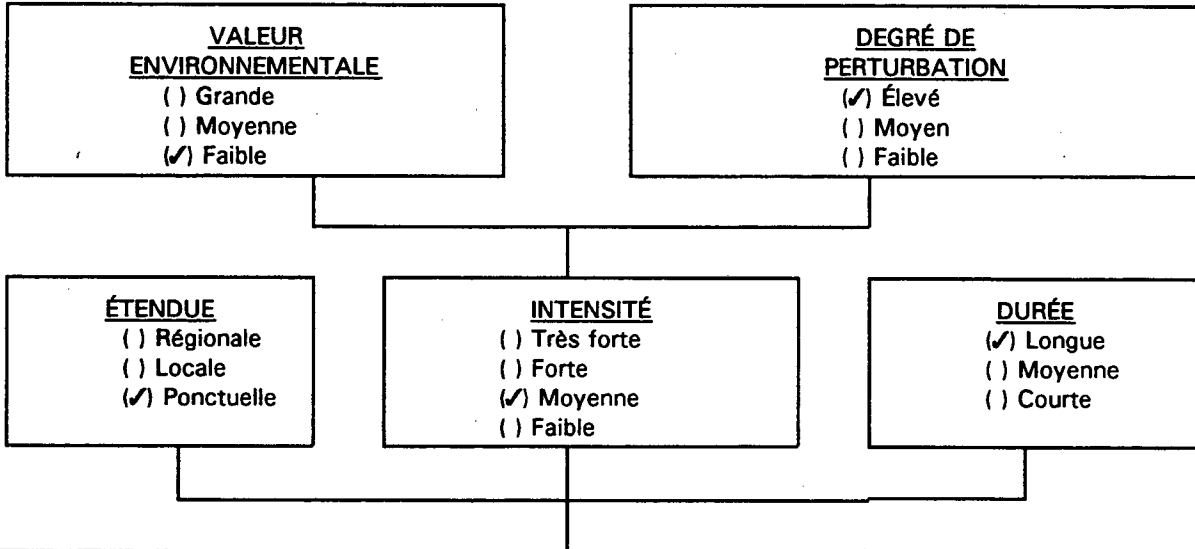
COMPOSANTE AFFECTÉE: Friche herbacée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie en friche (9.0 ha), attribuable à la destruction du couvert végétal à l'intérieur de l'emprise.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: B126

LOCALISATION: Vaudreuil - échangeur 540

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

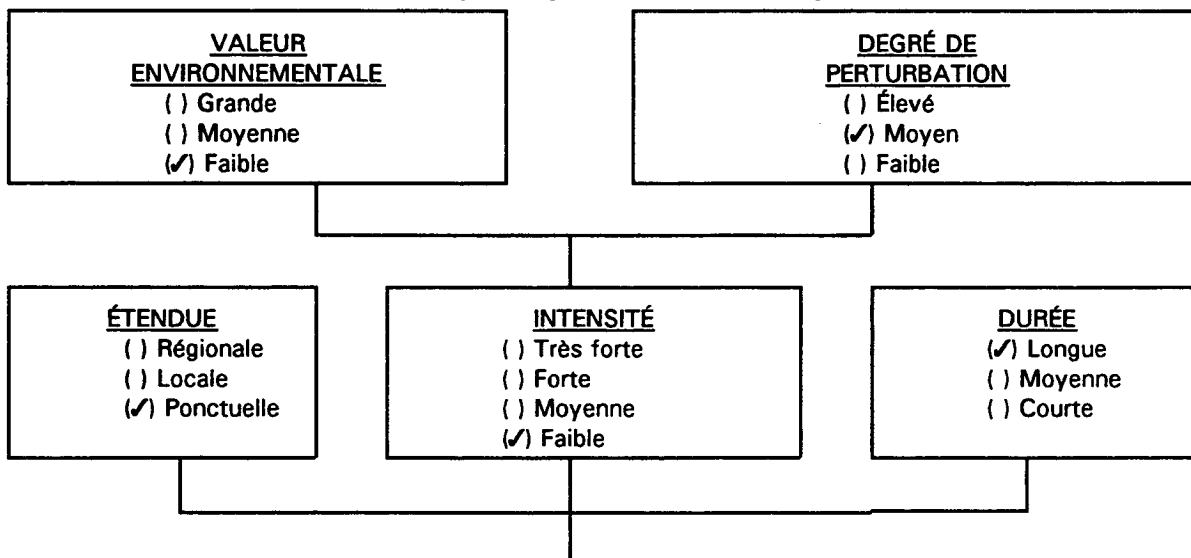
COMPOSANTE AFFECTÉE: Faune terrestre et avienne

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Destruction du couvert végétal dans l'emprise (9.0 ha), entraînant la perte d'habitats potentiels pour la faune. La présence de l'infrastructure constitue un obstacle au déplacement des petits mammifères et engendre un risque d'accident avec les animaux qui la traversent.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

REPROTECH (1989) INC.
(514) 282-9921

ANNEXE Q: FICHES D'IMPACT - MILIEU HUMAIN

FICHE NO.: H1

LOCALISATION: Km 0,0

MILIEU: () Physique () Biologique (✓) Humain () Agricole () Visuel

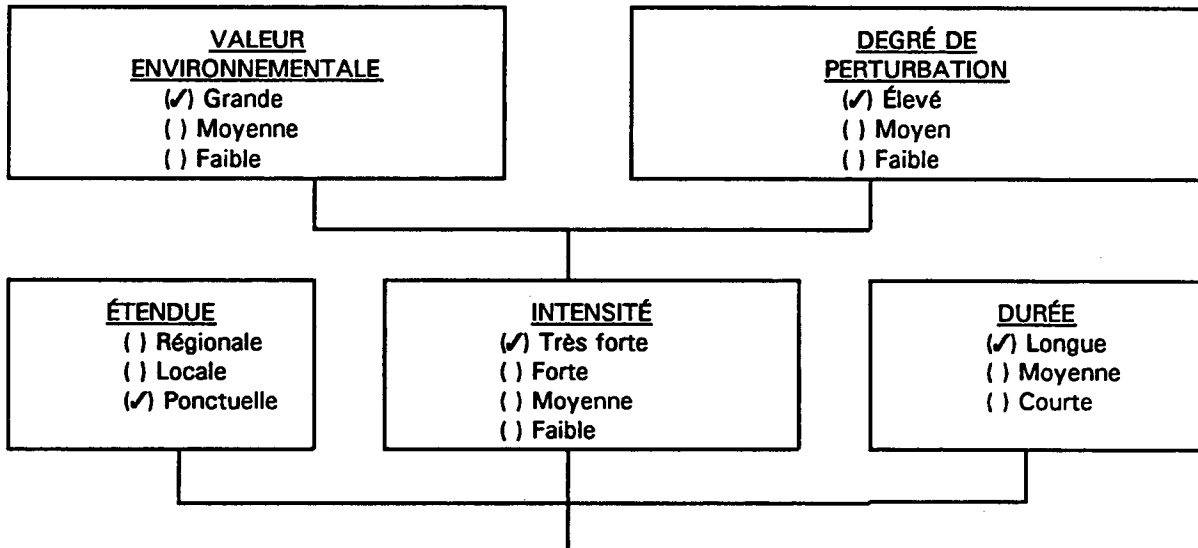
COMPOSANTE AFFECTÉE: Milieu bâti en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Viaduc du boulevard Saint-Jean-Baptiste

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Expropriation de quatre (4) résidences, deux (2) commerces et un (1) immeuble à bureaux le long du boulevard Saint-Jean-Baptiste. Ouverture d'une nouvelle rue municipale.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H2

LOCALISATION: Km 0,0 à 1,0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

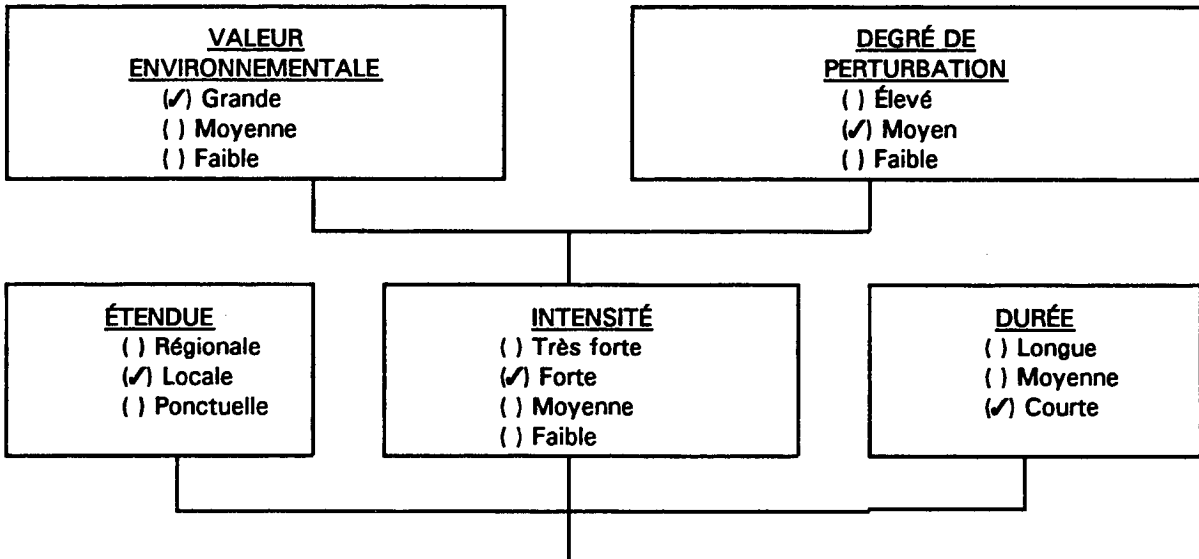
COMPOSANTE AFFECTÉE: Résidents riverains du boulevard René-Lévesque entre les boulevards St-Jean Baptiste et St-Joseph à Châteauguay.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux de construction

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Nuisances par le bruit, la poussière, les fumées ou autres polluants, inhérentes aux activités de construction de l'infrastructure (circulation de véhicules lourds, opération de la machinerie, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Établir l'horaire des activités de construction en conformité avec la réglementation municipale.
- Gérer les déchets générés lors des travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- S'assurer du maintien en bon état de fonctionnement de tout véhicule ou équipement servant à la construction.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H3

LOCALISATION: Km 0,0 à 2,1

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

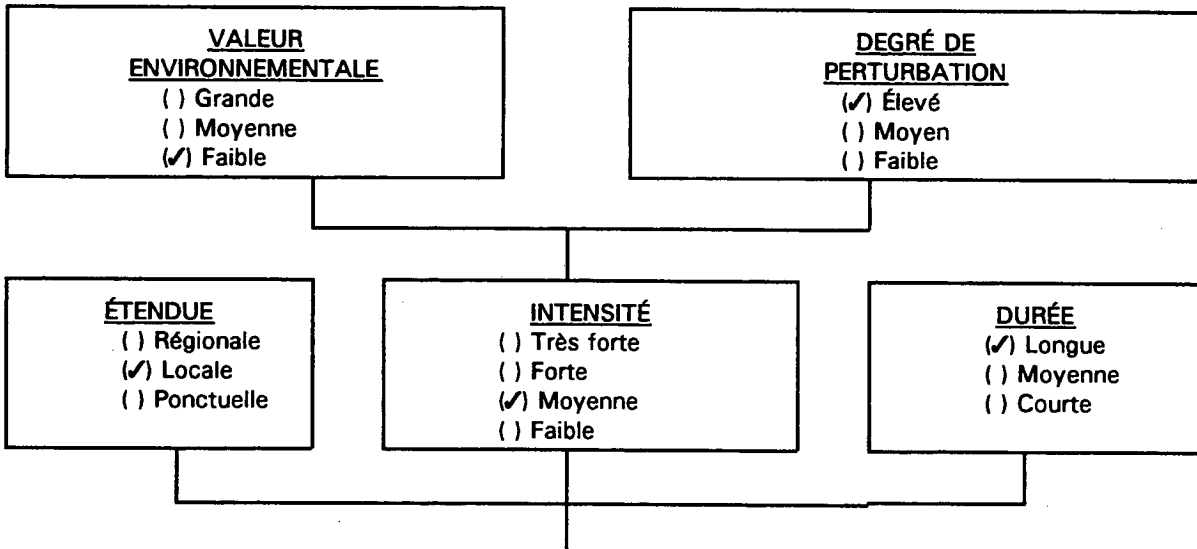
COMPOSANTE AFFECTÉE: Terrains vacants et en friche en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie (22 ha) à vocation résidentielle sur le territoire des municipalités de Châteauguay et Mercier.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: Des 22 hectares de terrains perdus, deux (2) hectares sont inclus à l'intérieur de l'espace prévu pour l'agrandissement du secteur résidentiel les "Jardins Mercier".

FICHE NO.: H4

LOCALISATION: Km 0,6

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

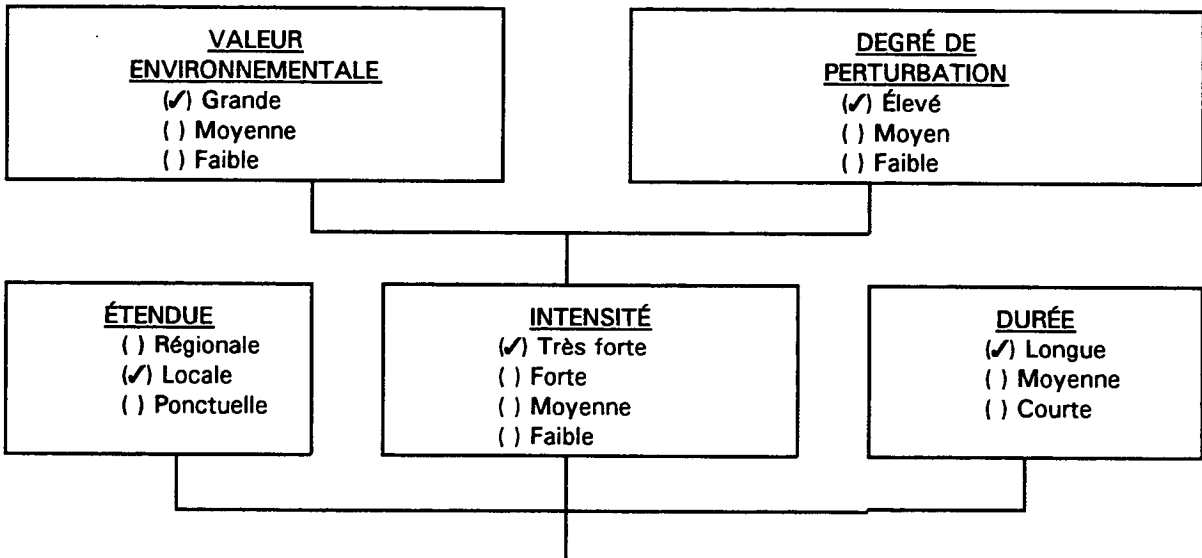
COMPOSANTE AFFECTÉE: Milieu bâti en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Viaduc du boulevard Saint-Joseph

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Expropriation de 27 résidences le long du boulevard St-Joseph et des rues Guérin, Saint-Georges et Beaupré et déplacement d'une rue municipale à Châteauguay.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H5

LOCALISATION: Km 2,0 à 3,0

MILIEU: () Physique () Biologique (✓) Humain () Agricole () Visuel

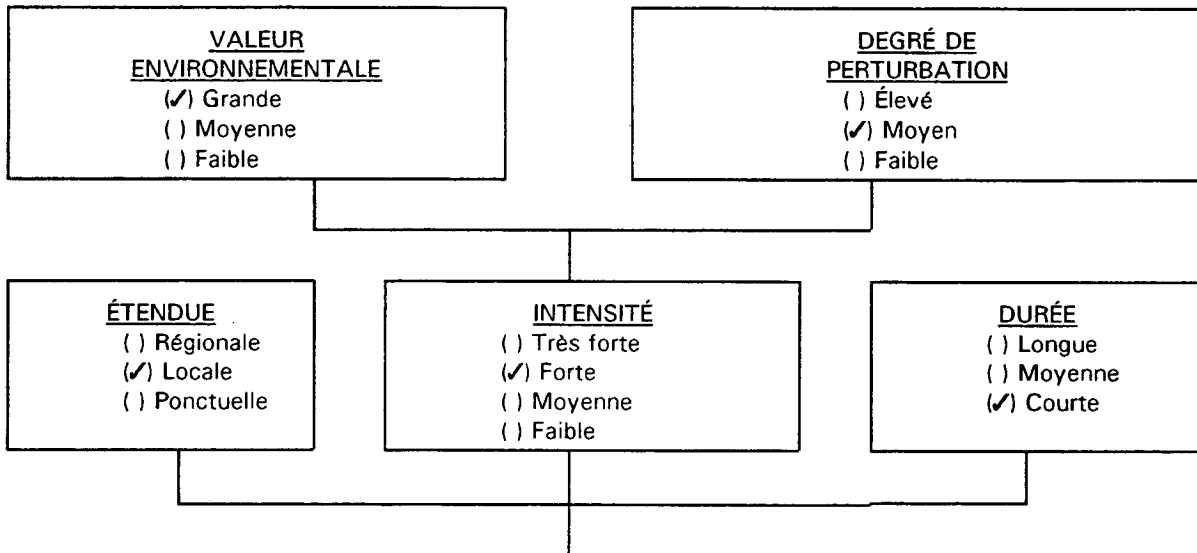
COMPOSANTE AFFECTÉE: Résidants riverains du Chemin de la Haute-Rivière à Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: (✓) Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux de construction

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Nuisances par le bruit, la poussière, les fumées ou autres polluants, inhérentes aux activités de construction de l'infrastructure (circulation de véhicules lourds, opération de la machinerie, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Établir l'horaire des activités de construction en conformité avec la réglementation municipale.
- Gérer les déchets générés lors des travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- S'assurer du maintien en bon état de fonctionnement de tout véhicule ou équipement servant à la construction.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H6

LOCALISATION: Km 2,2 à 2,6

MILIEU: () Physique () Biologique (✓) Humain () Agricole () Visuel

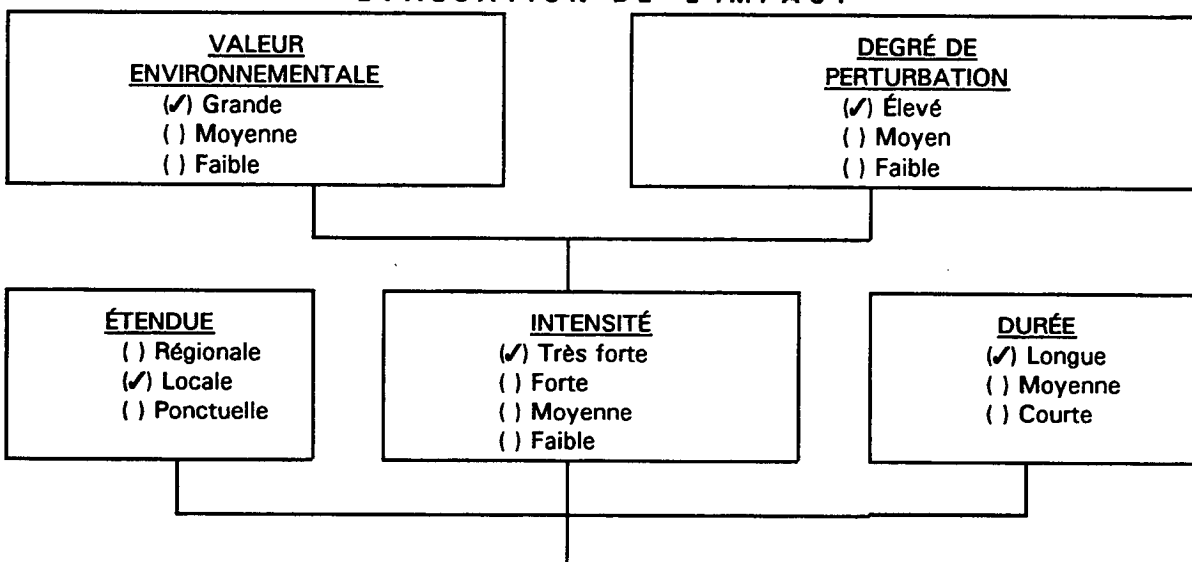
COMPOSANTE AFFECTÉE: Milieu bâti en zone urbanisée et agricole

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure et de l'échangeur desservant le chemin de la Haute-Rivière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Expropriation de 17 résidences, une (1) maison de ferme et des bâtiments agricoles ainsi que dommages de rapprochement pour quatre (4) résidences, dans le secteur de la rue Dorais à Châteauguay.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H7

LOCALISATION: Km 2,6 à 3,15

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

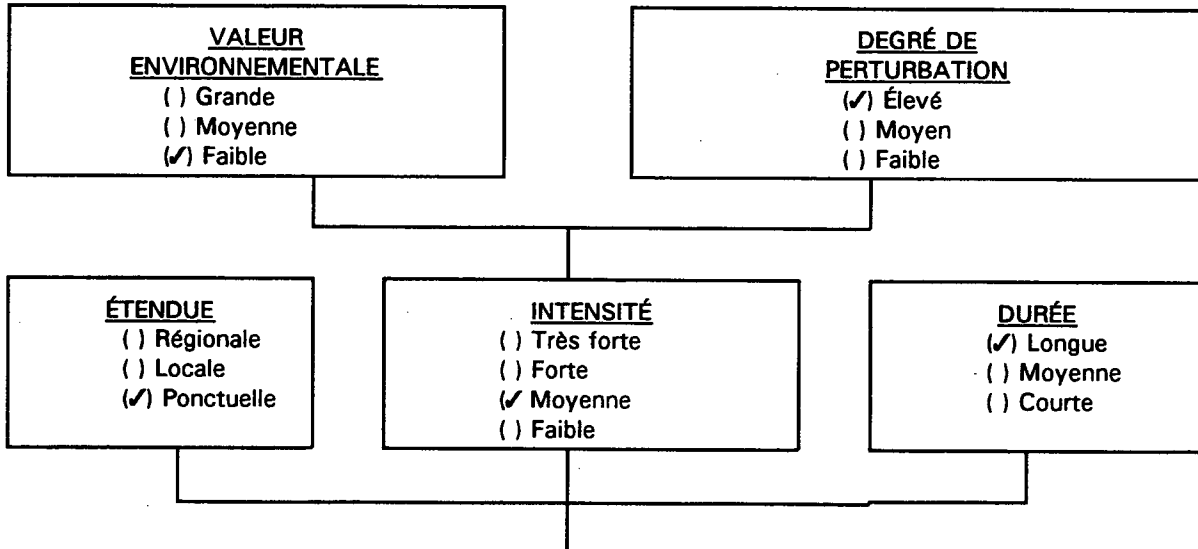
COMPOSANTE AFFECTÉE: Terrains cultivés en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'échangeur 2 desservant le Chemin de la Haute Rivière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie (5 ha) à vocation commerciale (portion sud du site retenu pour l'implantation d'un centre commercial).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H8

LOCALISATION: Km 4.0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

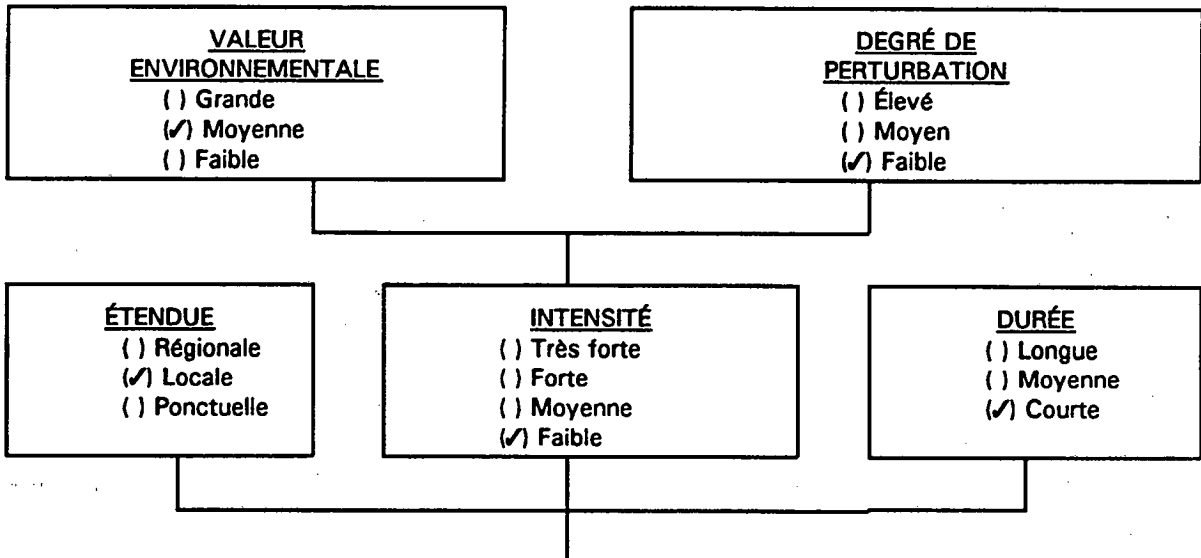
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement de deux lignes de transport d'énergie de 120 kV nécessitant une interruption temporaire de service afin de permettre le rehaussement des câbles ou le déplacement de pylônes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H9

LOCALISATION: Km 7,0 à 8,0

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

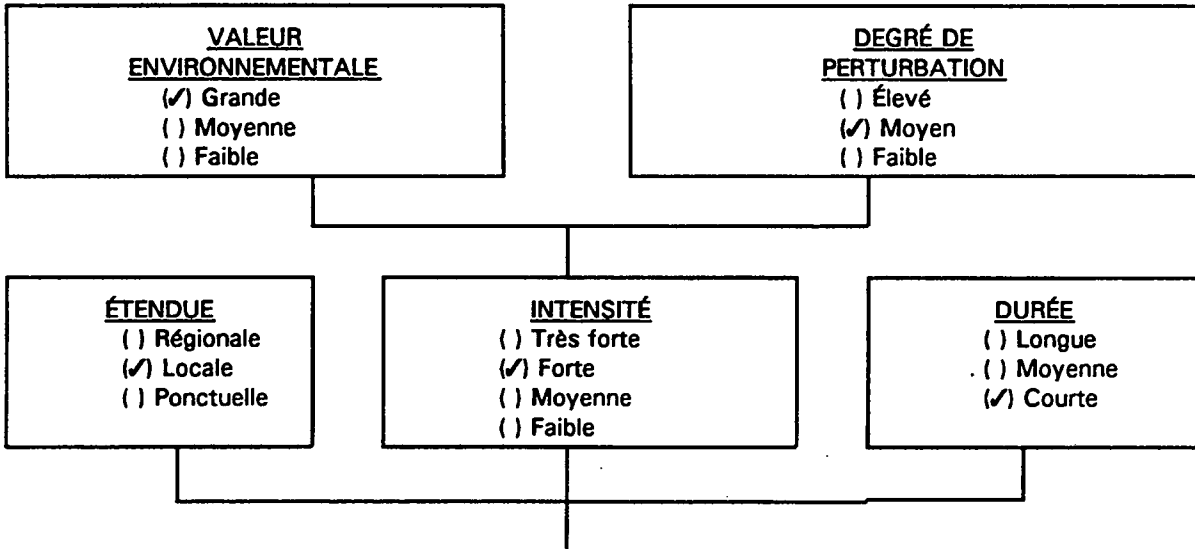
COMPOSANTE AFFECTÉE: Résidants du secteur de la rue Paul et de la Montée Bellevue à Léry

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux de construction

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Nuisances par le bruit, la poussière, les fumées ou autres polluants, inhérentes aux activités de construction de l'infrastructure (circulation de véhicules lourds, opération de la machinerie, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Établir l'horaire des activités de construction en conformité avec la réglementation municipale.
- Gérer les déchets générés lors des travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- S'assurer du maintien en bon état de fonctionnement de tout véhicule ou équipement servant à la construction.

IMPORTANTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H10

LOCALISATION: Km 9,05 à 9,30

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

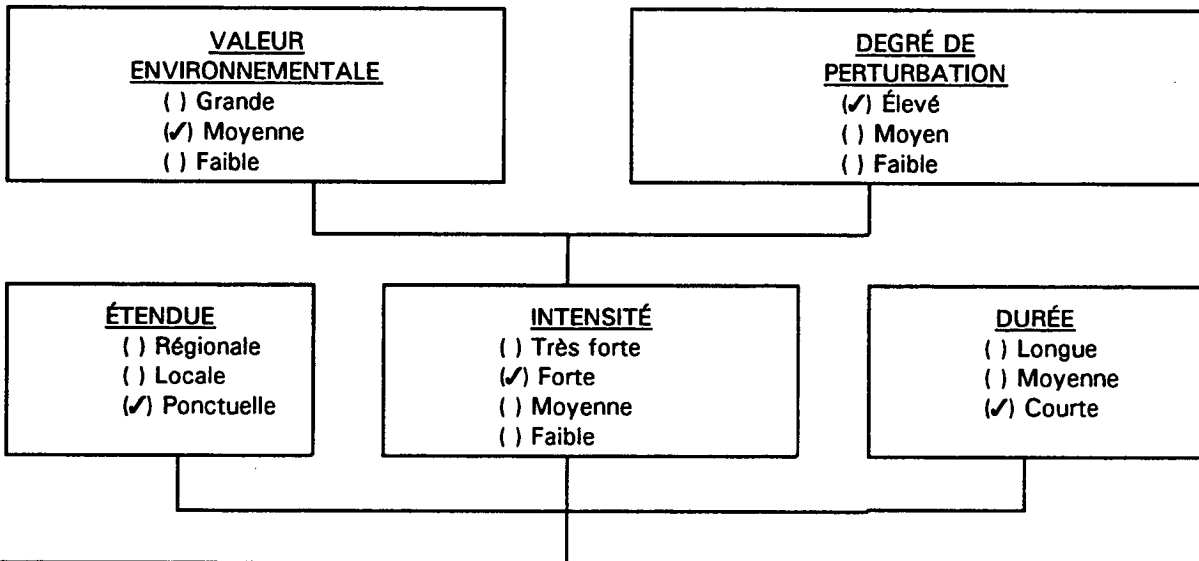
COMPOSANTE AFFECTÉE: Terrain de golf Beauchâteau

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perturbation des activités du club de golf

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Réaliser les travaux de façon à minimiser les répercussions sur la poursuite normale des opérations du club en période estivale.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H11

LOCALISATION: Km 9,05 à 9,30

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

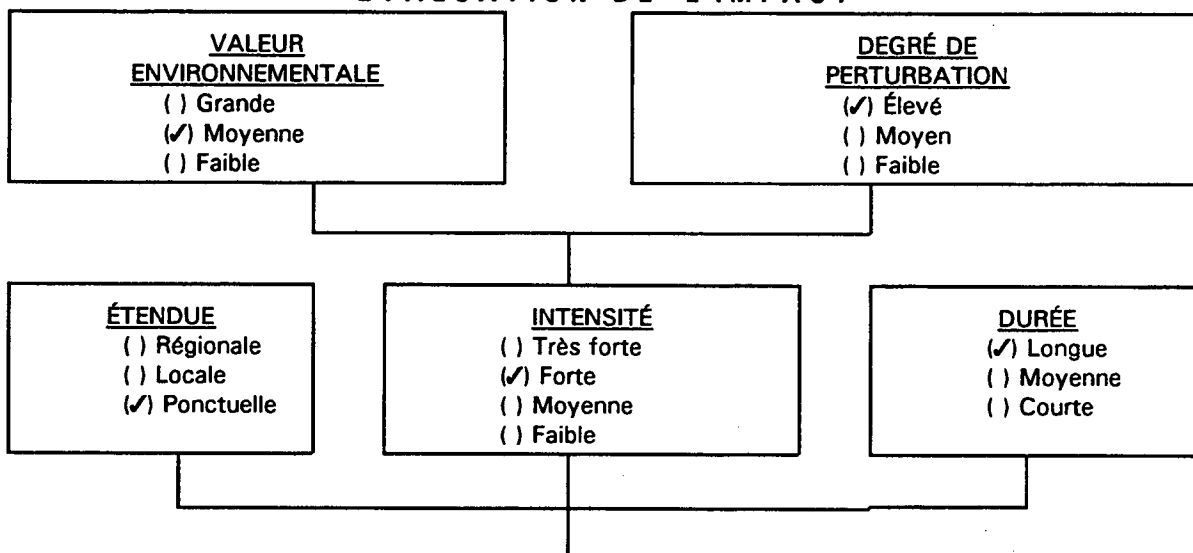
COMPOSANTE AFFECTÉE: Terrain de golf Beauchâteau

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie (2 ha) utilisée à des fins récréatives et sectionnement du terrain au sud du pavillon (Clubhouse).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager un passage souterrain franchissant l'infrastructure afin de permettre aux golfeurs d'accéder à la portion du terrain située au sud de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: La perte de superficie résultant de la présence de l'autoroute nécessitera l'acquisition de terrains en périphérie du golf afin de réaménager les parcours perturbés.

FICHE NO.: H12

LOCALISATION: Km 9,4 à 9,8

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

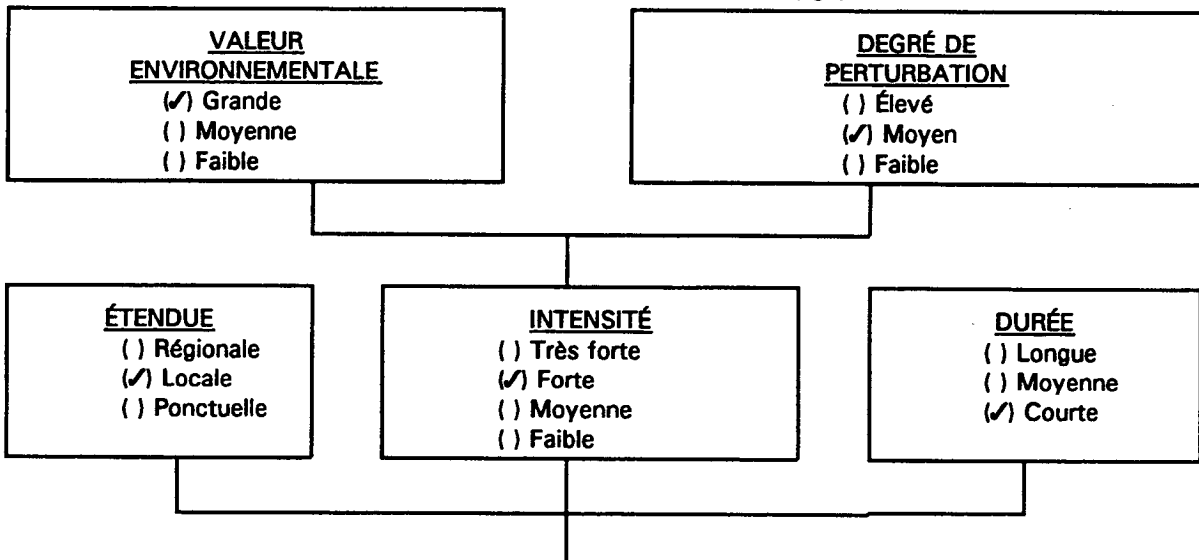
COMPOSANTE AFFECTÉE: Résidants du secteur de la rue Hébert à Maple Grove

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux de construction

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Nuisances par le bruit, la poussière, les fumées ou autres polluants, inhérentes aux activités de construction de l'infrastructure (circulation de véhicules lourds, opération de la machinerie, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Établir l'horaire des activités de construction en conformité avec la réglementation municipale.
- Gérer les déchets générés lors des travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- S'assurer du maintien en bon état de fonctionnement de tout véhicule ou équipement servant à la construction.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H13

LOCALISATION: Km 11,25

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

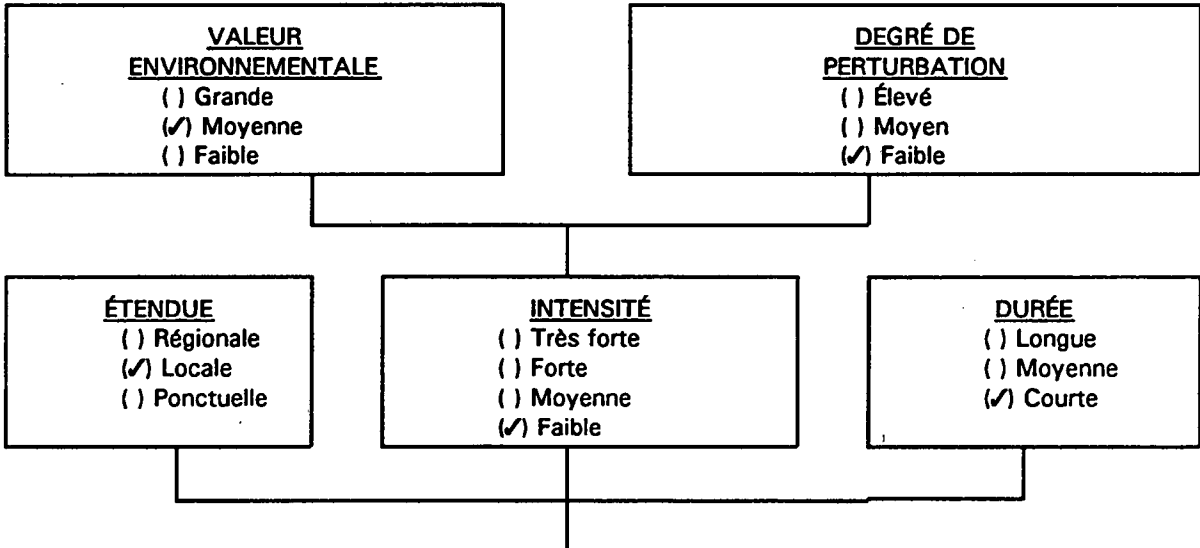
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement de trois lignes de transport d'énergie de 69 kV nécessitant une interruption temporaire de service afin de permettre le rehaussement des câbles ou le déplacement de pylônes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H14

LOCALISATION: Km 11,4 à 12,0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

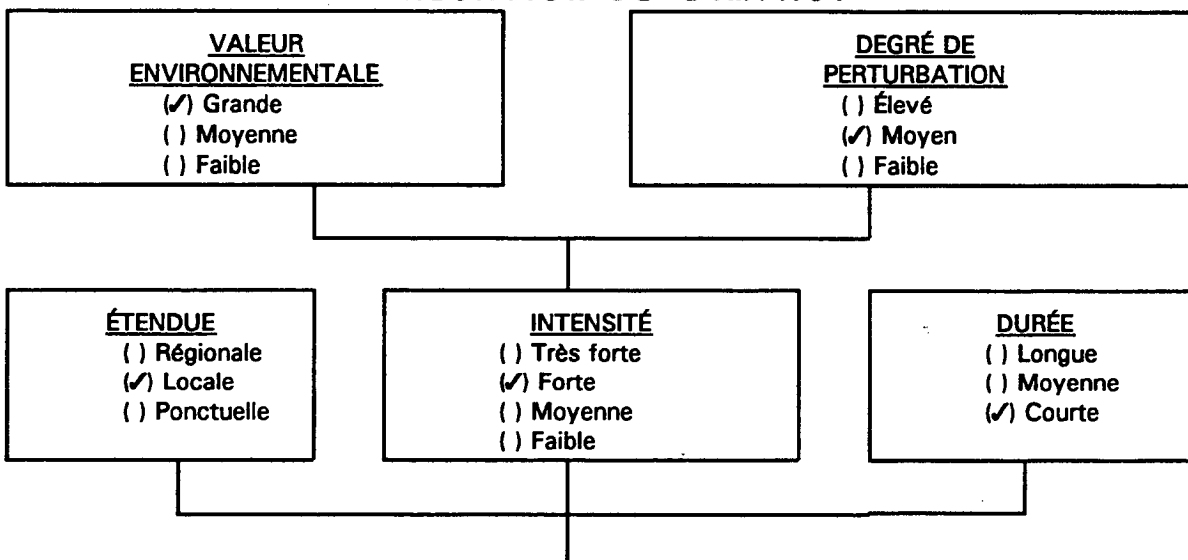
COMPOSANTE AFFECTÉE: Résidents riverains du Chemin de la Beauce à Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux de construction

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Nuisances par le bruit, la poussière, les fumées ou autres polluants, inhérentes aux activités de construction de l'infrastructure (circulation de véhicules lourds, opération de la machinerie, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Établir l'horaire des activités de construction en conformité avec la réglementation municipale.
- Gérer les déchets générés lors des travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- S'assurer du maintien en bon état de fonctionnement de tout véhicule ou équipement servant à la construction.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H15

LOCALISATION: Km 11,55 à 12,25

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

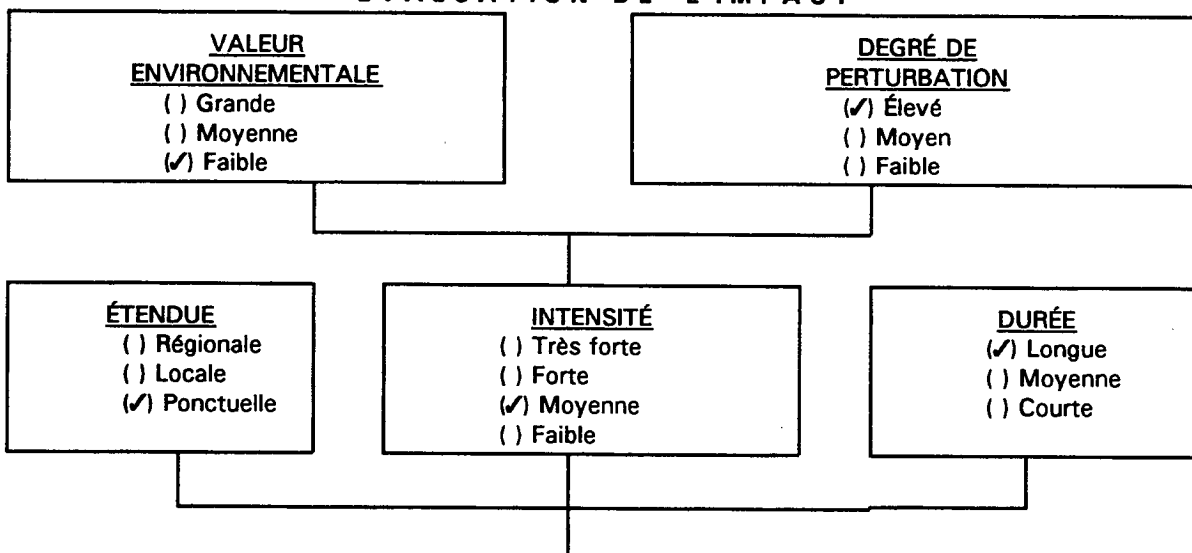
COMPOSANTE AFFECTÉE: Terrains cultivés en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'échangeur desservant la route 205 (Chemin de la Beauce)

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie (8,5 ha) à vocation résidentielle sur le territoire de Beauharnois.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: Des 8,5 hectares de terrain perdus, trois (3) hectares sont inclus à l'intérieur d'un espace visé par un projet de développement résidentiel.

FICHE NO.: H16

LOCALISATION: Km 11,7

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

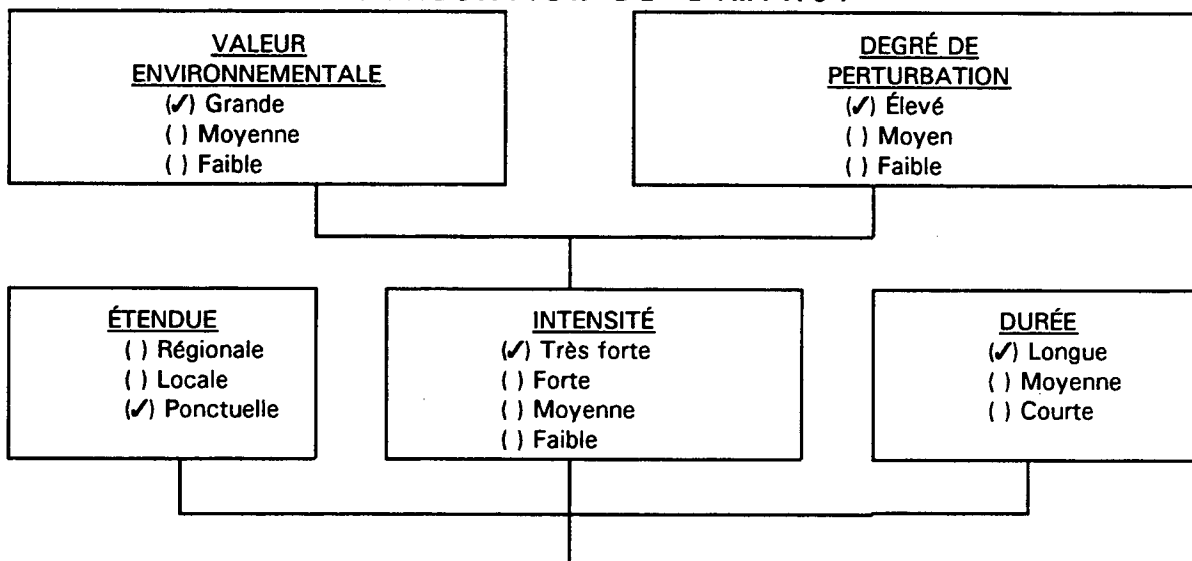
COMPOSANTE AFFECTÉE: Milieu bâti en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'échangeur desservant la route 205

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Expropriation des installations et des équipements d'un distributeur de produits pétroliers incluant un bâtiment industriel sur le territoire de Beauharnois.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H17

LOCALISATION: Km 12,6 à 13,2

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

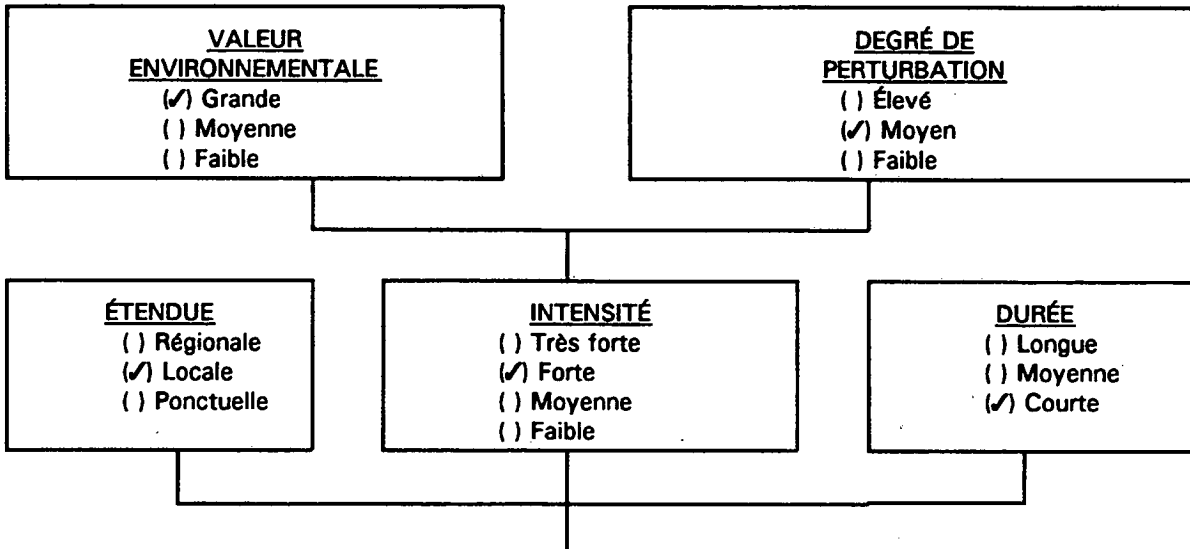
COMPOSANTE AFFECTÉE: Résidents du quartier à l'ouest de la polyvalente à Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux de construction

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Nuisances par le bruit, la poussière, les fumées ou autres polluants, inhérentes aux activités de construction de l'infrastructure (circulation de véhicules lourds, opération de la machinerie, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Établir l'horaire des activités de construction en conformité avec la réglementation municipale.
- Gérer les déchets générés lors des travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- S'assurer du maintien en bon état de fonctionnement de tout véhicule ou équipement servant à la construction.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H18

LOCALISATION: Km 12,9 à 13,15

MILIEU: () Physique () Biologique (✓) Humain () Agricole () Visuel

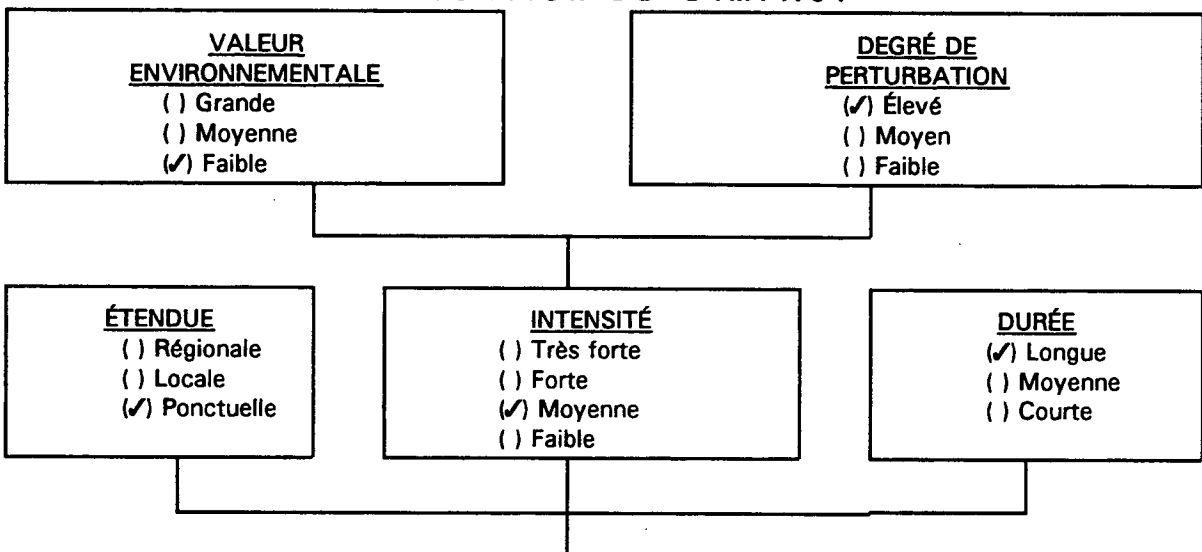
COMPOSANTE AFFECTÉE: Terrains cultivés et boisés en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie (2,5 ha) à vocation résidentielle sur le territoire de Beauharnois.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H19

LOCALISATION: Km 14,4 à 15,0

MILIEU: () Physique () Biologique (✓) Humain () Agricole () Visuel

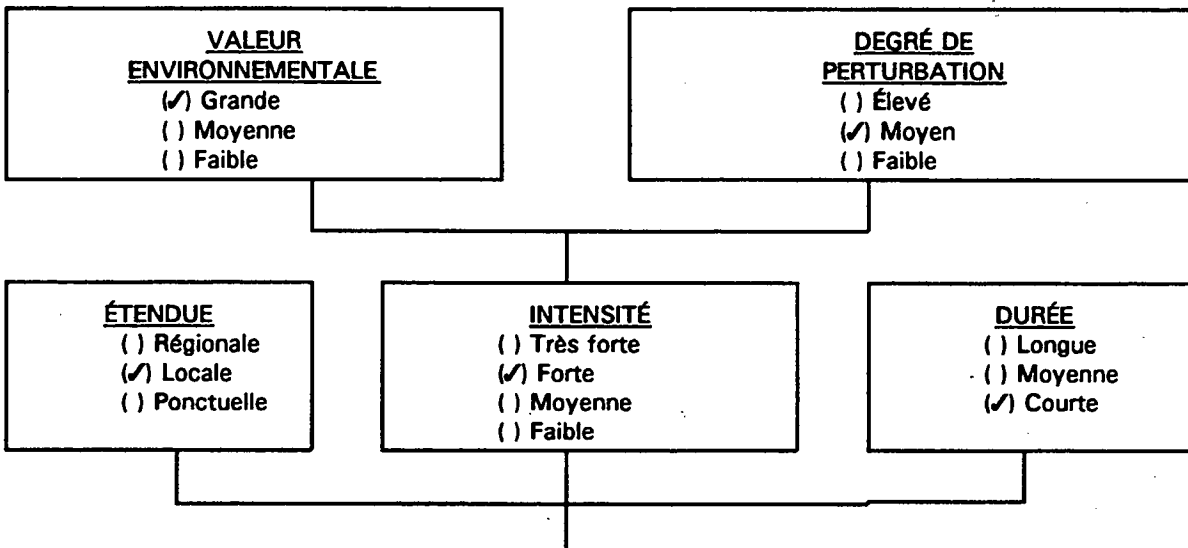
COMPOSANTE AFFECTÉE: Résidents riverains du Chemin Saint-Louis à Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux de construction

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Nuisances par le bruit, la poussière, les fumées ou autres polluants, inhérentes aux activités de construction de l'infrastructure (circulation de véhicules lourds, opération de la machinerie, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Établir l'horaire des activités de construction en conformité avec la réglementation municipale.
- Gérer les déchets générés lors des travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- S'assurer du maintien en bon état de fonctionnement de tout véhicule ou équipement servant à la construction.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H20

LOCALISATION: Km 14,6 à 14,7

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

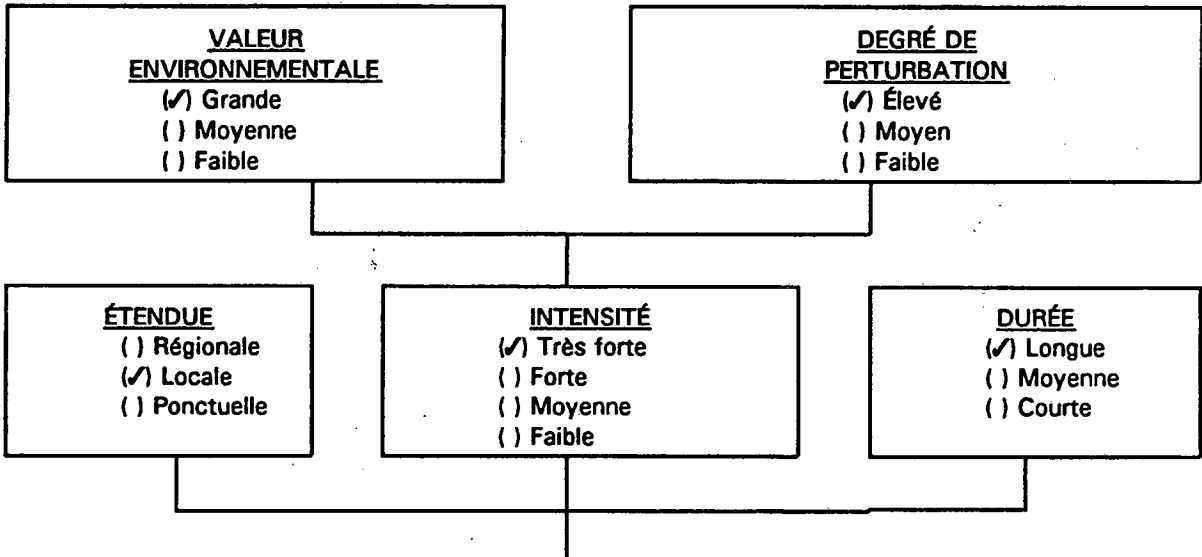
COMPOSANTE AFFECTÉE: Milieu bâti en zone urbanisée et agricole

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure et du viaduc du chemin Saint-Louis

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Expropriation de six (6) résidences et des bâtiments agricoles, localisés le long de la route 236 à Beauharnois.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H21

LOCALISATION: Km 14,7 à 14,9

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

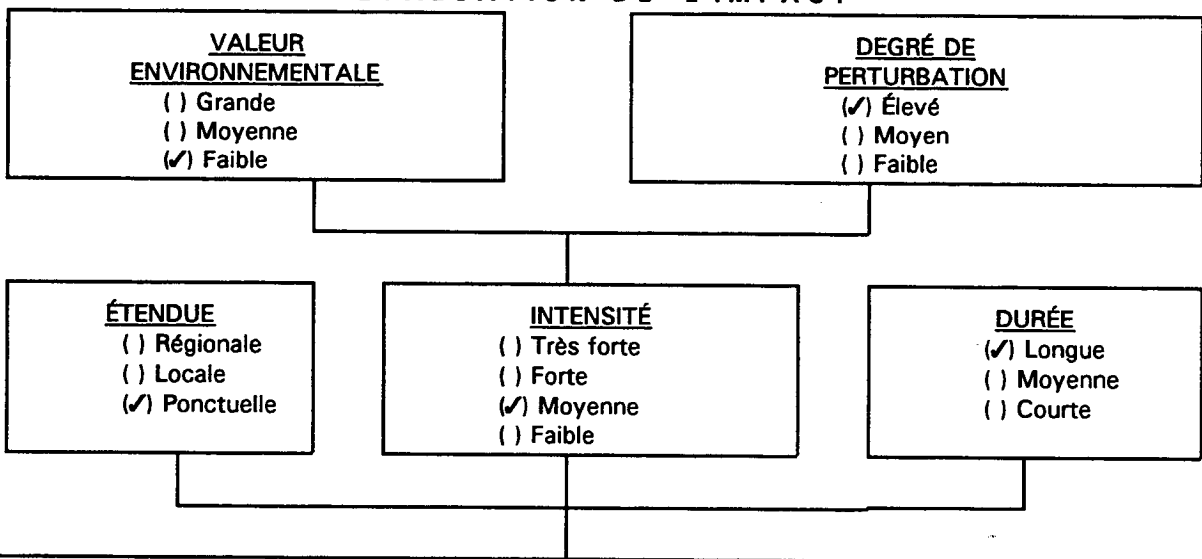
COMPOSANTE AFFECTÉE: Terrains cultivés en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie (2,5 ha) à vocation résidentielle sur le territoire de Beauharnois.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H22

LOCALISATION: Km 14,75

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

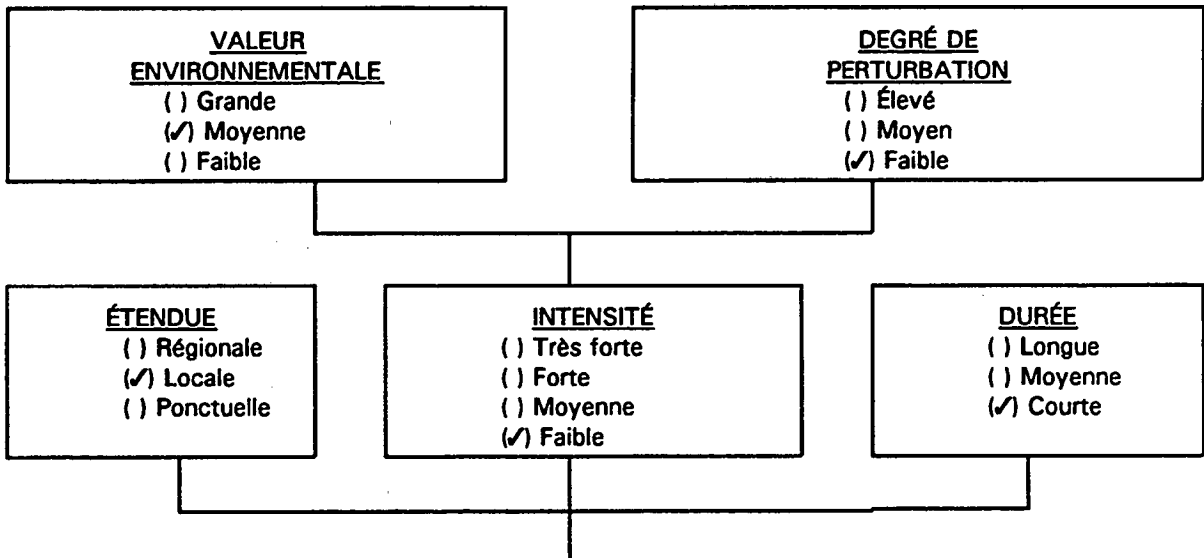
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Relocalisation de l'intersection Rang Saint-Georges - Chemin de la Beauce

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement de trois lignes de transport d'énergie de 120 kV nécessitant une interruption temporaire de service afin de permettre le rehaussement des câbles ou le déplacement des pylônes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H23

LOCALISATION: Km 14,8 à 15,1

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

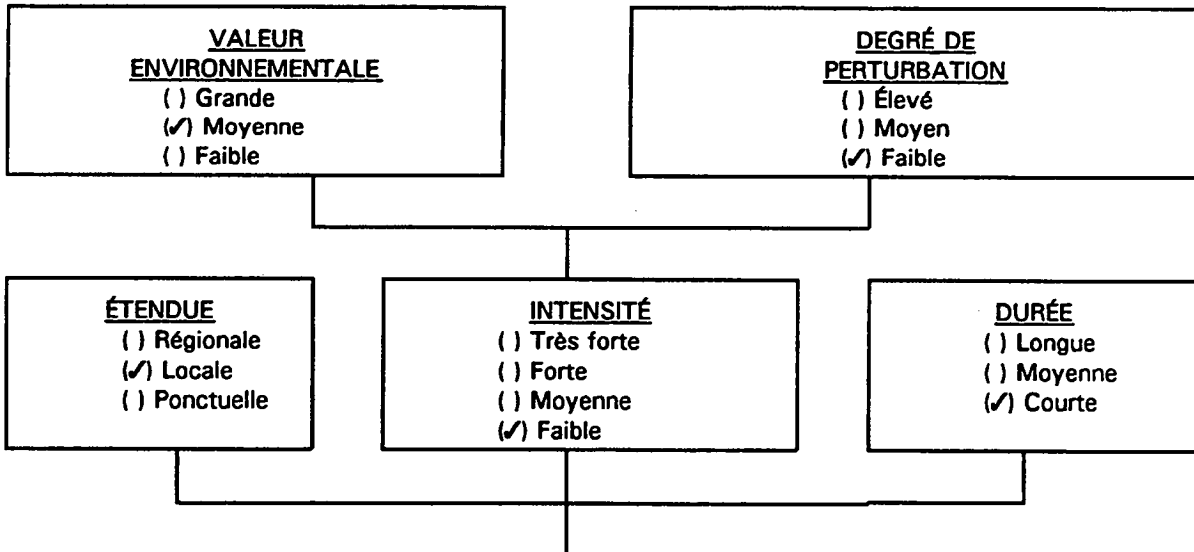
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de la nouvelle route 236

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement de six lignes de transport d'énergie de 120 kV, nécessitant une interruption temporaire de service afin de permettre le rehaussement des câbles ou le déplacement de pylônes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H24

LOCALISATION: Km 15,0 à 15,35

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

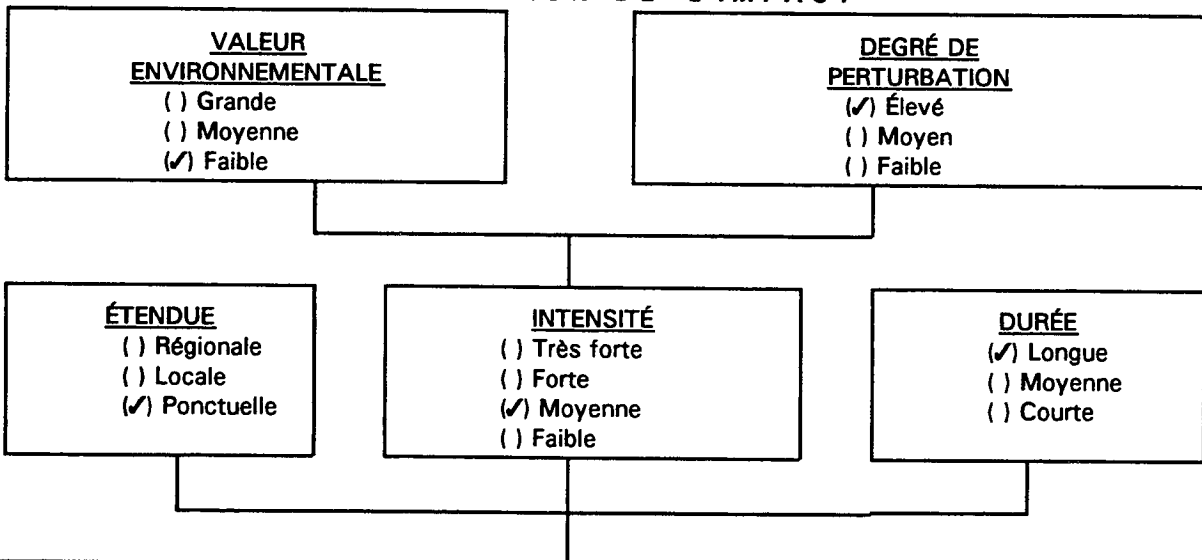
COMPOSANTE AFFECTÉE: Terrains boisés et cultivés en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure et de l'échangeur desservant la nouvelle route 236

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie (13 ha) à vocation récréative, sur le territoire de Melocheville en rive ouest de la rivière Saint-Louis.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H25

LOCALISATION: Km 15,35 à 17,25

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

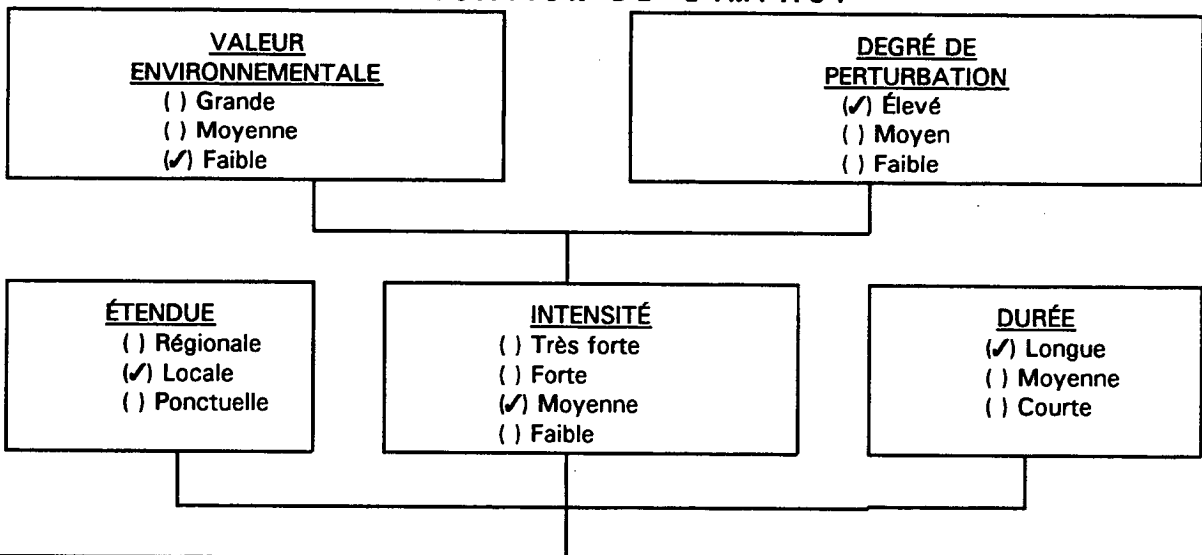
COMPOSANTE AFFECTÉE: Terrains cultivés et en friche en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure et de l'échangeur desservant la nouvelle route 236

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie (32 ha) à vocation industrielle sur le territoire de Melocheville.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H26

LOCALISATION: Km 15,45 à 15,65

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

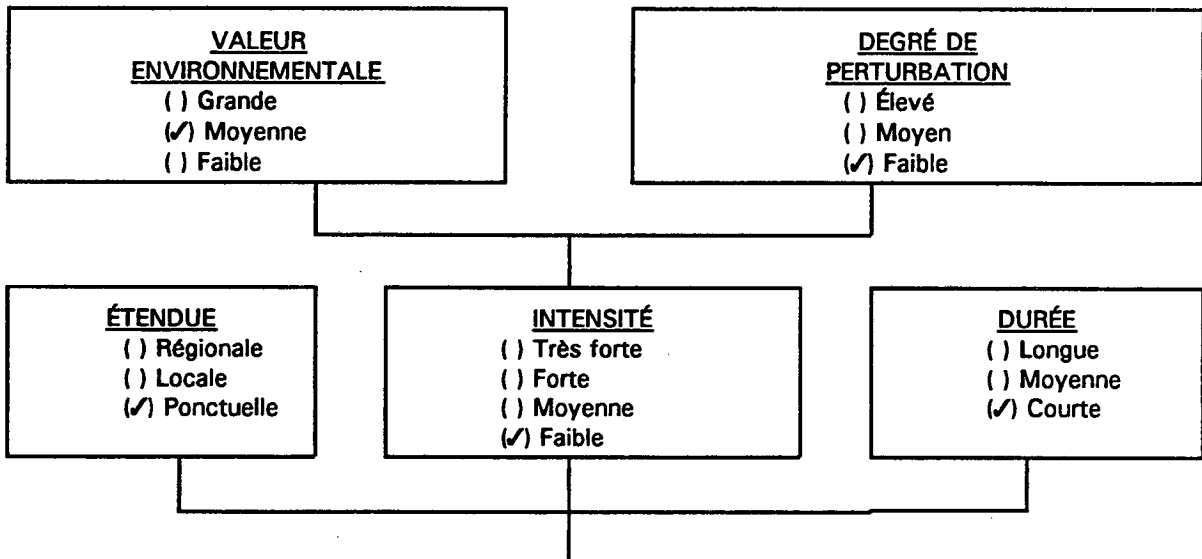
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'échangeur reliant la nouvelle route 236

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement de six lignes de transport d'énergie de 120 kV nécessitant une interruption temporaire de service afin de permettre le déplacement de pylônes ou le rehaussement des câbles.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H27

LOCALISATION: Km 18,4

MILIEU: () Physique () Biologique (✓) Humain () Agricole () Visuel

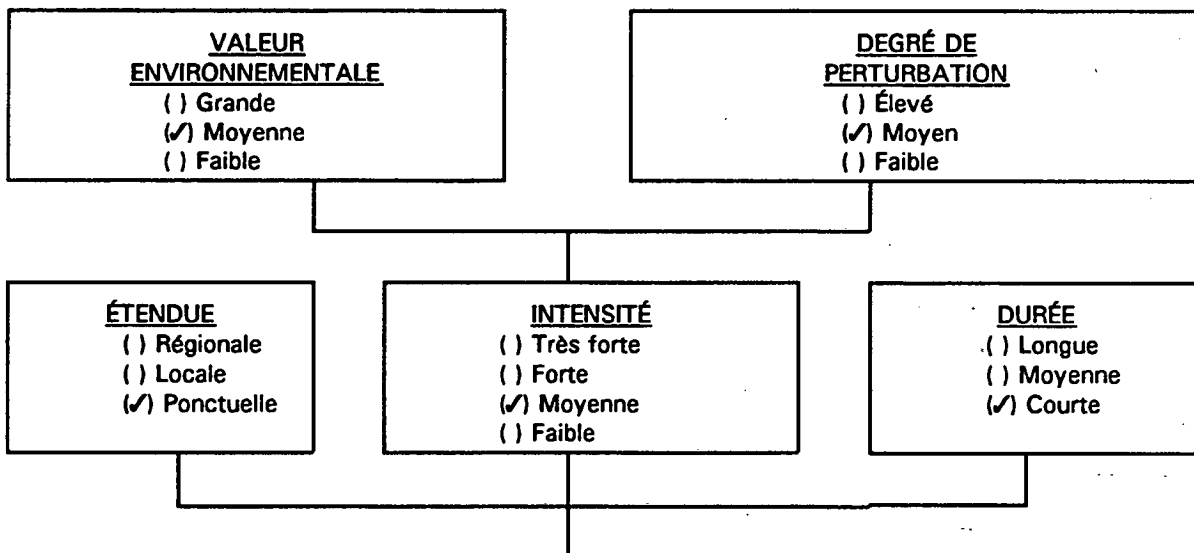
COMPOSANTE AFFECTÉE: Installation de la Voie Maritime du Saint-Laurent

PHASE DE RÉALISATION: (✓) Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation du pont enjambant le canal de Beauharnois

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perturbation de la circulation maritime attribuable aux travaux d'implantation des structures du pont.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES: Afin d'assurer la sécurité des travailleurs et la protection des installations de la Voie Maritime, des mesures adéquates seront mises en place durant la période des travaux dans ce secteur .

FICHE NO.: H28

LOCALISATION: Km 18,8

MILIEU: () Physique () Biologique (✓) Humain () Agricole () Visuel

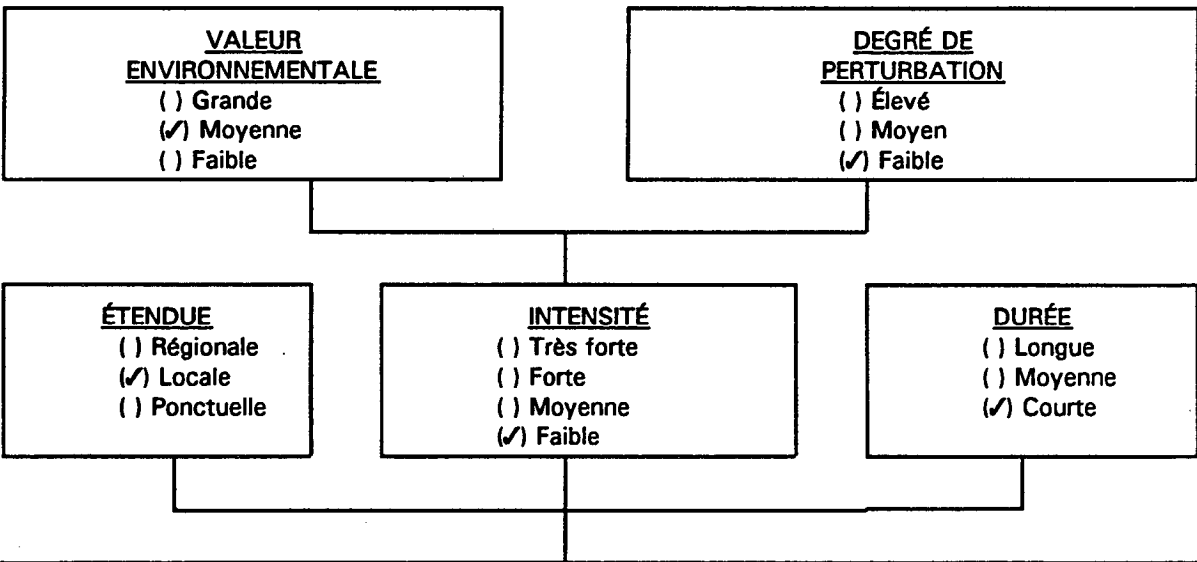
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: (✓) Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation du pont franchissant le canal de Beauharnois

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement d'une ligne de transport d'énergie de 120 kV, nécessitant une interruption temporaire de service afin de permettre le rehaussement des câbles ou le déplacement de pylônes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible (✓) Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible (✓) Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H29

LOCALISATION: Km 19,4

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

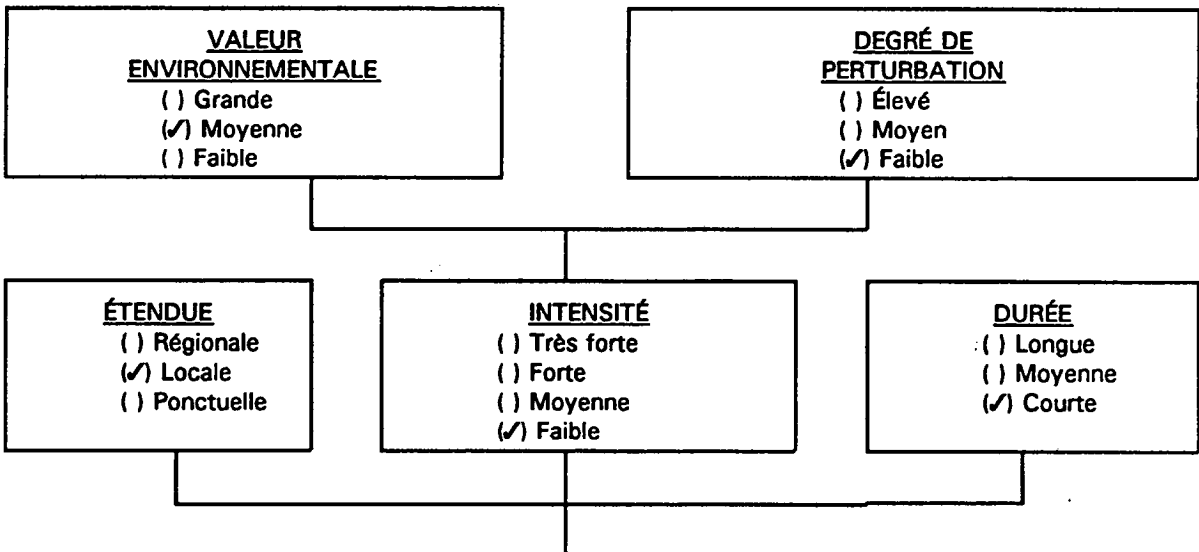
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation du pont franchissant le canal de Beauharnois

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement de deux lignes de transport d'énergie de 230 kV, nécessitant une interruption temporaire de service afin de permettre le rehaussement des câbles ou le déplacement de pylônes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H30

LOCALISATION: Km 20,0

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

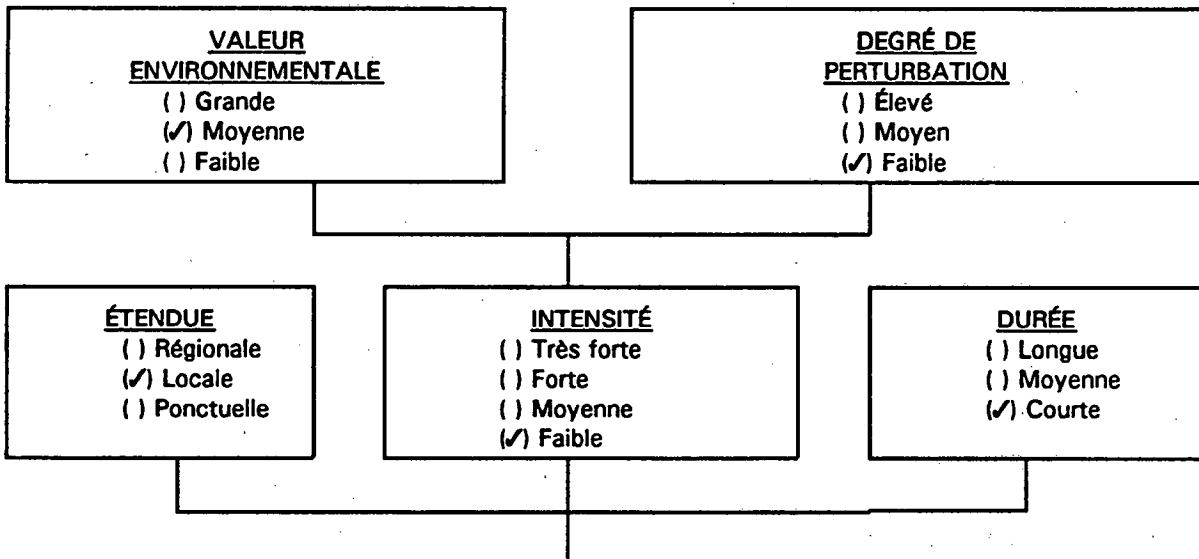
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement de deux lignes de transport d'énergie de 120 kV, nécessitant une interruption temporaire de service afin de permettre le déplacement de pylônes ou le rehaussement de câbles.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H31

LOCALISATION: Km 20,4 à 20,9

MILIEU: () Physique () Biologique (✓) Humain () Agricole () Visuel

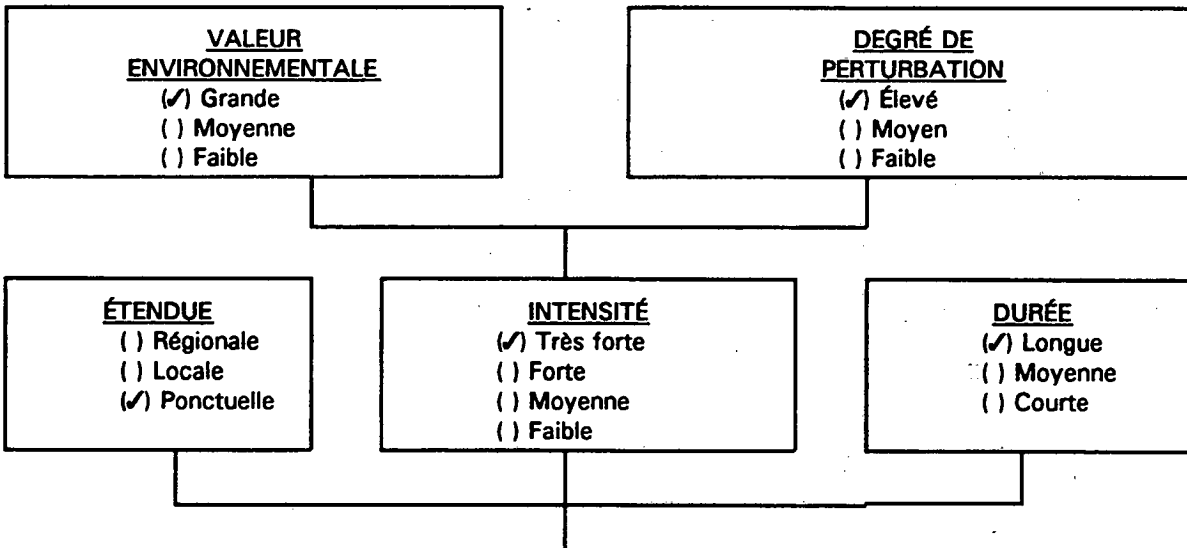
COMPOSANTE AFFECTÉE: Milieu bâti en zone agricole et urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Échangeur desservant le chemin du Canal

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Expropriation de deux (2) résidences et des bâtiments agricoles le long du Chemin du Canal

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H32

LOCALISATION: Km 20,5 à 23,0

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

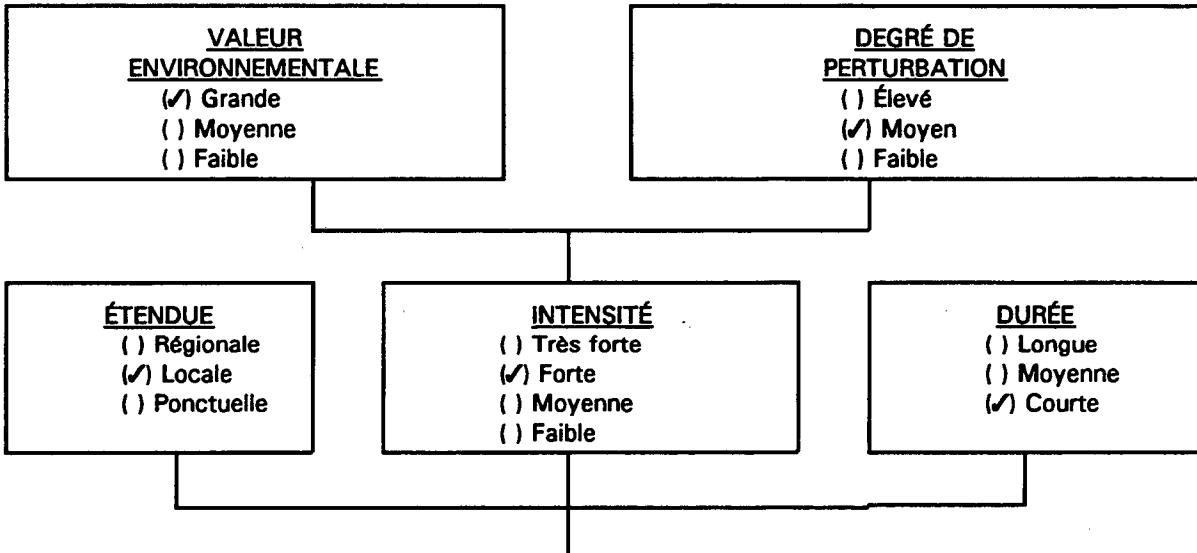
COMPOSANTE AFFECTÉE: Résidants riverains du Chemin du Canal à Melocheville et Saint-Timothée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux de construction

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Nuisances par le bruit, la poussière, les fumées ou autres polluants, inhérentes aux activités de construction de l'infrastructure (circulation de véhicules lourds, opération de la machinerie, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Établir l'horaire des activités de construction en conformité avec la réglementation municipale.
- Gérer les déchets générés lors des travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- S'assurer du maintien en bon état de fonctionnement de tout véhicule ou équipement servant à la construction.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H33

LOCALISATION: Km 20,6

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

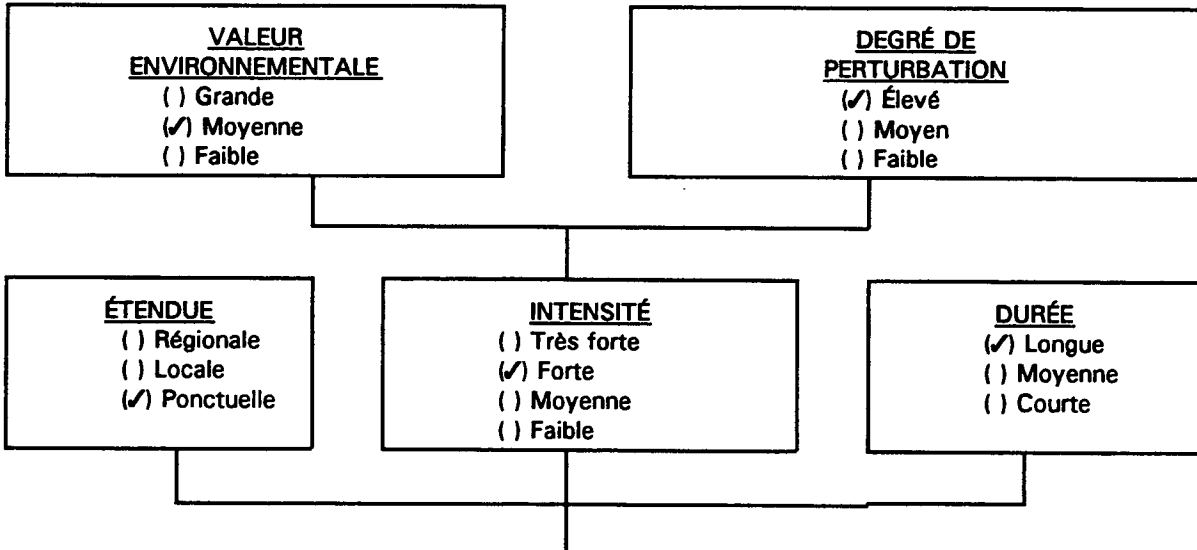
COMPOSANTE AFFECTÉE: Espace récréatif en zone agricole

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'échangeur desservant le chemin du Canal

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie (2 ha) utilisée à des fins récréative (piste d'entraînement pour chevaux) sur le territoire de Melocheville.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H34

LOCALISATION: Km 20,6 à 21,1

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

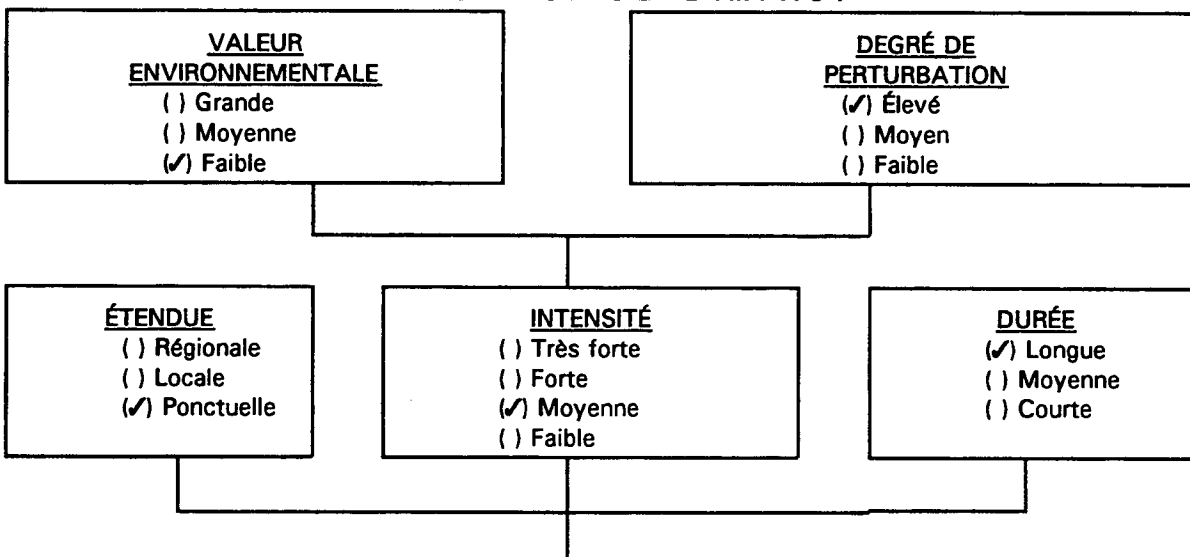
COMPOSANTE AFFECTÉE: Terrains en friche en zone urbanisée visés par un projet de développement résidentiel

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie (5 ha) à vocation résidentielle sur le territoire de Melocheville.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H35

LOCALISATION: Km 22,1 à 22,25

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

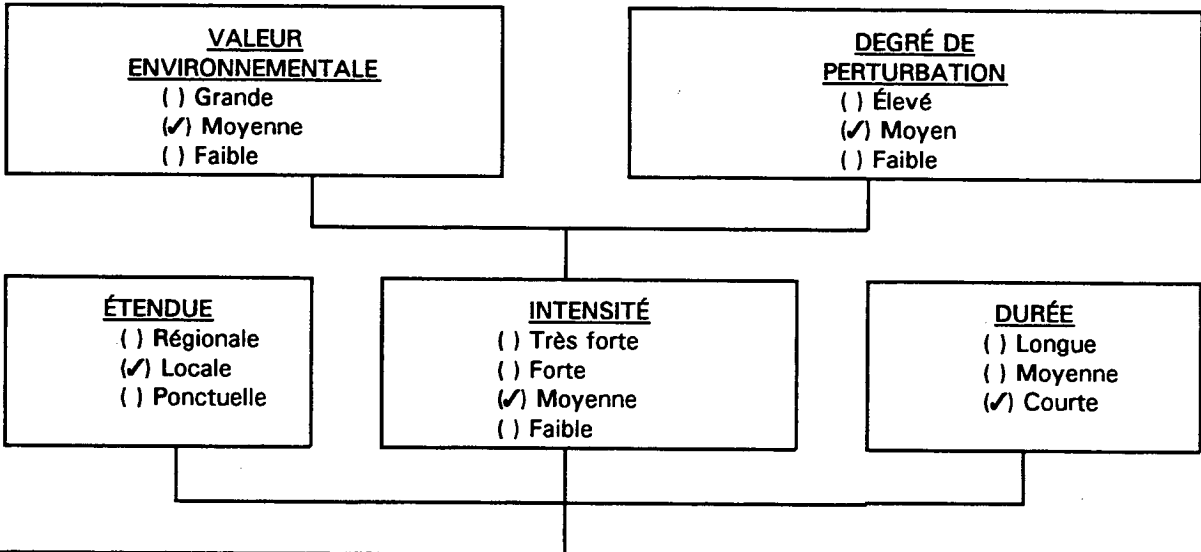
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique et gazoduc

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement de deux lignes de transport d'énergie de 120 kV et d'une conduite de gazoduc nécessitant une interruption temporaire de service afin de permettre le rehaussement des câbles ou le déplacement des pylônes et de la conduite.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H36

LOCALISATION: Sud de l'agglomération de Saint-Timothée

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

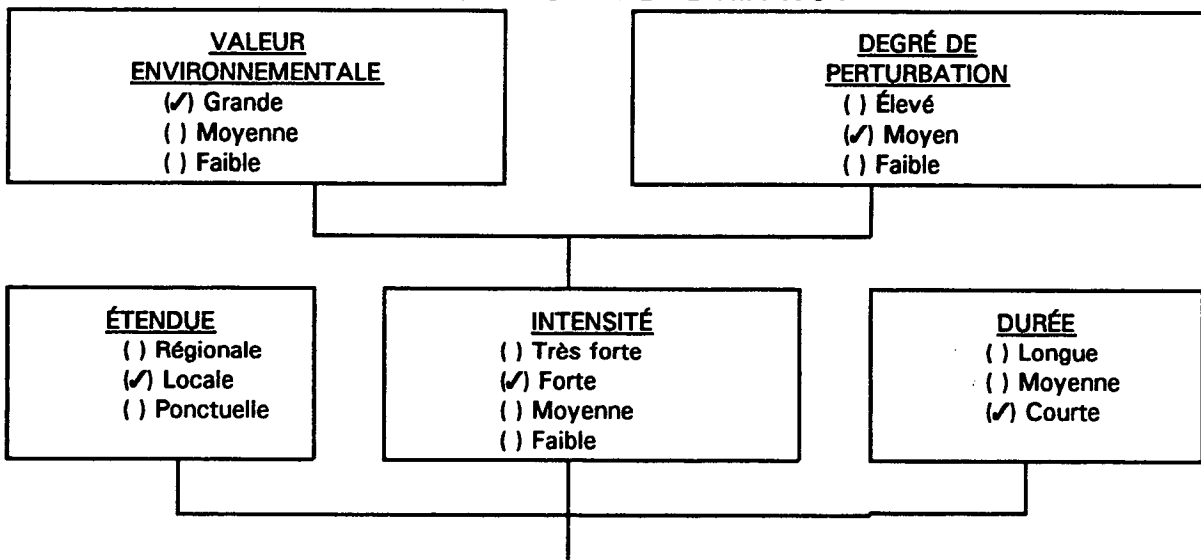
COMPOSANTE AFFECTÉE: Résidants de l'extrémité est de l'agglomération de Saint-Timothée

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux de construction

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Nuisances par le bruit, la poussière, les fumées ou autres polluants, inhérentes aux activités de construction de l'infrastructure (circulation de véhicules lourds, opération de la machinerie, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Établir l'horaire des activités de construction en conformité avec la réglementation municipale.
- Gérer les déchets générés lors des travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- S'assurer du maintien en bon état de fonctionnement de tout véhicule ou équipement servant à la construction.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H37

LOCALISATION: Lot 276 à Saint-Timothée

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

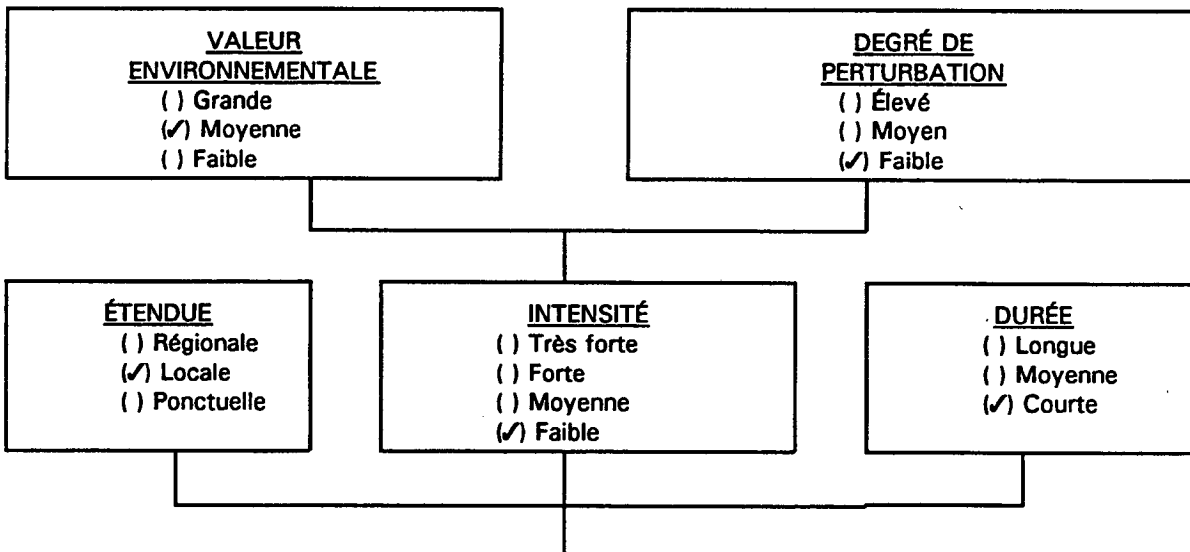
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement d'une ligne de transport d'énergie de 120 kV, nécessitant une interruption temporaire de service, afin de permettre le rehaussement des câbles ou le déplacement de pylônes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
 Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H38

LOCALISATION: Lots 248 à 274 à Saint-Timothée

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

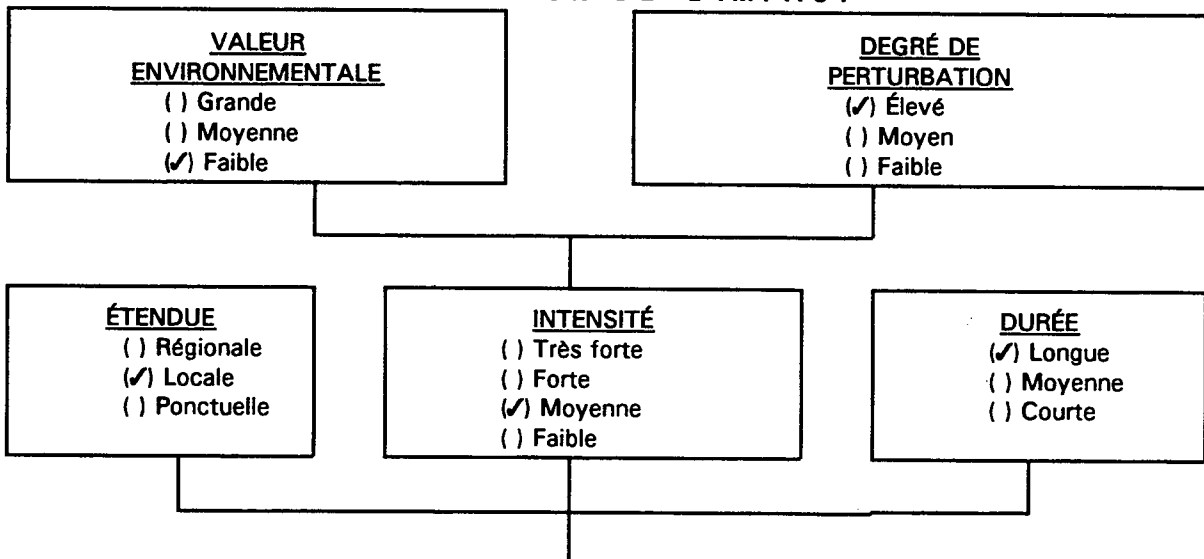
COMPOSANTE AFFECTÉE: Terrains boisés et en friche en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie (18 ha) à vocation récréative et industrielle au sud de l'agglomération de Saint-Timothée.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H39

LOCALISATION: Lots 268 à Saint-Timothée

MILIEU: () Physique () Biologique (✓) Humain () Agricole () Visuel

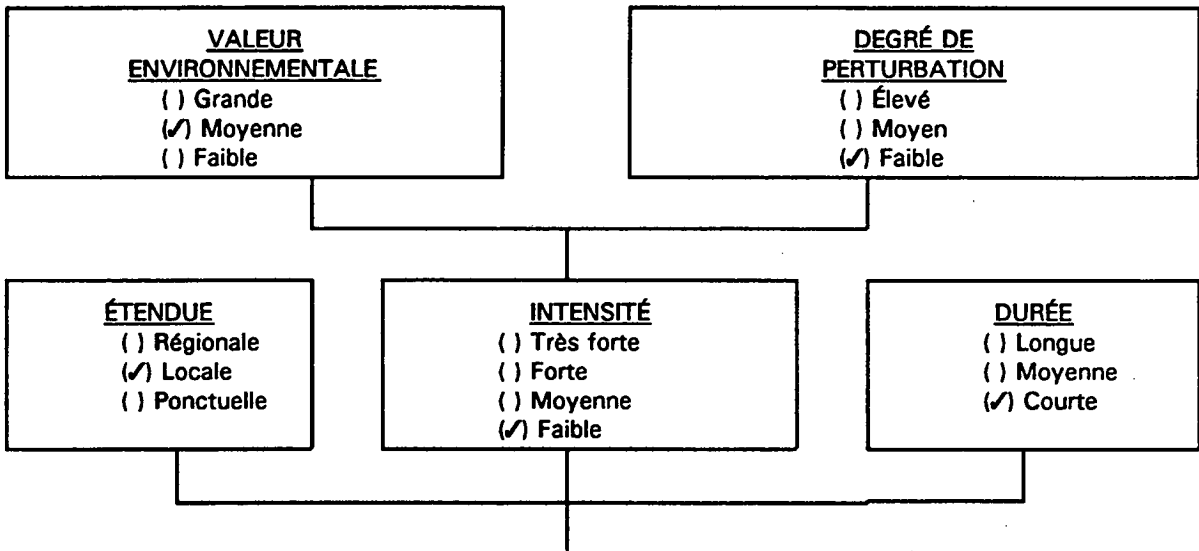
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: (✓) Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement d'une ligne de transport d'énergie de 735 kV, nécessitant une interruption temporaire de service afin de permettre le déplacement de pylônes ou le rehaussement de câbles.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible (✓) Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible (✓) Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H40

LOCALISATION: Km 25,0 à 25,5

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

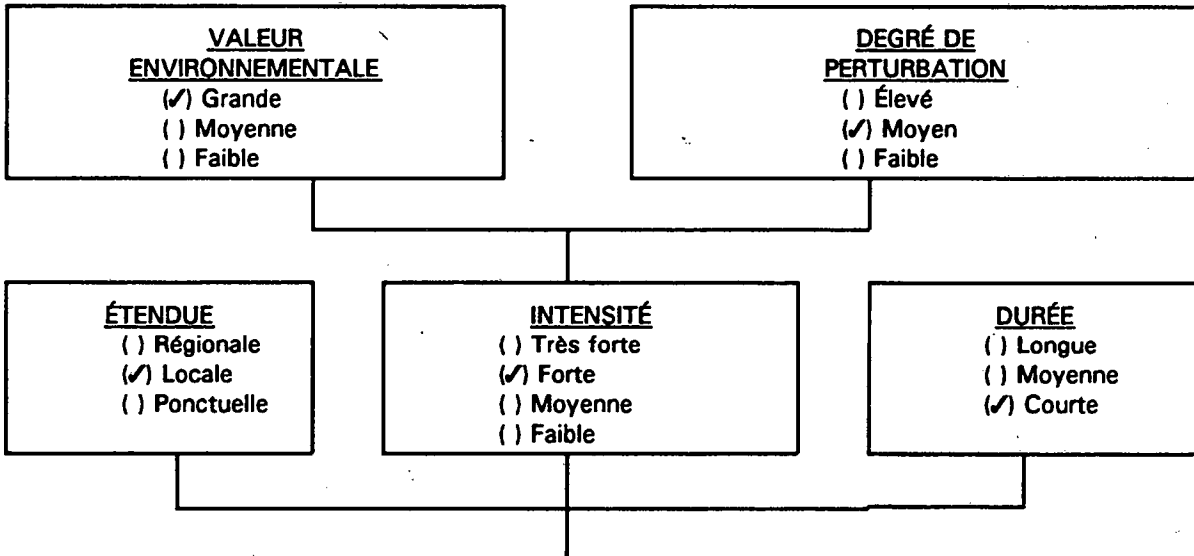
COMPOSANTE AFFECTÉE: Résidents riverains de la route 132 dans le secteur de la Pointe Gaston-Meloche à Saint-Timothée

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux de construction

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Nuisances par le bruit, la poussière, les fumées ou autres polluants, inhérentes aux activités de construction de l'infrastructure (circulation de véhicules lourds, opération de la machinerie, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Établir l'horaire des activités de construction en conformité avec la réglementation municipale.
- Gérer les déchets générés lors des travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- S'assurer du maintien en bon état de fonctionnement de tout véhicule ou équipement servant à la construction.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H41

LOCALISATION: Km 25,4 à 25,5

MILIEU: () Physique () Biologique (✓) Humain () Agricole () Visuel

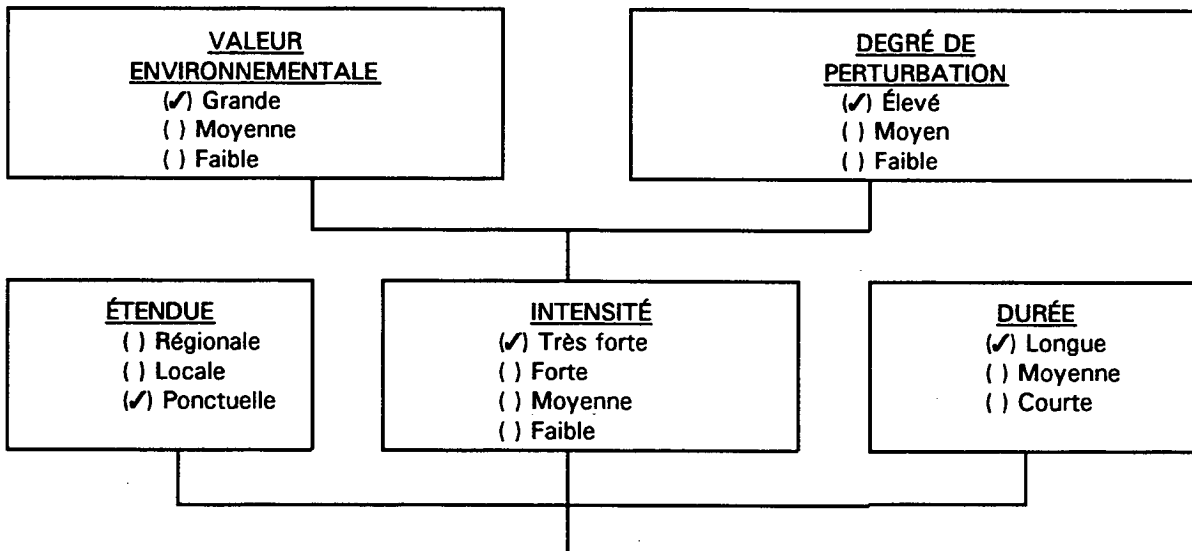
COMPOSANTE AFFECTÉE: Milieu bâti en zone urbanisée

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Pont enjambant la route 132 et le fleuve Saint-Laurent

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Expropriation de trois (3) résidences situées le long de la route 132, à Saint-Timothée.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H42

LOCALISATION: Km 27,0 à 27,5

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

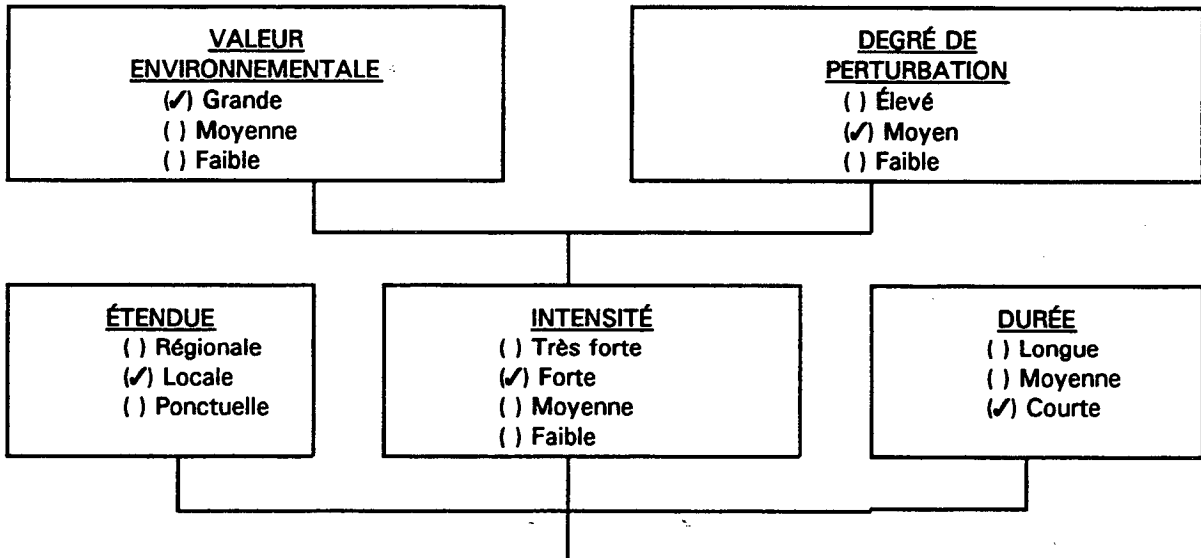
COMPOSANTE AFFECTÉE: Résidants riverains du Chemin du Fleuve à Les Cèdres

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux de construction

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Nuisances par le bruit, la poussière, les fumées ou autres polluants, inhérentes aux activités de construction de l'infrastructure (circulation de véhicules lourds, opération de la machinerie, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Établir l'horaire des activités de construction en conformité avec la réglementation municipale.
- Gérer les déchets générés lors des travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
- S'assurer du maintien en bon état de fonctionnement de tout véhicule ou équipement servant à la construction.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H43

LOCALISATION: Km 27,0 à 27,5

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

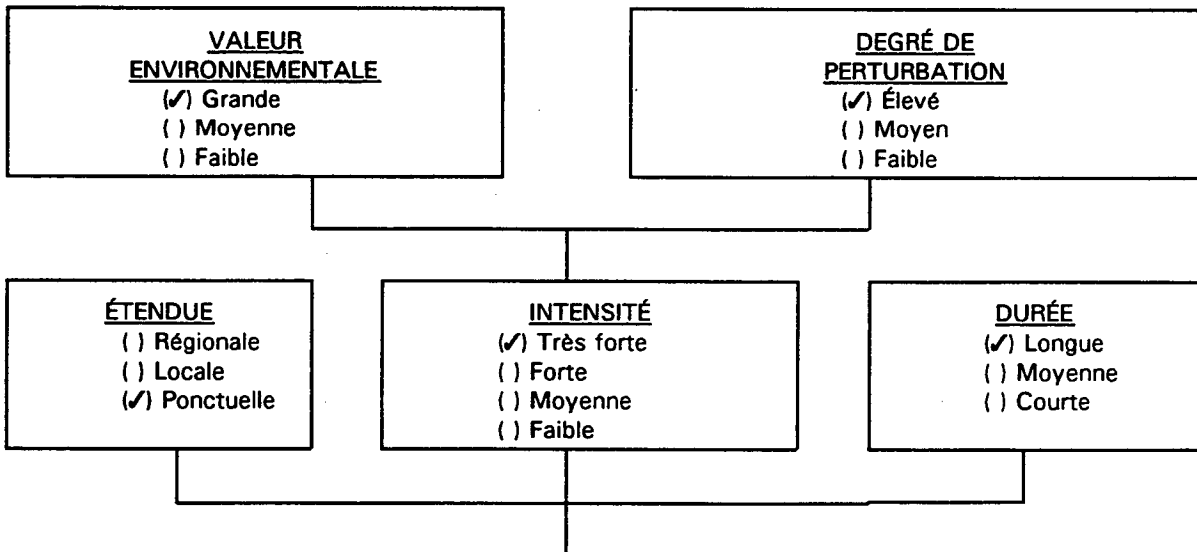
COMPOSANTE AFFECTÉE: Milieu bâti en zone agricole

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Expropriation de deux (2) résidences et trois (3) serres situées le long du Chemin du Fleuve à Les Cèdres, dont un bâtiment (544, Chemin du Fleuve) présente une excellente valeur patrimoniale.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H44

LOCALISATION: Km 28,1 à 28,25

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

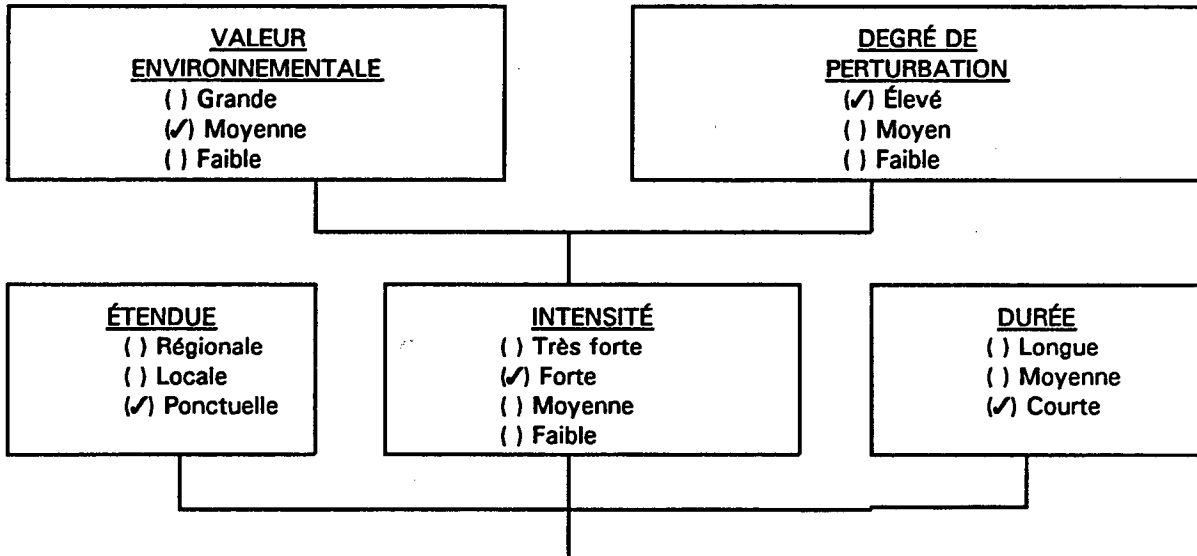
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges du canal de Soulanges

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation du pont enjambant le canal

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perturbation des activités récréatives (cyclisme et motoneige) pratiquées le long des rives du canal.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Assurer la sécurité des utilisateurs des rives du canal durant les travaux en installant une signalisation adéquate et en prenant toutes les mesures nécessaires afin de leur en interdire l'accès.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H45

LOCALISATION: Km 28,1 à 28,25

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

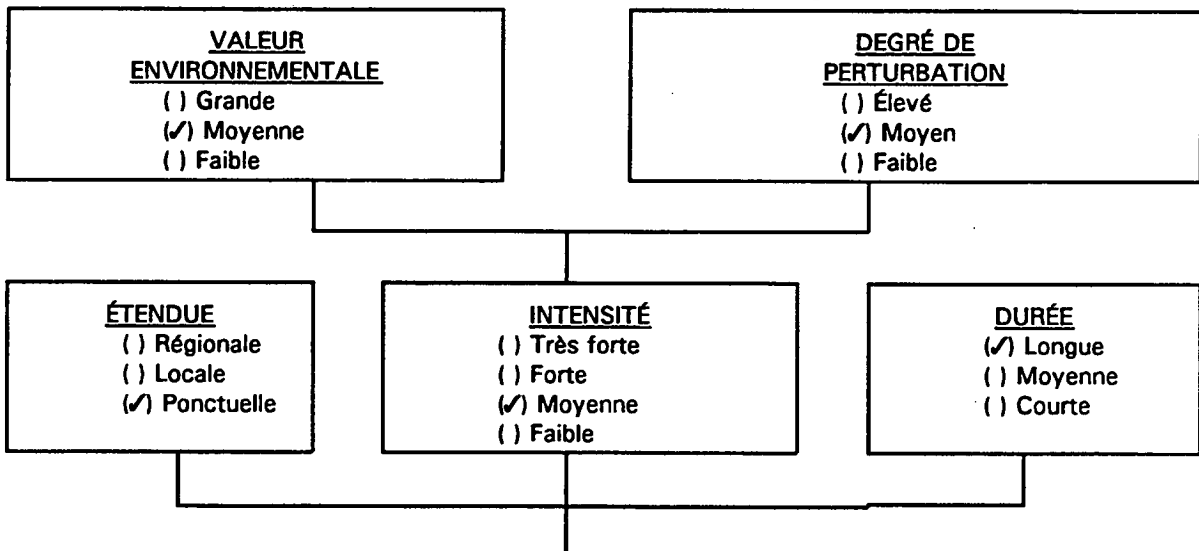
COMPOSANTE AFFECTÉE: Berges du canal de Soulanges

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence du pont enjambant le canal

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Présence des structures du pont entravant la libre circulation des utilisateurs des berges (cyclistes, motoneigistes, etc.).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Concevoir les structures du pont afin de conserver l'intégrité du lien cyclable et permettre le passage des motoneiges en période hivernale.
- Prévoir un dégagement vertical de six (6) mètres au-dessus des eaux du canal afin de permettre le passage d'embarcation de plaisance, dans l'éventualité d'une réouverture du canal.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H46

LOCALISATION: Km 27,55

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

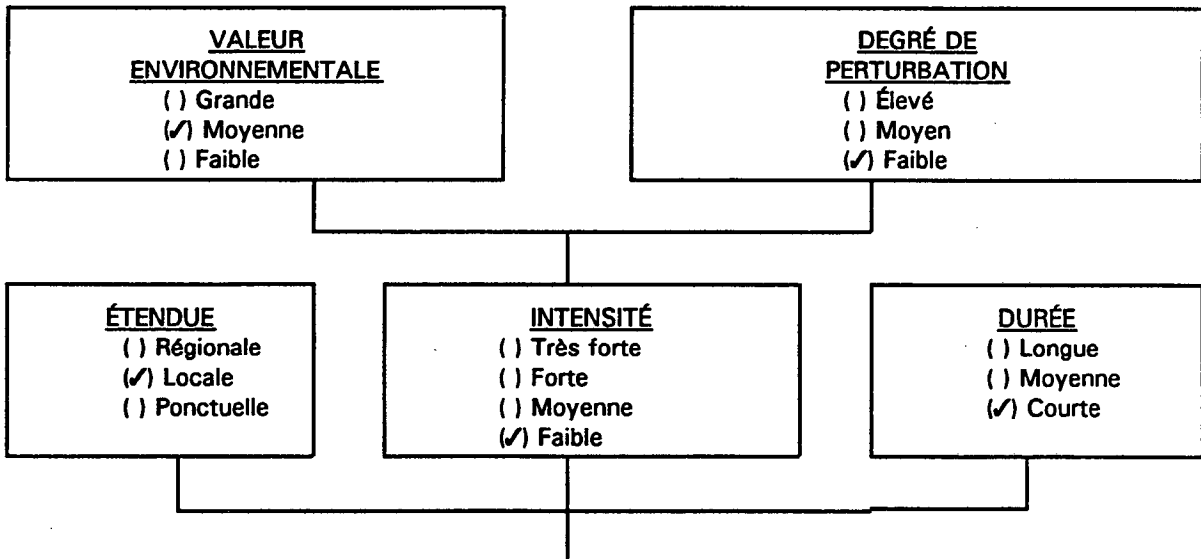
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation () Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement de deux lignes de transport d'énergie de 120 kV, nécessitant une interruption temporaire de service, afin de permettre le rehaussement des câbles ou le déplacement de pylônes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H47

LOCALISATION: Km 30,45

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

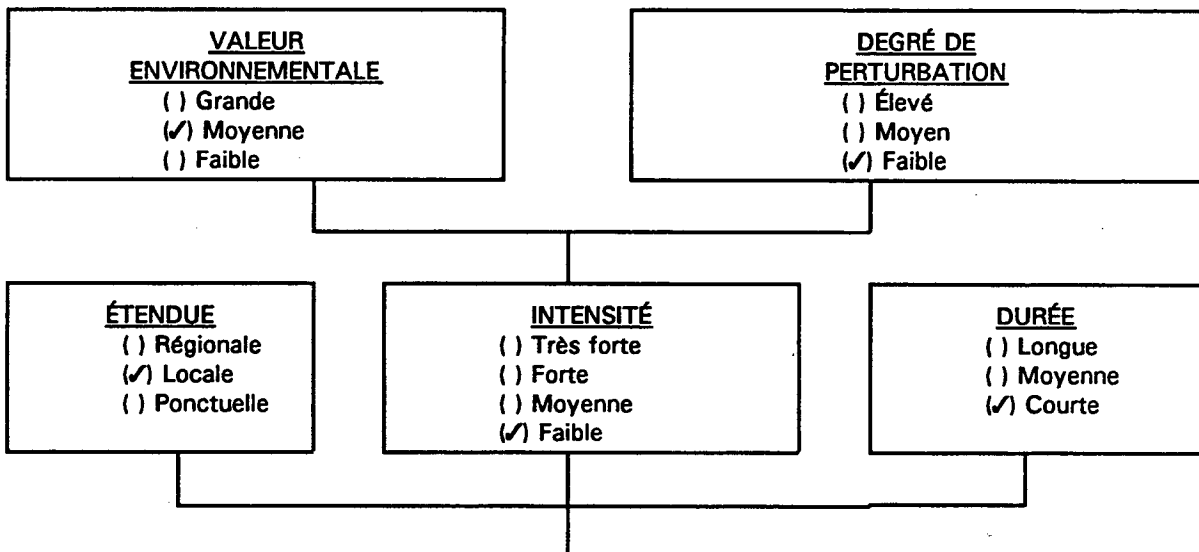
COMPOSANTE AFFECTÉE: Production et transport d'énergie hydro-électrique

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Travaux d'implantation de l'infrastructure

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Franchissement d'une ligne de transport d'énergie de 120 kV et d'une conduite de gazoduc, nécessitant une interruption temporaire de service afin de permettre le rehaussement des câbles ou le déplacement de pylônes et de la conduite.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: H48

LOCALISATION: Km 23,4

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

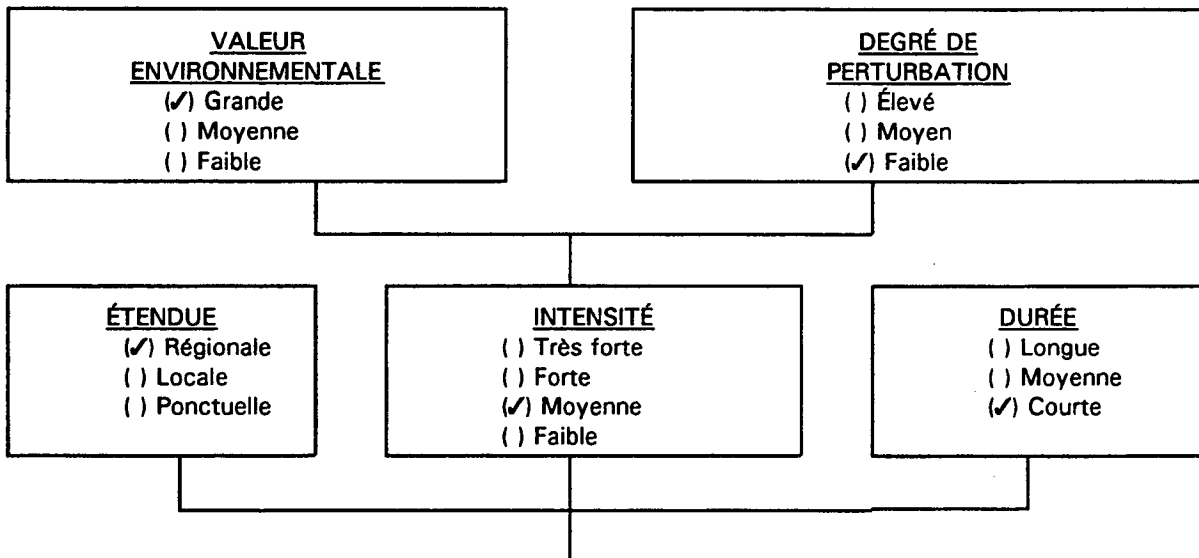
COMPOSANTE AFFECTÉE: Aqueduc de la rivière Saint-Pierre

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Chemin de desserte agricole

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Aménagement d'un chemin de desserte enjambant le ruisseau Tré-Carré, au-dessus de la structure de l'aqueduc.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Prévoir des mesures de surveillance et de protection adéquates lors des travaux de réalisation, afin de préserver l'intégrité de la structure.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

ANNEXE R: FICHES D'IMPACT - MILIEU AGRICOLE

FICHE NO.: A1

LOCALISATION: Km 2,15 à 2,5

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

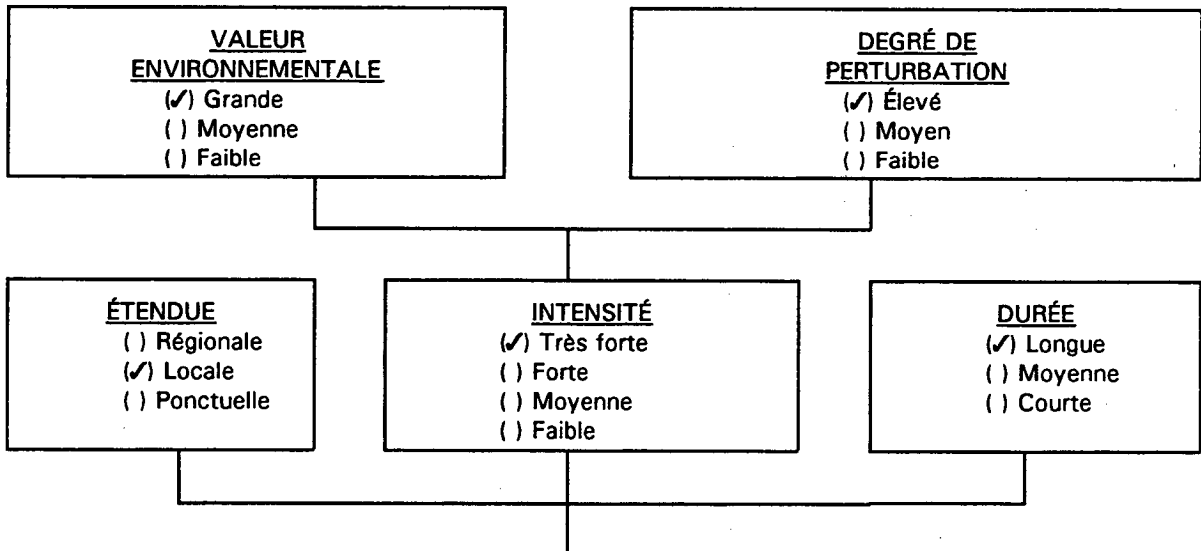
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 105 - Production majeure

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Pont enjambant la rivière Châteauguay

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (80%).
- Expropriation de la maison et des bâtiments de ferme.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Reboiser la partie résiduelle du lot 210, située au sud de l'infrastructure.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A2

LOCALISATION: Km 2,6 à 4,4

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain (✓) Agricole () Visuel

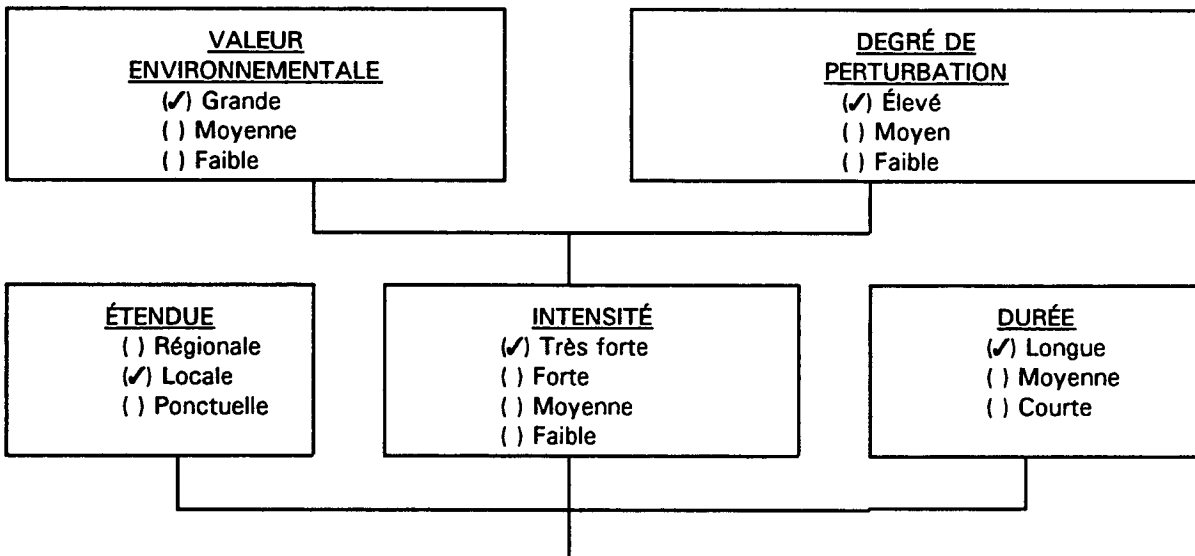
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 44 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (21,6%).
- Expropriation de bâtiments de ferme.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A3

LOCALISATION: Km 5,3 à 5,5

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

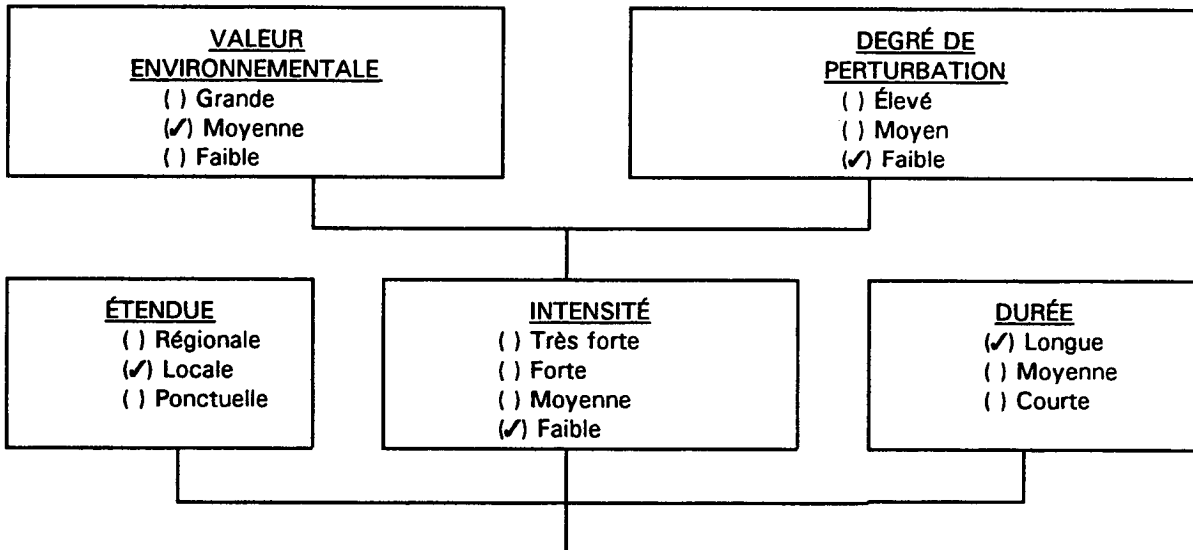
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 19 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (1,7%).
- Affecte la production seconde de l'entreprise, soit la production bovine.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A4

LOCALISATION: Km 6,0 à 6,95

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

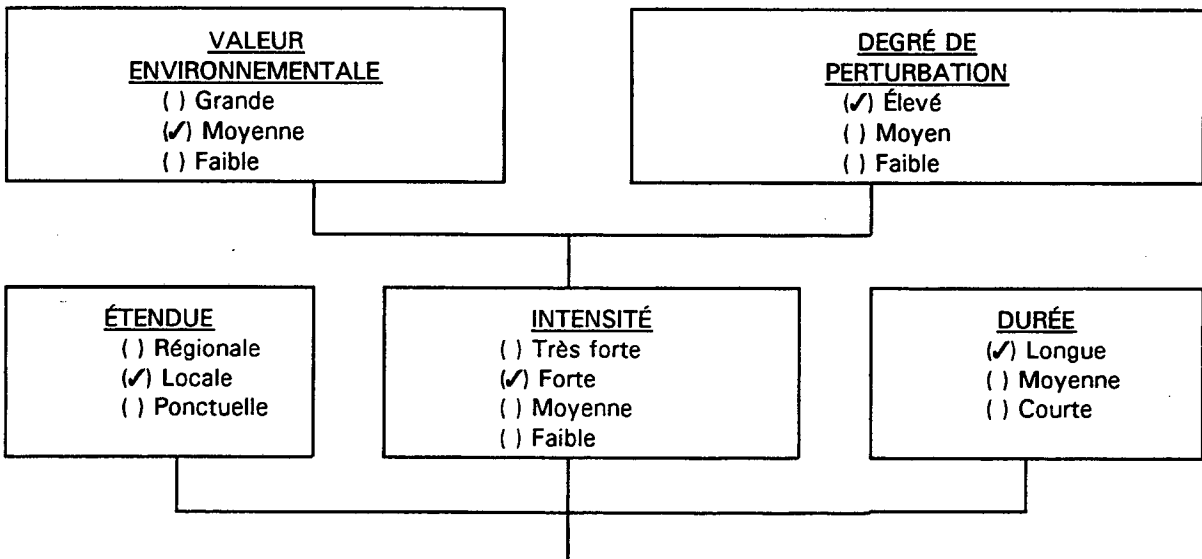
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 47 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie cultivable en zones agricole et blanche, dans l'emprise et par enclavement (20,1%). Superficie affectée principalement en zone blanche (12,9%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Chemin de desserte (lot 360) accessible via la Montée Bellevue, au nord du Grand Ruisseau, desservant les parties des lots 352 à 359, situées au nord de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (5%).

FICHE NO.: A5

LOCALISATION: Km 6,95 à 8,3

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

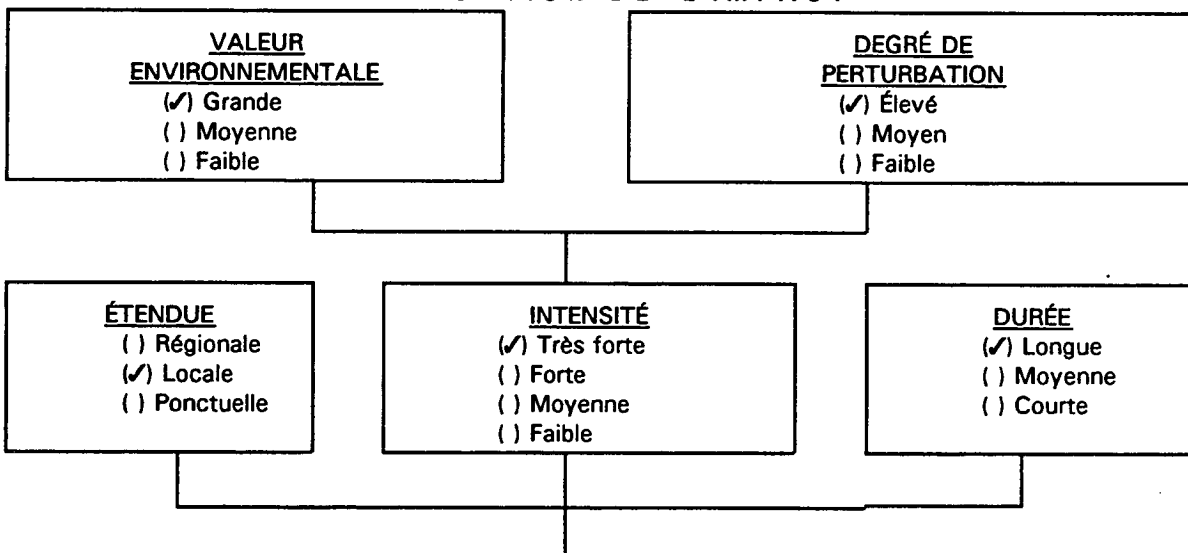
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 53 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure routière et de l'échangeur desservant la Montée Bellevue.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (36,2%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Chemin de desserte (lot 361) via la Montée Bellevue, au sud de l'échangeur, desservant les parties 363 et 366 à 370, situées au sud de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (9,3%).

FICHE NO.: A6

LOCALISATION: Km 8,45 à 8,95

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain (✓) Agricole () Visuel

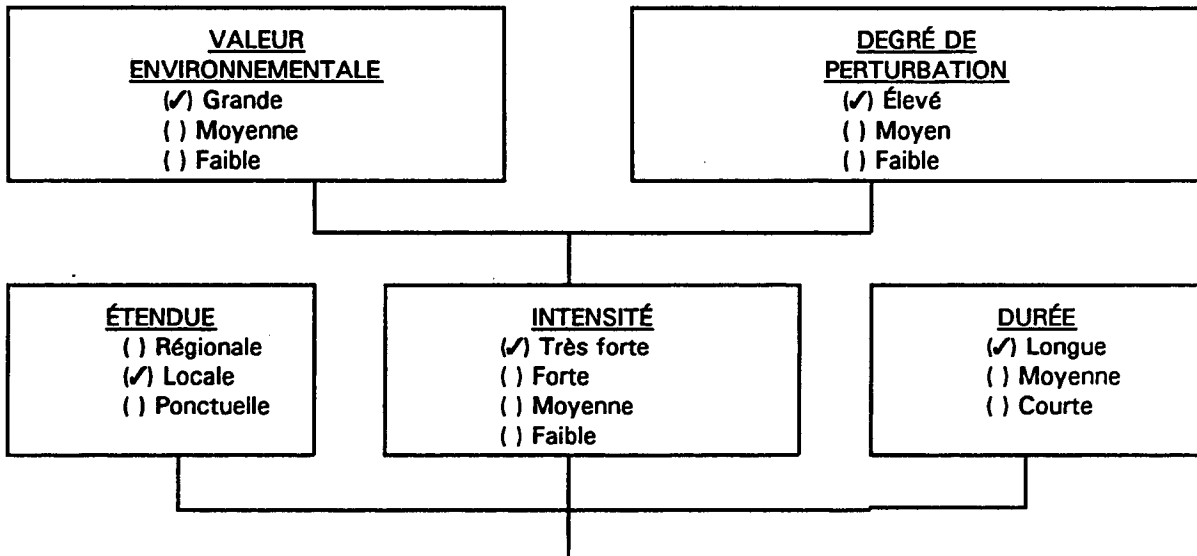
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 1 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (58,1%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

(✓) Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Ponceau du ruisseau St-Zéphirin surélevé avec tablier sous-jacent (lots 2 et 4) accessible via le chemin existant reliant la route 132 et desserte agricole jusqu'au lot 9. Cette structure permettra de desservir les parties des lots 370, 371 et suivants vers l'est et 4 à 9 vers l'ouest, situées au sud de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte (✓) Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (6%).

FICHE NO.: A7

LOCALISATION: Km 8,25 à 8,40; 8,9 à 9,05; 9,3 à 9,45 et 11,7 à 13,2

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

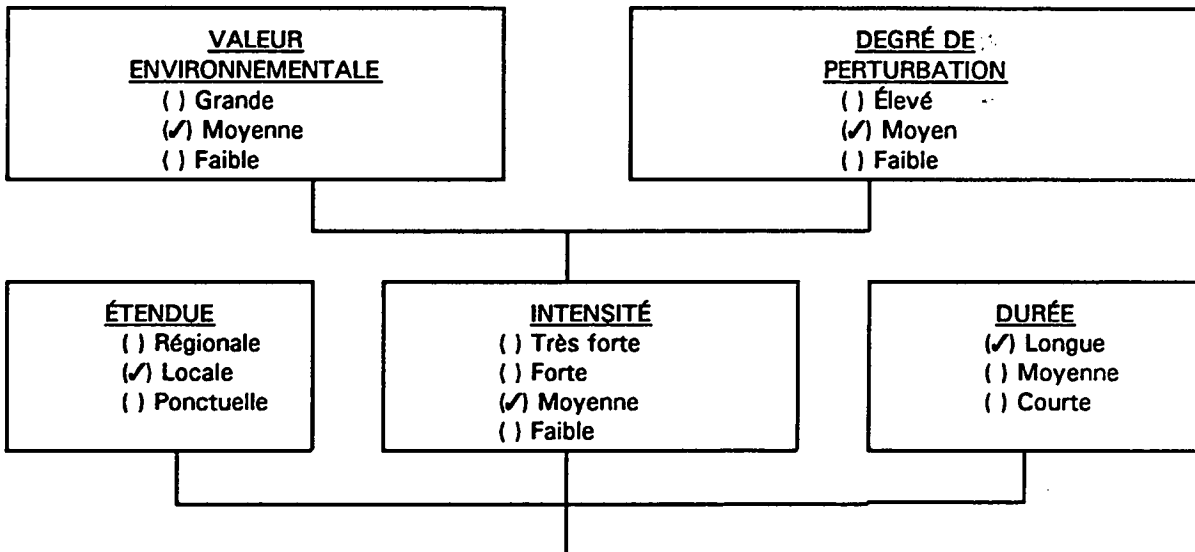
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 2 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et de l'échangeur desservant le Chemin de la Beauce.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zones agricole et blanche, dans l'emprise et par enclavement (99,8%). Superficie affectée principalement en zone agricole (84,6%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Ouverture du rang St-Zéphirin jusqu'à la ligne entre les lots 17 et 20 (Maple Grove) afin de permettre l'accès à la partie des lots 17, 20, 21 et 25, situées au sud de l'autoroute.
- Ouverture ou maintien d'un accès à partir de la rue St-André à Beauharnois, afin de desservir les parties des lots 124,130 et 133, situés au nord de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

- L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zones agricole et blanche dans l'emprise (35%).
- L'accès aux parties des lots 370 et 371 (Léry et Maple Grove) situées au sud de l'autoroute se fera via la structure de traversée du ruisseau St-Zéphirin (voir A6)

FICHE NO.: A8

LOCALISATION: Km 9,45 à 9,8

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

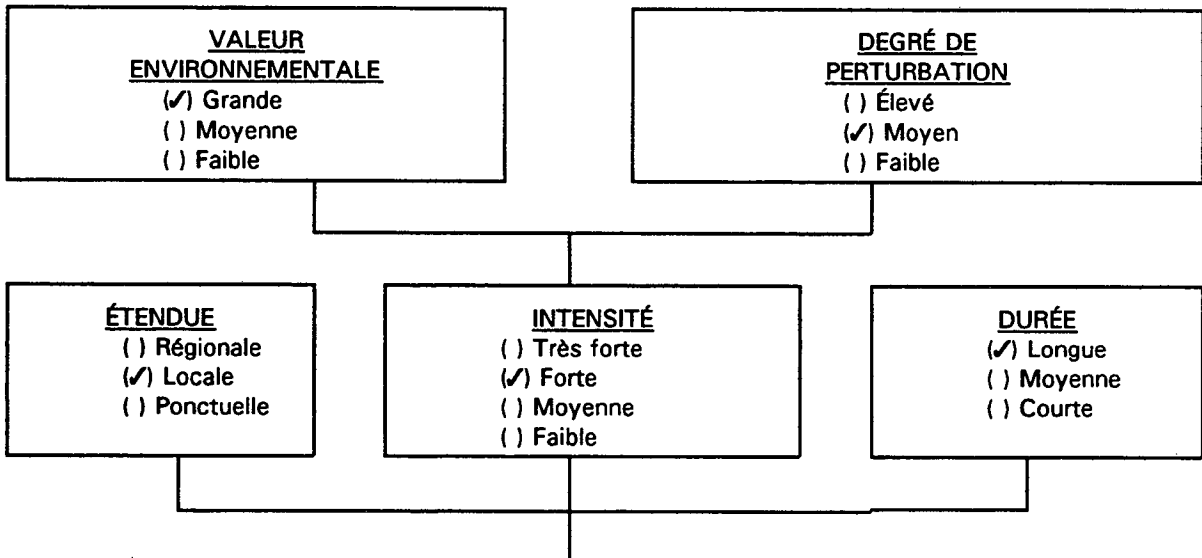
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 4 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole dans l'emprise et par enclavement (7%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Un détour via la route 132 permet d'accéder aux parties des lots 20 et 21 situées au nord de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zone agricole dans l'emprise (3,7%).

FICHE NO.: A9

LOCALISATION: Km 9,8 à 10,35

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

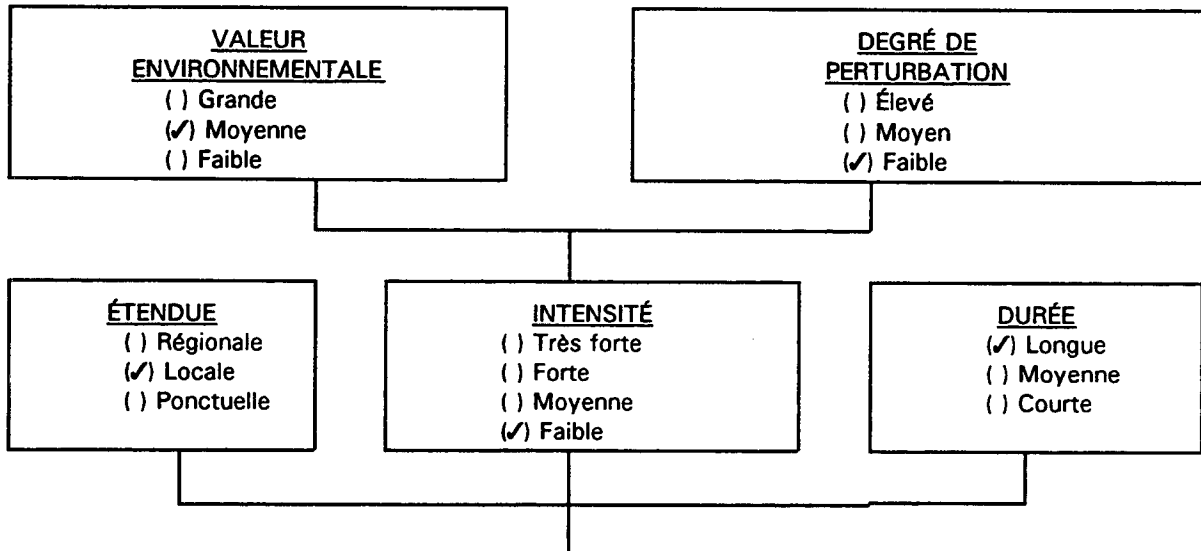
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 3 - Production seconde

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (33,8%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Un détour via la route 132 permet d'accéder aux parties des lots 30, 33 et 34 situées au nord de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (16,9%).

FICHE NO.: A10 LOCALISATION: Km 10,3 à 10,55

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain (✓) Agricole () Visuel

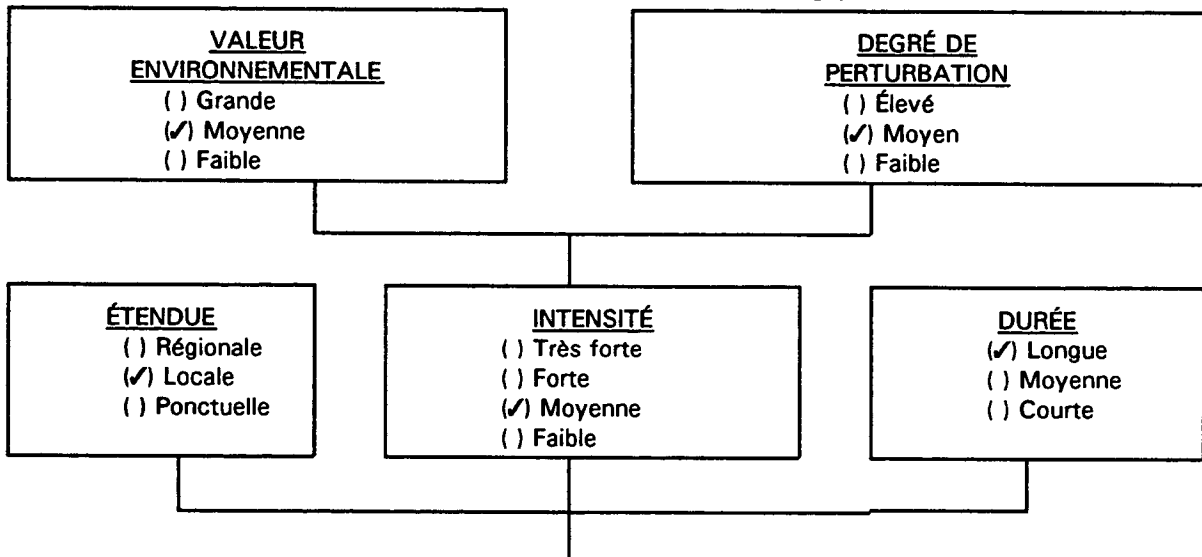
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 5 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (81,7%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Un détour via la route 132 permet d'accéder aux parties des lots 40 et 41 situées au nord de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (19,2%).

FICHE NO.: A11 LOCALISATION: Km 10,65 à 11,05

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain (✓) Agricole () Visuel

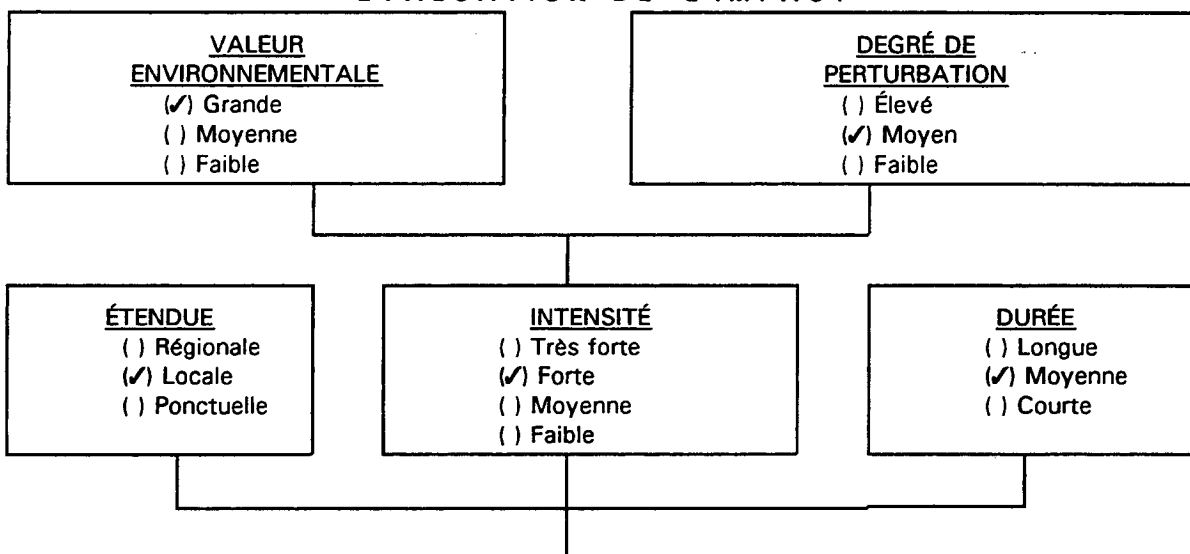
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 98 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole dans l'emprise (6,4%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte (✓) Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte (✓) Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A12 LOCALISATION: Km 11,05 à 11,55

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

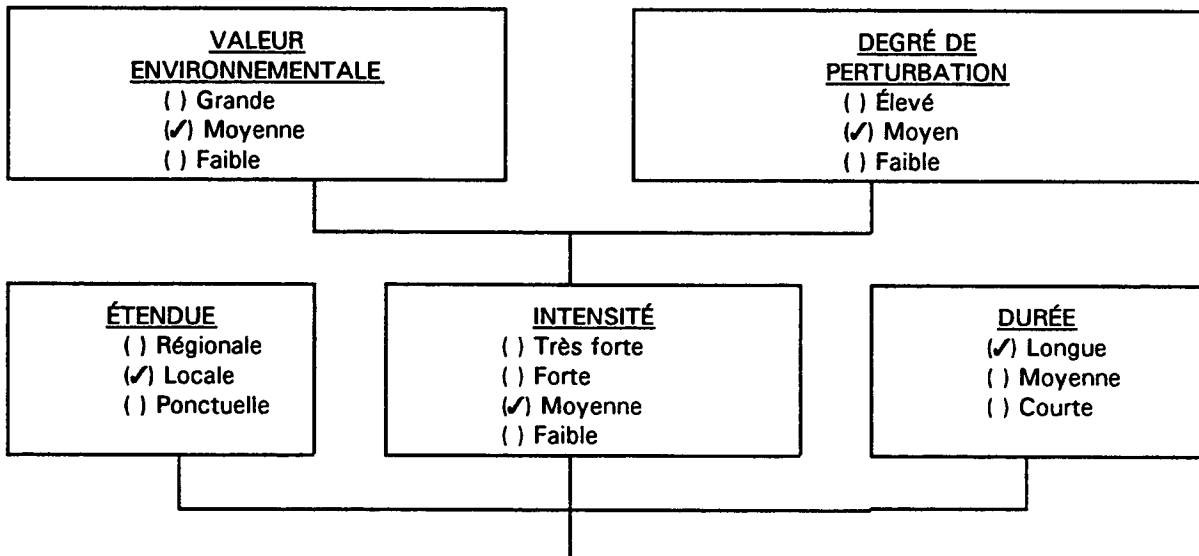
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 15-A - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et de l'échangeur desservant le Chemin de la Beauce.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zones agricole et blanche, dans l'emprise et par enclavement (100%). Superficie affectée principalement en zone agricole (75%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Chemin de desserte (ligne de lot entre 54 et 55) accessible via le Chemin de la Beauce, au sud de l'échangeur, permettant d'accéder aux parties résiduelles des lots 50, 54 et 59.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zones agricole et blanche dans l'emprise (85%).

FICHE NO.: A17

LOCALISATION: Km 13,7 à 14,1

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

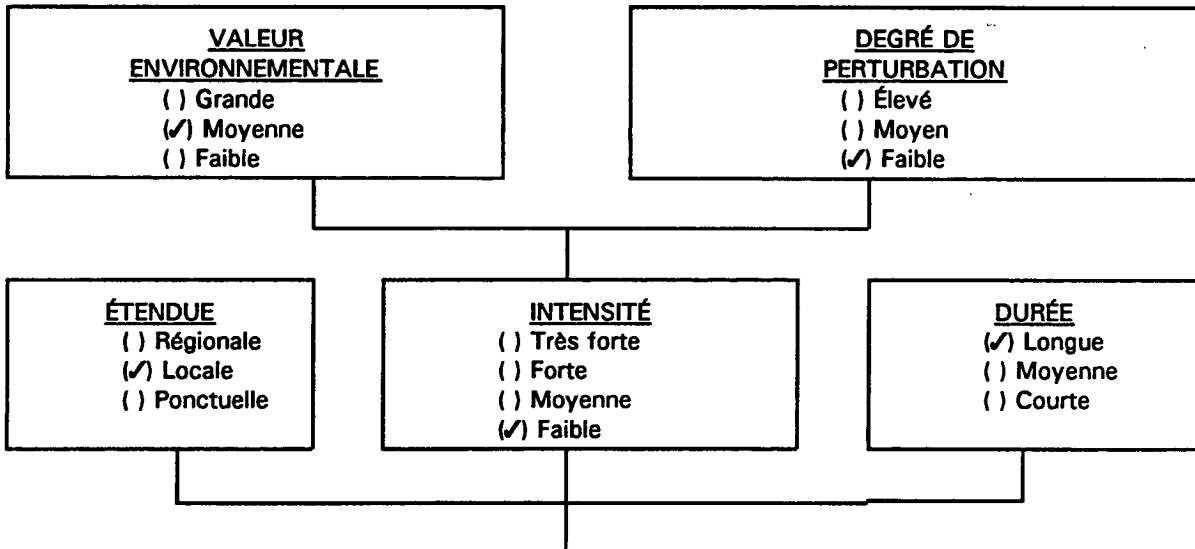
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 25 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (5,5%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Remembrer la partie enclavée des lots 142, 146 et 147 (3,9%) situées au sud de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A18

LOCALISATION: Km 14,1 à 14,75

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain (✓) Agricole () Visuel

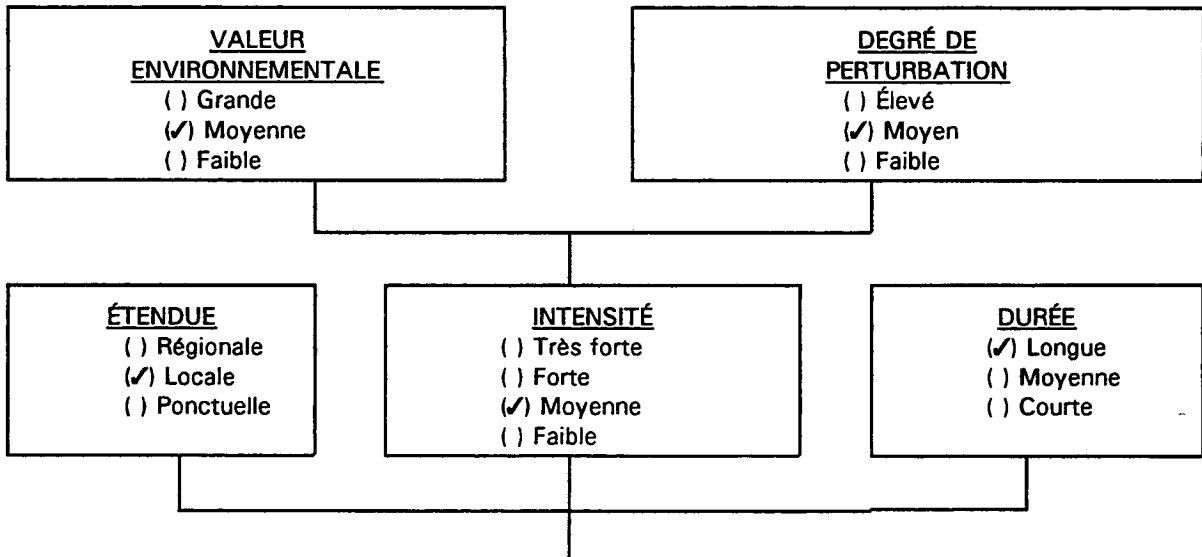
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 16 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et de la nouvelle route 236.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zones agricole et blanche, dans l'emprise et par enclavement (100%). La superficie affectée est principalement située en zone agricole (86,4%). Expropriation de la maison et des bâtiments de ferme.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Un détour via le chemin St-Louis permet d'accéder aux parties des lots 150 et 151 situées au nord de l'autoroute.
- Reboiser la partie résiduelle du lot 153 (5,9%) enclavée au nord de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zone agricole et blanche dans l'emprise (42,3 %) et par enclavement (5,9 %).

FICHE NO.: A15 LOCALISATION: Km 11,3 à 11,4

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

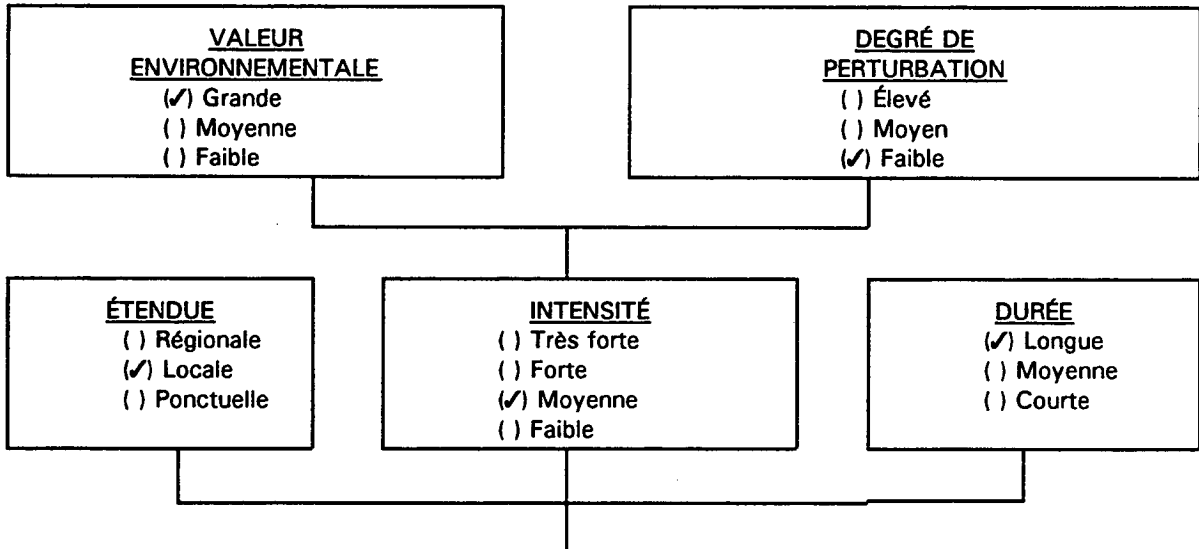
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 11 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (4,7%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Rappeler la partie enclavée du lot 137 (2,1%) située au sud de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A16

LOCALISATION: Km 13,4 à 13,7

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

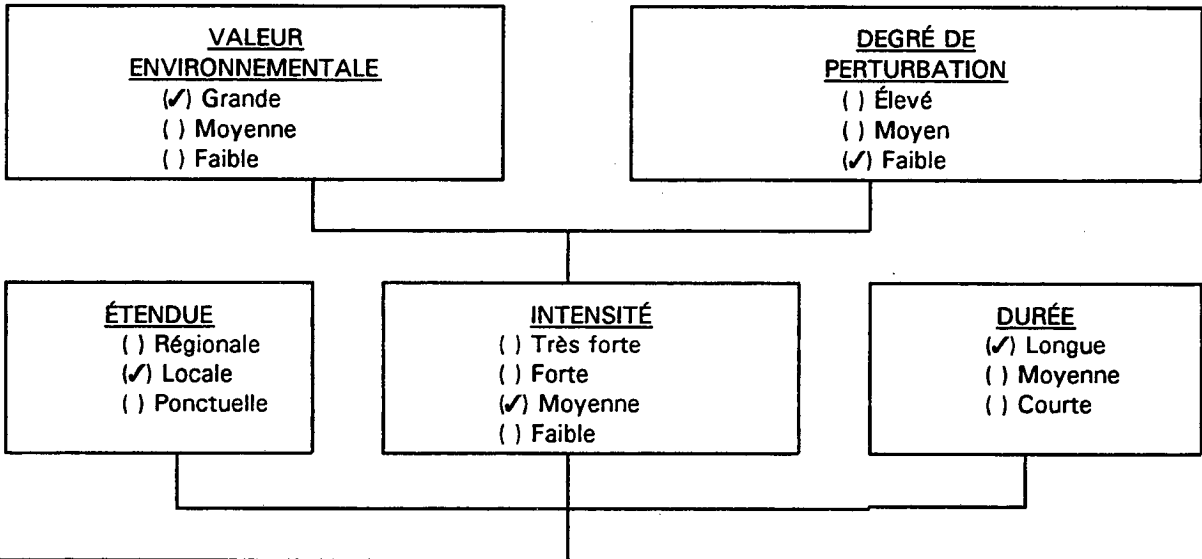
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 12 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (4,6%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Remembrer la partie enclavée des lots 138 et 141 (2,0 %), situées au sud de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A13

LOCALISATION: Km 11,05 à 11,55

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

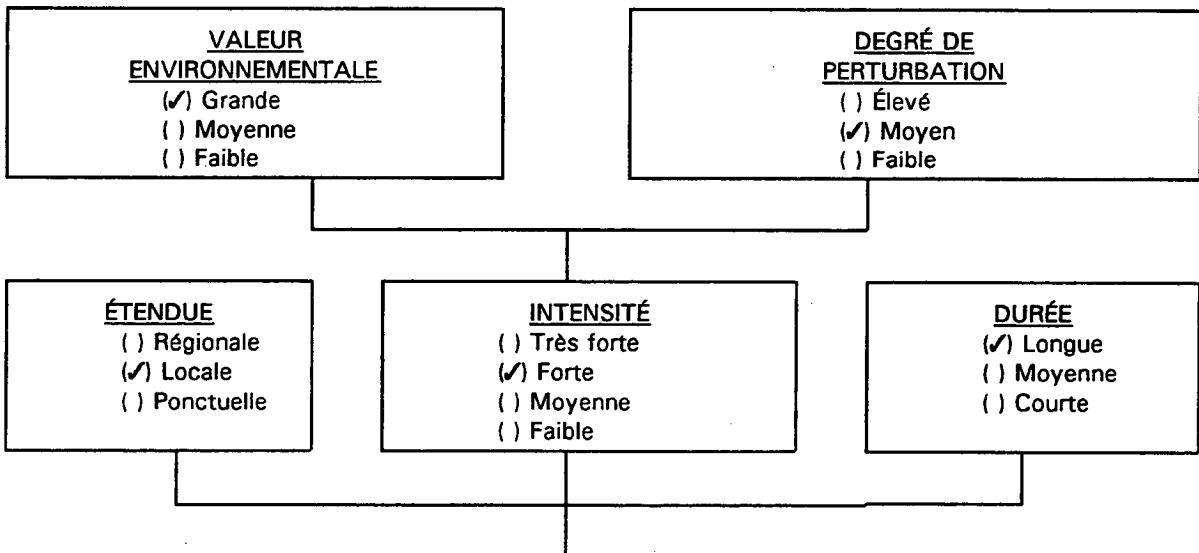
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 15-B - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et de l'échangeur desservant le Chemin de la Beauce.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole et par enclavement (7,8%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Chemin de desserte (ligne de lot entre 54 et 55) accessible via le Chemin de la Beauce, au sud de l'échangeur, permettant d'accéder aux parties résiduelles des lots 50,54 et 59.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: Aucun impact sur la production majeure.

FICHE NO.: A14

LOCALISATION: Km 13,2 à 13,3

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

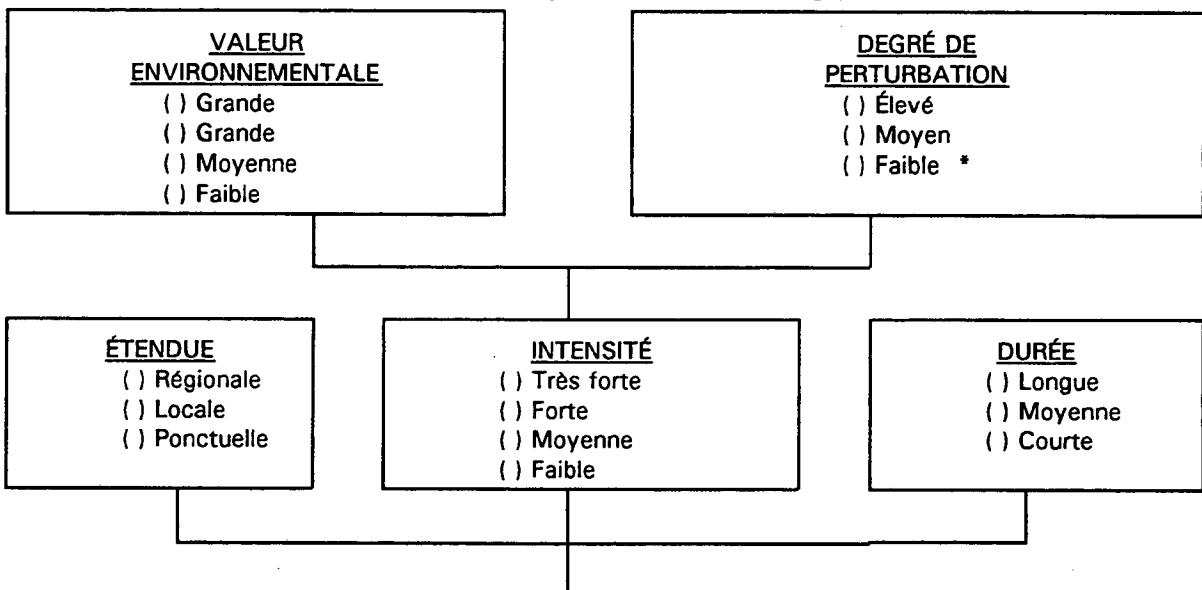
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 20 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (0,5%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANTCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible (Très faible *)

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Remembrer la partie enclavée du lot 134 (0,2%) située au sud de l'autoroute.

IMPORTANTCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible (Très faible *)

REMARQUES: * Une perte de superficie cultivable de moins de 1% est jugée comme étant un impact très faible.

FICHE NO.: A19

LOCALISATION: Km 15,2 à 15,6

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

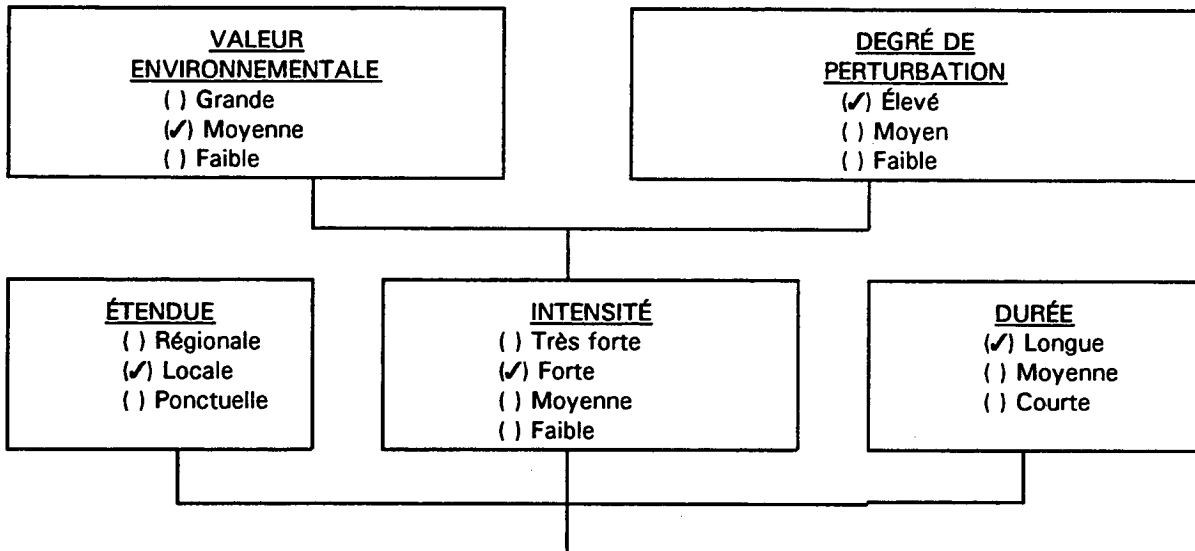
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 18 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure et de l'échangeur desservant la nouvelle route 236.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie cultivable en zones agricole et blanche dans l'emprise et par enclavement (32,1%).
- La superficie affectée est principalement située en zone blanche (30,4%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Ouverture d'une descente du côté est de la nouvelle route 236 afin de permettre l'accès aux parties résiduelles des lots 547 et 548.
- Reboiser les parties résiduelles des lots 546 et 547 enclavées à l'est de la nouvelle route 236.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zones agricole et blanche dans l'emprise (17,3%) et par enclavement (0,7%).

FICHE NO.: A20

LOCALISATION: Km 14,8 à 14,9 et intersection Chemin St-Louis et nouvelle route 236

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

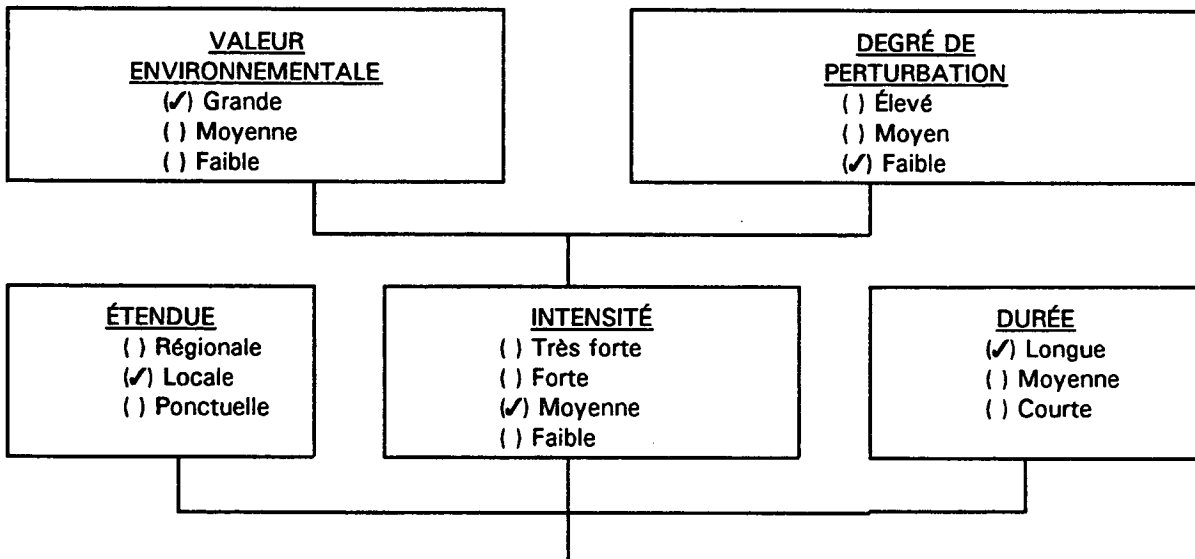
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 14 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et de la nouvelle route 236.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie cultivable en zones agricole et blanche, dans l'emprise (2,3%).
- La superficie affectée est principalement située en zone agricole (1,6%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
 Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A21

LOCALISATION: Km 19,2 à 19,6

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

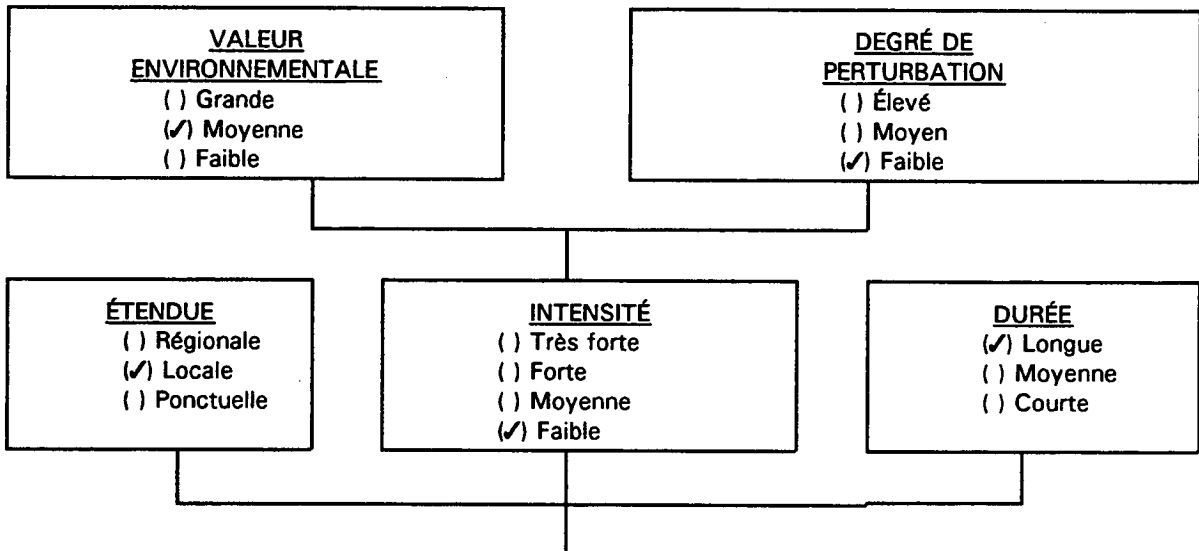
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 57 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et du pont enjambant le canal de Beauharnois.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (29,6%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Ouverture d'une descente du côté ouest de la route du Rang Double à Melocheville, permettant d'accéder aux parties des lots 402, 404 et 405 situées au nord de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (15,2%).

FICHE NO.: A22 LOCALISATION: Km 19,6 à 19,9 et 20,05 à 20,25

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain (✓) Agricole () Visuel

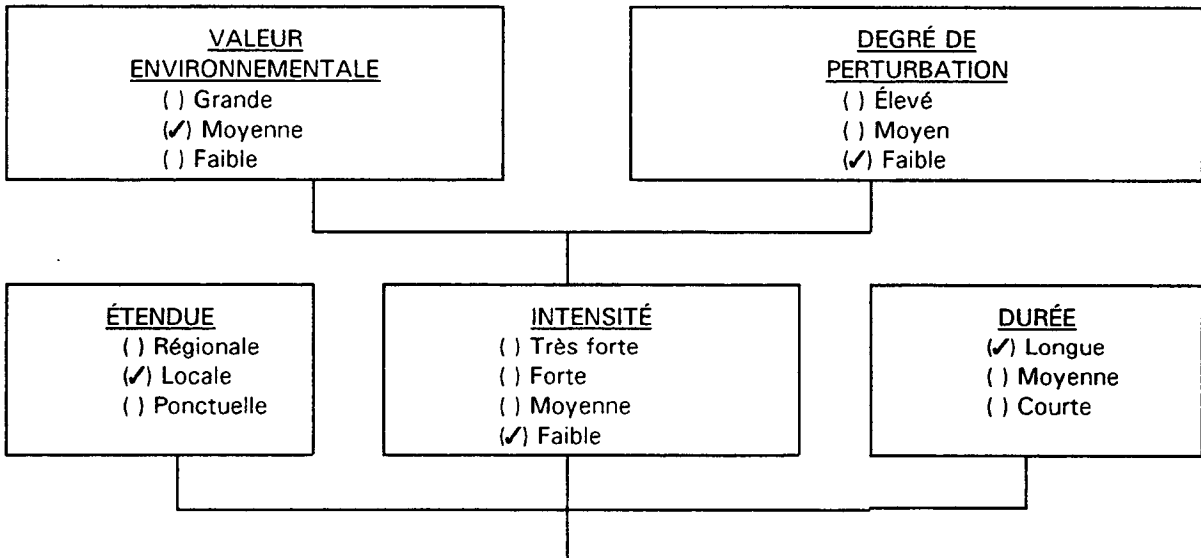
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 55 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et de l'échangeur du chemin du Canal.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (22,7%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Remembrer la partie enclavée du lot 409 (6,1%) située au sud de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A23

LOCALISATION: Km 19,6 à 19,8

MILIEU: Physique Biologique Humain agricole Visuel

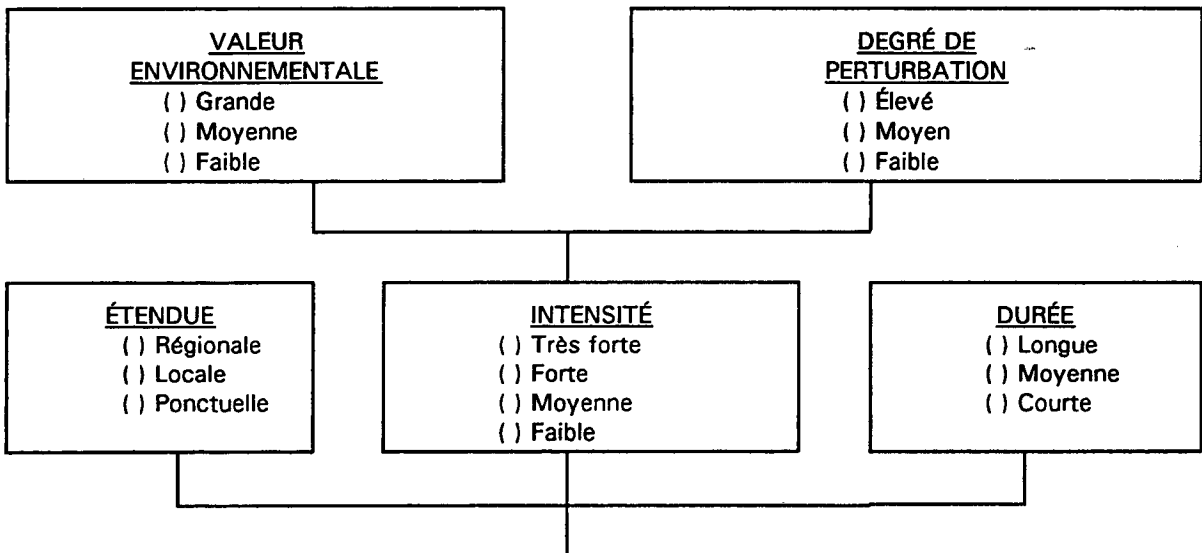
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 62 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole dans l'emprise (0,3%).

ÉVOLUTION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible *

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible *

REMARQUES: * Une perte de superficie cultivable de moins de 1% est jugée comme étant un impact très faible.

FICHE NO.: A24

LOCALISATION: Km 19,8 à 20,05

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

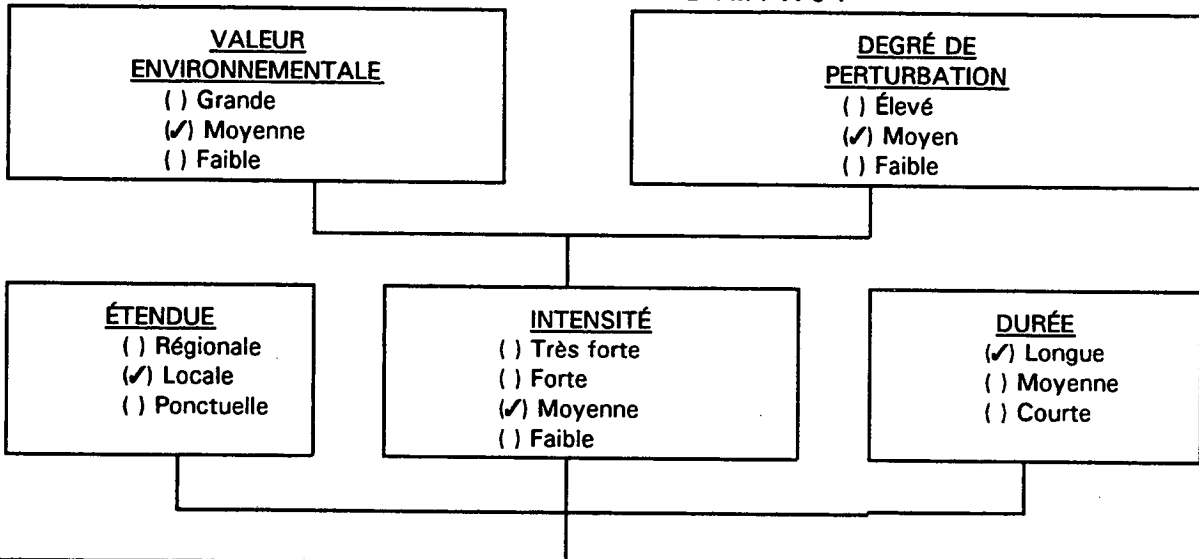
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 54 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (83,8%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Un détour via le chemin du Canal permet d'accéder à la partie du lot 408 située au nord de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zone agricole dans l'emprise (11,3%).

FICHE NO.: A27

LOCALISATION: Km 21,1 à 21,4

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

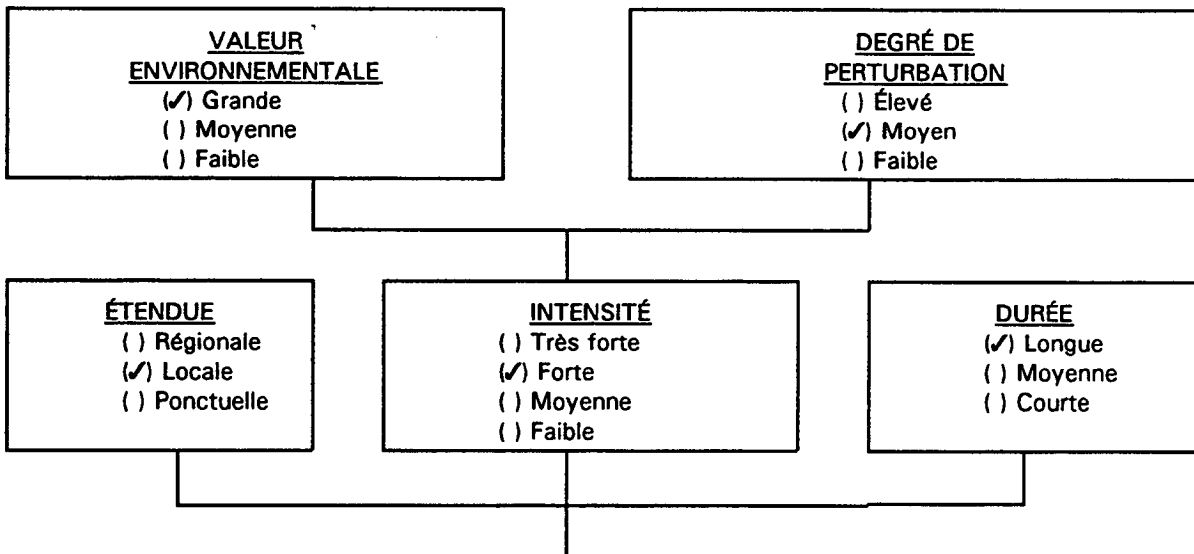
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 61 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie cultivable en zones agricole et blanche, dans l'emprise et par enclavement (9%).
- La superficie affectée est principalement située en zone agricole (6,5%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Un détour via le secteur résidentiel de Melocheville (1^{ère} et 2^e Avenue) permet d'accéder à la partie du lot 394 située au nord de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zone agricole dans l'emprise (3%).

FICHE NO.: A28

LOCALISATION: Km 21,4 à 21,9

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

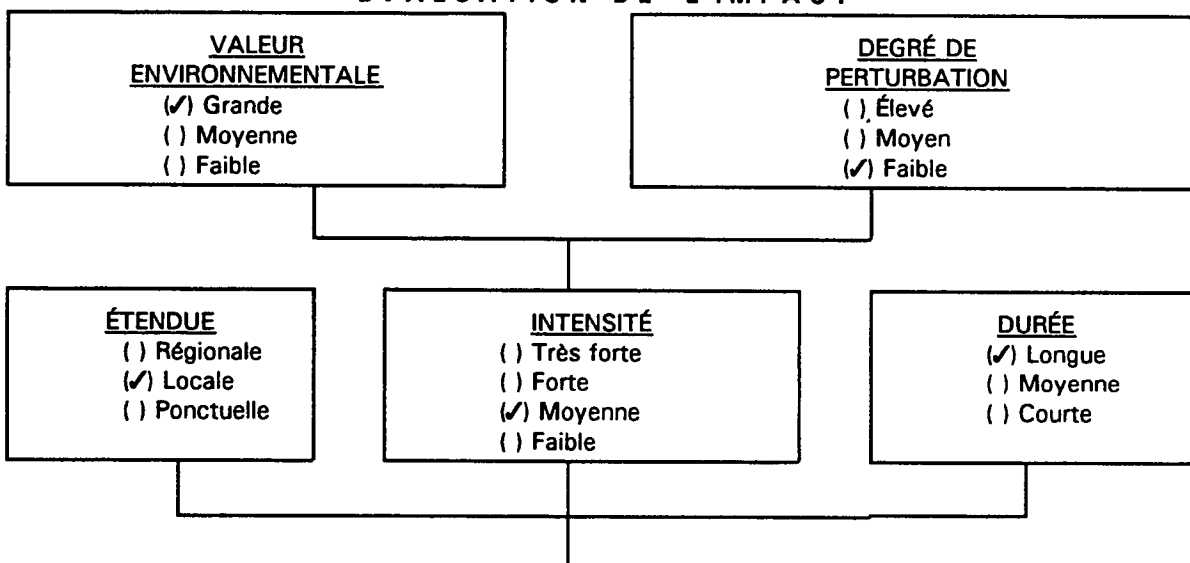
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 59 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (4%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A25 LOCALISATION: Km 20,25 à 20,45

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

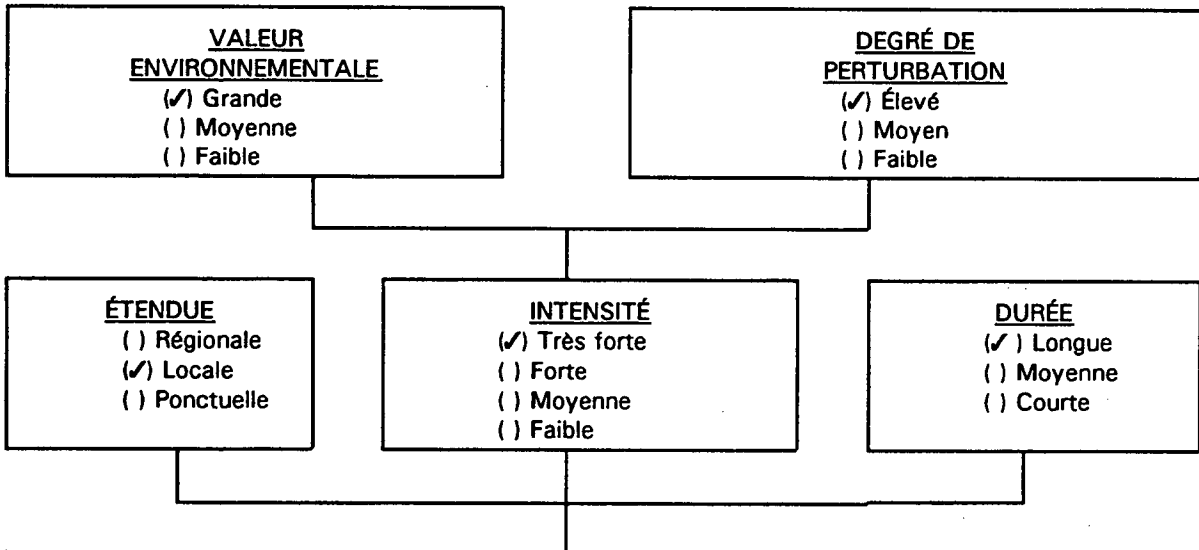
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 79 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et de l'échangeur desservant le Chemin du Canal.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (43,5%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Verbalisation d'un chemin de ferme sur le lot 426 (entreprise no 54) entre la partie sud du lot 410 et la montée du Rang Double, afin d'accéder à la partie du lot (410) située au sud de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à une perte de superficie cultivable en zone agricole dans l'emprise (3,2%).

FICHE NO.: A26

LOCALISATION: Km 20,45 à 20,5 et 20,75 à 21,35

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

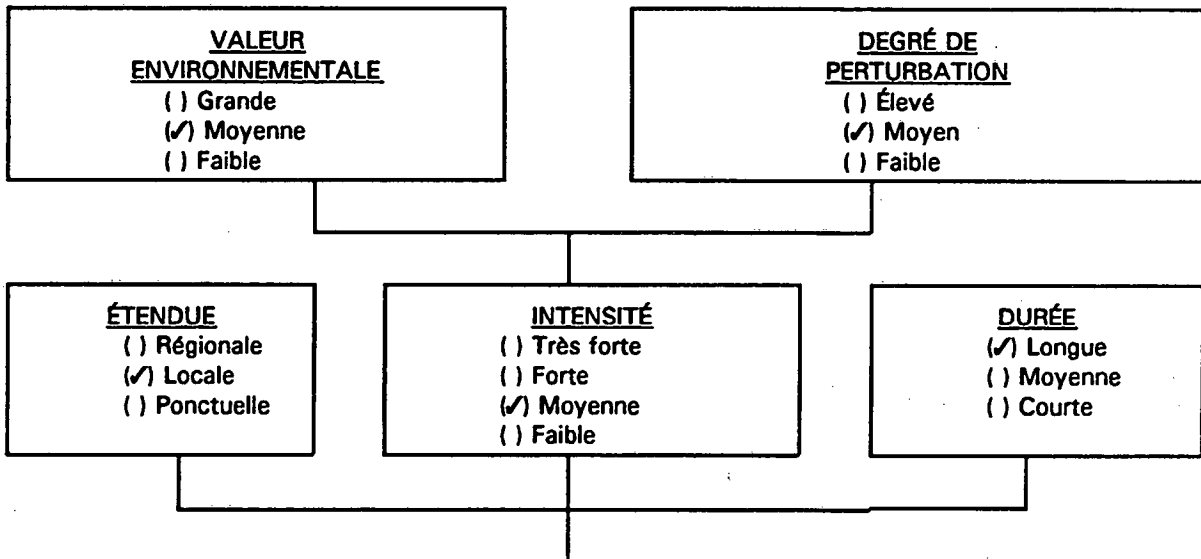
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 56 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et de l'échangeur desservant le Chemin du Canal.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (50,2%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Ouverture d'un accès sur le lot 8 du côté sud de la route 132. Un détour via la montée Pilon et la route 132 permet d'accéder au lot no 8 situé au nord de l'autoroute.

IMPORTANTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable en zone agricole dans l'emprise (15,7%).

FICHE NO.: A29

LOCALISATION: Km 22,05 à 22,6

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

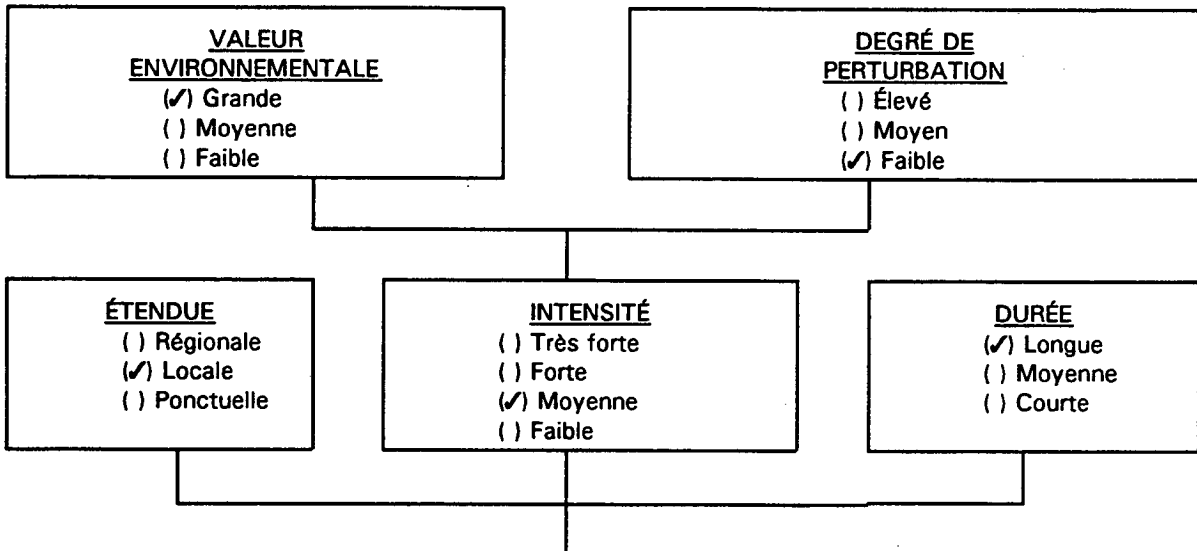
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 78 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (1,9%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A30

LOCALISATION: Km 22,6 à 22,95 et 23,15 à 23,8

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

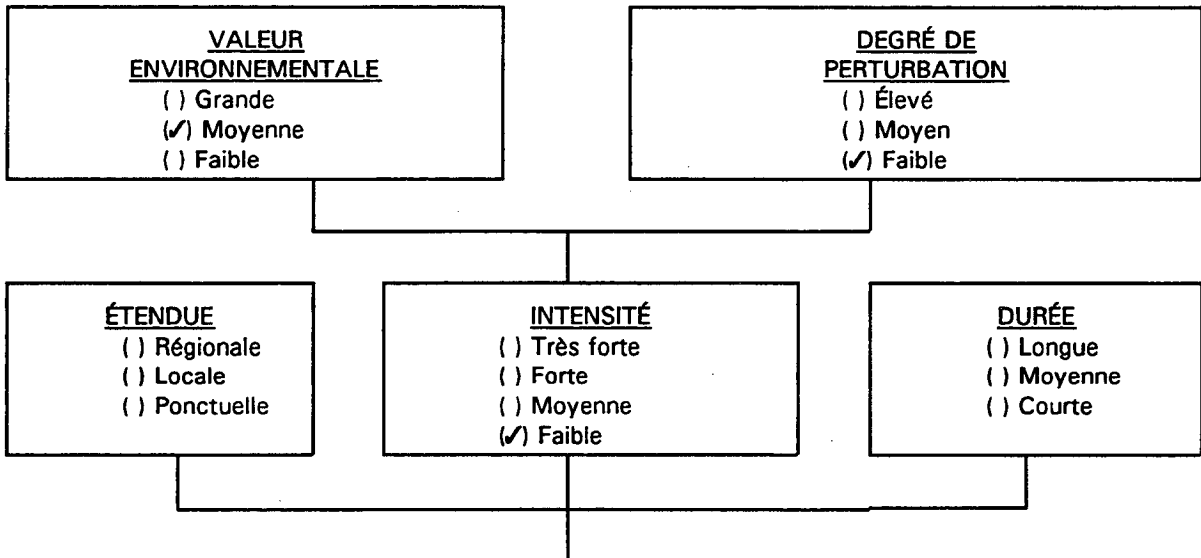
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 64 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (28,2%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A31

LOCALISATION: Km 23,75 à 24,0 et 24,7 à 25,4

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

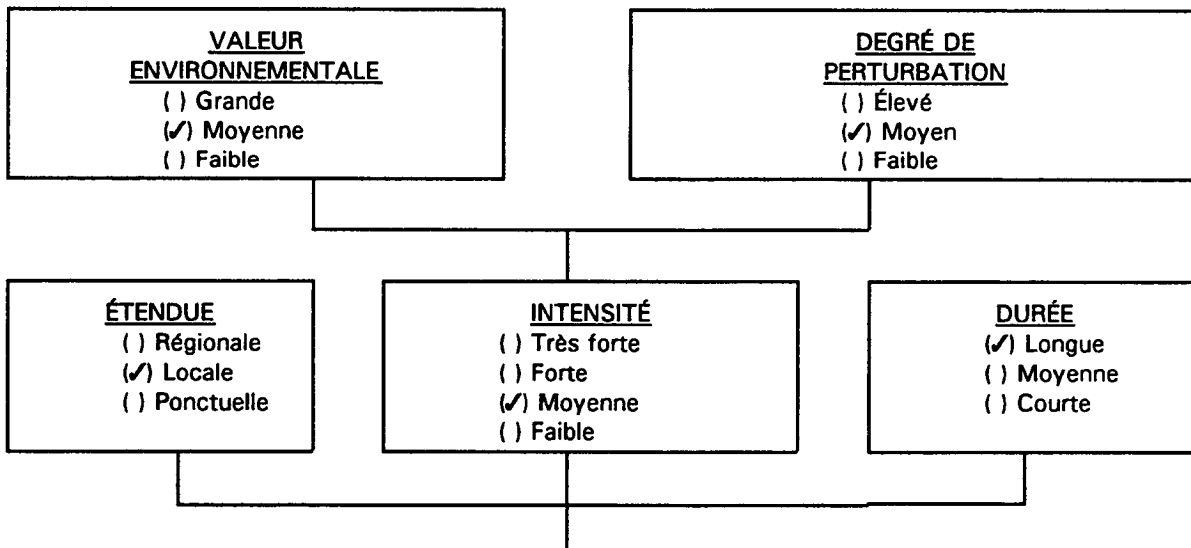
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 68 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et de l'échangeur donnant accès au pont enjambant le fleuve.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (55,3%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Ouverture de deux descentes du côté sud de la route 132. L'une permettant d'accéder aux lots 26, 28 et 30 et l'autre aux lots 45 et 48 situés au nord de l'autoroute.
- Construction et verbalisation de la desserte agricole à même l'emprise de l'ancien canal entre les lots 287 et 297 afin d'accéder aux lots 287, 289 et 290 localisés au sud de l'autoroute.
- Remember la partie résiduelle du lot 34 (8,7%).

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

- Un détour via la Montée Pilon et la route 132 permet de rejoindre les accès prévus.
- L'impact résiduel correspond à la perte de superficie cultivable dans l'emprise.

FICHE NO.: A32

LOCALISATION: Km 24,8 à 25,4

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

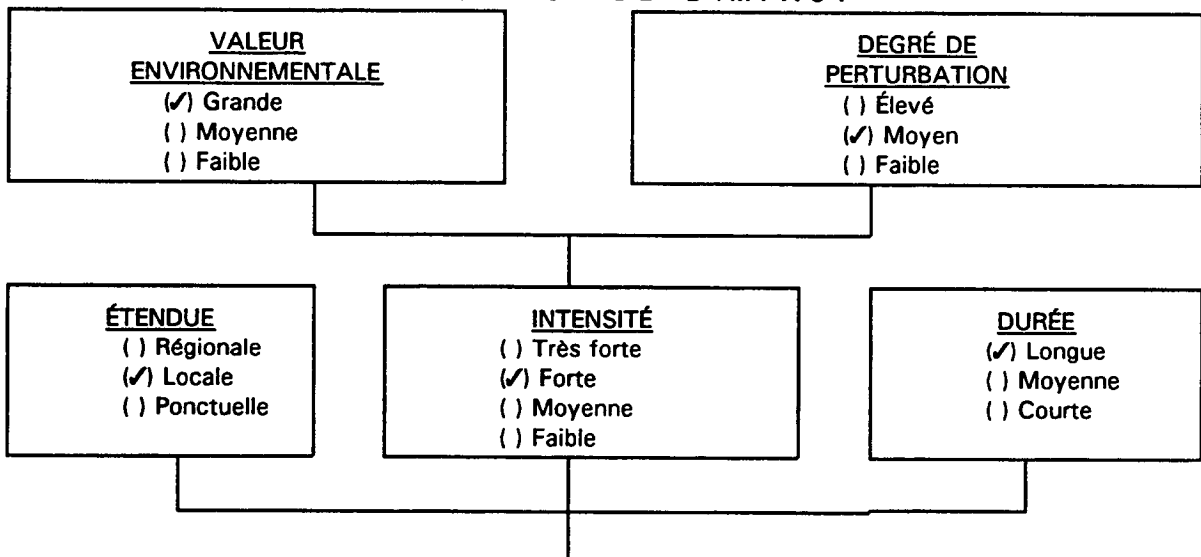
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 66 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et de l'échangeur permettant l'accès au pont enjambant le fleuve.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (18,8%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A33

LOCALISATION: Km 27,35 à 28,1

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

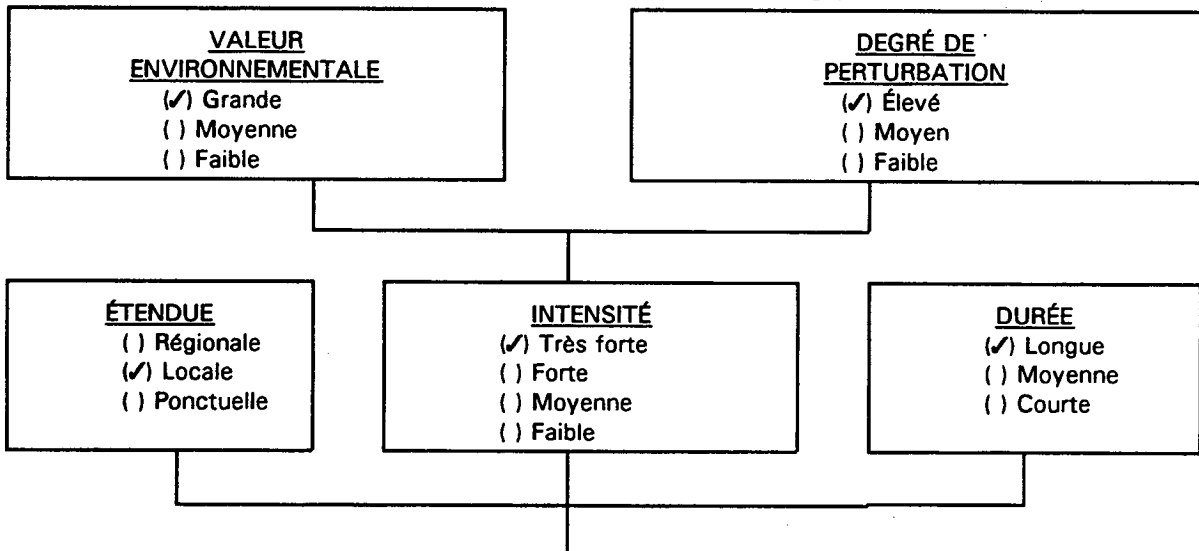
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 76 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: - Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (56,2%).
- Expropriation de la maison et de trois (3) serres.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Remembrer la partie résiduelle du lot 351 (21,9%), située à l'est de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A34

LOCALISATION: Km 29,9 à 30,25

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

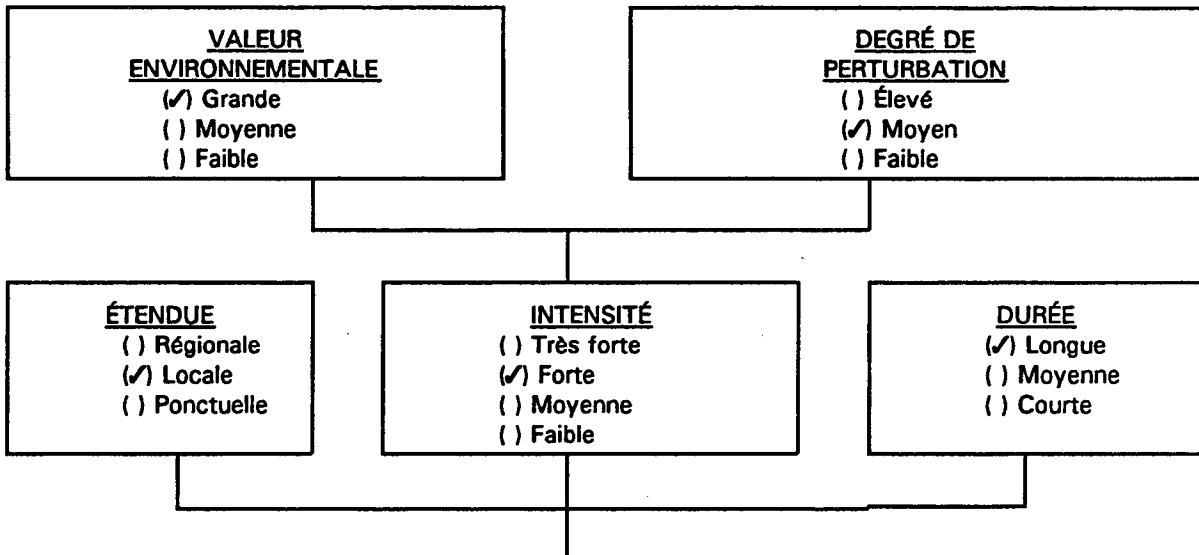
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 27 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (6,5%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte (Moyenne (Faible (Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

- Remember les parties résiduelles des lots 277, 278 et 279, situées au sud du ruisseau Chamberry.
- Reboiser les parties résiduelles de ces mêmes lots (3,4%), situées au nord du ruisseau Chamberry.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte (Forte Moyenne (Faible (Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A35

LOCALISATION: Km 30,2 à 30,4 et Échangeur A20-A540

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

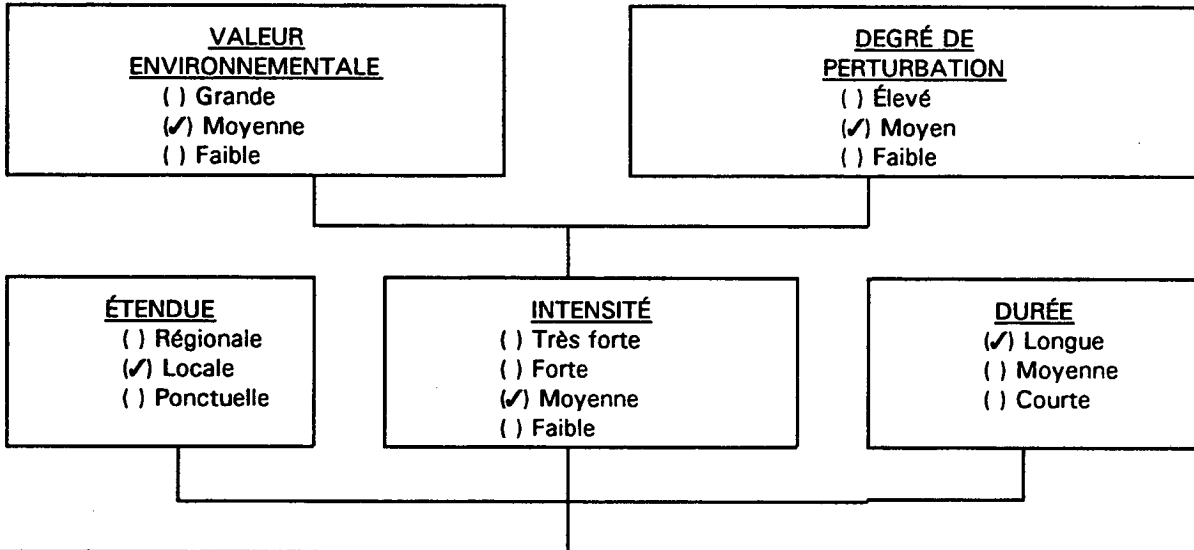
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 34 - Production seconde.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière et de l'échangeur.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (48,9%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Reboiser la partie résiduelle du lot 380 (6,1%) située à l'ouest de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A36

LOCALISATION: Échangeur A540-A20

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

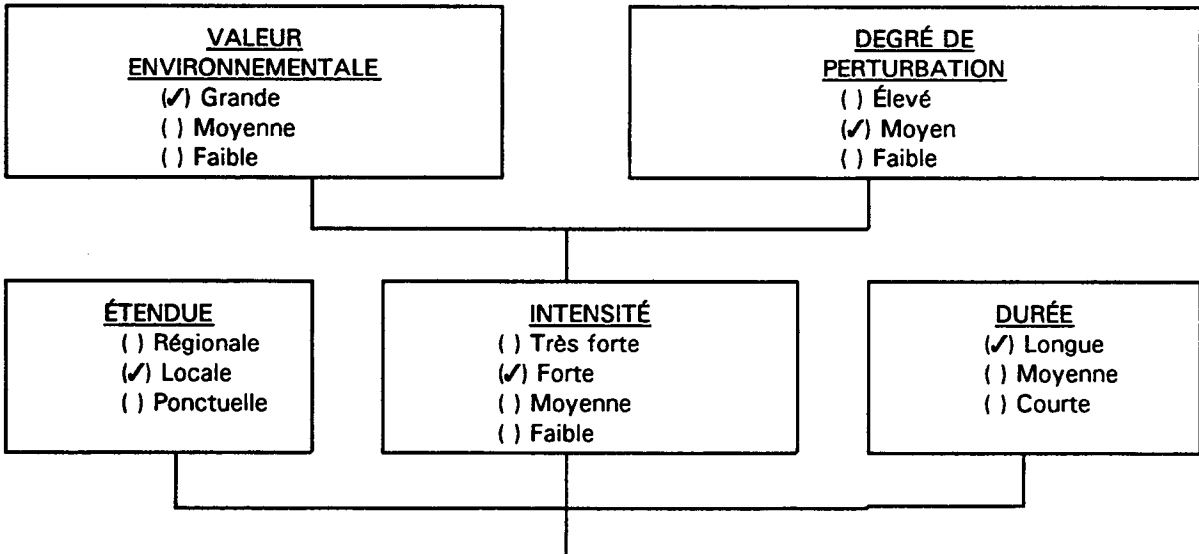
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 38 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'échangeur A540-A20.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise et par enclavement (9,9%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Remembrer la partie enclavée du lot 1645 située à l'est de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A37

LOCALISATION: Échangeur A540-A20

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

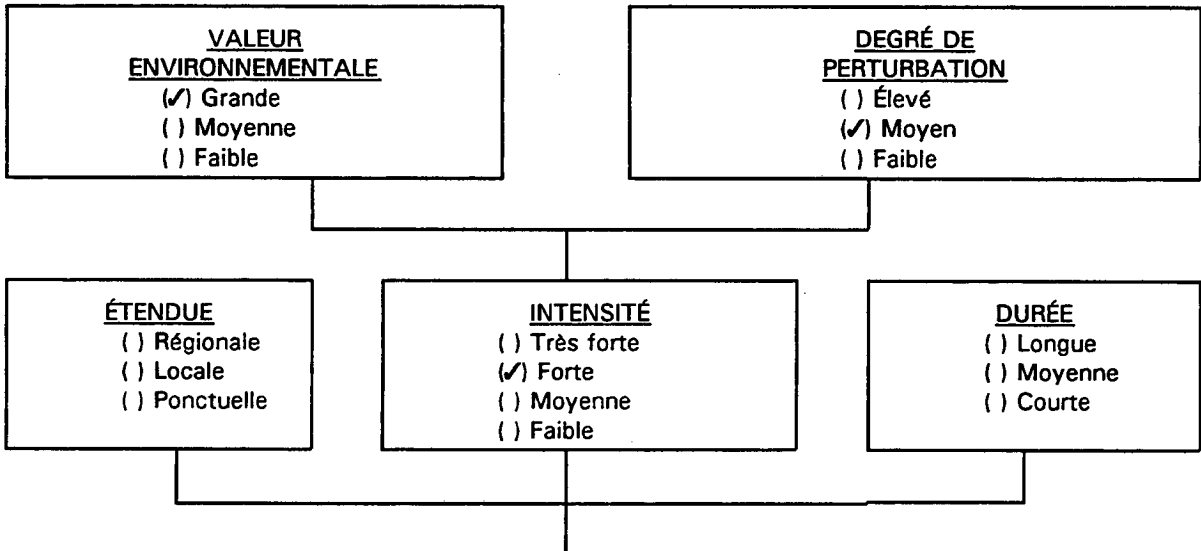
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 39 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'échangeur A540-A20.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (6%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: A38

LOCALISATION: Km 30,4 à 30,5

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain (✓) Agricole () Visuel

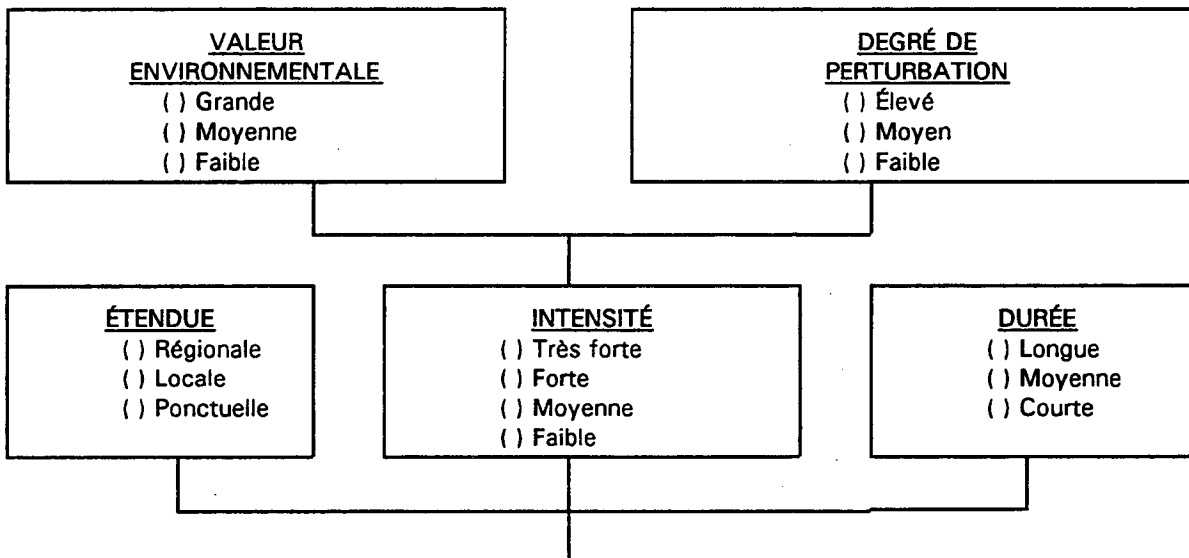
COMPOSANTE AFFECTÉE: Entreprise no 35 - Production majeure.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure autoroutière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Perte de superficie cultivable en zone agricole, dans l'emprise (0,8%).

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible (✓) Très faible *

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aucune.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible (✓) Très faible *

REMARQUES: * Une perte de superficie cultivable de moins de 1% est jugée comme étant un impact très faible.

LOVELL FORM A-520-B-2
PROCÉDÉ *Piardet*® PROCESS
MONTREAL, QUÉBEC

ANNEXE S: FICHES D'IMPACT - MILIEU VISUEL

FICHE NO.: V1

LOCALISATION: UP1 - Km 0,0 à 1,0

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

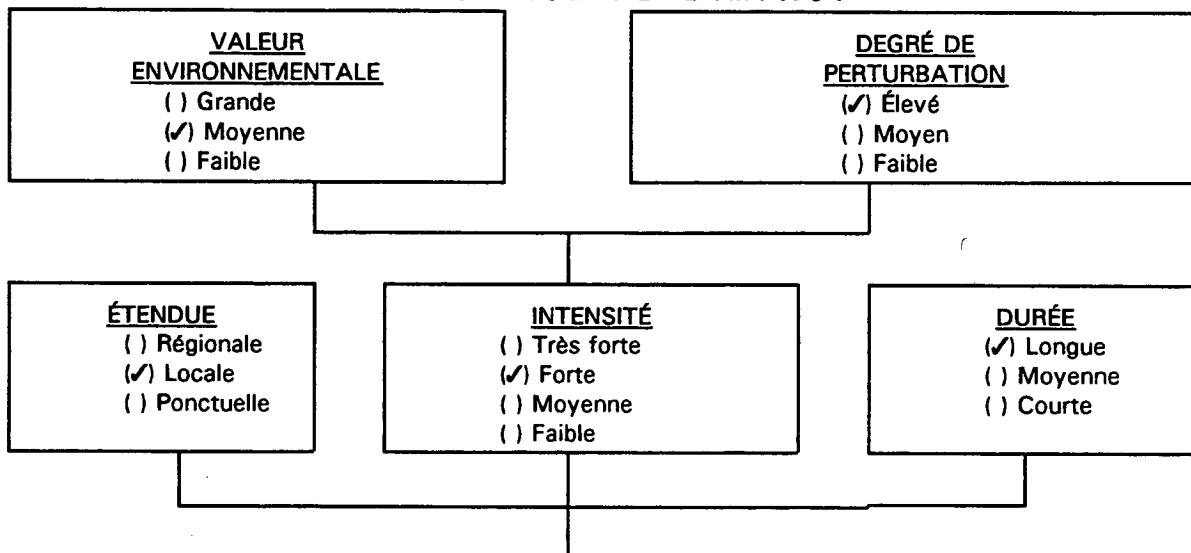
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des résidants riverains et automobilistes.

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Écran sonore de 4 m de hauteur.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Modification de l'avant plan du champ visuel des résidants riverains et des automobilistes. Barrière visuelle créée par la présence de l'écran anti-bruit.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Implanter devant l'écran anti-bruit des massifs végétaux linéaires composés d'arbres et d'arbustes. Utiliser des essences horticoles ornementales attrayantes pour les oiseaux.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V2

LOCALISATION: UP1 - Km 0,0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

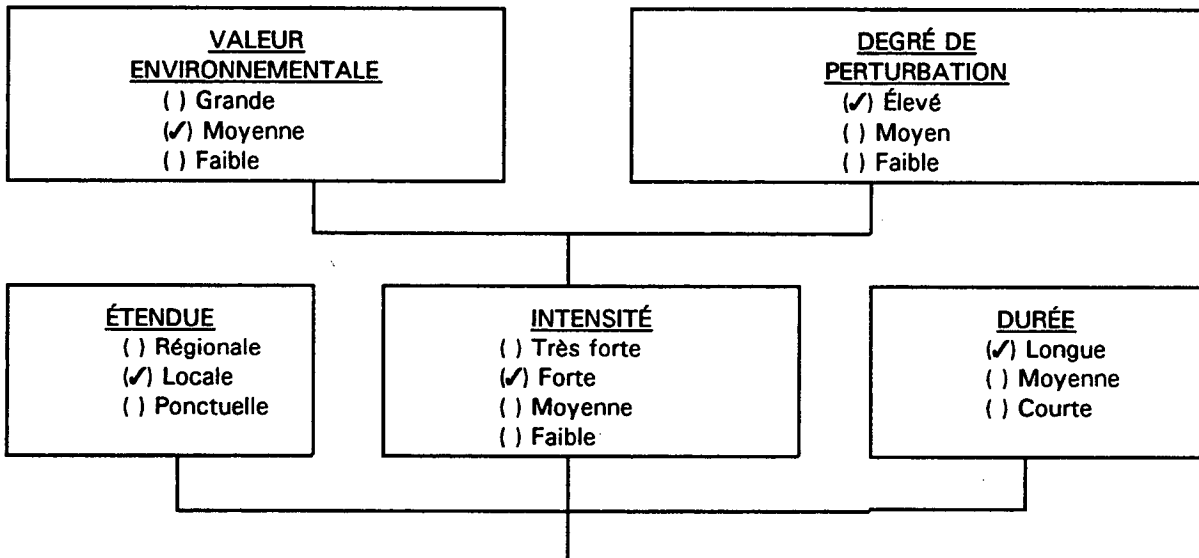
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes et résidents riverains

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Viaduc boulevard St-Jean-Baptiste

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Fermeture du champ visuel des automobilistes et des résidents situés à proximité de l'autoroute.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des masses arborescentes et arbustives en haut des talus et ensemercer des herbacés au pied des talus. Souligner la présence du viaduc par la plantation de massifs végétaux linéaires sur les talus, le long du boulevard St-Jean-Baptiste.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V3 LOCALISATION: UP1 - Km 0,6

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole (✓) Visuel

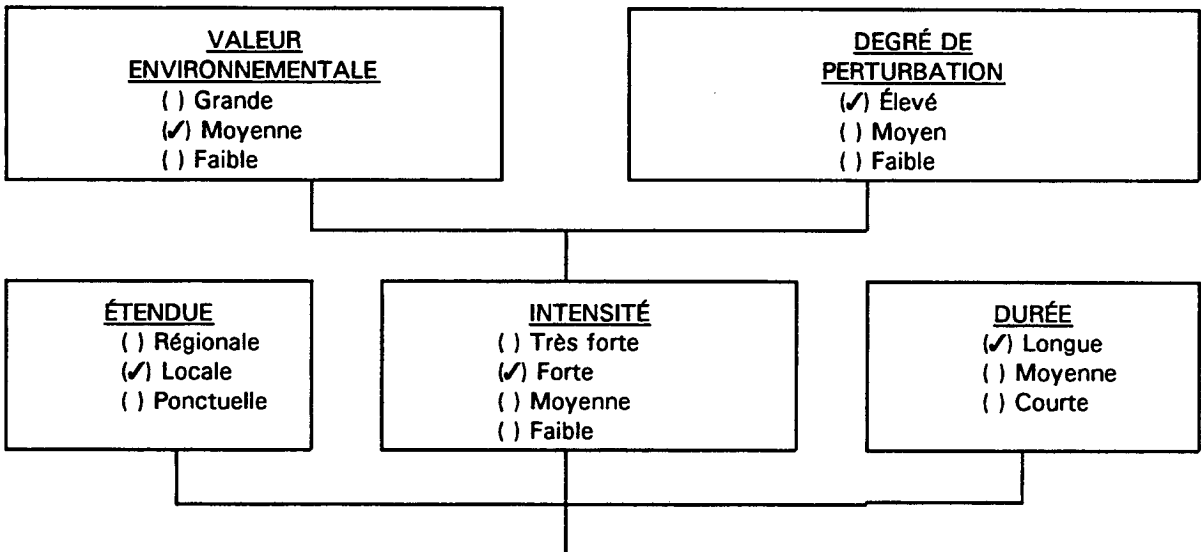
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes et résidents riverains

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Viaduc boulevard St-Joseph.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Fermeture du champ visuel des automobilistes et des résidents riverains situés à proximité de l'autoroute.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte (✓) Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des masses arborescentes et arbustives en haut des talus et ensemercer des herbacés au pied des talus. Souligner la présence du viaduc par la plantation de massifs végétaux linéaires sur les talus, le long du boul. St-Joseph.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte (✓) Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V4

LOCALISATION: UP2 - Km 1,0 à 2,0

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole (✓) Visuel

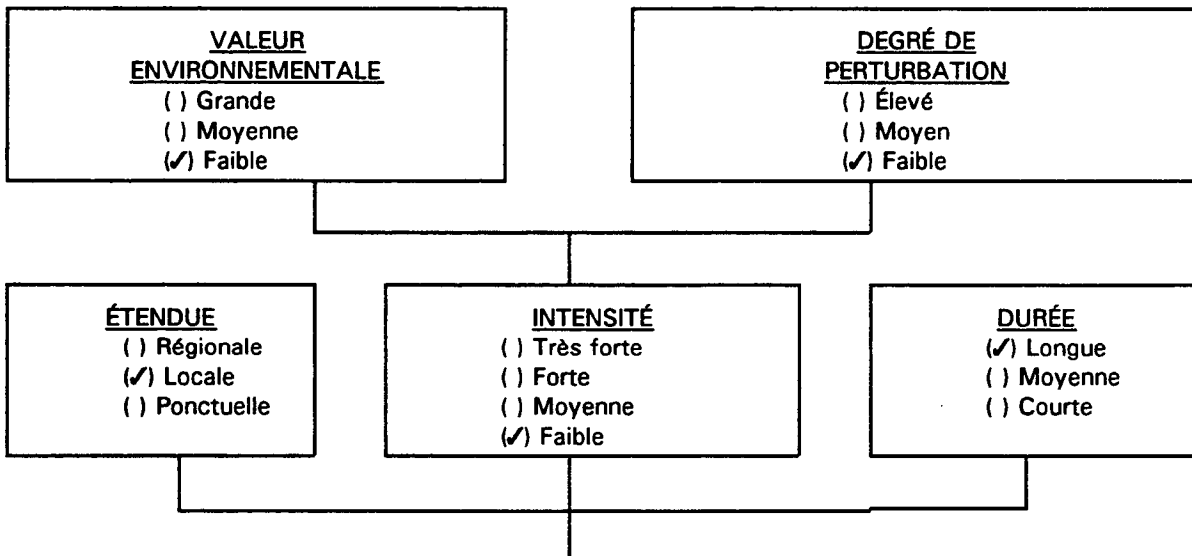
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'autoroute

DESCRIPTION DE L'IMPACT: La route traverse un paysage monotone et sans intérêt. Faible orientation de l'automobiliste.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des écrans visuels qui serviront d'élément d'orientation pour les automobilistes du côté nord de l'autoroute projetée. Cet écran a également comme fonction d'assurer un lien écologique entre le milieu urbain et le milieu aquatique (rivière Châteauguay).

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible (✓) Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V5

LOCALISATION: UP3 - Km 2,0 à 2,5

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

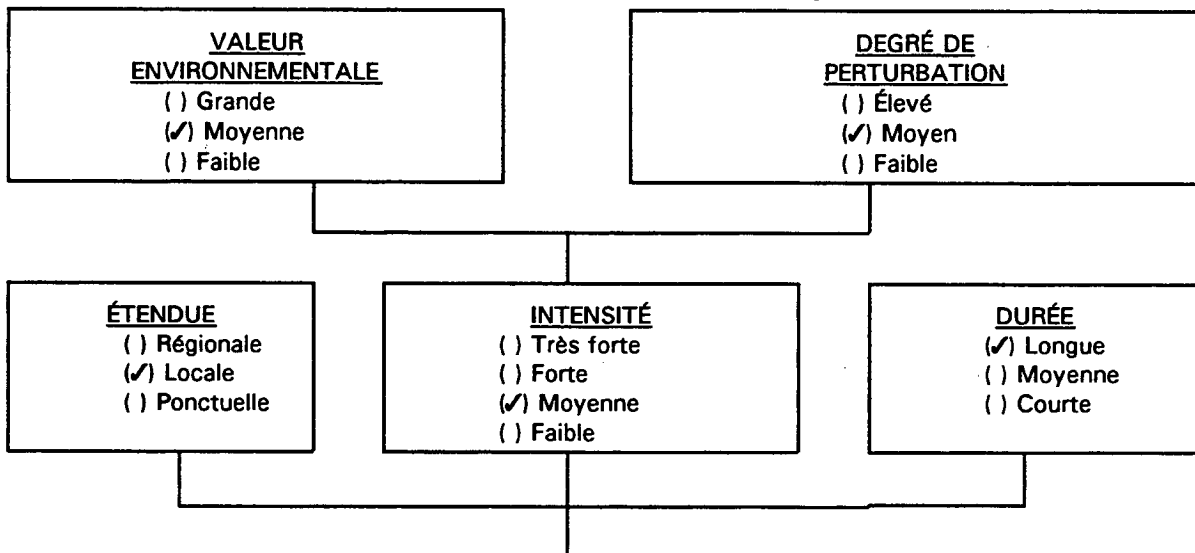
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des riverains de la rivière Châteauguay

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Pont enjambant la rivière Châteauguay.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Le futur pont constitue un obstacle visuel pour les résidents localisés à proximité.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Reboiser les berges de la rivière et aménager les talus avec des arbres et arbustes le long de l'autoroute projetée de manière à créer un corridor faunique entre la rivière et l'échangeur du chemin de la Haute Rivière.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V6

LOCALISATION: UP4 - Km 2,3 à 2,5

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

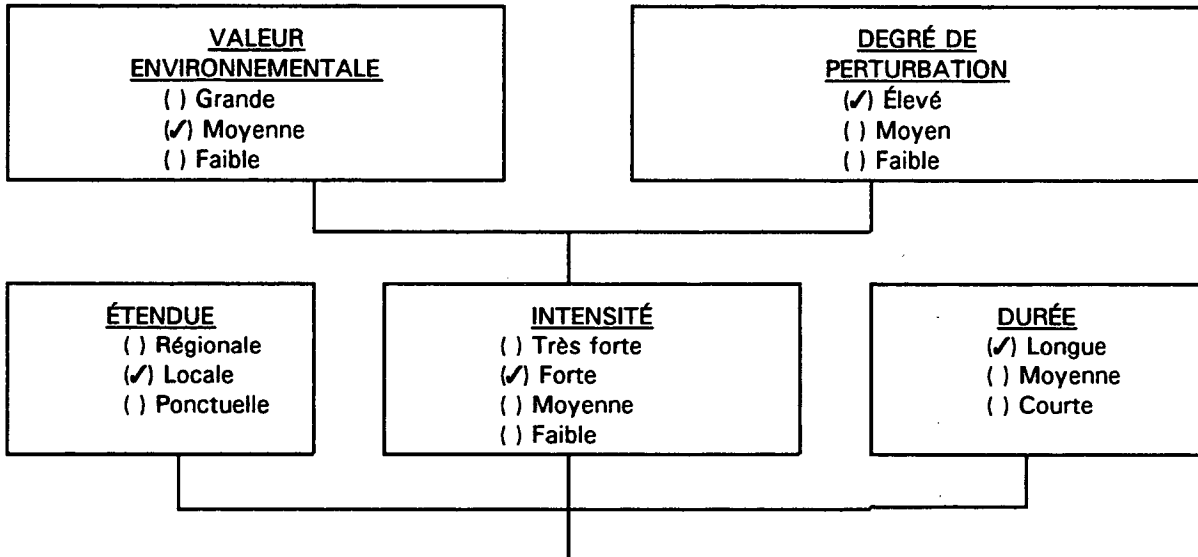
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des observateurs riverains

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'autoroute

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Modification de la qualité du champ visuel des résidents riverains du côté nord de la route projetée.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager une butte de terre et ensemercer les talus situés de part et d'autre de la route projetée, avec de la végétation attrayante pour la faune avienne. Des ensemencements florifères par endroits sont également recommandés. Ces aménagements créeront un corridor vert entre l'échangeur du chemin de la Haute Rivière et la rivière Châteauguay.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V7

LOCALISATION: UP5 - Km 2,5 à 3,2

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

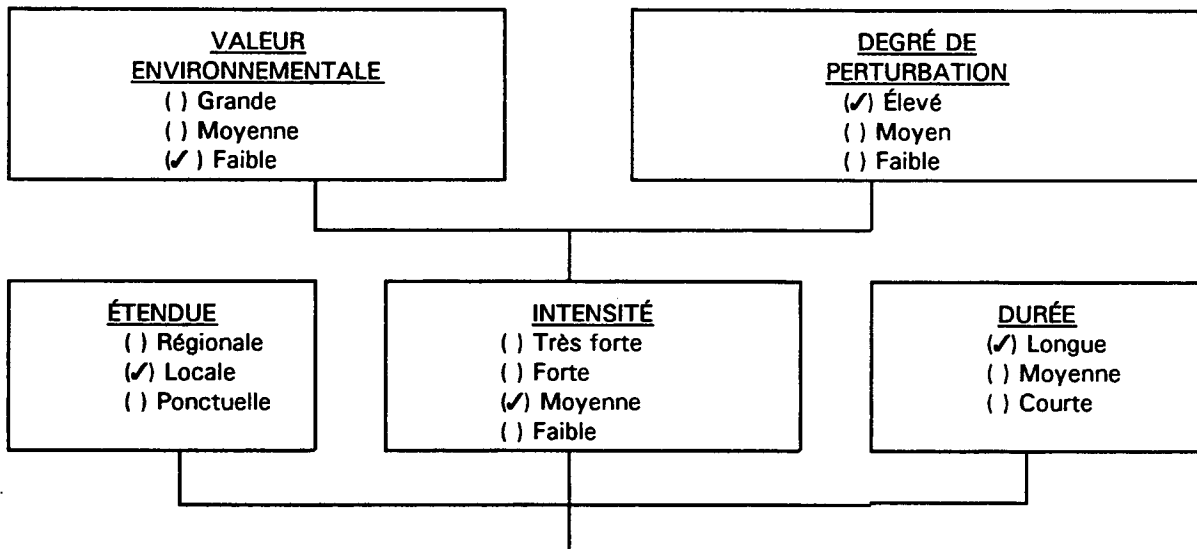
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des riverains et automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Échangeur chemin de la Haute Rivière.

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Le relief du nouveau paysage constitue une barrière visuelle tant pour les résidents riverains que pour les automobilistes du chemin de la Haute Rivière.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
 Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des plantations à effet de masse à l'intérieur des bretelles et le long des voies d'accès du côté extérieur de l'échangeur.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V8

LOCALISATION: UP6 - Km 3,5 à 4,5

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole (✓) Visuel

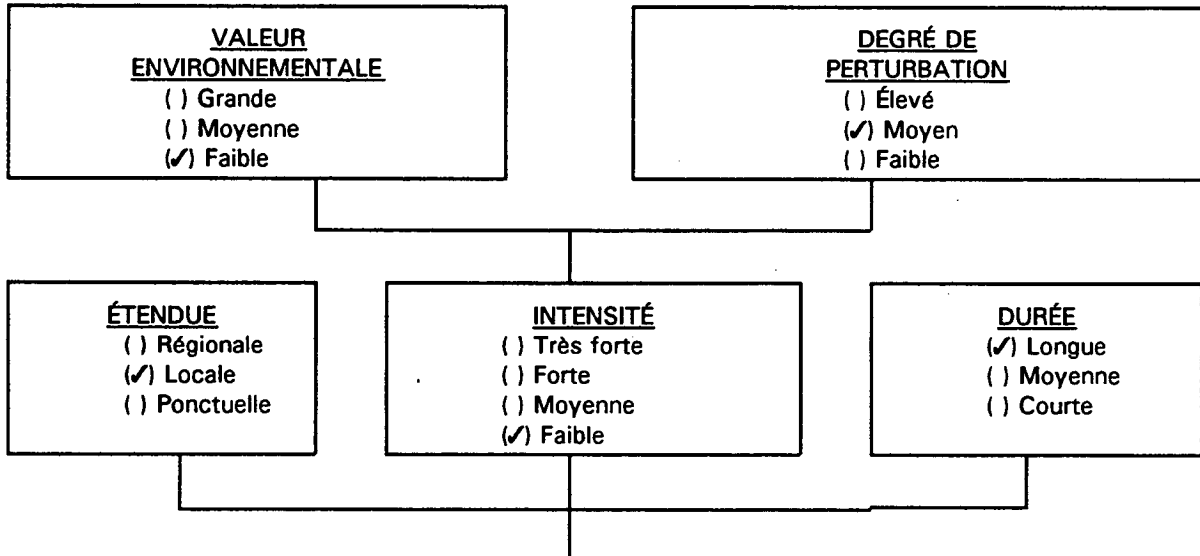
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Lignes de transport d'énergie

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Discordance visuelle produite par la présence des lignes de transport d'énergie.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager trois (3) buttes de 2,0 m de hauteur, de part et d'autre de l'infrastructure. Placer les buttes stratégiquement de manière à créer un avant plan à l'intérieur du champ visuel des automobilistes. Planter les buttes avec de la végétation indigène.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible (✓) Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V9

LOCALISATION: UP6 ET UP7 - Km 5,5 à 6,5

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

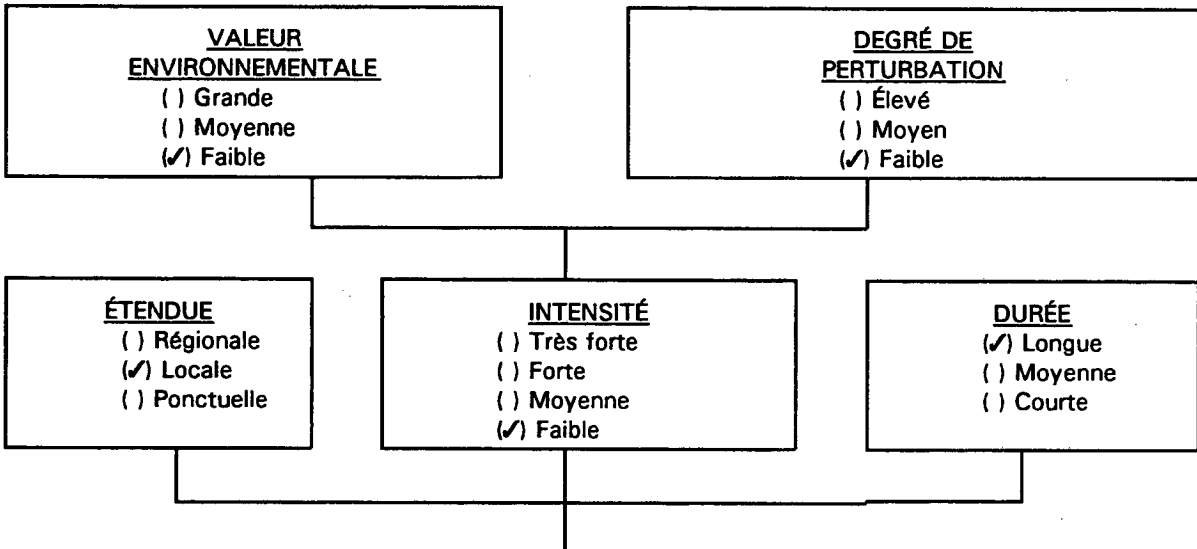
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobiliste

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'autoroute

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Faible orientation des automobilistes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager un boisé linéaire du côté nord de l'autoroute projetée afin de permettre une meilleure orientation des automobilistes.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V10

LOCALISATION: UP7 - Km 6,7 à 7,4

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

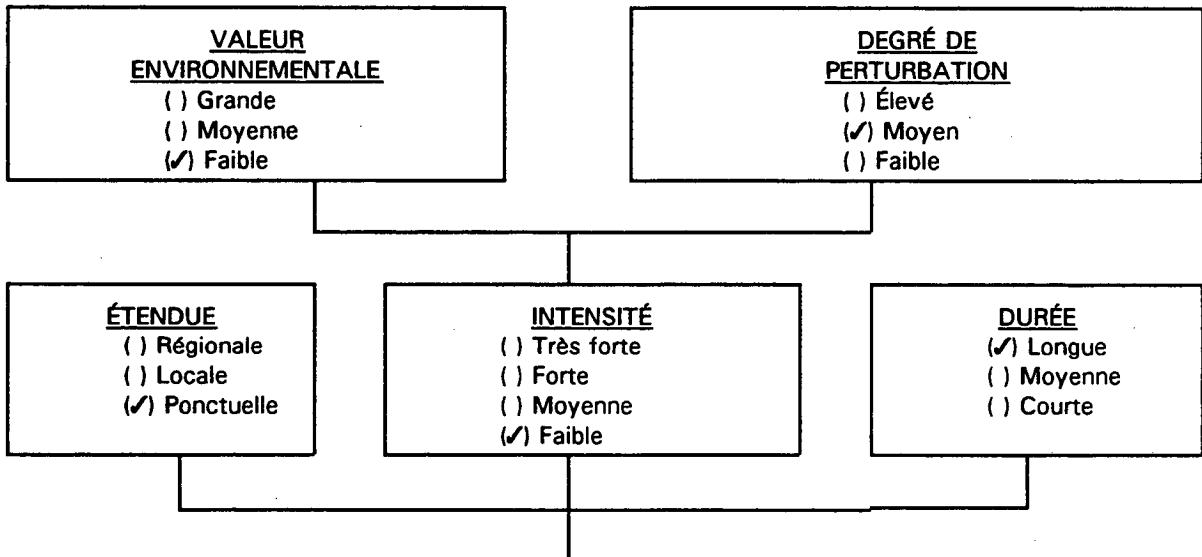
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Échangeur de la Montée Bellevue

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Modification de l'avant plan du champ visuel des automobilistes produite par la présence de l'échangeur.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANTÉ DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager les talus du viaduc avec des massifs arborescents et arbustifs en haut de pente et des ensemencements florifères au pied des talus, le long de la Montée Bellevue.

IMPORTANTÉ DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V11

LOCALISATION: UP7 - km 8,0 à 9,0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

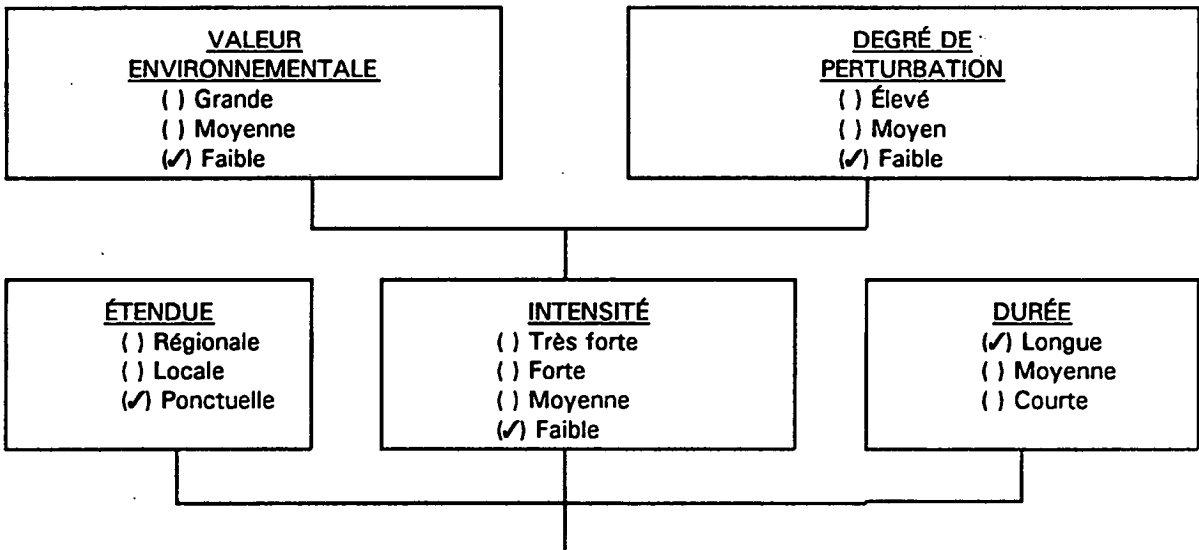
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'autoroute

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Le paysage du ruisseau St-Zéphirin sera affecté par la présence de la future autoroute. La végétation des berges sera interceptée, créant ainsi une rupture dans la coulée verte du ruisseau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT
 Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des bouquets de saules noirs le long de la traversée du ruisseau de manière à ce qu'ils soient visibles de la route. La présence des saules noirs créera une ambiance et contribuera à donner un rythme au paysage.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V12

LOCALISATION: UP9 - Km 9,0 à 9,4

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

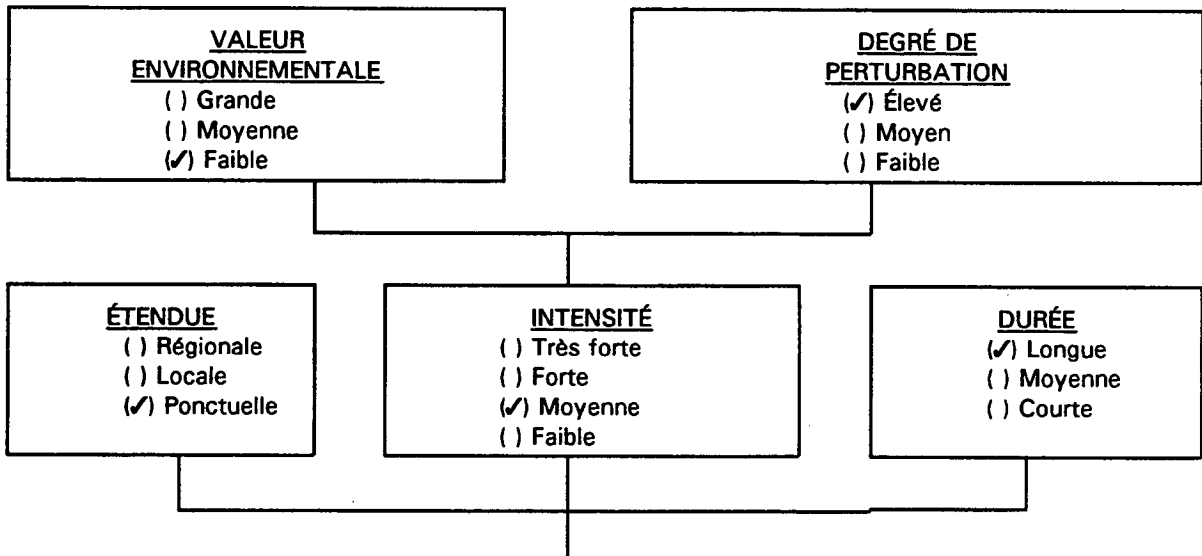
COMPOSANTE AFFECTÉE: Utilisateurs du terrain de golf Beauchâteau à Maple Grove

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'autoroute

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Modification du champ visuel des utilisateurs du terrain de golf.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des buttes de terre de hauteurs variables (2.0 à 3.0 m) le long de l'autoroute projetée, lorsqu'elle traversera le terrain de golf. Planter des boisés à effet de masse sur la partie supérieure des buttes et des ensemencements florifères au pied des talus. Ces mesures sont applicables pour les deux côtés de la route projetée.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V13

LOCALISATION: UP9 - km 9,75 et 10,3 à 10,5

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

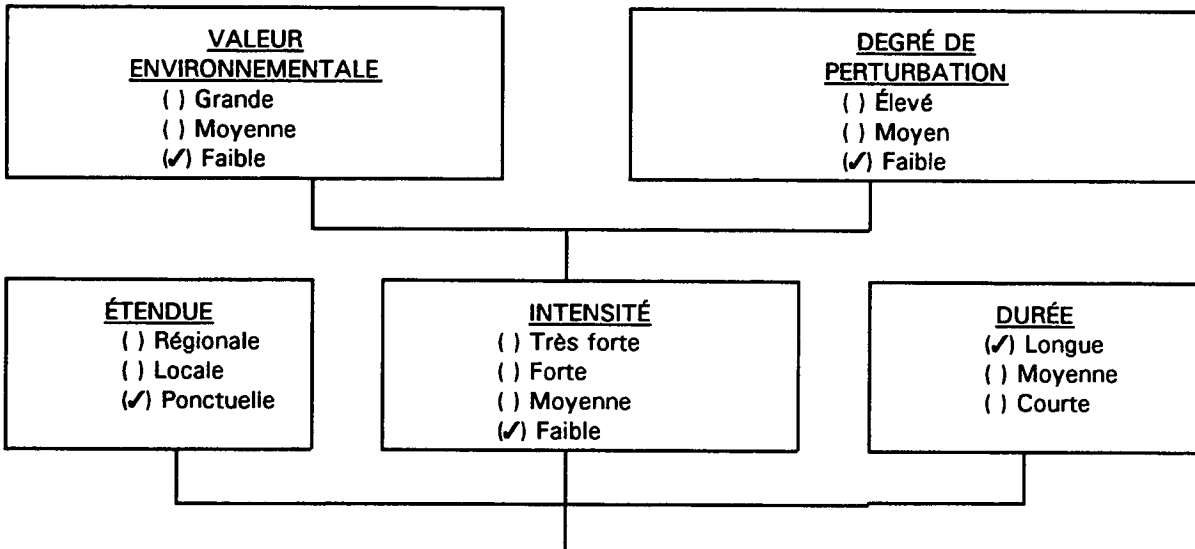
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'autoroute

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Paysage du ruisseau Gendron affecté par la présence de l'autoroute créant une rupture dans la coulée verte du ruisseau.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager les berges avec des arbustes feuillus et mettre en valeur la végétation particulière du milieu par l'implantation de bouquets composés de saules noirs de manière à ce qu'ils soient visible de l'autoroute.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V14

LOCALISATION: UP9 - Km 11,3 à 12,1

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

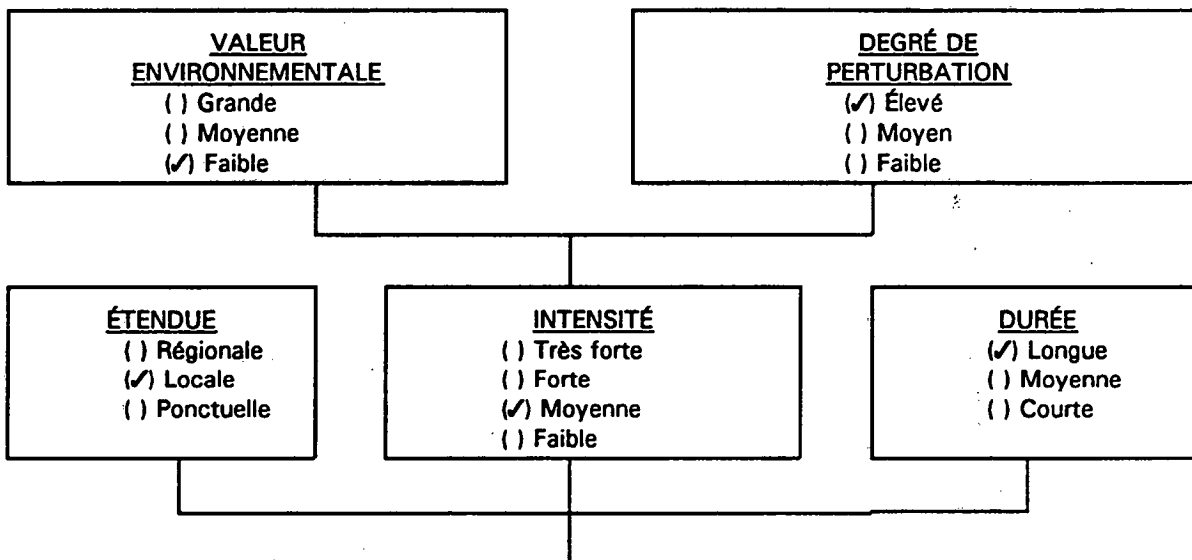
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des résidents riverains et automobilistes du chemin de la Beauce

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Échangeur chemin de la Beauce

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Modification de l'avant plan du champ visuel des résidents à proximité du viaduc et des automobilistes du chemin de la Beauce.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des massifs arborescents et arbustifs en haut des talus et ensemercer des fleurs sauvages en bas de pente.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V15

LOCALISATION: UP9 - Km 12,2 à 13,0

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole (✓) Visuel

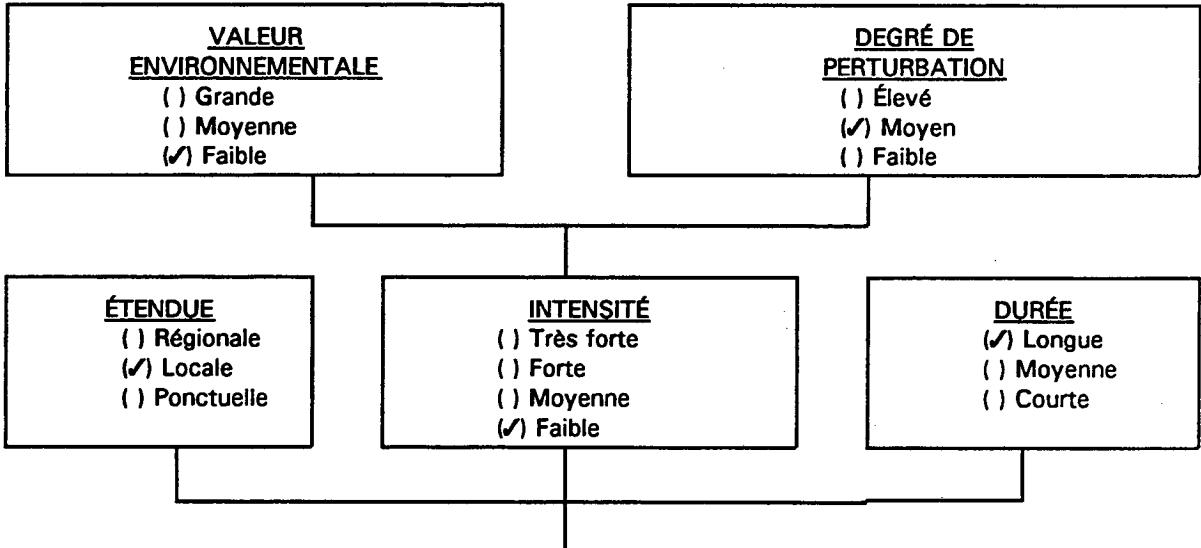
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Lignes de transport d'énergie

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Vue ouverte vers les lignes de transport d'énergie électrique qui constituent des éléments discordants.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Plantation de boisés linéaires du côté sud de l'autoroute projetée. Ensemencement d'herbacés au pied des talus.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible (✓) Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V16

LOCALISATION: UP9 - Km 13,0 à 14,2

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole (✓) Visuel

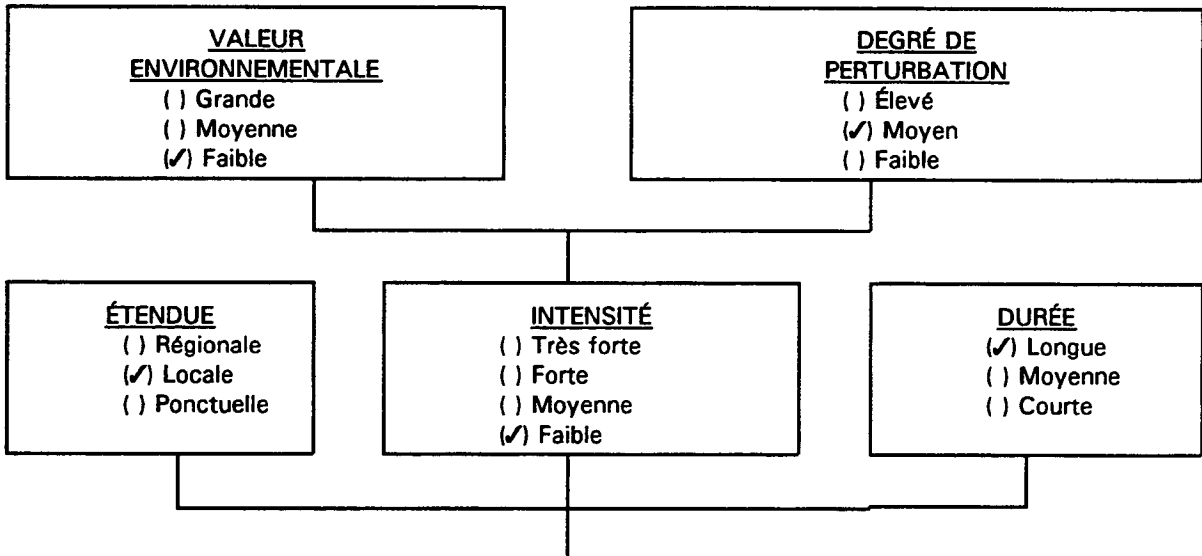
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Ligne de transport d'énergie

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Présence d'éléments discordants (lignes de transport) qui affectent la qualité du champ visuel des automobilistes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des buttes de 2,0 m de hauteur du côté sud de l'autoroute projetée. Planter des massifs boisés en haut des buttes descendant jusqu'à mi-hauteur. Ensemencer le pied des talus avec des fleurs sauvages.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible (✓) Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V17

LOCALISATION: UP-10 - Km 14,5 à 14,7

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

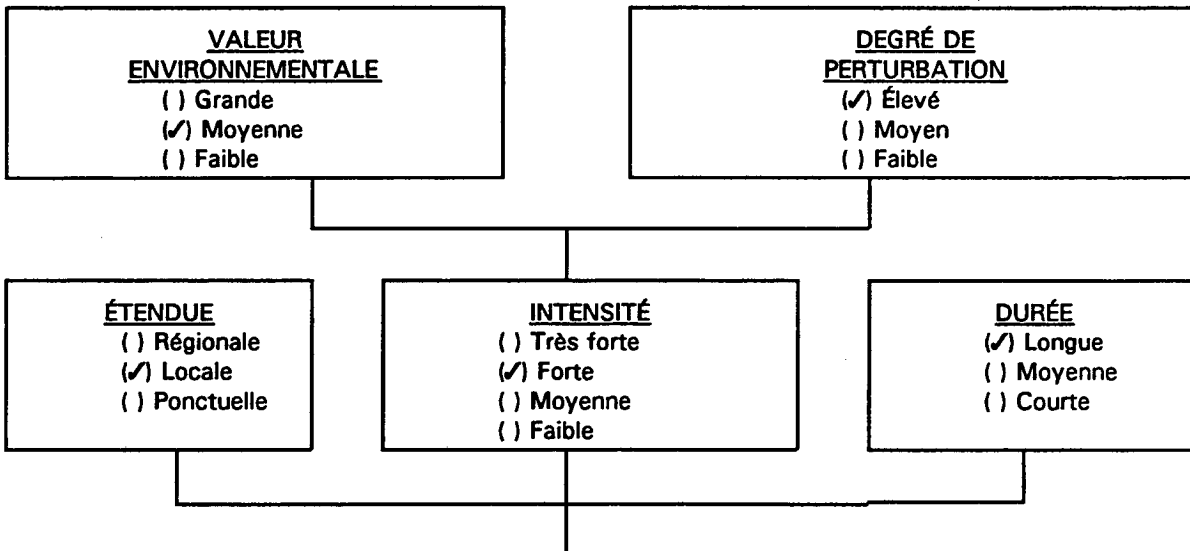
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des riverains

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Viaduc chemin St-Louis

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Modification de l'avant plan du champ visuel des résidents riverains.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: La plantation des massifs arborescents et arbustifs en haut des talus et l'ensemencement de fleurs vivaces au pied des talus permettront l'intégration des talus du viaduc.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V18

LOCALISATION: UP-11 - Km 14,8 à 15,2

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

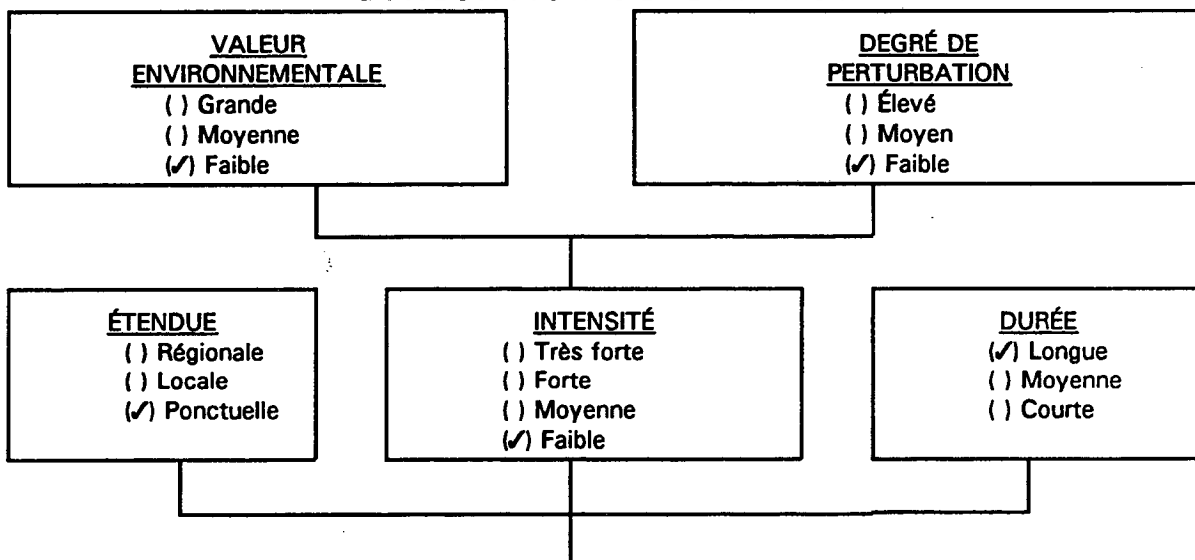
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Pont de la rivière Saint-Louis

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Rupture de la coulée verte aux abords de la rivière St-Louis.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager les berges avec de la végétation indigène. Ajouter des bouquets de saules noirs afin de redonner un rythme au paysage.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V19

LOCALISATION: UP-14 - Km 15,2 à 16,0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

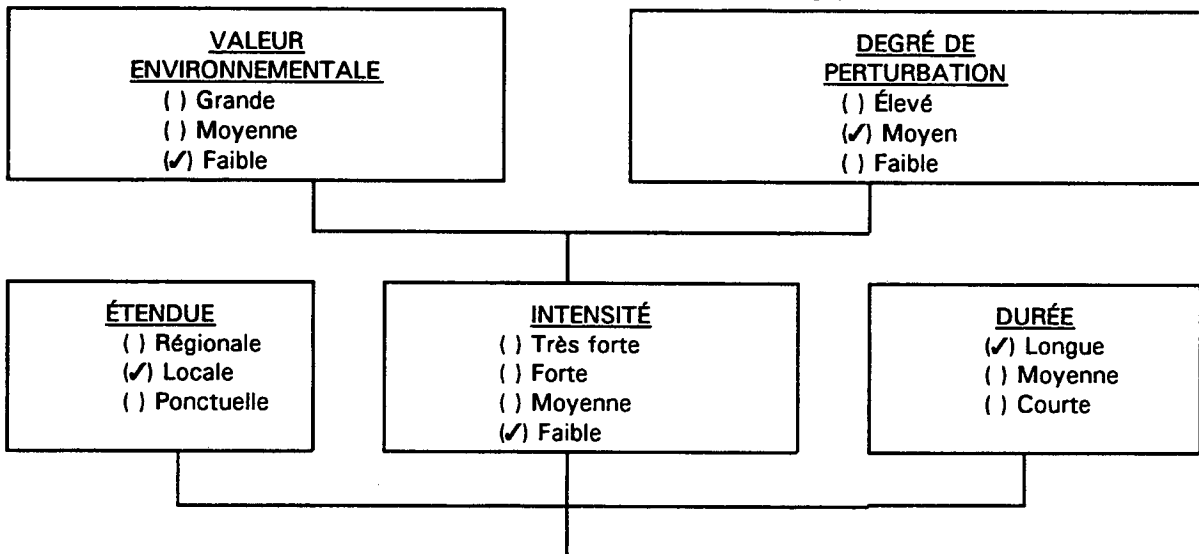
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Lignes de transport d'énergie

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Élément discordant à l'intérieur du champ visuel des automobilistes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Refermer le champ visuel des automobilistes par la plantation de masses boisées à l'intérieur des bretelles de l'échangeur reliant la nouvelle route 236 et par des boisés linéaires du côté extérieur des voies d'accès.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V20

LOCALISATION: UP-12 Nouvelle route 236

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

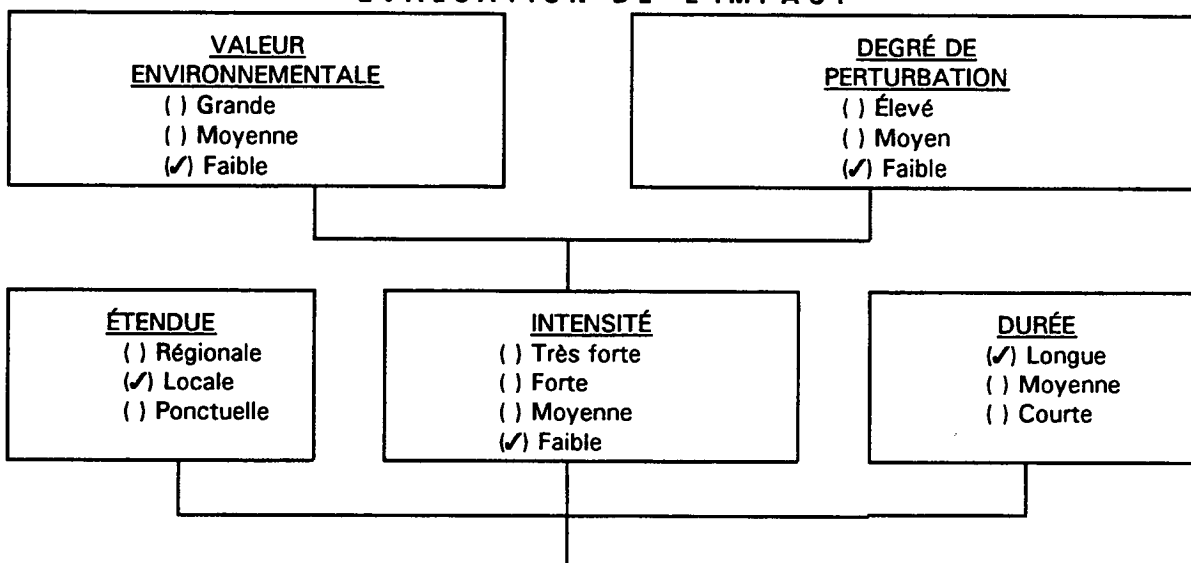
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Paysage industriel, parsemé d'éléments discordants (lignes de transport d'énergie)

DESCRIPTION DE L'IMPACT: L'automobiliste traverse un paysage peu harmonieux et sans intérêt.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager une zone tampon (4 à 8 m de largeur) composée d'arbres et d'arbustes feuillus le long du tracé de la nouvelle route 236.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V21

LOCALISATION: UP-15b - Km 16,5 à 19,8

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

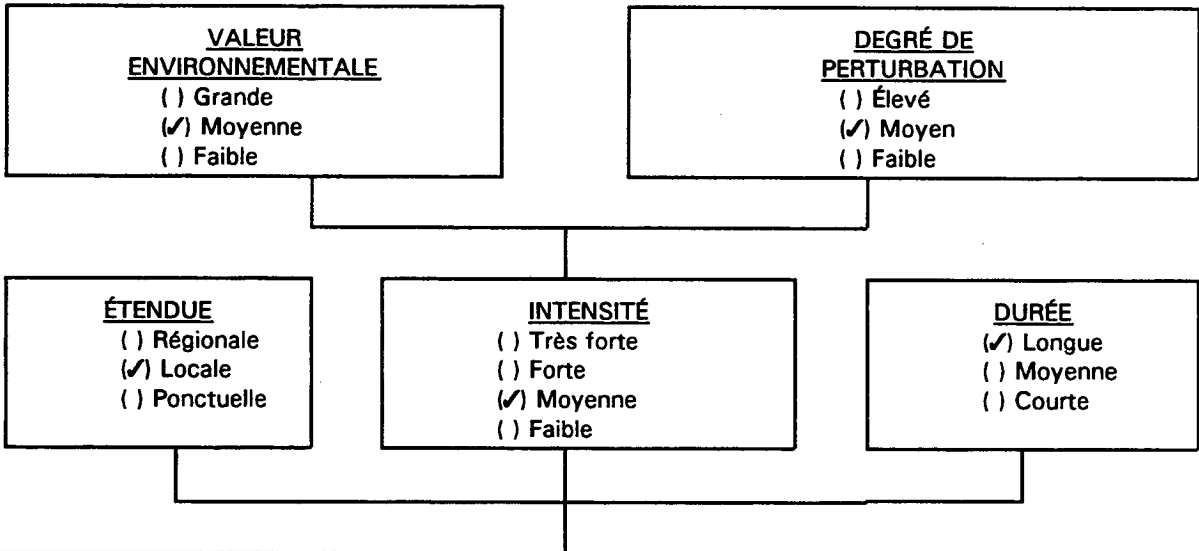
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des riverains et utilisateurs du canal de Beauharnois

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Pont enjambant le canal de Beauharnois

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Changement du paysage du canal de Beauharnois, attribuable à la présence du pont.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager les berges du canal à l'aide de végétation arborescente et arbustive au pied des structures de soutènement du pont.

IMPORTANTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V22

LOCALISATION: UP-15b - Km 16,5 à 19,8

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

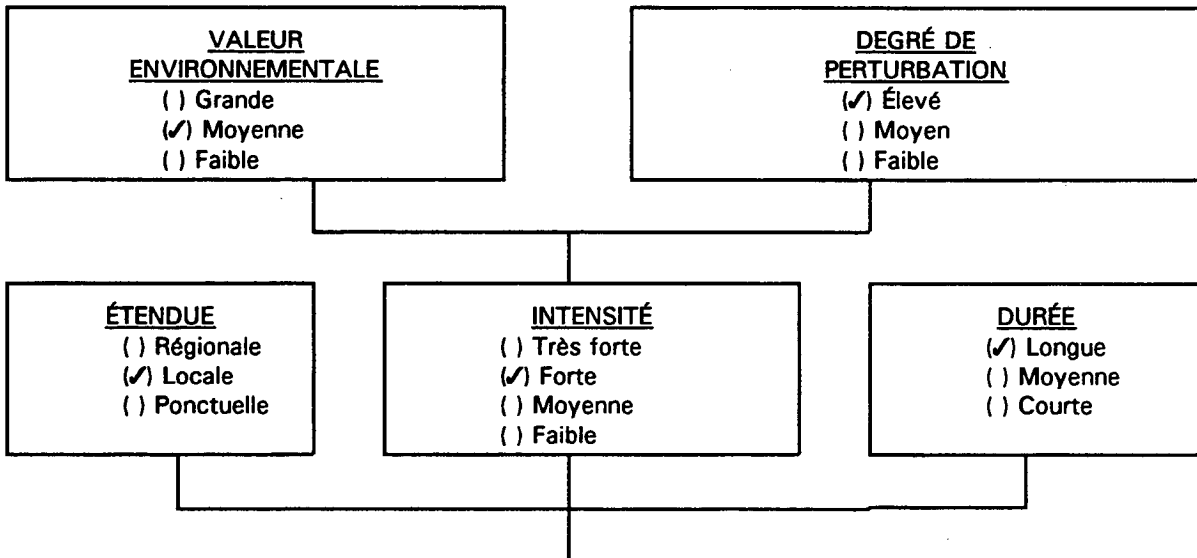
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Pont enjambant le canal de Beauharnois

DESCRIPTION DE L'IMPACT: **IMPACT POSITIF** - Le pont permet à l'automobiliste d'accéder au paysage du canal.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: **IMPACT POSITIF**

FICHE NO.: V23

LOCALISATION: UP-20 - Km 19,8 à 21,4

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole (✓) Visuel

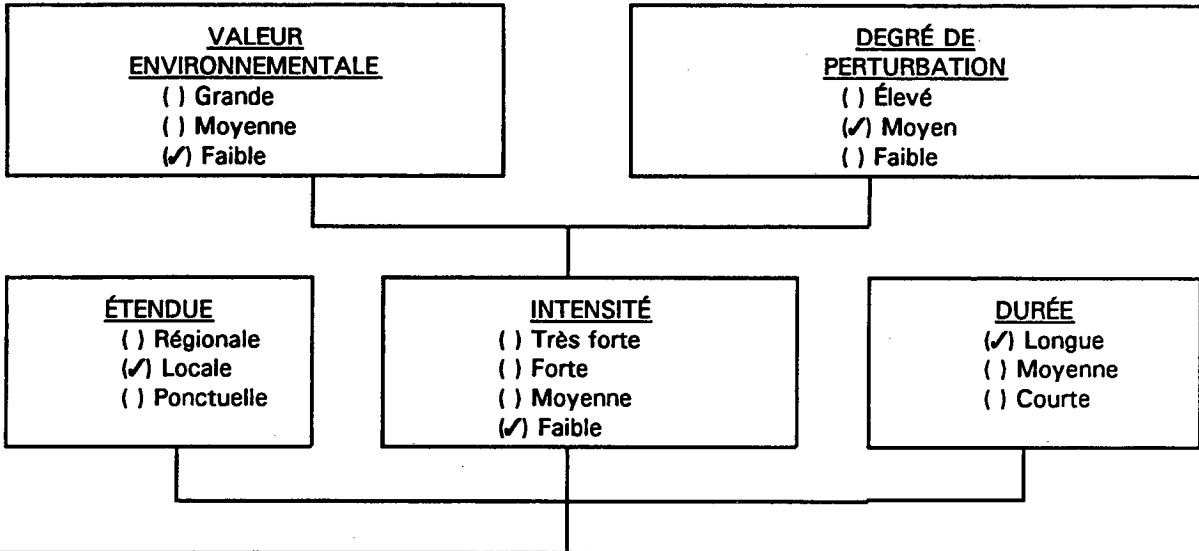
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des observateurs mobiles

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Échangeur du chemin du Canal

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Barrière visuelle créée par les talus de l'échangeur.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des boisés linéaires à l'extérieur des bretelles et des massifs boisés à l'intérieur. Intégrer une butte du côté sud de l'échangeur afin de dissimuler la vue des lignes de transport d'énergie.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible (✓) Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V24

LOCALISATION: UP-20 - Km 21,5 à 22,6

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

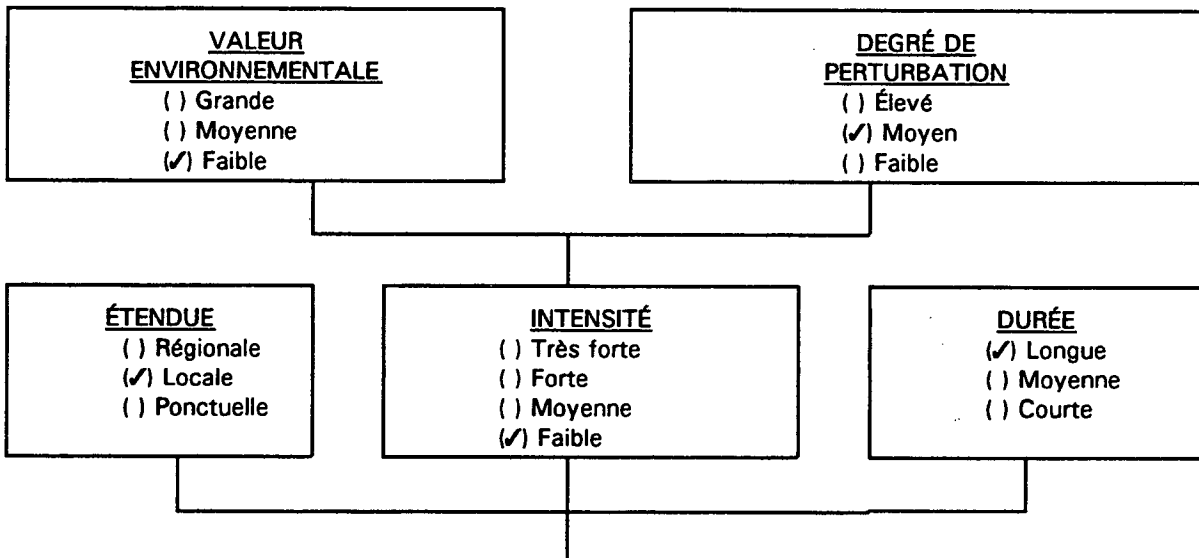
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des résidents riverains du chemin du Canal

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'autoroute

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Modification du champ visuel des résidents

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des écrans visuels composés de plantations linéaires en face des résidences affectées.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES: La vue des résidents demeure fermée.

FICHE NO.: V25

LOCALISATION: UP-20 - Km 22,7 à 23,5

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

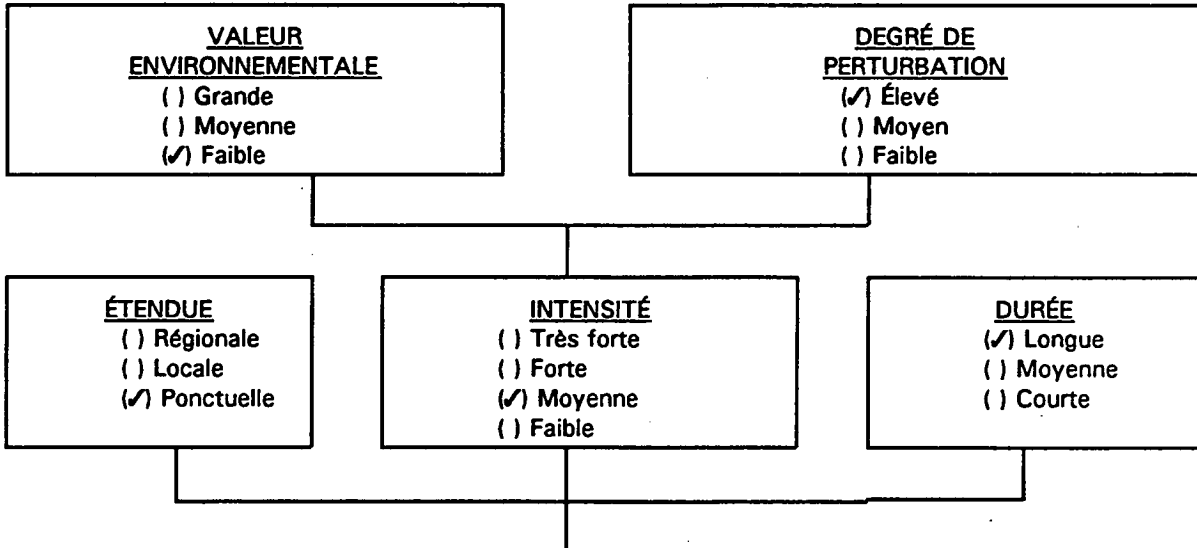
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des résidents riverains du chemin du Canal

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'échangeur

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Les remblais créés par le viaduc forment une barrière visuelle obturant la vue des résidents riverains.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des massifs boisés en haut des talus et ensemercer des fleurs sauvages au bas de pente à la hauteur des résidences. Les autres côtés des talus devraient être ensemençés avec des plantes herbacées.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V26

LOCALISATION: UP-20 - Km 24,5 à 25,5

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

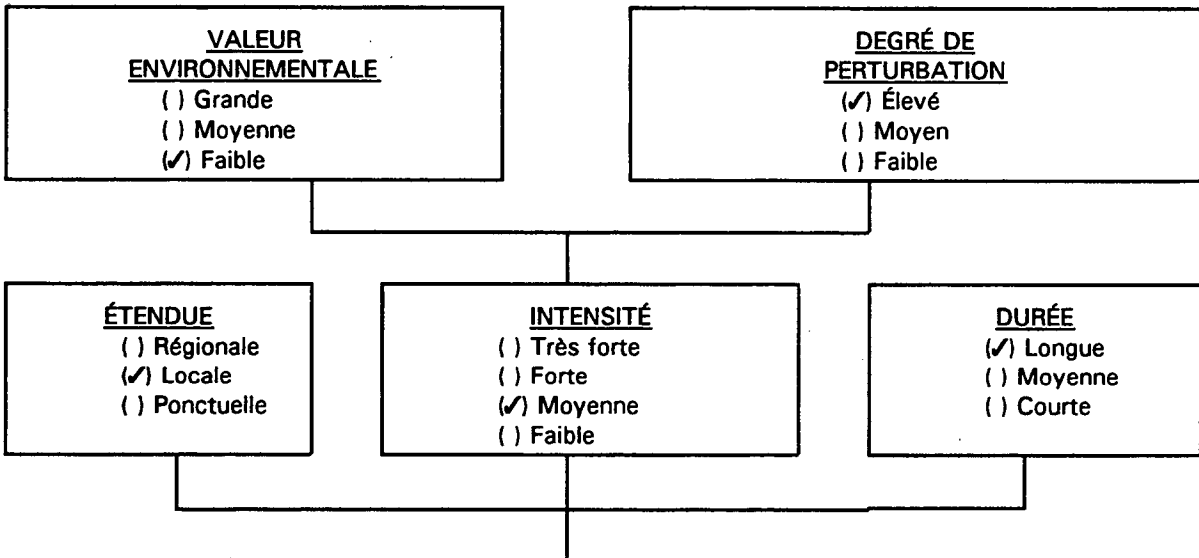
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes et résidents riverains

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Échangeur reliant St-Timothée et la rive nord du fleuve

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Barrière visuelle pour les automobilistes et les riverains à proximité de l'échangeur.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager les talus avec des masses boisées à l'intérieur des bretelles et des boisés linéaires à l'extérieur des bretelles d'accès à l'échangeur.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: 27

LOCALISATION: UP-22 St-Timothée (intersection boul. Pie XII)

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

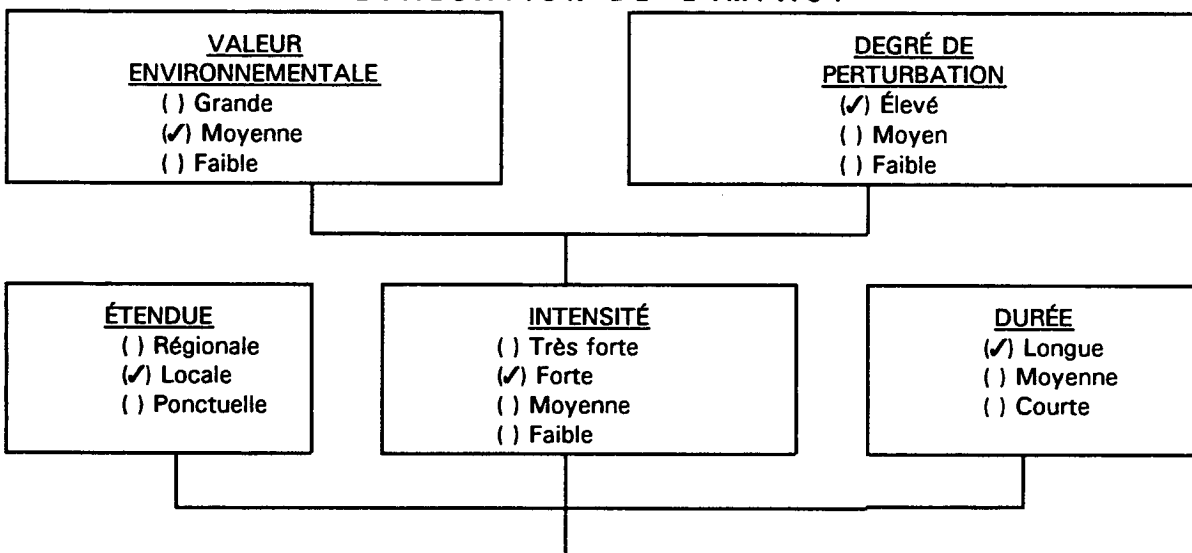
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des résidants riverains

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'infrastructure routière

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Modification de l'avant plan du champ visuel des résidants riverains

ÉVALUATION DE L'IMPACT



Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des plantations linéaires des deux côtés de l'autoroute projetée. Mélanger arbres feuillus et conifères à des masses d'arbustes feuillus. Les essences recommandées sont celles indigènes à la région.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V28

LOCALISATION: UP-19, UP-24 - Km 25,5 à 27,5

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

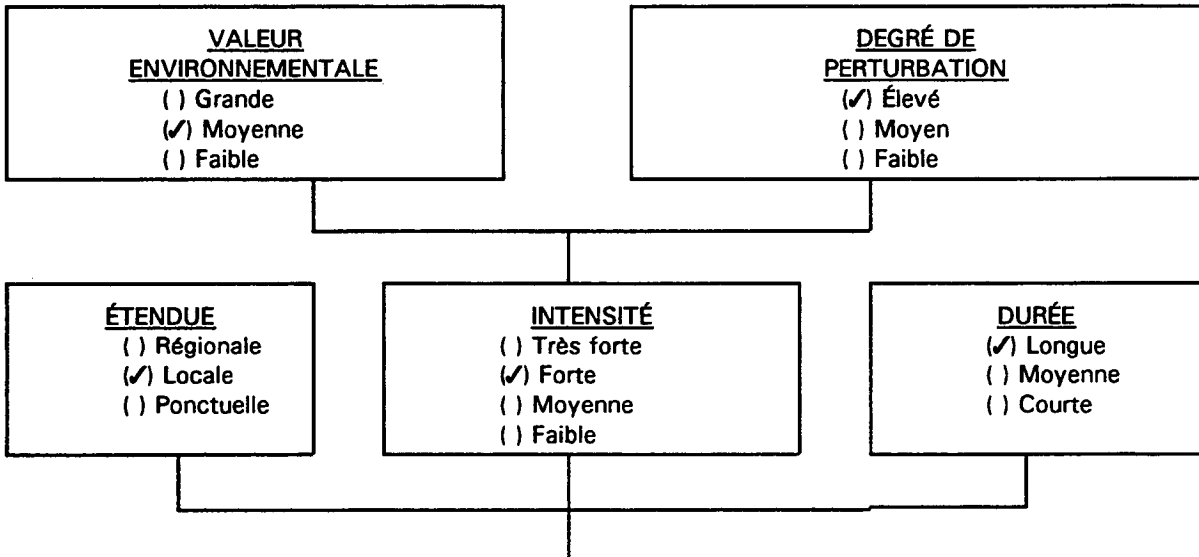
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des résidants et observateurs riverains, et des utilisateurs du fleuve Saint-Laurent

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Pont enjambant le fleuve St-Laurent

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Obstacle visuel altérant le paysage fluvial.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménagement paysager intensif près des structures du pont, en rive. Assurer une très forte densité de plantation de manière à créer un intérêt pour l'observateur riverain.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V29

LOCALISATION: UP-19 et UP-24 - Km 25,5 à 27,5

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

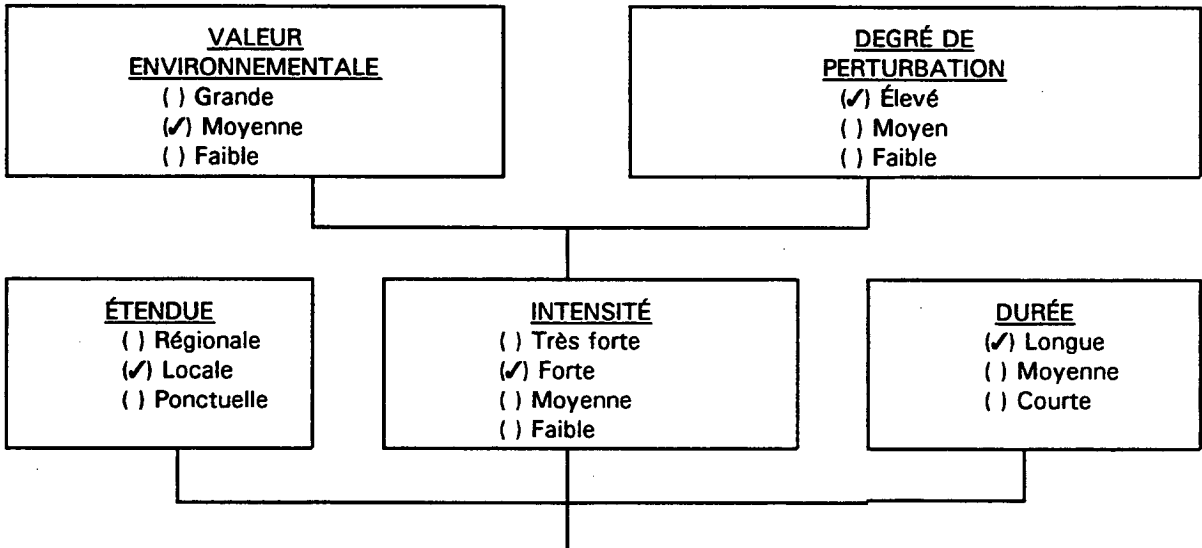
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Pont traversant le fleuve St-Laurent

DESCRIPTION DE L'IMPACT: **IMPACTE POSITIF** - Le pont rend le paysage du fleuve accessible aux automobilistes.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES: **IMPACT POSITIF**

FICHE NO.: V30

LOCALISATION: UP-25 - Km 28,0 à 29,0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

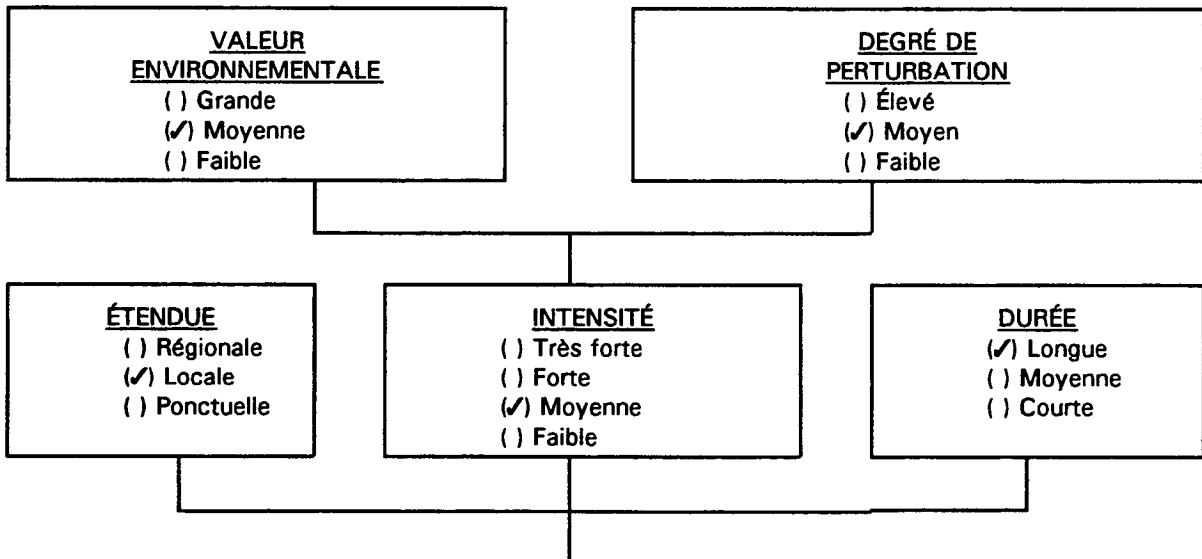
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes (route 338) et les utilisateurs riverains du canal

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Pont franchissant le canal de Soulanges et l'échangeur avec la route 338

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Élément discordant à l'intérieur du paysage du canal. Barrière visuelle constituée par les structures du pont et l'échangeur.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Intégration des talus et structures du pont par l'aménagement de masses boisées.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V31

LOCALISATION: UP-27 - Km 29,0 à 30,5

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole () Visuel

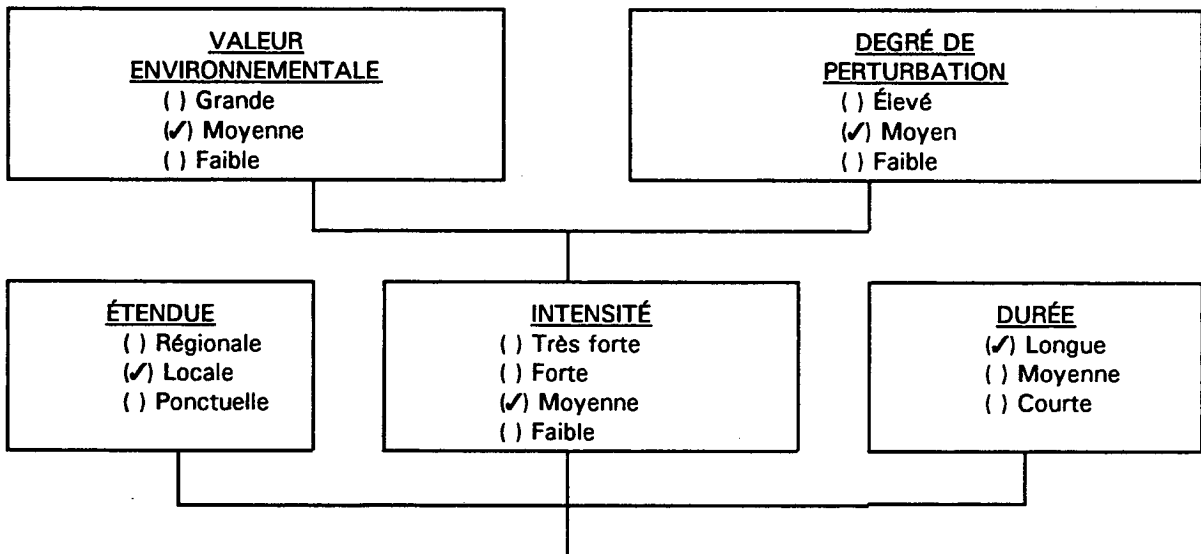
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: () Construction () Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'autoroute

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Déboisement aux abords du ruisseau Chamberry.

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager des massifs de saules noirs le long des berges à l'intérieur de l'emprise, afin de donner un rythme à la traversée du ruisseau.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne () Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V32

LOCALISATION: UP-28 - Km 30,5 à 31,5

MILIEU: () Physique () Biologique () Humain () Agricole (✓) Visuel

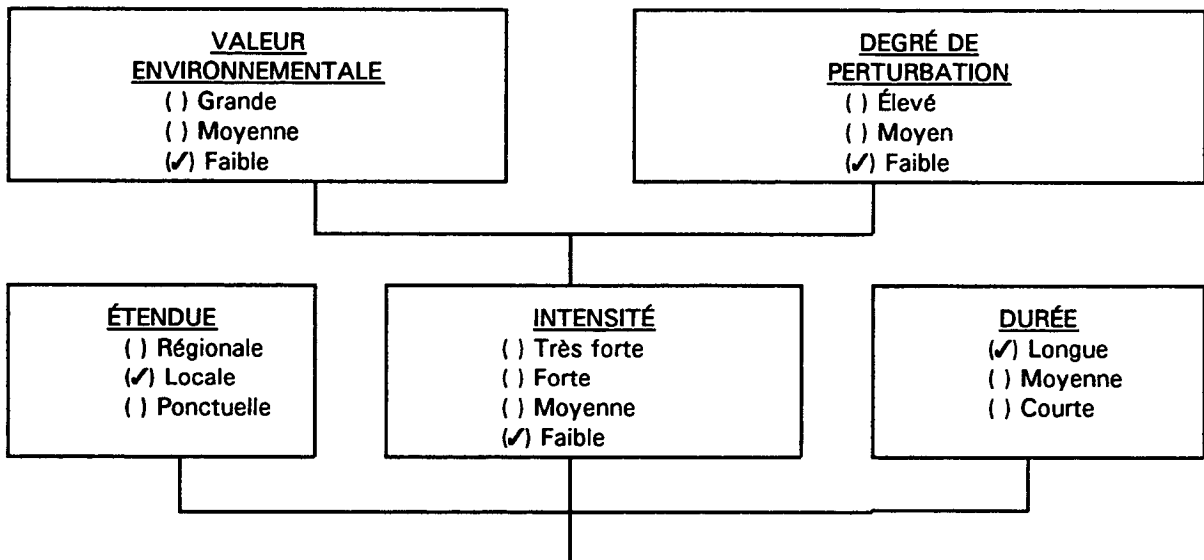
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: () Construction (✓) Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'autoroute

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Déboisement

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES:

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

() Très forte () Forte () Moyenne (✓) Faible () Très faible

REMARQUES:

FICHE NO.: V33

LOCALISATION: UP-28 - Km 32,0

MILIEU: Physique Biologique Humain Agricole Visuel

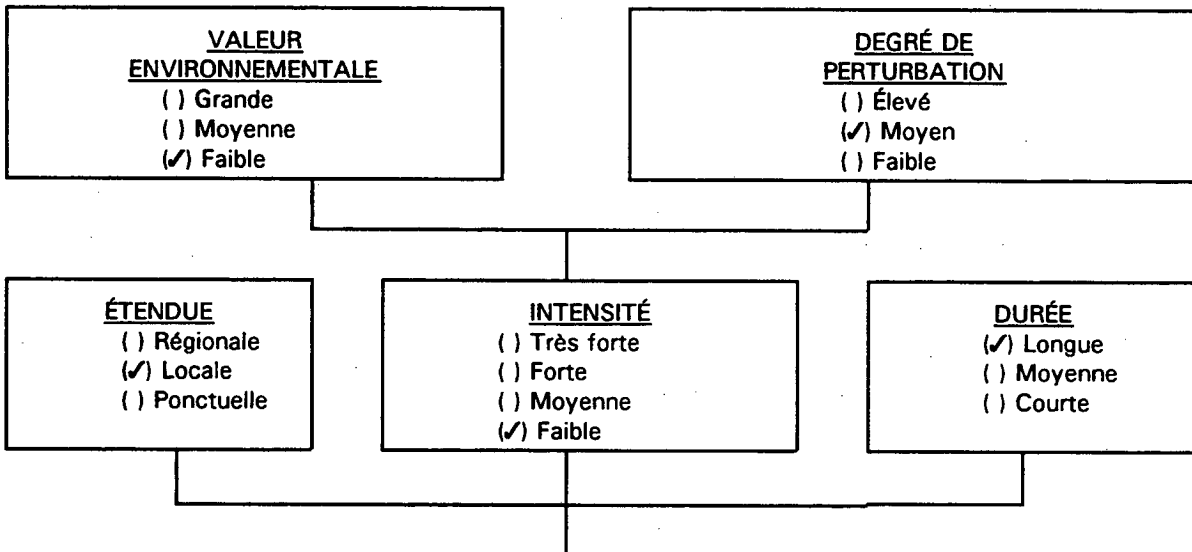
COMPOSANTE AFFECTÉE: Champ visuel des automobilistes

PHASE DE RÉALISATION: Construction Exploitation et Entretien

SOURCE D'IMPACT: Présence de l'échangeur A30-A20-A540

DESCRIPTION DE L'IMPACT: Confusion visuelle créée par la concentration des voies multiples

ÉVALUATION DE L'IMPACT



IMPORTANCE DE L'IMPACT

Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

MESURES D'ATTÉNUATION SPÉCIFIQUES: Aménager les espaces vacants de l'échangeur en plantant des massifs boisés très denses.

IMPORTANCE DE L'IMPACT RÉSIDUEL

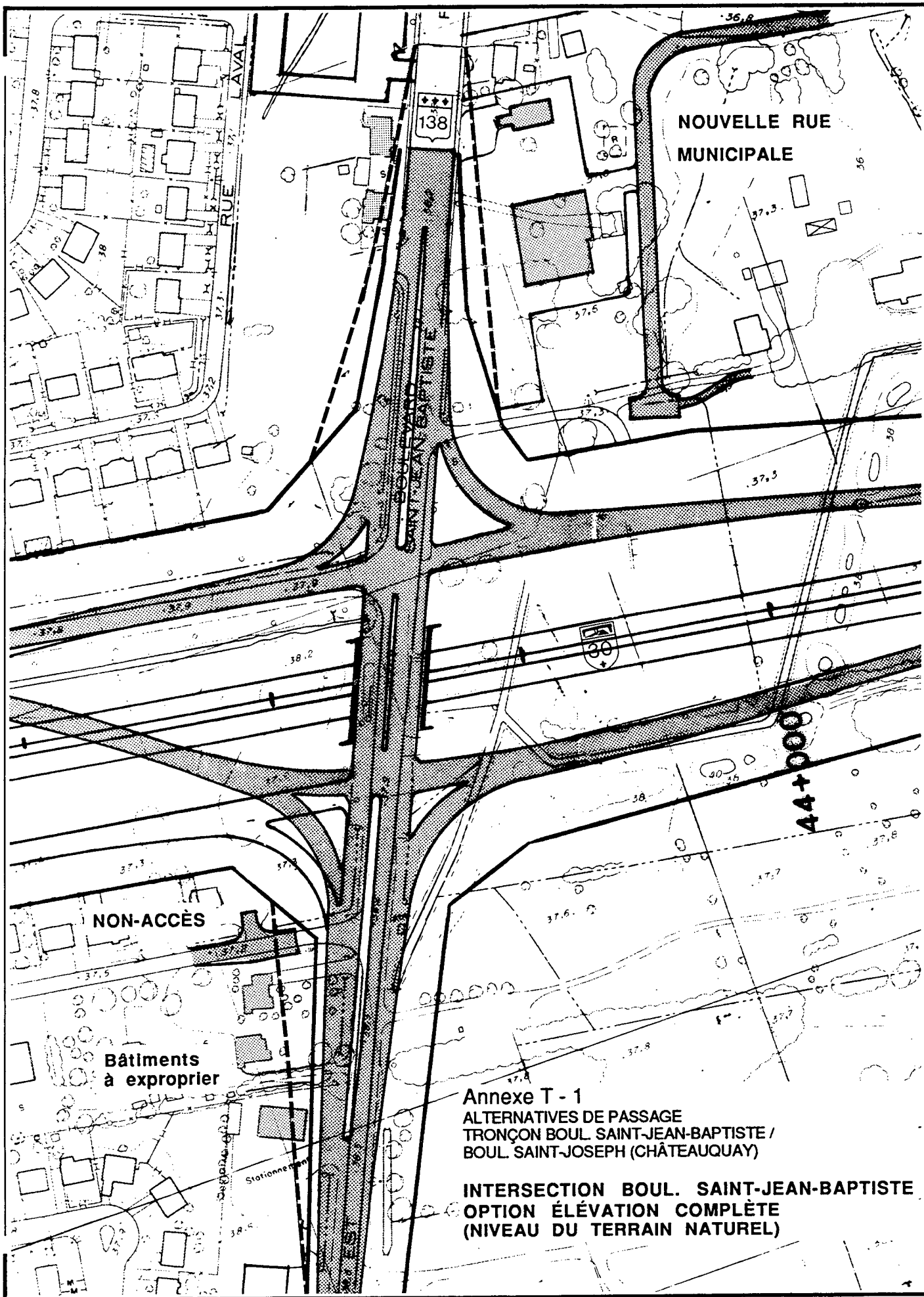
Très forte Forte Moyenne Faible Très faible

REMARQUES:

Manque
N page
Am.t

REPROTECH (1989) INC.
(514) 282-9521

ANNEXE T: ALTERNATIVES DE PASSAGE - BOULEVARDS
SAINT-JEAN-BAPTISTE ET SAINT-JOSEPH

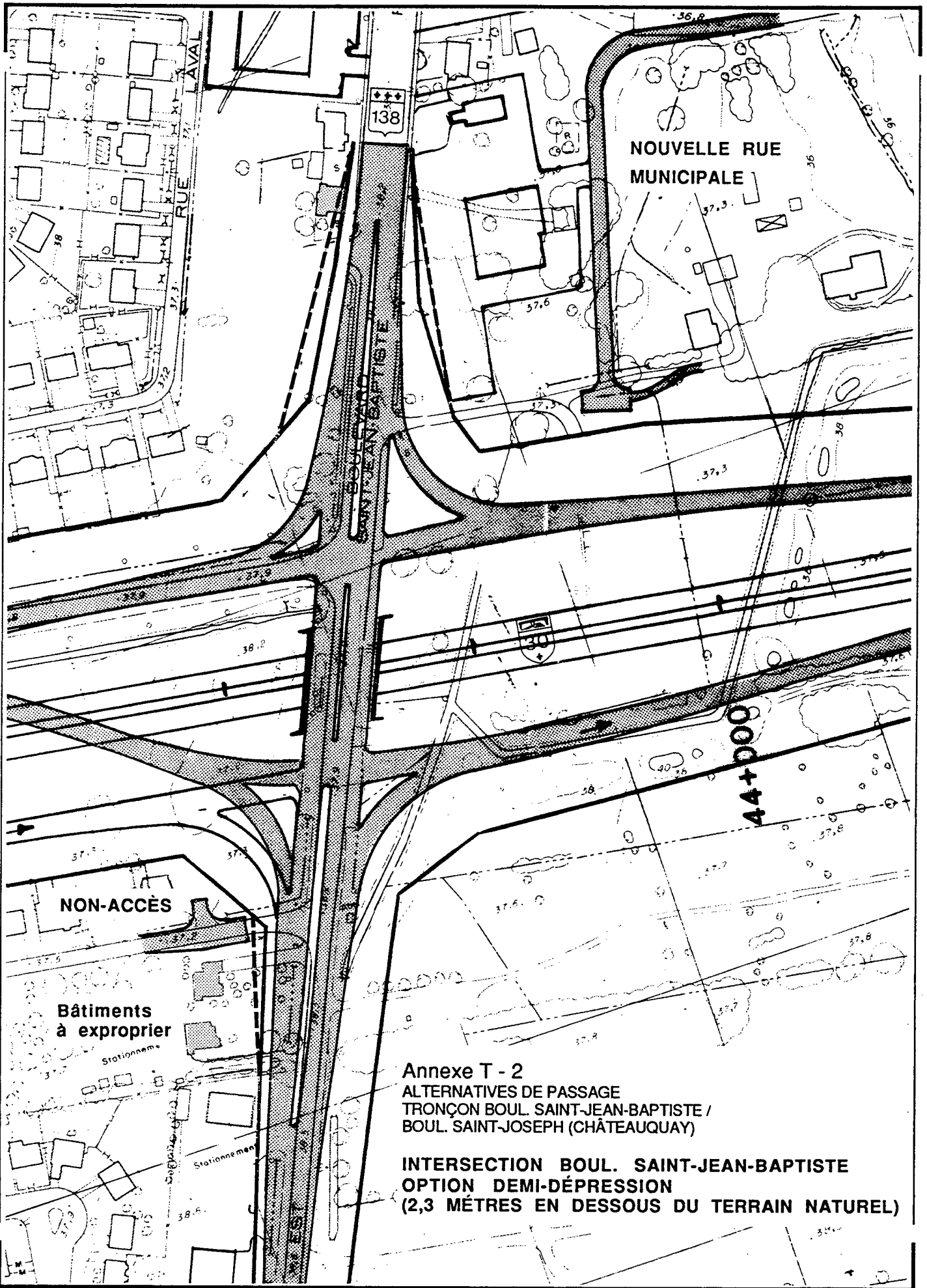


NON-ACCÈS

Bâtiments
à exproprier

Annexe T - 1
ALTERNATIVES DE PASSAGE
TRONÇON BOUL. SAINT-JEAN-BAPTISTE /
BOUL. SAINT-JOSEPH (CHÂTEAUQUAY)

INTERSECTION BOUL. SAINT-JEAN-BAPTISTE
OPTION ÉLEVATION COMPLÈTE
(NIVEAU DU TERRAIN NATUREL)



NON-ACCÈS

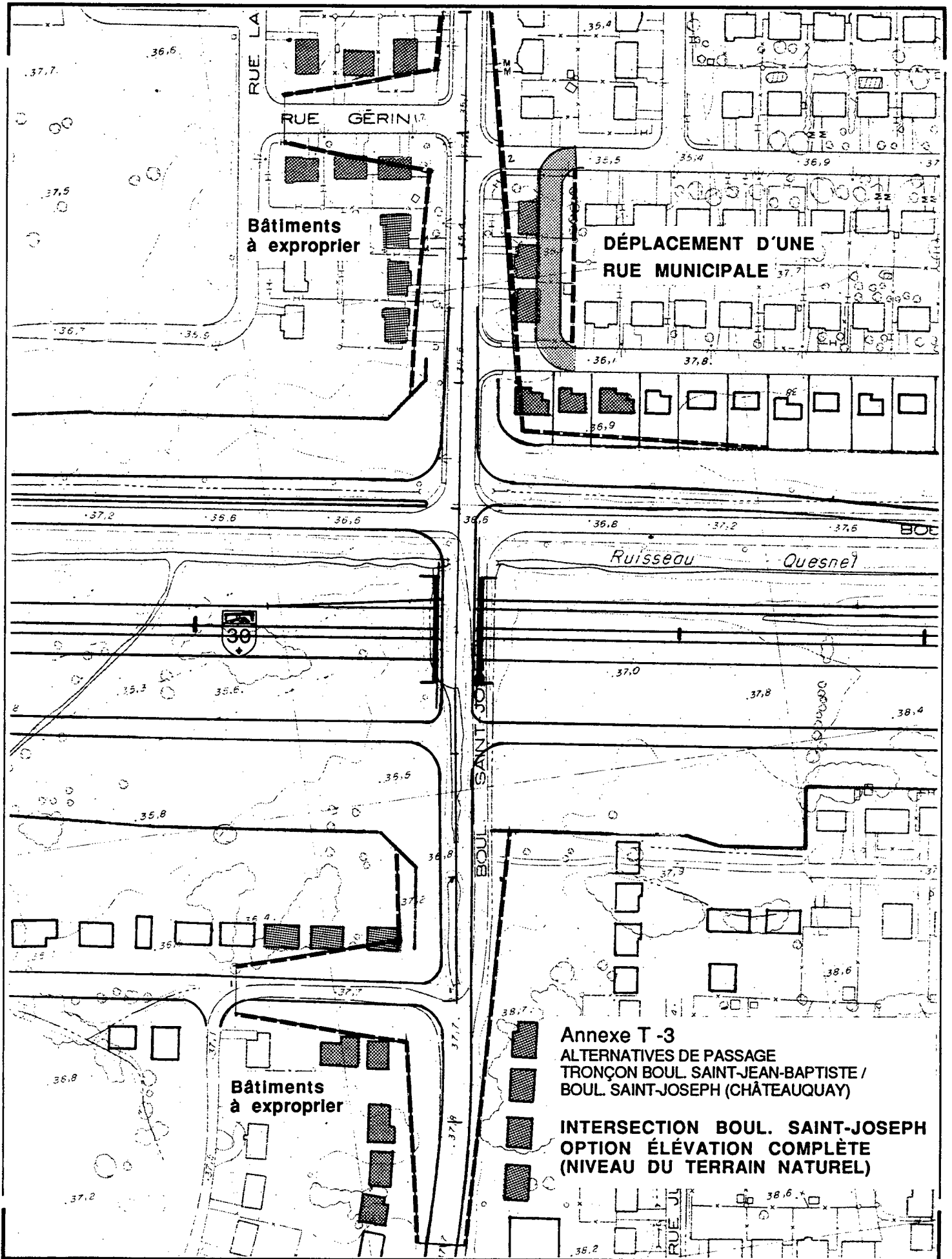
Bâtiments à exproprier

Stationnement

Stationnement

Annexe T - 2
ALTERNATIVES DE PASSAGE
TRONÇON BOUL. SAINT-JEAN-BAPTISTE /
BOUL. SAINT-JOSEPH (CHÂTEAUQUAY)

INTERSECTION BOUL. SAINT-JEAN-BAPTISTE
OPTION DEMI-DÉPRESSION
(2,3 MÈTRES EN DESSOUS DU TERRAIN NATUREL)



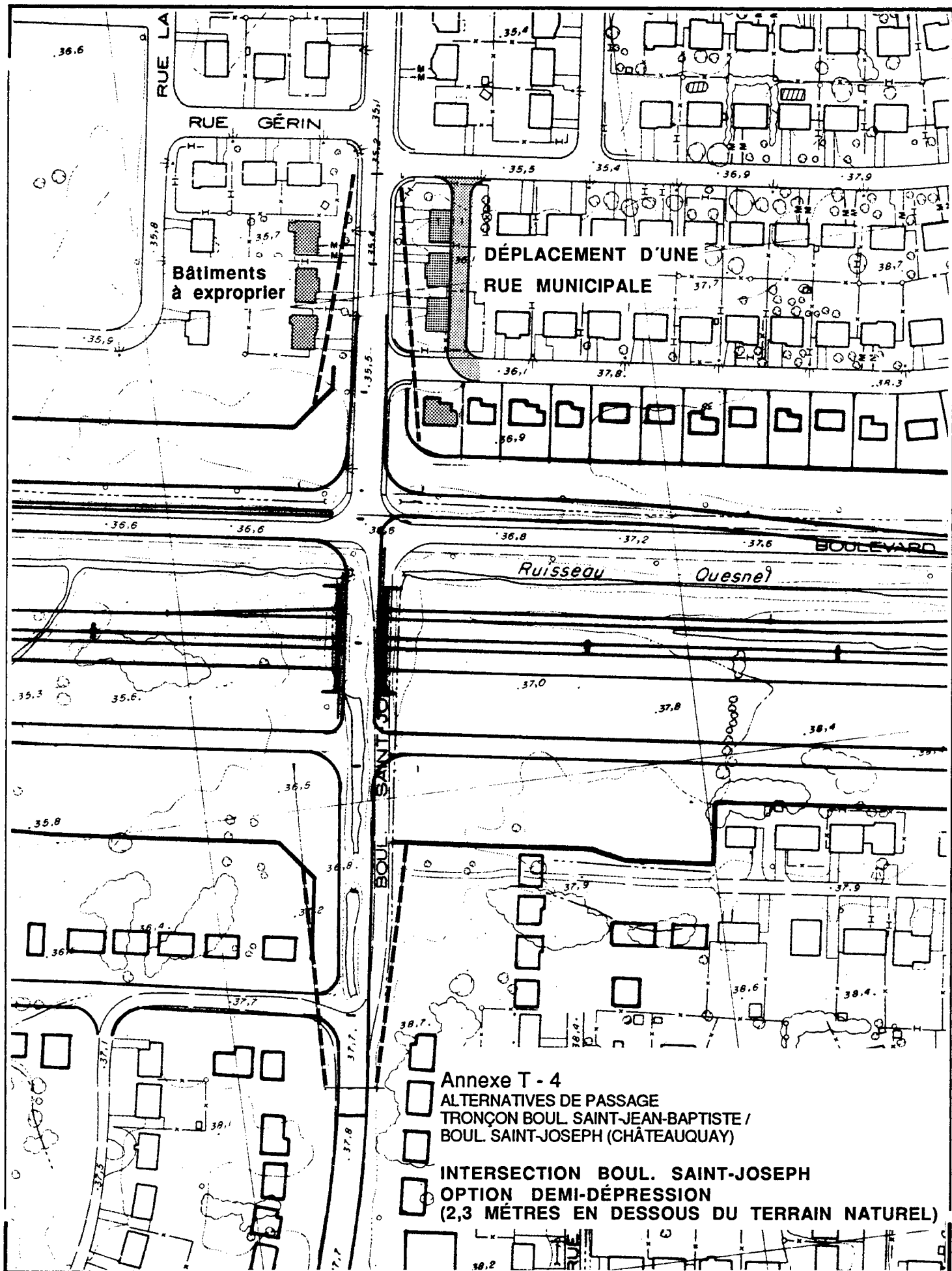
Bâtiments à exproprier

DÉPLACEMENT D'UNE RUE MUNICIPALE

Bâtiments à exproprier

Annexe T-3
 ALTERNATIVES DE PASSAGE
 TRONÇON BOUL. SAINT-JEAN-BAPTISTE /
 BOUL. SAINT-JOSEPH (CHÂTEAUQUAY)

INTERSECTION BOUL. SAINT-JOSEPH
 OPTION ÉLEVATION COMPLÈTE
 (NIVEAU DU TERRAIN NATUREL)



Bâtiments à exproprier

DÉPLACEMENT D'UNE RUE MUNICIPALE

Annexe T - 4
 ALTERNATIVES DE PASSAGE
 TRONÇON BOUL. SAINT-JEAN-BAPTISTE /
 BOUL. SAINT-JOSEPH (CHÂTEAUQUAY)

INTERSECTION BOUL. SAINT-JOSEPH
 OPTION DEMI-DÉPRESSION
 (2,3 MÈTRES EN DESSOUS DU TERRAIN NATUREL)

REPROTECH (1989) INC.
(514) 282-9521

ANNEXE U: ATTEINTE DE LA CONGESTION

1985 HCM: BASIC FREEWAY SEGMENT

FACILITY SECTION..... AUTOROUTE 30 / CHATEAUGUAY
 ANALYST.....
 TIME OF ANALYSIS.....
 DATE OF ANALYSIS..... AUTOMNE 1993
 OTHER INFORMATION.....

A) ADJUSTMENT FACTORS

 PERCENTAGE OF TRUCKS..... 10 (TYPICAL -- 200 #/HP)
 PERCENTAGE OF BUSES 0
 PERCENTAGE OF RECREATIONAL VEHICLES.. 0
 DESIGN SPEED (MPH)..... 70
 PEAK HOUR FACTOR..... .95
 DRIVER POPULATION FACTOR..... 1 (WEEKDAY/COMMUTER)
 LANE WIDTH (FT)..... 12
 OBSTRUCTIONS..... NO SIDES
 DISTANCE (FT) FROM ROADWAY EDGE..... 6

B) CORRECTION FACTORS

TERRAIN TYPE	T	B	R	HV	w	p
LEVEL	1.7	1.5	1.6	0.93	1.00	1.00

C) SERVICE FLOW ANALYSIS RESULTS

LOS	V/C	SERVICE FLOW RATE	PHF	MAXIMUM HOURLY VOLUME
A	0.35	1,308	0.95	1,243
B	0.54	2,019	0.95	1,918
C	0.77	2,879	0.95	2,735
D	0.93	3,477	0.95	3,303
E	1.00	3,735	0.95	3,551

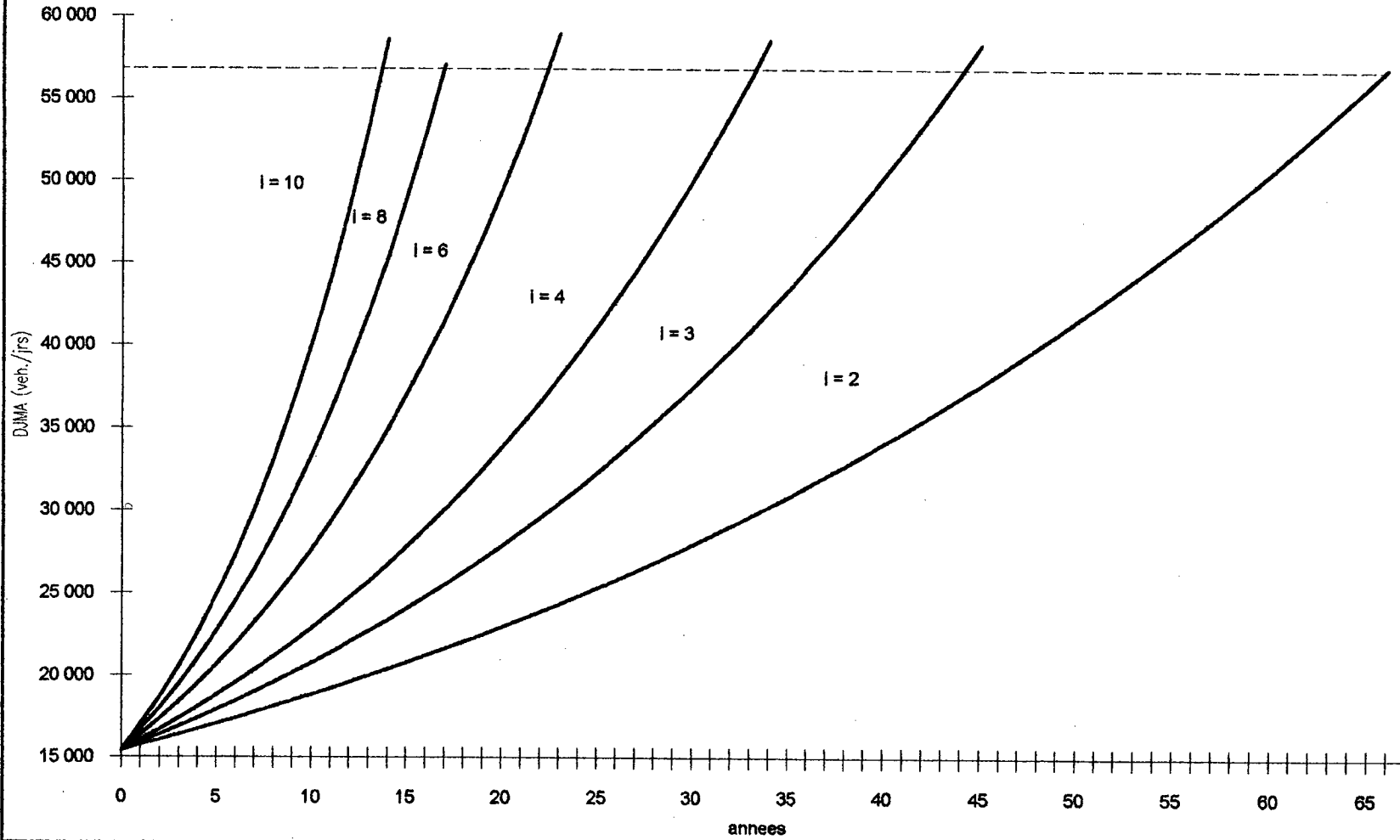
NO. OF LANES.... 2

Atteinte de la congestion

Année	Variation annuelle en %					
	2	3	4	6	8	10
0	15 420	15 420	15 420	15 420	15 420	15 420
1	15 728	15 883	16 037	16 345	16 654	16 962
2	16 043	16 359	16 678	17 326	17 986	18 658
3	16 364	16 850	17 345	18 365	19 425	20 524
4	16 691	17 355	18 039	19 467	20 979	22 576
5	17 025	17 876	18 761	20 635	22 657	24 834
6	17 365	18 412	19 511	21 874	24 470	27 317
7	17 713	18 965	20 292	23 186	26 427	30 049
8	18 067	19 534	21 103	24 577	28 541	33 054
9	18 428	20 120	21 947	26 052	30 825	36 360
10	18 797	20 723	22 825	27 615	33 291	39 996
11	19 173	21 345	23 738	29 272	35 954	43 995
12	19 556	21 985	24 688	31 026	38 830	48 395
13	19 947	22 645	25 675	32 890	41 937	53 234
14	20 346	23 324	26 702	34 863	45 292	58 557
15	20 753	24 024	27 771	36 955	48 915	
16	21 168	24 745	28 881	39 172	52 828	
17	21 592	25 487	30 037	41 523	57 054	
18	22 024	26 252	31 236	44 014		
19	22 464	27 039	32 468	46 655		
20	22 913	27 850	33 787	49 454		
21	23 372	28 686	35 139	52 421		
22	23 839	29 546	36 544	55 567		
23	24 316	30 433	38 006	58 901		
24	24 802	31 346	39 526			
25	25 298	32 286	41 107			
26	25 804	33 255	42 751			
27	26 320	34 252	44 462			
28	26 847	35 280	46 240			
29	27 384	36 338	48 090			
30	27 931	37 428	50 013			
31	28 490	38 551	52 014			
32	29 060	39 708	54 094			
33	29 641	40 899	56 258			
34	30 234	42 126	58 506			
35	30 838	43 390				
36	31 455	44 691				
37	32 084	46 032				
38	32 726	47 413				
39	33 380	48 836				
40	34 048	50 301				
41	34 729	51 810				
42	35 424	53 364				
43	36 132	54 965				
44	36 855	56 614				
45	37 592	58 312				
46	38 344					
47	39 110					
48	39 893					
49	40 690					
50	41 504					
51	42 334					
52	43 181					
53	44 045					
54	44 926					
55	45 824					
56	46 741					
57	47 675					
58	48 629					
59	49 601					
60	50 593					
61	51 605					
62	52 637					
63	53 690					
64	54 764					
65	55 859					
66	56 976					

Autoroute 30 / Chateauguay

Atteinte de la capacite



REPROTECH (1989) INC.
(514) 282-9521

ANNEXE V: PRINCIPALES DONNÉES DE CIRCULATION UTILISÉES

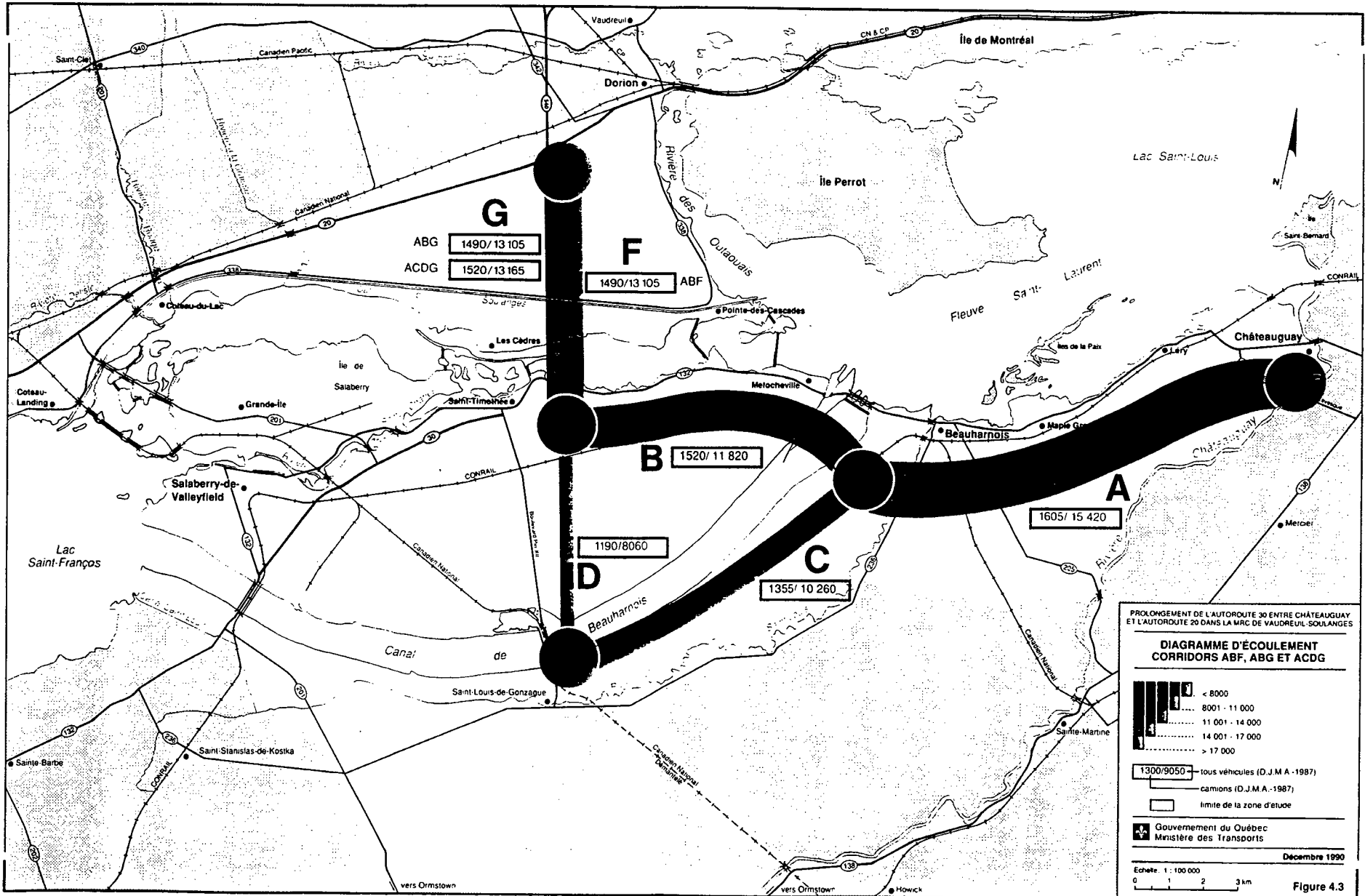


TABLEAU 5.8

SYNTHESE DES EFFETS DU PROJET AUTOROUTIER SUR LA CIRCULATION RÉGIONALE

TRAFIC DÉVIÉ DU RÉSEAU LOCAL

ORIGINE	A		B		CE ds ACEH		C ds ACDG		D ds ACDG		F/G ds ABF (G)		G ds ACDG		H	
	Camion	Total	Camion	Total	Camion	Total	Camion	Total	Camion	Total	Camion	Total	Camion	Total	Camion	Total
Route 201																
Route 132	540	9030	400	4850	210	2985	215	3080	270	3100	570	8145	600	8205	1090	19800
Route 138	145	1430	140	1400	140	1400	160	1610								
Route 236			60	610	60	610	60	610								
TOTAL	685	10460	600	6860	410	4995	435	5300	270	3100	570	8145	600	8205	1090	19800

TRAFIC EMPRUNTANT LES DIFFÉRENTS CORRIDORS

ABH	A		B		H	
	Camion	Total	Camion	Total	Camion	Total
Local	685	10460	600	6860	1090	19800
Transit A-20	700	2190	700	2190	700	2190
Total	1385	12650	1300	9050	1790	21990

ACEH	A		CE		H	
	Camion	Total	Camion	Total	Camion	Total
Local	685	10460	410	4995	1090	19800
Transit A-20	700	2190	700	2190	700	2190
Total	1385	12650	1110	7185	1790	21990

ABF (ou G)	A		B		F ou G	
	Camion	Total	Camion	Total	Camion	Total
Local	685	10460	600	6860	570	8145
Transit A-20	700	2190	700	2190	700	2190
Transit A-40	220	2770	220	2770	220	2770
Total	1605	15420	1520	11820	1490	13105

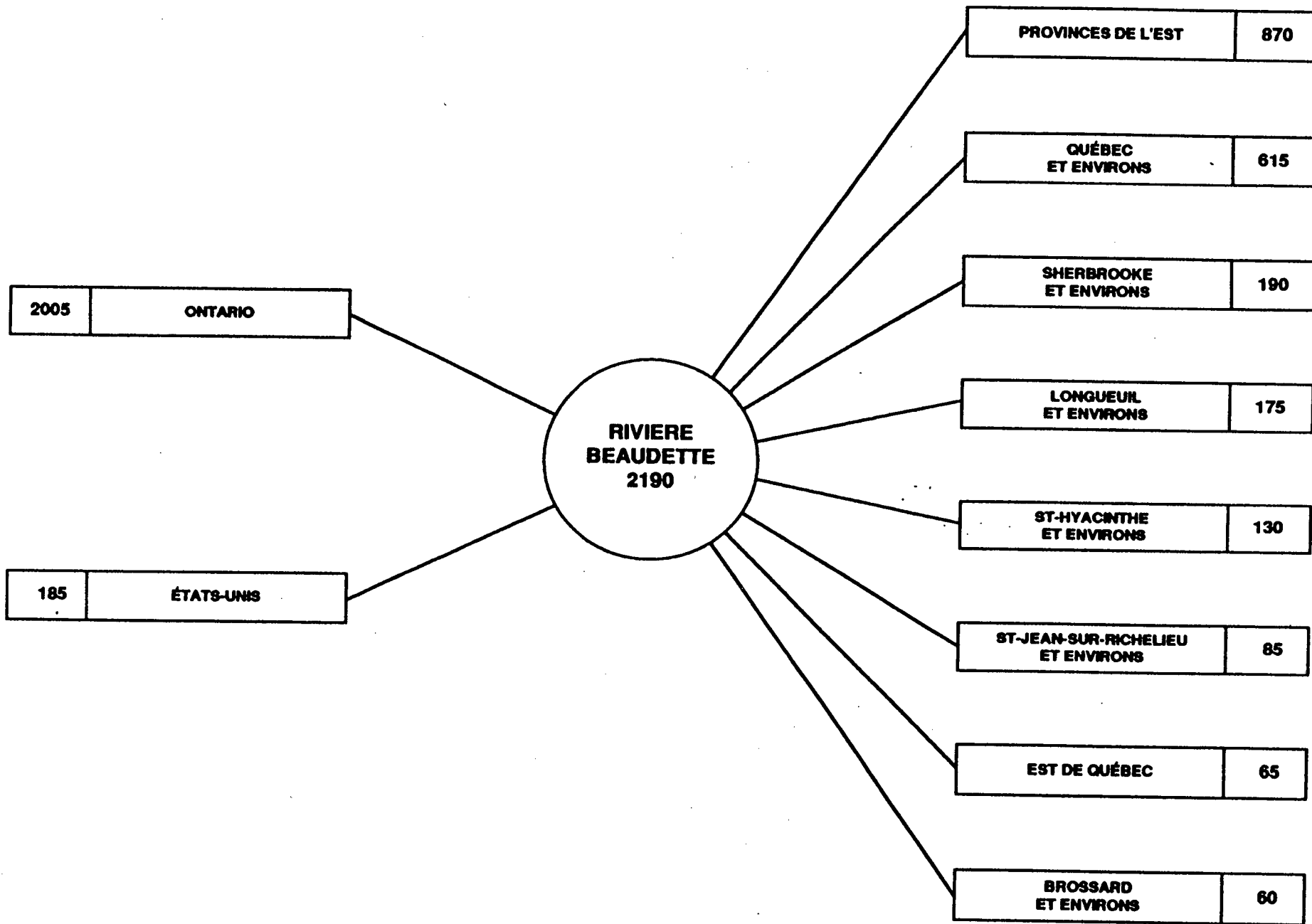
ACDG	A		C		D		G	
	Camion	Total	Camion	Total	Camion	Total	Camion	Total
Local	685	10460	435	5300	270	3100	600	8205
Transit A-20	700	2190	700	2190	700	2190	700	2190
Transit A-40	220	2770	220	2770	220	2770	220	2770
Total	1605	15420	1355	10260	1190	8060	1520	13165

TABLEAU 5.9
TRAFIC SUR LE RÉSEAU LOCAL
SANS ET AVEC L'AUTOROUTE 30
D.J.M.A. - 1987

Tronçon Description	A ROUTE 236/ROUTE 138			B, CD, CE ROUTE 201/ROUTE 236			H, F ou G A-20/ROUTE 132		
	Camions	Autres	Total	Camions	Autres	Total	Camions	Autres	Total
SANS AUTOROUTE 30									
Route 201	-	-	-	-	-	-	1 090	18 710	19 800
Route 132	705	11 035	11 740	515	6 815	7 330	-	-	-
Route 138	535	4 835	5 370	540	4 830	5 370	-	-	-
Route 236	-	-	-	305	2 745	3 050	-	-	-
AVEC AUTOROUTE 30 - ABH									
Route 201	-	-	-	-	-	-	1 790	20 200	21 990
Route 132	165	2 545	2 710	115	2 365	2 480	-	-	-
Route 138	390	3 550	3 940	400	3 570	3 970	-	-	-
Route 236	-	-	-	245	2 195	2 440	-	-	-
AVEC AUTOROUTE 30 - ABF (ou G)									
Route 201	-	-	-	-	-	-	520	11 135	11 655
Route 132	165	2 545	2 710	115	2 365	2 480	-	-	-
Route 138	390	3 550	3 940	400	3 570	3 970	-	-	-
Route 236	-	-	-	245	2 195	2 440	-	-	-
AVEC AUTOROUTE 30 - ACDG									
Route 201	-	-	-	-	-	-	490	11 105	11 595
Route 132	165	2 545	2 710	300	3 950	4 250	-	-	-
Route 138	390	3 550	3 940	380	3 380	3 760	-	-	-
Route 236	-	-	-	245	2 195	2 440	-	-	-
AVEC AUTOROUTE 30 - ACEH									
Route 201	-	-	-	-	-	-	1 790	20 200	21 990
Route 132	165	2 545	2 710	305	4 040	4 345	-	-	-
Route 138	390	3 550	3 940	400	3 570	3 970	-	-	-
Route 236	-	-	-	245	2 195	2 440	-	-	-

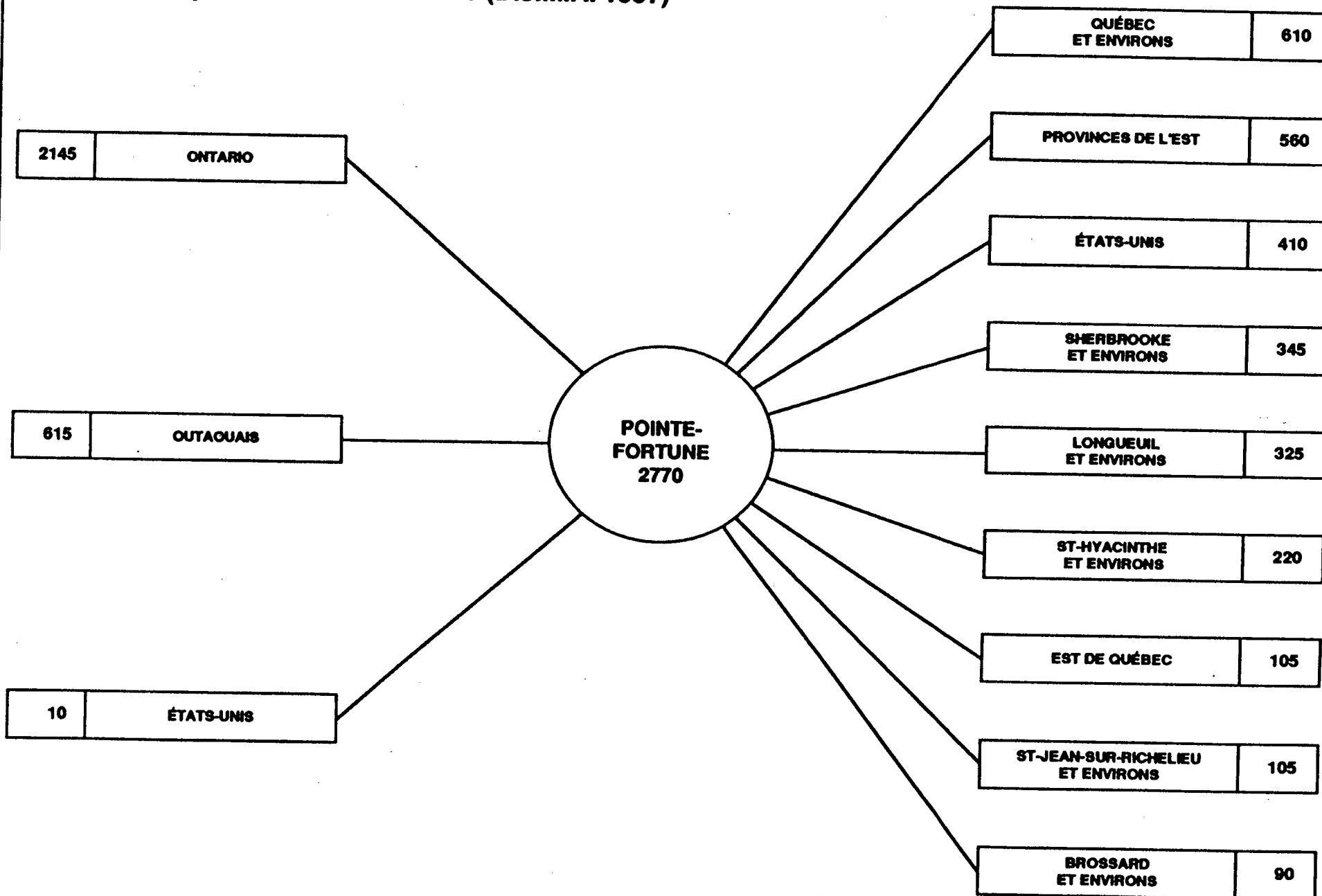
**Origines et destinations du trafic de transit longue distance
au poste d'enquête de Rivière-Beaudette (D.J.M.A. 1987)**

Figure 5.3



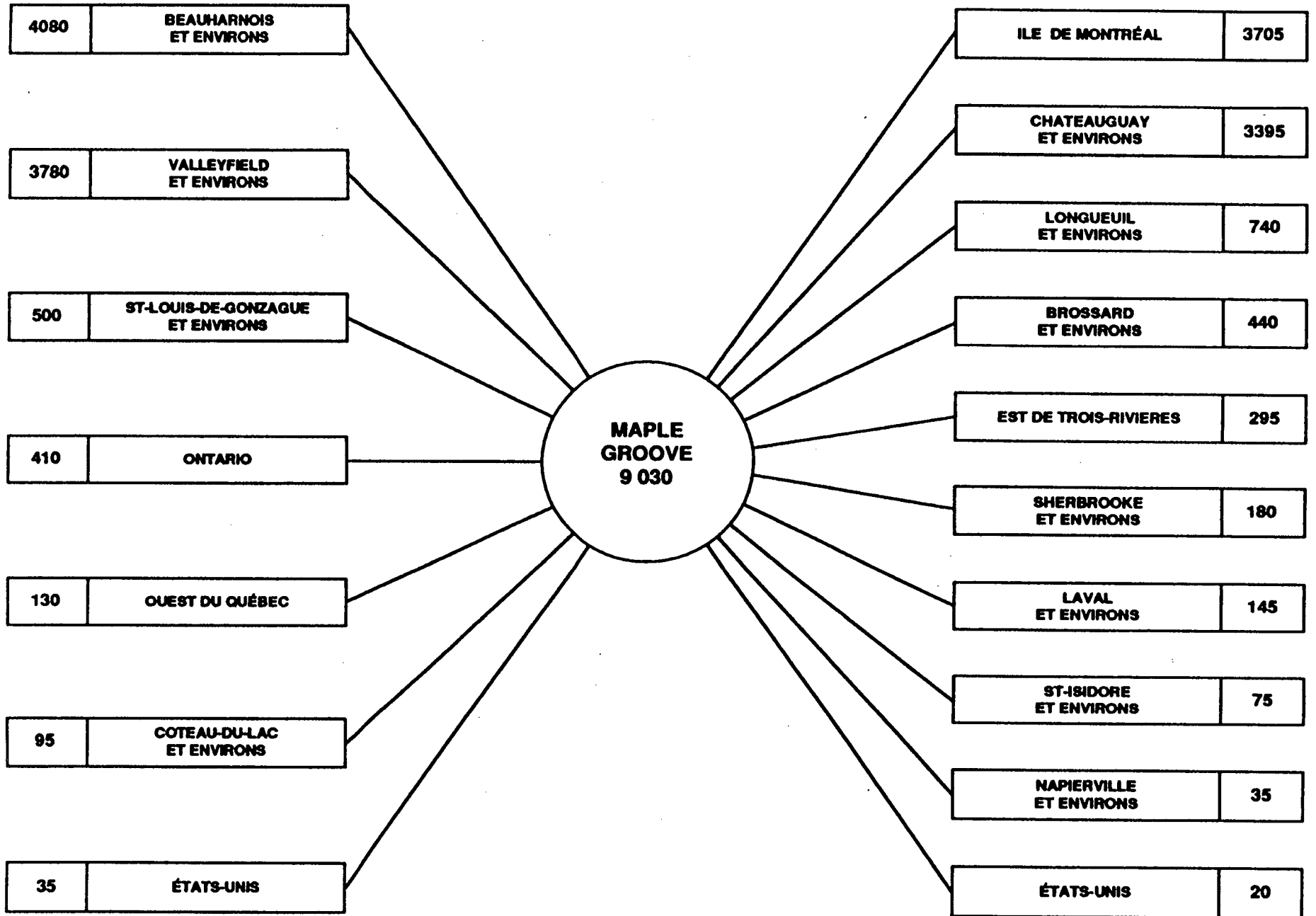
**Origines et destinations du trafic de transit longue distance
au poste d'enquête de Pointe-Fortune (D.J.M.A. 1987)**

Figure 5.4



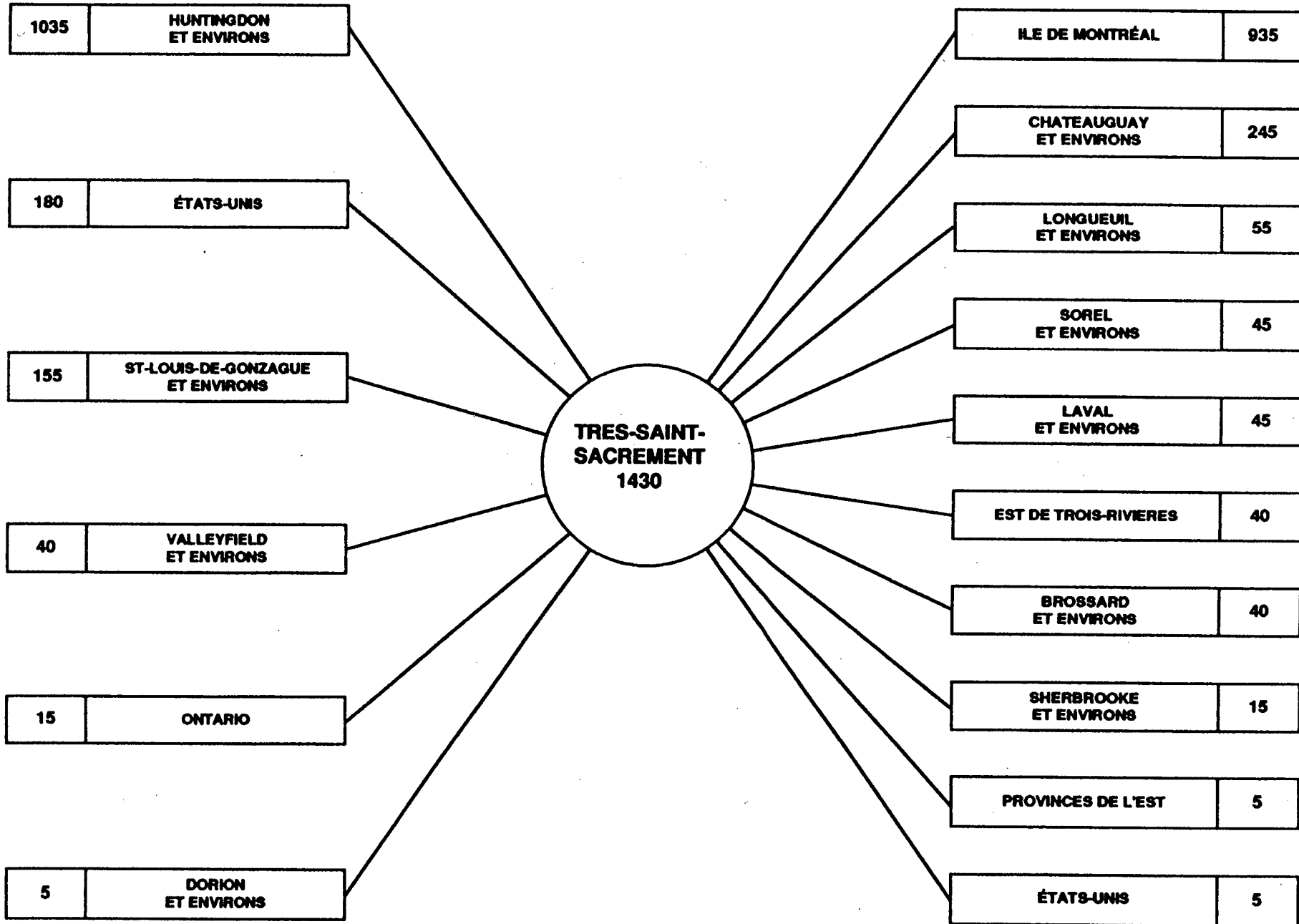
**Origines et destinations du trafic dévié de la route 132
entre les routes 236 et 138 (D.J.M.A. 1987)**

Figure 5.5



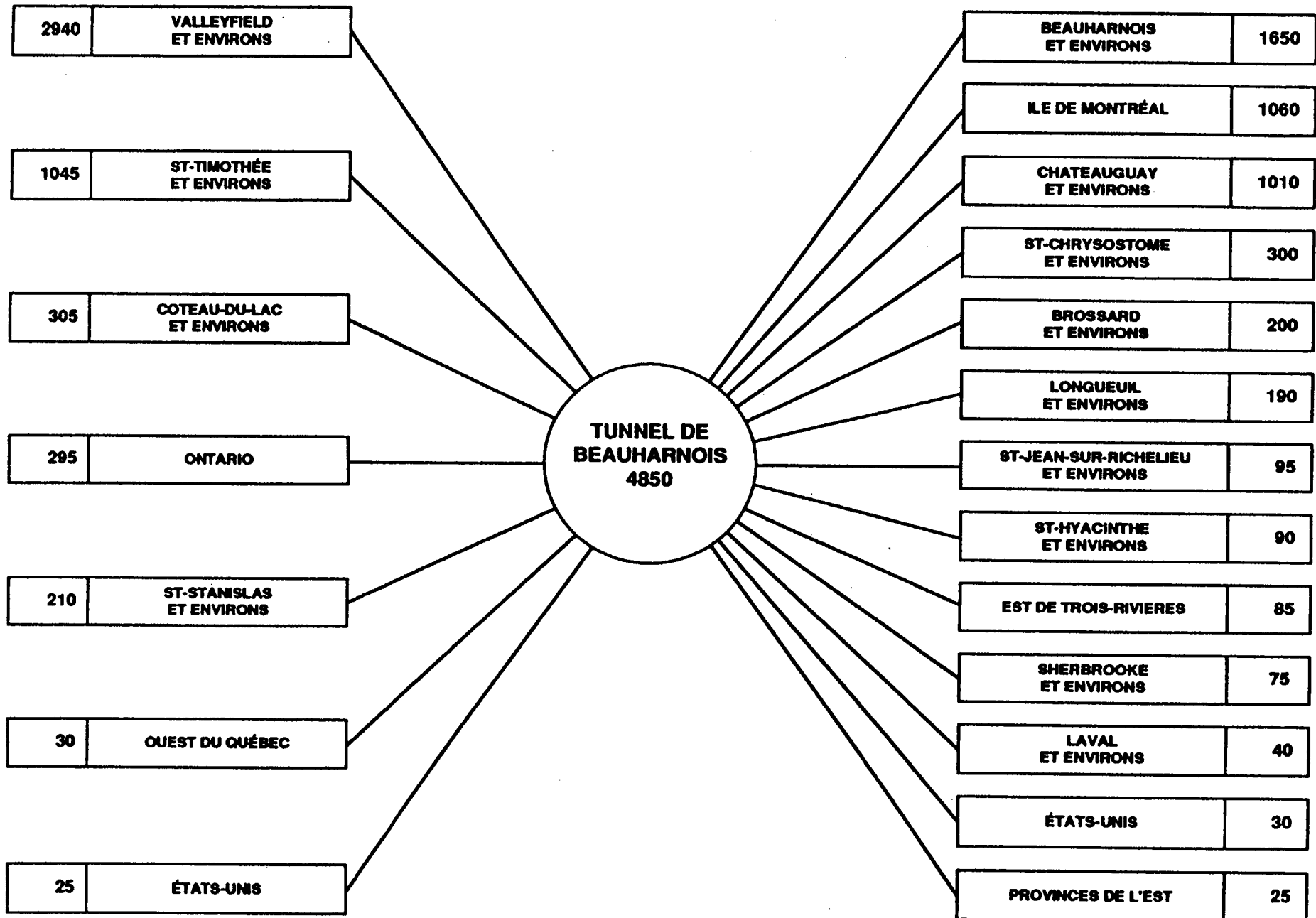
**Origines et destinations du trafic dévié de la route 138
entre les routes 236 et 138 (D.J.M.A. 1987)**

Figure 5.6



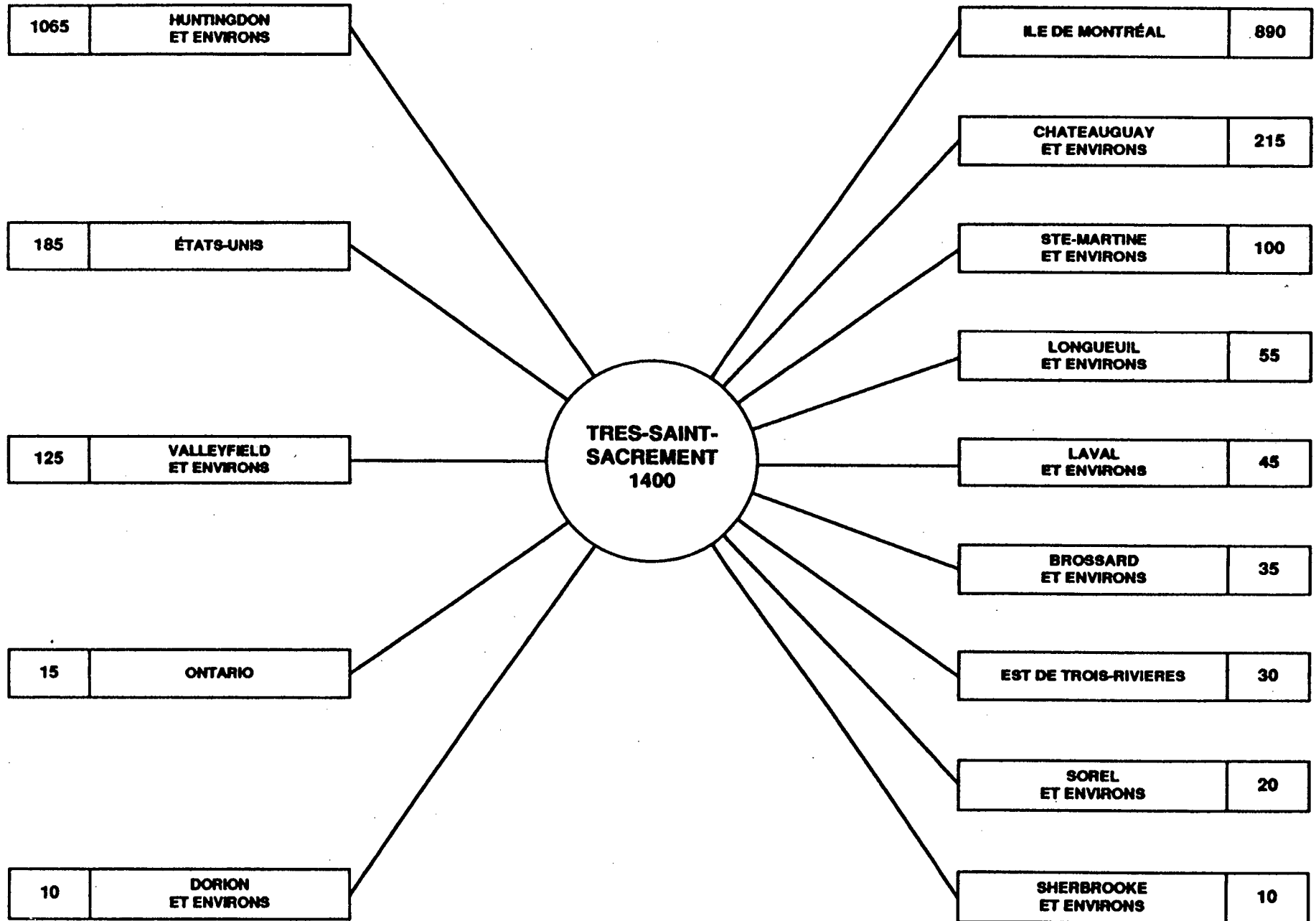
Origines et destinations du trafic dévié de la route 132 entre les routes 201 et 236 (D.J.M.A. 1987)

Figure 5.7



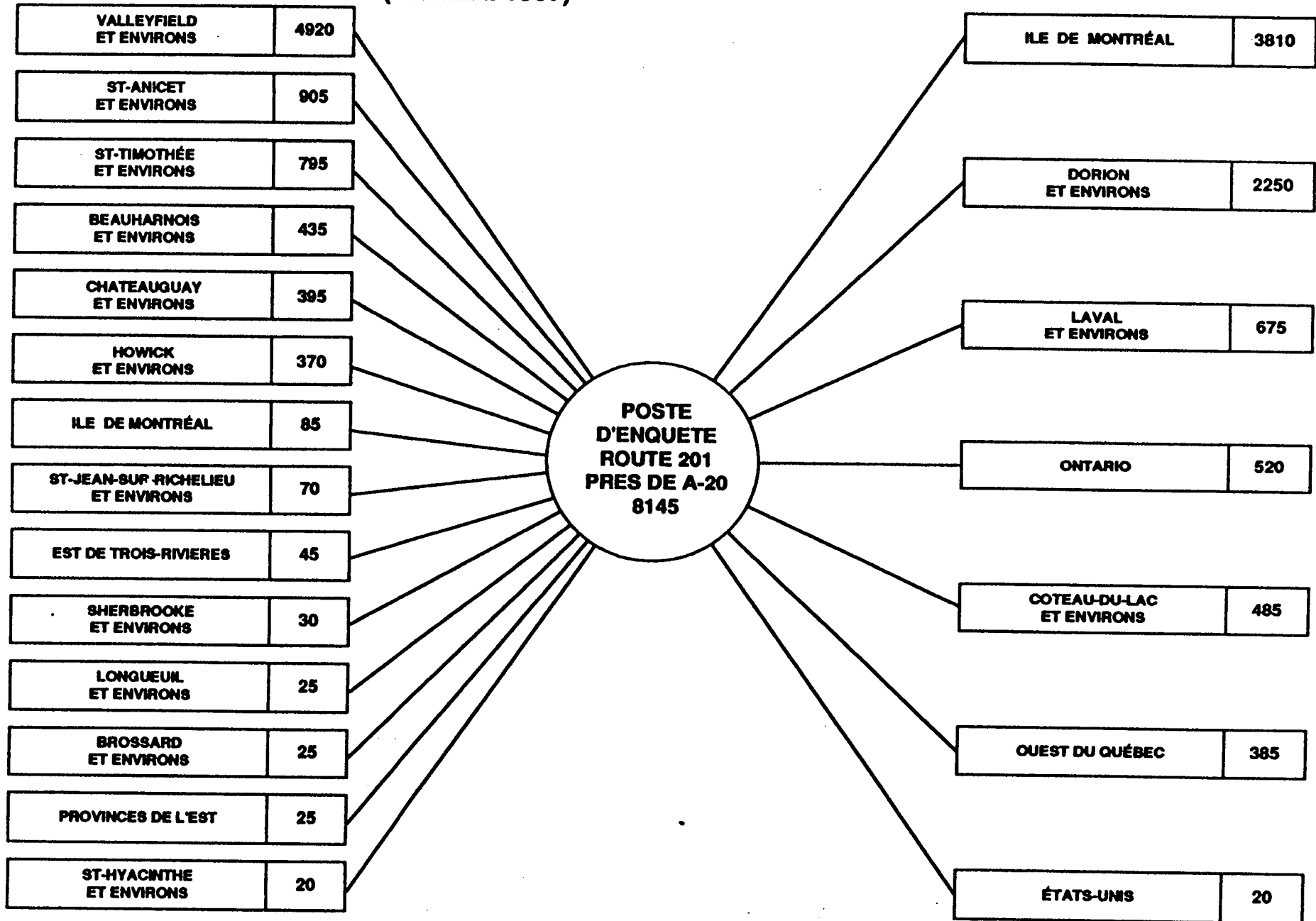
**Origines et destinations du trafic dévié de la route 138
entre les routes 201 et 236 (D.J.M.A. 1987)**

Figure 5.8



Origines et destinations du trafic dévié de la route 201 entre l'autoroute 20 et Saint-Timothée (D.J.M.A. 1987)

Figure 5.13

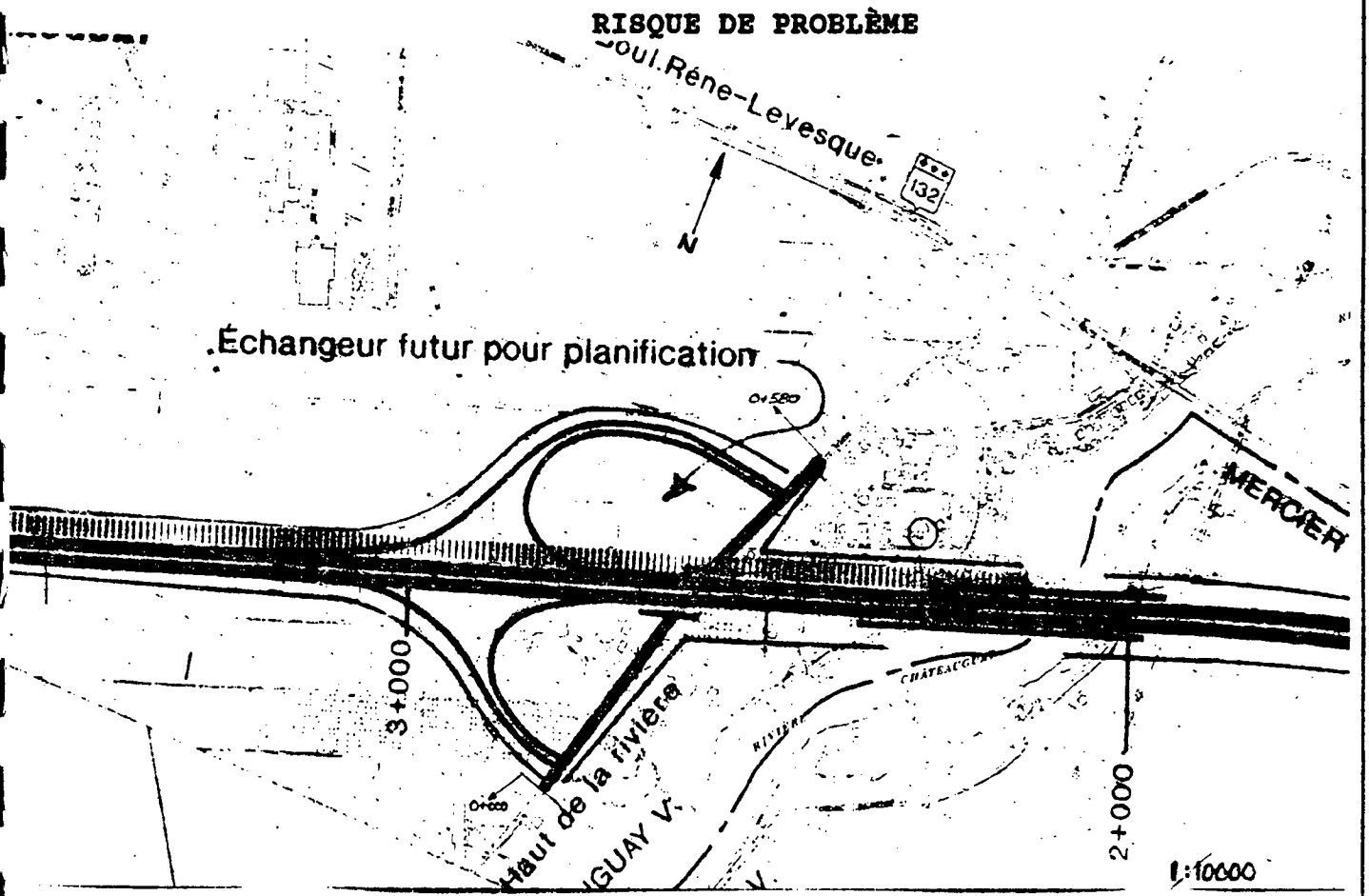


REPROTECH (1989) INC.
(514) 282-9521

W

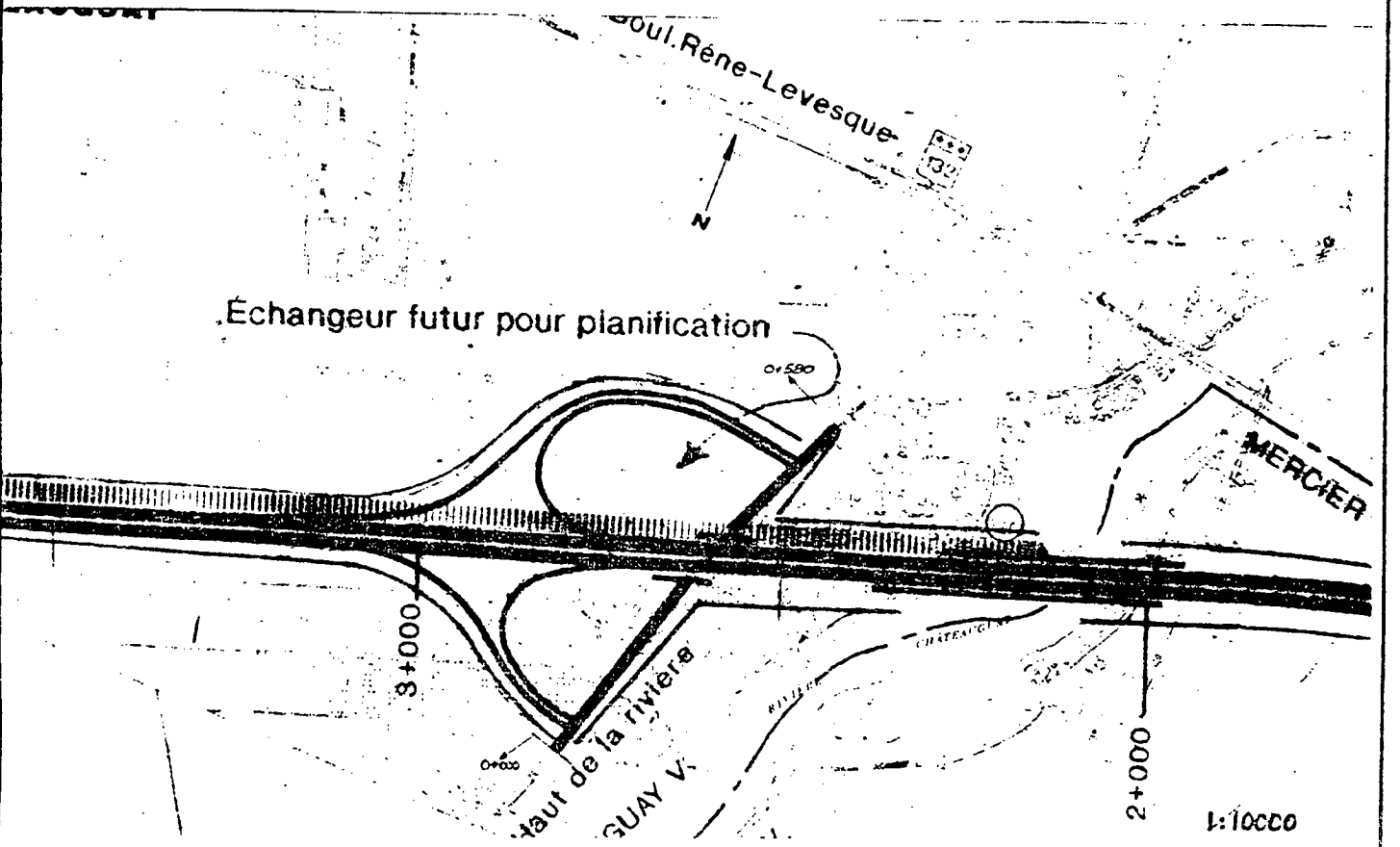
ANNEXE W: RELEVÉS DE PUITTS D'EAU POTABLE
EXPRORIÉS ET À RISQUE

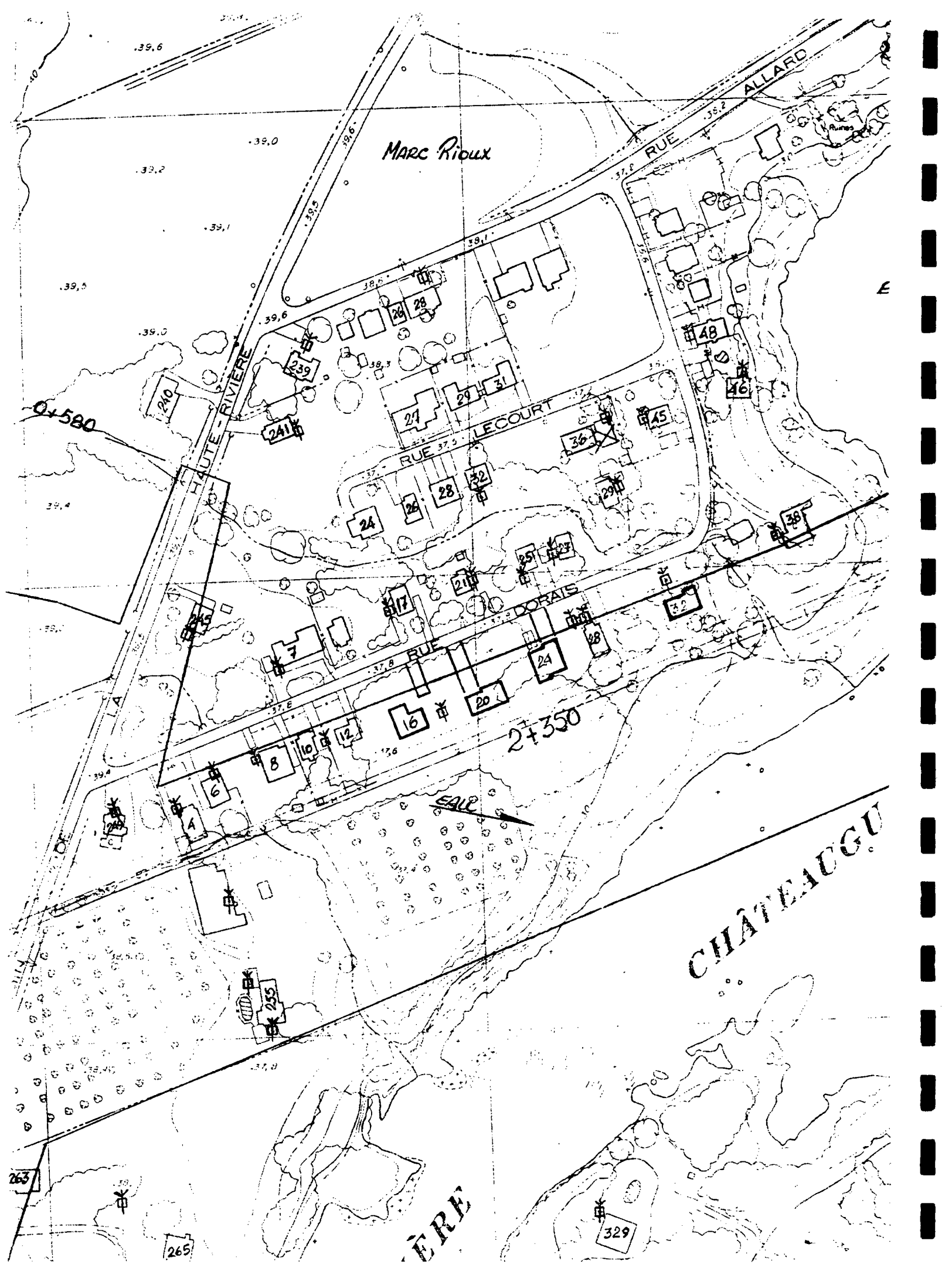
DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateaugay	C.E.P.: Chateaugay
PROPRIÉTAIRE: Phillippe Chiquette	TELEPHONE: (514) 692-2627	
NO. ET ROUTE: 27 rue Dorais	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*) SOURCE:
LIEU:		
LOCALISATION: Au coté de la maison (*).		
DIST. P/R : 32m à droite de e.p.	CHAINAGE: 2+300	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 2.00m de la maison		
MATÉRIEL (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: ±19.05m(*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: ±19.05m(*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: voir remarques	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: * Informations selon M. Lucien Robert du 25 rue Dorais. Cette maison est à vendre. Le propriétaire demeure en Ontario. Risque de problème compte tenu de la proximité du puits par rapport à l'emprise projetée et du sens d'écoulement de l'eau.		
P13		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.B.C.)	
DATE: 93-09-14.	RELEVÉ PAR: Paul-André Paquet	



DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateaugay	C.E.P.: Chateaugay
PROPRIÉTAIRE: Marc Rioux	TELEPHONE: (514) 692-0634	
NO. ET ROUTE: 38 rue Dorais	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*) SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Au coté de la maison (*).		
DIST. P/R XXXXXXXXXX : 5m à droite de e.p.	CHAINAGE: 2+205	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 130mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 1.50m de la maison		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnue (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 21.35m (*)	DEBIT (l/hre): faible (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: adoucisseur d'eau (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: Même si le puits n'est pas situé à l'intérieur des emprises projetées il sera à exproprier puisque la maison et la majeure partie du terrain, eux se retrouveront à l'intérieur des emprises projetées.		
Le puits est à exproprier sans relocalisation.		
Analyse d'eau.		
P6,A4		

PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)
DATE: 93-09-16.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse
EXPROPRIATION	ANALYSE D'EAU



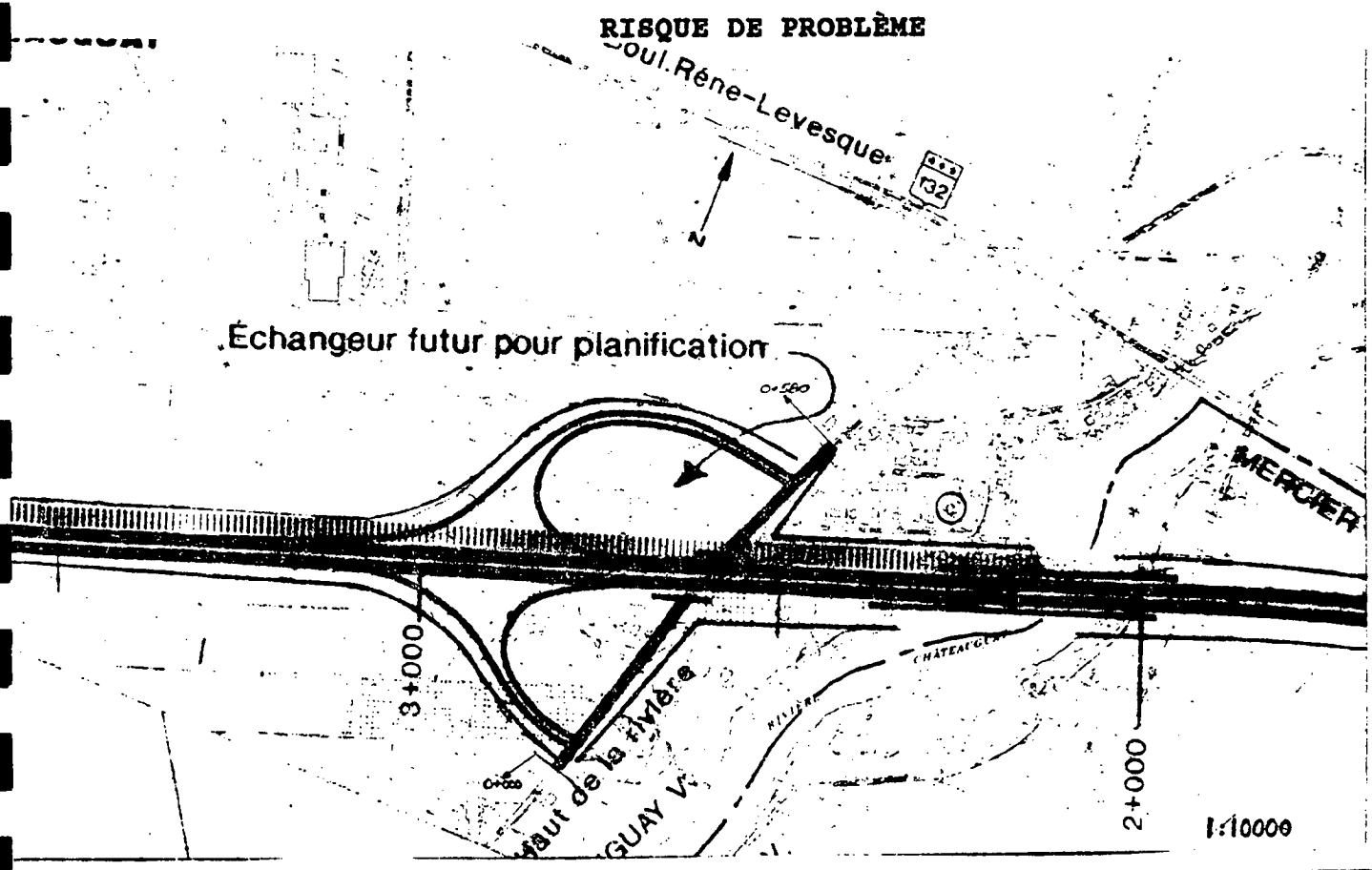


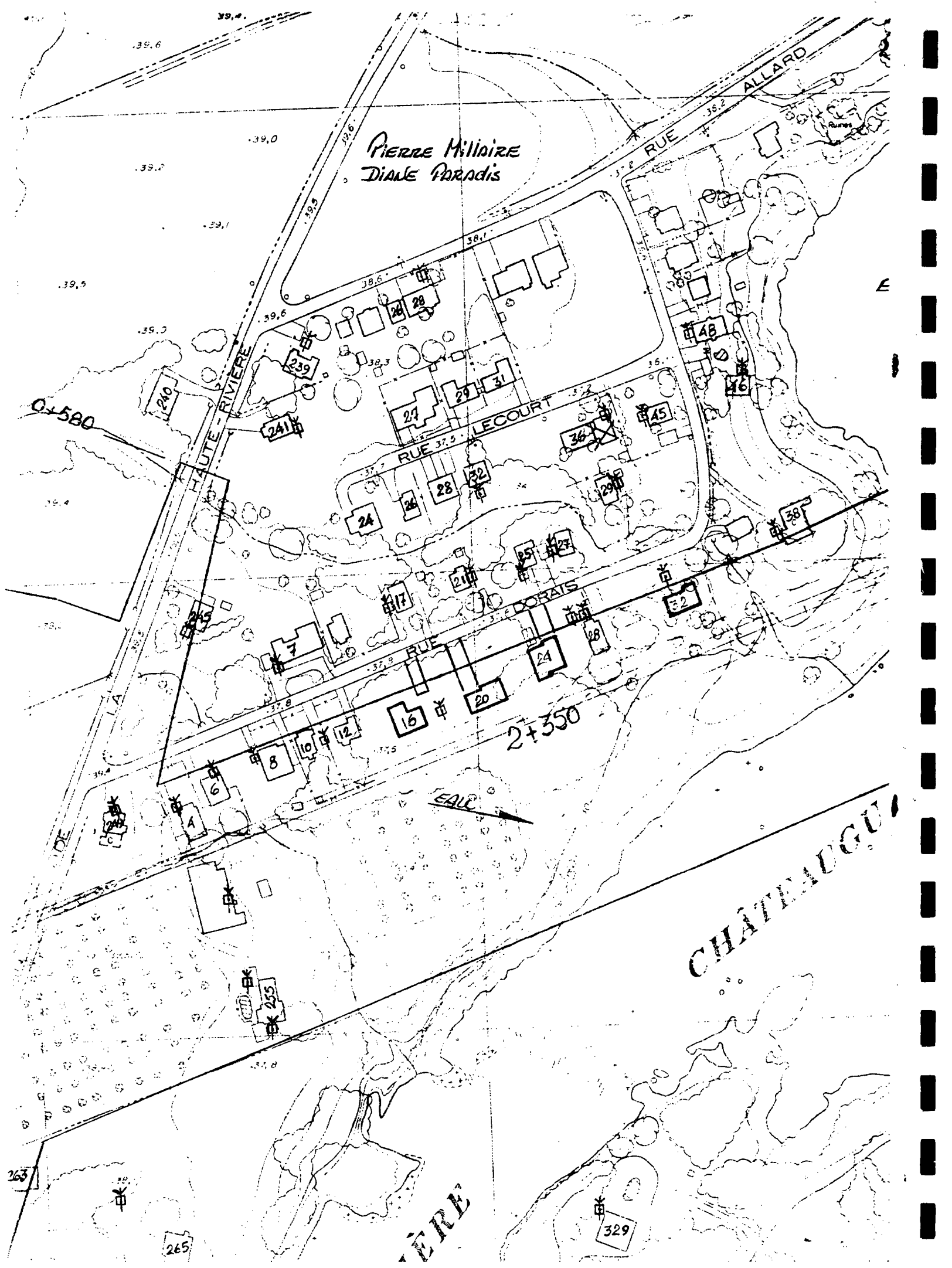
RELEVÉ DE PUIITS D'EAU POTABLE

Secteur B

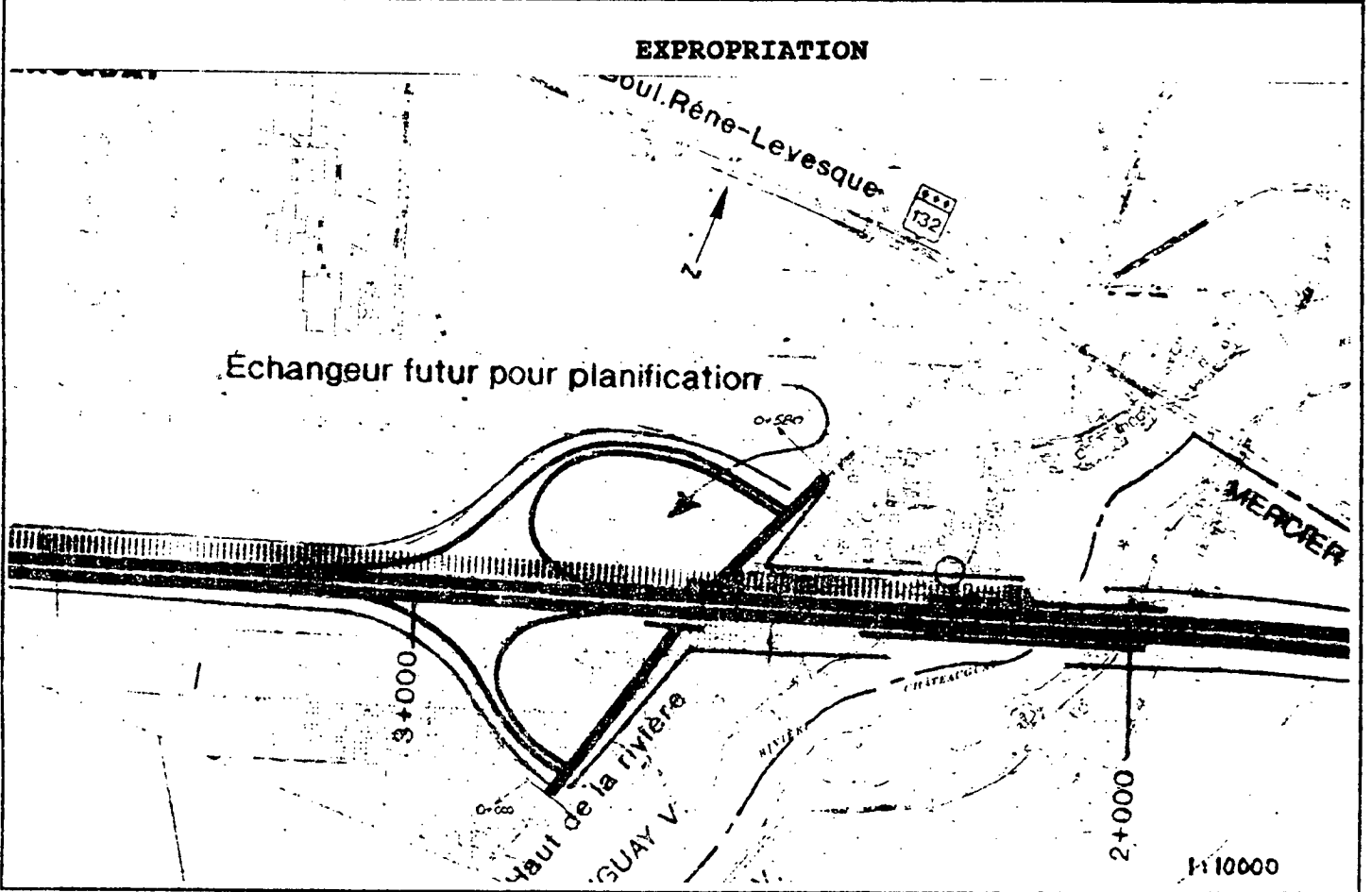
DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateaugay	C.E.P.: Chateaugay
PROPRIÉTAIRE: Pierre Millaire et Diane Paradis	TELEPHONE:	
NO. ET ROUTE: 29 rue Dorais	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*) SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Devant le hangar (*).		
DIST. P/R: 50m à droite de e.p.	CHAINAGE: 2+260	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: ±1.50m du hangar		
MOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnue (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 15.20m (*)	DEBIT (L/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Diane Paradis (tél.	BATIMENTS DESSERVIS: Chalet (*)	
REMARQUES: Cette bâtisse est un chalet. Les propriétaires demeurent au 4775, Orchard St-Hubert. Code postal J3Y 2G5, téléphone (514) 678-2513. Risque de problème compte tenu de la proximité du puits par rapport à l'emprise projetée et du sens d'écoulement de l'eau.		
P9		

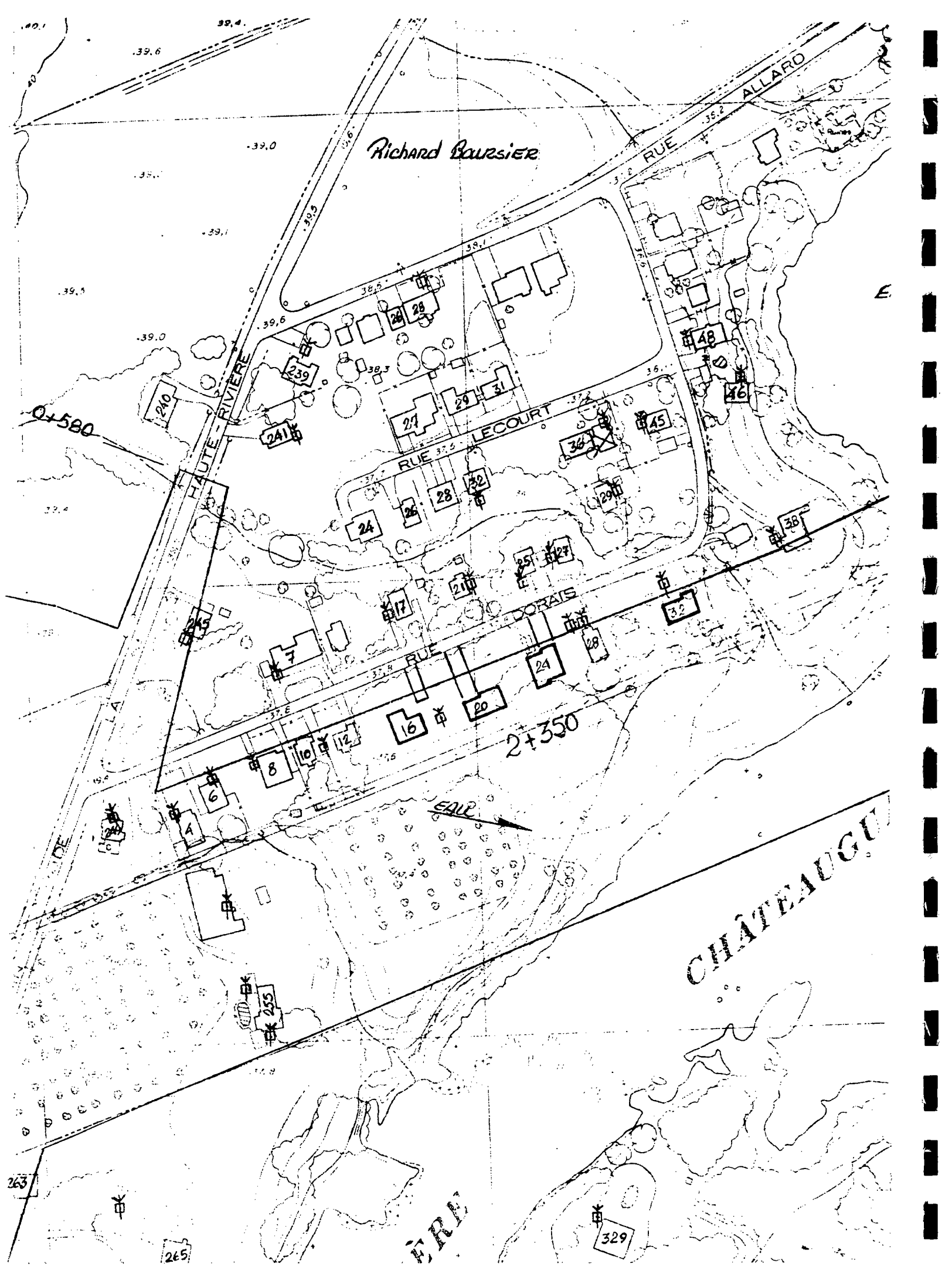
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.B.C.)
DATE: 93-09-30.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse



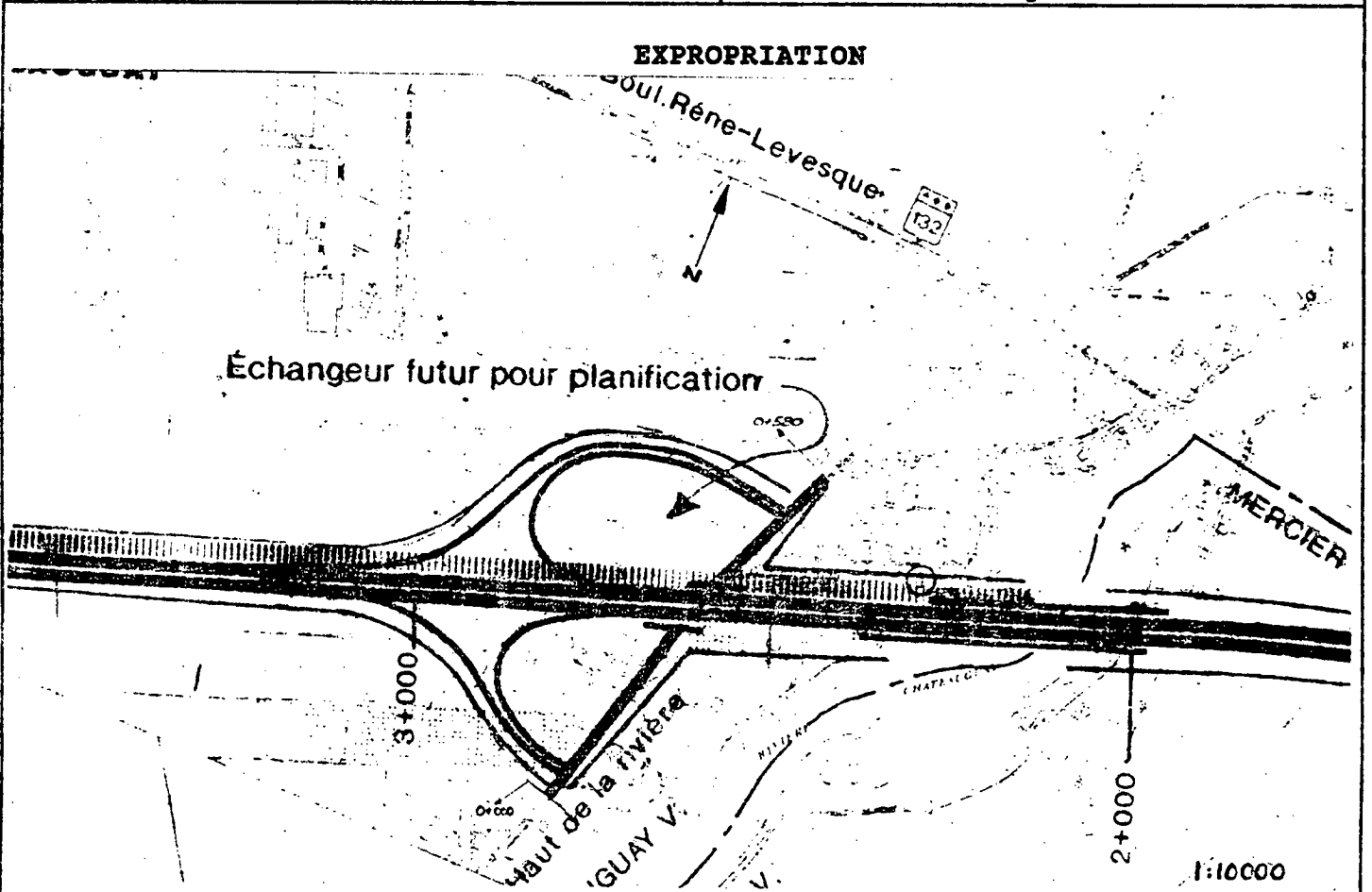


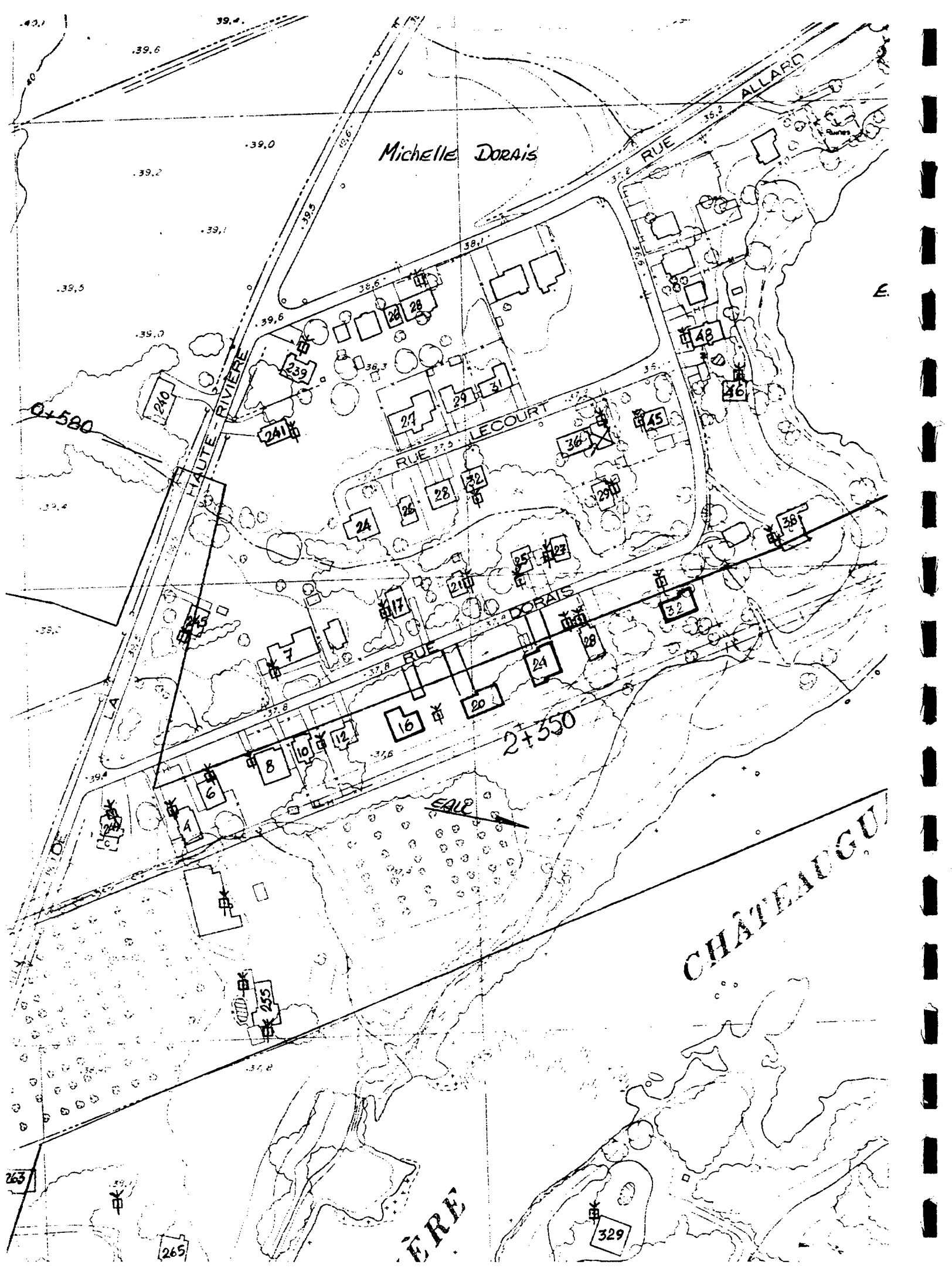
DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateauguay	C.E.P.: Chateauguay
PROPRIÉTAIRE: Richard Boursier	TELEPHONE: (514) 691-4989	
NO. ET ROUTE: 32 rue Dorais	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*) SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Devant la maison (*).		
DIST. P/R 100000000 : 5m à droite de e.p.	CHAINAGE: 2+270	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 9.00m de la maison		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: ±27.40m (*)	DEBIT (l/hre): Faible (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: adoucisseur d'eau (*)	TYPE DE POMPE: submersible (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Sylvane Robert conj	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: Même si le puits n'est pas situé à l'intérieur des emprises projetées il sera à exproprier puisque la maison et la majeure partie du terrain, eux se retrouveront à l'intérieur des emprises projetées. Le puits est à exproprier sans relocalisation.		
P11		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-28.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse	

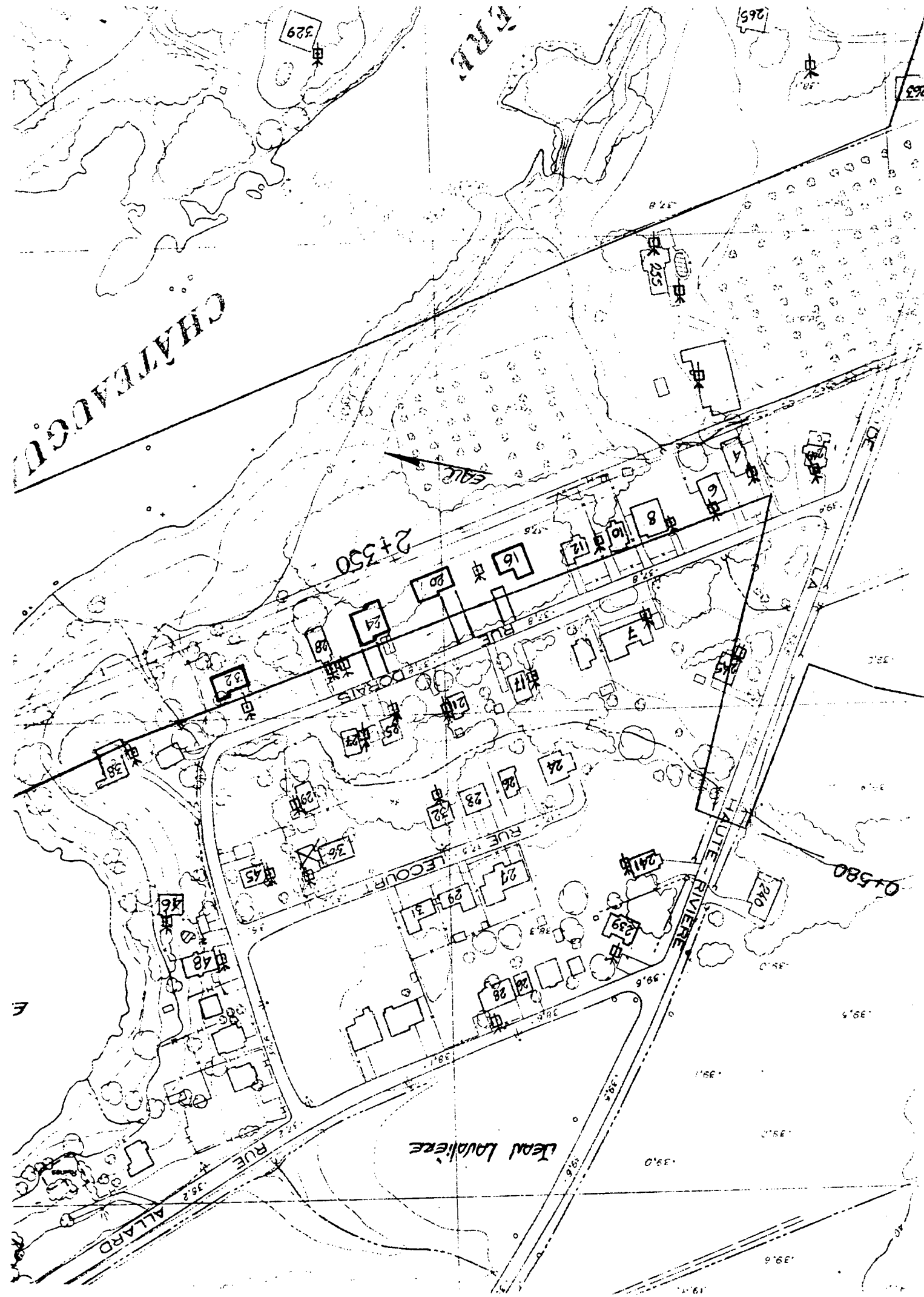




DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateauguay	C.E.P.: Chateauguay
PROPRIÉTAIRE: Marc Pilon et Sylvie Cousineau		TELEPHONE: (514) 691-4658
NO. ET ROUTE: 28 rue Dorais	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B2
PUITS DE SURFACE:	POINTE:	PUITS ARTÉSIEN: oui (*) SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Devant la maison (*).		
DIST. P/R CHATEAUGUAY : 5m à droite de e.p.	CHAINAGE: 2+300	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 4.00m de la maison		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: inconnu (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: 15.2 @ 18.3m(*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: adoucisseur d'eau (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Sylvie Cousineau	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: Même si le puits n'est pas situé à l'intérieur des emprises projetées il sera à exproprier puisque la maison et la majeure partie du terrain, eux se retrouveront à l'intérieur des emprises projetées. Le puits est à exproprier sans relocalisation.		
P12		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-16.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse	







EST

CHATEAUGU

EST

2+350

RUE DORAIS

RUE LECOURE

LAUTE RIVIERE

RUE ALLARD

LEAN Lavilliere

0-580

263

265

329

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

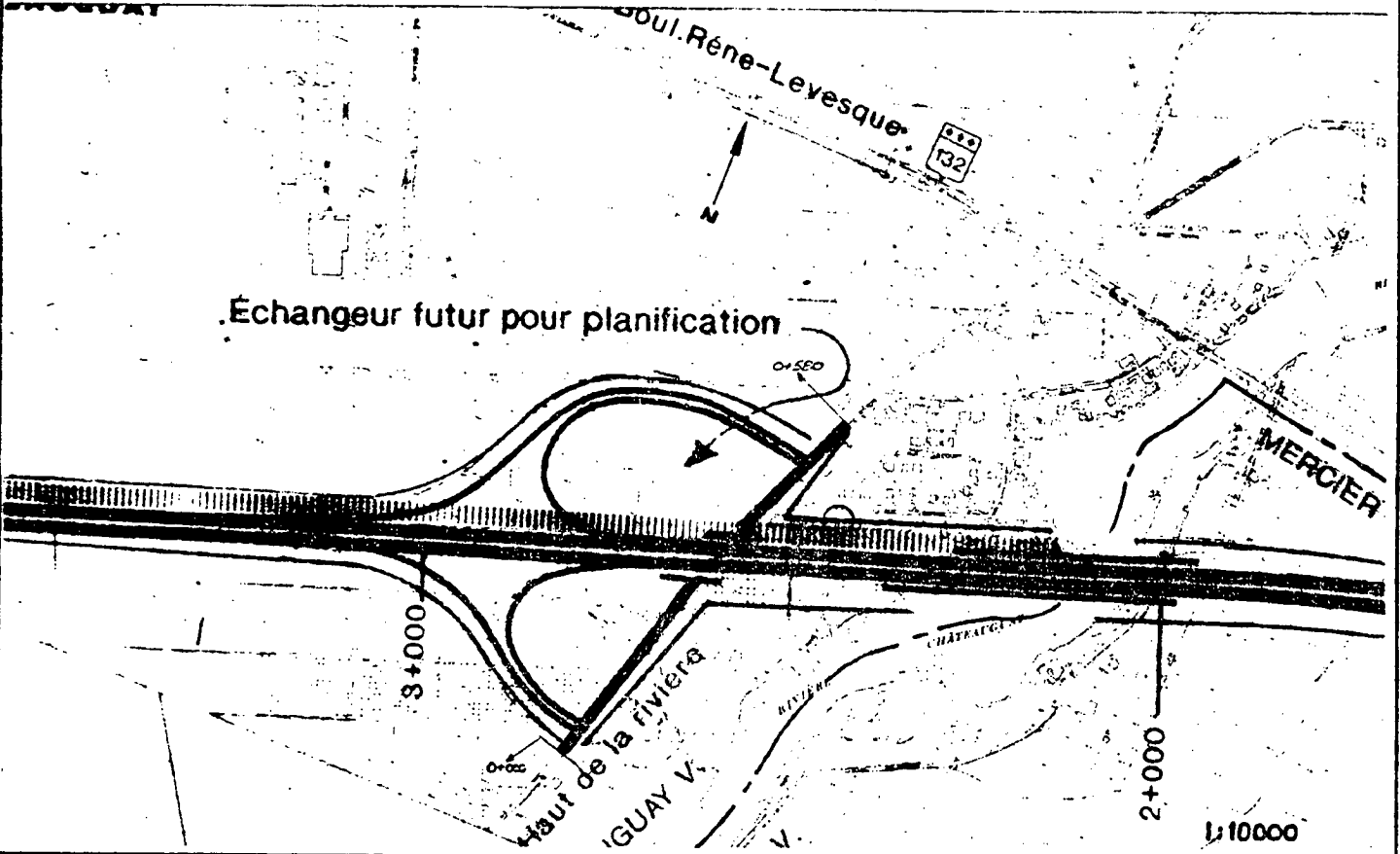
518

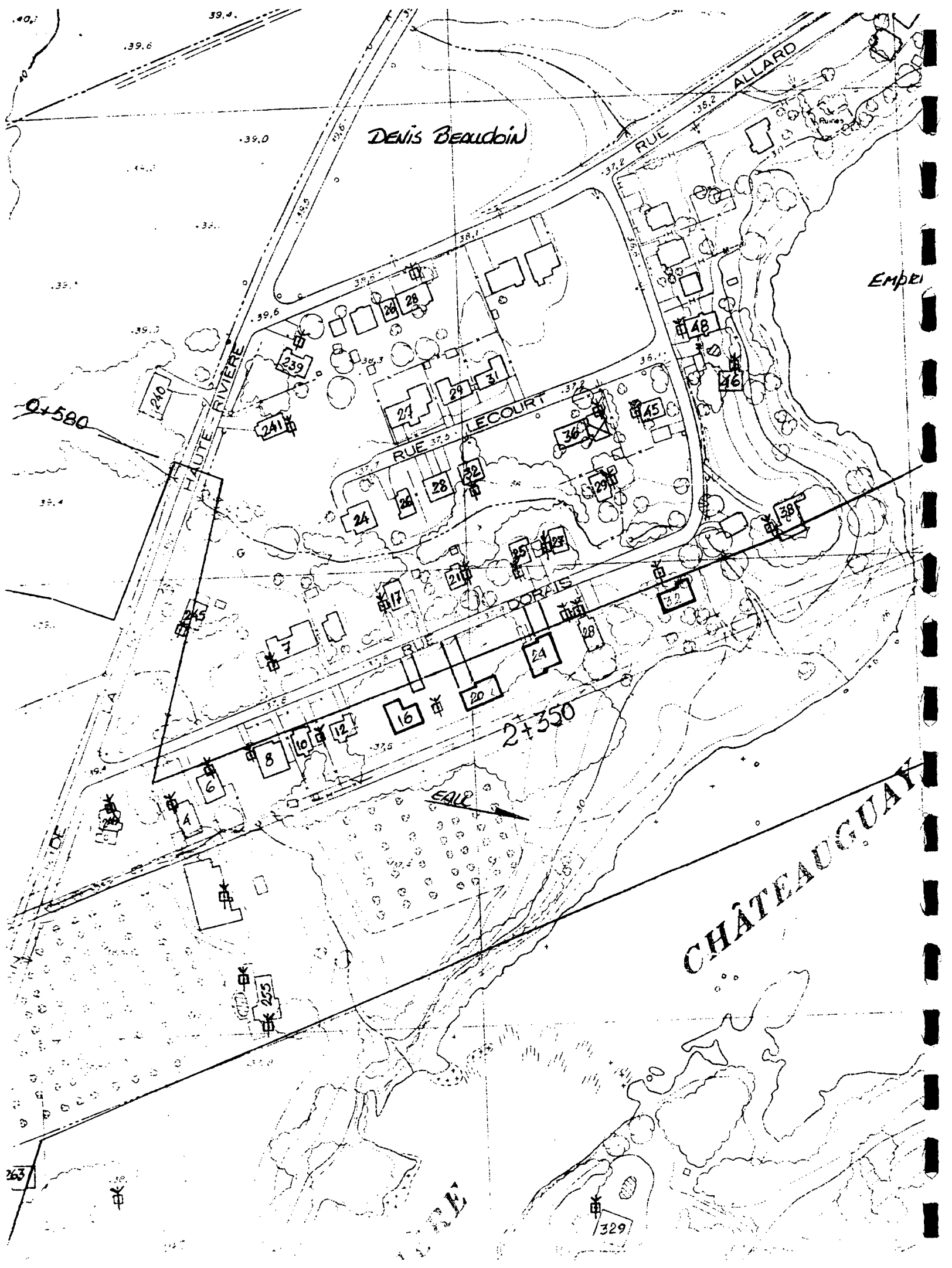
519

520

DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateauguy	C.E.P.: Chateauguy
PROPRIÉTAIRE: Denis Beaudoin	TELEPHONE: (514) 691-1917	
NO. ET ROUTE: 10 rue Dorais	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*) SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Au coté de la maison (*).		
DIST. P/R XXXXXXXXXX : À l'intérieur des e.p	CHAÎNAGE: 2+425	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 6.00m de la maison.		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: ±27.43m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: ±21.33m(*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Voir remarques	
REMARQUES: Le puits dessert la maison du propriétaire (#10) ainsi que la maison #12 appartenant à M. Jean-Jacques Gauthier. Le puits est à exproprier sans relocalisation.		
P22		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-14.	RELEVÉ PAR: Paul-André Paquet	

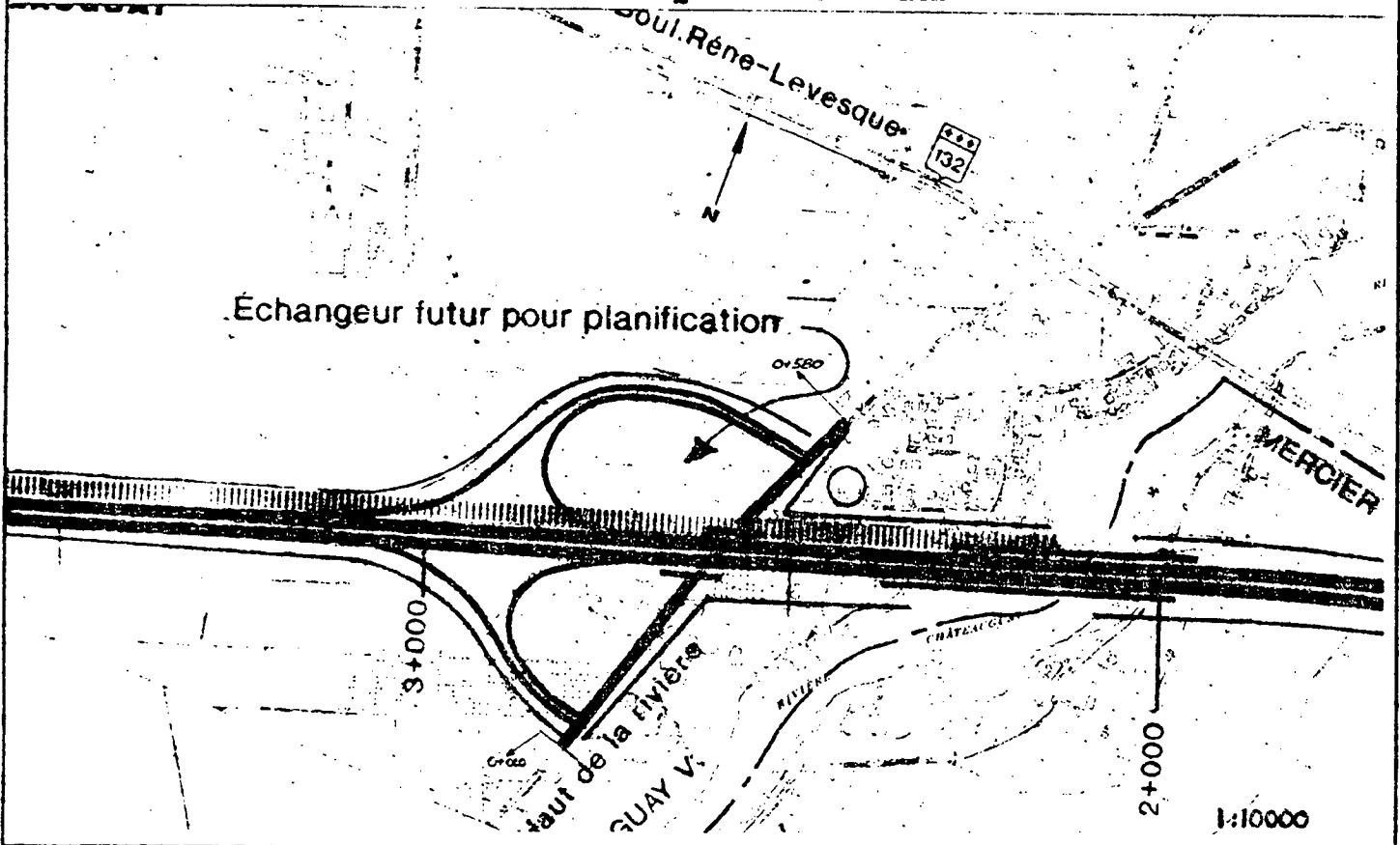
EXPROPRIATION

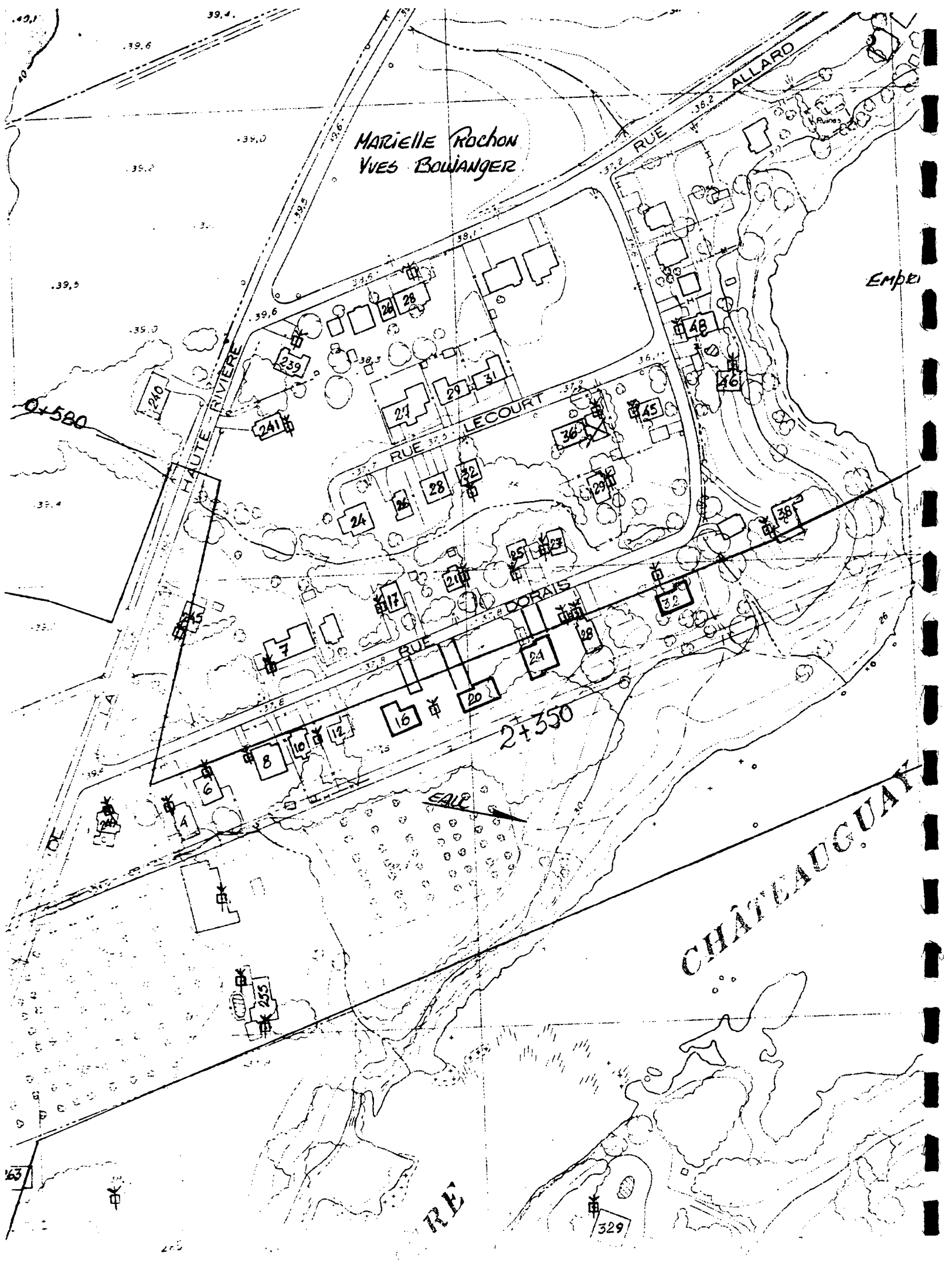




DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateauguay	C.E.P.: Chateauguay
PROPRIÉTAIRE: Marielle Rochon et Yves Boulanger	TELEPHONE: (514) 691-6043	
NO. ET ROUTE: 7 rue Dorais	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*)
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: Devant la maison (*).		
DIST. P/R: 30m à droite de e.p.	CHAÎNAGE: 2+435	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 2.00m de la maison		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: ±61.00m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: voir remarques	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Marielle Rochon	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: L'eau est traitée par un adoucisseur d'eau et un filtre pour éliminer les particules en suspension.		
Risque de problème compte tenu de la proximité du puits par rapport à l'emprise projetée.		
P23		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-14.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse	

RISQUE DE PROBLÈME

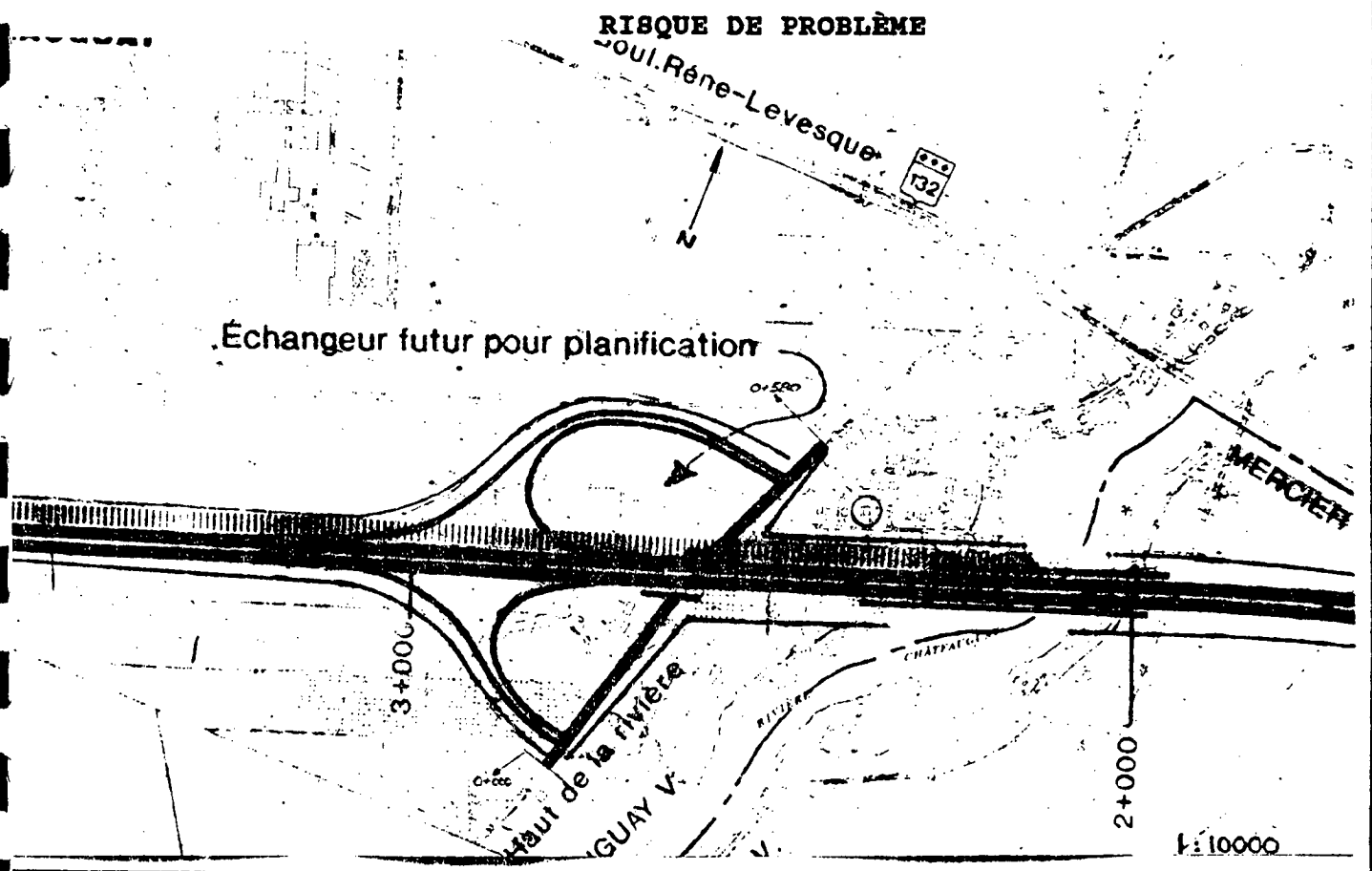


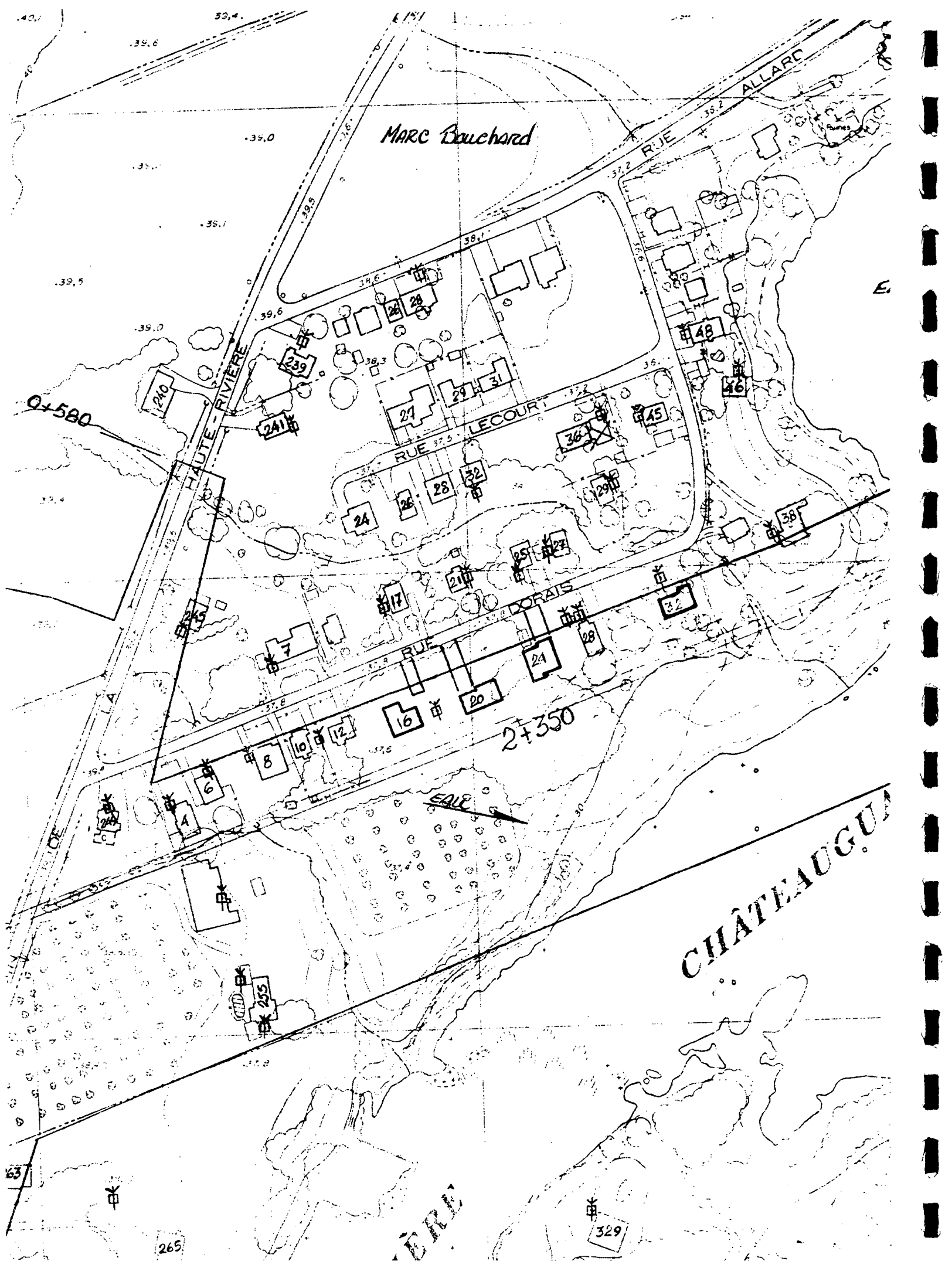


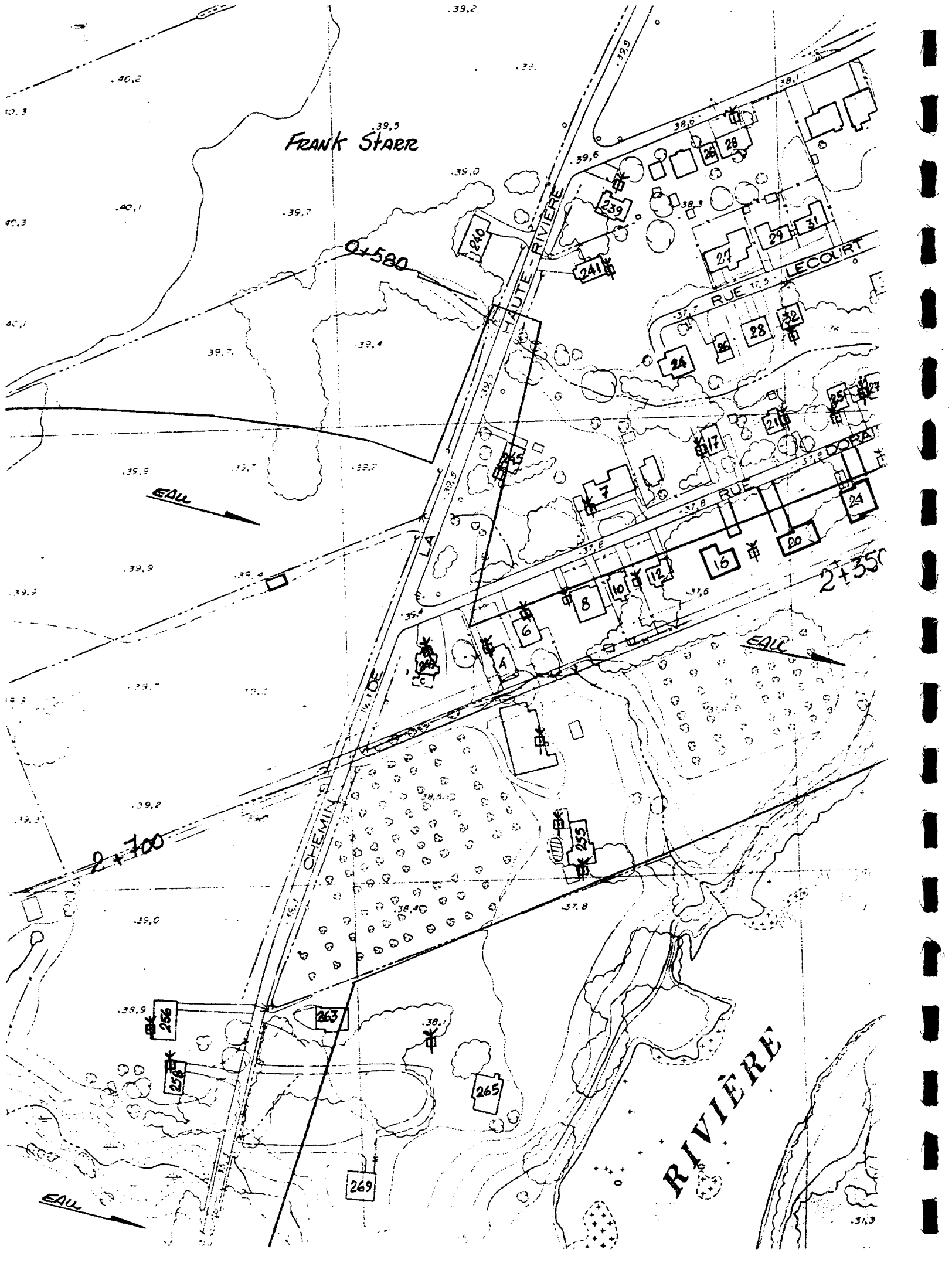
RELEVÉ DE PUIITS D'EAU POTABLE

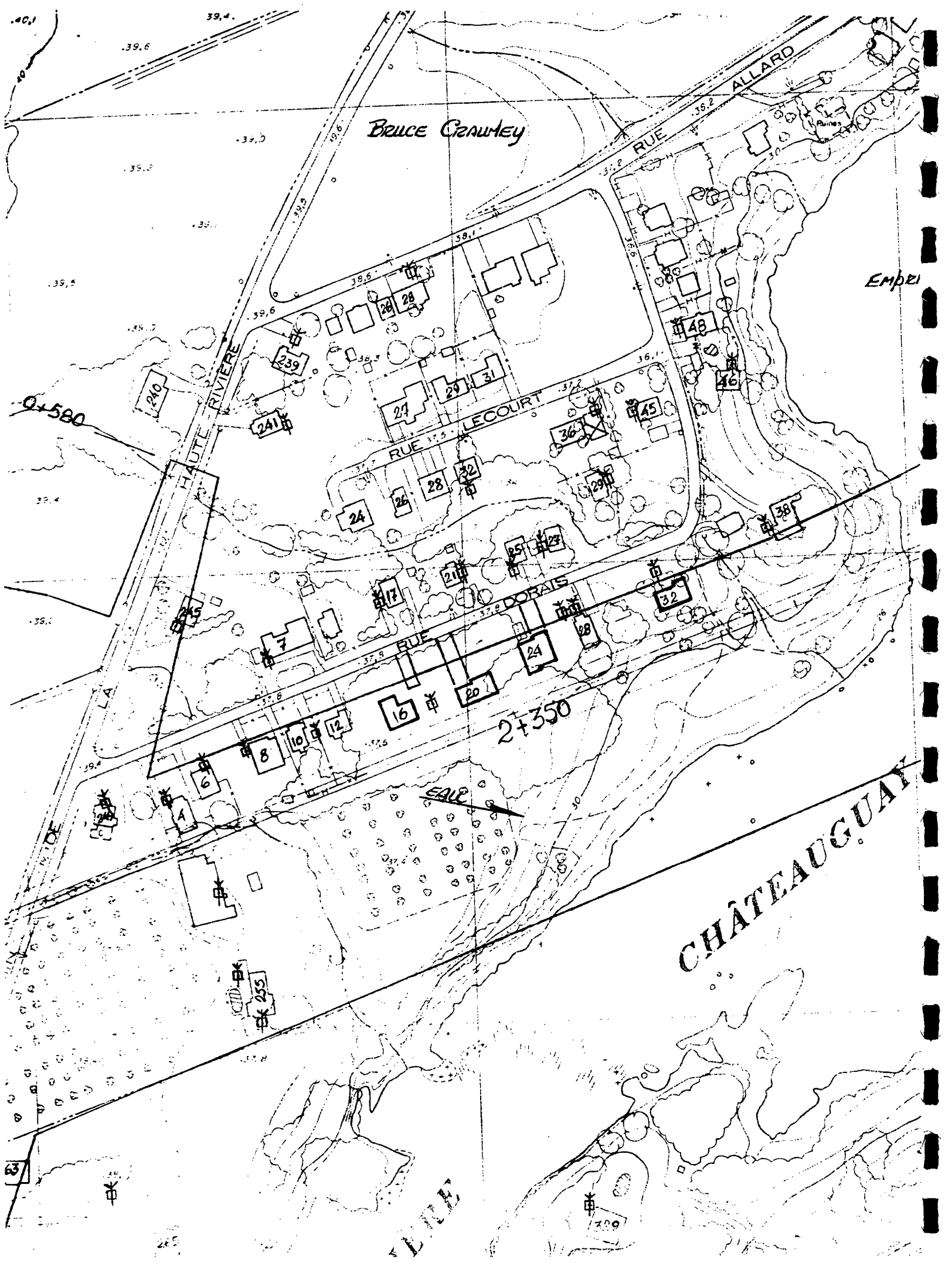
Secteur B

DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateauguy	C.E.P.: Chateauguy
PROPRIÉTAIRE: Marc Bouchard	TELEPHONE: (514) 692-8802	
NO. ET ROUTE: 17 rue Dorais	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*) SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Au coté de la maison (*).		
DIST. P/R BOULEVARD : 34m à droite de e.p.	CHAINAGE: 2+380	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 3.00m de la maison.		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: 24.38m (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 24.38m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: Risque de problème compte tenu de la proximité du puits par rapport à l'emprise projetée et du sens d'écoulement de l'eau.		
P20		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-14.	RELEVÉ PAR: Paul-André Paquet	



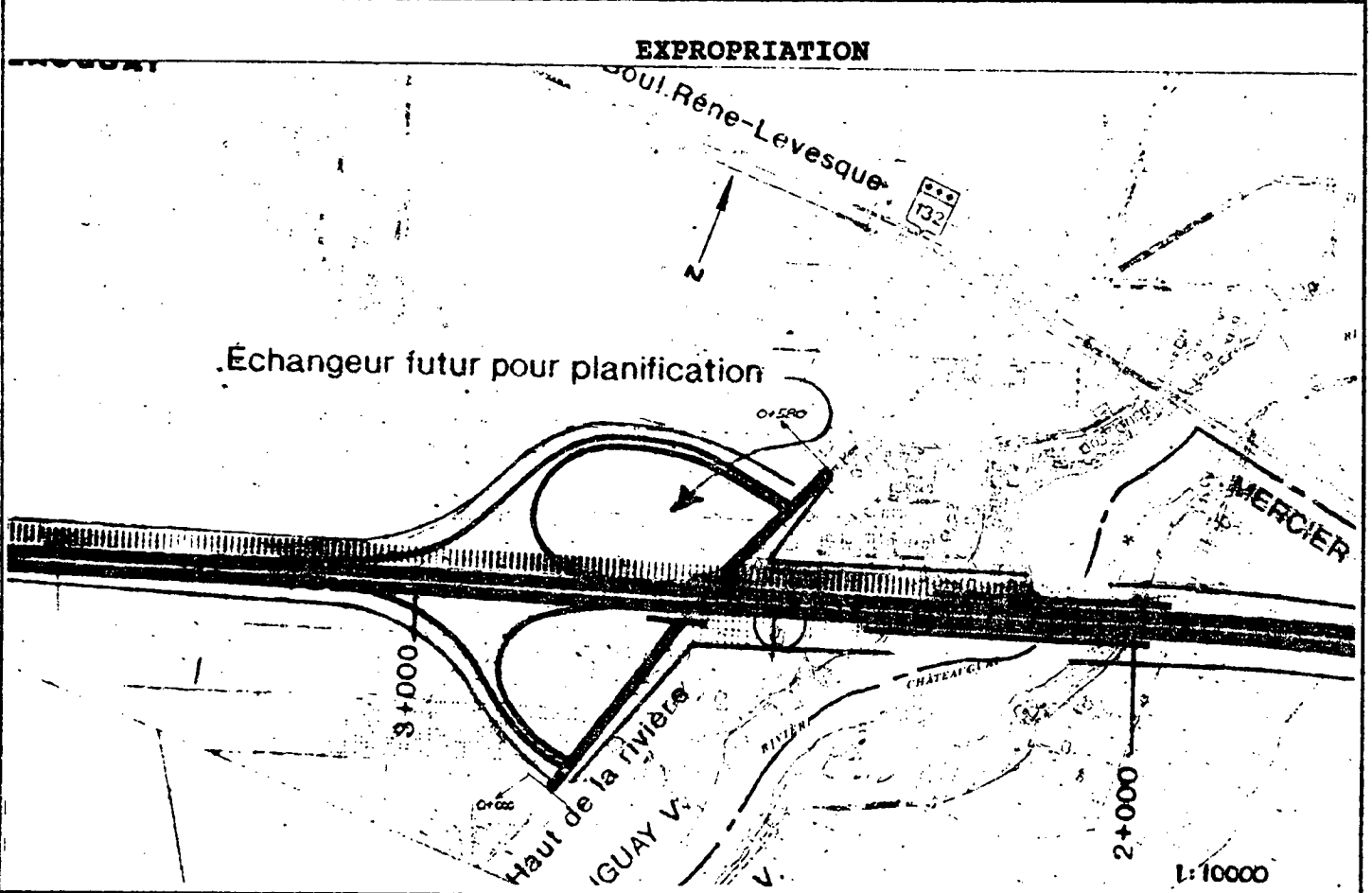


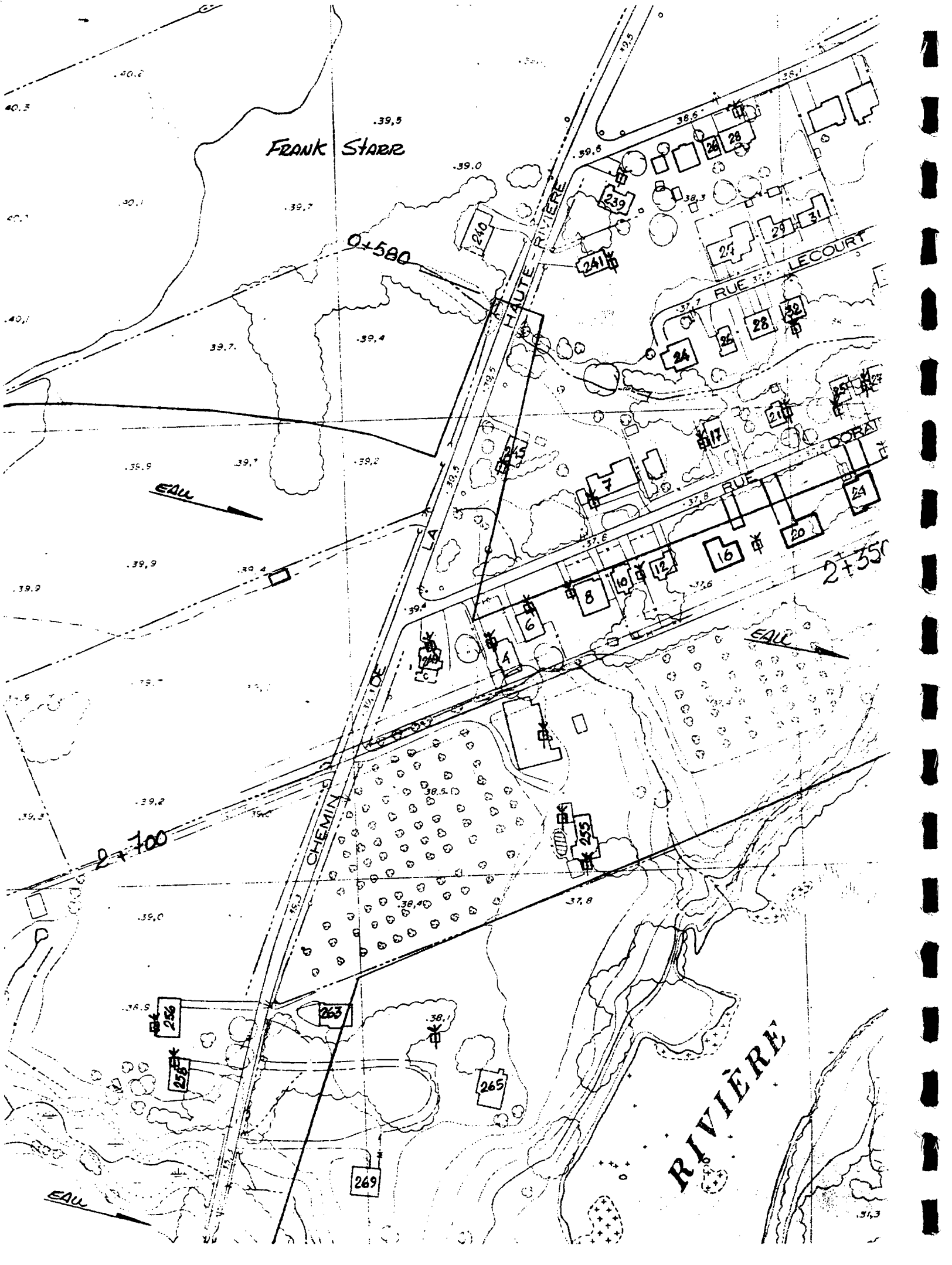




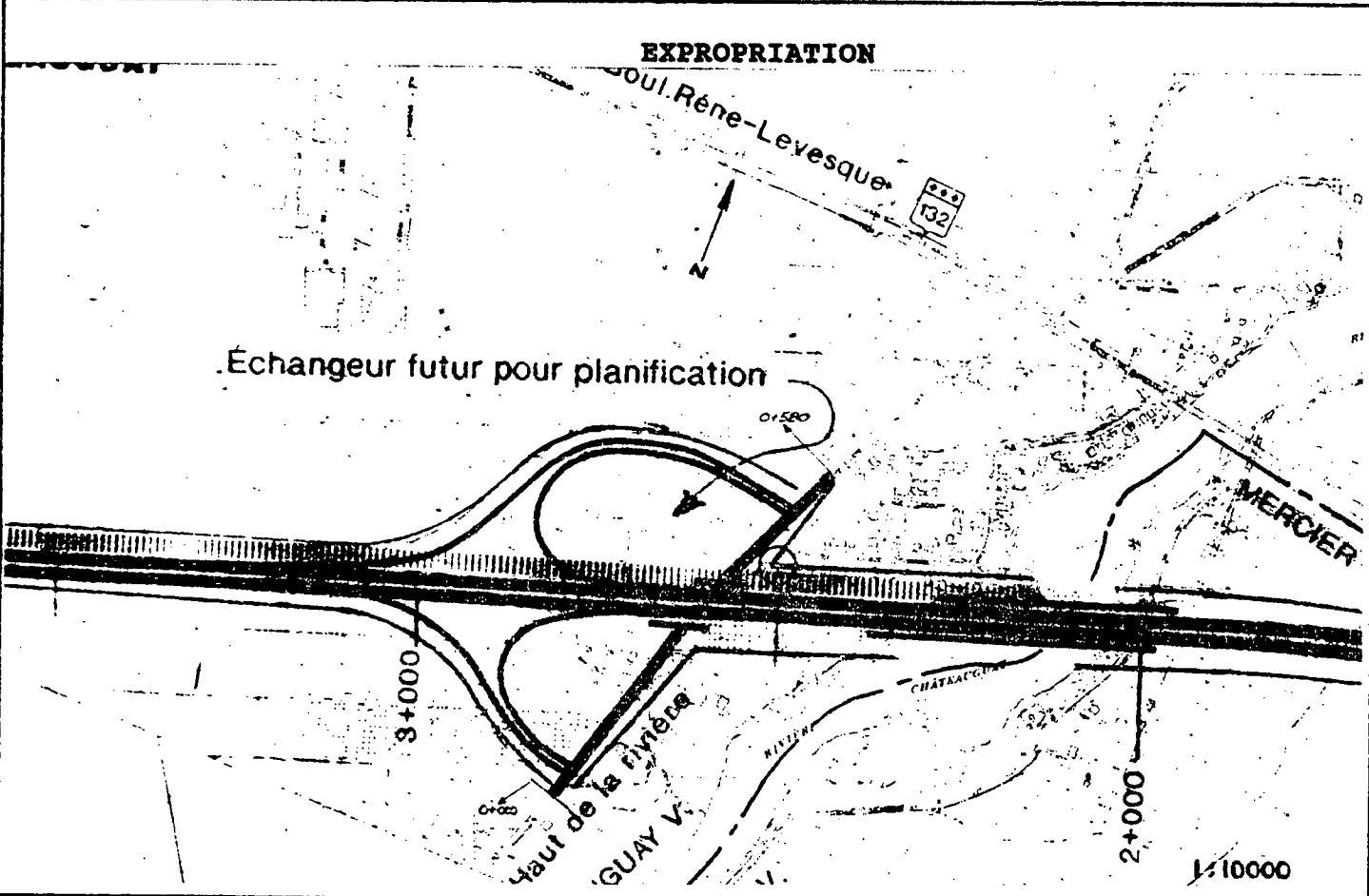


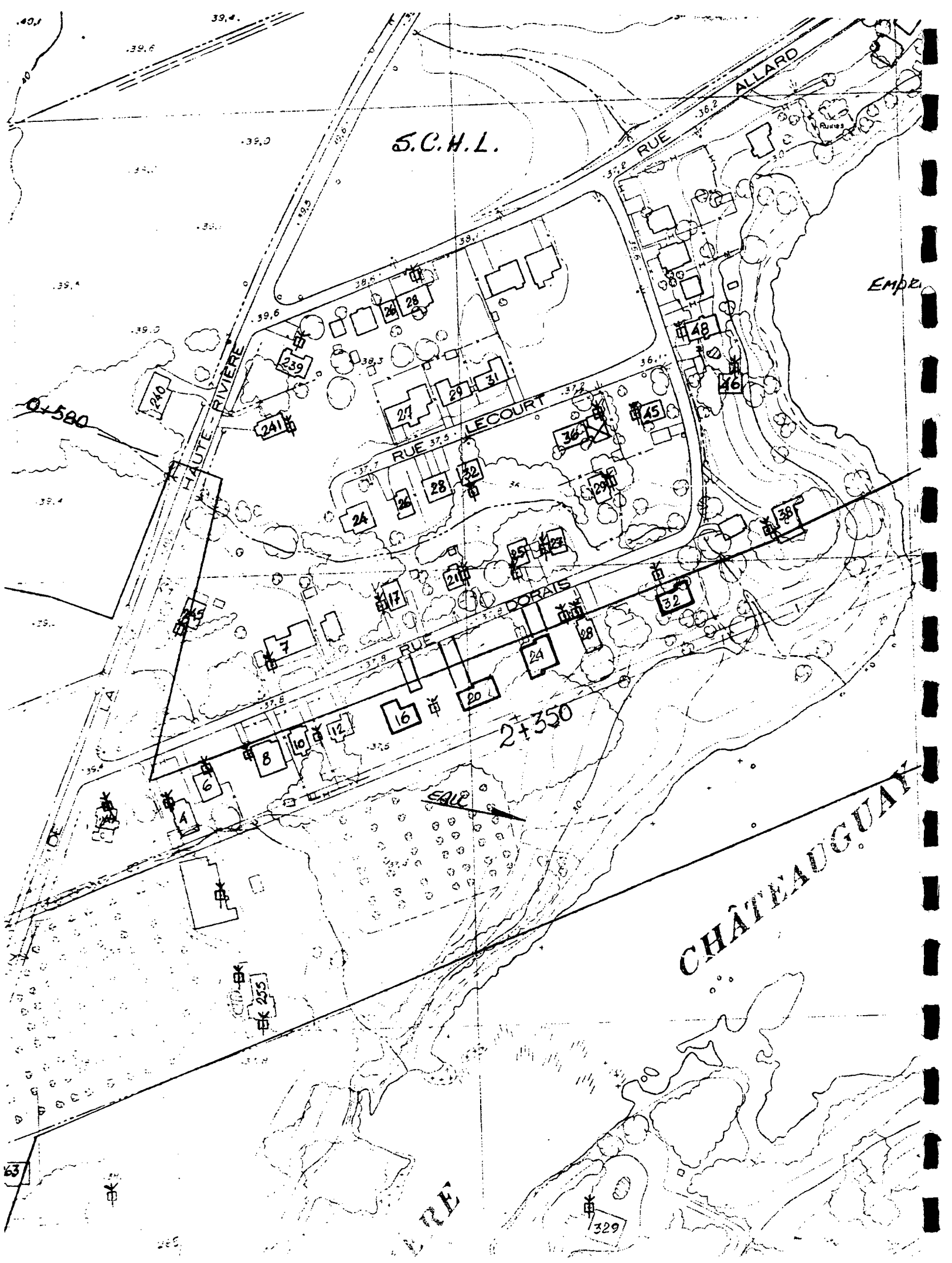
DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateauguay	C.E.P.: Chateauguay
PROPRIETAIRE: Frank Starr	TELEPHONE: (514) 692-3000	
NO. ET ROUTE: 255 ch. Hte-Riv.	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B2
PUITS DE SURFACE:	POINTE:	PUITS ARTÉSIEN: oui
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: À l'intérieur de la grange.		
DIST. P/R PROJET À l'intérieur des e.p	CHAINAGE: 2+490	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES:		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: ±15.24m (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: ±15.24m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. 12.40m	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * conjointe du prop.	BATIMENTS DESSERVIS: Voir remarques	
REMARQUES: Le puits sert pour l'arrosage. Le puits est à exproprier sans relocalisation.		
P27		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-16.	RELEVÉ PAR: Paul-André Paquet	

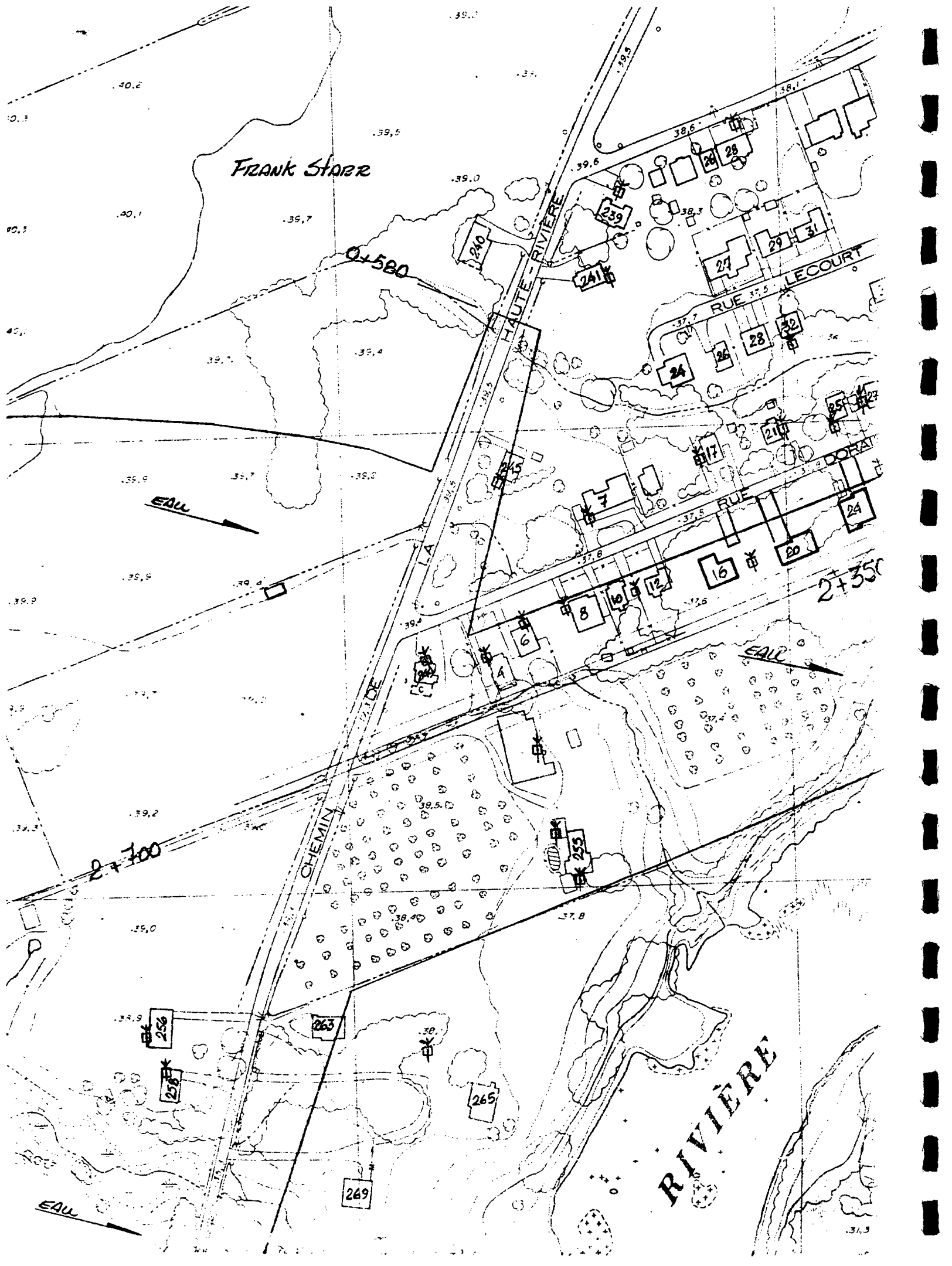




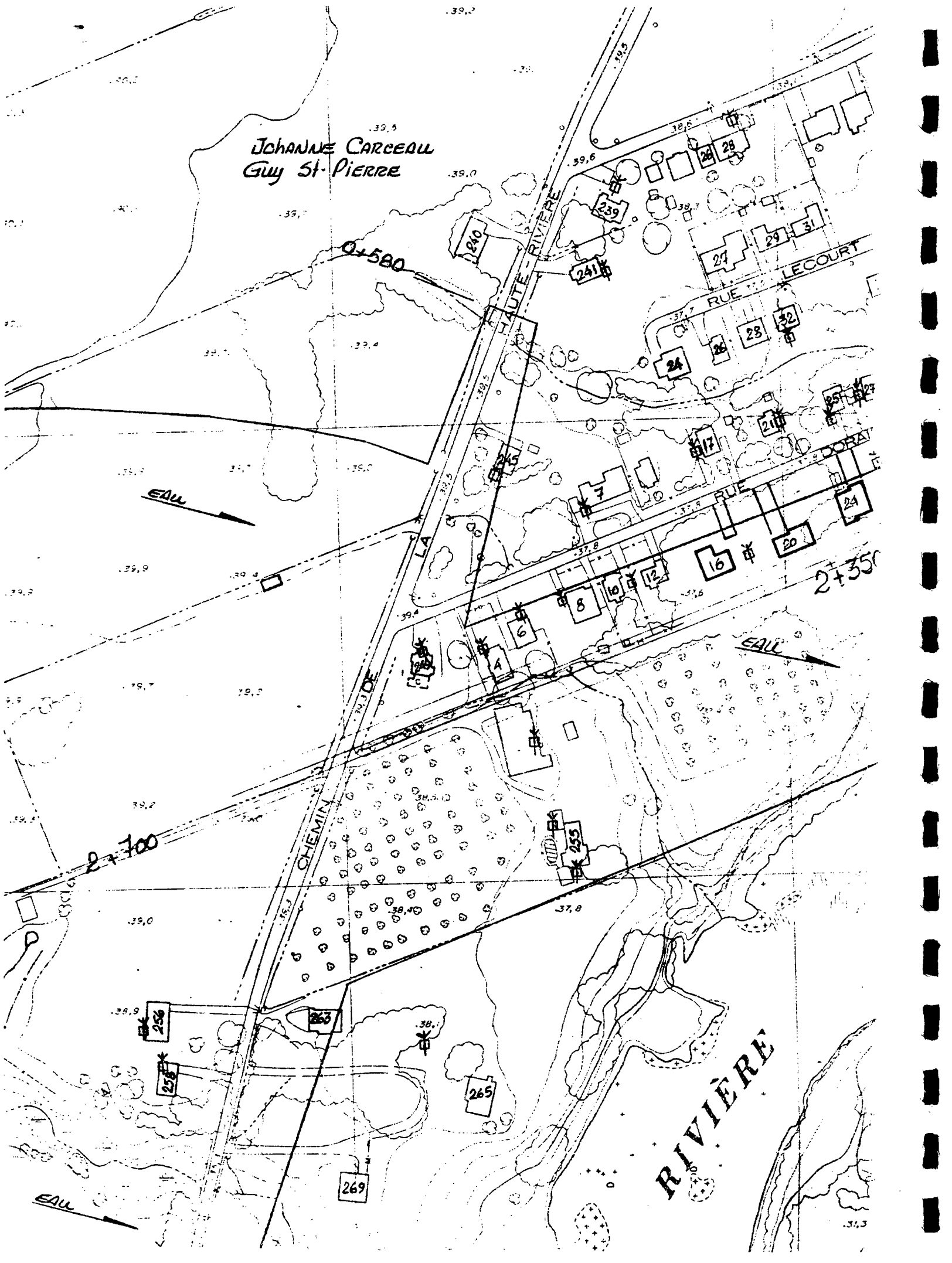
DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateauguy	C.E.P.: Chateauguy
PROPRIÉTAIRE: S.C.H.L.	TELEPHONE:	
NO. ET ROUTE: 4 rue Dorais	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*) SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Devant la maison (*).		
DIST. P/R : A l'intérieur des e.p	CHAINAGE: 2+500	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 2.30m de la maison		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: inconnu (*)	DEBIT (L/hre): inconnu (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: inconnu (*)	TYPE DE POMPE: inconnu (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: voir remarques	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: * Informations selon M. Denis Beaudoin du 10 rue Dorais. Maison à vendre, elle est inoccupée. Le puits est à exproprier sans relocalisation.		
P28		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-14.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse	







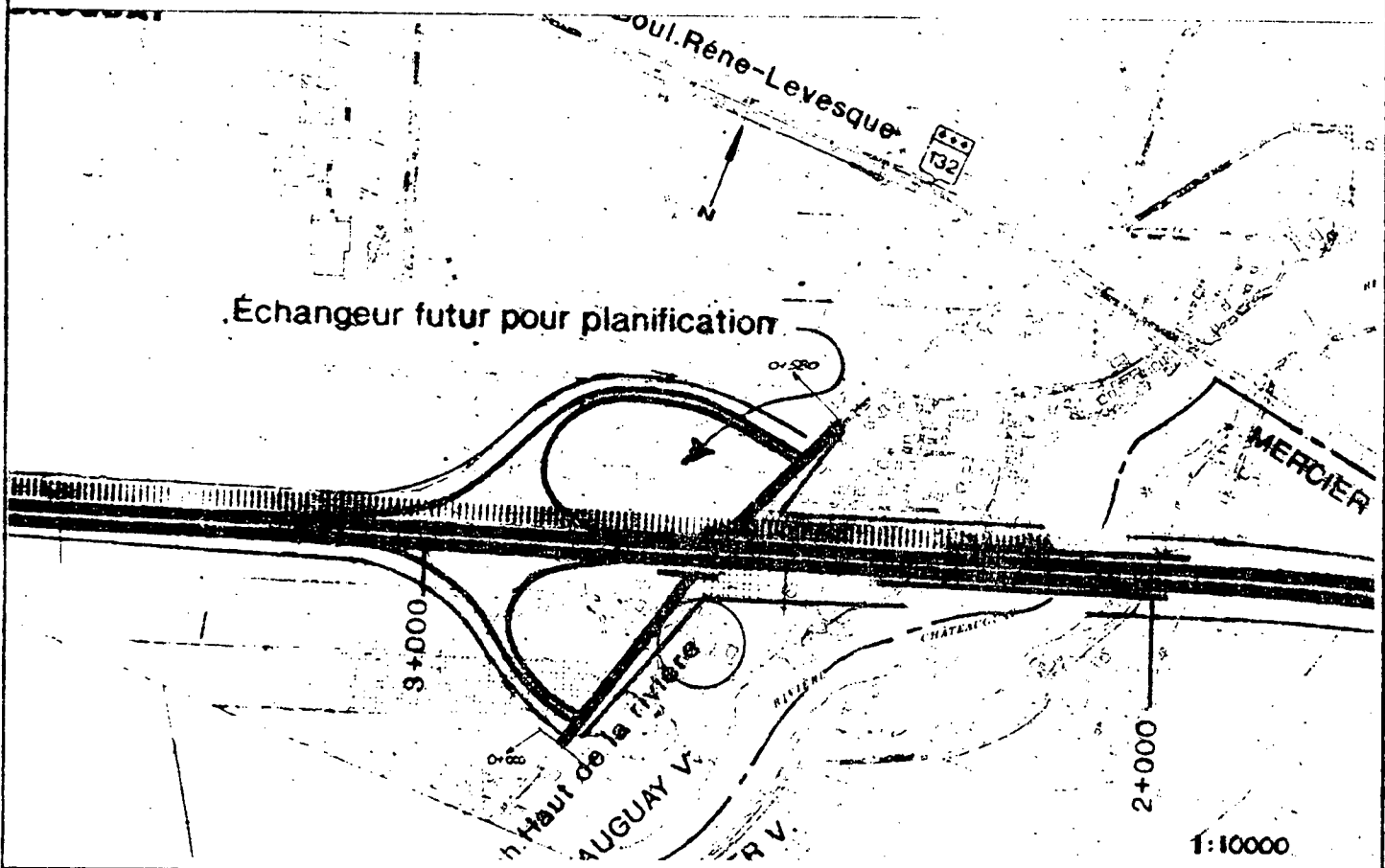
JOHANNE CARCEAU
Guy St-Pierre

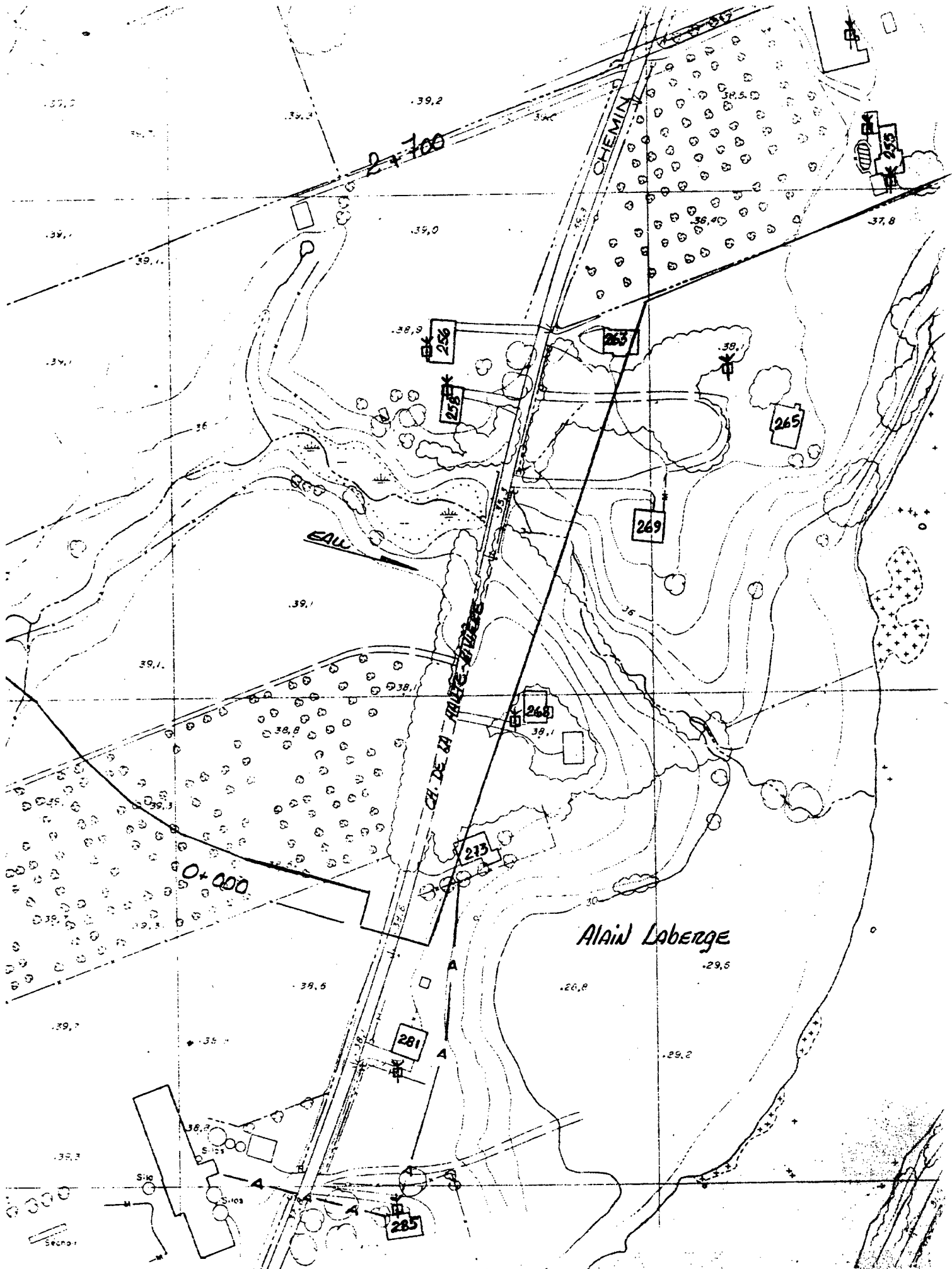


DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateauguay	C.E.P.: Chateauguay
PROPRIÉTAIRE: Alain Laberge	TELEPHONE: (514) 699-4050	
NO. ET ROUTE: 269 ch. Hte-Riv.	LOT:	CODE POSTAL: J6J 5W6
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: Loin devant la maison (entre le 263 et le 265)		
DIST. P/R CHATEAUGUAY : 40m à gauche de e.p.	CHAINAGE: 2+590	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 62m de la maison (#269).		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: 18.28m (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 18.28m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. 11.00m	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: submersible	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Voir remarques	
REMARQUES: Le puits dessert la résidence du propriétaire (#269) ainsi que les résidences #263 et #265 appartenant respectivement à Mm Bernard Cyr et Gilbert Biron jr.		
Risque de problème compte tenu de la proximité du puits par rapport à l'emprise projetée de l'autoroute 30.		
Analyse d'eau.		
P31,A5		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-16.	RELEVÉ PAR: Paul-André Paquet	

RISQUE DE PROBLÈME

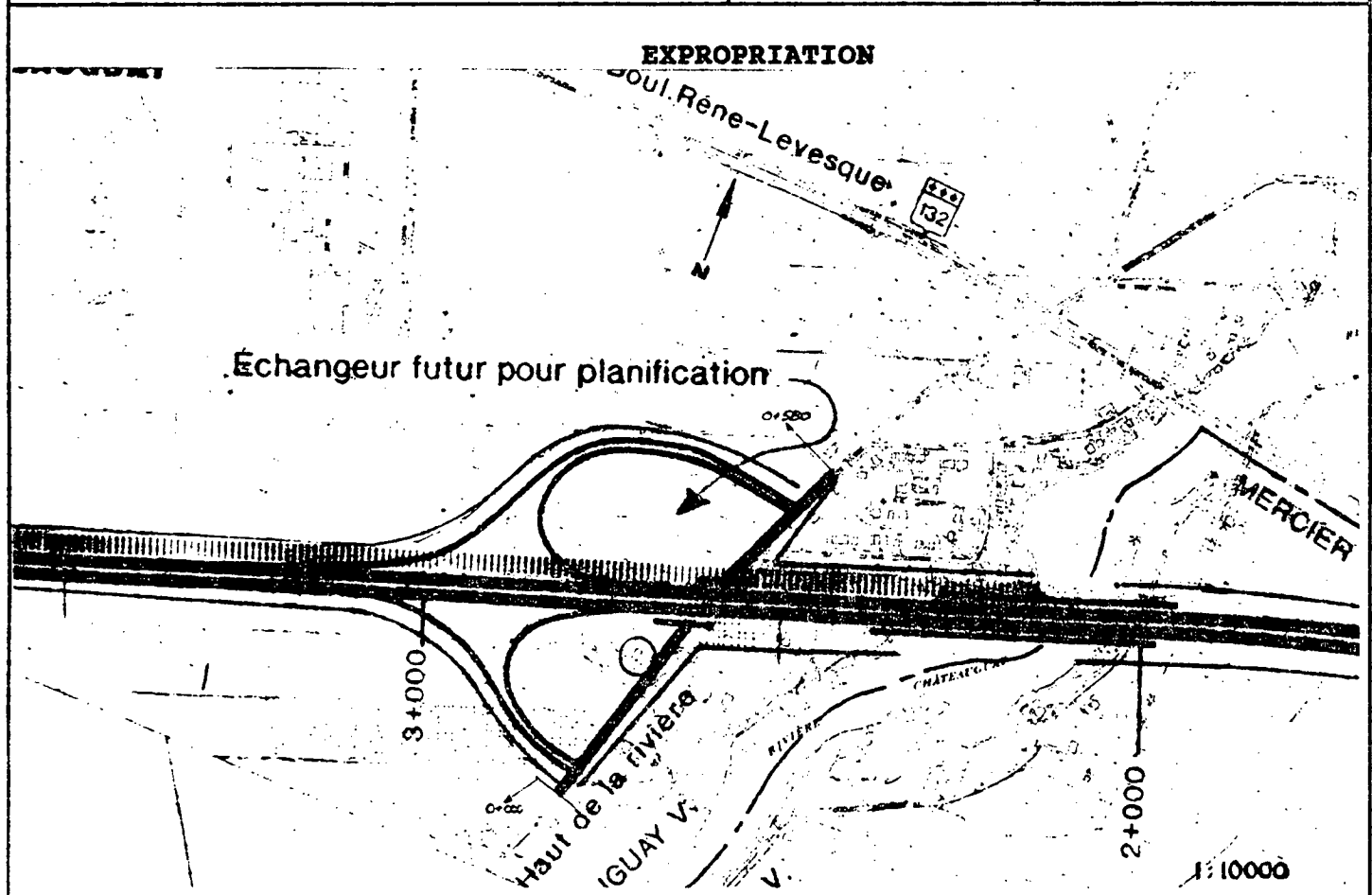
ANALYSE D'EAU

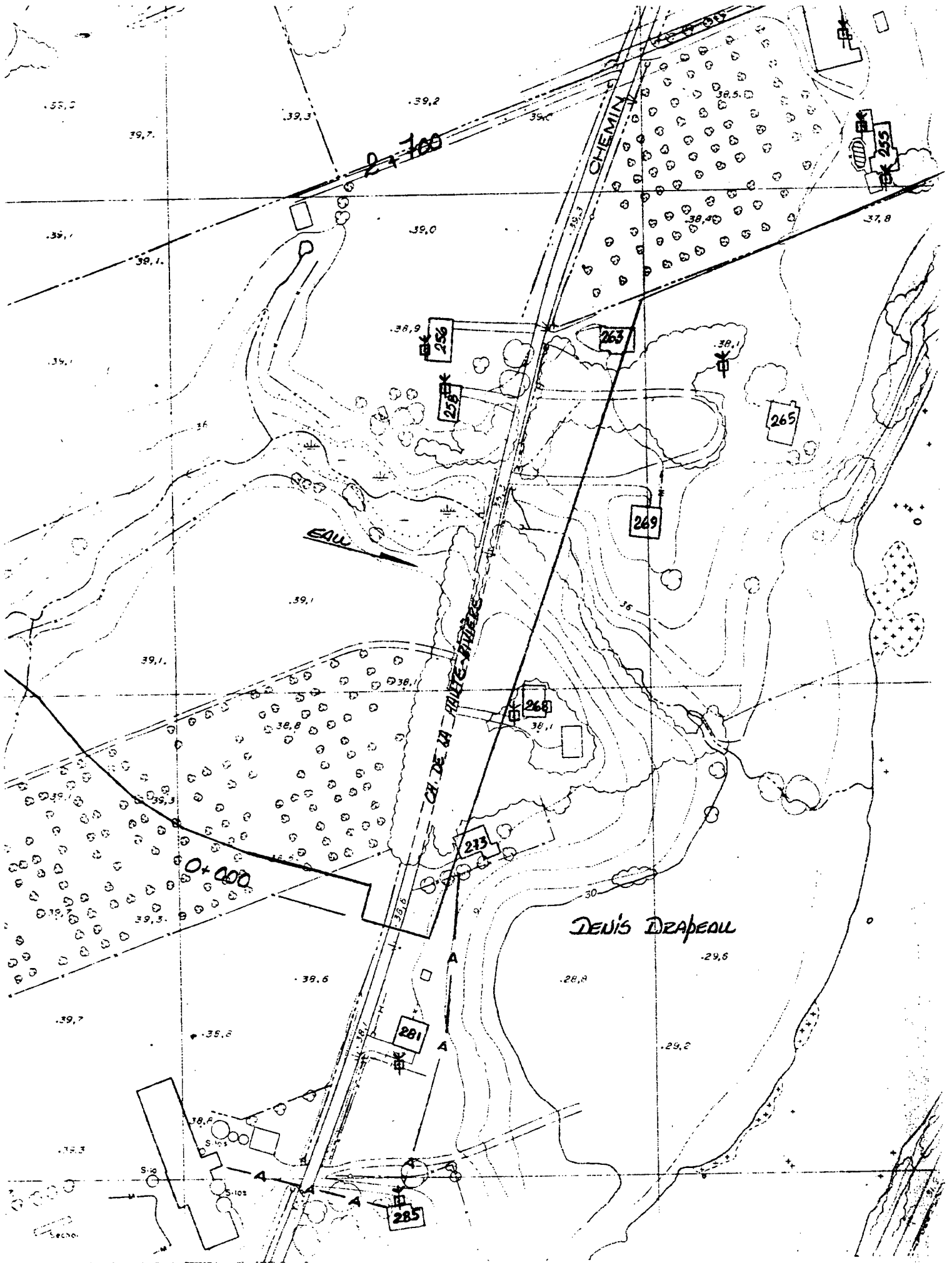






DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateaugay	C.E.P.: Chateaugay
PROPRIÉTAIRE: Denis Drapeau	TELEPHONE: (514) 692-4281	
NO. ET ROUTE: 258 ch. Hte-Riv.	LOT:	CODE POSTAL: J6J 5W6
PUITS DE SURFACE:	POINTE:	PUITS ARTÉSIEN: oui
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: Au sous-sol de la maison.		
DIST. P/R à l'extérieur : À l'intérieur des e.p.	CHAINAGE: 2+700	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES:		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: 6.10m (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: ±15.20m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits scellé	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: ±6.10m (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: voir remarques	TYPE DE POMPE: submersible (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: L'eau est traitée par un adoucisseur d'eau et un filtre est installé sous le robinet d'eau de la cuisine.		
Toute la propriété est à exproprier.		
Le puits est à exproprier sans relocalisation.		
P32		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-16.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse	





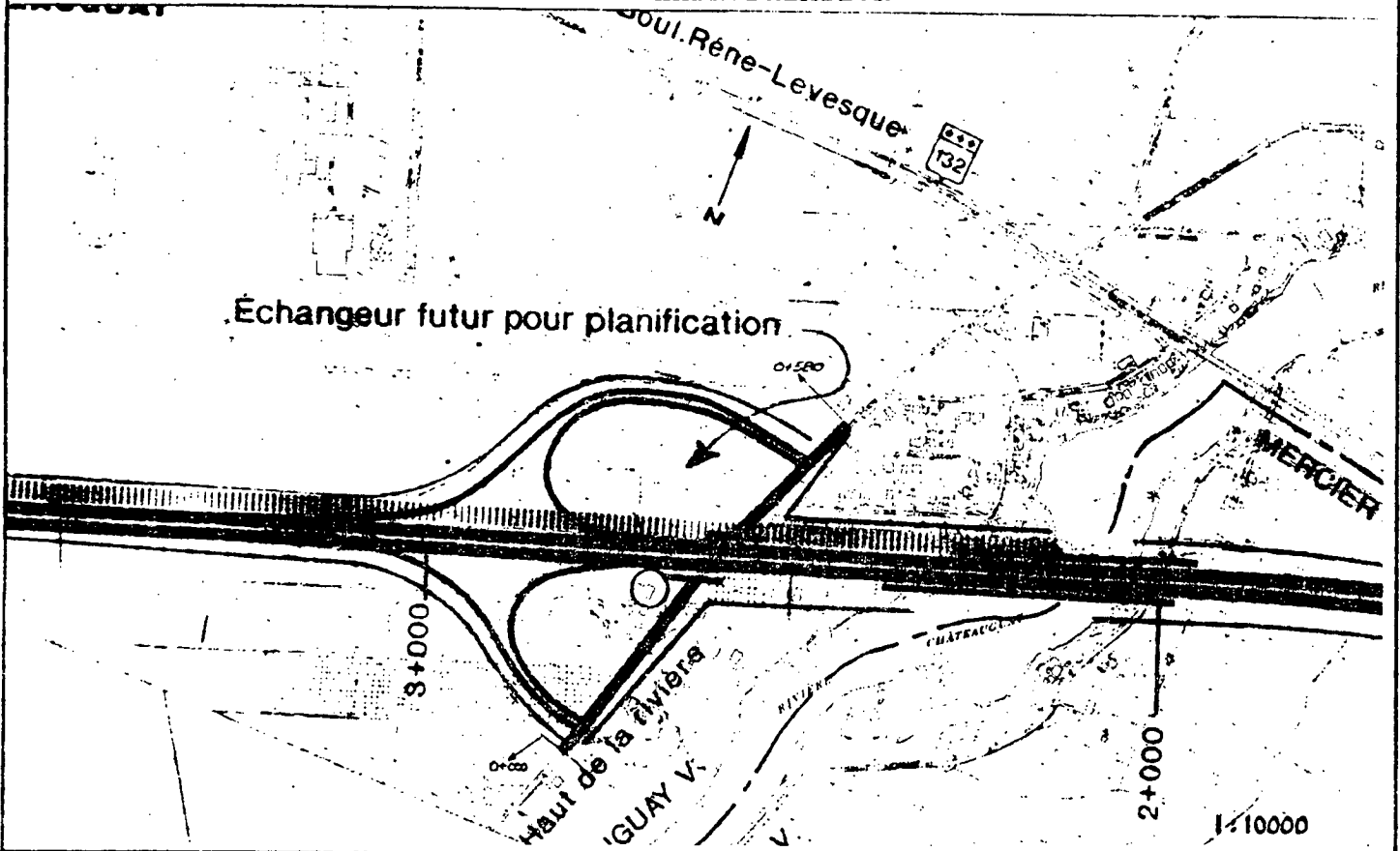


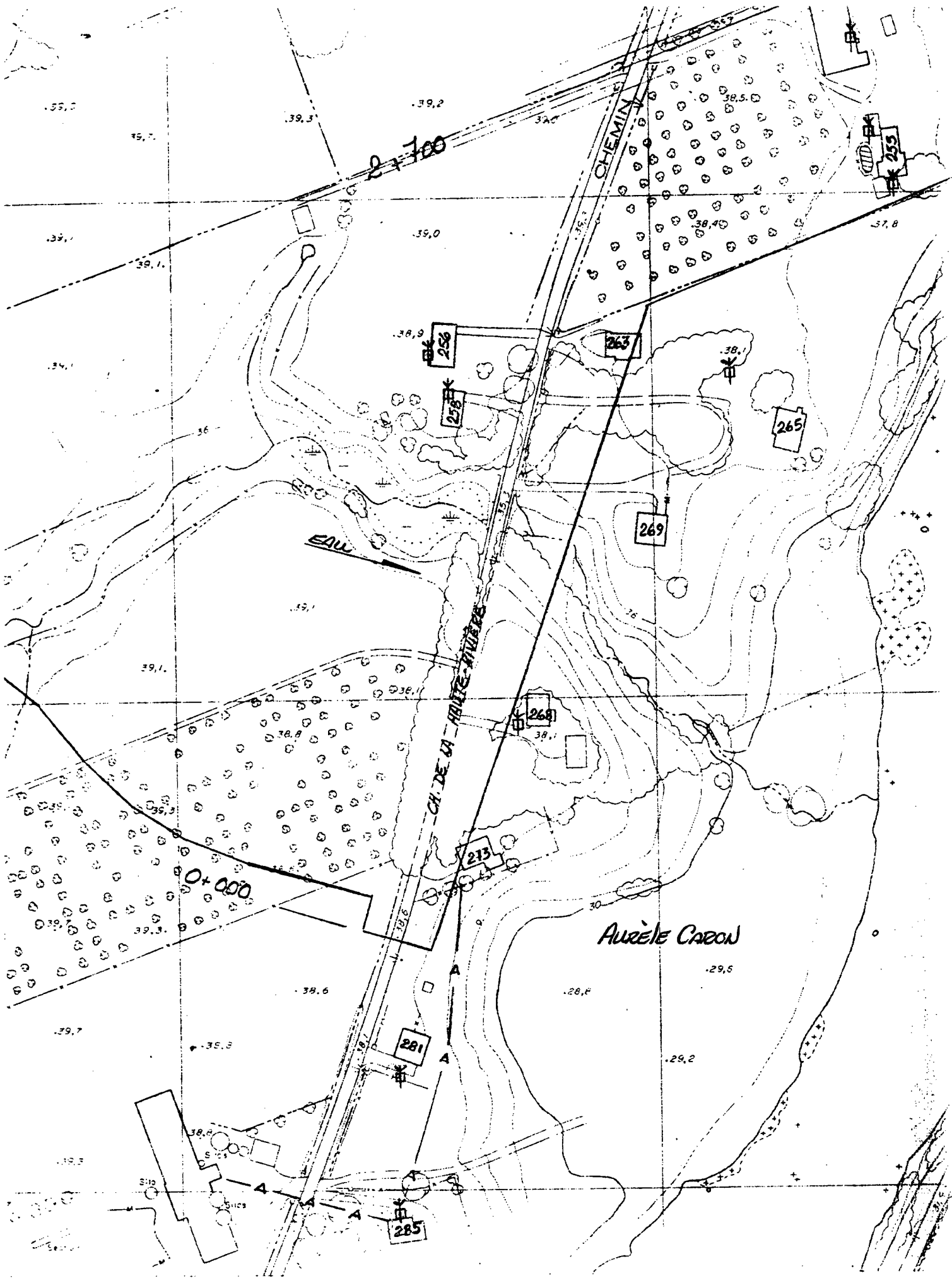
DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateauguay	C.E.P.: Chateauguay
PROPRIÉTAIRE: Aurèle Caron	TELEPHONE: (514) 699-8630	
NO. ET ROUTE: 256 ch. Hte-Riv.	LOT:	CODE POSTAL: J6J 5W6
PUITS DE SURFACE:	POINTE:	PUITS ARTÉSIEN: oui SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Derrière la maison (dans le garage)		
DIST. P/R: À l'intérieur des e.p	CHAINAGE: 2+700	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: dans le garage		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: 16.76m (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 19.81m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. 9.35m	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: ±3.10m (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: adoucisseur d'eau (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: Le puits est à exproprier sans relocalisation.		

P33

PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)
DATE: 93-09-16.	RELEVÉ PAR: Paul-André Paquet

EXPROPRIATION



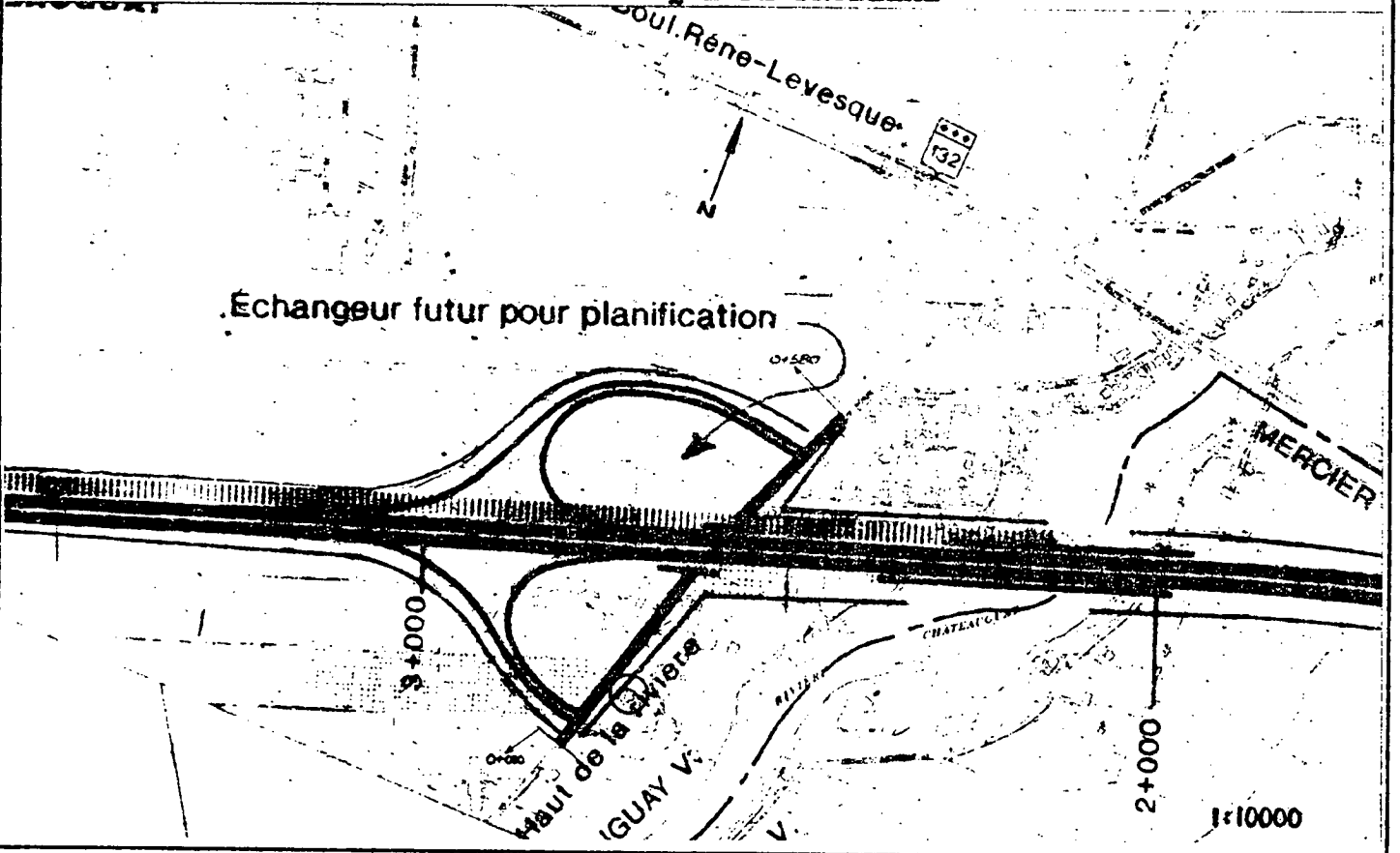


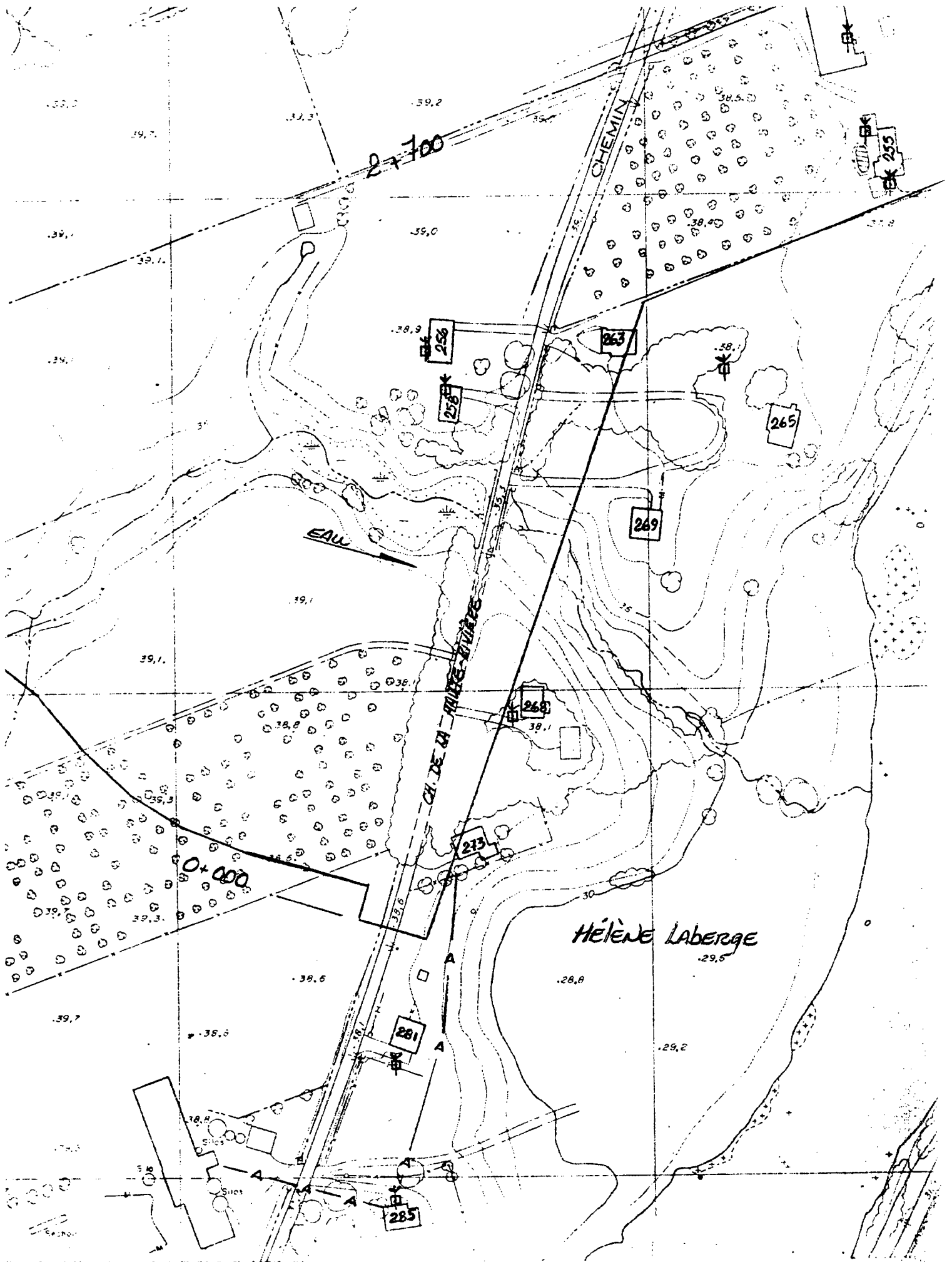
DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateauguy	C.E.P.: Chateauguy
PROPRIÉTAIRE: Hélène Laberge	TELEPHONE:	
NO. ET ROUTE: 268 ch. Hte-Riv.	LOT:	CODE POSTAL: J6J 5W6
PUITS DE SURFACE:	POINTE:	PUITS ARTÉSIEN: oui(*) SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Devant la maison (*).		
DIST. P/R XXXXXXXXXX : 5m à droite de e.p.	CHAÎNAGE: 0+100 (ch. Haute-Riv.)	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 3.20m de la maison		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: ±21.30m (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: ±24.40m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: ±6.10m (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: *Denis Drapeau conj.	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: La propriétaire demeure au 258 chemin de la Haute-Rivière téléphone: (514) 692-4281 La maison est louée à M. Jean Bouchard tél.: (514) 692-3322 Risque de problème compte tenu de la proximité du puits par rapport à l'emprise projetée du chemin de la Haute-Rivière.		

P36

PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)
DATE: 93-09-16.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse

RISQUE DE PROBLÈME

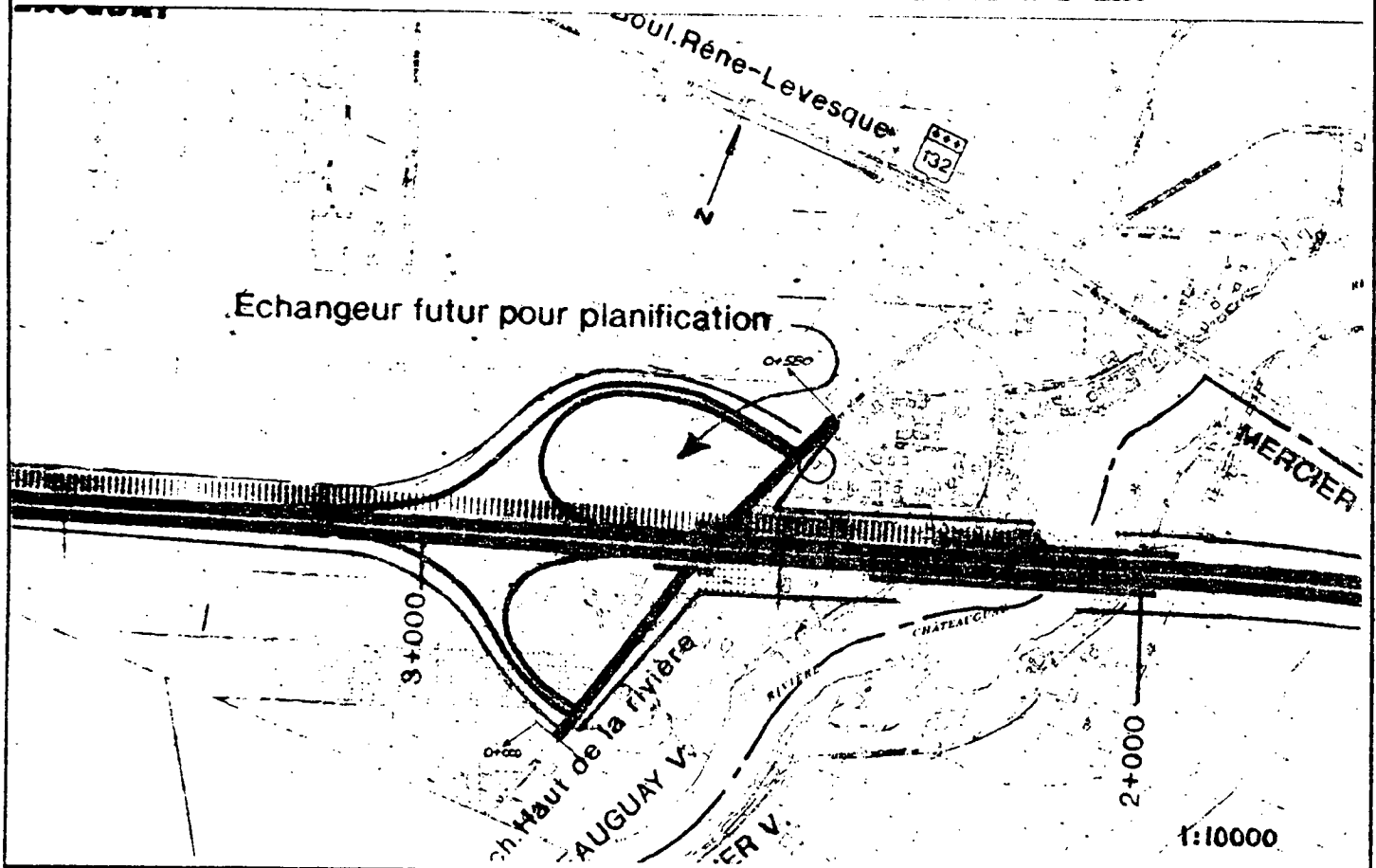


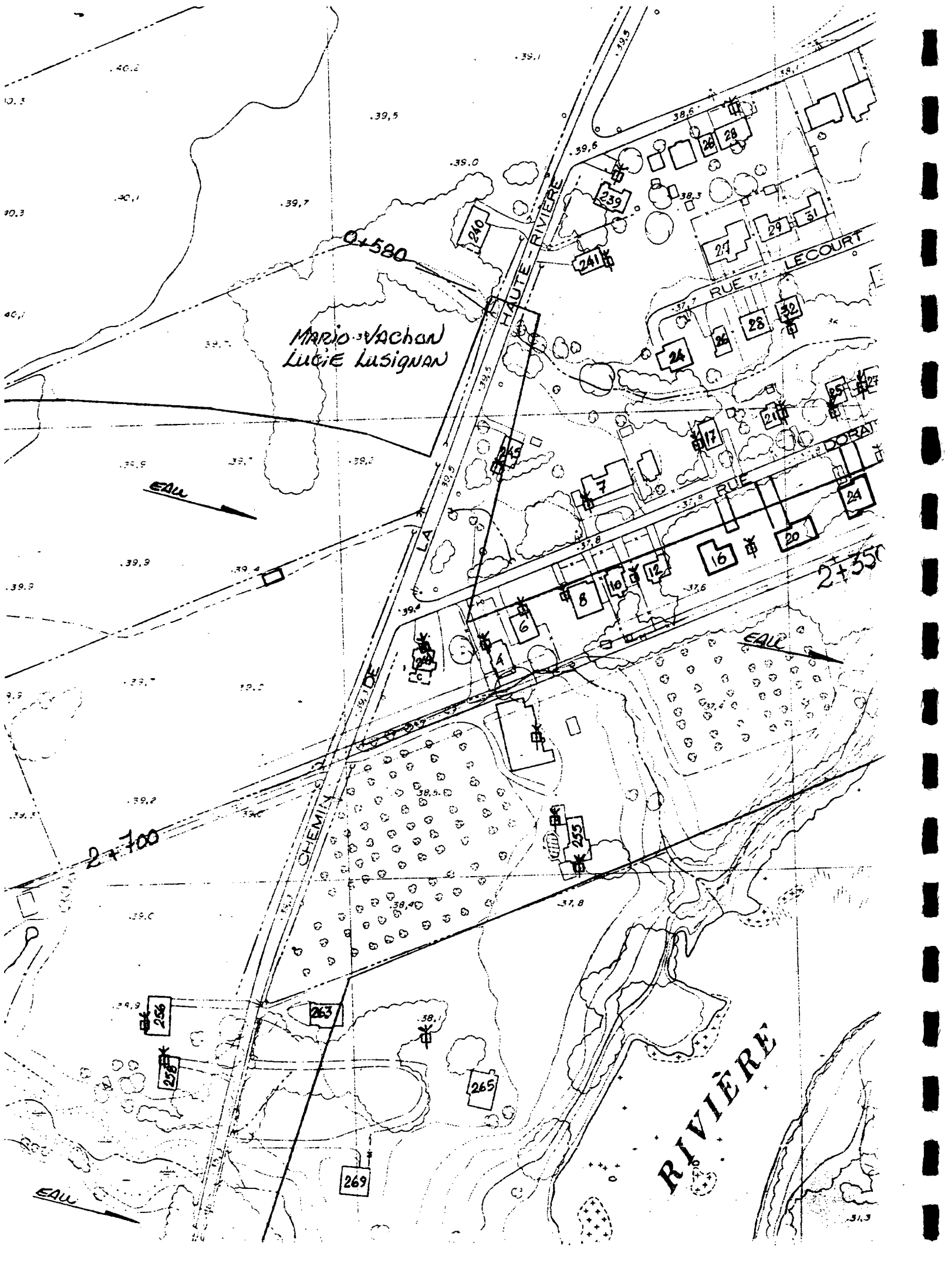


DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateauguay	C.E.P.: Chateauguay
PROPRIÉTAIRE: Mario Vachon et Lucie Lusignan	TELEPHONE:	
NO. ET ROUTE: 245 ch. Hte-Riv.	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*)
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: Au coté de la maison (*).		
DIST. P/R PUIITS: À l'intérieur des e.p	CHAINAGE: 0+525 (ch. Haute-Riv.)	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 2.00m de la maison		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: inconnu (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: adoucisseur d'eau (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Lucie Lusignan	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: Les propriétaires demeurent au 24 rue Lecourt tél. (514) 692-0366		
La maison est louée à Christine Denault et Robert Bouchard		
téléphone (514) 692-8995		
Le puits est situé à l'intérieur des emprises projetées du chemin de la Haute-Rivière. Il y a possibilité de relocaliser le puits sur le terrain.		
Analyse d'eau		
P37,A7		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-28.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse	

EXPROPRIATION

ANALYSE D'EAU





MARIO VACHON
Lucie LUSIGNAN

EAU

EAU

EAU

RIVIERE

0+580

2+700

2+350

CHEMIN DE LA RIVIERE

LAUTE RIVIERE

RUE LECOURT

RUE DORAT

40.2

39.1

39.5

39.0

40.1

39.7

39.6

38.6

39.9

38.3

40.3

40.3

40.1

39.9

39.7

39.2

39.9

39.4

39.9

39.7

39.2

39.7

39.2

39.0

39.9

38.1

37.8

37.3

RELEVÉ DE PUIITS D'EAU POTABLE

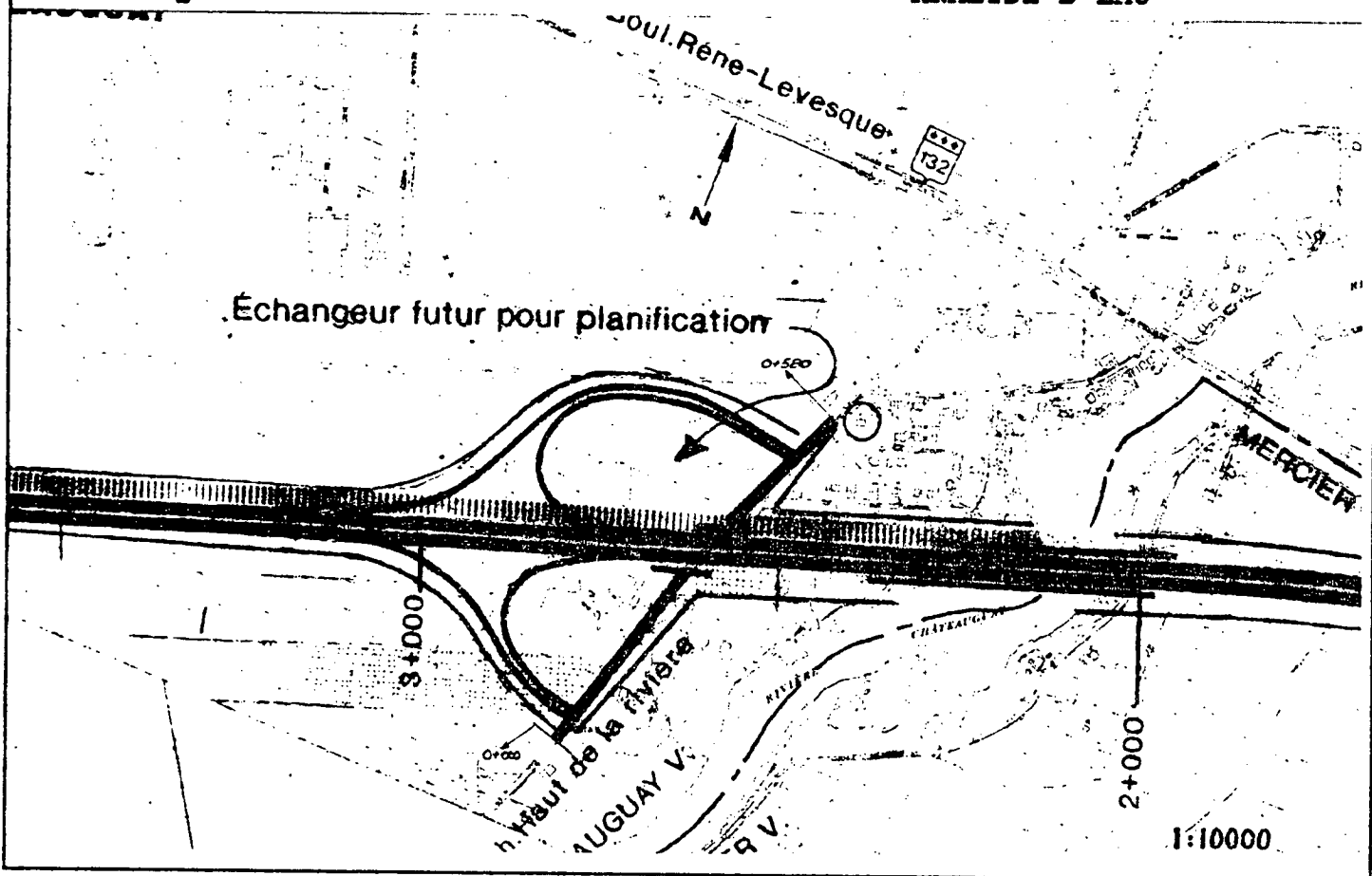
Secteur B

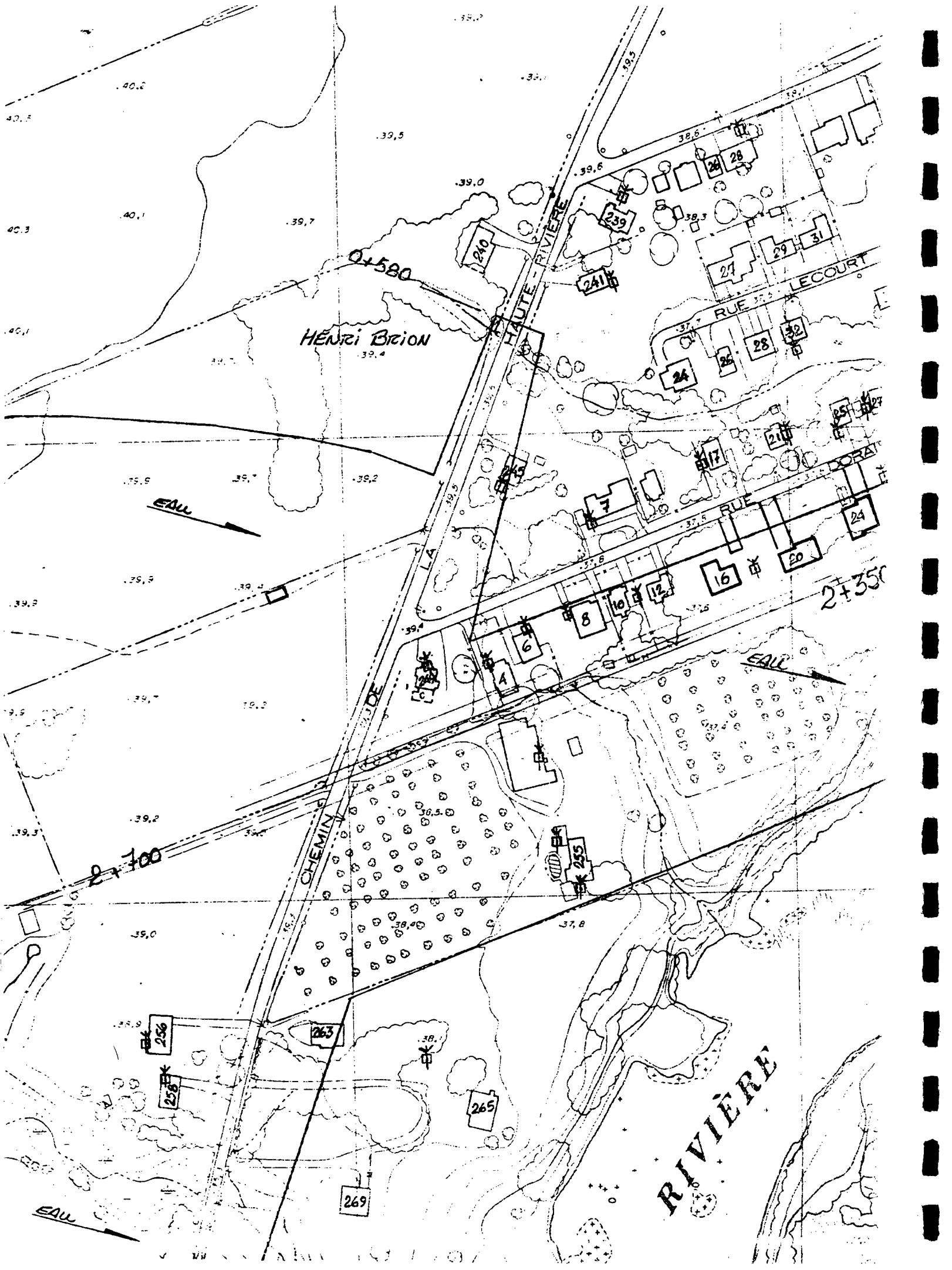
DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Chateaugay	C.E.P.: Chateaugay
PROPRIÉTAIRE: Henri Brion	TELEPHONE: (514) 692-0738	
NO. ET ROUTE: 241 ch. Hte-Riv.	LOT:	CODE POSTAL: J6K 5B1
PUIITS DE SURFACE:	POINTE: oui (*)	PUIITS ARTÉSIEN: SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Derrière la maison (*).		
DIST. P/R: 24m à droite de e.p.	CHAINAGE: 0+615 (ch. Haute-Riv.)	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 51mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 2.00m de la maison.		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: 13.71m (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 13.71m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: Risque de problème compte tenu de la proximité du puits par rapport à l'emprise projetée du chemin de la Haute-Rivière. Analyse d'eau.		
P38,A8		

PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)
DATE: 93-09-15.	RELEVÉ PAR: Paul-André Paquet

RISQUE DE PROBLÈME

ANALYSE D'EAU





HENRI BRION
39.4

HAUTE RIVIERE

RUE LECOURT

RUE DORVILLE

CHEMIN DE LA HAUTE RIVIERE

RIVIERE

0+580

2+350

2+700

269

265

263

258

256

255

4

6

8

10

12

16

20

24

25

27

21

17

7

24

28

32

29

31

27

23

28

26

24

240

241

40.2

40.3

40.3

40.1

40.1

39.6

39.9

39.7

39.2

39.0

38.9

38.9

38.9

39.5

39.0

39.4

39.2

39.4

39.7

39.0

38.9

38.9

39.1

39.6

38.6

38.5

37.7

37.8

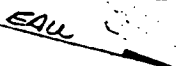
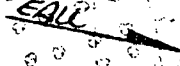
37.5

37.8

37.8

38.0

38.0



DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Léry	C.E.P.: Chateauguay
PROPRIÉTAIRE: Yves Picard	TELEPHONE: (514) 692-9816	
NO. ET ROUTE: 38 de la Gare	LOT:	CODE POSTAL: J6N 1G7
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*)
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: Derrière la maison (*).		
DIST. P/R ESSAI-PROBES voir remarques	CHAINAGE: 0+680 (ch. de la Gare)	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 2.20m de la maison		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: 27.40m (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 27.40m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: ±9.10m (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: Le puits est situé à 15 mètres de la fin des travaux projetés sur le chemin de la Gare.		
Risque de problème compte tenu de la proximité du puits par rapport aux travaux projetés sur le chemin de la Gare.		
Analyse d'eau.		
P44,A13		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-16.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse	
RISQUE DE PROBLÈME		
ANALYSE D'EAU		



34

38

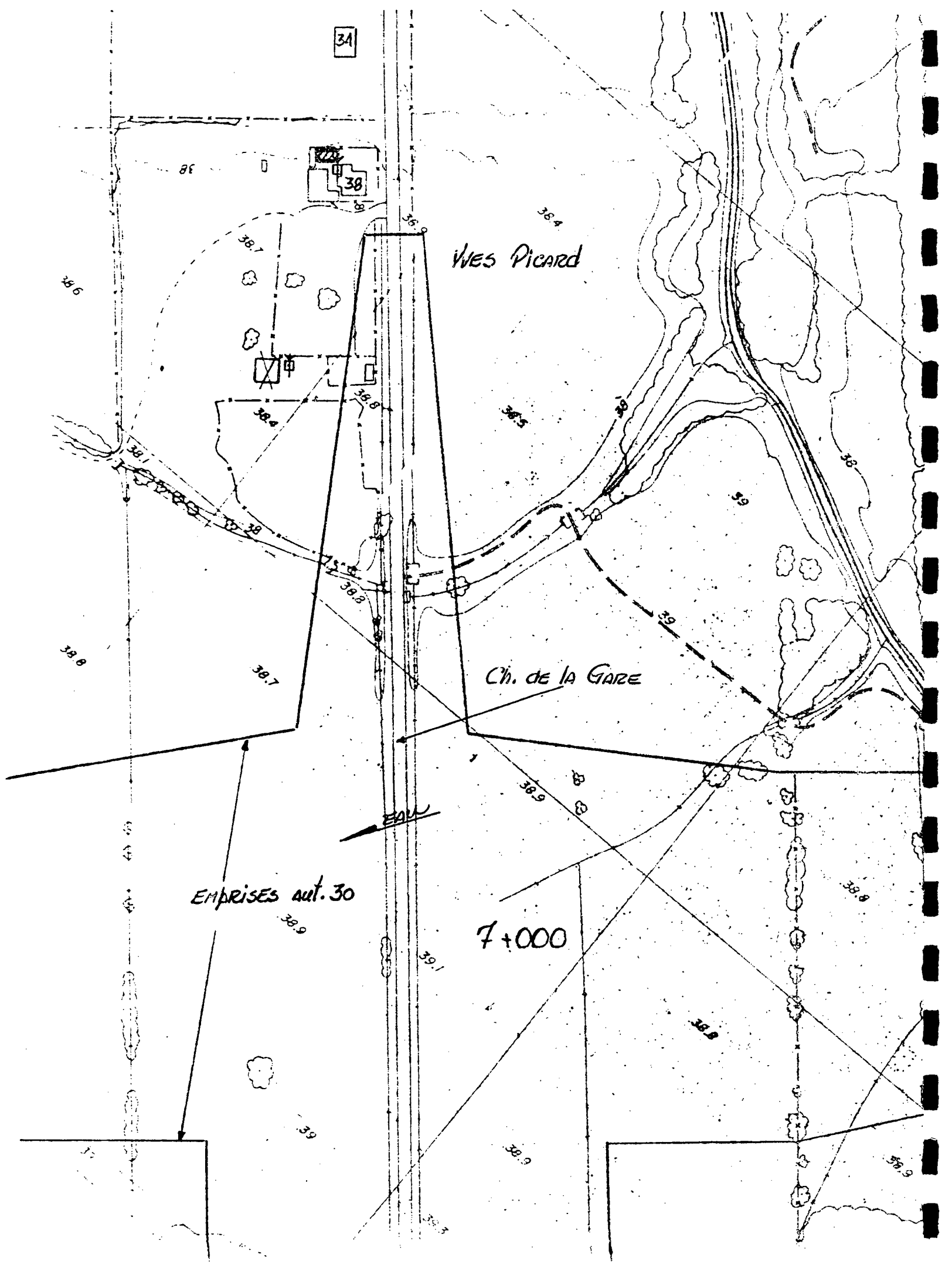
Ves Picard

Ch. de la Gare

EMPRISES aut. 30

7+000

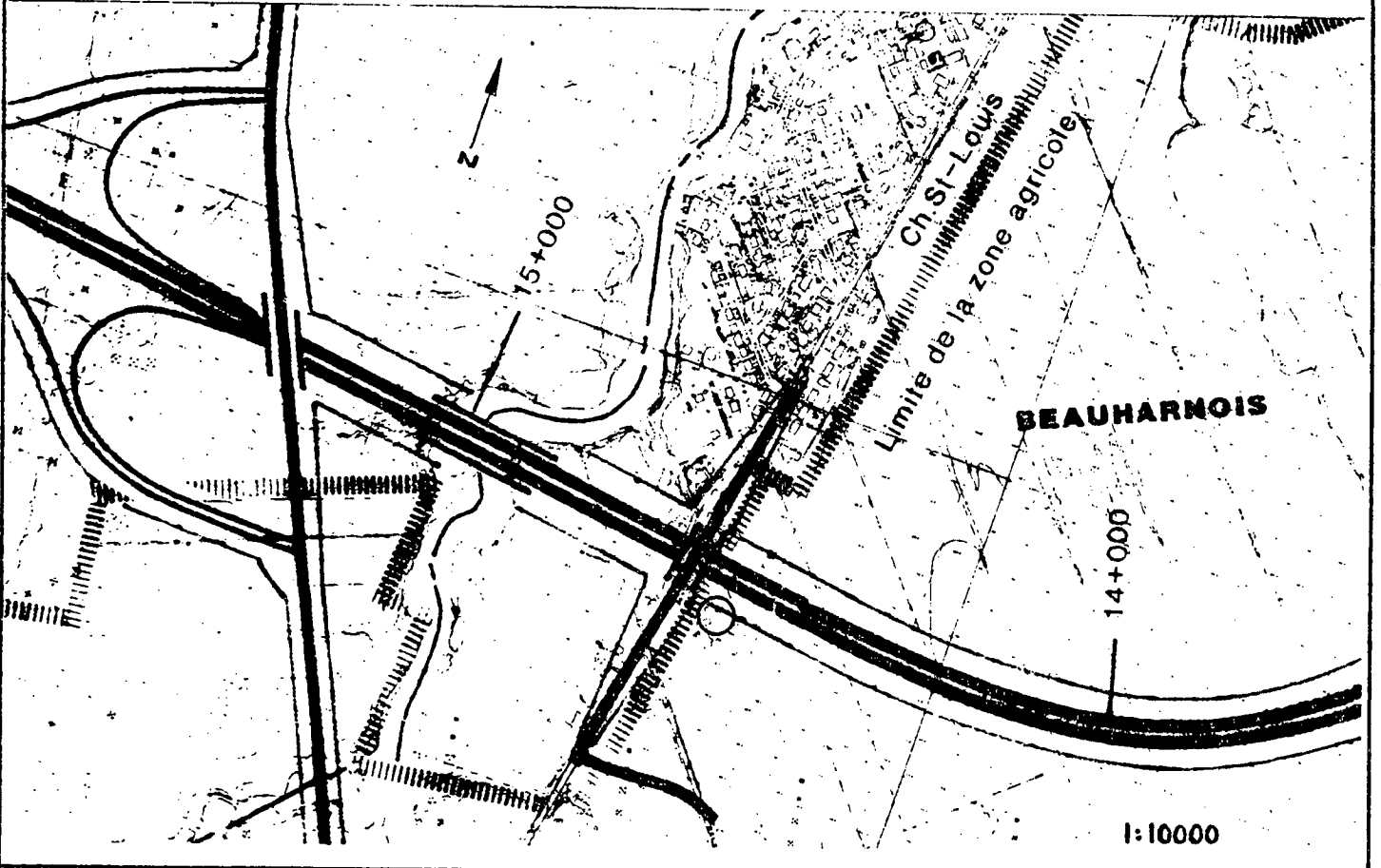
EAU





DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Beauharnois	C.E.P.: Beauharnois-Hunt.
PROPRIÉTAIRE: Ferme Brimas		TELEPHONE: (514) 429-3282
NO. ET ROUTE: 666 ch. St-Louis	LOT:	CODE POSTAL: J6N 2K6
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Derrière un hangar.		
DIST. P/R 6666-20112 5m à gauche de e.p.	CHAÎNAGE: 14+530	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES:		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnue (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: ±30.50m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. 8.00M	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: submersible (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * François Brière pro	BATIMENTS DESSERVIS: voir remarques	
REMARQUES: Le puits dessert la maison et la grange (65 vaches). Risque de problème compte tenu de la proximité du puits par rapport à l'emprise projetée. Analyse d'eau		
P50,A16		

PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)
DATE: 93-09-29.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse
RISQUE DE PROBLÈME	ANALYSE D'EAU



EMPRISES AUT. 30

14+800

8

635

643

638

654

ROUTE 392 236

14+500

FERME BRIMAS

698

401

725

705

697

G

666

660

662

664

666

668

670

672

674

676

678

680

682

684

686

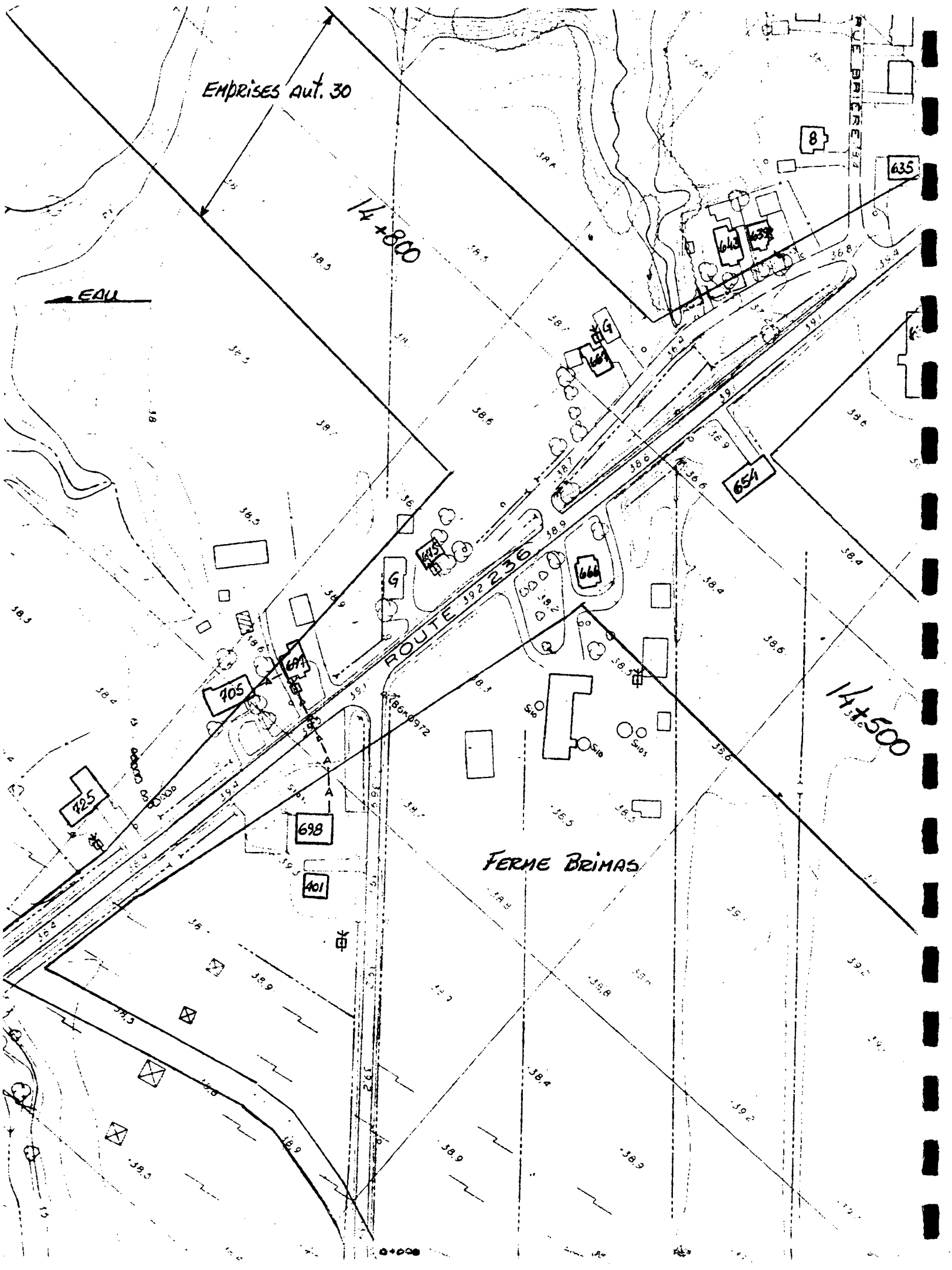
688

690

692

694

EAU



EMPRISES Aut. 30

14+800

EAU

8

635

654

705

675

725

698

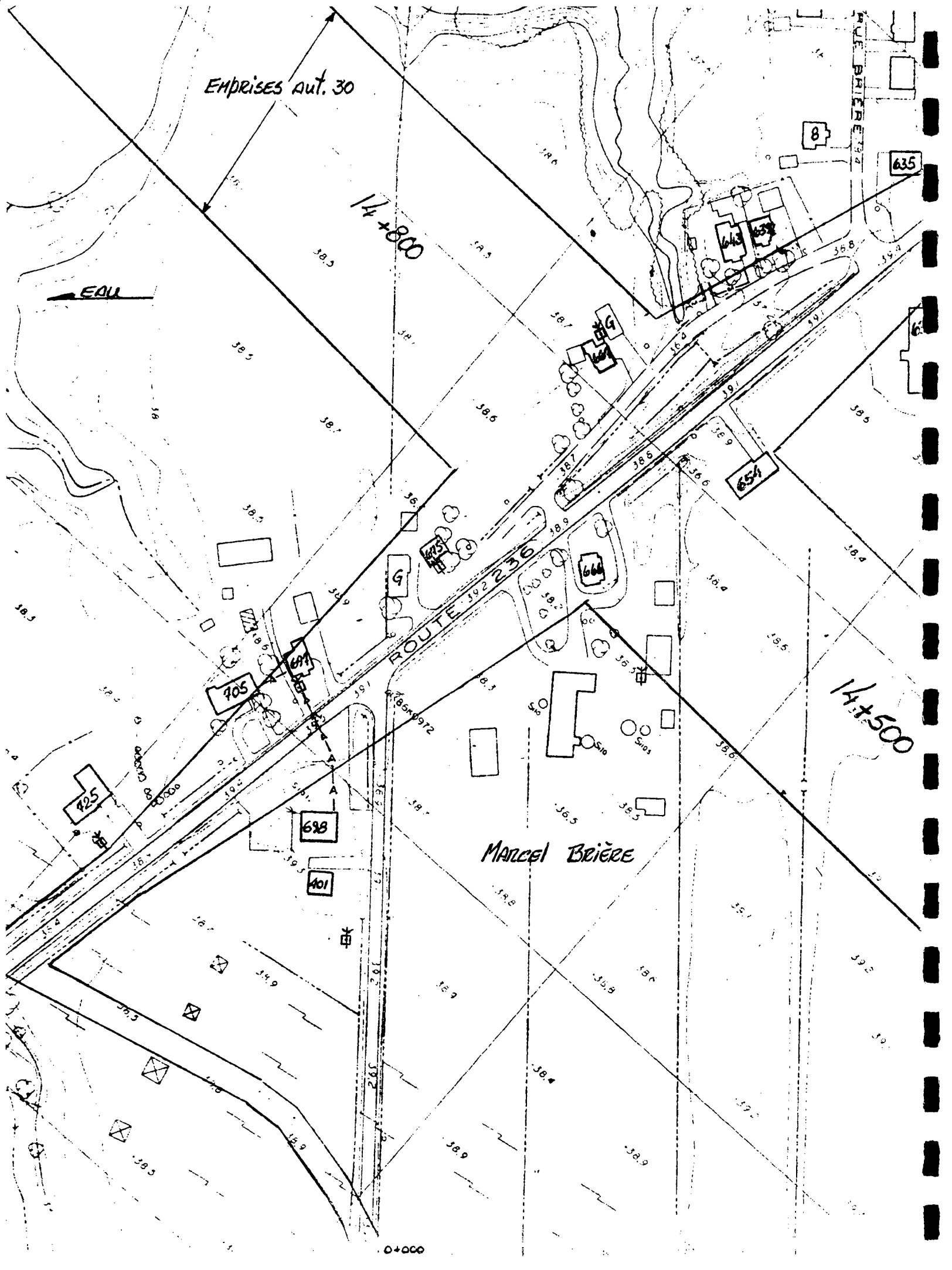
401

ROUTE 236

14+500

MARCEL BRIÈRE

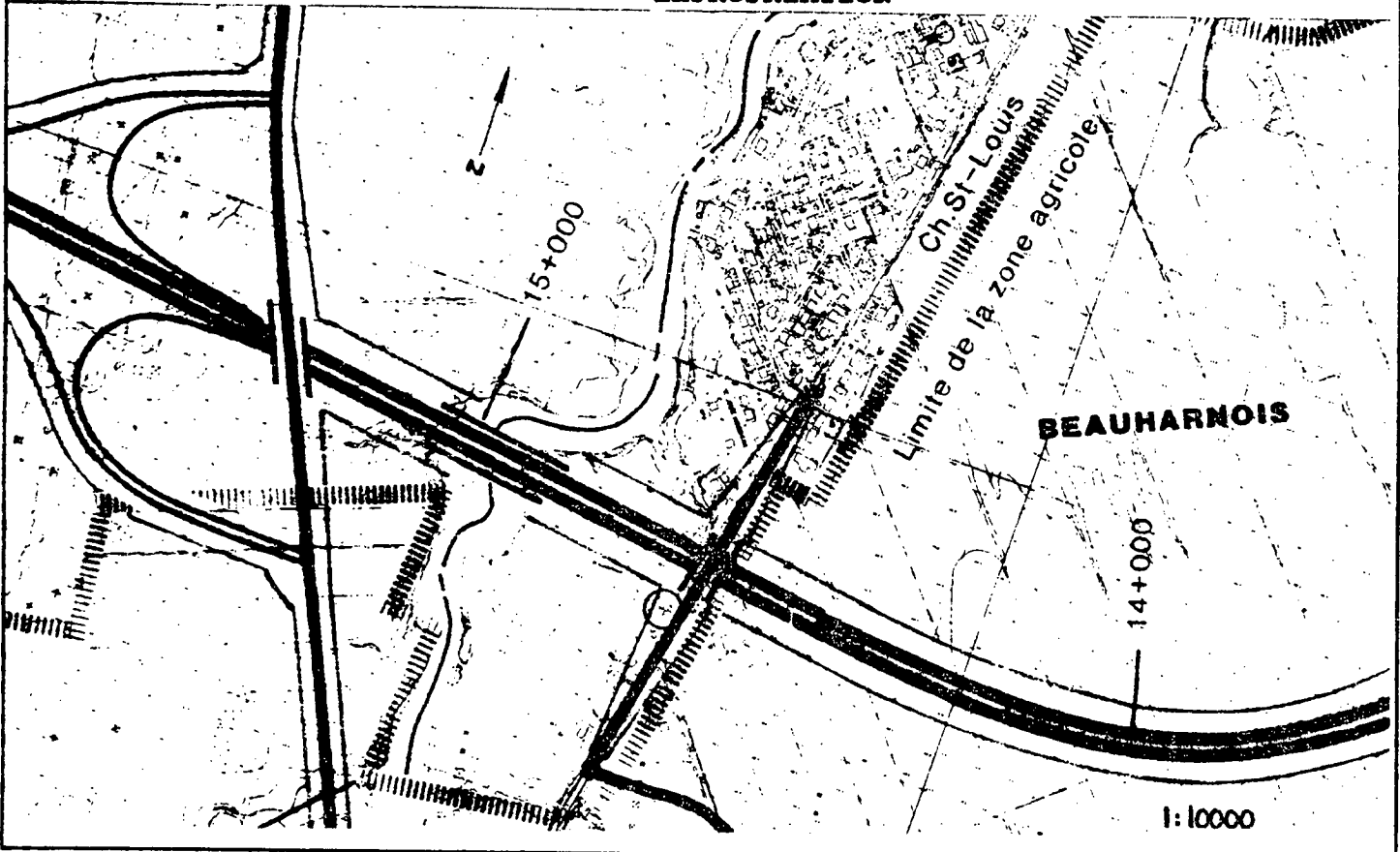
0+000





DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Beauharnois	C.E.P.: Beauharnois-Hunt.
PROPRIÉTAIRE: Céline Corbeil	TELEPHONE: (514) 429-2301	
NO. ET ROUTE: 675 ch. St-Louis	LOT:	CODE POSTAL: J6N 2L2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*)
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: Devant la maison (*).		
DIST. P/R BOISAGE : À l'intérieur des e.p	CHAINAGE: 0+040 (ch. St-Louis)	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: inconnu (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: ±3.00m de la maison		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: inconnu (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: piston (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: voir remarques	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: * Informations selon M. François Gauthier, conjoint de la propriétaire. Informations reçues par téléphone. Téléphone au travail de M. Gauthier (514) 454-2151 Le puits est à exproprier sans relocalisation.		
P52		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-10-06.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse	

EXPROPRIATION



EMPRISES Aut. 30

14+800

EAU

8

635

654

ROUTE 236

14+500

905

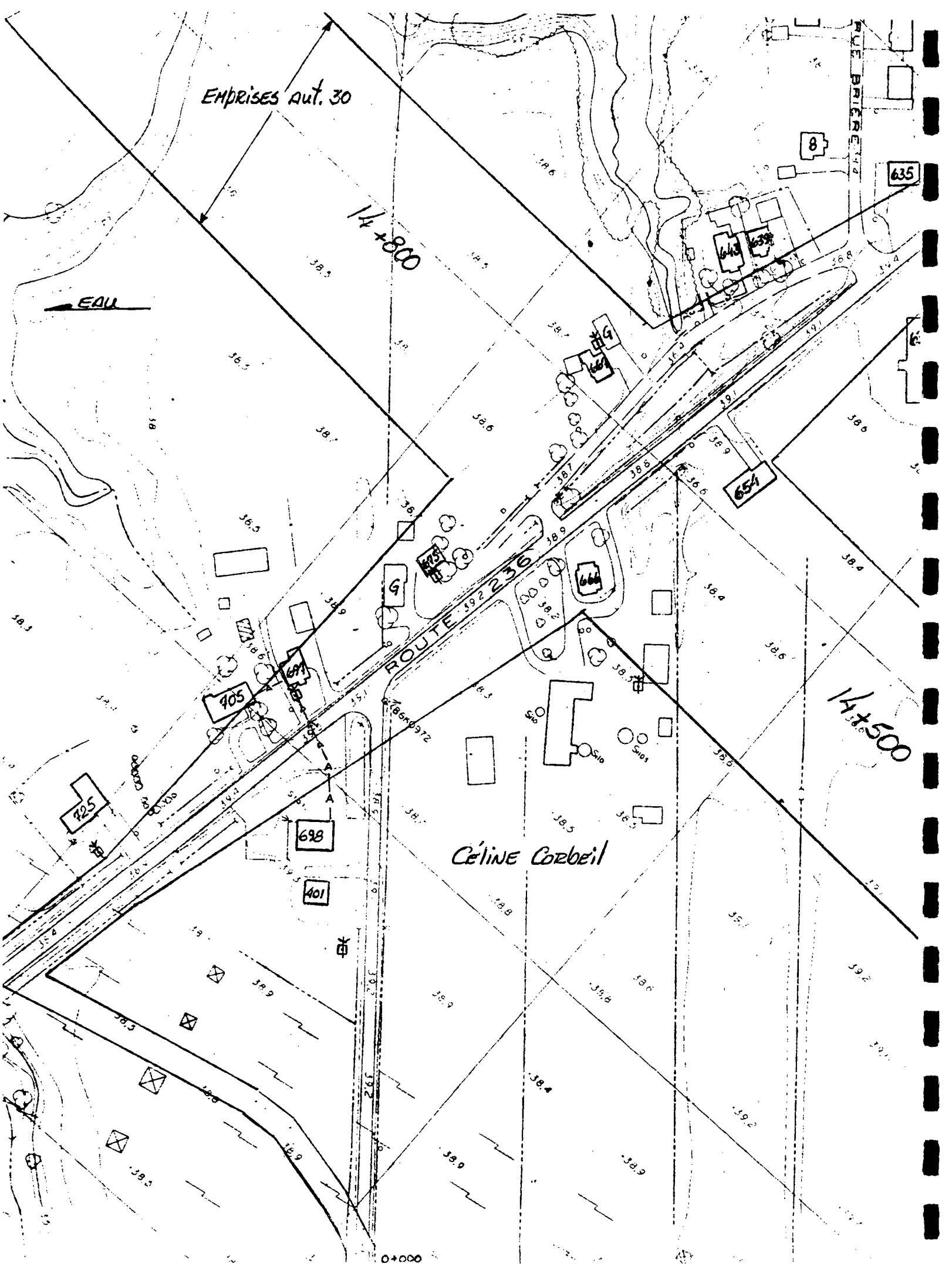
925

698

401

CÉLINE CORBEIL

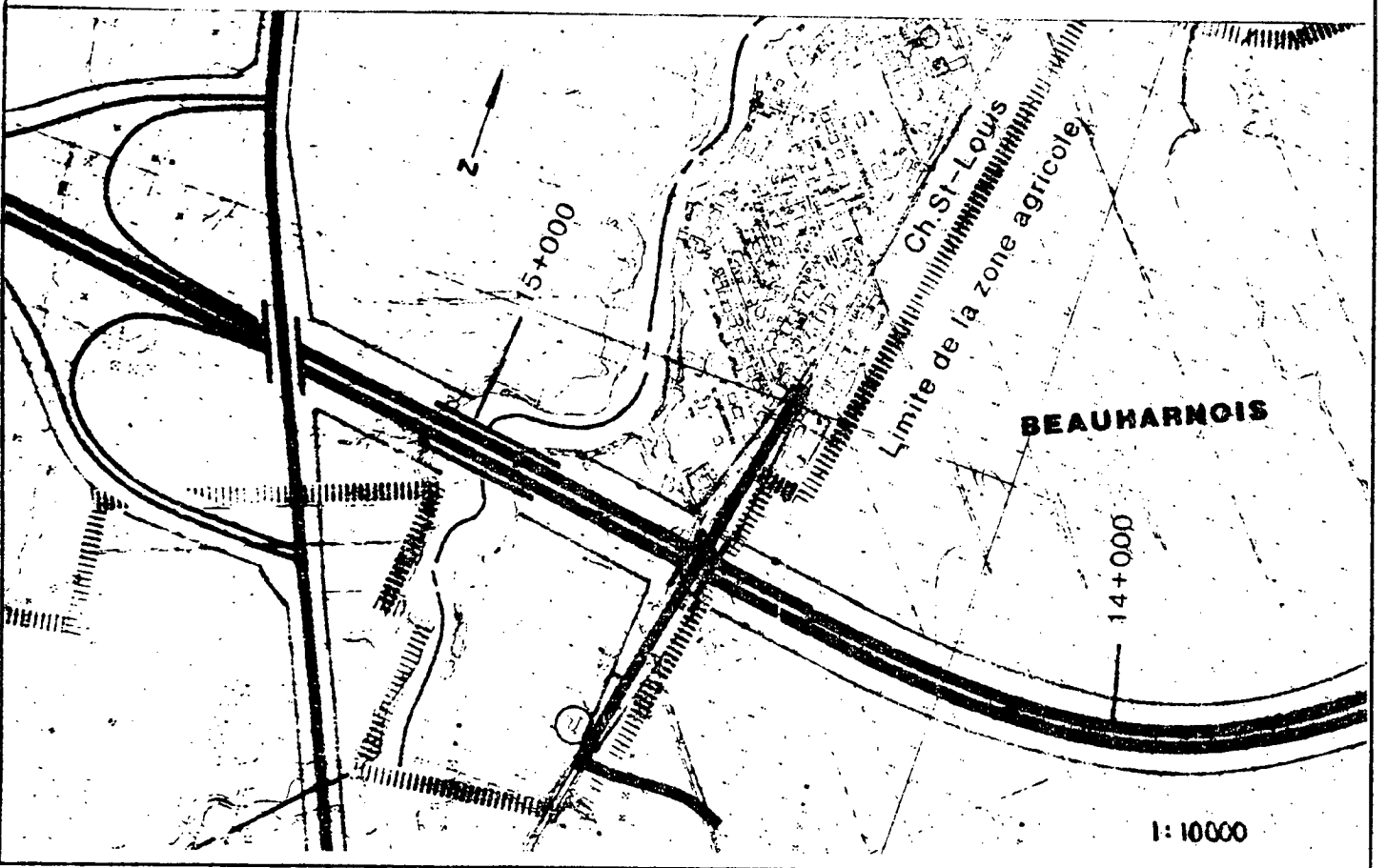
0+000





DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Beauharnois	C.E.P.: Beauharnois-Hunt.
PROPRIÉTAIRE: Donald Lamarre	TELEPHONE: (514) 429-5595	
NO. ET ROUTE: 725 ch. St-Louis	LOT:	CODE POSTAL: J6N 2L2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*)
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: Devant la maison (*).		
DIST. P/R maison : 5m à gauche de e.p.	CHAINAGE: 0+245 (ch. St-Louis)	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 13.00m de la maison		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: 18.28m (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 28.34m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: 3.65m (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: filtre inutilisé (*)	TYPE DE POMPE: submersible	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison et garage (*)	
REMARQUES: Risque de problème compte tenu de la proximité du puits par rapport à l'emprise projetée du chemin St-Louis.		
Analyse d'eau		
P54,A17		

PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transport Québec (S.S.C.)
DATE: 93-09-30.	RELEVÉ PAR: Paul-André Paquet
RISQUE DE PROBLÈME	ANALYSE D'EAU



EMPRISES AUT. 30

14 x 800

14 x 500

Donald LAMARRE

ROUTE 236

0+000

EAU

RUE BRIERE 34

635

654

905

925

698

401

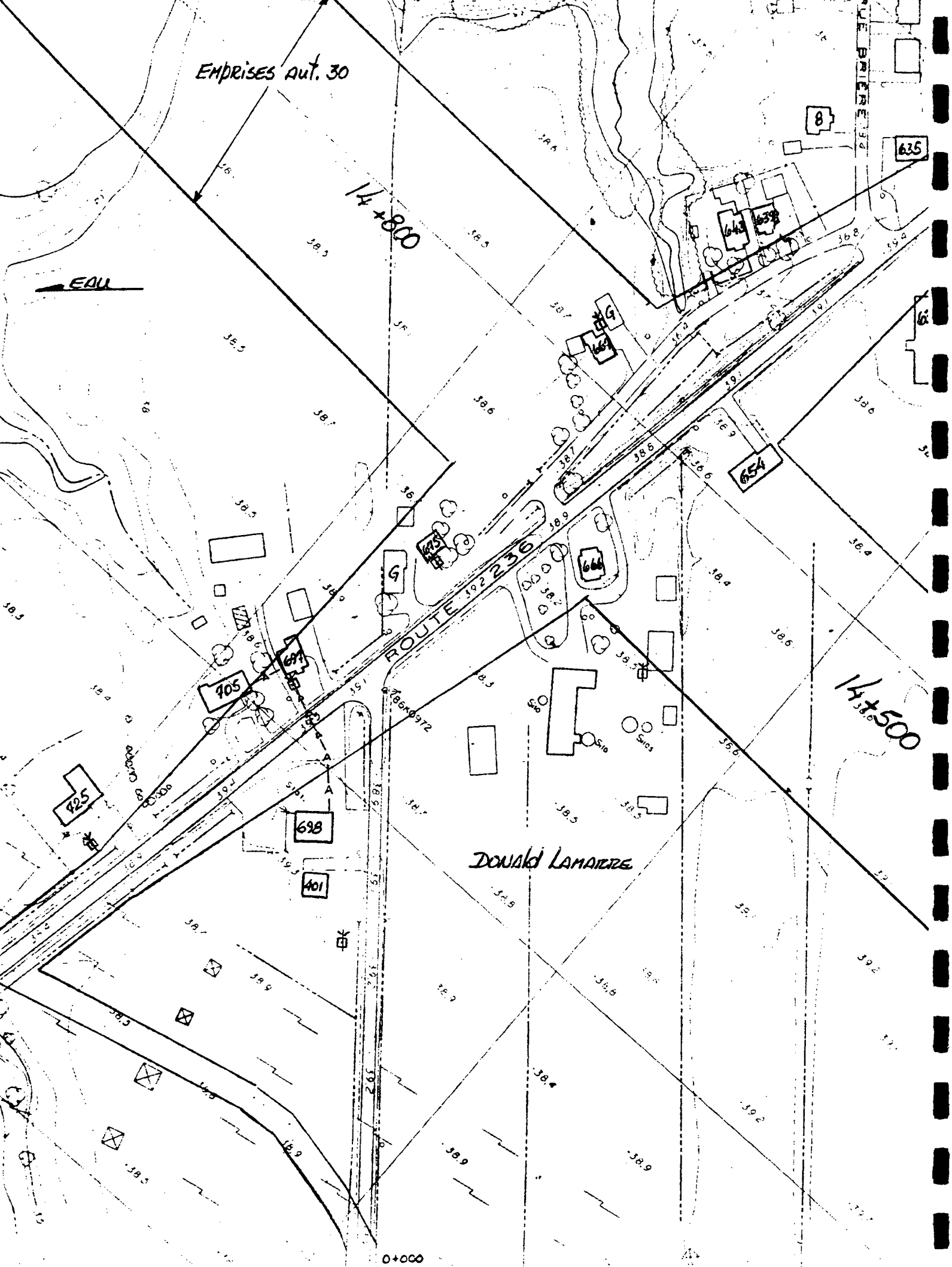
666

675

639

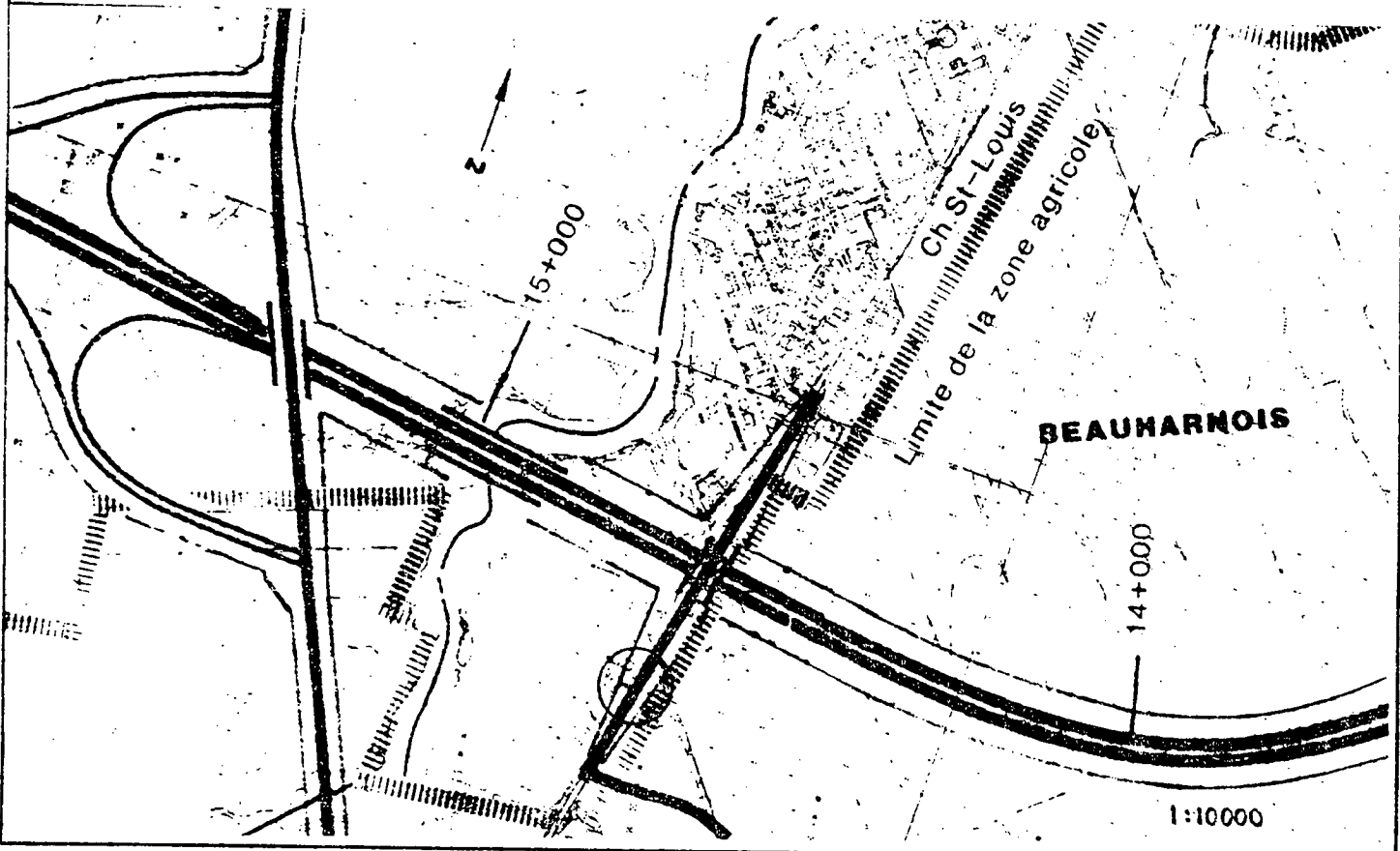
8

66



DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Beauharnois	C.E.P.: Beauharnois-Hunt.
PROPRIÉTAIRE: Claude Julien	TELEPHONE: (514) 429-2502	
NO. ET ROUTE: 697 ch. St-Louis	LOT:	CODE POSTAL: J6N 2L2
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*) SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: Devant la maison (*).		
DIST. P/R fosse projetée : À l'intérieur des e.p	CHAINAGE: 0+355 (ch. St-Louis)	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 5.20m de la maison.		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: 29.00m (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 45.70m (*)	DEBIT (l/hre): 2270 l/hre (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: 6.70m (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: submersible (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: * Propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: voir remarques	
REMARQUES: Le puits dessert la résidence (697) et le garage (698) du propriétaire ainsi que la résidence (705) de M. Maurice Julien. Une conduite d'aménée d'eau de 38 mm de diamètre traverse sous le chemin St-Louis au chainage 0+355. La résidence #697 ainsi que le puits sont situés à l'intérieur des emprises projetées. Un nouveau puits devra être foré pour desservir les deux autres batisses. Prévoir la pose d'une conduite d'aménée d'eau sous la route. P55		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)	
DATE : 93-09-29.	RELEVÉ PAR: Claude Lajeunesse	

EXPROPRIATION



EMPRISES Aut. 30

14+800

EAU

8

635

654

ROUTE 236

14+500

CLAUDE JULIEN

698

401

725

705

2664972

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

Emprises proposées
Auto, 30 et ch. du Canal

355

2

ENT.

CHEMIN

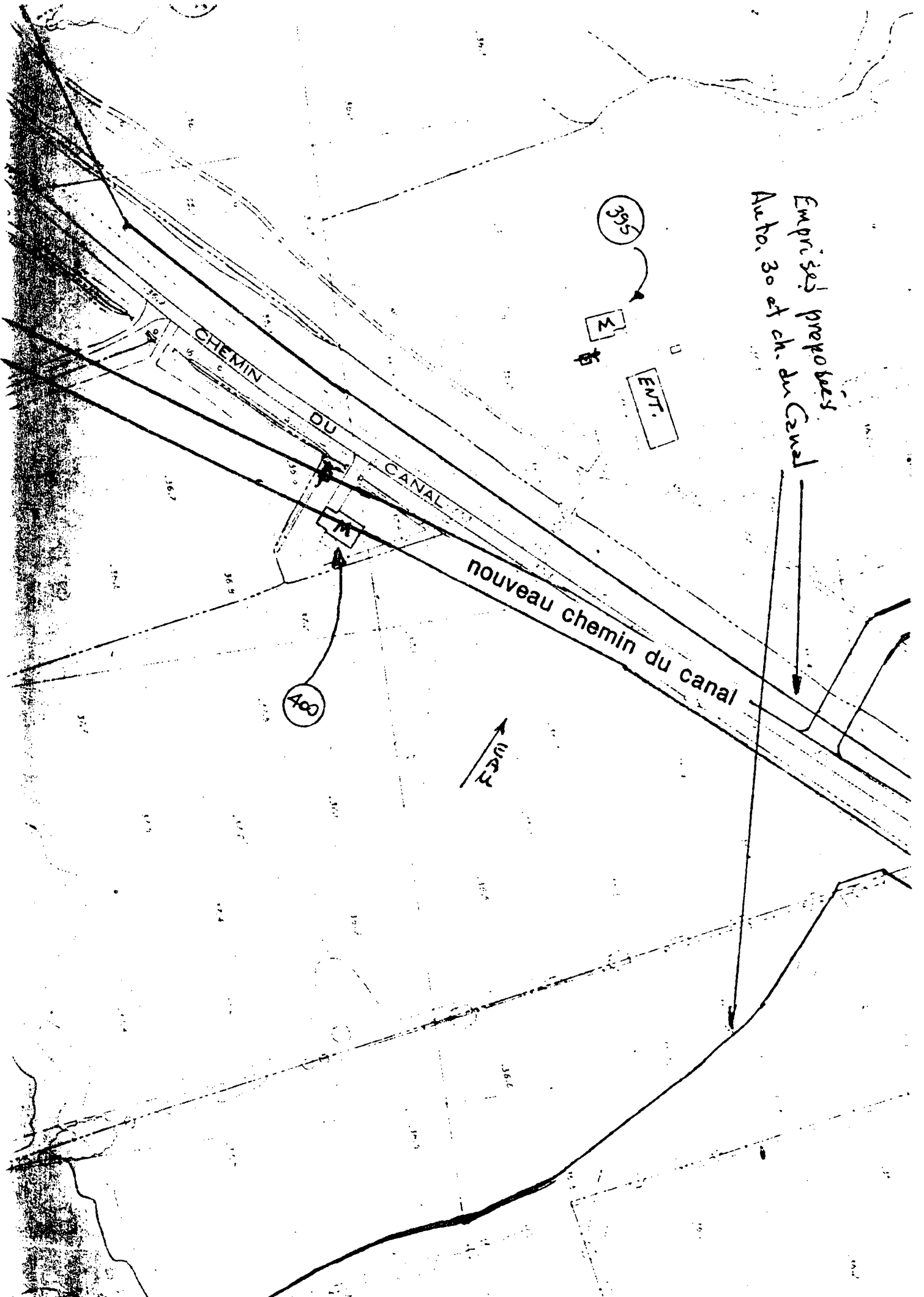
DU

CANAL

nouveau chemin du canal

400

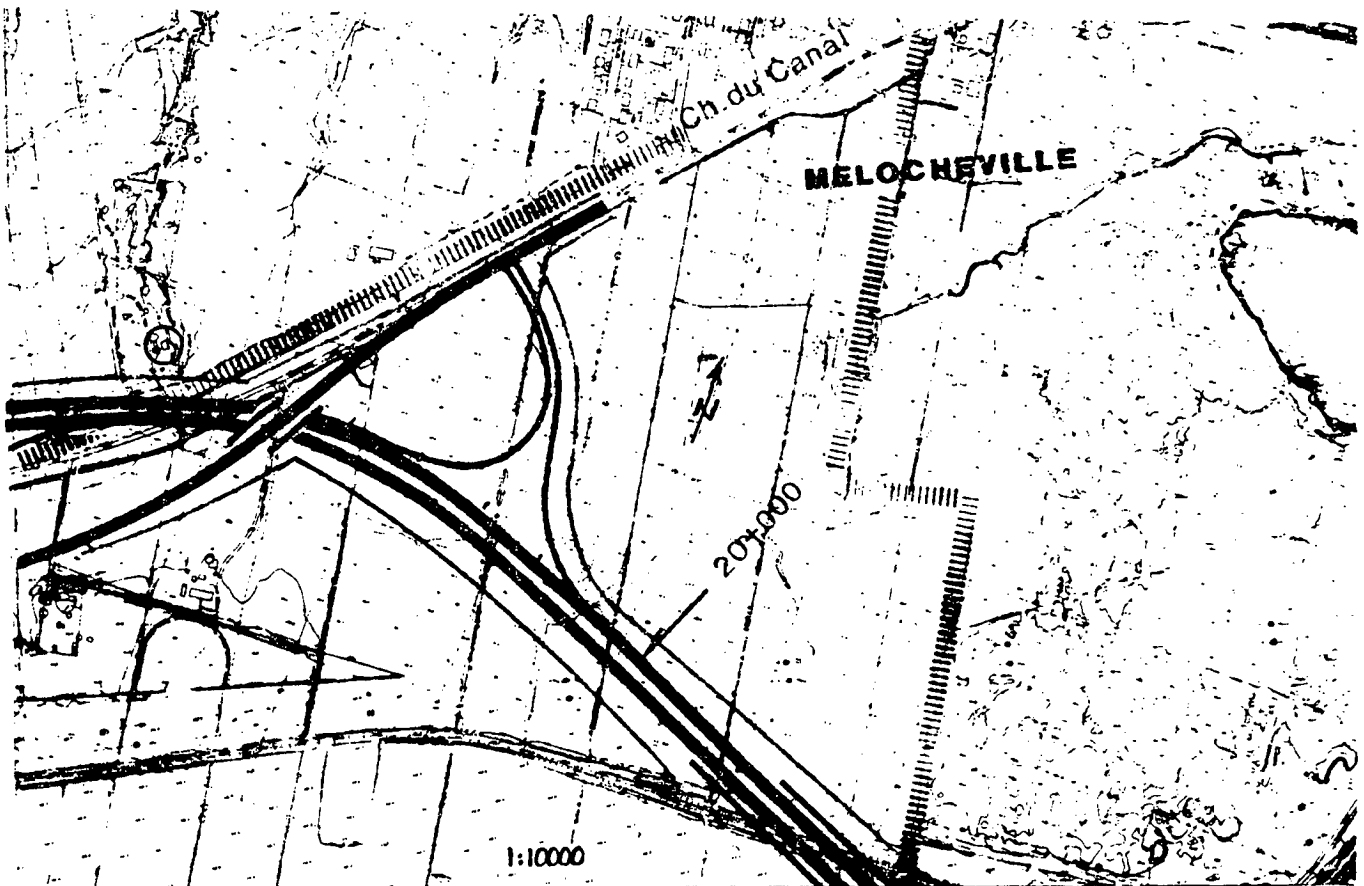
W 200

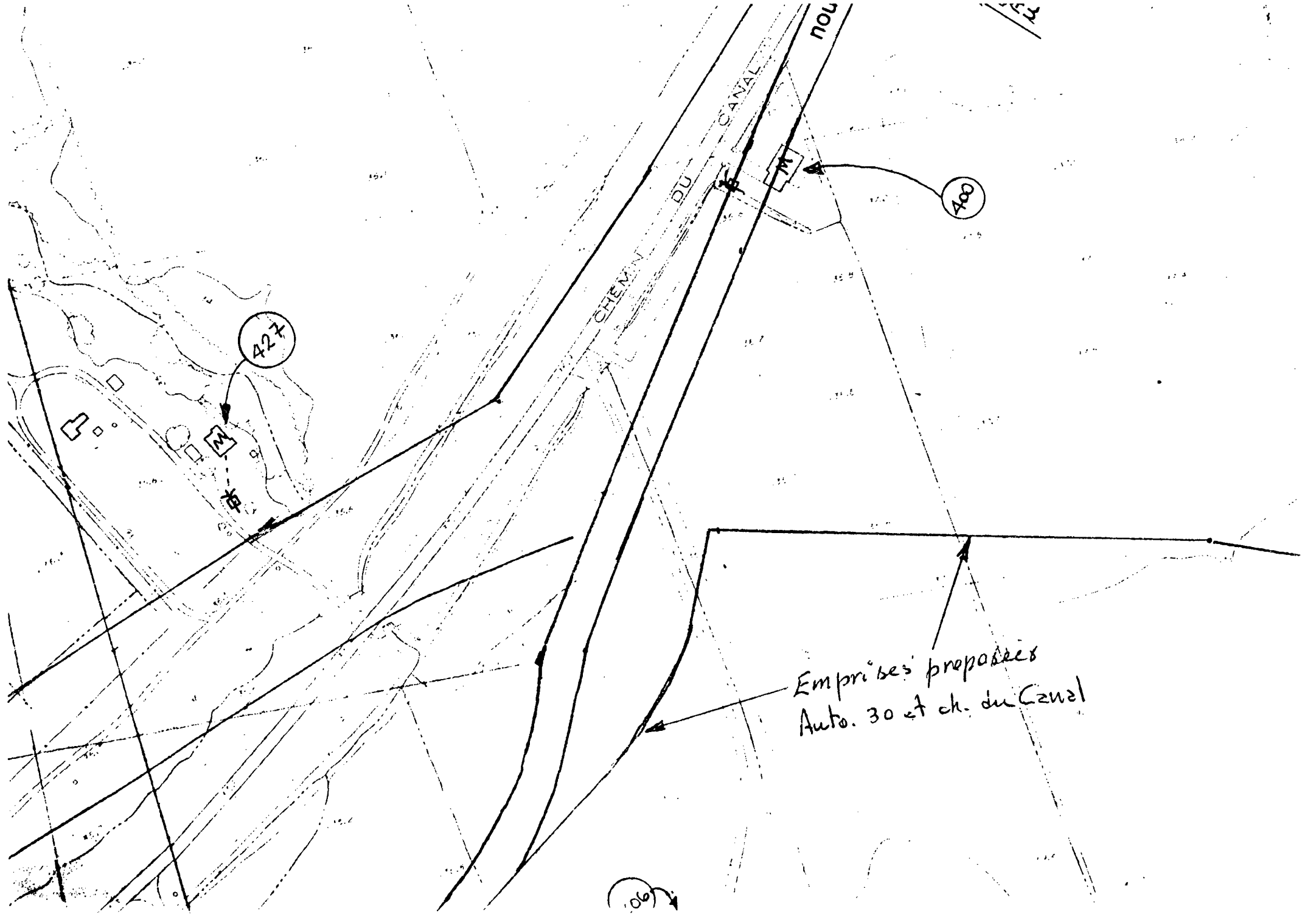


DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Melocheville	C.E.P.: Salab.-Soulages
PROPRIÉTAIRE: Patrick Marcotte et France Gendron		TELEPHONE: (514) 429-2779
NO. ET ROUTE: 427 ch. du Canal	LOT: P-391	CODE POSTAL: J0S 1J0
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: en avant de la maison		
DIST. P/R terrain : 10m à droite de e.p.	CHAINAGE: 20+800	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 200mm		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 22m de la maison		
MATÉRIAL (TYPE): acier	LONGUEUR: 19.50m(*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 24.70m(*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. 5.90m	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun(*)	TYPE DE POMPE: submersible (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: Risque de problème compte tenu de la proximité du puits par rapport à l'emprise projetée de l'autoroute 30. Provenance de l'eau d'alimentation.		
P62,A19		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-14.	RELEVÉ PAR: Serge Kirouac	

RISQUE DE PROBLÈME

ANALYSE D'EAU

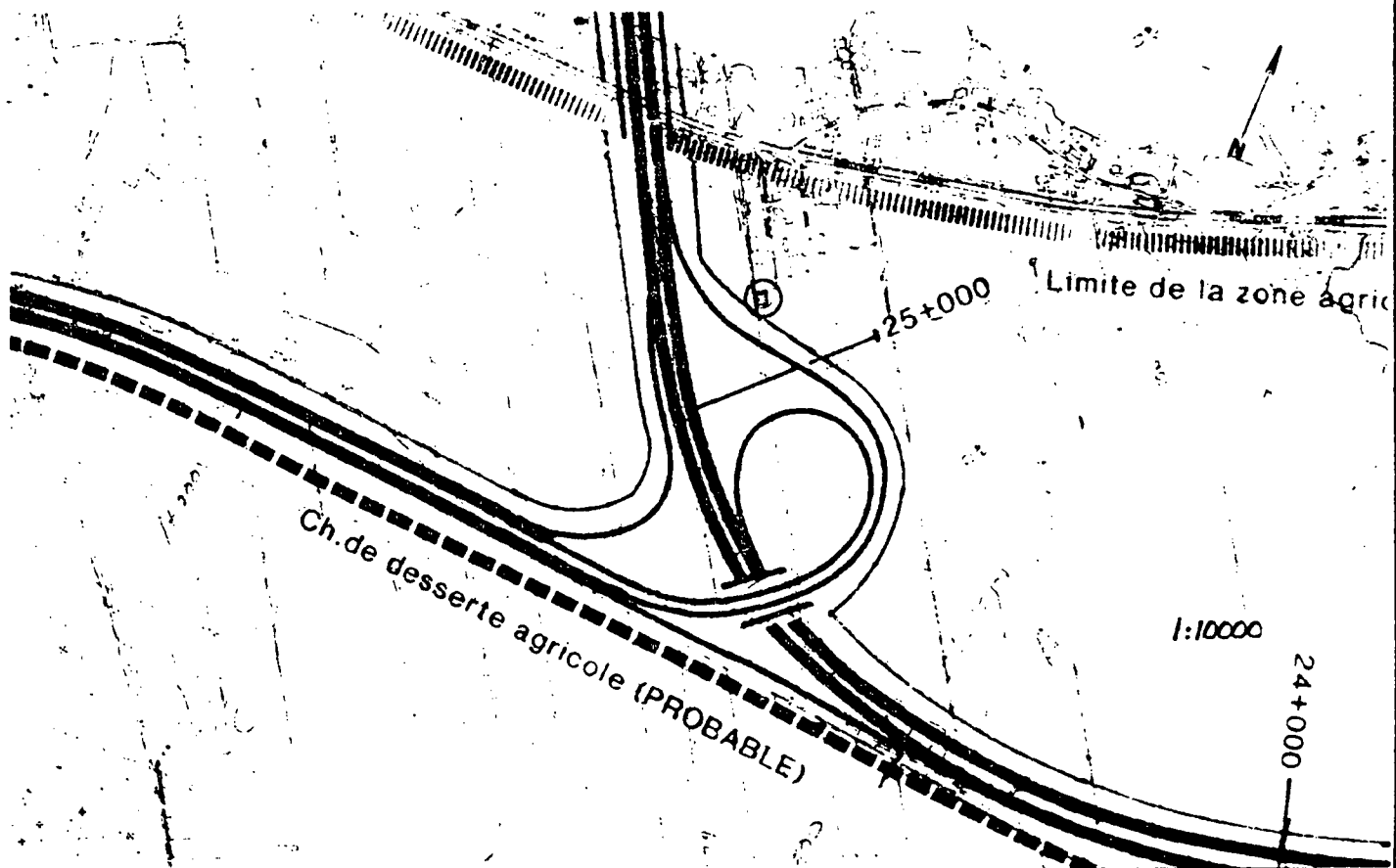


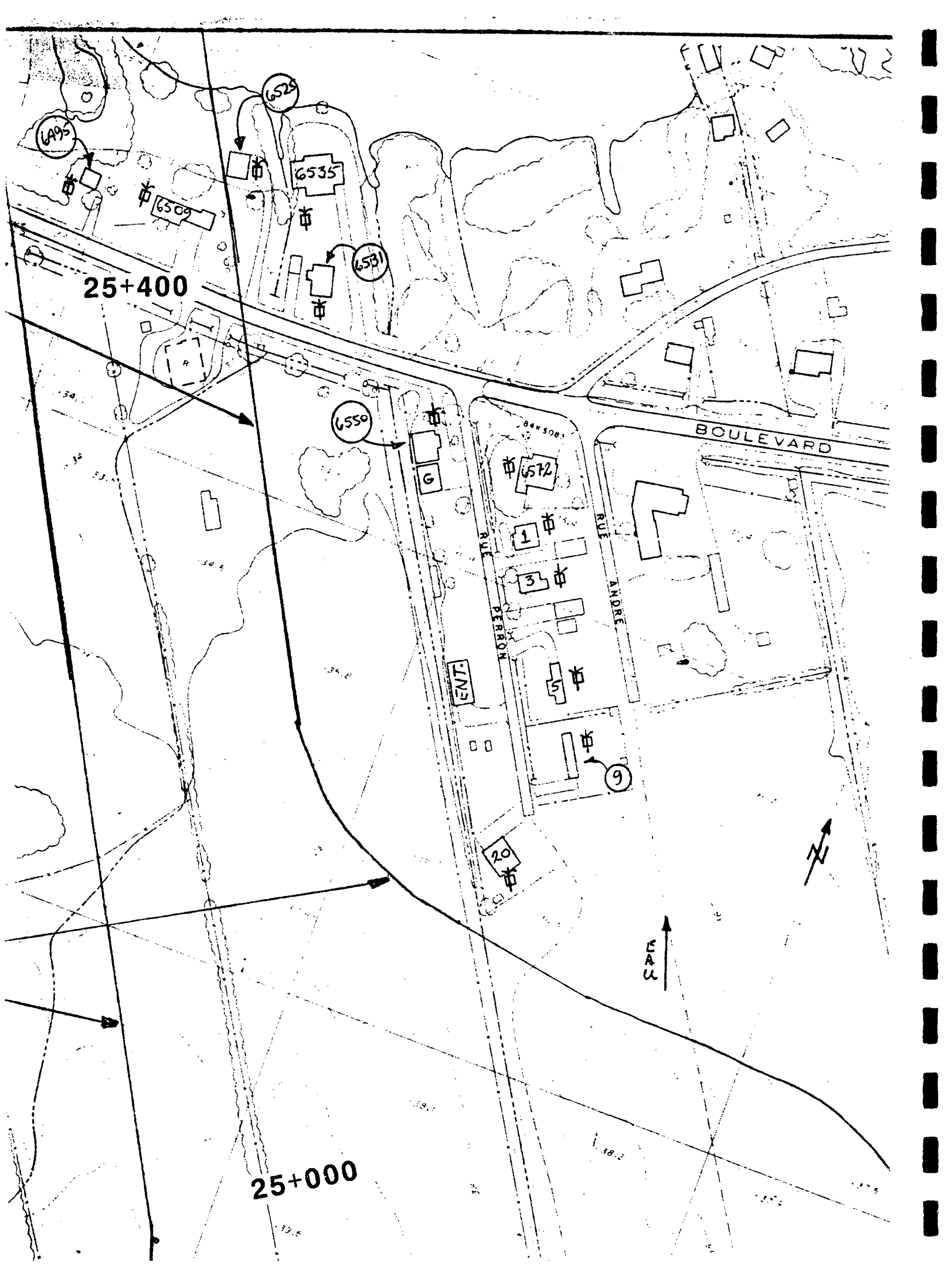


DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: St-Timothée	C.E.P.: Salab.-Soulages
PROPRIÉTAIRE: Alcide Latour	TELEPHONE: (514)373-7493	
NO. ET ROUTE: 20 rue Perron	LOT:	CODE POSTAL: J08 1X0
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*) SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: À côté de la maison(*)		
DIST. P/R à la maison 50m à dr. bretelle	CHAINAGE: 25+100	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 5m de la maison		
MATÉRIAL (TYPE): acier	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 9.14m(*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. 4.30m	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun(*)	TYPE DE POMPE: submersible (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: Risques de problèmes; proximité de la bretelle et de l'autoroute		

P71,A22

PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)
DATE: 93-09-15.	RELEVÉ PAR: Serge Kirouac
RISQUE DE PROBLÈME	ANALYSE D'EAU





25+400

BOULEVARD

RUE PERRON

RUE ANDRE

25+000

6495

6523

6509

6535

6531

6550

6572

1

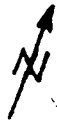
3

5

9

20

EAU

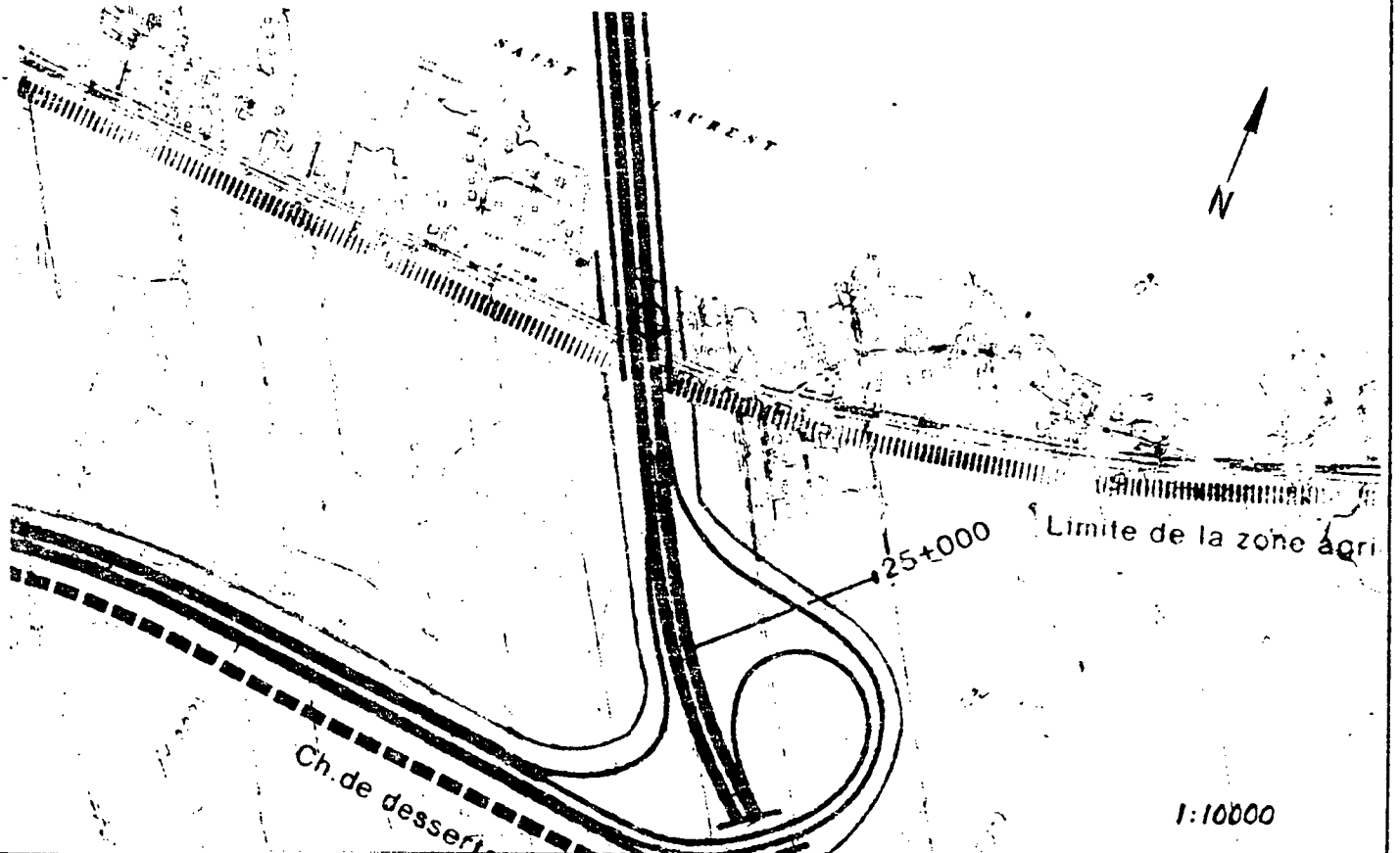


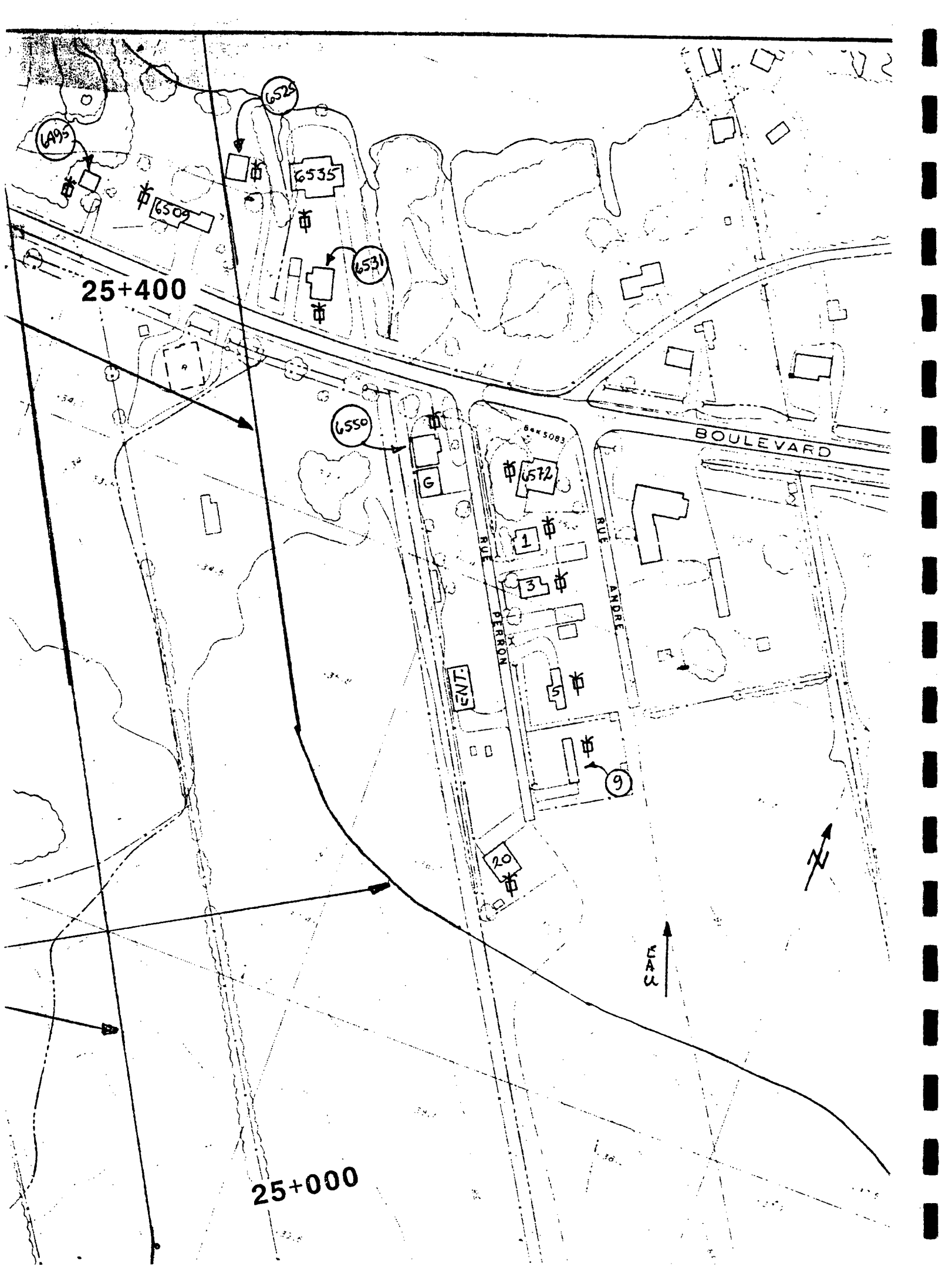
DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: St-Timothée	C.E.P.: Salab.-Soulages
PROPRIÉTAIRE: Thérèse Latour Perron	TELEPHONE: (514)373-7708	
NO. ET ROUTE: 6509 rte. 132	LOT: P-38	CODE POSTAL: J08 1X0
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*)
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: À côté de la maison (*)		
DIST. P/R PROPOSÉE: Sur l'emp. proposée	CHAINAGE: 25+438	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 1.5m de la maison (*)		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 10.66m (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: enfoui (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: adoucisseur d'eau (*)	TYPE DE POMPE: piston (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: La maison et le puits seront expropriés dû au tracé proposé.		

P75

PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)
DATE: 93-09-15.	RELEVÉ PAR: Serge Kirouac

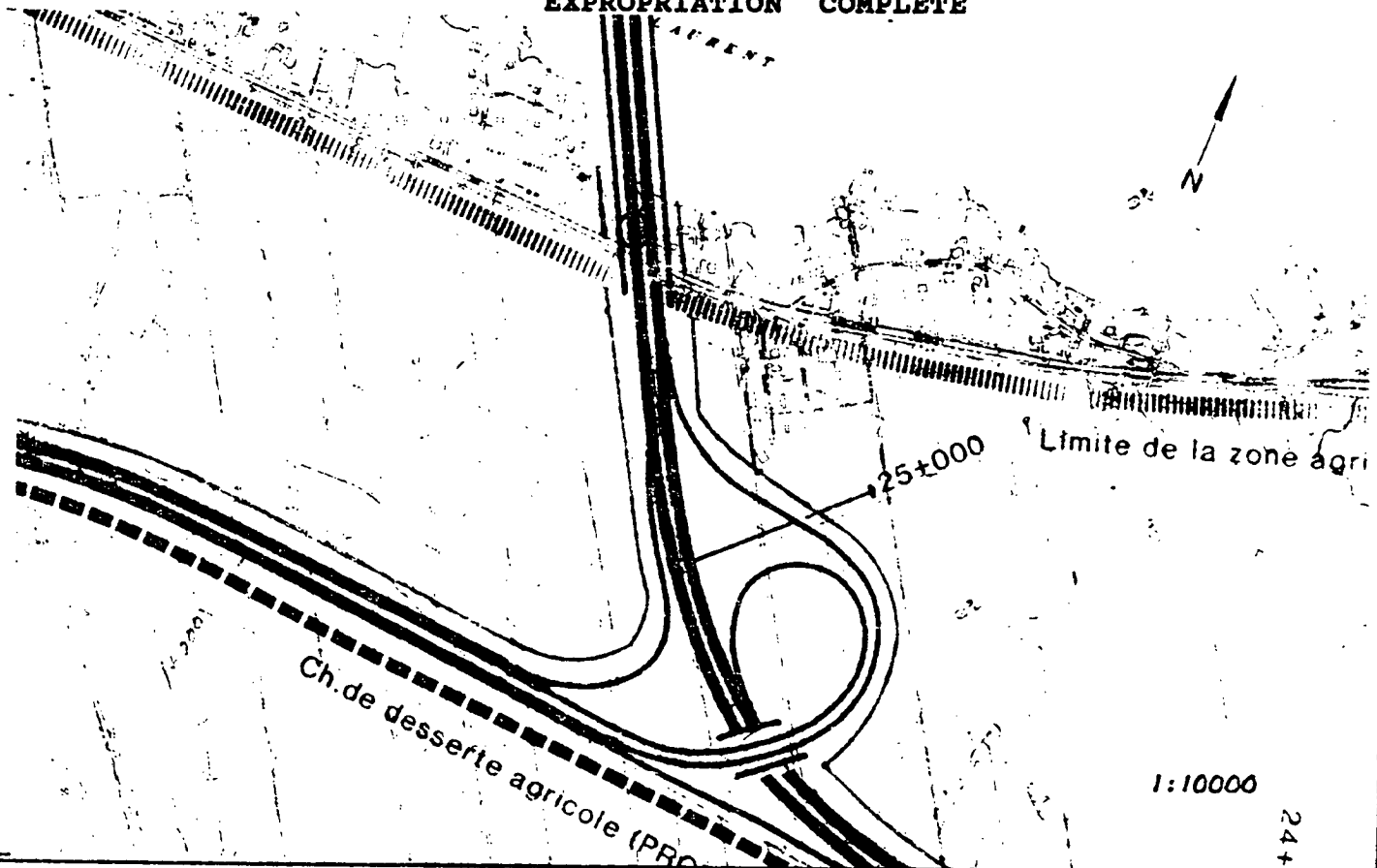
EXPROPRIATION COMPLÈTE

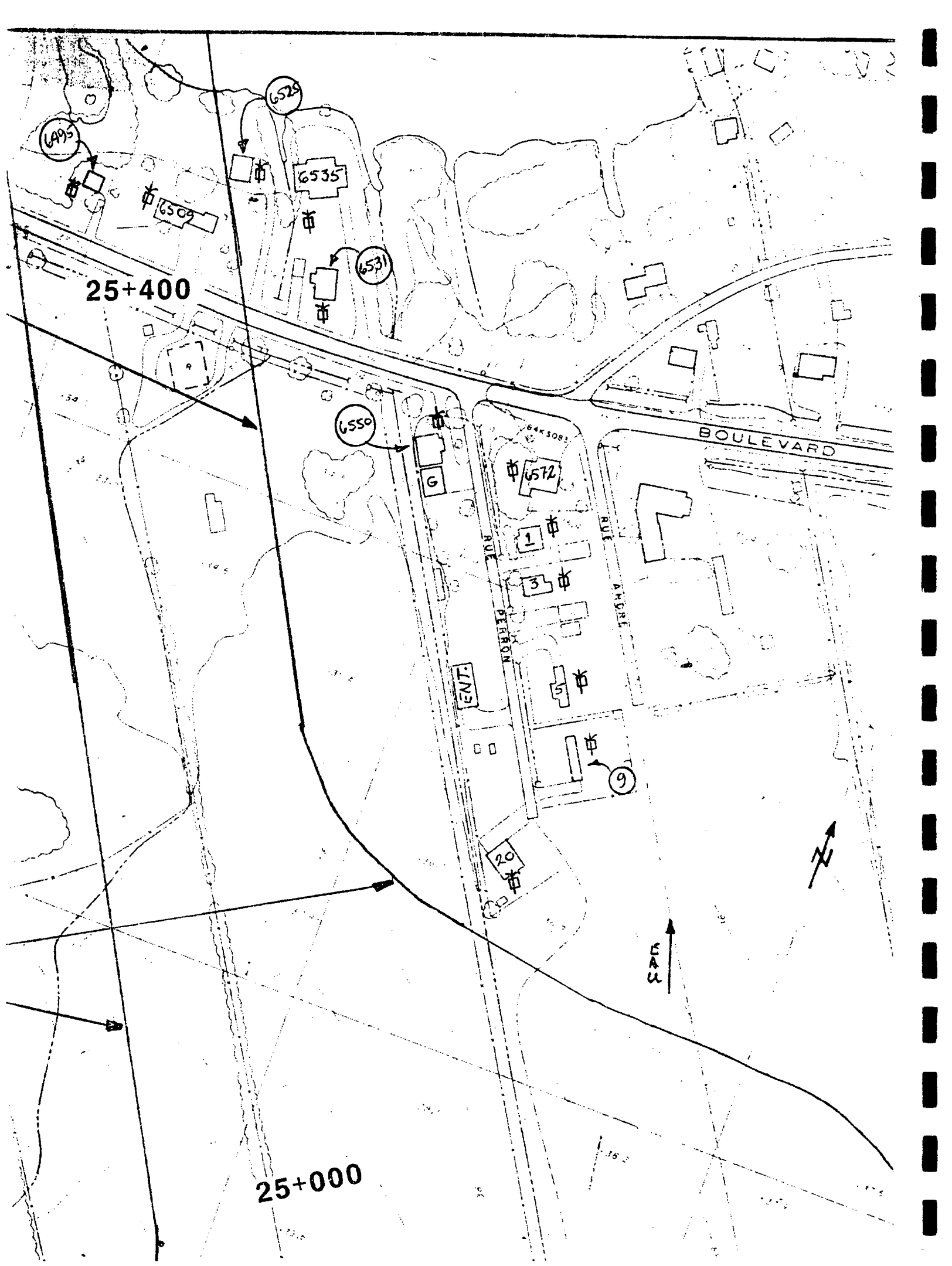




DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: St-Timothée	C.E.P.: Salab.-Soulages
PROPRIÉTAIRE: Mario Vallières		TELEPHONE: (514) 371-9735
NO. ET ROUTE: 6495 rte. 132	LOT: 39-1/39-2	CODE POSTAL: J0B 1X0
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*) SOURCE:
AUTRE:		
LOCALISATION: À côté de la maison		
DIST. P/R PROPRIÉTAIRE : Sur l'emp. proposée	CHAINAGE: 25+440	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 8m de la maison(*)		
BOISAGE (TYPE): acier (*)	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 20.72m(*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. 4.50m	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: adoucisseur d'eau (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: La maison et le puits seront expropriés dû au tracé proposé.		
P76		
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)	
DATE: 93-09-15.	RELEVÉ PAR: Serge Kirouac	

EXPROPRIATION COMPLÈTE





25+400

25+000

BOULEVARD

ENT.

EAU



6495

6525

6535

6531

6550

6572

1

3

5

9

20

G

RUE DEBIRON

RUE ANDRE

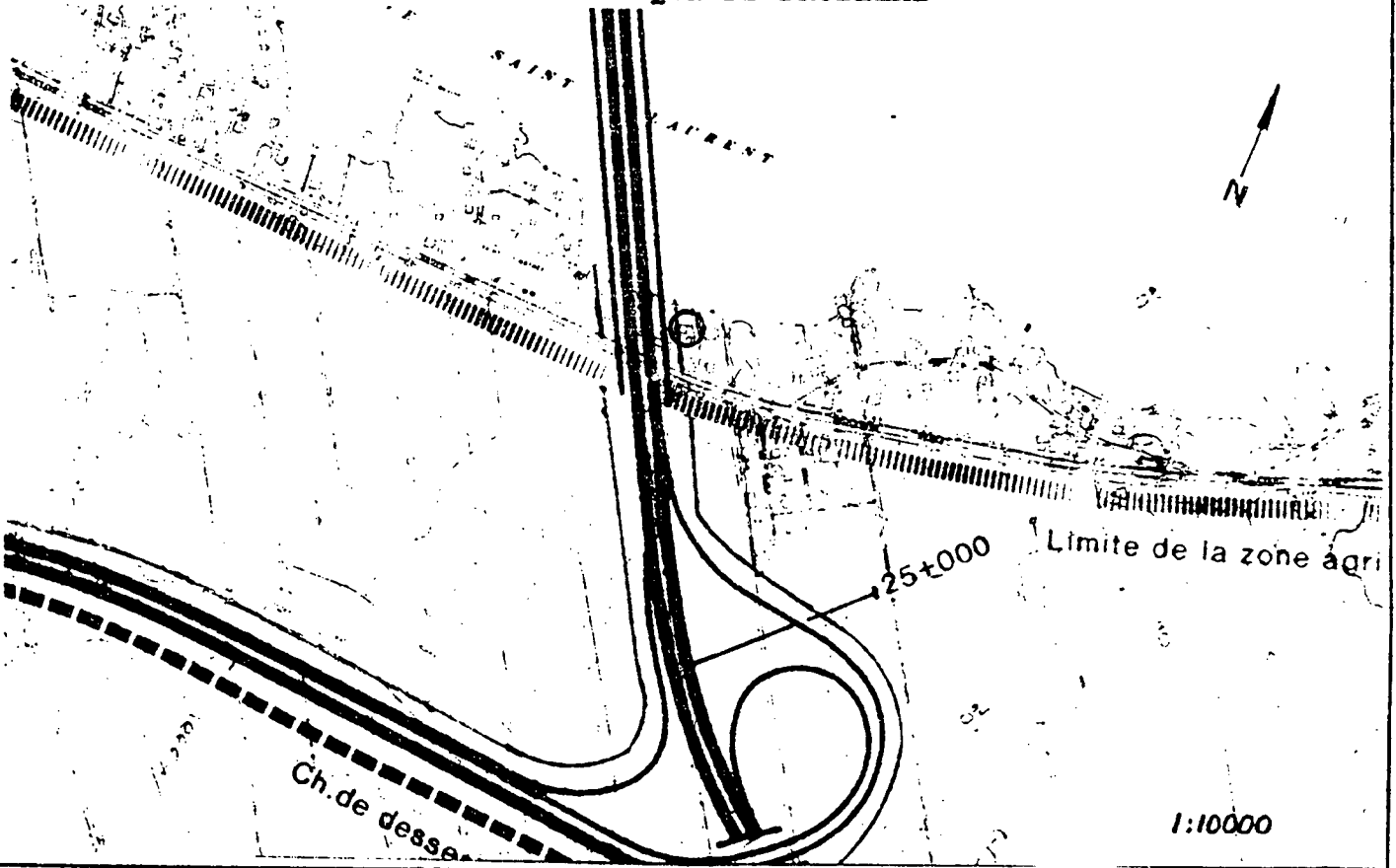
64K 5083

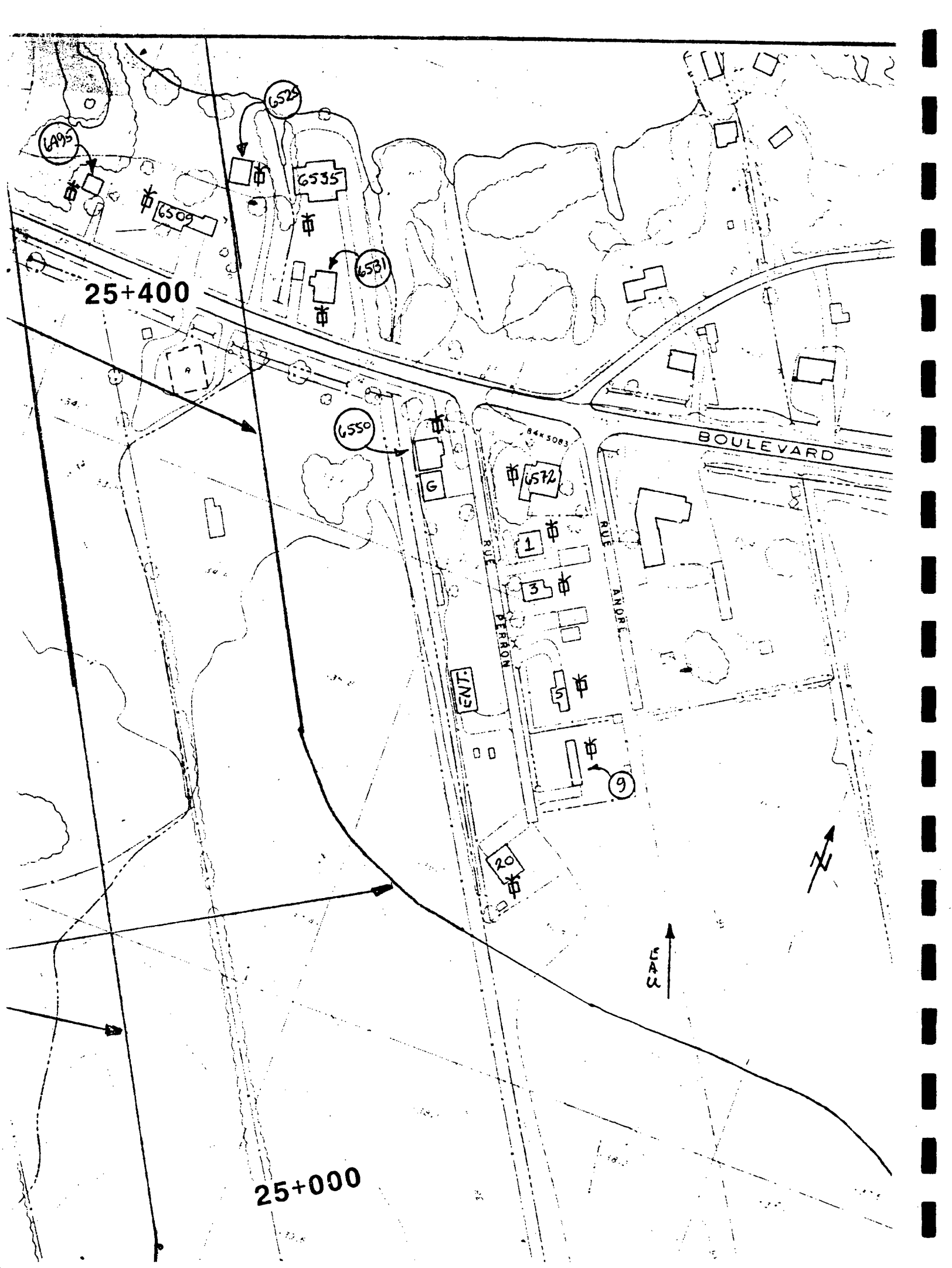
DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: St-Timothée	C.E.P.: Salab.-Soulages
PROPRIÉTAIRE: Diane Thibaudeau		TELEPHONE: inconnu
NO. ET ROUTE: 6525 rte. 132	LOT:	CODE POSTAL: J0S 1X0
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*)
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: En avant de la maison(*)		
DIST. P/R FOSSE/PROFOND.: 15m à droite de e.p.	CHAÎNAGE: 25+445	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: inconnu (*)		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: inconnu (*)		
BOISAGE (TYPE): inconnu (*)	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: inconnu (*)	DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: enfoui(*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun(*)	TYPE DE POMPE: aucun(*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: Risques de problèmes ; proximité des travaux pour l'autoroute .		

P77

PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)
DATE : 93-09-15.	RELEVÉ PAR: Serge Kirouac

RISQUE DE PROBLÈME





25+400

25+000

BOULEVARD

RUE ANTOINE

RUE DEFRON

TENT

6572

1

3

5

9

20

6495

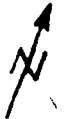
6528

6535

6531

6550

E A U



RELEVÉ DE PUIITS D'EAU POTABLE

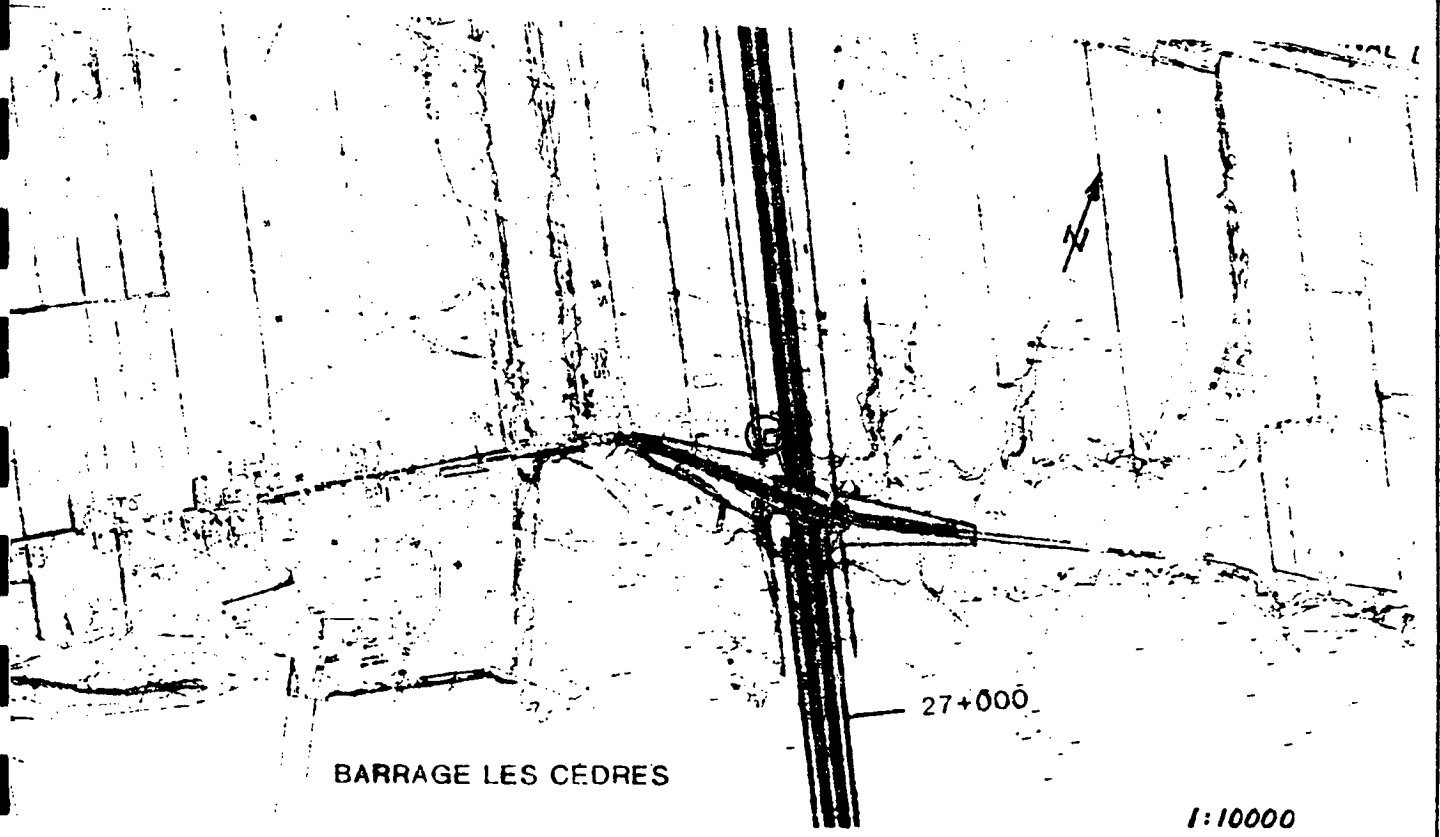
Secteur G

DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93		MUNICIPALITÉ: Les Cèdres	C.E.P.: Salab.-Soulages
PROPRIÉTAIRE: Henri Thauvette		TELEPHONE: (514) 452-4608	
NO. ET ROUTE: 544 ch. du Fleuve	LOT: P-351	CODE POSTAL: JOP 1L0	
PUIITS DE SURFACE:	POINTE:	PUIITS ARTÉSIEN: oui (*)	SOURCE:
AUTRE:			
LOCALISATION: Derrière la maison .			
DIST. P/R PROPOSÉE Sur l'emp. proposée		CHAINAGE: 27+340	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIITS: 150mm dia. (*)			
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 2.m de la maison			
MATERIALISATION (TYPE): acier(*)		LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 22.86m(*)		DEBIT (l/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. puits enfoui. (*)		NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: enfoui(*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun(*)		TYPE DE POMPE: submersible (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: Louis Thauvette (fils)		BATIMENTS DESSERVIS: Maison (*)	
REMARQUES: La maison et le puits seront expropriés dû au tracé proposé.			

P78

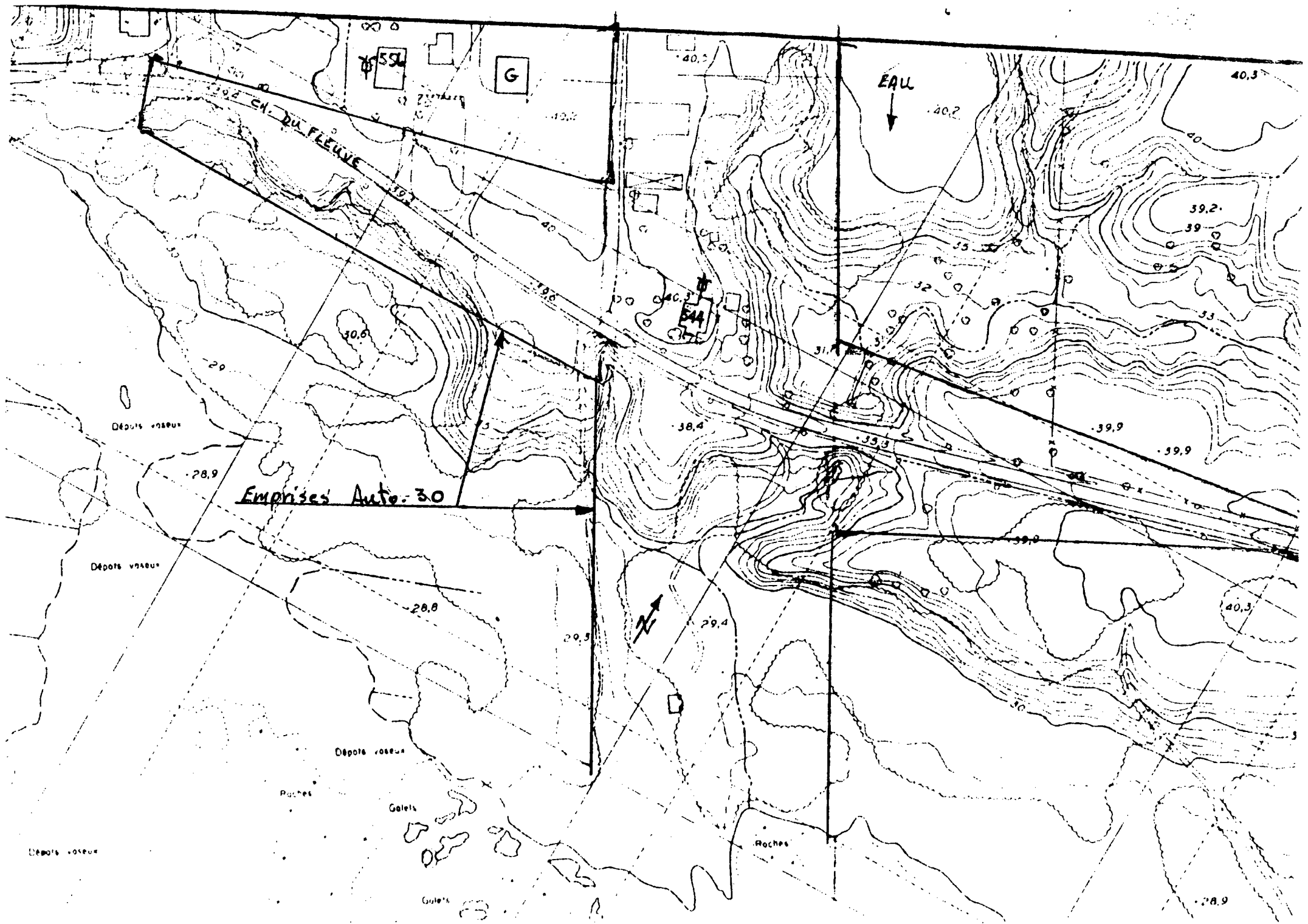
PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)
DATE : 93-09-29.	RELEVÉ PAR: Serge Kirouac

EXPROPRIATION COMPLÈTE



BARRAGE LES CÈDRES

1:10000

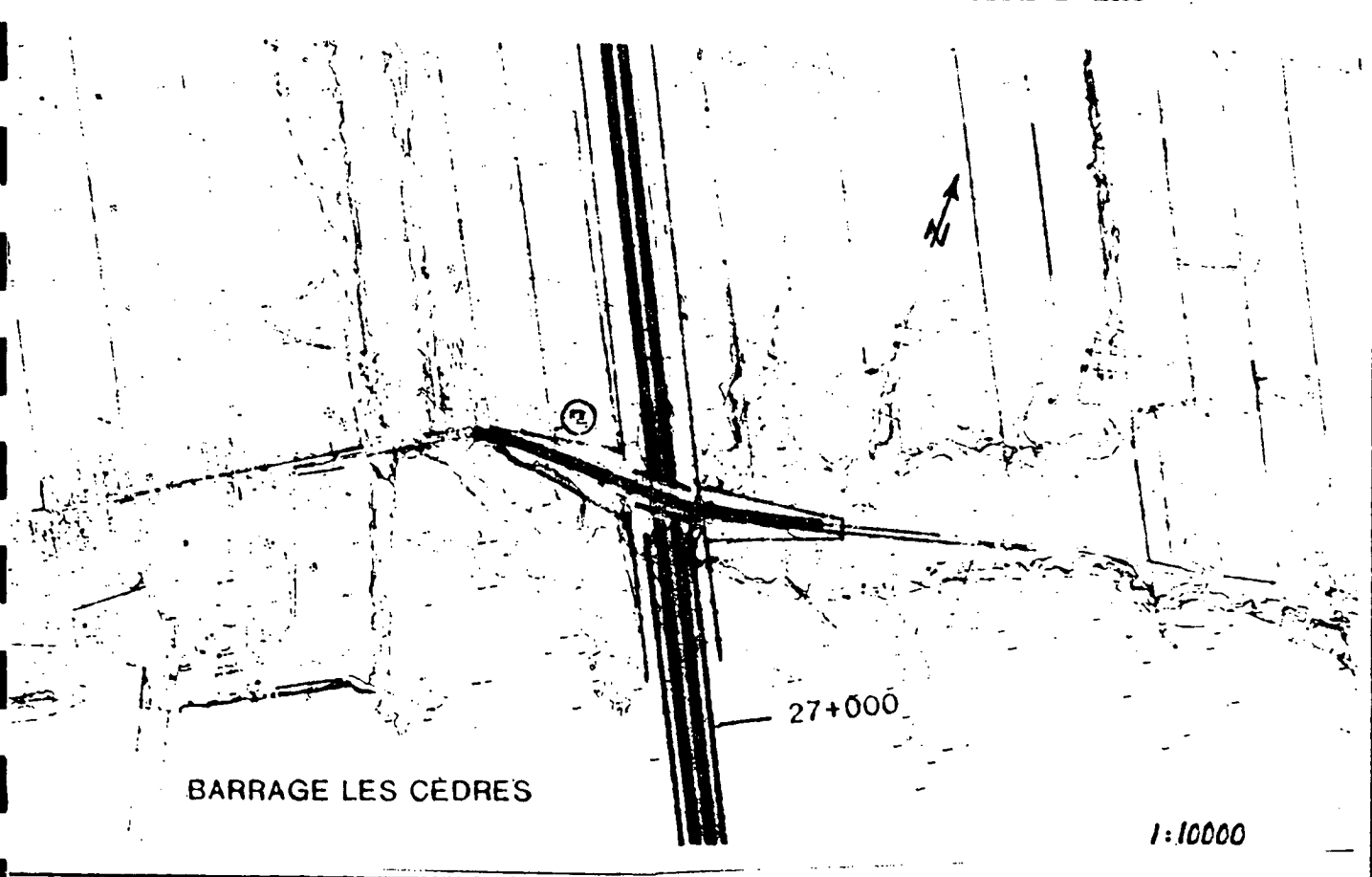


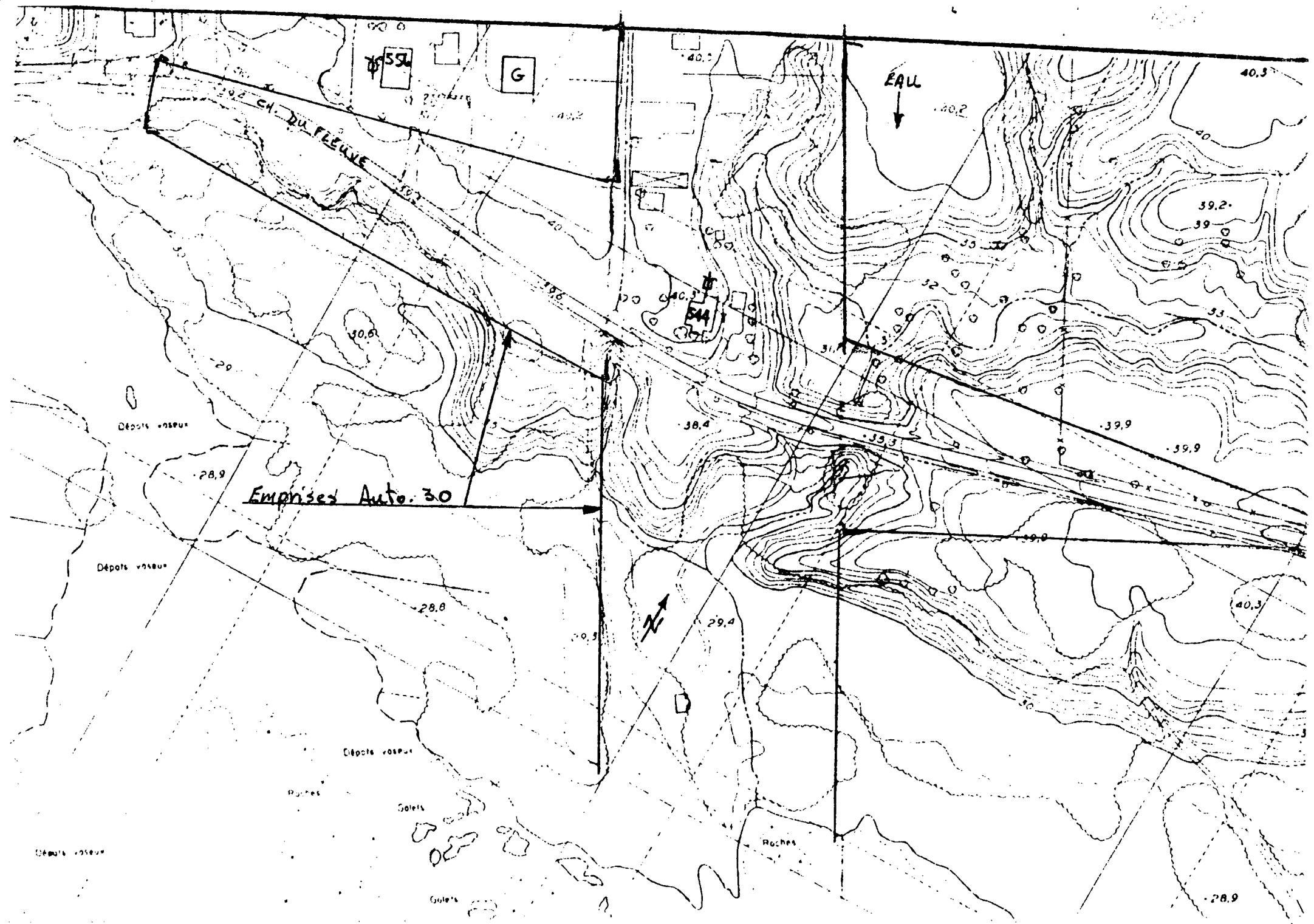
DOSSIER: 0030-01-001 (26) 93	MUNICIPALITÉ: Les Cèdres	C.E.P.: Salab.-Soulages
PROPRIÉTAIRE: Michel Asselin	TELEPHONE: (514) 452-4007	
NO. ET ROUTE: 556 ch. du Fleuve	LOT: P-350	CODE POSTAL: J0P 1L0
PUITS DE SURFACE:	POINTE:	PUITS ARTÉSIEN: oui (*)
SOURCE:		
AUTRE:		
LOCALISATION: À côté de la maison, dans une cage de protection.		
DIST. P/R FOSSÉ : 20m d'un remblai	CHAINAGE: 27+440	
FORME ET DIMENSIONS DU PUIS: 150mm		
DIST. BATIMENT LE PLUS PRES: 2.m de la maison		
BOISAGE (TYPE): acier	LONGUEUR: inconnu (*)	
PROFONDEUR P/R T.N.: 25.90m (*)	DEBIT (L/hre): suffisant (*)	
NIVEAU D'EAU ACTUEL P/R T.N. 11.20m	NIVEAU D'EAU USUEL P/R T.N.: inconnu (*)	
TYPE DE TRAITEMENT D'EAU: aucun (*)	TYPE DE POMPE: turbine (*)	
PROVENANCE DES INFORMATIONS: propriétaire	BATIMENTS DESSERVIS: Maison/Gran/Gara.	
REMARQUES: Risque de problème: proximité du remblai pour permettre le passage du nouveau chemin du Fleuve.		

P79,A25

PLAN NO.: TA-93-12-2036	FIRME: Transports Québec (S.S.C.)
DATE: 93-09-29.	RELEVÉ PAR: Serge Kirouac

RISQUE DE PROBLÈME ANALYSE D'EAU





REPROTECH (1989) INC.
(514) 282-9521

X

ANNEXE X: BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS

ANNEXE X: BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS

Composante affectée	N° de fiche	Phase	Source d'impact	Importance de l'impact	Mesure de mitigation	Description de l'impact	Importance de l'impact résiduel
MILIEU PHYSIQUE							
berges de la rivière Châteauguay	P03	expl. & ent.	présence du pont de la rivière Châteauguay	forte	stabiliser les talus avec végétation	artificialisation des berges	moyenne
berges de la rivière Saint-louis	P11	expl. & ent.	présence du pont	forte	stabiliser les talus avec végétation	artificialisation des berges	moyenne
berges de la rivière Saint-Louis	P14	expl. & ent.	présence du pont de la rivière Saint-Louis	forte	stabiliser les talus avec végétation	artificialisation des berges	moyenne
berges du Canal de Beauharnois	P22	expl. & ent.	présence du pont du Canal de Beauharnois	forte	stabiliser berges avec végétation	artificialisation des berges	moyenne
berges du fleuve Saint-Laurent	P28	expl. & ent.	présence du pont du fleuve Saint-Laurent	forte	stabiliser les talus	artificialisation des berges	moyenne
berges de la rivière Châteauguay	P01	construction	déboisement et travaux en rive	faible		accentuation des processus d'érosion	faible
eaux de la rivière Châteauguay	P04	expl. & ent.	épandage de fondants	faible		altération de la qualité des eaux de surface	faible
berges du ruisseau Saint-Zéphirin	P06	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne	stabiliser les talus avec végétation	artificialisation des berges	faible
berges du ruisseau Gendron	P08	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne	stabiliser les talus avec végétation	artificialisation des berges	faible
berges de la rivière Saint-Louis	P09	construction	déboisement et travaux en rive	faible		accentuation des processus d'érosion	faible
eaux de la rivière Saint-Louis	P12	expl. & ent.	épandage de fondants	faible		altération de la qualité des eaux de surface	faible
eaux de la rivière Saint-Louis	P15	expl. & ent.	épandage de fondants	faible		altération de la qualité des eaux de surface	faible
ruisseau affluent de la rivière Saint-Louis	P17	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne	stabiliser talus avec végétation	artificialisation des berges	faible
ruisseau affluent de la rivière Saint-Louis	P19	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne	stabiliser les talus avec végétation	artificialisation des berges	faible
berges du Canal de Beauharnois	P20	construction	déboisement et travaux en rive	faible		accentuation des processus d'érosion	faible
eaux du Canal de Beauharnois	P23	expl. & ent.	épandage de fondants	faible		altération de la qualité des eaux de surface	faible
berges du ruisseau Tré-Carré	P25	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne	stabiliser talus avec végétation	artificialisation des berges	faible
berges nord du Saint-laurent	P26	construction	déboisement et travaux en rive	faible		accentuation des processus d'érosion	faible
eaux du fleuve Saint-Laurent	P29	expl. & ent.	épandage de fondants	faible		altération de la qualité des eaux de surface	faible
berges du ruisseau Chamberry	P31	expl. & ent.	présence du pont du ruisseau Chamberry	moyenne	stabiliser les talus avec végétation	artificialisation de berges	faible
eaux de la rivière Châteauguay	P02	construction	travaux d'implantation des structures du pont	faible	système de captage des sédiments	altération de la qualité des eaux de surface	très faible
ruisseau Saint-Zéphirin	P05	construction	travaux d'installation du ponceau	très faible	système de captage des sédiments	remaniement des berges	très faible
ruisseau Gendron	P07	construction	travaux d'installation du ponceau	très faible	système de captage des sédiments	remaniement des berges	très faible
eaux de la rivière Saint-Louis	P10	construction	travaux d'implantation de la structure du pont	faible	système de captage des sédiments	altération de la qualité des eaux de surface	très faible
eaux de la rivière Saint-Louis	P13	construction	travaux d'implantation de la structure du pont	faible	système de captage des sédiments	altération de la qualité des eaux de surface	très faible
ruisseau affluent de la rivière Saint-Louis	P16	construction	travaux d'installation du ponceau	très faible	système de captage des sédiments	remaniement des berges	très faible
ruisseau affluent de la rivière Saint-Louis	P18	construction	travaux d'installation du ponceau	très faible	système de captage des sédiments	remaniement des berges	très faible
eaux du canal de Beauharnois	P21	construction	travaux d'implantation des structures du pont	faible	système de captage des sédiments	altération de la qualité des eaux de surface	très faible
ruisseau Tré-Carré	P24	construction	travaux d'installation du ponceau	très faible	système de captage des sédiments	remaniement des berges	très faible
eaux du Saint-Laurent	P27	construction	travaux d'implantaion des structures du pont	faible	faire travaux en période de vidange	altération de la qualité des eaux de surface	très faible
ruisseau Chamberry	P30	construction	travaux d'implantation des structures du pont	très faible	système de captage des sédiments	remaniement des berges	très faible
MILIEU BIOLOGIQUE							
végétation aquatique et riveraine (Châteauguay)	B08	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	très forte		artificialisation des rives, présence EVSDMV	très forte
feuillus sur station humide	B21	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	très forte		perte de superficie boisée 2,4ha, présence EVSDMV	très forte
végétation aquatique et riveraine (rivière St-Louis)	B43	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	très forte		artificialisation des rives, présence EVSDMV	très forte
érablière rouge	B123	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	très forte		perte de superficie boisée 5ha, présence EVSDMV	très forte
feuillus tolérants	B15	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		perte de superficie boisée 6,9ha	forte
habitat aquatique (petit étang)	B24	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		destruction de l'étang	forte
érablière à sucre	B29	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		perte de superficie boisée 1,2ha	forte
feuillus sur sation humide et tolérants	B35	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		perte de superficie boisée 1,8ha	forte
feuillus sur station humide et tolérants	B37	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		perte de superficie boisée 0,9ha	forte

ANNEXE X: BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS

Composante affectée	No. de fiche	Phase	Source d'impact	Importance de l'impact	Mesure de mitigation	Description de l'impact	Importance de l'impact résiduel
feuillus tolérants	B39	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		perte de superficie boisée 0,2ha	forte
feuillus tolérants	B52	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		perte de superficie boisée 1,2ha	forte
érablière à sucre	B55	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		perte de superficie boisée 0,8ha	forte
habitat aquatique (marais Canal de Beauharnois)	B62	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		destruction du marais	forte
érablière à sucre	B83	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		perte de superficie boisée 1ha	forte
érablière à sucre	B107	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		perte de superficie boisée 3,2ha	forte
feuillus tolérants	B115	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte		perte de superficie boisée 3,8ha	forte
friche arborecente	B02	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 8,5ha	moyenne
feuillus intolérants	B04	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 0,5ha	moyenne
friche herbacée	B06	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 2,7ha	moyenne
friche herbacée	B13	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 2,6ha	moyenne
friche herbacée	B17	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 0,4ha	moyenne
friche arbustive	B19	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 0,9ha	moyenne
végétation de milieu humide (petit étang)	B23	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie du milieu humide 0,8ha	moyenne
friche arbustive	B25	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 2,5ha	moyenne
friche arborecente	B27	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 0,4ha	moyenne
friche arborecente	B31	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 4,1ha	moyenne
friche herbacée	B33	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 0,9ha	moyenne
friche arbustive	B41	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 1,5ha	moyenne
feuillus sur station humide	B48	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 2,6ha	moyenne
feuillus sur station humide	B50	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 0,3ha	moyenne
aire de concentration du cerfs de virginie	B54	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne	panneaux invitant à la prudence	perte d'habitats potentiels 1,2ha	moyenne
friche arbustive	B57	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 4,2ha	moyenne
friche arbustive	B59	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 5,4ha	moyenne
végétation de milieu humide	B61	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie du milieu humide 1,2ha	moyenne
friche arborecente	B63	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 1,8ha	moyenne
faune avienne (Canal de Beauharnois)	B68	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte d'habitat	moyenne
friche arbustive	B69	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 3,8ha	moyenne
feuillus sur station humide	B71	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 1,8ha	moyenne
friche arbustive	B73	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 1,8ha	moyenne
friche herbacée	B75	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 6ha	moyenne
friche arbustive	B77	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 5,2ha	moyenne
friche herbacée	B79	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 2,8ha	moyenne
friche arbustive	B81	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 27,8ha	moyenne
friche herbacée	B85	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 3,2ha	moyenne
feuillus sur station humide	B87	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 4,5ha	moyenne
friche arborecente	B89	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 0,2ha	moyenne
faune avienne (bassin Pointe du Buisson)	B94	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte d'habitat	moyenne
végétation de milieu humide (Grand Marécage)	B95	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	forte	aucun piliers dans ce secteur	artificialisation des rives	moyenne
faune ichtyenne, semi-aquatique, reptiles et amphibiens	B97	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte d'habitat	moyenne
faune avienne (Grand Marécage)	B99	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte d'habitat 2,4ha utilisé pour nidification	moyenne
friche arbustive	B100	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 25,2ha	moyenne
aire de concentration de cerfs de Virginie	B102	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne	panneaux invitant à la prudence	perte d'habitats potentiels 36,1ha	moyenne
érablière rouge	B105	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 6,5ha	moyenne
friche arbustive	B109	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 1,3ha	moyenne
érablière rouge	B111	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 3,2ha	moyenne

ANNEXE X: BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS

Composante affectée	No. de fiche	Phase	Source d'impact	Importance de l'impact	Mesure de mitigation	Description de l'impact	Importance de l'impact résiduel
friche arbustive	B113	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 0,9ha	moyenne
friche arbustive	B117	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 19,5ha	moyenne
érablière rouge	B119	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 2,3ha	moyenne
feuillus intolérants	B121	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie boisée 3,4ha	moyenne
friche herbacée	B125	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	moyenne		perte de superficie en friche 9ha	moyenne
sanctuaire de pêche de la rivière Châteauguay	B01	construction	implantation des structures du ponts	moyenne	éviter les périodes de sensibilités	relargage de sédiments	faible
faune terrestre et avienne	B03	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 8,5ha	faible
faune terrestre et avienne	B05	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 0,5ha	faible
faune terrestre et avienne	B07	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 2,7ha	faible
faune ichtyenne, semi-aquatique et amphibiens	B10	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 2,5ha	faible
faune avienne de la rivière Châteauguay	B11	construction	implantation de l'infrastructure	faible		réduction de la qualité de l'habitat	faible
faune avienne de la rivière Châteauguay	B12	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitat potentiel	faible
faune terrestre et avienne	B14	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 2,6ha	faible
faune terrestre et avienne	B16	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 6,9ha	faible
faune terrestre et avienne	B18	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 2,7ha	faible
faune terrestre et avienne	B20	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 0,9ha	faible
faune terrestre et avienne	B22	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 2,4ha	faible
faune terrestre et avienne	B26	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 2,5ha	faible
faune terrestre et avienne	B28	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 0,5ha	faible
faune terrestre et avienne	B30	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 1,2ha	faible
faune terrestre et avienne	B32	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 4,5ha	faible
faune terrestre et avienne	B34	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 0,9ha	faible
faune terrestre et avienne	B36	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 1,8ha	faible
faune terrestre et avienne	B38	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 0,9ha	faible
faune terrestre et avienne	B40	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 0,2ha	faible
faune terrestre et avienne	B42	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 1,4ha	faible
faune ichtyenne, semi-aquatique et amphibiens	B45	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 2,5ha	faible
faune avienne (rivière St-Louis)	B46	construction	implantation de l'infrastructure	faible		réduction de la qualité de l'habitat	faible
faune avienne (rivière St-Louis)	B47	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitat potentiel	faible
faune terrestre et avienne	B49	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perpeterte d'habitats potentiels 2,6ha	faible
faune terrestre et avienne	B51	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 0,3ha	faible
faune terrestre et avienne	B53	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 1,2ha	faible
faune terrestre et avienne	B56	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 0,8ha	faible
faune terrestre et avienne	B58	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 4,2ha	faible
faune terrestre et avienne	B60	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 5,4 ha	faible
faune terrestre et avienne	B64	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 1,8ha	faible
faune ichtyenne, semi-aquatique et amphibiens	B66	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels	faible
faune avienne (Canal de Beauharnois)	B67	construction	implantation de l'infrastructure	moyenne	éviter la période de migration	réduction temporaire de la qualité de l'habitat	faible
faune terrestre et avienne	B70	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 3,6ha	faible
faune terrestre et avienne	B72	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 1,8ha	faible
faune terrestre et avienne	B74	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 1,8ha	faible
faune terrestre et avienne	B76	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 6ha	faible
faune terrestre et avienne	B78	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte de d'habitats potentiels 5,2ha	faible
faune terrestre et avienne	B80	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 2,8ha	faible
faune terrestre et avienne	B82	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 2,7ha	faible
faune terrestre et avienne	B84	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 1ha	faible

ANNEXE X: BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS

Composante affectée	No. de fiche	Phase	Source d'impact	Importance de l'impact	Mesure de mitigation	Description de l'impact	Importance de l'impact résiduel
faune terrestre et avienne	B86	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 3,2ha	faible
faune terrestre et avienne	B88	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 4,5ha	faible
faune terrestre et avienne	B90	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 0,2ha	faible
faune ichtyenne, semi-aquatique et amphibiens	B92	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitat potentiel	faible
faune avienne (bassin Pointe du Buisson)	B93	construction	implantation de l'infrastructure	moyenne	faire travaux en période de basses eaux	réduction de la qualité de l'habitat	faible
faune ichtyenne, semi-aquatique et amphibiens	B96	construction	implantation des structures du pont	moyenne	réaliser travaux en période de basses eaux	réduction de la qualité de l'habitat	faible
faune avienne (Grand Marécage)	B98	construction	implantation de l'infrastructure	moyenne	exécution en période de basses eaux	réduction temporaire de la qualité de l'habitat	faible
faune terrestre et avienne	B101	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 25,2ha	faible
faune ichtyenne du Canal Soulanges	B104	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		contamination potentielle des frayères	faible
faune terrestre et avienne	B106	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 6,5ha	faible
faune terrestre et avienne	B108	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 3,2ha	faible
faune terrestre et avienne	B110	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 1,3ha	faible
faune terrestre et avienne	B112	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 3,2ha	faible
faune terrestre et avienne	B114	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 0,9ha	faible
faune terrestre et avienne	B116	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 3,6ha	faible
faune terrestre et avienne	B118	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 19,5ha	faible
faune terrestre et avienne	B120	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 2,3ha	faible
faune terrestre et avienne	B122	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 3,4ha	faible
faune terrestre et avienne	B124	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 5ha	faible
faune terrestre et avienne	B126	expl. & ent.	présence de l'infrastructure autoroutière	faible		perte d'habitats potentiels 9ha	faible
faune ichtyenne, semi-aquatique et amphibiens	B09	construction	implantation des structures du pont	très faible	éviter les périodes de sensibilités	réduction de la qualité de l'habitat	très faible
faune ichtyenne, semi-aquatique et amphibiens	B44	construction	implantation des structures du ponts	très faible	éviter les périodes de sensibilités	réduction de la qualité de l'habitat	très faible
faune ichtyenne, semi-aquatique et amphibiens	B65	construction	implantation des structures du pont	très faible	éviter les périodes de sensibilités	réduction de la qualité de l'habitat	très faible
faune ichtyenne, semi-aquatique et amphibiens	B91	construction	implantation des structures du pont	très faible	faire travaux en période de basses eaux	réduction de la qualité de l'habitat	très faible
faune ichtyenne	B103	construction	implantation de l'infrastructure	faible	éviter les périodes de sensibilités	réduction de la qualité de l'habitat	très faible
MILIEU HUMAIN							
milieu bâti en zone urbanisée	H01	expl. & ent.	viaduc boul. St-Jean-Baptiste	très forte		expropriation: 7 bâtiments, nouvelle rue	très forte
milieu bâti en zone urbanisée	H04	expl. & ent.	viaduc boul. Saint-Joseph	très forte		expropriation: 27 résidences, déplacement d'une rue	très forte
milieu bâti en zone urbanisée et agricole	H06	expl. & ent.	infrastructure et échangeur Ch Haute-Rivière	très forte		expropriation: 18 résidences, bâtiments de ferme	très forte
milieu bâti en zone urbanisée	H16	expl. & ent.	présence de l'échangeur de la route 205	très forte		expropriation: installations distributeur pétrole	très forte
milieu bâti en zone urbanisée et agricole	H20	expl. & ent.	présence de l'infrastructure et du viaduc Ch. St-Loius	très forte		expropriation: 6 résidences, bâtiments agricoles	très forte
milieu bâti en zone agricole et urbanisée	H31	expl. & ent.	échangeur du Ch. du Canal	très forte		expropriation: 2 résidences, bâtiments agricoles	très forte
milieu bâti en zone urbanisée	H41	expl. & ent.	pont du fleuve Saint-Laurent	très forte		expropriation: 3 résidences	très forte
milieu bâti en zone agricole	H43	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	très forte		expropriation: 2 résidences, 3 serres (1 bâtiment classé excellente valeur patrimoniale)	très forte
espace récréatif en zone agricole	H33	expl. & ent.	échangeur du chemin du Canal	forte		perte de superficie (2ha) utilisée à des fins récréatives	forte
terrains vacants et en friche en zone urbanisée	H03	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne		perte de superficie (22ha) à vocation résidentielle	moyenne
terrains cultivés en zone urbanisée	H07	expl. & ent.	présence de l'échangeur 2, Ch. Haute-Rivière	moyenne		perte de superficie (5ha) à vocation commerciale	moyenne
terrain de golf Beauchâteau	H11	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	forte	passage souterrain pour golfeur	perte de superficie (2 ha) utilisées à des fins récréatives	moyenne
terrains cultivés en zone urbanisée	H15	expl. & ent.	présence de l'échangeur de la route 205	moyenne		perte de superficie (8,5ha) vocation résidentielle	moyenne
terrains cultivés et boisés en zone urbanisée	H18	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne		perte de superficie (2,5ha) vocation résidentielle	moyenne
terrains cultivés en zone urbanisée	H21	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne		perte de superficie (2,5ha) vocation résidentielle	moyenne
terrains boisés et cultivés en zone urbanisée	H24	expl. & ent.	infrastructure et échangeur nouvelle route 236	moyenne		perte de superficie (13ha) à vocation récréative	moyenne
terrains cultivés et en friche en zone urbanisée	H25	expl. & ent.	infrastructure et échangeur nouvelle route 236	moyenne		perte de superficie (32ha) à vocation industrielle	moyenne
terrains en friche en zone urbanisée (projet)	H34	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne		perte de superficie (5ha) vocation résidentielle	moyenne

ANNEXE X: BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS

Composante affectée	No. de fiche	Phase	Source d'impact	Importance de l'impact	Mesure de mitigation	Description de l'impact	Importance de l'impact résiduel
terrains boisés et en friche en zone urbanisée	H38	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne		perte de superficie (18ha) à vocation récréative	moyenne
riverains boul. René-Lévesque	H02	construction	travaux de construction	moyenne	se conformer aux règlements municipaux	nuisances par le bruit, la poussière et la fumée	faible
riverains ch. Haute-Rivière	H05	construction	travaux de construction	moyenne	se conformer aux règlements municipaux	nuisance par le bruit, la poussière et la fumée	faible
riverains de la rue Paul et de la montée Bellevue	H09	construction	travaux de construction	moyenne	se conformer aux règlements municipaux	nuisance par le bruit, la poussière et la fumée	faible
terrain de golf Beauchâteau	H10	construction	implantation de l'infrastructure	moyenne	minimiser les répercussions sur opérations	perturbation des activités du club de golf	faible
riverains de la rue Hébert	H12	construction	travaux de construction	moyenne	se conformer aux règlements municipaux	nuisance par le bruit, la poussière et la fumée	faible
riverains ch. Beauce	H14	construction	travaux de construction	moyenne	se conformer aux règlements municipaux	nuisance par le bruit, la poussière et la fumée	faible
riverains de Beauharnois	H17	construction	travaux de construction	moyenne	se conformer aux règlements municipaux	nuisance par le bruit, la poussière et la fumée	faible
riverains ch. Saint-Louis	H19	construction	travaux de construction	moyenne	se conformer aux règlements municipaux	nuisance par le bruit, la poussière et la fumée	faible
installations de la voie maritime du Saint-Laurent	H27	construction	port du Canal de Beauharnois	faible		perturbation de la circulation maritime	faible
riverains ch. du Canal	H32	construction	travaux de construction	moyenne	se conformer aux règlements municipaux	nuisance par le bruit, la poussière et la fumée	faible
riverains de Saint-Timothée	H36	construction	travaux de construction	moyenne	se conformer aux règlements municipaux	nuisance par le bruit, la poussière et la fumée	faible
riverains de la route 132	H40	construction	travaux de construction	moyenne	se conformer aux règlements municipaux	nuisance par le bruit, la poussière et la fumée	faible
riverains ch. du Fleuve	H42	construction	travaux de construction	moyenne	se conformer aux règlements municipaux	nuisance par le bruit, la poussière et la fumée	faible
berges du Canal de Soulanges	H44	construction	port du Canal de Soulanges	moyenne	assurer la sécurité des utilisateurs	perturbation des activités récréatives	faible
berges du Canal de Soulanges	H45	expl. & ent.	port du Canal de Soulanges	moyenne	prévoir le libre passage des utilisateurs	perturbation des activités récréatives	faible
aqueduc de la rivière Saint-Pierre	H48	construction	chemin de desserte agricole	moyenne	mesures de surveillance et de protection	aménagement d'une desserte	faible
production et transport d'énergie électrique	H08	construction	implantation de l'infrastructure	très faible		franchissement de 2 lignes électriques 120 KV	très faible
production et transport d'énergie électrique	H13	construction	implantation de l'infrastructure	très faible		franchissement de 3 lignes électriques de 69 KV	très faible
production et transport d'énergie électrique	H22	construction	relocalisation intersection St-Georges et Beauce	très faible		franchissement de 3 lignes électriques 120KV	très faible
production et transport d'énergie électrique	H23	construction	nouvelle route 236	très faible		franchissement de 6 lignes électriques 120 KV	très faible
production et transport d'énergie électrique	H26	construction	échangeur nouvelle route 236	très faible		franchissement de 6 lignes électriques 120 KV	très faible
production et transport d'énergie électrique	H28	construction	pont de Canal de Beauharnois	très faible		franchissement d'une ligne électrique 120 KV	très faible
production et transport d'énergie électrique	H29	construction	port du Canal de Beauharnois	très faible		franchissement de 2 lignes électriques 230 KV	très faible
production et transport d'énergie électrique	H30	construction	implantation de l'infrastructure	très faible		franchissement de 2 lignes électriques de 120 KV	très faible
production et transport d'énergie électrique et gazoduc	H35	construction	implantation de l'infrastructure	très faible		franchissement de 2 lignes 120 KV et 1 gazoduc	très faible
production et transport d'énergie électrique	H37	construction	implantation de l'infrastructure	très faible		franchissement d'une ligne électrique 120 KV	très faible
production et transport d'énergie électrique	H39	construction	implantation de l'infrastructure	très faible		franchissement d'une ligne électrique 120 KV	très faible
production et transport d'énergie électrique	H46	construction	implantation de l'infrastructure	faible		franchissement de 2 lignes électriques 120 KV	très faible
production et transport d'énergie électrique	H47	construction	implantation de l'infrastructure	faible		franchissement d'une ligne électrique 120 KV	très faible
MILIEU AGRICOLE							
entreprise agricole no.105 - production majeure	A01	expl. & ent.	pont de la rivière Châteauguay	très forte	reboiser parcelle résiduelle	perte de superficie cultivable (80%), expropriation	très forte
entreprise agricole no.44 - production majeure	A02	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	très forte		perte de superficie cultivable 21,6%, expropriation	très forte
entreprise agricole no.76 - production majeure	A33	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	très forte	remembrement lot 351	perte de superficie cultivable 56,2%, expropriation	très forte
entreprise agricole no.53 - production majeure	A05	expl. & ent.	infrastructure & échangeur Mtée Bellevue	très forte	desserte agricole sur le lot 361	perte de superficie cultivable 9,3%	forte
entreprise agricole no.1 - production majeure	A06	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	très forte	passage via un ponceau avec tablier	perte de superficie cultivable 6%	forte
entreprise agricole no.98 - production majeure	A11	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	forte		perte de superficie cultivable 6,4%	forte
entreprise agricole no.66 - production majeure	A32	expl. & ent.	infrastructure et échangeur du pont St-Laurent	forte		perte de superficie cultivable 18,8%	forte
entreprise agricole no.27 - production majeure	A34	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	forte	remembrement et reboisement	perte de superficie cultivable et enclavement 6,5%	forte
entreprise agricole no.38 - production majeure	A36	expl. & ent.	présence de l'échangeur A540-A20	forte	remembrement du lot 1645	perte de superficie cultivable et enclavement 9,9%	forte
entreprise agricole no.39 - production majeure	A37	expl. & ent.	présence de l'échangeur A540-A20	forte		perte de superficie cultivable 6%	forte
entreprise agricole no.47 - production majeure	A04	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	forte	chemin de desserte agricole sur lot 360	perte de superficie cultivable 5%	moyenne
entreprise agricole no.4 - production majeure	A08	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	forte	détour via la route 132	perte de superficie cultivable 3,7%	moyenne
entreprise agricole 15-A - production seconde	A12	expl. & ent.	infrastructure et échangeur ch. Beauce	moyenne	desserte agricole entre les lots 54 et 55	perte de superficie cultivable 85%	moyenne

ANNEXE X: BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS

Composante affectée	No. de fiche	Phase	Source d'impact	Importance de l'impact	Mesure de mitigation	Description de l'impact	Importance de l'impact résiduel
entreprise agricole no.11 - production majeure	A15	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne	remembrement du lot 137	perte de superficie cultivable et enclavement 4,7%	moyenne
entreprise agricole no.12 - production majeure	A16	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne	remembrement des lots 138 et 141	perte de superficie cultivable et enclavement 4,6%	moyenne
entreprise agricole no.16 - production seconde	A18	expl. & ent.	infrastructure et nouvelle route 236	moyenne	détour et reboisement du lot 153	perte de superficie cultivable et enclavement 48,2%	moyenne
entreprise agricole no.18 - production majeure	A19	expl. & ent.	infrastructure et échangeur nouvelle route 236	forte	ouverture d'un accès et reboisement lots 546-547	perte de superficie cultivable et enclavement 18%	moyenne
entreprise agricole no.14 - production majeure	A20	expl. & ent.	infrastructure et nouvelle route 236	moyenne		perte de superficie cultivable 2,3%	moyenne
entreprise agricole no.79 - production majeure	A25	expl. & ent.	infrastructure & échangeur ch. Du Canal	très forte	verbalisation d'un chemin sur le lot 426	perte de superficie cultivable 3,2%	moyenne
entreprise agricole no.61 - production majeure	A27	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	forte	détour via 1ère et 2e Ave à Melocheville	perte de superficie cultivable 3%	moyenne
entreprise agricole no.59 - production majeure	A28	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne		perte de superficie cultivable 4%	moyenne
entreprise agricole no.78 - production majeure	A29	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne		perte de superficie cultivable 1,9%	moyenne
entreprise agricole no.68 - production seconde	A31	expl. & ent.	infrastructure, échangeur et pont du St-Laurent	moyenne	desserte agricole, accès et remembrement lot 34	perte de superficie cultivable 46,6%	moyenne
entreprise agricole no.34 - production seconde	A35	expl. & ent.	infrastructure et échangeur A540-A20	moyenne	reboiser le lot 380	perte de superficie cultivable et enclavement 48,9%	moyenne
entreprise agricole no.19 - production seconde	A03	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	faible		perte de superficie cultivable 1,7%	faible
entreprise agricole no.2 - production seconde	A07	expl. & ent.	infrastructure & échangeur ch. Beauce	moyenne	desserte agricole et accès	perte de superficie cultivable 35%	faible
entreprise agricole no.3 - production seconde	A09	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	faible	détour via la route 132	perte de superficie cultivable 16,9%	faible
entreprise agricole no.5 - production seconde	A10	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne	détour via la route 132	perte de superficie cultivable 19,2%	faible
entreprise agricole no.25 - production seconde	A17	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	faible	remembrement des lots 142, 146 et 147	perte de superficie cultivable et enclavement 5,5%	faible
entreprise agricole no.57 - production seconde	A21	expl. & ent.	pont du Canal de Beauharnois	faible	ouverture d'un accès	perte de superficie cultivable 15,2%	faible
entreprise agricole no.55 - production seconde	A22	expl. & ent.	présence de l'infrastructure & échangeur Ch. du Canal	faible	remembrement du lot 409	perte de superficie cultivable et enclavement 22,7%	faible
entreprise agricole no.54 - production seconde	A24	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	moyenne	détour via le chemin du Canal	perte de superficie cultivable 11,3%	faible
entreprise agricole no.56 - production seconde	A26	expl. & ent.	infrastructure & échangeur ch. Du Canal	moyenne	ouverture 1 accès; détour via Mée Pilon	perte de superficie cultivable 15,7 %	faible
entreprise agricole no.64 - production seconde	A30	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	faible		perte de superficie cultivable 28,2%	faible
entreprise agricole no.15-B - production majeure	A13	expl. & ent.	infrastructure et échangeur ch. Beauce	forte	desserte agricole entre les lots 54 et 55		très faible
entreprise agricole no.20 - production majeure	A14	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	très faible	remembrement du lot 134	perte de superficie cultivable et enclavement < 1%	très faible
entreprise agricole no.62 - production majeure	A23	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	très faible		perte de superficie cultivable < 1%	très faible
entreprise agricole no.35 - production majeure	A38	expl. & ent.	présence de l'infrastructure	très faible		perte de superficie cultivable < 1%	très faible
MILIEU VISUEL							
champ visuel des automobilistes	V22	expl. & ent.	pont du Canal de Beauharnois	forte		accès à un nouveau paysage - IMPACT POSITIF	forte
champ visuel des riverains et utilisateurs	V28	expl. & ent.	pont du fleuve Saint-Laurent	forte	aménagement paysager aux abords du pont	obstacle visuel	forte
champ visuel des automobilistes	V29	expl. & ent.	pont du fleuve Saint-Laurent	forte		accès à un nouveau paysage - IMPACT POSITIF	forte
champ visuel des riverains et automobilistes	V01	expl. & ent.	écran sonore de 4m de hauteur	forte	aménagement paysager devant l'écran	barrière visuelle	moyenne
champ visuel des riverains et automobilistes	V02	expl. & ent.	viaduc boul. Saint-Jean-Baptiste	forte	aménagement paysager au abords du viaduc	fermeture du champ visuel	moyenne
champ visuel des riverains et automobilistes	V03	expl. & ent.	viaduc boul. Saint-Joseph	forte	aménagement paysager au abords du viaduc	fermeture du champ visuel	moyenne
champ visuel des observateurs riverains	V06	expl. & ent.	présence de l'autoroute	forte	aménagement paysager	modification de la qualité du paysage	moyenne
champ visuel des riverains	V17	expl. & ent.	viaduc du chemin Saint-Louis	forte	aménagement paysager aux abords du viaduc	modification du champ visuel	moyenne
champ visuel des riverains (canal de Beauharnois)	V21	expl. & ent.	pont du Canal de Beauharnois	moyenne	aménagement paysager aux abords du pont	modification du champ visuel	moyenne
champ visuel des riverains	V25	expl. & ent.	présence de l'échangeur	moyenne	aménagement paysager aux abords du viaduc	barrière visuelle	moyenne
champ visuel des riverains	V27	expl. & ent.	présence de l'autoroute	forte	aménagement paysager	modification du champ visuel	moyenne
champ visuel des riverains de la riv. Châteauguay	V05	expl. & ent.	pont de la rivière Châteauguay	moyenne	aménagement paysager aux abords du pont	obstacle visuel	faible
champ visuel des riverains et automobilistes	V07	expl. & ent.	échangeur chemin Haute-Rivière	moyenne	aménagement paysager autour de l'échangeur	barrière visuelle	faible
champ visuel des utilisateurs (golf Beauchâteau)	V12	expl. & ent.	présence de l'autoroute	moyenne	aménagement paysager	modification du champ visuel	faible
champ visuel des riverains du ch. du Canal	V24	expl. & ent.	présence de l'autoroute	faible	aménagement paysager	barrière visuelle	faible
champ visuel des riverains et automobilistes	V26	expl. & ent.	échangeur Saint-Timothée	moyenne	aménagement paysager autour de l'échangeur	barrière visuelle	faible
champ visuel des automobilistes et utilisateurs riverains	V30	expl. & ent.	pont du canal de Soulanges et échangeur 338	moyenne	aménagement paysager aux abords du pont	barrière visuelle	faible
champ visuel des automobilistes	V31	expl. & ent.	présence de l'autoroute	moyenne	aménagement paysager	modification du champ visuel	faible

ANNEXE X: BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS

Composante affectée	No. de fiche	Phase	Source d'impact	Importance de l'impact	Mesure de mitigation	Description de l'impact	Importance de l'impact résiduel
champ visuel des automobilistes	V32	expl. & ent.	présence de l'autoroute	faible		modification du champ visuel	faible
champ visuel des automobilistes	V04	expl. & ent.	présence de l'autoroute	faible	aménagement paysager	paysage monotone sans point de repère	très faible
champ visuel des automobilistes	V08	expl. & ent.	lignes de transport d'énergie électrique	faible	aménagement paysager	discordance visuelle	très faible
champ visuel des automobilistes	V09	expl. & ent.	présence de l'autoroute	faible	aménagement paysager	faible orientation des automobilistes	très faible
champ visuel des automobilistes	V10	expl. & ent.	échangeur Montée Bellevue	faible	aménagement paysager autour de l'échangeur	modification du champ visuel	très faible
champ visuel des automobilistes	V11	expl. & ent.	présence de l'autoroute	faible	aménagement paysager	modification du champ visuel	très faible
champ visuel des automobilistes	V13	expl. & ent.	présence de l'autoroute	faible	aménagement paysager	modification du champ visuel	très faible
champ visuel des riverains et automobilistes	V14	expl. & ent.	échangeur chemin de la Beauce	moyenne	aménagement paysager autour de l'échangeur	modification du champ visuel	très faible
champ visuel des automobilistes	V15	expl. & ent.	lignes de transport d'énergie électrique	faible	aménagement paysager	discordance visuelle	très faible
champ visuel des automobilistes	V16	expl. & ent.	lignes de transport d'énergie électrique	faible	aménagement paysager	discordance visuelle	très faible
champ visuel des automobilistes	V18	expl. & ent.	pont de la rivière Saint-Louis	faible	aménagement paysager aux abords du pont	modification du champ visuel	très faible
champ visuel des automobilistes	V19	expl. & ent.	lignes de transport d'énergie électrique	faible	aménagement paysager	discordance visuelle	très faible
champ visuel des automobilistes	V20	expl. & ent.	paysage industriel	faible	aménagement paysager	paysage sans intérêt	très faible
champ visuel des observateurs mobiles	V23	expl. & ent.	échangeur du chemin du Canal	faible	aménagement paysager autour de l'échangeur	barrière visuelle	très faible
champ visuel des automobilistes	V33	expl. & ent.	échangeur A540-A20	faible	aménagement paysager	confusion visuelle	très faible

MINISTRE DES TRANSPORTS



QTR A 132 688